{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Nève, Félix. L'Arménie chrétienne et sa littérature. 1886.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

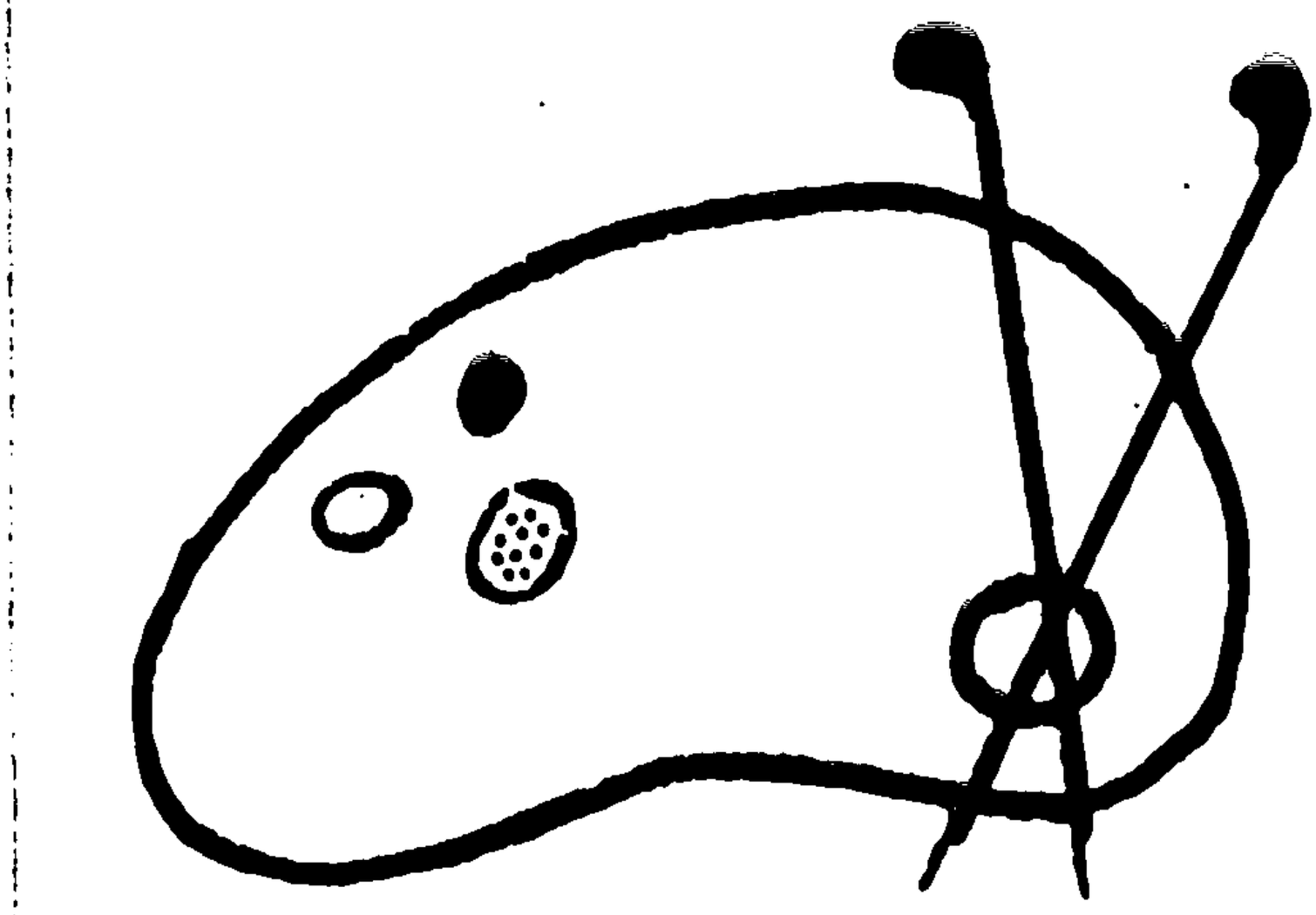

Couvertures supérieure et inférieure en couleur

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Conserve la Couverture

L'ARMÉNIE CHRÉTIENNE

ET

SA LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX NÈVE

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE ST-PÉTERSBOURG

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ARMÉNIENNE DE SAINT-LAZARE A VENISE, ETC.

LOUVAIN

CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BERLIN — MAYER ET MULLER, Libraires

PARIS — ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, Libraire de la Société Asiatique

1886

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

RELATIFS A L'INDE :

ÉTUDES SUR LES HYMNES DU RIG-VÉDA, avec un choix d'hymnes, traduits pour la première fois en français. ***Louvain***, 1842, 1 vol. in-8 (pp. VIII-120). Prix : fr. 3.00.

ESSAI SUR LE MYTHE DES RIBHAVAS, premier vestige de l'apothéose dans le Véda, avec le texte sanscrit et la traduction française des hymnes adressés à ces divinités. ***Paris***, B. Duprat, 1847, 1 vol. in-8 (pp. XVI-478). Prix : fr. 8.00.

LE DÉNOUEMENT DE L'HISTOIRE DE RAMA, ***Outtara-Râma-Charita***, drame de Bhavabhoûti traduit du sanscrit, avec introduction sur la vie et les œuvres de ce poète. ***Bruxelles-Paris***, 1880, 1 vol. in-8 pp. VIII-371. Prix : fr. 7.50.

LES ÉPOQUES LITTÉRAIRES DE L'INDE, ÉTUDES SUR LA POÉSIE SANSCRITE. ***Bruxelles-Paris***, 1883, 1 vol. in-8 pp. VIII-520). Prix : fr. 9,00.

L'ARMÉNIE CHRÉTIENNE

ET SA LITTÉRATURE.

Oa
231

DU MÊME AUTEUR :

Étude sur Thomas de Medzoph et sur son histoire de l'Arménie au XVe *siècle, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale.* — Paris, imprimerie impériale, 1855, in-8.

Exposé des guerres de Tamerlan et de Schah-Rokh dans l'Asie occidentale, d'après la chronique arménienne inédite de Thomas de Medzoph. — Bruxelles, Hayez, 1860, 1 vol. in-8.

L'Église d'Orient et son histoire d'après les monuments syriaques. — Paris, Benjamin Duprat, 1860, in-8.

Louvain. Typogr. de Ch. Peeters, rue de Namur, 22.

L'ARMÉNIE CHRÉTIENNE

ET

SA LITTÉRATURE

PAR

FÉLIX NÈVE

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

MEMBRE DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES DE ST-PÉTERSBOURG

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ARMÉNIENNE DE SAINT-LAZARE A VENISE, ETC.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

B.P.

N° 46/67

LOUVAIN

CHARLES PEETERS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BERLIN

MAYER ET MULLER

Libraires

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

Libraire de la Société Asiatique

1886

(C.)

PRÉFACE.

Dispersés aujourd'hui dans plusieurs États de l'Asie et de l'Europe, les Arméniens ont sans exception un attachement invincible à leurs traditions nationales. Partout ils sont les gardiens jaloux de leur religion qui, malgré la durée du schisme au sein de leur Église, rend un témoignage éclatant à l'antiquité chrétienne. Non seulement ils conservent leurs anciens livres et les commentent savamment dans leur langue; mais encore ils en composent de nouveaux. L'arménien littéral qui a été enrichi et fixé par une longue culture sert jusqu'à nos jours à la rédaction d'importants écrits, en dehors des

journaux et des revues, ainsi que de nombreuses productions en arménien vulgaire. Par un double phénomène qui est très rare dans l'histoire, le peuple arménien, fort d'une admirable fidélité à son caractère comme à sa foi, survit aux guerres et aux révolutions qui l'ont en quelque sorte décimé : il possède dans son idiome littéraire et liturgique un signe de sa vitalité et un gage de sa perpétuité. On croirait qu'il est appelé à prendre part quelque jour à la régénération de l'Asie.

Dans une suite d'essais, nous avons tenté, depuis plus de quarante ans, de faire connaître en Belgique la langue et la littérature de ce peuple chrétien de l'Orient. J'en réunis le plus grand nombre aujourd'hui, en y ajoutant quelques notices nouvelles(1). Je les fais précéder d'une esquisse historique qui prend le sujet dans ses généralités, et qui montre la place que les ouvrages dont j'ai traité spécialement occupent dans le développement de la littérature arménienne. Ce sont à peine les linéaments d'une histoire littéraire qui ne serait écrite, à l'heure qu'il est, qu'après des recherches fort laborieuses, vu la rareté des textes imprimés en différentes localités des deux

(1) Je ne comprends pas dans le présent recueil mes deux mémoires sur la chronique de Thomas de Medzoph d'après le Ms. 96 de Paris et la copie de deux Mss. de Venise (Paris, 1856. — Bruxelles, 1860).

continents, et vu le nombre des documents qui sont encore manuscrits.

Dans les mêmes années où je prenais l'initiative en faveur de l'Indianisme par des écrits et par des leçons, j'ai voulu, à l'aide de diverses communications, initier notre public instruit aux études arméniennes. C'est dans cette espérance surtout que je les avais abordées pendant mon séjour à l'étranger, et non avec l'intention de m'en faire une spécialité littéraire. Si mes tentatives de prosélytisme m'avaient valu, sinon de sérieux encouragements, du moins de bienveillants suffrages, peut-être eussé-je dirigé avec succès de ce côté les efforts de plusieurs autres. En souvenir de ces temps déjà éloignés, il est doux pour moi de rendre hommage aux procédés toujours obligeants et toujours gracieux du savant évêque de Bruges, feu Monseigneur J.-B. Malou, que j'eus l'honneur d'avoir pour collègue pendant huit ans à l'Université de Louvain : il avait compris ce que l'on peut attendre de l'exploration des monuments arméniens pour l'avancement de la science et des lettres chrétiennes.

Louvain, 13 juin 1886.

TABLEAU

DE

LA LITTÉRATURE ARMÉNIENNE.

La nation orientale, qui fut de temps immémorial appelée dans le monde civilisé la nation arménienne, appartient à la race japhétique, au même titre que les populations de l'Inde et de la Perse qui forment le groupe des Aryas de l'Asie ancienne. La langue arménienne le prouve par son affinité avec les langues indo-germaniques. La physionomie et la constitution physique des Arméniens les rattachent à la souche caucasienne entre les races humaines. D'autre part, leurs mœurs et leurs usages furent, dès les temps les plus reculés, analogues à ceux qu'on attribue aux Mèdes et aux Perses. Dans les siècles du paganisme, leurs croyances eurent un rapport étroit avec les conceptions mythologiques qui prévalurent chez les Assyriens et les Chaldéens, chez les Perses et plus tard chez les Parthes. Ainsi entendrait-on le culte qu'ils ont rendu à la déesse Asthligh, la Vénus assyrienne; à une autre déesse de la nature, Anahid qui avait le plus de ressemblance avec Déméter, la grande déesse des Grecs; à Ormizt (Ormuzd) qui représentait le Dieu bon du Zoroastrisme,

Ahura Mazdâ. Mais ils ont aussi fait des emprunts aux religions populaires de la Syrie et d'autres pays sémitiques (1).

Comme il est advenu plus d'une fois dans l'antiquité, les Arméniens portent un double nom, celui qu'ils ont pris eux-mêmes, le nom indigène, et un autre nom consacré par l'usage des peuples étrangers. Ils se sont appelés *Haïkiens* ou *Haïkaniens* du nom de Haïk ou Haïg, le plus célèbre de leurs anciens souverains, et ils ont appelé leur pays *Haïasdan*, « maison de Haïg ». Leur tradition nationale, confirmée à leurs yeux par l'enseignement chrétien, faisait descendre Haïg, soit de Thorgom, soit d'Askenatz, que la Bible cite comme enfants de Gomer, un des patriarches de la postérité de Japhet.

Le nom historique, cosmopolite du peuple, mais étranger au peuple lui-même, c'est le nom d'*Arméniens*, que nous lisons déjà dans les livres grecs sous la forme d'Ἀρμένιοι, tandis que le pays est appelé Ἀρμενία. Les écrivains orientaux ont expliqué ce nom de différentes manières. Quelques-uns l'ont tiré d'*Arâm* signifiant contrée élevée : c'est le nom biblique de la Syrie et des pays arméniens, situés au sud de l'Arménie, en deçà de l'Euphrate. D'autres ont déduit la dénomination d'Arméniens du nom d'un célèbre successeur de Haïg, Aram, qui avait agrandi par ses conquêtes le territoire du pays (2).

En dehors de ces étymologies traditionnelles tirées de noms propres d'hommes et de lieux, nous mettrions volontiers l'ethnique qui nous occupe en rapport avec les noms anciens d'une

(1) Indépendamment des travaux qui ont de nos jours illustré les textes de l'*Avesta*, on lirait avec fruit la dissertation du Dr Adolphe Rapp sur la religion et les mœurs des Perses et des autres peuples iraniens d'après les sources grecques et romaines (*Zeitschrift der Deutschen Morgenl. Gesellschaft*, t. XIX, 1865 et t. XX, 1866)

(2) C'est de son nom, nous dit Moïse de Khorène (*Histoire*, liv. I, ch. 12), que tous les peuples appellent notre pays, les Grecs l'appellent Armên, les Perses et les Syriens Armnikh. En parlant du même Aram, Jean VI Catholicos dit (*Histoire*, chap. VIII) : « Les peuples voisins qui, de son nom, nous ont appelés Arméniens (*Armanéak*). »

foule de peuples de même origine. Puisque les Arméniens appartiennent à la grande famille des Aryas, des peuples qui s'appelaient eux-mêmes excellents, privilégiés, ne pourrait-on pas découvrir dans leur nom le même radical (R*i*, *ar*) qui est au fond du mot *Arya* et de mots similaires dans l'ethnographie antique (1)? Voisins qu'ils étaient des grandes monarchies de l'Asie qui avaient l'Iran pour centre, — désignant eux-mêmes les populations indo-persanes par le nom d'*Arikh*, c'est à dire, les forts, — les Arméniens ont pu recevoir une qualification analogue aux noms en usage dans plusieurs groupes de nations belliqueuses et obtenir même une qualification officielle sur des monuments publics. Dans les inscriptions fameuses des Achéménides à Persépolis et à Bisoutoun, le nom du peuple et de la contrée est inscrit plusieurs fois sous les formes d'*armina*, *armini*, *arminiya*. Quand il venait de déchiffrer les inscriptions cunéiformes de Persépolis, Christian Lassen pouvait dire, il y a bientôt cinquante ans, que le mot *ârmin* trahit une antique affinité des Arméniens avec le nom général des Aryens (2). Les mots dérivés, usités dans la même langue des anciens Perses, ont été élucidés depuis lors par des philologues d'autorité, tels que Th. Benfey et Fr. Spiegel (3), qui ont fait avec Rawlinson avancer le déchiffrement de ce genre d'écriture monumentale. La sculpture a complété ce qu'apprenait l'épigraphie : elle a fait voir, à Persépolis, les Arméniens tributaires, marchant à la suite des Cappadociens parmi les peuples qui viennent rendre leurs hommages au Grand Roi. On a ainsi la confirmation du témoignage d'Hérodote (4)

(1) Ad. Pictet, *Les Aryas primitifs*, t. I, 1859, pp. 28-34. — P. J. Van den Gheyn, *Le Nom primitif des Aryas*, Bruxelles, 1880, 51 pp. in-8°, et les divers articles du même savant sur l'ethnographie de cette grande race.

(2) *Die altpersischen Keil-Inschriften von Persepolis*, u. s. w. Bonn, 1836, in-8°, pp. 86-87, et l'examen de ce travail, par Eugène Jacquet, *Journ. asiat.*, 1838, pp. 106-107 du tirage à part.

(3) Ils ont publié leurs dissertations avec grammaire et glossaire, le premier en 1847, le second en 1862.

(4) Livre III (Thalie), chap. XCIII. — Description des vingt satrapies.

sur l'accession de l'Arménie à l'empire de Darius, l'an 514 avant J.-C., et sur le tribut de 400 talents qui lui fut imposé. L'Arménie, comptée comme XIIIe satrapie avec les provinces adjacentes jusqu'au Pont-Euxin, s'était accrue de quelques districts, du temps de Cyrus, en récompense des services rendus à ce conquérant par Tigrane Ier, et elle devint même un royaume en raison de la fidélité des successeurs du prince arménien aux Achéménides (1).

Quant à la situation géographique du Haïasdan, du territoire que les Arméniens ont considéré comme leur patrie, il suffit de désigner la vaste contrée qui s'étend depuis la Mésopotamie et la Syrie au Sud, jusqu'aux montagnes du Caucase, jusqu'aux frontières de l'Ibérie ou de la Géorgie au Nord : elle était bornée à l'Ouest par la Cappadoce et le Pont, à l'Est par la province médique dite Aderbaïdjan. L'Arménie proprement dite a été appelée dès les temps anciens « Grande Arménie » (*Armenia magna* ou *major*) par les historiens et géographes grecs, tandis qu'une contrée plus occidentale, peuplée par la même race, confinant à l'Euphrate, a pris le nom de « Petite Arménie ».

Le centre de l'Arménie, c'était la contrée dominée par le mont Ararat ou le Masis, où l'Arche de Noé s'était arrêtée suivant la tradition sémitique répandue dans toute l'Asie antérieure : les Arméniens ont recueilli ce souvenir comme un titre de gloire et comme une preuve de l'antiquité de leur nation. La Bible et beaucoup d'auteurs étrangers ont appliqué à l'Arménie tout entière la dénomination d'Ararat restée à la province où est située la fameuse montagne, et qui comprenait l'ancienne capitale du nom d'Armavir (2).

(1) François Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., 1859, tome II, pp. 441-450.

(2) Voir J. Saint-Martin. *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome Ier, 1818, page 17 et suiv., pp. 261-268. — P. Luc Indjidji. *Description de l'ancienne Arménie* (en arménien), Venise, 1822, 1 volume in-4°. Province d'*Airarat*, pp. 576-504.

Sur le sol qu'elle avait occupé dès la plus haute antiquité, la nation arménienne n'a été vraiment indépendante que pendant des intervalles assez courts dans les siècles connus de son histoire. Après avoir été gouverné par ses rois, descendants de Haïg, parmi lesquels Aram eut la renommée de conquérant, elle obéit tour à tour aux Assyriens (après la conquête de Sémiramis), puis aux Mèdes et aux Perses. Sous Darius et Xerxès, elle vécut tantôt sous le sceptre de princes indigènes, tantôt sous la main de gouverneurs étrangers.

Le pays fut compris dans les conquêtes d'Alexandre; après avoir reçu différents chefs du temps de ses successeurs, il eut enfin, 150 ans avant J.-C., ses souverains particuliers, issus de la race des Arsacides régnant en Perse : le premier fut Valarschag, frère d'Arsace le Grand, un des monarques célèbres de la dynastie parthe. Quoique subissant l'influence de l'empire voisin, l'Arménie joua quelquefois un grand rôle, par exemple, sous Tigrane, qui prit part aux guerres de Mithridate contre les Romains. Même quand elle fut tributaire de Rome sous l'empire, elle conserva ses rois du sang des Arsacides. C'est seulement à partir de l'avènement des Sassanides en Perse que l'Arménie eut peine à défendre son indépendance, tantôt contre les empereurs de Byzance, tantôt contre la domination des monarques persans. La nation presque entière était devenue chrétienne au IVe siècle : aussi les luttes qu'elle eut à soutenir contre les Sassanides furent presque toujours des guerres de religion au milieu desquelles ses plus belles contrées subitement envahies étaient contraintes d'embrasser extérieurement le culte du feu. Plus d'une fois des soulèvements à main armée ont rendu une liberté momentanée à de grandes provinces rentrant en la possession de leurs seigneurs héréditaires; l'esprit belliqueux se réveillait alors chez les descendants des anciens héros.

Pendant le moyen âge la situation des Arméniens demeura fort semblable à ce qu'elle était au premier siècle de l'empire

romain, quand Tacite représentait leur nation comme d'une fidélité douteuse *(ambigua gens illa)*, à cause du caractère des habitants et de la situation du pays. Alors « placés entre deux grands empires, ils sont, dit l'historien latin (1), presque toujours en querelle, avec les Romains par haine, par jalousie avec les Parthes. » Cette fausse situation ne devait pas cesser, quand les plus puissants voisins des Arméniens furent les monarques chrétiens de l'empire grec d'une part, et d'autre part les maîtres des Etats musulmans fondés tour à tour à leurs frontières de l'est et du midi. Leur situation politique ne changea pas au fond. Ils furent toujours animés de défiance et de jalousie (*invidia*) envers les Grecs de Constantinople, et ils ne purent se défendre de haine (*odio*) contre les ennemis de leur foi et de leur nationalité qui les accablaient de violences et qui les menaçaient d'extermination. L'histoire projette une lueur sinistre sur leur sort jusqu'au temps présent : est-il surprenant que leurs descendants, soumis de fait à des puissances étrangères à leur race et hostiles à leur indépendance, aient jusqu'à ce jour conservé un fond d'aigreur envers les habitants de divers pays de qui ils reçoivent l'hospitalité, ou envers les grands gouvernements dont ils subissent le patronage?

Dès le VIIe siècle, une partie de l'Arménie fut conquise par les Arabes dans leurs premières guerres d'invasion, et elle demeura longtemps soumise aux Osdigans, investis par les Khalifes de l'autorité de gouverneurs. Pendant deux ou trois cents ans, quelques provinces seulement, offrant un accès plus difficile et pourvues de redoutables forteresses, jouirent de repos et d'indépendance sous la domination de maisons princières, comme celle des Bagratides. Plus tard un royaume chrétien, celui des Roupéniens, s'éleva dans la Petite Arménie et la Cilicie. Mais le désordre et l'anarchie suivirent les invasions successives des Seljoucides, des Mamelouks d'Egypte, des Mongols, et enfin des Turcs osmanlis.

(1) *Annales*, liv. II, ch. 56. « Maximisque imperiis interjecti, et saepius discordes sunt, adversus Romanos odio et in Parthum invidia. »

D'effroyables massacres, et puis des déportations sans pitié décimèrent plus d'une fois la population qui couvrait le sol arménien; la nation non seulement ne put se reconstituer en un Etat indépendant, mais fut dispersée par la force dans tout l'Orient, et même dans l'Occident de l'Europe. Le territoire même de l'antique Arménie est aujourd'hui partagé entre plusieurs puissances, la Russie, la Turquie et la Perse. Les Arméniens de l'Empire russe jouissent d'une protection calculée sous le sceptre des Czars, et leurs compatriotes n'ont qu'une sécurité toujours précaire, malgré les décrets d'émancipation, sous le gouvernement des sultans de Constantinople. Il reste peu de traces des dénominations qui furent en usage dans la langue nationale des Arméniens pour désigner les localités et les divisions du territoire. Partout des noms étrangers, turcs, arabes, persans, géorgiens, etc. ont fait oublier les noms qui étaient d'une assez haute antiquité, et qui sont fidèlement mentionnés de siècle en siècle par les écrivains indigènes.

Nous nous détournerions de notre but, si nous dissertions en cet endroit sur les vicissitudes présentes de la race arménienne. Une assez large place lui a été faite dans le livre fort répandu d'un publiciste français, feu Ubicini, au tome II de ses *Lettres sur la Turquie*, consacré aux Raias de l'Empire ottoman (1), il a décrit exactement la situation des Arméniens résidant sur le territoire de cet empire (2),sans oublier leurs compatriotes de pays étrangers. Le tableau d'Ubicini a pour base des données de statistique recueillies en Orient : seulement les traits d'histoire politique et religieuse de l'Arménie ne sont pas de première main. L'auteur n'a pas puisé aux vraies sources et, sur les affaires religieuses, il a répété les assertions que les Arméniens schisma-

(1) Paris, Dumaine, 1854, 2e édition, 2 vol. in-12° (tome IIe, pp. 243-357).

(2) Le prince Mguerditch Dadian, de Constantinople, a repris le même thème dans un article sur *La Société arménienne contemporaine* (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1867).

tiques ont accréditées dans leurs anciennes chroniques et qu'ils répètent jusqu'aujourd'hui. Ainsi Ubicini n'est-il pas juge impartial touchant les conflits de l'Eglise grégorienne avec l'Eglise romaine à laquelle il attribue des prétentions exorbitantes. De nouveaux troubles ont depuis lors menacé le groupe des Arméniens unis (1); mais ils ont été apaisés et conjurés par la reconnaissance de leur patriarche comme chef spirituel de leur nation, Antoine Hassoun, mort cardinal en 1884. Un ancien ministre de France dans le Levant, M. Adolphe d'Avril, qui s'est occupé depuis longtemps des chrétiens d'Orient, n'a pas manqué de comprendre les populations chrétiennes de nationalité arménienne dans un tableau synoptique des Eglises unies et non unies (2), et dans des aperçus fort curieux sur les langues liturgiques qui se sont perpétuées dans chacune d'elles.

§ I. — LANGUE ET ALPHABET.

Avant de parler des principaux ouvrages dont se compose la littérature arménienne, force nous est de dire quelques mots sur la langue arménienne elle-même : c'est un avis préalable qui sera bien venu, nous l'espérons, de ceux mêmes de nos lecteurs qui se préoccupent peu de philologie. Les recherches de grammaire comparative, en effet, ont de nos jours mis en lumière la constitution d'un idiôme dont on n'avait pas reconnu tout d'abord la parenté avec les idiômes historiques du vieux monde, malgré de nombreuses tentatives.

Considérée dans ses origines, la langue arménienne est désormais rangée parmi les langues indo-européennes; elle appartient au rameau éranien de cette famille de langues (3). Par une suite

(1) *La question arménienne* par Mgr Lamy (*Revue catholique*, année 1875).
(2) Documents relatifs aux Eglises d'Orient et à leurs rapports avec Rome (Paris, Challamel, 1885).
(3) Dès 1847, le Dr R. Gosche publiait à Berlin ses prolégomènes *De ariana linguae gentisque armeniacae indole.*

de rapprochements méthodiques, la plupart de ses racines ont été retrouvées dans le sanscrit, dans le zend ou plutôt l'Avestique, dans le pehlevi (1), même dans le persan moderne et jusque dans l'ossète des peuplades du Caucase. D'autre part, il est une foule de racines arméniennes qui nous sont venues à l'état brut, mais dont l'analyse servira à éclaircir des thèmes peu connus du zend et du vieux-persan; de plus, il en est quelques-unes, dont les langues les plus anciennes ne nous offrent pas l'équivalent.

La grammaire de l'arménien est analogue à celle des langues anciennes et célèbres de la même souche; les lois de la déclinaison et de la conjugaison peuvent être dûment expliquées par celles des autres langues congénères en remontant jusqu'au sanscrit. Les formes et les désinences ont perdu en harmonie. sinon en variété, comme il est arrivé chez toutes les populations d'origine aryenne, qui se sont établies et perpétuées sous le climat fort rude de pays montagneux. Après Jules Klaproth, qui avait reconnu les véritables affinités de l'arménien, les travaux de J. H. Peterman (2), de Paul de Lagarde (3), de Pott (4) et de Frédéric Windischmann (5) ont fourni les preuves de ce fait aussi curieux au point de vue philologique qu'à celui de l'ethnographie. Les recherches faites isolément par quelques savants, ont abouti aux mêmes résultats, et il a été donné à Franz Bopp d'en faire une application raisonnée à la synglosse (6) : dans son ouvrage

(1) M Spiegel a traité du rapport de l'arménien avec le Huzvâresch, autre nom du pehlevi. Plus récemment Mgr de Harlez a publié un *Manuel du Pehlevi des livres religieux et historiques de la Perse* (Louvain, 1880).

(2) *Grammatica linguae armeniacae*, Berolini, 1837.

(3) *Zur Urgeschichte der Armenier*. Berlin, 1854.

(4) *Etymologische Forschungen*, 2e édition.

(5) *Die Grundlage des Armenischen im Arischen Sprachstamme* (Mémoires de l'Acad. des sciences de Munich, 1846, 1re classe, IVe volume, sect. 2, pp. 49).

(6) Dans la seconde édition de sa *Vergleichende Grammatik* (Berlin, 1856 et ann. suiv.). — Voir la traduction française de cet important ouvrage par M. Michel Bréal : *Grammaire comparée des langues indo-européennes* Paris, Imprimerie Impériale, 1866-1872, 4 volumes gr. in-8. — Les services des savants qui viennent d'être cités ont une juste mention dans le volume de Théodore Benfey sur la Philologie orientale en Allemagne (Munich, 1869).

complet il a accordé à l'arménien, à l'aide de nombreux exemples, une juste part à côté du sanscrit, du zend, du grec et du latin, du lithuanien, de l'ancien slave, du gothique et de l'allemand. D'autres opinions se feront valoir encore sur des affinités partielles entre de grands rameaux du même groupe : tel est le rapport qu'a voulu établir M. Hübschmann entre les langues éraniennes et les langues slaves pour rendre raison dans l'arménien de particularités euphoniques et grammaticales (1). Il est permis d'établir, après Bopp (2), le caractère général de l'arménien ancien et savant, qui n'est pas inférieur en ressources grammaticales aux membres le mieux constitués de la même grande famille. Il a perdu, il est vrai, la faculté de distinguer les genres, et il traite tous les mots comme des masculins ; mais la déclinaison des substantifs et des adjectifs se fait encore tout entière d'après l'ancien principe. Il a au singulier autant de cas que le latin, sans compter les formes périphrastiques. Dans la conjugaison, l'arménien rivalise encore plus avantageusement avec le latin que dans la flexion nominale ; il désigne les personnes par les désinences primitives ; il a notamment conservé partout au présent le *m* de la première personne, qui subsiste encore aujourd'hui dans la langue vulgaire. Pour les temps, l'arménien peut soutenir la comparaison avec le latin ; car il a, outre les temps périphrastiques, le parfait, le plus-que-parfait, deux prétérits et un futur d'origine modale.

Pour arriver à une démonstration aussi explicite des qualités distinctives de l'arménien, il n'a pas fallu moins que les progrès accomplis dans l'étude du zend, et en même temps le déchiffrement des vocables antiques cachés sous les différents systèmes d'écriture cunéiforme. Sur l'immense rocher de Van, au centre de l'Arménie, on a retrouvé des inscriptions en ce genre de caractères, et on a recherché en les interprétant les débris d'un

(1) *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, Band XXIII (Berlin 1877), pages 5-47.
(2) Préface à la deuxième éditio 1, tome I, pp 14-15

vieil idiôme qui serait qualifié d'*arméniaque*, mais touchant lequel il ne s'est pas établi un accord parfait entre les savants qui en ont fait un examen approfondi, entr'autres Schulze, de Saulcy et Mordtmann.

L'arménien que nous connaissons le mieux par des monuments écrits n'est sans doute pas identique à la première forme de la langue parlée sur le sol même de l'Arménie par la race qui devait y rester dominante : c'est sous cette forme que nous eussions le mieux reconnu la parenté primitive de l'idiôme national avec les types originaux du même groupe linguistique. Mais, du moins, l'arménien littéral, que nous étudions, n'a pas changé notablement depuis le IVe siècle de notre ère : peu après il était en quelque sorte fixé par l'adoption d'un alphabet complet, pratique et cursif, qui avait manqué jusque-là à la nation. Cependant, il n'a pas été assujéti entièrement à la même décomposition qui s'est produite dans d'autres rameaux de la même famille, par exemple dans les langues romanes dérivées du latin, dans les langues germaniques issues du gothique. Il en fut ainsi de l'arménien en usage dans les classes instruites de la nation, sans parler des dialectes qui se formèrent dans des provinces éloignées avec de continuelles altérations dans la bouche du peuple.

Arrêtons-nous d'abord quelque peu aux qualités distinctives de la langue littéraire des Arméniens. Sa richesse intrinsèque n'a pas été complètement aliénée, malgré les vicissitudes continuelles de la nation qui ont laissé tant de traces dans des annales écrites. Le nombre de ses racines est très considérable, et il justifie bien la synonymie des termes qui ne fait défaut à aucune partie du discours. De plus, l'arménien a conservé dans la composition des mots une liberté presque illimitée dont nous avons quelque idée dans l'allemand. La phraséologie est fort variée dans les monuments conservés; on y rencontre grand nombre d'équivalents pour l'expression de toute pensée. La plupart des écrivains ont modifié librement la syntaxe, comme s'ils ne se croyaient as-

treints à aucune loi par l'usage. La raison s'en trouve dans l'imitation des constructions et des tournures de plusieurs langues étrangères. Non seulement le premier siècle des traductions, faites en grande partie sur le syriaque et sur le grec, servit à la formation de l'arménien littéral ; mais encore, même dans la suite des temps, la connaissance des livres de diverses nations a souvent transformé et altéré notablement le langage des prosateurs arméniens. Ils copient, ils imitent, ils calquent, sans toujours se référer à l'exemple des auteurs nationaux qui avaient été jugés des modèles.

Malgré l'abondance et la variété du vocabulaire national, il est arrivé que les Arméniens ont fait forcément l'emprunt de mots nouveaux soit aux nations voisines, soit aux envahisseurs étrangers qui ont tant de fois occupé leur sol en maîtres absolus : de là une quantité considérable de mots de souche sémitique, hébreux, chaldéens, araméens adoptés dans les siècles rapprochés de notre ère; de mots pehlvis, persans, arabes, mongols, introduits dans le cours du moyen âge; de même plus tard une foule de mots turcs imposés par les Osmanlis après l'invasion de l'Asie Mineure et la prise de Constantinople. Les événements politiques ont, à plus d'une époque, porté atteinte à l'organisme de l'arménien réformé et reconstitué il y a quatorze siècles; un des hommes les plus instruits de la nation, fixé en Russie, M. Kéropé Patkanian ou Patkanoff, en a tenu compte dans ses Recherches fort étudiées sur *la formation de la langue arménienne* (1).

On expliquerait par des raisons historiques semblables le mélange de mots hétérogènes dans les dialectes arméniens qui ont pris et conservé un caractère distinctif dans certaines contrées. C'est le dialecte du pays d'Ararat qui offre le plus d'analogie avec les formes de l'arménien classique : là quelques chants populaires

(1) Saint-Pétersburg, 1864. — Mémoire traduit du russe en français par Evariste Prudhomme, revu sur le texte original et annoté par M. Ed. Dulaurier (*Journal asiatique* de Paris, t. XVI, VIe série, 1870, pp. 125-293).

qui sont à coup sûr tout à fait anciens se sont conservés dans la mémoire du peuple. Après cela, on tiendrait compte du dialecte qui s'est perpétué dans la Cilicie et la petite Arménie, mais surtout de l'arménien vulgaire qui a dominé depuis des siècles à Constantinople et dans l'Anatolie (1).

Sans passer sous silence un problème aussi intéressant que l'histoire de l'écriture dans l'Arménie ancienne, nous n'entreprendrons pas ici une analyse détaillée de l'alphabet dont la nation a fait usage depuis le Ve siècle après J.-C. Le nom de Mesrob, un des plus savants hommes de cette époque, est resté attaché à l'alphabet qui a été fidèlement transmis jusqu'à nous (2). L'insigne service qu'il rendit alors à sa patrie, a consacré une pieuse tradition qui est au moins un témoignage de reconnaissance nationale : on a répété que Mesrob avait reçu d'une manière surnaturelle la figure et le tracé de lettres particulières qui lui servirent à donner à ses compatriotes le modèle d'une écriture alphabétique dont ils avaient longtemps manqué. Il est de fait qu'on a pu de nos jours discerner dans les systèmes d'écriture usités chez plusieurs peuples de l'Orient les éléments des principaux signes graphiques, qui furent appropriés à la transcription de l'arménien (3). Le nouvel alphabet ne comportait pas moins de trente-six lettres,auxquelles on a ajouté deux autres caractères seulement au XIIe siècle. L'appropriation des lettres dites mesrobiennes ne s'est pas faite avec la rigueur qu'exigeraient la rédaction et la

(1) Voir Balbi, *Atlas ethnographique du globe*, tableau IV, et dans l'*Introduction*, la note de Saint-Martin, p. 45-46. — Au XIVe siècle, un grammairien de la nation, Jean d'Erzenga, avait distingué jusqu'à huit dialectes arméniens d'après les localités ; mais il affirmait que celui de l'Ararat suffisait pour une éducation littéraire.

(2) On peut lire des remarques concises sur les éléments de cet alphabet dans la *Gramm. comp.* de Bopp, traduction française, tome I, pp. 402-411.

(3) Voir la longue note qui accompagne un fragment de Mar-Abas Catina du tome Ier des *Historiens anc. et mod. de l'Arménie*, pp. 14-15, et le Discours préliminaire, pp. XIV-XVI. — Mesrob qui voyagea beaucoup au nord de l'Arménie, donna des caractères pour la langue de leur pays aux Ibériens ou Géorgiens (*Virkh*), et aussi aux Albanais (*Aghovankh*). Jean Catholicos, *Hist. d'Arménie*, ch. IX, trad. de Saint-Martin, pp. 45-46; ch. LV, p. 209.

fixation d'un nouvel alphabet ; ainsi elles n'ont exprimé qu'avec certaine confusion beaucoup d'articulations similaires de la langue, dans la série des gutturales, des palatales et des linguales, qui sont mieux définies dans le système d'écriture appartenant en propre à d'autres grands peuples de la même race. Le libre choix des signes n'a pas facilité l'agencement plus heureux de certains groupes de consonnes dans la prononciation, dans l'orthographe et dans la juxtaposition des mots. L'œuvre ingénieuse de Mesrob a consisté dans l'assemblage de caractères empruntés à diverses nations en contact avec l'Arménie ; ils sont pour la plupart visiblement calqués sur des lettres des alphabets grec, syro-chaldaïque, zend, pehlvi, etc. Mais, enfin, la nation eut de la sorte une écriture alphabétique qui comporta à la fois des initiales ornées, des lettres onciales, usitées dans les anciens manuscrits, mais aussi une série de signes de petite dimension servant au tracé rapide et clair de textes étendus.

§ II. — Trois périodes dans la culture littéraire de l'arménien.

Quand nous passons de ces notions générales de linguistique à la littérature proprement dite de l'Arménie, nous ne trouvons de monuments lui appartenant qu'après la conversion de la masse du peuple au christianisme, qui eut lieu dans la première moitié du IVe siècle. C'est alors que commence le développement continu de cette littérature qui n'a jamais été soustraite à la puissante influence de l'esprit chrétien depuis son berceau jusqu'à notre temps. Trop souvent le sort de la nation fut non seulement précaire, mais encore lamentable ; cependant, malgré les schismes et les controverses, au milieu des supplices, des guerres et des déportations, il est toujours resté un groupe d'hommes courageux pour revendiquer le nom d'enfants de Haïg.

Il n'est venu jusqu'à nous que des données bien imparfaites sur les productions de l'esprit dans l'Arménie païenne, tandis

qu'on retrouve les traces des cultes qui jouirent d'une longue domination dans plusieurs de ses antiques localités, Armavir, Pakaran, Aschdischad. En vain chercherait-on les formules liturgiques analogues à celles qui ont servi à invoquer Astligh, Anahid, Ormizt, ou d'autres divinités dans leur pays d'origine (1). Mais on lit dans Moïse de Khorène de courts fragments de chansons de geste conservant l'empreinte d'une antiquité presque fabuleuse (2), et d'autres annalistes ont de leur côté rendu témoignage de l'existence de légendes héroïques qui s'étaient transmises dans la bouche du peuple (3). La restitution de cette littérature épique d'après des débris aussi frustes a tenté de nos jours un orientaliste français, M. Edouard Dulaurier, que nous signalerons plus d'une fois comme explorateur des sources arméniennes, et un savant arménien, M. J. B. Emine qui a veillé, comme directeur, au cœur de la Russie, sur l'avancement des écoles de sa nation (4) : ils ont mis l'un et l'autre en lumière ce qu'ont pu être plusieurs des traditions, soit chantées en vers, soit consignées dans de brefs récits, pendant le règne des plus anciens souverains connus. Mais il a manqué à l'Arménie un Homère qui ait dessiné puissamment la figure et les exploits de ses héros ; ils sont donc rentrés dans l'ombre, dirions nous avec Horace, comme ces nombreux guerriers, prodiges de bravoure, qui avaient vécu avant Agamemnon :

...sed omnes illacrimabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.

(1) Les curieuses *Recherches* de M. J. B. Emine *sur le paganisme arménien* ont été traduites du russe par M. de Stadler, Paris, 1864 (extrait de la *Revue de l'Orient et des colonies*), 56 pages in-8°.

(2) *Hist. de l'Arménie*, livre I, ch. 24, 30 et 31, Livre II, ch. 49.

(3) Voir l'*Histoire* de Jean Catholicos, chap. VIII, trad. de Saint-Martin, pp. 16-17.

(4) Le *Journal asiatique* (janvier 1852, tome XIX°, 4° série) et la *Revue des Deux-Mondes* (avril 1852) ont reçu la première communication de l'essai de M. Dulaurier *Sur les chants historiques de l'ancienne Arménie*. — La dissertation de M. Emine est une brochure de 98 pages en arménien (*Les traditions de l'antique Arménie*, Moscou, 1850).

Dès le IVe siècle, les créateurs de la nouvelle littérature arménienne, dans la langue qui sera désormais revendiquée par la nation entière comme garant de son indépendance, s'attachèrent aux genres de composition les plus sérieux qui convenaient les mieux à l'état militant où elle était encore, et d'où elle ne devait sortir que pendant de courts intervalles. La prédication évangélique qui portait ses premiers fruits a donné l'idée d'une classe de productions qui témoignaient d'une profession sincère de la foi chrétienne : tout annonçait que la littérature arménienne aurait la théologie comme branche prédominante parmi ses nombreux écrits en prose. C'est un trait de ressemblance qu'elle a toujours conservé avec la littérature syriaque cultivée au sud de l'Arménie dans des conditions sociales et politiques non moins périlleuses. Après la théologie, ce fut l'histoire qui occupa presque sans interruption grand nombre d'hommes instruits dans la nation arménienne : elle leur servit de protestation contre l'usurpation étrangère et leur fournit la défense des traditions et des droits de leur patrie. L'esprit de conservation propre à leur race s'est maintenu, comme ils l'ont eux-mêmes attesté, avec la même vigueur de siècle en siècle; mais nous reviendrons naturellement sur ce phénomène, quand nous aurons à traiter de quelques œuvres marquantes de l'historiographie arménienne.

Les destinées du peuple, qui a vécu presque toujours dans un état d'oppression, rendent raison des obstacles qui se sont opposés à un plus large développement de ses aptitudes intellectuelles. On les découvre assurément dans quelques productions qui furent toujours estimées ; ainsi l'expression poétique est fort belle dans les cantiques en prose rhythmique dont s'est constamment enrichie la liturgie des Arméniens ; ainsi encore les constructions savantes du style périodique, imitées des œuvres oratoires de la Grèce, ont donné grand prix à des homélies et des méditations admirées de tout temps comme modèles de la prose. Un cachet littéraire digne de remarque est resté empreint sur de nom-

breux écrits; seulement la variété des genres devait manquer à une société qui n'a guère connu les loisirs de la paix et les conditions d'une prospérité durable. Quelques écrivains ont pu calquer avec succès les artifices de la prose oratoire, par l'étude de quelques chefs-d'œuvre ; mais la composition poétique a manqué d'invention comme de liberté : elle a consisté dans une versification calculée par syllabes, et asservie trop souvent aux désinences monorimes, non seulement dans de petites pièces, mais encore dans de longs poèmes dont quelques-uns en plusieurs chants. Les poètes n'ont pas cherché de nouvelles richesses dans la création des formes lyriques ; ils se sont complu dans la recherche d'images, de métaphores, d'allégories qui sont conçues dans le goût oriental, mais avec certaine discrétion, et qui ont pu charmer leurs contemporains : ils ne se sont jamais abandonnés au pouvoir de la fiction, comme il en fut chez les peuples orientaux d'une vie plus paisible et plus molle. La rhétorique des Arméniens a pris un essor indépendant avec plus de succès que leur poétique : elle leur a servi à donner du relief à de graves pensées, de l'ampleur à de profonds raisonnements.

Plusieurs contrées de l'Arménie avaient entendu la prédication des apôtres ; c'est à ce titre que la nation voua un culte particulier à saint Thaddée et à saint Barthélemy. Cependant, à l'exemple de ses princes, et par l'influence de ses voisins, la masse du peuple était restée tout d'abord payenne. Au commencement du IVe siècle seulement, les prédications de saint Grégoire amenèrent la conversion du roi Tiridate ou Dertad (302-306) et déterminèrent bientôt le baptême de la majeure partie de ses sujets. Le surnom d'Illuminateur est resté à ce pontife qui avait fait passer l'Arménie des ténèbres de l'idolâtrie aux lumières de la foi. Grégoire fut le premier évêque de la nouvelle église, sans en être encore le patriarche : ce fut Nersès Ier qui prit le titre de Catholicos. Au moins peut-on dire que la littérature religieuse des Arméniens eut son point de départ dans l'apostolat de celui qui,

formé à l'école grecque de Césarée, implanta dans sa patrie la doctrine et la morale évangélique.

Dans un tableau succinct comme celui que nous allons tracer, nous devons nous tenir à la division de l'histoire de la langue et des lettres arméniennes en trois périodes dans chacune desquelles on distingue des alternatives d'activité et de stagnation.

La première période, qui est aussi la plus longue, s'étendrait jusqu'au premier siècle des croisades. Les travaux du IVe siècle préparent la littérature du Ve que l'on appellerait l'âge d'or : c'est en effet le temps des écrivains qui furent les auteurs d'heureux essais, et qui seraient nommés les classiques de l'Arménie ; c'est aussi celui des habiles interprètes et traducteurs qui ont enrichi la langue de leur pays par la version et l'imitation d'ouvrages étrangers. Après les désastres qui accompagnèrent les conquêtes des Perses et des Arabes, un réveil intellectuel se manifesta dans une partie de la nation sous le gouvernement de princes indigènes.

La deuxième période prendrait cours au XIIe siècle, pour se terminer au XVIIIe. Les croisades avaient assuré plus de sécurité à quelques provinces de l'Arménie ; elles avaient amené dans la Cilicie l'établissement d'une royauté chrétienne. Alors on recueillit le fruit des études continuées avec un zèle opiniâtre dans les cloîtres à travers les calamités publiques. Les deux Nersès et d'autres écrivains rendirent un nouvel éclat aux lettres arméniennes par des ouvrages en prose et en vers ; dès lors, malgré le malheur de continuelles invasions, l'Arménie ne manqua jamais d'annalistes, et ses traditions furent au moins scrupuleusement conservées jusqu'au moment où elle posséda des centres éloignés, mais paisibles, de culture intellectuelle.

La troisième période a été inaugurée au XVIIIe siècle par l'intelligente initiative d'un moine arménien, Mékhitar de Sébaste, qui fonda une congrégation savante soumise peu après à la règle des Bénédictins, et qui l'installa en 1736 dans l'île de St-Lazare en

face de Venise. C'est de ce foyer d'études que sortit une propagande fort active, pénétrant dans l'Arménie elle-même, dans le Levant, et s'étendant à tous les pays où s'étaient établis des Arméniens jetés en exil par la persécution. Là se fit une culture raisonnée de la langue arménienne en rapport avec ses anciens classiques, et ainsi se consolida un idiôme fixe et bien réglé qui est l'héritier de l'arménien littéral. Les livres religieux et scientifiques, imprimés à Venise par le labeur des PP. Mékhitaristes, furent accueillis avec assez de faveur pour provoquer une sorte d'émulation parmi les Arméniens dispersés, et bientôt des écoles s'élevèrent dans plus d'une ville au service de leurs familles. En même temps, la publication de livres arméniens à Venise attira l'attention de l'Europe savante sur l'ancienne littérature qui se continuait dans les conditions les plus favorables ; elle donna un appoint fort utile aux travaux qui ont, depuis la fin du siècle passé, créé, au profit de la science et de l'enseignement, le groupe des études orientales accru de nos jours dans de si grandes proportions. L'arménien est actuellement cultivé sur plusieurs points de l'Europe, au triple point de vue des sciences théologiques, de l'histoire et de la philologie. Plusieurs imprimeries ont été pourvues de corps de caractères arméniens, et des chaires de langue arménienne ont été établies dans plusieurs capitales, Paris, Berlin, Vienne, Munich, Moscou, Saint-Pétersbourg : la Russie était intéressée à mettre en lumière l'enseignement de cette langue dans la plupart de ses universités ou de ses écoles spéciales ; on verra plus loin dans quelle mesure elle l'a fait.

§ III. — LES PREMIERS ÉCRIVAINS NATIONAUX ET LES ANCIENS TRADUCTEURS.

Depuis cinquante ans, la connaissance des principaux écrivains de l'ancienne Arménie a fait des progrès marqués : cependant, il n'est pas de travail complet qui remplace le livre composé en

italien par Mgr Soukias Samal sous le titre de *Quadro della storia litteraria di Armenia* (1), ou l'Essai sur l'histoire de la littérature arménienne, librement élaboré en allemand d'après les publications des Mékhitaristes, par le professeur Charles Frédéric Neumann, de l'université de Munich (2). Ce sont les deux ouvrages que peuvent aisément consulter les personnes qui donneraient attention à des documents rédigés dans une langue européenne. Le livre fort remarquable du P. Karékin sur les lettres arméniennes (Venise, 1865) mériterait d'être traduit et annoté. Puisque les origines ont un intérêt majeur dans toute étude historique, nous ne manquons pas de recommander la lecture des discours préliminaires que Victor Langlois a mis en tête des deux premiers volumes de sa *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* (3). Ils renferment de complets renseignements puisés à bonne source sur les prosateurs qui ont les premiers assoupli et enrichi le vieil idiôme du Haïasdan.

Plusieurs des fondateurs du christianisme en Arménie ont été les créateurs de la langue qui est demeurée classique. Mais ils ont fait leur éducation scientifique dans l'une ou l'autre grande école des pays voisins ; quelques-uns se sont initiés à la science grecque dans la ville fort rapprochée, Césarée de Cappadoce, située dans la province que les Byzantins ont qualifiée de première Arménie ; la plupart cependant, avaient habité depuis longtemps les villes savantes, Alexandrie, Constantinople, Athènes, où se

(1) Venezia, 1829, 1 vol. in-8 de xx-240 pages. — L'auteur était avec le titre d'archevêque de Siounie abbé général de la congrégation de St-Lazare ; il est mort à Venise le 10 février 1846.

(2) *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur nach den Werken der Mechitaristen frei gearbeitet*. Leipzig, Barth, 1836, 1 vol. in-8, pp. xii-308.

(3) Paris, Firmin Didot, format grand in-8, tome I. 1867, tome II, 1869.— Cette publication, interrompue par la mort de son promoteur, devait faire suite à la Bibliothèque grecque de la même maison. M. V. Langlois qui avait étudié jadis à Venise s'était assuré le concours des membres de l'Académie arménienne de Saint-Lazare et des principaux Arménistes européens. Il avait atteint à peine 40 ans, quand il mourut à Paris le 14 mai 1869.

rendaient de toutes les parties du monde grec ceux qui voulaient acquérir une solide et complète instruction ; les Arméniens s'y rencontraient avec des Syriens, des Persans et des Arabes. Athènes était fréquentée avec le plus de faveur pour l'étude de la philosophie et de l'éloquence ; là brilla au milieu de beaucoup d'étrangers le savant Arménien, qui nous est nommé par les Grecs Proærésios, et qui s'était attaché au sophiste Julianus (1) ; là aussi vint un autre Arménien, David de Nerken, dit le philosophe, surnommé l'Invincible, qui a vulgarisé dans son pays les doctrines grecques et en particulier les livres d'Aristote (2). On dirait aussi de Grégoire l'Illuminateur, sorti de Césarée, qu'il fut le disciple des Grecs ; mais n'anticipons pas sur la notice particulière que nous devons à la mémoire de l'apôtre que la nation range parmi ses plus anciens écrivains. Il arriva plus d'une fois que des étrangers ont rédigé en langue grecque l'histoire des événements contemporains accomplis en Arménie, mais que peu après ils coopérèrent à la traduction en arménien de leurs livres d'une grande actualité : c'est ce que l'on pense des ouvrages d'Agathange ou Agathangelos, né romain, et de Faustus de Byzance, sur la conversion de l'Arménie et sur ses premiers princes chrétiens.

Au siècle suivant ont fleuri de grands écrivains qui, après leurs voyages dans les pays voisins et un long séjour au milieu des Grecs, ont donné à leurs compatriotes des ouvrages en prose arménienne, qui furent toujours étudiés comme des modèles. Tels sont ceux du patriarche Isaac ou Sahag Ier, de Mesrob dit aussi Maschtoz, à qui revient le principal honneur de la fixation de l'alphabet national, de son biographe Gorioun dit *Schanscheli* (l'admirable), d'Eznig de Golp (3), de Jean Mantagouni,

(1) Eunape, *Vitae Sophistarum*, éd, Boissonade, pp, 73-93.

(2) Voir le Mémoire de C. F. Neumann *sur la vie et les ouvrages de David, et principalement sur ses traductions de quelques écrits d'Aristote* (Paris. I. R., 1829. — Extr. du *Nouveau Journal asiatique*, pp. 95). – Le texte des ouvrages philosophiques de David a été publié à Venise en 1833.

(3) Evêque de Pakrevant, Eznig a laissé un ouvrage de polémique, la *Ré-*

et de David le philosophe. Ces hommes étaient revêtus de hautes dignités dans leur Eglise naissante, et les historiens qui ont le mieux éclairé les origines de leur peuple portaient des titres épiscopaux. De ce nombre furent Moïse de Khorène, invoqué comme ancienne et suprême autorité dans les annales de son peuple, Elisée, historien d'une lutte héroïque de l'Arménie pour sa foi et son indépendance, et aussi Lazare de Pharbe qui fut leur continuateur.

Mais le Ve siècle nous a transmis une autre catégorie d'écrits qui ont mérité à jamais la reconnaissance d'une nation chrétienne; il fut le siècle des traducteurs qui mirent à son usage, dans sa propre langue, un nombre considérable de livres étrangers qui ont concouru puissamment à son éducation religieuse et scientifique. Aussi on éleva très haut le nom des hommes instruits qui furent réputés les traducteurs des Saintes Ecritures et d'une foule d'ouvrages importants de l'antiquité profane et de la patrologie grecque; ils eurent à leur tête des écrivains habiles, consommés dans l'étude des langues, tels que Mesrop, Isaac le Grand, ainsi que leurs nombreux disciples, qui laissèrent une réputation de savoir et de sainteté : l'Eglise arménienne célèbre annuellement la mémoire des Saints Interprètes.

La Bible entière fut traduite en arménien d'après différents exemplaires du texte grec des Septante, mais retouchée partiellement avec le secours de la version antique des Syriens dite *Peschito* ou simple, bien connue selon toute vraisemblance des Arméniens, à une époque si rapprochée de celle où l'enseignement chrétien avait pénétré chez eux en langue syriaque en même temps qu'en langue grecque. La version arménienne de la

futation des sectes en IV livres (Les païens en général, les Parses ou adorateurs du feu, les philosophes grecs, les Marcionites et les Manichéens). Levaillant de Florival en a donné une version française malheureusement trop littérale pour être partout lucide (Paris, 1853, 1 v. in-8). Le Dr Windischmann en avait élaboré une version latine, restée inédite, mais pressant exactement le sens des doctrines combattues par Eznig.

Bible, achevée dans le grand siècle littéraire, est une œuvre capitale qui a toujours fait autorité par son âge et par le travail approfondi de ses auteurs ; elle est citée jusqu'à nos jours dans les travaux d'exégèse (1). Son texte a une place éminente parmi les monuments classiques.

Quand on eut donné satisfaction à la foi nouvelle, il vint une autre série de traducteurs qui payèrent directement leur tribut au génie hellénique, dont ils reproduisirent les œuvres sacrées et profanes (2). Un vivant témoignage de l'utilité de cette entreprise laborieuse est la Chronique d'Eusèbe Pamphile, dont la version arménienne devait servir de nos jours à compléter les lacunes du texte original : aussi a-t-elle mérité des études approfondies de la part de plusieurs savants depuis Zohrab et J. B. Aucher en Italie (1818) jusqu'à Jules-Henri Petermann en Allemagne (3). On avait aussi traduit l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, les écrits de Philon-le-Juif, ainsi qu'une multitude de discours, homélies et traités de plusieurs pères et docteurs, saint Ignace d'Antioche (4), saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Epiphane, saint Athanase, saint Jean Chrysos-

(1) Voir les principaux écrits servant d'introduction aux livres du N. et de l'A. Testament, par Hug, Herbst, Glaire, Lamy, etc — On a mis en doute si la version des livres deutérocanoniques remonte au même siècle (Neumann, *Versuch.*, pp. 38-39). — Le Dr Jean Zohrab a dirigé l'impression de la belle édition de la Bible faite à Venise en 1805, en 1 vol. gr. in-4, avec collation de nombreux manuscrits. Sur les plus anciennes éditions de la Bible arménienne et de ses principaux livres voir la *Bibliotheca sacra* de Lelong. éd. Masch, t. I, p. 2, p. 169-181.

(2) V. Langlois, *Disc. prélimin* , tome Ier de la *Collection* des historiens, pages XXII-XXV.

(3) *Eusebii Chronicorum libri II*, éd. A. Schoene (Berlin, Weidemann, 1876, 2 volumes) : le professeur Petermann s'est chargé d'une révision de la version latine sur l'arménien : « Armenicam versionem latine factam ad libros manuscriptos recensuit ».

(4) C'est grâce au contrôle d'une version arménienne du Ve siècle que Petermann a pu restituer les textes conservés des Epîtres de St-Ignace, objet de si ardentes controverses en plein XIXe siècle, et du même coup prouver la valeur d'une plus ancienne version syriaque (*S. Ignatii patris apostolici quæ feruntur Epistolae... collatis edd. graecis versionibusque syriaca, armeniaca. latinis, denuo recensuit, etc.* Lipsiae, Vogel, 1849, pp. XVI-565, in-8).

tôme, saint Cyrille, patriarche de Jérusalem (1). Les recherches ont été poussées plus loin de ce côté, parce que de simples fragments d'une version arménienne attestent l'existence d'un texte grec perdu ou bien servent à restituer des passages importants qui font défaut dans l'original conservé (2). Si l'Arménie fut redevable autrefois de sa première culture en partie à des Syriens, elle a rendu également hommage à ces anciens maîtres. On avait imprimé en 1736 la version arménienne d'une vingtaine d'homélies attribuées à saint Jacques de Nisibe, avant d'en retrouver et d'en publier l'original syriaque. Ces homélies, portées au nombre de vingt-trois, ont été restituées à leur véritable auteur, Aphraate, dit le sage Persan, moine et peut-être évêque du IVe siècle, originaire probablement d'un pays situé aux frontières de la Syrie et de la Perse (3). D'autre part, on a édité de très longs ouvrages de saint Ephrem, le diacre d'Edesse, traduits en arménien soit du grec, soit du syriaque, lesquels comprennent des commentaires sur les livres des deux Testaments, et aussi quelques parties de ses homélies et prières (4). C'est un gage de la popularité d'un père de l'Eglise orientale, dont les écrits inédits sont recherchés avec tant d'émulation dans les sources de la littérature sy-

(1) En 1825, Mgr Soukias Somal avait publié une première revue fort importante de cette classe de travaux : *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotti in Armeno* (Venezia, pp. 46 in-8). Les *Catacheses* de Saint Cyrille ont paru en arménien, à Vienne en 1831.

(2) M. l'abbé Paulin Martin a rendu un éminent service en publiant des fragments de ce genre, en arménien et en syriaque, au tome IV des *Analecta sacra* de S. Em. le cardinal Pitra, faisant suite au *Spicilegium Solesmense* (*Patres antenicaeni orientales* — Parisiis, 1883, vol. in-4. pp. XXXIV-518). — On y lit les noms des Pères de Nicée tour à tour dans leur orthographe syriaque et arménienne. — Les éditeurs ont recou u à l'imprimerie nationale par la reproduction des textes orientaux.

(3) Après l'orientaliste anglais, M. Wright, qui a mis au jour le texte de ces homélies d'après les Mss. de Londres, M. le Dr J. Forget leur a consacré un examen critique qui en fait mieux connaître le contenu : *De vita et scriptis Aphraatis Sapientis Persae dissertatio historico-theologica* (Lovanii, 1882, XIV-377 pp., in-8. p. 148, pp 157-160, p. 177).

(4) Les écrits de St-Ephrem conservés en arménien ne forment pas moins de quatre volumes gr. in-8 imprimés à Venise en 1836-1837.

riaque (1). Ce serait une digression fort déplacée ici qu'une revue complète des textes déjà publiés en arménien pour restituer ou contrôler différentes œuvres de l'antiquité chrétienne : disons seulement qu'il reste aux érudits l'espoir de nouvelles et précieuses découvertes dans les bibliothèques monastiques qui n'ont pas été complètement explorées. Celle du fameux monastère d'Echmiadzin a déjà livré une partie de ses trésors; après Brosset (1840), le P. Chakatounoff a donné un aperçu détaillé de sa collection de manuscrits (*Description d'Echmiadzin*, en 2 volumes).

L'âge d'or des lettres arméniennes fit place à un espace de quatre siècles (du VIe au IXe), qui est marqué par un grand affaissement intellectuel et par une sorte de stérilité littéraire. Des catastrophes politiques qui se succédaient sans trève en donnent la raison. Mais il faut s'en prendre aussi à l'esprit de schisme qui a fait de grands ravages dans les deux clergés, régulier et séculier, de l'Arménie après les conciles œcuméniques du Ve siècle. C'est dans la partie orientale de la Syrie que le nestorianisme avait établi son empire, et c'est là où ont survécu ses derniers adeptes jusqu'aux temps modernes. Mais une autre hérésie contemporaine, le monophysisme, condamné par le concile de Chalcédoine l'an 451, pénétra parmi les Arméniens en même temps que parmi les Syriens et les Coptes ; les écoles d'Edesse contribuèrent à implanter dans une partie de l'Orient l'erreur d'Eutychès, et la subtilité que l'on porta dans les controverses théologiques donna le change à beaucoup d'esprits sur l'atteinte portée par les novateurs à la vraie doctrine sur les deux natures en Jésus-Christ. L'opposition opiniâtre à une décision dogmatique perpétua un déchirement qui causa un irréparable dommage à l'église et à la nationalité arménienne. Trop souvent les chefs de cette Église ont rompu toute relation avec les patriarches de Con-

(1) Monseigneur Th. J. Lamy, professeur à Louvain, a donné en 1882 le premier volume d'une série d'hymnes et d'homélies qui formeront un supplément important aux œuvres comprises dans l'édition romaine.

stantinople ; d'autres fois, ils ont repoussé aveuglément toute union avec le siège pontifical de Rome. Plus d'un patriarche ou *Catholicos* d'Arménie a tenté, il est vrai, de rétablir les liens de subordination et de hiérarchie spirituelle en s'y soumettant lui-même. Mais des causes nombreuses se sont opposées au retour de la nation dans les voies de l'orthodoxie. Les patriarches ont souvent fondé sur l'ancienneté et l'indépendance de leur siège tout refus de négociations et de compromis ; ils ont, dans ces questions de primauté, trouvé de l'appui dans les prétentions de leur clergé et dans l'orgueil national des maisons princières. Des préjugés haineux s'étaient accrédités d'autant plus vite, que les sièges métropolitains d'Orient et d'Occident étaient plus éloignés, et renouaient plus difficilement des rapports suivis. Quand il s'agissait de discussions nouvelles, l'ignorance favorisait l'esprit d'intrigue, et, il y a lieu de le croire, les querelles issues de l'Eutychianisme ont été plus compliquées et sont devenues plus inextricables, d'époque en époque, rien que par l'abus des termes ; telle fut par exemple une confusion presque permanente des mots de ***nature*** et de ***personne*** qui variaient d'acception d'un idiôme à l'autre, mais qui servaient à justifier dans plus d'une école des assertions hérétiques. Ce sont là les raisons principales de la séparation séculaire de plusieurs chrétientés. Il ne nous appartient pas de résumer ici toutes les phases de ces polémiques incessantes et ardues qui ont leur haute importance dans l'histoire générale de l'Église ; mais il est nécessaire d'en faire connaître l'origine et les premières péripéties, pour juger quelles souffrances en ont résulté pour des chrétientés d'institution apostolique, condamnées à un isolement fatal.

Comment révoquer en doute la bonne foi d'une multitude d'âmes, qui se faisaient illusion sur l'erreur qu'elles professaient sans s'en rendre compte, dissimulée qu'elle restait à leurs yeux par les arguties ou les violences de la controverse ? Toujours est-il que le schisme s'est aggravé en Arménie dans des circon-

stances analogues à celles du schisme de Photius qui entraînera fort rapidement l'entière séparation de l'Église grecque. Un fait secondaire en apparence le fait comprendre. Se trouvant isolée des grands États de la chrétienté, l'Arménie revendiqua au VIe siècle une sorte d'indépendance en adoptant une ère nationale qui la séparait de la majorité des peuples, adhérant alors à l'ère chrétienne. Le patriarche Moïse II, d'Elivart (qui régna de 551 à 594), mit en discussion la réforme du calendrier, l'an 552, au synode de Tovin ou Twin, dans la province d'Ararat, et fit adopter le 11 juillet de cette année comme point de départ de la chronologie des Arméniens. L'érudition a débrouillé fort laborieusement, et avec plus ou moins de succès, les opinions contradictoires recueillies dans les sources (1) ; la solution pratique consiste à déduire 551 ans d'une date de l'ère vulgaire pour fixer l'année arménienne dans l'histoire des temps modernes.

Pour bien juger l'aveuglement qui entraîna et maintint dans le schisme la majeure partie de la nation arménienne, on ne perdrait pas de vue la défiance que lui inspirait la politique d'un empire chrétien, Byzance, qui voulait la traiter en maître et qui renouvelait sans cesse des usurpations sur son territoire. Il est bien des fois arrivé que des princes et des patriarches arméniens, pour obtenir la sécurité et la vie les ont achetées à prix d'argent soit des conquérants arabes, soit des gouverneurs musulmans. Après avoir cédé à la force ouverte, ils ne se tournaient pas avec une vraie confiance vers les royaumes chrétiens qui adhéraient au christianisme orthodoxe, affermi par les décrets et les définitions des grands conciles : d'ailleurs, les forces de ces grands États furent souvent paralysées, à l'heure de l'action, par des nécessités de leur politique particulière, ou bien par des intérêts dynastiques.

(1) Ideler, *Technische Chronologie*, B. II, 438-444. — Dulaurier, *Recherches sur la chronologie arménienne technique et historique* (Paris, 1859. 1 vol. gr. in-4) : ouvrage qui fait connaître d'après les témoignages indigènes les bases de la grande ère nationale, les difficultés et les controverses qui ont surgi parmi les Arméniens relativement au calcul du temps.

Toutefois, qu'on se représente, pour être dans le vrai, la masse des fidèles dans les provinces arméniennes comme attachée profondément aux croyances fondamentales du symbole chrétien. Elle fit fort souvent une résistance acharnée aux tentatives d'apostasie appuyées sur les menaces et la violence : aux époques les plus malheureuses, la chrétienté d'Arménie eut des fidèles et des prêtres martyrs de leur foi. Dans la multitude, il y eut toujours des esprits soumis et pieux, vivant dans l'ignorance des controverses, et persistant entre les frontières de leur canton ou entre les murailles de leur cloître dans les obligations traditionnelles de la vie religieuse. Il y eut toujours des asiles ouverts à la prière, à la contemplation et aux pratiques d'ascétisme qui étaient en honneur dans une Église qui fut attachée dès l'origine à l'ancienne discipline et à la stricte observance des jeûnes les plus rigoureux. Une telle situation de la masse des populations arméniennes doit être jugée à l'aide de ces considérations accessoires pour qu'on apprécie mieux les conditions et les difficultés de la culture littéraire qui ne s'éteignit jamais entièrement : du moins relève-t-on, dans chaque siècle, quelques noms d'hommes d'un esprit orné, ayant mérité le surnom de *Kertogh*, savant, lettré, à la fois grammairien et poète.

Les anciens auteurs d'hymnes ecclésiastiques eurent des imitateurs, qui enrichirent de quelques pièces le recueil du Charagan, mis en ordre sous l'autorité du patriarche Nersès III. D'époque en époque virent le jour des homélies qui furent jugées dignes d'être copiées et conservées comme des modèles d'éloquence religieuse. L'œuvre des traductions se continua également dans les courts intervalles de trève et de sécurité : plusieurs écrits de patrologie grecque vinrent alors augmenter le trésor de la littérature théologique.

Dès le IXe siècle on amassa par un travail incessant les documents de diverses dates constituant la vaste collection d'hagiographie qui appartient en propre aux Arméniens et qui, sous le

titre d'*Aïsmavourkh*, embrasse toute l'année ecclésiastique. Dans les mêmes circonstances, la nation ne manqua presque jamais d'annalistes. Les chroniques, dont plusieurs remontaient jusqu'aux origines du monde d'après la Bible, furent l'œuvre d'hommes laborieux qui, dans la solitude des cloîtres, ont mis un soin minutieux à l'enchaînement chronologique des évènements. Ils relatent d'ordinaire avec une grande précision les faits d'histoire nationale qu'on chercherait vainement dans d'autres sources. Il suffit de savoir que la plupart de ces historiographes, vivant dans l'enceinte de leur monastère, ont adopté les opinions propagées dans ce milieu sur les doctrines et les questions religieuses ; on relève donc sans trop de surprise leur désignation souvent injurieuse des partisans du concile de Chalcédoine, leur dénigrement des Grecs et des Latins qualifiés de Chalcédoniens. Mais, jusque dans ces temps malheureux, brillent quelques noms d'historiens tels que Moïse de Galkantou, le catholicos Jean VI, Thomas Ardzérouni, Étienne ou Stephanos Açoghig, Arisdaguès de Lastiverd, etc. Tous ces auteurs retracent des événements désastreux qui se sont succédé à courte distance ; mais, tout en les déplorant avec amertume. ils expriment l'espoir invincible du réveil de l'indépendance qui était dans le cœur de leurs contemporains.

Au milieu de continuelles perturbations, l'Arménie peut revendiquer deux écrivains vraiment distingués, Grégoire de Nareg, et Grégoire Magistros. Le premier, honoré comme un saint, a vécu dans le cloître de Nareg jusqu'à sa mort vers l'an 1003 : on le compte parmi les pères de l'Eglise arménienne, et, quoiqu'il n'ait pas écrit en vers, parmi les maîtres de la poésie sacrée. Sa prose est solennelle et hardie comme le verset biblique. Il s'est élevé très haut dans son commentaire sur le Cantique des Cantiques, qui nous est vanté comme un modèle de pureté et d'élégance, sous le rapport de la forme. Il a donné le fruit de ses profondes méditations dans une suite d'Élégies sacrées qui sont de

sublimes prières, mais dont le sens mystique a exercé la sagacité de plus d'un interprète. Le second, Grégoire dit *Magistros* ou le Maître, fut un polygraphe apte à de grands emplois; ayant fait de vains efforts pour défendre l'indépendance du royaume des Bagratides, il remplit la charge de gouverneur grec ou duc de la Mésopotamie jusqu'en 1058. Il montra la plus grande érudition dans des écrits variés en prose et en vers, en particulier dans un recueil de lettres sur toute espèce de sujets (1). Une seconde fois l'hellénisme exerça une action marquée sur le génie de la langue arménienne : Grégoire Magistros, qui avait été forcé de se réfugier à Constantinople, subit l'influence étrangère dans son style qui a contracté de ce chef un peu de lourdeur et d'obscurité. Mais ce fut aussi l'époque où l'œuvre des versions du grec en arménien reprit faveur; elle eut de l'attrait pour Grégoire lui-même : on citerait deux dialogues de Platon parmi les écrits classiques qui furent alors soigneusement traduits.

§ IV. — RENAISSANCE LITTÉRAIRE AU TEMPS DES CROISADES.

Une seconde période dans l'histoire de la littérature arménienne est renfermée dans l'espace de six à sept cents ans, du XIIe au XVIIIe siècle. Elle est ouverte par une époque d'activité littéraire dans laquelle la correction du langage et le bon goût semblent avoir repris tout à coup leur empire. Les écrivains nationaux ont été animés d'un zèle religieux et patriotique quand, au deuxième siècle des croisades, l'Arménie fut en contact à ses frontières avec des princes occidentaux : les Latins avaient contribué à l'érection d'un royaume dont la dynastie était de souche

(1) V. Langlois, l'auteur d'un mémoire sur *la vie et les écrits de Grégoire Magistros* (*Journal asiatique*, VIe série, t. XIII, Janvier, 1869), a fait un inventaire détaillé de ces 83 lettres divisées en trois catégories : dogmatiques, philosophiques et familières, d'après la copie d'un ms. d'Echmiadzin.

arménienne, celle des Roupéniens. Il y eut un arrêt momentané dans les aggressions des armées musulmanes, qui finiront par envahir et détruire les derniers refuges des défenseurs du nom chrétien.

Suivant la constitution des États arméniens, les études avaient partout leur foyer dans les vieux monastères, où était le dépôt le plus considérable des manuscrits; dans la grande Arménie florissaient les cloîtres de Sanahin, Halpat, Kadig, Kandzasar: de nouveaux cloîtres furent fondés en Cilicie, comme ceux de Garmirvankh et de Sevlearn. Sans la liberté assurée dans ces asiles de la science, on n'expliquerait pas la continuation des travaux de théologie et d'histoire, qui marquent la fin du moyen âge. On jugerait de la multiplicité des études simultanément recommandées en voyant dans les écrits de Jean d'Erzinga (1271-1326) des branches fort différentes de l'érudition sacrée et profane : exégèse, discipline, grammaire, critique, astronomie. Sous le rapport du style, il serait compté parmi les derniers écrivains classiques.

Au moins nous est-il permis dans un aussi rapide aperçu de relever les noms de deux prélats arméniens du nom de Nersès, qui sont d'illustres écrivains. Le premier qui succéda à son frère Grégoire III, et qui fut Catholicos de 1166 à 1172 sous le nom de Nersès IV, habita ordinairement un château fort, dit Rom-Klagh (ou forteresse des Romains) : ce qui lui a fait donner le surnom de *Klaïetzi*. Mais son surnom le plus usité, *Schnorhali* ou le « Gracieux », est une épithète qui rendait hommage à la grâce et à l'élégance de son style : il fut en effet un des pères les plus éloquents de son Eglise. L'orateur l'emportait sur le poète; cependant il est une infinité de sujets qu'il a exposés en vers, pour répandre l'enseignement chrétien sous cette autre forme. Il a pris rang parmi les auteurs les plus estimés de l'hymnologie, comme on en jugera par les pièces que nous avons extraites du répertoire des chants liturgiques et qui procèdent par stances soumises aux lois de la nouvelle versification.

Un autre prélat, qui fut également célèbre comme écrivain, est Nersès de Lampron, archevêque de Tarse en Cilicie, mort en 1198 (1). Le morceau d'éloquence qu'on range parmi les chefs-d'œuvre est un discours synodal prononcé en 1179, devant le clergé d'Arménie rassemblé à Rom-Clagh, pour recommander l'union religieuse entre les Arméniens et les Grecs. Il mérita aussi un grand respect par son érudition ; il avait commenté les petits Prophètes, et donné une explication complète de la liturgie arménienne, qu'on n'a encore traduite dans aucune langue européenne (2). Des prières, des hymnes liturgiques et des lettres avaient donné des preuves de sa haute piété et de son esprit de conciliation.

Les anciens annalistes ont, vers la même époque, trouvé des émules dans Mathieu d'Edesse, qui a consigné dans sa relation beaucoup de particularités intéressantes sur la première Croisade, et aussi dans Samuel d'Ani, qui a conduit jusqu'à l'an 1179 sa Chronique ou histoire universelle. Immédiatement après eux, ont fleuri Jean Vanagan, Kirakos ou Cyriaque de Kandzag et Malachie le Moine, qui ont relaté les invasions successives des Mongols dans l'Asie antérieure, ainsi que Vartan dit le Grand, dont le livre justifie le mieux le titre d'histoire universelle. Au XVe siècle, Thomas de Medzoph a raconté les guerres de Tamerlan et de Schahrokh dans les pays arméniens ; au XVIIe, Arhakel de Tauriz a fait un tableau abrégé de l'histoire contemporaine. On trouve après lui des chroniqueurs ou des abréviateurs tombés à un rang tout à fait inférieur ; ils sont descendus à la rédaction de petits traités qui méritent à peine d'être mentionnés comme des sources d'histoire locale, tandis que s'accomplissait une dispersion incessante de la race arménienne à travers l'Asie et l'Europe. Le secours de l'imprimerie lui fut assuré dans plusieurs

(1) *Vies des Saints*, t. V, 1812, pp. 344-353.
(2) *Institution de l'Eglise et explication du mystère de la Messe* (en arm.), Venise, 1847, 1 vol. in-8, p. 557.

localités pour la culture méthodique de sa langue et pour la conservation de ses écrivains de tout âge. Grâce au zèle de quelques vartabieds, Rome, Paris, Marseille, Amsterdam ont, dès le XVIIe siècle, mis au jour des éditions arméniennes d'une exécution belle et correcte. Les presses mises çà et là au service des Arméniens ont préludé à de plus grandes entreprises qui seront dirigées par des hommes de leur nation, capables de sauver les débris de l'ancienne littérature, et d'en tirer des moyens de rénovation intellectuelle.

§ V. — NOUVEAUX CENTRES D'ÉTUDES ARMÉNIENNES DANS LES SIÈCLES MODERNES.

La troisième période de la littérature arménienne est inaugurée au XVIIIe siècle par l'érection d'une congrégation savante de moines arméniens, établie à Venise par Mékhitar, mais recrutée incessamment parmi les populations qui, dans le Levant et dans d'autres pays de l'Asie, demeurent attachées à leur langue et à leurs usages, comme signes indélébiles de leur nationalité. Dès le siècle passé, la congrégation des Mékhitaristes s'est partagée entre Venise, où elle a obtenu la propriété d'une île en face du Lido, et d'autre part les villes de Trieste et de Vienne en Autriche; sans énumérer tous les hommes instruits, quelques-uns justement célèbres, qui lui ont appartenu, nous avons le droit d'affirmer, que c'est le monastère arménien de Venise qui est devenu et qui est resté jusqu'aujourd'hui le centre principal de l'enseignement et des études ayant jeté le plus d'éclat sur les lettres arméniennes. Grâce à la valeur et au nombre des volumes publiés à Saint-Lazare, la connaissance des œuvres arméniennes, anciennes et modernes, non seulement a servi d'aliment à l'éducation scientifique de la même race sur tous les points du monde où elle s'est réfugiée; mais encore elle a initié les écoles européennes à une langue et à une littérature qui ont une valeur incontestable

dans les études comparées d'histoire et de linguistique aujourd'hui en progrès.

Il n'est plus besoin aujourd'hui de raconter en détail la naissance de l'association de moines arméniens qui a fleuri à Venise, dans la petite île de Saint-Lazare, depuis un siècle et demi. La vie et les travaux de son fondateur, Mékhitar de Sébaste, qui en fut le premier abbé, ont été retracés, pour ainsi dire, dans toutes les langues. De nos jours, plus d'un voyageur, après avoir reçu l'hospitalité et accepté les bons offices des disciples de Mékhitar, a donné au public de son pays une relation sur l'établissement des Mékhitaristes. Telles sont les monographies publiées en signe de leur reconnaissance personnelle par Eugène Boré, Le Vaillant de Florival, Victor Langlois. De ce nombre aussi les articles publiés à leur retour en Allemagne par des philologues qui avaient séjourné à Venise pour être initiés à la langue arménienne, et dont les noms reviendront plus loin.

La notoriété n'a pas manqué aux nombreuses publications sorties des presses de Saint-Lazare : on a loué leur belle exécution typographique, dont des spécimens ont figuré aux expositions universelles de Paris et de Londres. Les PP. Mékhitaristes qui se sont succédé de nos jours dans la direction de l'Institut ont rivalisé de zèle pour soutenir la réputation de leurs devanciers. Ils peuvent montrer avec orgueil le grand Trésor de la langue arménienne (1), où se sont accumulés les fruits du labeur de toute une génération de savants maîtres, connus d'ailleurs comme d'habiles écrivains, parmi lesquels les Pères Gabriel Avédikhian, Katchadour Sourmélian et Mguerditch Avkérian (Jean-Baptiste Aucher) : la richesse des citations empruntées aux auteurs classiques de leur littérature, ainsi qu'à des écrivains secondaires, compris dans un précieux index, donne une haute valeur à ce répertoire qui a paru sous les auspices de l'Académie

(1) *Nouveau dictionnaire de la langue arménienne*, Venise, 1836-1837, 2 vol. grand in-4, d'environ onze cents pages chacun.

arménienne de Saint-Lazare. Cette savante association a recruté de nouveaux membres qui ont déployé de grandes aptitudes scientifiques et littéraires. Les poésies dues à la plume de membres anciens et nouveaux de la congrégation forment un recueil de trois volumes in-4 (1852). L. P. Léon Alishan a brillé par son érudition dans divers écrits, et dans la première publication de plusieurs auteurs inédits. Le P. Arsène Bagratouni, qui a rédigé le plus complet des traités de grammaire arménienne, a fait œuvre de poète en célébrant, dans une épopée en vingt chants, HAÏGH, le premier chef de la nation arménienne. Naguère, le P. Thomadjan avait traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* en vers arméniens : peu après Mgr Edouard Hurmuz donnait une traduction versifiée de l'*Enéide* de Virgile dont le P. Arsène avait traduit les *Géorgiques*. Qu'on juge par ces exemples des efforts faits à différentes reprises par des écrivains exercés pour répandre dans tous les cercles de leurs compatriotes la connaissance des productions vraiment célèbres dans les anciennes littératures classiques ainsi que dans les littératures modernes.

Une publication périodique sous le titre de *Polyhistor* (*Pazmavéb*) paraît chaque année pour vulgariser les études historiques et littéraires, les sciences sociales, économiques, physiques et naturelles : elle est distribuée en livraisons ornées de gravures sur bois, intercalées dans le texte. C'est sous cette forme que les PP. Mékhitaristes répandent dans les familles arméniennes, si loin qu'elles soient dispersées, les nouvelles scientifiques et le résumé des découvertes modernes (1).

Dans un article très étendu de M. Dulaurier, la *Société arménienne au* XIXe *siècle*, sa situation politique, religieuse et littéraire, on peut se faire une juste idée de l'activité intellectuelle qui subsiste dans les principaux centres de population armé-

(1) Une entreprise similaire, sous le titre d'*Europa*, est poursuivie avec la même persévérance par l'autre branche de la même congrégation, qui a son siège en Autriche et dont nous allons parler.

nienne en Autriche, en Russie et en Turquie (1). Les écoles se sont multipliées partout, et les journaux et les revues ont trouvé des patrons généreux : la statistique devrait être refaite tous les dix ans pour représenter le travail opiniâtre qui est poursuivi là même où les moyens de publicité ne peuvent être que fort restreints. Une bibliographie arménienne ne serait pas d'une exécution facile, même au prix de longues investigations, comme on peut en juger d'après l'essai fort estimable, mais incomplet, qu'a fait le Dr J. Th. Zenker dans la seconde partie de sa *Bibliotheca orientalis*, manuel de bibliographie orientale (2). On a reconnu l'aptitude particulière des Arméniens à parler et à écrire en plusieurs langues : nés polyglottes, ils ont plus d'une fois traduit des textes de leurs auteurs, par exemple en anglais et en français, et pris part à une correspondance suivie dans des recueils internationaux.

L'établissement des Mékhitaristes à Vienne a aussi des titres à la reconnaissance publique à cause de son influence religieuse et littéraire. Il a mis au jour une série de livres arméniens, utiles et sérieux, parmi lesquels quelques-uns sont des travaux de saine érudition. Eugène Boré a visité en 1837 cet institut, au début de son voyage parmi les populations arméniennes de l'Asie, et il en a vanté la bonne organisation (3). Il l'a trouvé sous la conduite d'un prélat fort distingué, promoteur de fortes études : Mgr Aristacès Azaria, archevêque de Césarée. Hommage a été rendu par l'historiographe impérial, Frédéric Hurter (4), à l'abbé

(1) *Revue des Deux-Mondes* (t. VI, seconde série), 15 avril 1854, pp. 209-265.

(2) Leipzig, Engelmann, 1861 *Littérature de l'Orient chrétien*, pp. 124 et suiv,, pp. 141 et suiv., p. 167; écrivains arméniens, pp. 185-212; traductions en arménien, pp. 213-219.

(3) *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, tome Ier, Paris, 1840.

(4) *Aus dem Leben des hochwürdigsten Herrn Aristaces Azaria*, u. s. w. (Wien, Mekhitarische Buchhandlung, 1855, p. VIII-152). — J'ai résumé cette biographie dans la *Revue catholique* de Louvain, octobre-novembre 1858.

général des Mékhitaristes de Vienne, dont il a parfaitement retracé l'ascendant et les travaux. Son activité s'étendait de l'organisation des cours à la publication de nombreux écrits en diverses langues. Elle dotait les écoles de sa nation, aussi bien de livres scientifiques que de traités de théologie et de piété. Elle suffisait en même temps à un prosélytisme infatigable au profit des Arméniens qui avaient besoin d'être éclairés pour rester dans les liens de l'obéissance à l'Église romaine. Aristacès usa de son crédit auprès de la Cour apostolique pour arrêter dans l'empire turc, surtout à Constantinople, les persécutions acharnées qui avaient atteint principalement les Arméniens unis, et il fit à Rome plus d'un voyage pour prévenir les suites de toute scission parmi ses coréligionnaires. L'histoire et la linguistique furent en honneur sous sa longue administration ; les travaux de ses coopérateurs se portèrent à la fois sur l'histoire d'Arménie et sur celle de l'Église (1) ; d'autres composèrent des écrits théoriques et pratiques sur la grammaire et la lexicographie ; et, dans plus d'un livre, ils mirent l'arménien en rapport avec le turc et avec les idiômes de l'Europe moderne les plus répandus dans le Levant.

Nous ne pourrions omettre, dans cette revue du mouvement intellectuel de la nation arménienne, la fondation du Collège Samuel Mourad qui a, depuis 1846, son siège (rue Monsieur) à Paris (2) ; elle repose sur la libéralité d'un riche Arménien, négociant à Madras, qui a légué deux millions à cet effet. Des maîtres sortis de l'institut de Venise, envers lesquels le fondateur voulut se montrer reconnaissant, ont été appelés à la direction de cette école où de nombreux élèves, appartenant à des familles armé-

(1) Ainsi le P. Paul Hunanian a-t-il rédigé en arménien une histoire des conciles œcuméniques de l'Orient (Vienne, 1847, 1 vol. gr. in-8).

(2) M. de Lamartine a prononcé un discours le jour de l'inauguration, et plus d'une fois des hommes considérables, faisant autorité dans l'enseignement, sont venus présider à la distribution des prix. — En juin 1857, le Père Théodore Sarkis a écrit en arménien l'*Histoire* du collège Mourad qui avait subi quelques crises peu après son érection (Paris, Walder, volume in-8).

niennes de l'Orient, puisent une instruction variée (1). Entre les directeurs du collège Mourad, le P. Léon Alishan mérite une mention pour son zèle et pour sa vaste érudition.

Les dernières révolutions qui ont bouleversé l'Italie ont atteint l'antique institution de la Propagande, où de jeunes Arméniens recevaient naguère une éducation sacerdotale avec les représentants de tant de nations étrangères. Les biens de la Propagande ayant été mis en vente par le nouveau gouvernement, le pontife régnant, S. S. Léon XIII a décrété en mars 1883 l'ouverture d'un nouveau collège arménien à Rome.

Il faut le dire en l'honneur de toutes les fractions de la nation arménienne : en tout pays, elles se sont préoccupées des progrès de l'instruction, et il s'est rencontré partout des hommes fort riches qui les ont provoqués. Non seulement ils ont fondé des écoles sous la direction de vartabieds, maîtres versés dans la connaissance de leur langue nationale ; mais encore ils ont mis des presses à leur disposition et encouragé la publication de nouveaux livres.

En première ligne, on citerait l'Institut fondé à Moscou par la noble famille des Lazareff, sous le patronage de l'Empereur de toutes les Russies, et qui est à la fois une école et une académie : de la sorte, Moscou est devenu un des foyers de culture où l'on met en valeur les anciens monuments littéraires qui sont le patrimoine de tous les Arméniens.

Magnifiquement doté, l'Institut de Moscou, situé au centre de la vieille capitale, dans la rue dite des Arméniens, est soumis à une surveillance qui permet d'assurer les progrès de la science et en même temps de pourvoir aux nécessités d'une solide éducation. Il possède une imprimerie qui a servi à la publication non seulement des livres classiques, destinés aux écoles, mais aussi des éditions arméniennes d'anciens auteurs, en particulier d'his-

(1) L'avocat Pradier-Foderé y a professé un cours de droit public et d'économie politique (*Précis*, publié chez Marescq, Paris, 1859, in-12).

toriens célèbres, publiées avec le plus grand soin par de savants maîtres, tels que M. Mguerditch Emin (Jean-Baptiste Emine) dont le nom est inscrit sur tant de précieux volumes. C'est des mêmes presses qu'est sortie la belle relation écrite en arménien par un fonctionnaire de la famille Mser, et qui comprend la vie et les œuvres des nobles comtes de la maison des Lazares, originaire de l'Arménie, mais jouissant de la faveur des Czars depuis son arrivée en Russie (1). L'histoire et les statuts de l'établissement national concédé avec ses privilèges aux exigences de la population arménienne dans le grand empire ont été retracés succinctement dans un volume traduit du russe et de l'arménien en français (2).

D'après cette revue des faits, on est convaincu à l'instant que les questions religieuses et politiques, aujourd'hui agitées dans le monde, atteignent par contrecoup les débris de la nation arménienne qui n'a plus malheureusement qu'une liberté d'emprunt. Ainsi doit-on juger les difficultés réelles qui entravent en plus d'un pays le mouvement intellectuel auquel elle semblait destinée (3).

(1) *Mémorial de la vie et des œuvres des grands princes de la maison de Lazare*, Moscou, 1856, 3 parties gr. in-8 (en arménien), avec portraits lithographiés des membres de la maison des Lazareff qui, depuis plus d'un siècle, se sont distingués au service de la Russie et qui ont concouru à la prospérité de l'Institut de Moscou, fondé par leurs ascendants.

(2) *L'Institut Lazareff des langues orientales* fondé à Moscou par la famille des Lazareff. Paris, Franck, 1856, 83 pp. in-8.

(3) En Russie, comme dans l'empire ottoman, la masse des sujets arméniens relève de l'Eglise qui se qualifie de Grégorienne, pour revendiquer une antique origine remontant au siècle de Grégoire l'Illuminateur, et qui, engagée dans les liens du schisme, vit séparée de l'Eglise universelle. C'est dans ces conditions qu'elle jouit d'une protection officielle là où l'Eglise grecque orthodoxe est dominante et constitue une religion d'Etat. Seulement elle est l'objet d'une surveillance fort stricte qui lui interdit tout prosélytisme et limite ses libertés. Il n'en est pas de même pour les communautés de race arménienne, qui acceptent la juridiction du Pontife romain et qui se composent d'Uniates ou Arméniens unis à Rome. Quelle que soit leur infériorité politique, ils n'en exercent pas moins une très haute influence dans le mouvement intellectuel qui se propage par les livres et les écoles. De fait, les Arméniens de communion catholique sont en minorité, et ils n'ont pas en Orient la protection directe de grands empires ; mais ils représentent la véritable et pure orthodoxie, tandis que l'erreur des monophysites, qui a pris consistance par des

§ VI. — Les arménistes européens.

Sans doute, l'arménien n'est jamais tombé à l'état de langue morte ; il est écrit et parlé jusqu'aujourd'hui avec une correction et une élégance soutenues par des hommes instruits d'origine arménienne. Mais il n'est pas moins curieux de reconnaître comment l'arménien a, depuis trois siècles, revendiqué une place en Europe parmi les langues savantes. Guillaume Postel en donnait un *spécimen* dans son recueil d'*Alphabeta* (1543). Déjà au XVIIe siècle, la Propagande de Rome imprimait des textes arméniens, au service de la liturgie ou de la controverse, et la société typographique, formée à Paris sous les auspices du cardinal de Richelieu, avait fourni un corps de caractères arméniens à l'habile typographe, Antoine Vitré, qui dirigea l'impression de la Polyglotte royale : ainsi parurent le *Dictionarium armeno-latinum* de François Rivola (1633, 406 pp. in-4°) et la *Doctrina christiana* (1634).

Un siècle plus tard, un Lorrain qui avait été missionnaire en Orient, le P. Villotte, publia des traités de religion composés par lui en arménien, et préluda aux travaux de lexicographie par un dictionnaire latin et arménien complet pour l'époque et

disputes de mots, ne se maintient que sous l'empire de préjugés nationaux et sert plutôt de prétexte au schisme. Le siège patriarcal d'Echmiadzin ne possède pas de véritable indépendance doctrinale et disciplinaire ; et il n'exerce, sous la surveillance du Saint-synode de Pétersbourg, qu'une autorité limitée sur les diocèses et les communautés qui relèvent de lui. C'est cependant à ce siège que sont censés obéir tous les Arméniens grégoriens de l'empire russe, selon les vues du czar qui tolère et protège leur communion. Les statuts d'une Académie ecclésiastique, érigée par un ukase du 1er novembre 1874 dans l'antique couvent d'Echmiadzin, exigent l'enseignement du catéchisme d'après le dogme et l'histoire de l'Eglise arménienne. Cette Académie reçoit comme élèves des jeunes gens de la foi arméno-grégorienne de toutes les conditions, sujets russes et étrangers. C'est assez de ces quelques lignes pour faire comprendre l'appui prépondérant que la Russie entend donner en Orient aux Arméniens dissidents ; sans peine, elle étend ce protectorat d'Echmiadzin aux sanctuaires de Jérusalem et aux établissements de Terre-Sainte, à cause de son influence toujours plus grande dans les affaires orientales.

riche en définitions scientifiques (Rome, 1713, in-fol.). Vers le même temps, un Allemand, Joachim Schrœder, aidé des conseils d'un évêque arménien qu'il avait rencontré en Hollande, rassembla des notions assez précises pour la rédaction d'une grammaire complète qui fut imprimée à Amsterdam (1). En 1736 les frères Whiston faisaient imprimer à Londres une belle édition de l'histoire de Moïse de Khorène avec version latine. Mathurin Veyssière La Croze leur a fourni quelques observations critiques; mais il n'a pu mettre en œuvre lui-même les matériaux qu'il avait amassés à Berlin dans le même champ de l'érudition orientaliste, comme en fait foi son *Thesaurus epistolicus* : un lexique arménien écrit de sa main est conservé à Cassel. L'étude des manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, que l'abbé Sévin avait rapportés de l'Orient en 1730, fut poussée fort loin par deux prêtres français : Guillaume de Villefroy qui en dressa le catalogue et qui s'essaya dans la version de morceaux remarquables de cette collection (2), et Pierre-Simon Lourdet qui tira de ses lectures, ainsi que de ses recherches poursuivies laborieusement à Venise, la matière d'un grand dictionnaire arménien-latin resté inédit (3). Au commencement de ce siècle, quand on réorganisa à Paris l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes créée par la Convention, une chaire spéciale fut réservée à l'arménien; le premier titulaire fut un Arménien originaire d'Edesse, Jacques Chahan de Cirbied, qui fit honneur à cette nomi-

(1) *Thesaurus linguae armenicae antiquae et hodiernae*, Amstelodami, 1711, pp. 410 sans les index, petit in-4.

(2) *Catalogus manuscript. Bibliothecae Regiae*, t. I, 1739, in-fol. pp. 76-99. — Voir plus loin les extraits du Charagan, — Canon de S. Jean-Baptiste, — que nous reproduisons avec quelques annotations. — Guill. de Villefroy, né à Paris en 1690, nommé abbé de Blasimont par le chancelier d'Aguesseau, et promu en 1752 à la chaire de langue hébraïque du Collège de France, mourut en 1777. V. le *Mémoire* de Goujet sur le Collège Royal, t. I, p. 382-84.

(3) Le savant Et. Quatremère a inséré une notice sur les travaux de l'abbé Lourdet dans les *Annales de philos. chrét.*, n° 109 (tome XIX, nouv. série, 1839) ; il y a montré ce qu'avaient été les travaux de lexicographie arménienne jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

nation par divers écrits. Elle fut conférée ensuite (1830) à M. Le Vaillant de Florival, qui publia à Venise en 1841 le texte de Moïse de Khorène avec traduction française (2 volumes in-8°); puis, par décret du 17 février 1862, elle passa aux mains de M. Edouard Dulaurier, orientaliste sagace et laborieux (mort le 21 décembre 1881), qui consacra la seconde partie de sa carrière à l'exploration des sources de la littérature et en particulier de l'historiographie arménienne. Les publications fort nombreuses de M. Dulaurier ont justifié l'appel qui lui fut fait (1). Le professeur qui vient d'hériter de son cours, M. A. Carrière, a déjà pourvu à l'impression d'une de ses œuvres posthumes, la Ire partie de l'*Histoire universelle* d'Etienne Açoghig, traduite et annotée (Paris, 1883, gr. in-8°). Il a lui même publié et traduit les *Inscriptions du reliquaire arménien de la collection Basilewski* (2), et fidèlement relevé les services de ceux qui ont occupé la chaire d'arménien depuis la fondation de l'École (3).

En France, il y eut encore des promoteurs des études arméniennes qui se dévouèrent à leurs progrès sans avoir la charge d'enseigner. En première ligne, on nommerait J. Saint-Martin (4) qui a tiré des manuscrits orientaux de Paris les parties les plus neuves de ses *Mémoires historiques et géographiques de l'Arménie*, et qui a enrichi d'additions importantes les douze pre-

(1) Plusieurs de ses écrits seront cités en quelqu'endroit du présent travail. — Nous ne mentionnerons que le volume des *Documents pour servir à l'histoire des Croisades*, où M. Dulaurier a recueilli et analysé les monuments arméniens (1869, in-fol., pp. CXXIV-885). — Mais il me plaît de donner place ici au souvenir des bons offices d'Édouard Dulaurier à mon égard dans nos relations épistolaires qui ont suivi notre rencontre aux écoles de Paris, et de rendre témoignage à son savoir dans plus d'une branche de l'érudition asiatique.

(2) *Mélanges orientaux* publiés à Paris à l'occasion du congrès des orientalistes de Leyde (1883). — Notice de 47 pages avec planches.

(3) *Notice historique sur l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes.* Paris, 1883, pp. 55, gr. in-8 avec tableaux (Extrait du vol. cité de *Mélanges orientaux*, pp. 18, 23.25, 43, 51).

(4) On a publié plusieurs travaux posthumes de ce savant mort en 1832 : son *Histoire de la Mésène et de la Characène*, son Essai d'une *Histoire des Arsacides*, sa traduction de l'*Histoire* de Jean VI Catholicos.

miers volumes de l'Histoire du Bas-Empire de Lebeau (édition Didot). Puis, on relèverait les tentatives fort méritoires de feu Victor Langlois, qui, après avoir touché à divers problèmes d'histoire orientale, a donné ses derniers labeurs à une *Collection d'historiens arméniens anciens et modernes*, imprimée sous les auspices d'un arménien, Nubar-Pacha, ministre du Khédive ; on mentionnerait aussi les efforts d'un orientaliste mort jeune, Evariste Prudhomme, qui a publié la première traduction de différents livres d'histoire arménienne. Attaché à l'école supérieure de théologie de Paris, M. l'abbé Paulin Martin a compris les sources en cette langue dans ses publications de patrologie orientale : nous avons mentionné ci-dessus ses extraits arméniens des Pères antérieurs au concile de Nicée; il a exploré consciencieusement les manuscrits en langue arménienne de la Bibliothèque nationale, et il en a préparé par bulletins le nouveau catalogue complet, comprenant les acquisitions faites depuis la mort de Villefroy.

Dans une publication officielle du second Empire, comprenant divers rapports sur le progrès des études orientales en France (1), M. Dulaurier n'a oublié aucun nom, et il a non seulement rappelé les loyaux services rendus par des Mékhitaristes résidant en France à l'éducation littéraire de leur nation par des écrits pédagogiques ou par des traductions, mais encore signalé la tentative très courageuse d'un moine arménien, sorti d'Echmiadzin, pour mettre au jour une série d'historiens célèbres de sa race encore inédits(2). Sept volumes étaient sortis des presses de Thurot (1857-1860), quand leur vaillant éditeur quitta la France pour résider en Angleterre d'où il est allé mourir au Caire. Garabed Chahnazarian avait commencé sa publication sous le titre de *Galerie historique arménienne*; il avait pourvu à l'annotation de la plu-

(1) *Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient*. Paris, Imprim. impér., 1867, volume gr. in-8. — *Progrès des études arméniennes*, etc., pp. 151-173.

(2) Nous aurons l'occasion d'en citer plusieurs dans nos chapitres sur l'historiographie arménienne.

part des ouvrages choisis parmi les *anecdota*. Il les avait vulgarisés, à un prix très modique, et pourvu à leur impression fort élégante, en surveillant lui-même la gravure d'un corps de caractères arméniens. Il a pu se rendre ce témoignage dans une lettre qu'il m'adressait en 1860, et, quelles que soient les imperfections que les critiques de sa nation signalent un jour dans ses éditions parisiennes, on doit lui faire honneur d'avoir reproduit le premier des manuscrits d'Echmiadzin, anciens et vraiment précieux.

L'Allemagne s'est piquée d'émulation : elle a compté des maîtres parmi les philologues qui allèrent se mettre sous la direction des religieux de St-Lazare. Les chaires universitaires de Berlin et de Munich ont été remplies avec honneur par J. H. Petermann et par Ch. Fréd. Neumann. qui ont fait valoir le prix de l'arménien pour la linguistique et pour les sciences historiques (1). Frédéric Windischmann consigna le fruit de ses études dans divers mémoires où l'arménien lui vint en aide pour l'exégèse de l'Avesta. C'est le témoignage qu'on tirerait de la publication posthume de ses *Zoroastrische Studien*, due à la diligence du célèbre éraniste, le Dr Spiegel d'Erlangen (1863). On doit aussi donner des éloges à la sagacité de Richard Gosche et de Paul de Lagarde, dans leurs rapprochements de linguistique comparée. On doit également des remerciements au Dr B. Welte, à MM. Schmidt et Lauer pour leurs traductions allemandes d'écrivains des premiers siècles, Grégoire l'Illuminateur, Moïse de Khorène, Gorioun, Jean Mantagouni.

Il n'est pas étonnant que la Russie ait depuis longtemps ouvert les portes de ses écoles à des Arméniens instruits : à St-Pétersbourg, comme à Moscou, elle a prêté appui à des hommes de capacité, tels que M. Kéropé Patkanian ou Patkanoff, pourvu d'une chaire dans la capitale de l'empire, et déjà connu par des travaux neufs et spéciaux. Dans plusieurs provinces, la Russie

(1) Nous les avons cités ci-dessus comme initiateurs de leur nation, ayant leur place dans l'histoire de la philologie allemande, écrite par Benfey.

donne satisfaction aux populations arméniennes, actives, industrieuses, avides de s'instruire des annales de leur nation. Ainsi doit être compris le mandat conféré à M. le Dr Emile Dillon d'enseigner l'arménien avec d'autres langues orientales à la nouvelle université de Karkhoff.

Le premier corps savant de la Russie, l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, a prêté largement son appui à M. Marie-Félicité Brosset, orientaliste français, né à Paris en 1802. Après avoir jadis jeté les bases de l'enseignement du géorgien (1), il a traduit et commenté les monuments d'histoire, qui constituent les annales de la Géorgie et qui offrent tant d'importance à la Russie depuis qu'elle a pris en main le gouvernement de ce pays. Mais, pendant son long séjour à Pétersbourg, l'académicien Brosset a réalisé d'incessantes recherches sur la chronologie et les antiquités de l'Arménie, et il a pu reproduire avec commentaires et digressions, dans les collections académiques, plusieurs des grands ouvrages d'histoire du moyen âge arménien (2). M. Brosset a aussi veillé à la recherche de manuscrits arméniens, qui ont enrichi les grandes bibliothèques de l'empire russe, et très souvent il s'est chargé lui-même d'en faire l'examen et la description. Ainsi a-t-il reconnu la généreuse hospitalité que l'Académie lui avait octroyée dans ses vastes bâtiments de Vasili-Ostrof; c'est là qu'il est mort octogénaire, toujours occupé de livres et de médailles.

(1) Parmi les ouvrages didactiques imprimés à Paris, on compte la *Chronique géorgienne* (1830, et les *Éléments de la langue géorgienne* (1837), publiés aux frais de la Société asiatique.

(2) Voir la *Liste des travaux de M. Brosset.* St-Pétersb , 1880, 53 pp. in-8.

L'HYMNOLOGIE ARMÉNIENNE.

—

LE CHARAGAN.

Les chrétientés orientales ont conservé, dans des chants destinés au culte et rédigés en leur langue nationale, les plus antiques croyances d'Églises qui commencèrent à fleurir peu après les prédications apostoliques; elles ont également retenu avec un zèle jaloux l'esprit du rituel qui avait été en usage de temps immémorial. On ne saurait séparer, à cet égard, des documents ecclésiastiques de différentes nations de l'Asie et de l'Afrique les offices de l'Église grecque, si souvent nommée Église orientale, offices volumineux qui sont restés l'héritage d'une partie du monde chrétien, isolée dans le schisme de Photius depuis bientôt mille ans. Même quand ces nations évangélisées les premières ont été ravagées par l'hérésie et tristement divisées par les schismes, elles ont maintenu dans leurs chants, avec une étonnante fidélité, la tradition qu'elles croyaient remonter au berceau de leur église : en somme, aux époques les plus désastreuses, on a pratiqué chez elles peu d'altérations dans des textes d'un caractère dogmatique, dont l'exactitude était d'ailleurs garantie le plus souvent par la mesure et le calcul des syllabes. C'est en raison de ces considérations que l'on est avide de recueillir des arguments fort utiles à

la défense du christianisme dans des monuments de la liturgie orientale qui sont publiés tour à tour en plusieurs langues.

Entrés à la seconde heure dans la famille des peuples chrétiens de l'Asie, les Arméniens se sont montrés de tout temps fort attachés à la tradition. Il existe dans la littérature ecclésiastique de leur nation des répertoires considérables de textes servant aux offices canoniques et aussi aux prières quotidiennes qui lui appartiennent en propre. Tels sont le *Maschdotz* ou Rituel, affecté à l'administration des sacrements et à l'accomplissement des cérémonies liturgiques; les livres, missels *(Dchachotz-kirkh)* et bréviaires (*Djama-kirkh*), qui renferment les textes récités ou chantés, soit dans la célébration des saints mystères, soit dans des offices solennels, soit dans les heures de chaque jour imposées aux prêtres et aux religieux; enfin, le recueil des notices formant le calendrier ecclésiastique des Arméniens, appelé *Aïs-mavourkh*, et dans lequel les dates de la fête des saints sont consignées avec le résumé de leur légende. C'est à cette dernière source qu'ont puisé abondamment les Mékhitaristes de Venise pour la rédaction de leur grande hagiographie en langue arménienne.

Cependant il s'est formé un recueil particulier des hymnes et cantiques qui ont trouvé place, au cours des siècles, dans la liturgie nationale des Arméniens : c'est le livre appelé *Charagan*, composé des chants dits Charagans, tour à tour reçus dans la célébration publique ou la récitation privée de l'office des fêtes. Il s'est établi en faveur de ces chants une tradition fidèle touchant leur origine, tradition qui fut constamment admise par les chefs de l'Église arménienne; et c'est pourquoi leur collection présente des caractères remarquables à la fois d'ancienneté et d'authenticité. Ils ont vu le jour, pendant un millier d'années, du Ve au XIVe siècle, et ils portent les noms d'écrivains renommés qui ont toujours joui du plus profond respect.

Ces mêmes noms, indiqués à la suite du texte imprimé des

Charagans, comprennent ceux de patriarches, d'évêques et de vartabieds ou docteurs, qui ont fleuri à des époques d'ordinaire bien connues et qui ont exercé une grande influence sur leurs compatriotes. On en a la preuve dans la liste qui suit :

SAHAG ou ISAAC Ier du nom, *Catholicos*, c'est à dire patriarche d'Arménie. surnommé Parthev et dit aussi le Grand (ann. 390-440).

MESROB dit Maschtotz, docteur célèbre compté parmi les maîtres de la langue au Ve siècle (468).

JEAN Ier, *Catholicos*, de la race des Mantagounis (485).

MOÏSE de Khorène, le lettré, l'historien illustre (493).

ANANIE de Chirag (553).

KOMIDAS, *Catholicos*, du canton d'Arakadzot (629).

ISAAC Dzoraphoretzi, *Catholicos*, IIIe du nom (681).

JEAN ODZNETZI, *Catholicos*, IVe du nom, dit aussi le Philosophe (718).

STÉPHANOS ou Étienne, archevêque de Siounie (772).

GRÉGOIRE MAGISTROS. polygraphe du XIe siècle (1058).

PIERRE I, surnommé *Kédatardz* ; *Catholicos* (1019).

NERSÈS de Klah, *Catholicos*, IVe du nom, surnommé Schnorhali (1169).

NERSÈS *Lampronatzi* archevêque de Tarse en Cilicie (1200).

GRÉGOIRE, dit le Jeune, *Catholicos*, IVe du nom, qui ajouta quelques fêtes au calendrier national (1197).

VARTAN le Grand, Vartabied, historien estimé (1248).

JACQUES de Klah, Vartabied (1300).

JEAN BLOUZ, Vartabied (1300).

Au XIVe siècle, on jugea bon de reconnaître et de fixer la succession des auteurs de Charagans : ce fut l'œuvre du vartabied Arakel, évêque de Siounie, et du prêtre Stéphanos ou Étienne. Leur travail a fait autorité ; il ne reste de doute que pour un fort petit nombre de personnages. Nous relèverons parmi les noms quelquefois cités en dehors des listes imprimées, GRÉGOIRE II

dit *Vgaïasêr* ou « ami des martyrs » (XIe siècle), JEAN Vartabied dit *Sargavak* ou le diacre (XIIe siècle), GRÉGOIRE de Sgehvra (XIIIe siècle), à qui quelques cantiques célèbres sont attribués.

La production de tant d'hymnes d'une destination particulière s'explique fort bien par le désir de marquer expressément le rang et le caractère de chaque fête. Des psaumes de David et des cantiques de l'ancien Testament avaient servi très longtemps aux chants d'ensemble qui étaient en usage dans la réunion des fidèles; quand la majeure partie de la Bible venait d'être traduite, ces morceaux reproduisaient en arménien la version grecque ou la version syriaque des saintes écritures. Vint le moment où l'on sentit le besoin de célébrer les croyances, unanimement professées par les églises nationales de l'Arménie, dans des compositions détachées qui furent toujours plus ou moins calquées sur le style biblique : de là ces hymnes portant des noms propres, rédigées, il est vrai, à d'assez longs intervalles, mais reflétant toujours les formes et le langage affectés dès le principe à la glorification du symbole chrétien.

Il n'y faut pas chercher une versification savante, ni même l'essai d'un système de prosodie et de métrique. Ce sont des stances rhythmiques qui semblent des amplifications du verset hébreu, et qui se meuvent avec certaine liberté : elles sont appropriées au chant avec des modulations fort diverses, suivant le sens des paroles. Le plus souvent les auteurs ont pourvu eux-mêmes à l'exécution musicale de leurs cantiques : on a conservé dans les manuscrits de nombreux signes qui marquent les différentes intonations affectant les mots et les syllabes, et cette antique notation est reproduite jusque dans les éditions imprimées du Charagan. La phrase est assez souvent périodique; mais le style n'est que rarement travaillé à l'excès. La forme s'élève quelquefois à une grande beauté; cependant elle n'a rien de compassé ni de symétrique, comme il en sera plus tard dans les œuvres poétiques du moyen âge arménien asservies au calcul des

syllabes et même aux lois de la rime. Les cantiques de S. Nersès Schnorhali, qui ont été admis dans l'hymnaire, sont écrits en vers se succédant en mesures strictement syllabiques, mais distribués en stances de quatre vers pour la plupart.

On distingue en principal huit modes musicaux dans l'exécution quotidienne des Charagans ; des signes particuliers, au nombre de vingt-quatre, ont été mis en usage pour indiquer l'accentuation et la tonalité des syllabes. Les détails techniques, qu'on a recueillis à ce sujet, auraient sans doute un grand intérêt pour la comparaison des règles du chant ecclésiastique adoptées par les Arméniens avec les règles qui ont prévalu dans la psalmodie de l'ancienne Église grecque et de l'Église latine ; mais nous ne saurions nous y arrêter dans ces préliminaires. Après Jean Joachim Schrœder qui en avait donné une idée exacte dans son *Thesaurus linguæ armenicæ* (1), le professeur J. H. Petermann, de Berlin, en a repris et éclairci les notions essentielles dans un article : *Sur la musique des Arméniens* (2), accompagné de planches qui en reproduisent quelques spécimens en notation moderne (3).

Explorateur des manuscrits arméniens qui venaient d'être apportés de Constantinople à Paris au commencement du siècle passé, l'abbé de Villefroy nous semble avoir montré excellemment le rapport des cantiques arméniens avec la poésie biblique dans une de ses premières communications au public français (4) :

« On doit prendre ici le terme de poésie dans le même sens

(1) *Prosodia armenica*, p. 221 s. q. Cap. VII. *De musica*, pp. 243-248.

(2) *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Ve Band, Leipzig, 1851, pp. 365-372 (avec six feuillets lithographiés).

(3) Au lieu d'une exégèse de la musique ecclésiastique de leur nation, les PP. Mékhitaristes en ont demandé récemment la vulgarisation à un artiste italien, sous le nom de qui ils ont publié : « *Les chants liturgiques de l'Église arménienne traduits en notes musicales européennes par Pietro Bianchini* (Venise, 1877, pp. XIV-228, in-4) : dans une série de textes, il a fait valoir par l'harmonie les meilleurs effets de la simple mélodie, et il en a facilité l'accompagnement sur des instruments à cordes. Les passages choisis ont été traduits par le P. Issaverdenz en italien, en français et en anglais.

(4) *Mémoires de Trévoux*, août 1735, pp. 1541-1584.

» que les vrais connaisseurs le prennent quand il s'agit des » Psaumes et des cantiques des Hébreux ; c'est là que le poète » sacré libre de l'esclavage de la mesure se livre à l'esprit divin » qui l'inspire. De là naissent les charmes de nos Livres saints : » idées élevées, expressions nobles, vives et pleines de feu, trans- » positions élégantes, heureux désordre dans l'arrangement des » termes, réticences placées avec art, métaphores hardies, allu- » sions ingénieuses, antithèses gracieuses et naturelles, mais frap- » pantes, style concis et animé : en un mot tout ce qu'une élo- » quence vraiment divine inspire et enfante au même instant » d'images sublimes, touchantes, si capables d'attacher l'esprit, » d'attirer, d'attendrir, d'enlever les cœurs par les attraits les » plus puissants... Tel fut à proportion le caractère de la poésie » sacrée des Arméniens dans les cinquième et sixième siècles. Les » savants hommes de cette nation, élevés dans l'école d'Athènes, » n'ignoraient pas sans doute l'art et les grâces de la poésie » grecque. Mais pendant qu'ils avaient dans les livres inspirés » de Dieu des modèles achevés d'une poésie toute divine, ils ne » jugèrent pas à propos d'emprunter les charmes de la poésie » profane pour chanter les mystères ineffables de la divinité, » aussi bien que les prodiges admirables qu'elle opère dans les » saints. Ils ne crurent pas qu'il fût nécessaire, pour donner du » mérite à leurs cantiques, de se rendre esclaves d'une mesure » qui n'est souvent employée qu'à couvrir, sous le voile d'une » cadence harmonieuse, la faiblesse du poète, dont le vol inégal » ne peut pas toujours atteindre jusqu'au sublime. »

Les hymnes du bréviaire arménien sont distribuées par canons répondant aux fêtes principales de l'année ecclésiastique. Ces canons sont nommés d'après les mystères du christianisme dont la glorification revient à des dates fixes, ou d'après les noms des saints dont la mémoire est d'obligation dans l'intervalle de ces fêtes. Un canon comprend un ou plusieurs cantiques selon l'importance de la solennité, qui s'étend quelquefois jusqu'à trois jours, quelquefois jusqu'à huit.

La plupart des cantiques se composent de plusieurs sections, espèces d'antiennes, qui ont leur destination dans l'office chanté à différentes heures de la journée. D'ordinaire on distingue huit morceaux, qui se répartissent inégalement. six pour la matinée à partir de la dernière heure de la nuit, un pour l'heure de midi, et un autre pour l'heure du soir.

Le premier chant est appelé *Orhnouthioun* ou « louange, bénédiction » ; entonné avant le lever de l'aurore, il correspond au chant de Moïse (*Exode* XV, 1) : « Cantemus Domino etc. »

Le second de ces chants est appelé *Hartzn*, c'est-à-dire « des Pères » parce qu'il s'adapte au cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise : « Sois loué, Seigneur Dieu de nos pères ! » Il est réservé à l'aurore.

C'est aussi un chant de l'aube matinale que le *Medzatsoutzé* ou *Magnificat* : il répond au cantique de Marie (Saint Luc. ch. I, v. 46) psalmodié dans le même moment de l'office.

Le quatrième cantique, qualifié d'*Oghormia*, « aie pitié », est en rapport avec le Psaume *Miserere* (Ps. 50 ou 51), qui est récité au commencement de la matinée.

C'est encore dans la matinée que l'on chante le cinquième morceau d'un même charagan, dit *Dér ïergnitz*, « le Seigneur du haut des cieux, » suivant le Psaume 1148 (*Laudate Dominum de cœlis*), ainsi que le sixième morceau intitulé : *Mangounkh* ou « Enfants » analogue au Psaume 112 (113) : *Laudate pueri Dominum*.

Le nom de *Dschachou*, littéralement « midi » ou « repas » est donné à un chant qui se rattache aux différents psaumes adaptés à la messe du jour. Il est entonné avant le premier repas qui a lieu vers midi dans les monastères : il se termine par la bénédiction de la table (Voir Dulaurier, *Journ. asiat.*, Ve série, tome XVI, p. 277 note). On le comparerait à la Sexte des Latins.

Enfin, le nom de *Hampartzi*, « j'ai élevé », désigne le dernier cantique qui suit, dans l'office du soir, le Psaume 120 (122) : *Levavi oculos in montes*.

Sans nul doute, les Arméniens se servirent d'abord de différents mots de leur langue, tels que *ïerk* et *dagh*, signifiant chant musical, pour désigner ces textes rythmiques qui furent intercalés dans la recitation des Psaumes en vue de rehausser les plus grandes solennités. Le nom de Charagan ne fut appliqué qu'assez tard aux hymnes et cantiques composés expressément pour certaines fêtes ; on le rencontre pour la première fois au XIIe siècle, dans les œuvres de Nersès de Klah, qui a lui-même enrichi de morceaux toujours admirés l'hymnaire déjà considérable de son temps.

L'étymologie du mot, comme les savants arméniens l'ont naguère proposée, n'est pas entièrement satisfaisante : ce serait un composé de *char*, fil, châine, série, et de *agn*, joyau, perle, et on y trouverait le sens de « collier de perles. » Cette dénomination serait identique à celle que les Arabes et les Persans ont donnée à une foule de recueils de poésies (1). Charagan serait plutôt un adjectif dérivé du mot *char*, chaîne (2), mais employé — (le substantif *ïerk* étant sous-entendu) — dans le sens de chant librement lié et enchaîné. Ce sont en effet des morceaux appropriés au chant, sans mesure de pieds et de syllabes, comme nous l'avons dit, mais dont les périodes sont d'inégale longueur et dont les stances se succèdent librement.

On comprend sans peine comment le mot *charagan* est devenu le nom collectif des hymnes liturgiques, le titre même de l'hymnaire national. Mais dans les temps modernes, on a mis en usage le nom de *charagnotz*, «mot nouveau» (3), qui a passé des manuscrits en tête des éditions imprimées du recueil.

L'importance du recueil des Charagans pour le peuple arménien a déterminé un des plus savants Mékhitaristes, le P. Gabriel Avédikhian, à donner dans sa langue nationale une expli-

(1) G. Avédikhian, *Explication des cantiques*, etc., préface, pp. VII-VIII.
(2) Petermann, loc. cit., p. 367.
(3) *Nor parh*, comme s'exprime le P. Ciakciak dans son *Dictionnaire arménien-italien* (page 1198).

cation du corps tout entier des hymnes, à l'exception de quelques pièces imprimées, mais modernes. Dès 1803, il a entrepris à cet effet un travail complet, qu'il a fait imprimer en 1814 (1), et il en a suffisamment justifié l'opportunité. Jusqu'à sa mort survenue en 1827, il a publié à Venise un grand nombre d'écrits estimés en arménien et en italien (2).

Ce docteur a vanté avec raison l'excellence du Charagan, comme œuvre littéraire, comparé à toutes les autres productions de littérature ecclésiastique dont sa nation est fière. Il a montré l'élévation de l'art non seulement dans leur style, mais encore dans leur accompagnement musical. Il a pu affirmer la sublimité des pensées et des expressions, attestant de continuels emprunts au langage des livres saints dont les hymnes reflètent et résument l'enseignement. Les exemples abondent en faveur du témoignage véridique qu'elles ont rendu à toutes les vérités de la foi, et en faveur des beautés de style qui le rehaussent. Sans parler de l'obscurité propre à certains textes, plusieurs passages avaient besoin d'éclaircissements en raison tantôt de la hauteur du sujet, tantôt du choix des termes se rapportant aux divers mystères.

Les mêmes antiennes ont été psalmodiées ou lentement chantées, depuis des centaines d'années, avec soumission et confiance, dans tous les lieux des trois continents où les représentants de la nation arménienne ont trouve asile et célébré leurs rites. Un trait d'histoire suffirait à cet égard (3) : « Au grand *kouriltaï*, tenu en » 1264 par Houlagou, chef des Mongols de la Perse, beaucoup » d'honneur fut fait à Vartan et aux docteurs arméniens (qui » s'étaient rendus dans son camp pour implorer sa protection); » ils y firent entendre leurs hymnes, — littéralement : ils chan-

(1) *Explication des hymnes qui sont en usage dans les offices de l'Église arménienne, composée par le P. Gabriel Avédikhian de Constantinople, vartabied de la congrégation des Mékhitaristes.* Venise, Saint-Lazare, pp. XIV-807, in-4 (en arménien).

(2) Soukias Somal, *Quadro della storia letteraria di Armenia* pp, 195-197.

(3) *Histoire de l'Arménie,* par le P. Tchamitch (en arménien), tome III, p. 262, Venise, 1786, in-4.

» tèrent leurs *charagans* — de même que les Géorgiens et les » Syriens leurs chants particuliers. » — L'historien Vartan a fort bien noté la circonstance : l'assemblée solennelle avait lieu au commencement du premier mois de l'année tartare, c'est-à-dire en juillet, au temps que les Mongols appelaient *Kouriltaï*. Héthoum et les princes chrétiens furent dispensés de fléchir le genou devant Houlagou. Vartan entendit la conversation que le Khan eut avec ses compatriotes et les réponses qu'ils lui adressèrent (1). « Après nous avoir fait asseoir, ajoute-t-il, on nous offrit du vin, et les frères qui nous accompagnaient chantèrent des hymnes *(charagan bachdetzin)*; les Géorgiens célébrèrent leur office, les Syriens et les Romains (c'est-à-dire les Grecs) en firent autant. » Tout ce que Vartan rapporte ensuite de l'audience de Houlagou où des prêtres et des religieux chrétiens étaient en foule justifie ce qu'on a dit de l'impartialité des anciens conquérants tartares envers les chrétiens venus d'Occident avant que l'Islam ait prévalu à leur cour et dans leurs armées.

Du temps de l'empereur Manuel Comnène, qui entra en relation avec le catholicos Nersès IV pour l'union religieuse de leurs peuples, des docteurs de l'Eglise grecque ont rendu justice aux hymnes arméniennes. Au XVIIIe siècle, Guillaume de Villefroy en a parlé avec enthousiasme et a montré leur valeur par des spécimens de traduction heureusement choisis. Des théologiens et docteurs romains à qui le P. Avédikhian en avait communiqué une traduction latine ont témoigné leur admiration. Des cardinaux réunis en conclave à Venise vers l'an 1800 en ont pris connaissance, et ils ont appuyé de leurs conseils l'intention qu'eut dès lors ce même père d'en publier un commentaire suivi, dogmatique et

(1) Dulaurier, *Les Mongols d'après les historiens arméniens*, 2e fasc. 1861, trad. p. 28 et suiv., texte, p. 42 et suiv. (*Journal asiat.*, oct.-nov. 1860, tome XVI, V^e^ série). Dans les mêmes années où M. Dulaurier mettait en valeur ce document, on imprimait en Europe deux éditions de l'*Histoire universelle* du vartabied Vartan, Moscou, 1861, vol. in-8 (voir pp. 204-209) et Venise, 1862, vol. in-8, chap. 86 (v. pp. 155-159).

littéral à la fois, qui s'adresserait aux Arméniens et aux fidèles d'autres Eglises.

On lit en tête du précieux volume d'Avédikhian des notices qui renseignent le lecteur sur les auteurs vénérés des Charagans, sur le nombre des hymnes et sur leur usage liturgique, sur les qualités supérieures de ce recueil de cantiques. Nous en avons profité dans ce court préambule, et nous avons consulté pour la version même de quelques pièces choisies les données historiques et les gloses que l'éditeur arménien leur a consacrées dans son travail d'exégèse.

Ce qui donne un très grand prix à la publication du P. Avédikhian, c'est la révision même du texte du Charagan, qu'il a poursuivie à l'aide de trente-deux manuscrits. Ainsi a-t-il dûment recueilli un nombre considérable de variantes, et corrigé bien des fautes involontaires dans les premières éditions de l'hymnaire, telles que celles d'Amsterdam et de Constantinople (1). Il a discuté les leçons dans le commentaire même, et réimprimé au bas des pages les stances les plus dignes d'attention pour le fond et offrant matière à discussion. Les manuscrits du Charagan conservés dans quelques bibliothèques d'Europe, par exemple à la bibliothèque nationale de Paris, sont des exemplaires copiés avec le plus grand soin, il y a plusieurs siècles, pour des monastères de l'Arménie ou des pays voisins (2). Guillaume de Villefroy, au

(1) La première est due à l'évêque d'Erivan, Osgan, qui a fait imprimer en Hollande une collection de livres arméniens en caractères originaux. Elle a pour titre : CHARAGNOTZ, *Cantiques spirituels accompagnés de musique, ouvrages des excellents et saints docteurs et interprètes arméniens, illustrant les offices de l'Église.* Amsterdam, 1664, 1 vol. petit in-8, pp. 779.

La seconde édition citée est sortie des presses de Jean Boghos (Constantinople, 1815, 1 vol. petit in-8, pp. 834). Le titre arménien est le même que celui qui est en tête de l'édition d'Amsterdam ; mais il porte les noms du Catholicos d'Echmiadzin et des patriarches arméniens de Jérusalem et de Constantinople qui occupaient ces sièges à l'époque de l'impression du volume. Des gravures sur bois assez grossières ornent certaines pages de ces deux éditions du Charagan. Une autre édition de Constantinople est de l'an 1853.

(2) Il existe un codex du Charagan de l'an 1118 joignant aux textes les noms des divers auteurs (Avédikhian, Introd , p. VIII).

siècle passé, a décrit soigneusement cette catégorie de codices au tome Ier du *Catalogus manuscriptorum Bibliothecae regiae* (Paris 1739, in-folio, pp. 79-80), comprenant le fonds tout entier des manuscrits orientaux de l'ancienne bibliothèque du Roi, parmi lesquels figurent les manuscrits arméniens acquis tout récemment à Constantinople (1)

L'abbé Villefroy, qui avait dépouillé cette collection neuve et précieuse, a fait suivre la description de plusieurs ouvrages de fort utiles remarques dans les deux catalogues imprimés sous ses yeux. « Les Liturgies et les Rituels, a-t-il pu dire, sont estimables » dans toutes les Églises, mais surtout dans celle-ci. On ne peut » rien voir de plus éloquent ni de plus touchant que les prières. » ni de plus auguste que les cérémonies arméniennes. »

Le monde chrétien a aujourd'hui tous les moyens de controler les jugements portés au siècle passé sur les productions de ce genre. Elles ont été imprimées plus d'une fois en diverses localités, Constantinople, Echmiadzin, Calcutta, etc. et le texte traditionnel a été reproduit presque toujours avec une grande fidélité. Les Arméniens unis ont pu autrefois faire usage de ces éditions : seulement les PP. Mékhitaristes de Vienne et de Venise, en réimprimant de nos jours les livres liturgiques, ont adopté quelques corrections et éclaircissements plus conformes à une rigoureuse orthodoxie, sur l'autorité de la Congrégation de la Propagande ; ils ont voulu éviter toute ambiguité et prévenir l'abus que l'on ferait de certains passages,

Voici les principaux sujets que nous avons choisis comme matière de nos études sur l'hymnologie arménienne : 1° La fête de

(1) Le même savant a rédigé un Catalogue français du fonds arménien, avec avertissements et remarques, qui a pris place dans Montfaucon : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (Parisiis, 1739, t. II, pag. 1015-1629. — Une note manuscrite de Villefroy mise en tête du Ms. 32 de la Bibliothèque de Paris montre le prix de cet exemplaire du Charagnotz qui est de l'an 1319, et signale les noms des auteurs d'hymnes reçus comme authentiques à cette époque.

la Transfiguration ; 2° l'invocation du Saint Esprit dans la liturgie fort étendue propre à l'octave de la Pentecôte ; 3° les cantiques servant aux solennités en l'honneur de St Jean-Baptiste ; 4° le Canon de la fête des saints Apôtres Pierre et Paul ; 5° les hymnes chantées par les Arméniens à la louange des empereurs Constantin et Théodose ; 6° les chants consacrés à la mémoire de Sainte Rhipsima et de ses compagnes, martyres à la fin du IIIe siècle ; 7° les cantiques en l'honneur de Vartan et de ses compagnons, soldats martyrs de leur foi au milieu du Ve siècle ; enfin, 8° les hymnes funèbres en usage dans l'office des morts.

Les chefs et les docteurs de l'Église arménienne n'ont pas oublié le culte de la Très-Sainte Vierge ; le Charagan a fourni aux Mékhitaristes de Venise une moisson d'hymnes spéciales destinées à ses diverses fêtes, et ils en ont présenté le recueil traduit en latin au Pape Pie IX en juin 1857 : *Laudes et hymni ad SS. Mariæ Virginis honorem ex Armenorum Breviario excerpta Mechitaristicæ Congregationis opera latinitate donata.* (Venetiis, anno MDCCCLVII). Dans la dédicace de ce volume ils n'ont pas manqué de rendre hommage au pontife qui a proclamé le dogme de l'Immaculée Conception : *Immaculatæ tuæ Patronae a te summopere excultæ.*

Ajoutons la dernière publicité donnée à l'hymnaire arménien dans l'Europe orientale. Les Arméniens de Russie vivant en contact journalier avec les habitants du grand empire, une traduction russe du Charagan devenait une des exigences de leur situation. Le savant J. B. Emine y a pourvu en publiant à Moscou une version complète de l'original arménien : *Recueil des canons et des hymnes religieux de l'Église orientale des Arméniens* (Moscou 1879, 1 vol. gr. in-8° de VIII-450pp.). Il a ainsi rendu témoignage que c'est un des monuments qui appartient en propre à sa nation, comme un héritage inaliénable.

I.

LA TRANSFIGURATION

DE

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

DANS L'OFFICE DES ARMÉNIENS.

Dans les assemblées de la primitive Eglise, on a vraisemblablement exalté le Seigneur Jésus pour son apparition glorieuse à trois disciples choisis avant le temps de sa passion. Ce fait merveilleux, unique dans la vie terrestre du Sauveur, et que trois Evangélistes ont exposé avec un accord remarquable, a dû être l'objet d'une commémoration particulière, et c'est pourquoi plusieurs ont considéré la fête de la Transfiguration comme d'institution apostolique. Pour le croire, il n'est pas même besoin de voir une injonction formelle de l'apôtre saint Pierre dans le passage de sa seconde Épitre (1) où, avant de parler magnifiquement comme témoin oculaire, comme spectateur, de l'apparition du Thabor, il promet d'avoir soin qu'après sa mort on se souvienne de telles choses.

Ainsi que l'ont avancé la plupart de ceux qui ont écrit sur l'établissement des fêtes de l'année ecclésiastique, un jour fut consacré à la Transfiguration dans les communautés chrétiennes

(1) *Epist.*, II, c. 1, verset 15, et vv. 16-19. « Dabo autem operam et frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis. »

du monde gréco-romain dès les premiers siècles, et il en fut de même dans les pays d'Asie et d'Afrique où la prédication évangélique avait porté ses fruits. Nous nous proposons de parler de cette même fête admise et célébrée dans l'Église arménienne dont la fondation remonte au IVe siècle de notre ère. Nous nous arrêterons quelque peu à son institution, avant de faire connaître l'office développé qui lui fut spécialement attribué (1). On verra qu'une tradition ancienne a placé cette fête partout à la même saison, c'est-à-dire, dans un des premiers jours du mois d'août, avant l'époque de ce mois où les Orientaux ont mis plus tard la solennité de l'Assomption. C'est sous la date du 6 août que Joseph Simon Assémani a constaté le fait dans son grand répertoire sur les divisions de l'année ecclésiastique (2).

I.

Les Grecs rendent témoignage par leurs *Ménées* à l'existence ancienne de la fête de la Transfiguration dans leur liturgie. On en trouverait des traces dans leur patrologie avant l'homélie conservée de Jean Damascène. Si la même fête n'a pas obtenu une égale importance dans les Églises occidentales, il y a toutefois bien des signes de la place marquée que le mystère évangélique eut dans leur prédication, sinon dans leur culte. C'est ce qu'attestent plusieurs écrits des Pères latins, et les passages de martyrologes que Baronius rapporte à la date du VI août qui est la date traditionnelle de l'antiquité chrétienne ; on citerait entr'autres le 94me sermon du pape saint Léon. Les monuments de l'art chrétien ne le prouvent pas moins : telles sont ces mosaïques de

(1) Le P. Gabriel Avédikhian a placé divers éclaircissements historiques, dont nous avons tiré profit, en tête de son commentaire des hymnes elles-mêmes. (*Explication des cantiques*, recueil cité, pp. 460-482. Venise, 1814, vol. in-4. — En arménien.)

(2) *Kalendaria ecclesiae universae*. Romae, 1755-1757, 6 vol. in-4.

Ravenne et de Rome qui ont rendu sous des formes ingénieuses la scène de la Transfiguration (1), et qui sont de beaucoup antérieures à la période carlovingienne.

Cherche-t-on une solennité régulièrement établie, il faut descendre jusqu'au milieu du XVe siècle. Le pape Calliste III, s'il ne l'a pas instituée, comme il est plausible de le penser, l'a confirmée en 1457 et en a ordonné la célébration avec un office propre, en lui appliquant les indulgences concédées pour la fête du *Corpus Christi* : il voulut ainsi remémorer une victoire qui fut remportée en Hongrie sur les Turcs par Jean Huniade le 6 août 1456, et qui amena la levée du siége de Belgrade par Mahomet II. Or, c'était « le jour où l'on célébrait depuis longtemps dans quelques églises la mémoire de la Transfiguration de Jésus-Christ sur le mont Thabor (2). » Il est de fait que la fête en question, introduite jusque-là partiellement chez les Latins, a pénétré assez vite dans leurs diocèses les plus éloignés, quand un pape l'eut inscrite au calendrier de l'Église universelle.

II.

Dans l'Église grecque, la fête appelée ἡ ἁγία Μεταμόρφωσις τοῦ Κυρίου καὶ Θεοῦ καὶ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, a dû prendre de bonne heure une grande extension, et elle atteignit le terme consacré de huit jours comme le marquent également les rituels et les calendriers (3). La même fête, dite *Sancta Transfiguratio* ou *Transfiguratio Domini*, n'eut pas dans le principe en Occident

(1) Voir Martigny, *Dictionnaire d'antiquités chrétiennes*, édit. 1877, gr. in-4, p. 764.

(2) Voir l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury (continuation), t. XXIII, Paris, 1760, pages 2-6. — Baronius, *Annot. ad Martyrol. roman. VIII idus Aug.*

(3) Consulter, outre l'*Explication* d'Avédikhian, l'ouvrage pratique et complet du P. Nicolas Nilles : *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae orientalis et occidentalis*, t. I, Innsbruck, 1879, p. 235, et tome II, ib. 1881, pp. 562 et 588-89.

une aussi grande importance, et même quand elle eut un office particulier, elle ne comporta point de vigile et n'exigea qu'une simple commémoration dans le cours d'une octave. Il en fut autrement chez les Arméniens : leurs premiers apôtres instituèrent une fête de la transfiguration du Seigneur dont le titre était traduit fidèlement par le mot *aïlguerbouthioun* (changement de forme), interprété dans le sens du composé : *baïzara-guerbouthioun*, « éclatante transformation » (1).

La date de la fête, qui est le VI du mois d'août dans les églises orientale et occidentale, est également consignée dans le très ancien recueil des légendes arméniennes, au calendrier ecclésiastique dit *Aïsmavourkh*. Mais l'usage a prévalu dans l'église arménienne de reporter la célébration de la Transfiguration comme fête mobile au VIIe dimanche après la Pentecôte, autrement dit au XIVe dimanche après Pâques. C'est la pratique qui s'est conservée chez les Arméniens unis, comme chez les Grégoriens qui observent rigoureusement les usages de leur nation antérieurs au schisme qui la divise encore. Seulement, à l'origine, la fête elle-même fut désignée par un nom tout à fait ancien, *Vartavar*, emprunté à une réjouissance fort bruyante remontant jusqu'aux temps du paganisme, et faisant partie du culte d'une divinité qui avait les attributs d'Aphrodite ou de Vénus. Ce n'est pas la divinité plus populaire en Arménie sous le nom d'Anahid, ayant le plus de ressemblance avec la Déméter des Grecs (2) ; mais une déesse du nom d'Astlig ou Astghig (petite étoile), qui aurait le plus de rapport avec le Taschter ou Tistriya des Perses, et avec l'Ischtar des Assyriens (3). Elle avait un temple à Aschdischad (lieu des sacri-

(1) Comme on lit dans l'Homélie sur le mystère, attribuée à Moïse de Khorène.

(2) Voir la monographie de Fréd. Windischman : *die persische Anahita oder Anaïtis* (Munich, 1856), écrite en partie d'après les sources arméniennes.

(3) Cappelleti, l'*Armenia*, t. III, pp. 17-18 (d'après les Antiquités du P. Luc Indjidji. — J. B. Emine, *Recherches sur le paganisme arménien*, ouvrage traduit du russe. Paris, B. Duprat, 1864, pp. 15-16.

fices), parmi les temples érigés aux dieux nationaux de l'Arménie dans le canton de Daron : dès qu'il fut entré dans cette ville, Grégoire l'Illuminateur s'empressa de détruire ce sanctuaire payen avec tous les autres (1).

Une grande réjouissance avait lieu en l'honneur d'Astligh au mois *Nava-sart* (litt. « année nouvelle »). premier mois de l'année arménienne, et coïncidant avec les premiers jours du mois. Voulant détruire un culte idolatrique et fort enraciné, les premiers Pères de l'Église arménienne, peut-être saint Grégoire l'Illuminateur lui-même, ont à dessein fixé à la même époque la fête de la Transfiguration en lui laissant le nom antique de *Vartavar*, signifiant *Rosae coruscatio* (*vart* rosa — *varh*, flamma) ou « resplendissement de la rose ». Après eux et sur leur autorité, on a conservé à ce terme une signification mystique : on l'a appliqué au mystère du jour où notre Sauveur, qui s'était auparavant caché en son humanité comme la rose en son calice, fut transfiguré resplendissant de lumière comme une rose épanouie et flamboyante (2).

Grâce à cette interprétation, alors que les autres vestiges du polythéisme avaient entièrement disparu sur le sol de l'Arménie, les populations reprirent ceux des anciens rites qui n'étaient plus pour elles que des divertissements, l'usage de jeter à profusion des guirlandes de roses, et celui de lâcher des colombes en signe de joie. Ce qui s'était fait jadis dans le pays de Daron a passé dans d'autres contrées de l'Arménie, et jusqu'à nos jours les Ar-

(1) Agathangelos, écrivain du IVe siècle, *Histoire d'Arménie*, chap. CXIV, — édition armén. de Venise (1835), p. 602-603, — trad. italienne (1843), pp. 162-163. — Langlois, *Collection des historiens de l'Arménie*, t I, Paris, Didot, 1867, p. 173. — Sur les temples et les idoles de la cité d'Ashdischad, voir aussi l'*Histoire de Moïse de Khorène*, livre II, chap. XII et XIV.

(2) Voici comment l'auteur du *Kalendarium* cité plus haut résume cette application : « Eo nempe consilio, quod D. N. J. Ch. in sua Transfiguratione eximia luce coruscans nitidissimae rosae instar in corpore praefulserit : vel, ut aliis placet, quia fulgor Divinitatis, qui in corpore sicut rosa in calice tamdiù latuerat, in ejus Transfiguratione foras prodiit, et veluti rosa sese explicuit. »

méniens de Constantinople pratiquent ce mode de réjouissance (1).

La tradition que nous venons de rapporter sur le nom de *Vartavar* conservé depuis quatorze siècles à la fête de la Transfiguration n'est pas, il est vrai, consignée dans un ancien monument de la prose arménienne, l'homélie sur la Transfiguration attribuée à Moïse de Khorène, historien très célèbre du Ve siècle (2) ; elle n'en a pas moins un fond de vraisemblance, quand on en rapproche les circonstances de la conversion de plusieurs nations païennes dans les premiers siècles de notre ère. L'auteur de l'homélie dit seulement qu'à l'époque de cette fête, la terre est entièrement couverte de fleurs éblouissantes, et que notre nature raisonnable est pénétrée de joie quand les fidèles célèbrent la descente de Dieu, la tête ornée des plus riches guirlandes de roses : la rhétorique lui sert à développer ce rapprochement.

L'ancienneté de la fête en Arménie ne saurait d'ailleurs être révoquée en doute. Elle est mentionnée deux fois dans les livres canoniques d'Isaac le Grand, patriarche du Ve siècle. Si l'homélie mentionnée n'appartient pas à Moïse de Khorène, elle serait attribuée à un second Moïse, archevêque de Siounie, ayant vécu au VIIe siècle, et ayant reçu comme le premier le surnom de *Kertogh* ou lettré (3). Une assertion de l'historien Vartan est en fa-

(1) Dans les annales de l'Eglise d'Occident, des pratiques adoptées pour la Purification, le 2 février, rappellent les usages consentis par le haut clergé d'Arménie après l'abolition du culte d'Astligh. Les Lupercales étaient célébrées à Rome aux calendes de février jusqu'à la fin du Ve siècle, avec grand bruit et grand scandale : quoique la populace y prît part plus que les familles patriciennes, leur maintien fut demandé par des hommes d'illustre naissance. Le pape Gélase (492-496) composa un traité pour combattre cette prétention; et peu d'années après lui ce souvenir du paganisme s'éteignit. C'est alors que la fête de la Purification fut célébrée avec un éclat particulier, et qu'on introduisit la coutume de rehausser la liturgie du jour par des cérémonies et des processions où l'on distribuait et portait beaucoup de cierges : telle est aussi l'origine du nom de Chandeleur resté à cette même fête. Voir l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, livre XXX, chap. 41, et l'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, par A. Beugnot, 1835, t. II, p. 265, pp. 273-280.

(2) Elle est imprimée dans ses œuvres complètes, édition de Venise, 1843 (vol. gr. in-8), pages 326-338. Voir surtout p. 328

(3) Ce Moïse qui vivait du temps du catholicos Israël (667-677) fut le

veur du même siècle, quand il dit que, du temps du Catholicos Nersès III, dit *Chinogh* ou le bâtisseur (640-661), il y eut un grand synode l'an 645 à la fête de la Transfiguration. Nersès n'a pas établi la fête ; mais il aura célébré le concile de Tovin à la date reçue avant lui pour la Transfiguration (1). Comme on ne s'accordait pas sur le choix des textes parmi les anciens chants d'Église, il chargea du soin de les revoir et de les régler un moine fort instruit, Parsegh ou Basile, surnommé Dschon, supérieur du monastère de Tebravankh dans le canton d'Ani (2). Dans ce travail fut sans doute compris l'ancien Charagan de la Transfiguration, qui fut longtemps mis sous le nom de Moïse de Khorène, ou bien sous celui de Jean Mantagouni, mais qui fut peut-être composé ou retouché par quelque docteur d'une époque assez rapprochée de la leur. De fait, l'ancienne Église arménienne a glorifié tout particulièrement la fête de la Transfiguration, en la rangeant parmi les cinq grandes fêtes appelées *Daghavarkh* ou des Tabernacles (en souvenir du séjour des Israélites dans le désert). La fête dite *Vartavar* marque aussi le commencement de la 5me période de l'année ecclésiastique, partagée chez les Arméniens, en huit périodes, de l'Épiphanie à l'Avent. Elle est précédée par une semaine de jeûne de première classe, et elle comporte une vigile. Elle est transférée à un dimanche qui est le VIIe après la Pentecôte, et le lendemain est une fête de précepte avec commémoraison des morts (3). La solennité elle-même dure trois jours.

maître d'Étienne de Siounie. Ses ouvrages furent fréquemment confondus avec ceux de Moïse Khorenatzi (Soukias Somal. *Quadro*, p. 42).

(1) Avédikhian, *Explication*, etc., p. 461, p. 464. — *Histoire universelle* du Vartabied Vartan, dit le Grand († 1271) (*Quadro*, pp 109-111). Voir l'édition arménienne de Vartan, par J. B. Emine, Moscou, p. 96, et l'édition du même ouvrage, Venise, 1862, page 69

(2) De là le nom de *Dschon-endir*. « choisi par Dschon », donné à un recueil des cantiques arméniens qui remonte au VIIe siècle.

(3) Il est des années où les jeûnes de la Transfiguration sont fort rapprochés des jeûnes de l'Assomption de la sainte Vierge (*Vérapokhoumn)*, qui est une fête mobile, célébrée le dimanche dans les limites du 12 au 18 août (Nilles, *Kalendarium*, etc., I, pp. 245-250) — Voir le tableau des fêtes mobiles dans la *Chronologie arménienne* de Dulaurier, pp. 401-405.

dont chacun a son office particulier, comme on le verra ci-après. Les défenseurs du rite arménien justifient l'importance attachée à cette solennité, en disant qu'il faut glorifier en cette occasion l'abaissement du Dieu sauveur qui a imposé le silence aux trois disciples préférés qu'il a pris comme uniques témoins de la seule glorification à laquelle il eût consenti sur la terre.

Dans le principe, faut-il croire, l'Eglise arménienne consacrait un seul jour à la célébration de la fête, reportée à un dimanche ; les jours suivants étaient librement réservés à la fête des saints inscrite au calendrier du temps, comme on le voit dans un ancien indicateur des fêtes (*Donaʒoïʒ*). Le canon du plus ancien Charagan qui nous reste, formant une assez longue série d'antiennes, était consacré uniquement à cette première journée. En plein moyen âge, l'importance du *Vartavar* chrétien a donné l'idée de continuer les offices de la même fête avec une égale solennité pendant les deux journées suivantes. C'est alors que le patriarche Nersès Schnorhali a composé le canon du 2e et du 3e jour ; qu'il ait ou non ordonné la prolongation de la fête, il l'a enrichie lui-même de nouveaux chants liturgiques qualifiés aussi de Charagans (1). Dans quelques localités, on continua à faire la mémoire des saints pendant ces deux jours ; mais insensiblement, la fête complète sous forme de *triduum* fut acceptée dans tous les diocèses de l'Église arménienne, restant d'ailleurs séparés les uns des autres par les calamités qui n'ont cessé de peser sur la nation même.

§ III.

CANON DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LA TRANSFIGURATION.

« Toi qui, transfiguré sur la montagne, as montré ta divine puissance, nous te glorifions ; ô Lumière intelligible !

(1) Les textes qui composent l'office complet de la Transfiguration, leçons, épîtres, évangiles, etc., font partie du grand Bréviaire arménien de Vienne (section II, 1839, pp. 608-658).

» Toi qui as manifesté l'éclat de ta gloire et qui, par un resplendissement semblable au soleil, as illuminé tes créatures, nous te glorifions, etc.

» Toi qui, par une vision redoutable, as rempli de terreur tes disciples dans de stupéfiantes clartés (pour les exciter) à l'amour de ta divine gloire, nous te glorifions, etc. (1).

—

» Il apparaît cette fois aux disciples par une vision resplendissante, éclatant de lumière sur la montagne du Thabor.

» En voyant la lumière insoutenable de l'Unité triple, ils crurent mourir de leur vivant (2).

» A la vue des patriarches assistants, ils adressèrent au Seigneur cette demande : « Il est bon pour nous d'être ici... Faisons trois tentes, pour le Seigneur, pour Moïse et pour Elie, » et nous glorifierons éternellement l'Unité triple.

» Tu as aujourd'hui, ô Seigneur, manifesté à tes disciples sur la montagne le mystère ineffable de la sainte Trinité : ô Dieu de nos pères !

» En regardant aujourd'hui, ô Seigneur, ta Transfiguration avec une subite stupeur, les disciples allaient te dresser une tente : ô Dieu de nos pères !

» Au moment où une nuée lumineuse s'étend au dessus (d'eux), descend des cieux la voix paternelle qui dit : « Celui-ci est mon fils bien-aimé ! ô Dieu de nos pères ! » (3).

—

Vient en troisième lieu un chant qui répond au *Magnificat*

(1) A la triple invocation, par laquelle s'ouvre le chant dit de *bénédiction*, succèdent trois antiennes ayant le caractère de récitatif.

(2) On ne dirait pas les apôtres tombés dans l'évanouissement, puisqu'ils voyaient ce qui se passait et qu'ils comprenaient les paroles prononcées. Mais ils se sentaient par la peur comme frappés de mort (littér. *viventes moriebantur*).

(3) L'hymnaire place ici quelques versets de bénédiction semblables à ceux qui sont chantés à la suite des secondes antiennes ; mais faisant allusion à la fête du jour : « Bénissez le Seigneur, exaltez-le dans l'éternité ! Louez la Lumière resplendissante révélée sur le Thabor... Bénissez l'apparition de la divinité rendue manifeste aux disciples, etc., etc. »

des autres liturgies, mais qui glorifie expressément la Vierge Marie :

« L'ineffable lumière de la divinité, tu l'as par une loi providentielle portée dans tes entrailles, ô Marie Mère et Vierge ; nous te glorifions avec bénédiction !

» La troupe des apôtres a été terrifiée par une lumière partielle ; mais tu as possédé complètement en toi le feu de la divinité, ô Marie Mère et Vierge, etc. (1).

» Un nuage de lumière s'est étendu sur les apôtres ; mais ce qui est bien plus, le Saint Esprit et la force du Très-Haut se sont répandus sur toi comme une ombre (Ev. Luc. c. I. v. 35) ô sainte Mère de Dieu, etc. ! »

—

« Sur le mont Thabor, tu as voilé (devant les disciples) ta nature insondable en son essence (2) : avec eux nous te louons en toute allégresse; aie pitié de nous, ô ami des hommes !

» Stupéfaits, les disciples raisonnaient sur ce mystère (3), dans l'agitation de leurs cœurs : avec eux, etc.

» Tu as révélé le merveilleux et grand mystère de la Trinité à tous les saints apôtres, ô toi, auteur du bien! avec eux, etc.

—

» O Christ, notre Dieu, accorde nous avec Pierre et les fils de Zébédée, d'être jugés dignes de ta divine vision (4).

(1) L'aspect d'une lumière partiellement dispensée, imparfaite et mobile, suffit pour consterner les apôtres. Mais Marie a porté sans crainte en elle le feu divin dans la plénitude ; elle est allée plus avant dans la science au point d'avoir l'intelligence de tout (Avéd., *Explic.*, p. 467).

(2) C'est par condescendance pour la faiblesse humaine que le Christ a voilé l'éclat de son humanité tout à coup glorifiée : sinon, aucun des siens n'aurait pu approcher de lui. Quand il parlait d'une tente pour mieux jouir de la présence de son maître, Pierre ne savait ce qu'il dirait, comme s'exprime l'Évangéliste (Luc, ch. IX, 33 — nesciens quid diceret).

(3) Les disciples parlaient entre eux des sens cachés de la vision, sans se comprendre les uns les autres. Cependant les paroles qu'ils entendirent peu après disposèrent leurs âmes à une connaissance plus profonde de la divinité.

(4) Ce passage d'un ancien charagan est cité en raison de l'invocation, qui exprime la croyance et l'espérance de voir un jour la gloire divine comme elle est en réalité. Il a été invoqué au VIIe concile de Sis, tenu en 1342, par le catholicos Mékhitar, comme une preuve que des chrétiens étrangers attribuaient à tort aux Arméniens, entre autres erreurs, celle de ne pas admettre la vision directe de Dieu dans le ciel.

» Tu nous emporteras bien au delà de la montagne matérielle du Thabor jusqu'en ton tabernacle intelligible plus élevé que les cieux.

» C'est pourquoi, nous conformerons à toi-même, comme à notre unique ami et Sauveur, notre chair destructible, (ainsi qu'un) Tabernacle spirituel (1).

» Aujourd'hui, tu as manifesté, ô Christ, à tes disciples sur le Thabor le mystère de ton double avènement.

» Aujourd'hui, Moïse et Elie ont apparu près de toi, témoignant (par leurs paroles) que la mort (que tu allais subir) est salutaire pour le monde entier (2).

» Purifie, Seigneur, les sens de tes serviteurs atteints par le péché : accorde leur la grâce de te voir, et d'entendre la voix paternelle : Voici mon fils bien aimé! »

—

« Que les montagnes se réjouissent en ta présence, ô Seigneur, qui t'es manifesté dans la gloire de Dieu le Père, en prophétisant ton second avènement (3) : c'est pourquoi, nous habitants de la terre avec les habitants du ciel, nous te bénissons d'une voix éclatante, brillant d'une lumière divine sur le mont Thabor.

» Ayant vu avec effroi l'éclat de ta lumière indéfectible, ô Christ fils de Dieu! apôtres et prophètes furent pénétrés de crainte et de stupeur (4) : c'est pourquoi, etc.

(1) C'est une allusion aux œuvres de sainteté et de mortification qui justifient l'âme, dans le sens où on lit à la fin de l'homélie sur la Transfiguration attribuée à un ancien écrivain du nom de Moïse : « En rendant un tabernacle de pureté la tente destructible de notre chair. »

(2) Cette interprétation est fondée sur le verset de l'Évangile de saint Luc (c. IX, v. 31) touchant les deux prophètes : « Visi in majestate, et dicebant egressum ejus (τὴν ἔξοδον) quem completurus erat in Jerusalem. » Ils découvraient ce que devait être, peu après la scène du Thabor, l'immolation du Calvaire, où la multitude des Juifs ne verrait que la punition d'un ennemi de leur Loi.

(3) L'apparition du Christ, dans sa transfiguration, est un signe et un gage du règne futur qu'il inaugurera dans la plénitude de la gloire de son père. comme juge des vivants et des morts.

(4) La plus grande terreur fut pour les apôtres; mais les prophètes durent y avoir part, dans la suprême extase de leur entretien avec le Christ glorifié soudainement en son humanité.

» Tu as révélé à Simon Pierre l'ineffable mystère de ta sainte Trinité par l'analogie de la triple tente, et rendu témoignage en vérité au fils unique aimé du Père : c'est pourquoi, etc. »

Au milieu de l'office du 1er jour, il s'est conservé un Charagan en l'honneur de la sainte Mère de Dieu, qu'on supposerait l'œuvre de quelque ancien docteur, et qui a mérité d'être expliqué par un vartabied du XIIIe siècle, Vanagan (1).

« Réjouis-toi, couronne des Vierges, Mère du Seigneur! aujourd'hui ton Fils a fait resplendir la gloire de son Père : toujours et sans cesse, recommande-lui nos âmes (2).

» Moïse et Élie sont à ses côtés ; le Thabor et le Hermon se réjouissent à son nom (3) : toujours et sans cesse, etc.

» Isaïe t'a aperçue comme un léger nuage, et le Père, du milieu d'un nuage, a confessé sien ton Fils : toujours et sans cesse, etc. »

Enfin, un cantique du soir reprend plusieurs des faits merveilleux glorifiés dans les antiennes du premier Charagan.

« Aujourd'hui, sur le mont Thabor, tu as montré à tes élus (quelque chose) de ta gloire, ô Fils de Dieu! Nous te bénisssons à la gloire du Père, toi qui es le maître des vivants et des morts.

» Aujourd'hui tu t'es manifesté aux apôtres pendant l'entretien de Moise et d'Élie au sujet de ta passion à Jérusalem (4). Nous te bénissons, etc.

» Aujourd'hui une parole souveraine de Dieu le Père au sujet

(1) Le P. Avédikhian a fait des emprunts à ce commentaire dans son *Explication* (pp. 471-72). — Ce charagan n'est pas compris dans le bréviaire de Vienne (édit. 1839).

(2) L'intercession de Marie est exaltée à propos de la fête, parce que la mère de Jésus, dans l'allégresse que lui donne la gloire de son Fils, est plus disposée à la pitié envers ceux qui ont besoin de miséricorde.

(3) On rapporte à la gloire du Dieu sauveur le tressaillement de joie qui s'est transmis à la nature inanimée.

(4) Auparavant les apôtres pouvaient connaître le Christ uniquement par une révélation intérieure ainsi que par la foi ensuite de la confession de Pierre : la vision du Thabor a confirmé ce qu'ils savaient par ces deux sources. Le Christ s'est manifesté non seulement comme fils de Dieu, mais encore comme maître de la Loi et des Prophètes, comme Sauveur attendu par Israël, suivant le sens du colloque de Moïse et d'Élie.

de toi a retenti (aux oreilles) des apôtres, disant : « Celui-ci est mon Fils, écoutez-le! » Nous te bénissons, etc.

IV.

CANON DU DEUXIÈME JOUR DE LA TRANSFIGURATION (1).

« Splendeur de la gloire du Père, Fils unique, qui as renfermé en ton humanité la lumière incompréhensible (de ta divinité), tu l'as fait aujourd'hui briller glorieusement sur le Thabor.

» Toi qui es invisible aux Séraphins (2), qui es inaccessible et qui es ineffable (pour toutes les créatures), ayant caché ta lumière sans ombre sous la forme d'un esclave, tu l'as fait aujourd'hui briller, etc.

» O feu de la divinité, inaccessible aux créatures angéliques, tu as abaissé jusqu'aux créatures terrestres ta lumière éclatante comme le soleil : tu l'as fait briller, etc.

—

» Celui qui avait élevé à une si haute gloire le premier Adam, — lequel avait perdu par la dégustation du fruit la gloire infinie, — l'a aujourd'hui pourvu de nouveau de cette même gloire (3).

» Celui qui dans les âges antiques s'est révélé à Moïse au sein des nuages sur le Sinaï, a aujourd'hui, au milieu des nuées resplendissantes sur le Thabor, rendu témoignage en ces mots : « C'est mon fils bien aimé ; écoutez-le ! »

» Celui qui a élevé aux cieux Elie sur un char de feu l'a fait descendre aujourd'hui sur le Thabor en compagnie de Moïse.

(1) Comme nous l'avons dit, les charagans des deux jours qui suivent la fête principale ont été composés au XIIe siècle par le catholicos Nersès IV, qui est aussi l'auteur d'une Élévation en prose, ou *Kandz*, sur la sainte Transfiguration, imprimée dans ses œuvres poétiques en arménien (*D. Nersetis Schnorhali Armenorum Catholici opera metrica*. Venetiis, 1830. vol. in-24, pp. 478-484).

(2) Le P. Avédikhian (*Explic* , pp 48-49) a dit en quel sens l'Église répute Dieu invisible même aux créatures angéliques.

(3) La dignité du premier homme, qui comportait avec la sainteté l'immortalité, lui a été restituée ainsi qu'à ses descendants par le Dieu rédempteur, le nouvel Adam.

Or, ils parlaient ensemble des évènements qui auraient lieu à Jérusalem.

—

» Aujourd'hui, le mystère ineffable de ta divinité, caché au commencement, tu l'as, ô Christ, révélé à tes apôtres sur le mont Thabor : béni soit le Seigneur Dieu de nos pères !

» Aujourd'hui, tu as fait connaître aux apôtres l'appel des Prophètes, Moïse et Elie, par une divine vocation sur le mont Thabor : béni soit, etc.

» Aujourd'hui, invisible en son essence, le Père, en apparaissant du haut des cieux, a confessé de celui qui est né de la sainte Vierge qu'il est son Fils bien-aimé : béni soit, etc. (1).

—

» Toi qui as montré aujourd'hui aux Prophètes la splendeur divine, toi vers qui ils aspiraient pour voir ce qui est invisible aux Séraphins (eux-mêmes) : Lumière ineffable, aie pitié de nous !

» Aujourd'hui, Dieu le Père en confirmant dans la nuée la confession de Pierre sur toi, Fils de Dieu le Père (2), t'a véritablement reconnu pour son fils : Lumière ineffable, etc.

» Accorde-nous, Seigneur, à nous pécheurs, de te voir à ton second avènement avec la gloire paternelle, quand viendra la rénovation du monde : Lumière ineffable, etc.

—

» Elle est aujourd'hui, par la gloire du fils unique, exultante de joie la montagne du Thabor, élevée fort au-dessus du Sinaï : la descente de Dieu a fait d'elle la porte du ciel (3).

(1) Dans des versets de bénédiction qui suivent cette triple antienne, on remarque celui-ci : « Bénissez, exaltez à jamais le Seigneur qui a fait resplendir dans sa chair née d'une Vierge, la lumière éclatante de la divinité. »

(2) Dans la Transfiguration a été mise en évidence la vérité de la parole que le Christ a adressée à Pierre qui l'avait confessé Fils du Dieu vivant : « Ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon père qui est aux cieux. » (*Evang. Matth.*, c. XVI, v. 16 et 17. *Evang. Joan.*, c VI, v. 70).

(3) Pour désigner l'excellence du Thabor parmi les montagnes nommées dans les Écritures, on a pris une comparaison dans les paroles de Jacob à Béthel où eut lieu la vision de l'échelle (*Genèse*, c. XVIII, v. 17) : « Non est hic aliud nisi Domus Dei et porta coeli. » Nersès a pu dire le Thabor supé-

» Elles se réjouissent aujourd'hui les montagnes de Dieu allant au devant du créateur, les troupes des apôtres et des prophètes associées aux montagnes éternelles (1).

» La montagne élevée de Sion est aujourd'hui dans l'exaltation : fiancée du roi immortel, en voyant l'époux céleste paré de lumière dans la gloire paternelle. »

V.

CANON DU TROISIÈME JOUR DE LA TRANSFIGURATION

« Aujourd'hui, Celui qui est au ciel le Verbe et le Fils unique du Père a révélé aux disciples le mystère (resté) caché aux êtres (créés), en voilant par la divinité la forme d'esclave (2).

» Aujourd'hui a retenti du ciel pour les apôtres la parole paternelle : « Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui je me suis complu ! » Celui qui avoit caché la nature divine sous la forme d'esclave.

» Aujourd'hui, la Pierre de la foi a manifesté le mystère de la Trinité par la triple analogie des tentes (qu'il voulait dresser) : en vertu de quoi puissions-nous être purifiés pour devenir des temples de la Trinité. »

—

« Aujourd'hui tu as révélé glorieusement sur le Thabor le mystère ineffable caché aux siècles et aux nations : ô Dieu de nos pères !

rieur au Sinaï, puisque sur le premier le Fils de Dieu a été transfiguré en son humanité, et que sur le second les communications diverses ont eu lieu par le ministère des anges en présence de Dieu (Voir *Actus Apostol.*, c. VII, v. 38, et l'épître de saint Paul *ad Hebraeos*, c. II, v. 2).

(1) Les montagnes éternelles, affermies dès le commencement du monde, ce sont les anges élevés très haut et inébranlables de leur nature. Les élus, apôtres et prophètes, participent avec eux à la vision de Dieu et sont appelés également à le bénir (Avédikhian, *Explic.*, p. 479 et p. 482).

(2) Dans son incarnation, le Sauveur avait passé de la gloire à l'anéantissement, cachant la nature divine sous l'apparence de la créature humaine. Dans le mystère de ce jour, au contraire, il s'est transfiguré de l'infériorité dans la gloire, cachant par un éclat divin la nature d'esclave, afin que ses disciples n'eussent pas de scandale quand ils le verraient un peu plus tard dans les opprobres du Golgotha (Avédikhian, *Explic.*, p. 480).

» Aujourd'hui la tige issue selon la chair de la racine de Jessé a fleuri avec un éclat lumineux sur le Thabor (1) : ô Dieu de nos pères !

» Aujourd'hui, le suave parfum de l'immortalité s'est exhalé sur le Thabor et a assoupi et charmé la troupe des disciples (2) : ô Dieu de nos Pères !

—

» Toi qui es né immuable de l'Être sans commencement, et qui étais couvert par les ailes des Séraphins (3), aujourd'hui, Seigneur, tu as montré à tes disciples la gloire de ta divinité renfermée dans ta chair : en vertu de ta resplendissante apparition, fais nous miséricorde, Seigneur !

» Toi qui as promulgué sur le mont Sinaï la loi pleine d'ombres des livres de Moïse, aujourd'hui tu as tiré Moïse et Élie du milieu des morts et des vivants (4), pour qu'ils voient directement ta gloire : en vertu, etc.

» Toi qui nous as donné, ô Seigneur, sur le mont Thabor l'image de ton grand avènement ; car tes apôtres ont vu les anciens Pères venus avec gloire et qui parlaient du mystère des événements (devant se passer) à Jérusalem : en vertu, etc.

—

» Aujourd'hui réjouissons-nous en cette solennité avec les anges dans les hauteurs (du ciel), à l'apparition de la lumière intelligible de la divinité :

(1) Comme on l'induirait de l'antique dénomination de *Vartavar* conservée à la fête, les Arméniens se sont représenté le Sauveur brillant du plus vif éclat de la rose.

(2) L'Évangile ne parle que de lumière ; mais, d'après le langage des écritures au sujet d'autres apparitions célestes, on dirait qu'il s'est répandu une odeur d'une extrême suavité par laquelle les apôtres furent plongés dans un doux assoupissement sans perdre connaissance (Avédikhian, *Explic.*, p. 480).

(3) Suivant la vision d'Ezéchiel, les Séraphins couvraient leur visage de deux de leurs ailes, mais ils voilaient par leurs autres ailes la divinité pour signifier qu'elle est inaccessible aux créatures.

(4) Suivant certaines traditions, Élie jadis enlevé au ciel était appelé d'entre les vivants ; mais Moïse a dû ressusciter d'entre les morts pour rendre témoignage à Jésus transfiguré avant sa passion.

» Nous te bénissons consubstantiel au Père, toi qui es venu pour sauver l'univers !

» Aujourd'hui tu as manifesté sur le Thabor à la troupe choisie des apôtres et des prophètes ta divine gloire ineffable : nous te bénissons, etc.

» Aujourd'hui du sein d'un nuage, le Père rendant témoignage de son Verbe consubstantiel, uni à la chair née d'une Vierge (1), dit : « Celui-ci est mon fils en qui j'ai mis ma complaisance ! » Nous te bénissons, etc.

» Aujourd'hui, par l'éclat de ta gloire en ton royaume, ô Seigneur, tu as fait connaître (quelle sera) la splendeur des justes égale à la clarté du soleil : nous te bénissons, etc.

§ VI.

Il n'est pas besoin d'un long exposé pour faire reconnaître l'importance dogmatique de ce triple canon des Arméniens affecté aux offices de la Transfiguration. Dans aucune liturgie, semble-t-il, on n'a pris autant de soin pour célébrer la première manifestation de la gloire du Fils de Dieu dans son incarnation. Dans aucune autre non plus, on n'a parlé aussi explicitement de la révélation partielle de cette gloire aux trois disciples choisis de Jésus, qui ont été emmenés par lui au jardin de Gethsémani où il subit en leur présence les douleurs de l'agonie. Le maître a voulu leur donner une idée de sa puissance et de sa gloire avant l'heure où la vue des abaissements et des ignominies de sa passion mettrait leur foi à l'épreuve.

Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque dans les chants qui forment un office spécial et développé, c'est la glorification

(1) Le Père a rendu témoignage à son Verbe consubstantiel et personnel, uni à l'humanité. Il l'a appelé son Fils, non simplement comme Verbe né de lui-même et coéternel, mais comme né d'une Vierge. Il a voulu témoigner que ce Fils est Dieu, et qu'il est homme, et cela afin qu'on ne le crût pas eu égard à son humanité Fils seulement par la grâce (Avédikhian, *Explic.*, p. 481-82).

de la Très-Sainte Trinité. Le Père éternel apparaît au-dessus de son Fils incarné se manifestant tout à coup avec l'éclat de la gloire qu'il partage avec lui ; il se dérobe aux assistants choisis de cette scène dans une nuée lumineuse, par laquelle l'Esprit Saint marque aussi sa présence. La voix du Père est entendue pour sanctionner la mission du Fils qui s'est dit envoyé par son Père et a déclaré parler en son nom de ce qu'il a entendu. Les auteurs d'Homélies s'accordent avec ceux des chants liturgiques, pour signaler dans la vision du Thabor plus d'une allusion à la Trinité divine. Les trois apôtres sont en présence de trois personnages, le Christ dont l'humanité est transfigurée et les deux prophètes, et c'est pour eux que Pierre est disposé à dresser trois tentes. Dans l'antienne de Sexte, le premier jour, une part est attribuée à la Très Sainte Mère de Dieu : le motif mis en œuvre, c'est la manifestation glorieuse de l'humanité que le Sauveur des hommes avait prise dans les entrailles de Marie. On a donc voulu rehausser le mystère évangélique par toutes les harmonies qui constituent le dogme de l'incarnation (1).

(1) Ayant en vue l'instruction de ses lecteurs arméniens, le P. G. Avédikhian s'est livré à quelques recherches sur les circonstances et les conditions de la Transfiguration après avoir commenté le Charagan du premier jour (p. 474-475). Mais il n'a pas produit beaucoup d'arguments en dehors des faits évangéliques comme les ont interprétés les Pères des premiers siècles. Quant à l'apparition de Moïse et d'Elie, il a exposé les opinions de plusieurs docteurs, entre autres de saint Thomas d'Aquin, et il a admis que c'est grâce à une révélation de Dieu que les trois apôtres ont eu connaissance de la personnalité des deux prophètes de l'ancienne Loi, en rappelant que c'est par ce moyen surnaturel que tous les justes se reconnaîtront un jour les uns les autres dans la glorieuse résurrection.

II.

DE

L'INVOCATION DU SAINT-ESPRIT.

—

HYMNES TRADUITES ET COMMENTÉES POUR SERVIR L'HISTOIRE DU DOGME EN ORIENT.

L'hérésie des Monophysites n'a jamais prévalu en fait dans la théologie des Arméniens, et elle ne trouve plus un seul défenseur parmi leurs écrivains instruits (1). Leurs polémistes qui ont mal parlé du concile de Chalcédoine n'avaient pour la plupart une juste idée, ni de la sentence portée dans ce concile contre Eutychès, ni de la doctrine des deux natures : c'est à ce point que la confusion des mots *personne* et *nature* dans leur langue les a portés à croire que le concile était retombé dans l'erreur de Nestorius en niant l'unité de personne dans le Christ, et une si déplorable méprise est devenue l'occasion de violents anathèmes et d'animosités religieuses qui ont eu leur cours pendant plusieurs siècles.

(1) Voir le livre de M. Mser : *Exercice de la foi chrétienne* (Moscou, 1850, en arménien), et le volume publié à Paris par l'Institut Lazareff de Moscou : *Histoire, dogmes et institutions de l'Église arménienne orientale* (1re édit., 1855, in-8. — 3e édit., 1859, in-18, p. III, pp. 28-39, 71-76). — V. la protestation d'un Arménien devant les Grecs au XIIIe siècle dans les extraits de l'historien Guiragos, traduits par M. Ed. Dulaurier (*Journal asiatique*, Ve série, 1858, t. XI, p. 465 — tirés à part, p. 104).

Le dogme de la procession du Saint-Esprit est demeuré la matière de plus graves controverses entre les Arméniens; mais l'on en découvre facilement la raison. C'est ce point de foi qui fut contesté avec le plus d'acharnement par les fauteurs du schisme grec (1), et qui leur servit le mieux de prétexte pour consommer la séparation des deux Églises. C'est également sur ce point que les Arméniens aujourd'hui séparés peuvent arguer le plus subtilement des termes ambigus dont d'anciens écrivains de leur nation se sont servis en parlant des personnes de la Trinité ; c'est à ce sujet qu'ils usent eux-mêmes de raisonnements spécieux pour écarter une discussion doctrinale approfondie en raison de leur prétendue aversion pour toute nouveauté. La dissertation spéciale d'un des plus savants Mékhitaristes de Venise, le P. Gabriel Avédikhian (2), n'a pas suffi pour éclairer leurs écoles ecclésiastiques sur la profession orthodoxe du dogme du Saint-Esprit comme procédant à la fois du Père et du Fils. Il leur est libre de contester l'interprétation qu'il a donnée de quelques passages d'anciens écrivains, et la décision qu'il tire des actes de conciles tenus en Arménie vers la fin du moyen âge ; mais elles n'en ont pas entrepris une réfutation péremptoire et complète.

En attendant que la lumière se fasse sur le terrain de la polémique parmi les chrétiens de race arménienne, il ne sera pas sans intérêt de savoir ce que leur Église a enseigné de temps immémorial sur le Saint-Esprit, et comment s'est faite dans ses offices l'invocation de la troisième personne de la sainte Trinité. Il s'agit de chants liturgiques, qui remontent tous au-delà du

(1) *Histoire des dogmes chrétiens*, du Dr H. Klée, trad. par Mabire, tom. Ier, pp. 304-312. — Les Nestoriens auraient les premiers soutenu la procession du Père seul, d'après l'auteur de la grande dissertation de *Syris Nestorianis* (Assémani, *Bibliotheca orientalis*, tome III, P. II, pp. 233 235). — *Traité du Saint-Esprit*, de Mgr Gaume, 1864, tome II, chap. 5 et 6.

(2) Écrite d'abord en arménien, dans son grand ouvrage sur l'hymnaire, et puis publiée par l'auteur lui-même en italien : *Dissertazione sopra la processione dello Spirito santo dal Padre e dal Figliuolo*. Venezia, 1824, 1 vol. in-8 (pp. x-123).

XIIIe siècle, et qui sont restés communs jusqu'au nôtre aux deux communions entre lesquels les Arméniens restent partagés. Il est plausible d'admettre que, là même où ils n'affirment pas explicitement la procession du Saint-Esprit ainsi qu'il nous faut l'entendre, ils ne consacrent pas formellement l'hérésie que la subtilité des Grecs a tout d'abord soutenue et propagée : les Arméniens en ont pris la défense beaucoup plus tard; ils en ont fait à leur tour et en font encore l'aliment du schisme (1). En dehors du point controversé, toutes les autres parties du dogme de la sainte Trinité sont traitées avec une rigoureuse justesse dans ces chants qui résument la foi d'une Eglise toujours fort attachée à l'enseignement de ses premiers Pères. Cette foi s'est transmise dans des chants composés par des docteurs célèbres, par des pontifes d'une mémoire sainte et respectée, et dont l'usage s'est perpétué dans toutes les Eglises arméniennes de rite et de langue pendant plusieurs centaines d'années. Une fois adoptés dans leur liturgie, ils sont devenus les garants de la tradition qu'elles avaient reçue des Eglises d'institution primitive, celles de la Syrie et de la Grèce d'Asie. Ici se justifie une fois de plus le mot de Bossuet qui appelle la liturgie le « principal instrument » de la tradition, et l'on dirait des hymnes arméniennes comme de toute liturgie sacrée (2), que c'est une vraie profession de foi, d'une autorité supérieure à celle de tout autre écrit particulier, que « c'est moins l'ouvrage de tel ou tel auteur que le monument de la croyance et de la pratique d'une Église entière. »

Nous donnerons la première place, dans les morceaux que nous allons traduire, aux hymnes sacrées du Charagan qui forment le « Canon de la sainte Pentecôte (3). » Nous aurons l'avantage de suivre les traces du meilleur interprète que le grand recueil d'hymnes ait trouvé chez les Arméniens, le P. G. Avé-

(1) *Histoire, etc. de l'Église arm. orient.*, 3e édit., p. 57.
(2) *Théologie dogmatique* par le cardinal Gousset, P. II, ch. 2.
(3) Le nom grec Πεντηκοστή, « cinquantième » (jour), a été traduit littéralement par les Arméniens dans le mot *hisnereag*.

dikhian, aussi estimé comme théologien que comme grammairain et comme écrivain au sein de sa nation (1). Nous joindrons à la version fidèle des documents les explications qu'ils réclament en plus d'un passage ; mais nous y rattacherons quelques citations d'autres pièces oratoires et poétiques de la littérature arménienne qui se rapportent à la profession du même dogme et à la célébration de la même fête.

Indépendamment de la forme et de l'étendue de ces chants liturgiques d'une ancienne Eglise, on trouvera dans les hymnes de la Pentecôte un double intérêt ressortant du fond de leur contenu. On les considérerait d'abord avec fruit au point de vue du dogme : car on y remarque une manière toujours élevée de glorifier le Saint-Esprit en invoquant avec lui les deux autres personnes de la sainte Trinité, et l'on doit reconnaître de ce côté l'influence de la tradition apostolique, de l'étude des Pères, et aussi de l'enseignement sévère qui était donné dans les écoles théologiques de l'ancienne Arménie.

En second lieu, on chercherait dans ces mêmes hymnes la pensée de glorifier pleinement l'Esprit Saint par tous les attributs que lui prêtent les Écritures, par toutes les allégories qu'il convient le mieux de prendre à cet effet dans la Bible et dans la tradition sacrée. Les auteurs qui se sont attachés à cette pensée étaient des hommes de la plus haute renommée, que les Arméniens de tout rite n'ont pas cessé d'honorer, non seulement pour leurs talents, mais encore pour leurs vertus et pour leur sainteté.

C'est de la sorte que l'Eglise arménienne a été mise en possession d'une série d'hymnes correspondant à tous les moments de l'office quotidien pendant les sept jours de la semaine de la Pentecôte. Dans le principe, la célébration de la fête était restreinte à un seul jour, le dimanche, et l'on désignait la semaine comme une époque de jeûne. C'est le même usage qui exista à l'origine

(1) *Interprétation des hymnes* (Venise, 1814, pp. 369-412), en arménien. — La dissertation sur la Procession est placée à la fin de ce volume (pp. 721-795).

dans les Églises d'Occident. et qui se conserva dès un temps reculé chez les Grecs (1) avant qu'ils admissent dans leurs livres des cantiques propres aux autres jours de la même semaine (2).

Louvain, 8 juin 1862.

§ I. De la doctrine professée dans les hymnes de la Pentecote.

La valeur dogmatique du Canon tout entier de « la Sainte Pentecôte » ne peut échapper à quiconque examinera avec quelque soin les extraits étendus que nous en donnerons ci-après. Non-seulement, les auteurs de ces chants ont envisagé la Trinité divine sous tous ses aspects, pour amener d'une manière plus solennelle la louange de l'Esprit de Dieu ; mais encore ils ont répété plus d'une fois, avec la variété permise à leur style poétique, les notions qui servent à établir la divinité de l'Esprit-Saint et à définir ses relations avec les deux autres personnes de la très-sainte Trinité. Ils le proclament consubstantiel au Père et au Fils, égal en honneur et en gloire à l'un et à l'autre ; se servant de termes équivalant dans leur idiôme aux mots d'émanation et de procession, ils affirment à diverses reprises l'Esprit procédant du Père, et ils usent de termes non identiques, mais analogues, pour représenter le rapport véritable de l'Esprit avec le Fils, à propos duquel l'expression leur fait défaut plutôt que l'idée. Ainsi l'un de ce poètes sacrés, dans une hymne que nous

(1) Goar a donné, sous le titre d' « Office de la sainte Pentecôte», les chants et les oraisons faisant partie des vêpres du dimanche de la fête (*Euchologion sive Rituale Graecorum*, éd. Paris, 1647, pp. 753 756) et expliqué la coutume de le célébrer avec des génuflexions et des signes de pénitence rigoureusement interdits pour tout autre dimanche.

(2) Les Syriens n'ont possédé, selon toute apparence, qu'une hymne unique pour le premier jour de la fête, que Daniel a reproduite d'après le Bréviaire des Maronites (*Thesaurus hymnologicus*, Lipsiae, 1846, t. III, p. 217). Les Éthiopiens qui avaient coutume de célébrer la Pentecôte le 18 mai suivant leur calendrier, chantaient une hymne spéciale publiée et traduite par J. Ludolf (*Grammatica aethiopica*, edit. alt., 1702, in-fol., pp. 168-169).

traduirons en entier, célèbre l'Esprit-Saint « recevant du Fils. » Le commentateur de Venise n'a pas de peine à prouver la portée du passage de saint Jean que le poète n'a fait que répéter à la lettre (1), et à rejeter les explications ambigues des auteurs schismatiques qui combattent jusque dans ce passage l'idée de procession.

Qu'on en juge par ce qui s'est passé dans une chrétienté voisine en Asie. Il serait difficile de le nier, des écrivains orthodoxes d'entre les Syriens et même des écrivains hétérodoxes ont appliqué les paroles du texte de l'évangéliste saint Jean au Fils comme coopérant avec le Père à la procession de la troisième des personnes divines : suivant S. Jacques de Saroug et d'autres auteurs de sa nation, l'Esprit « reçoit du Fils substantiellement, » ou bien encore reçoit de lui « ce qui appartient à sa substance. » C'est en vain que quelques monophysites de la Syrie ont tenté une interprétation métaphorique des mêmes mots en faveur de l'opinion des Grecs qu'il leur convenait d'accréditer, tandis que d'autres de leurs coreligionnaires se sont tenus à la seule vraie ; quand même ceux-ci n'ajoutaient pas le nom du Fils à celui du Père dans la formule du symbole, ils n'admettaient point une procession extérieure et temporelle qui serait plutôt une mission de l'Esprit, mais une procession substantielle et éternelle en vertu de laquelle l'Esprit-Saint est produit par le Père et par le Fils comme par un seul principe (2).

Les sources ecclésiastiques de l'histoire des Arméniens fournissent une démonstration qui est tout-à-fait du même genre : quand la lettre n'est pas affirmative de la notion complète et orthodoxe de la Procession, il n'est rien dans le contexte de nombreux passages qui répugne à leur orthodoxie implicite. Pour le

(1) G. Avédikhian, *Interprétation*, § 246. - *Dissertazione sopra la processione*, pp. 54-55.

(2) Voir l'article de M. le professeur Lamy : *L'Église syriaque et la procession du Saint-Esprit*, dans la *Revue catholique*, mars 1860, pp. 166-173.

démontrer, Avédikhian a interrogé à la fois les docteurs les plus vénérés de l'Eglise arménienne et les actes des anciens conciles de sa patrie.

D'une part, depuis le IVe siècle jusqu'au XIIIe, toute une série d'écrivains célèbres, dont le premier est St-Grégoire l'Illuminateur (1), a rendu témoignage au dogme de la Procession dans un langage conforme à la tradition. Ceux d'entre eux qui ne l'ont pas défini expressément en termes brefs et clairs en ont laissé apercevoir l'affirmation sous les formes un peu prolixes de leur langage, et presque toujours ils ont eu recours à des images et des comparaisons symboliques ; la lumière, l'eau, la végétation, la parole, le rapport des lettres soit dans l'écriture, soit dans la formation des mots, leur ont servi également à donner des éclaircissements sur le sens du mystère.

D'autre part, les anciens conciles du clergé arménien n'ont jamais prononcé de sentence contraire à la Procession. Le premier des conciles nationaux où la question fut soulevée, le second concile de Schiragavan, tenu en 862 sous le patriarche Zacharie, a indiqué d'une manière assez claire la nature de la Procession dans l'anathème porté contre ceux qui ne confesseraient pas les trois personnes de la sainte Trinité (2) : « Le Père sans principe, le » Fils (issu) du Père, et le Saint-Esprit *de leur essence*, absolu» ment égal et (d'un principe) commun. » Les mots « de leur essence, » qui se trouvent encore dans d'autres monuments théologiques (3), ne peuvent être entendus uniquement de la consubstantialité, mais conviennent à l'idée de procession.

(1) Cité par Agathangelos son historien : « Pater a semet, Filius a Patre, Spiritus ab eis, in eis. » (*Dissert.*, pp. 11-14).

(2) Avédikhian, *Dissertazione*, pp. 65-70. — Que l'on compare, dans la notice de M. Lamy, le passage inédit des actes du Concile tenu en 410 à Séleucie où l'Esprit est dit venir « et du Père et du Fils ».

(3) On lit dans la première Homélie de Sévère de Gabales une doxologie finale où l'Esprit, glorifié après le Père et le Fils, est dit « procédant de leur essence » (*ex illorum essentia*). — *Homiliae Severi ex antiqua versione armena*, ed. J. B. Aucher, Venetiis, 1827, p. 16-17.

Les deux autres conciles nationaux, où la même question fut examinée, furent tenus beaucoup plus tard dans la ville de Sis en Cilicie, l'un en 1251 sous le catholicos Constantin Ier, l'autre en 1342 sous le catholicos Mékhitar. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir aujourd'hui d'une manière définitive l'histoire de ces conciles, ils n'ont pas infirmé une doctrine que les plus instruits des Arméniens savaient être conforme à celle de leurs anciens Pères. Les membres du clergé arménien réunis à Sis en 1251, ayant pris connaissance d'une lettre du pape Innocent IV, relative à la procession du Saint-Esprit, admirent la justesse de ses réclamations, et, d'après un historien contemporain, Guiragos ou Ciracos, ils reconnurent la conformité des opinions des « Romains » avec les SS. Ecritures et les SS. Pères (1). On oppose, il est vrai, à cette version un passage de l'*Histoire universelle* de Vartan le Grand qui d'après le texte original récemment imprimé (2), assure que les Arméniens, aussi bien que les Syriens, les Grecs, les Géorgiens, n'ont pas accédé au désir du Pape, voulant s'en tenir à la foi de leurs ancêtres : et cependant le docteur Jean Vanagan, qui les aurait exhortés à la résistance, est l'auteur d'un discours rapporté tout entier par Guiragos, discours qui avait pour but de faire accepter le dogme (3). Il s'agit après tout d'un fait qu'on parviendra sans doute à éclaircir et à fixer quelque jour.

(1) Voir Tchamitch au tome III de sa grande *Histoire d'Arménie* (pp. 236 et suiv.), et le résumé d'Avédikhian (*Dissert.*, pp. 71-74).

(2) Édition de J. B. Emine. Moscou, 1861, in-8, p. 194.

(3) M. Brosset a discuté plus tard la variante importante admise dans le même passage de Vartan (édit. Venise, p. 148, chap. 89), où on lit après les noms des autres peuples : « à l'exception des Arméniens. » Il a pris la tâche de traduire intégralement les chapitres de l'*Histoire d'Arménie* de Guiragos, qui appartiennent à cette controverse (*Deux historiens arméniens*, Saint-Pétersbourg, 1870-1871, in-4) Il a reproduit en entier le chapitre II : « Discussion entre les chrétiens sur l'Esprit de Dieu », et commenté les deux chapitres suivants où la profession de foi de Jean Vanagan est explicite sur la procession du Saint-Esprit (p. 166, et pp. 195-205) en citant la traduction latine littérale des passages dogmatiques qu'il avait demandée à un arméniste consommé, le professeur J. H. Petermann de Berlin.

Quant à l'autre concile de Sis en 1342, son attitude est beaucoup mieux connue. Il adressa au pape Clément une réponse détaillée sur les points fort nombreux où il avait été invité à justifier l'orthodoxie des Arméniens; il soutint, en rappelant les actes de l'assemblée antérieure, que leur Eglise ne s'était jamais opposée à la Procession du Père et du Fils, qu'elle n'avait jamais refusé de la proclamer, et qu'elle le ferait d'autant mieux à l'avenir, en se trouvant unie à l'Eglise de Rome. Des pièces acquises à l'histoire témoignent de la sincérité et de l'intelligence portées alors par les prélats arméniens dans l'examen de ce point de controverse et de tous les autres (1). Mais la polémique s'envenima peu après, à cause de l'animosité des chrétiens orientaux aussi bien que des Grecs contre les Latins dont ils redoutaient la domination politique jusque dans le Levant.

Dès le XIIIe siècle, et plus encore dans le XIVe, les écoles de plusieurs provinces arméniennes se défendirent d'accepter le dogme tel que les catholiques le définissaient, et cela sans s'inquiéter du démenti qu'elles donnaient aux sentences de leur anciens docteurs et aux actes de récents conciles : dans les siècles suivants, leur opposition fut encore plus formelle, en ce sens qu'elles voulaient faire croire que le dogme était absolument une nouveauté, et même une invention des Latins au concile de Florence. C'est donc l'esprit de secte et l'esprit de nationalité qui ont fait mettre chez elles en oubli la tradition de la haute antiquité. Alors aussi on a pratiqué trop souvent l'altération des manuscrits et ces fraudes littéraires qui causent d'incroyables difficultés dans l'usage des sources arméniennes. Les dissidents d'aujourd'hui, il est permis de le croire, cèderont plus facilement sur cet article de croyance, quand la science et la critique européenne auront

(1) *Histoire d'Arménie* dans Tchamitch, tom. III, pp. 339-346. — *Dissertazione* de G. Avédikhian, pp. 74-84. — Voir les pièces traduites en latin dans la *Collectio conciliorum* de Mansi, édition de Venise, tome XXV, col. 1186 et suiv.

forcé les théologiens grecs et russes à reconnaître la fausseté de leur doctrine ou plutôt l'inanité de leurs prétentions. Nous ne devons plus insister que sur une seule considération, que G. Avédikhian n'a pas manqué de faire valoir (1). Dans le cours entier du moyen âge, les docteurs arméniens ne se sont pas appliqués spécialement au point contesté plus tard dans le dogme de la procession du Saint-Esprit ; ils n'étaient pas encore amenés ou forcés par la polémique à une déclaration explicite à ce sujet ; ils attribuaient, selon toute vraisemblance, leur valeur intrinsèque aux paroles de l'Evangile qui sont le vrai fondement du dogme. De même que les pères grecs n'avaient pas défini à Nicée la divinité de l'Esprit avant qu'elle fût niée par Macédonius, de même ils ne se sont pas préoccupés de déterminer la part du Fils à la procession de l'Esprit dans des termes rigoureux au lieu de figures servant seulement à en faciliter la compréhension (2). C'est la négation d'une partie du dogme, jadis implicitement reçue, qui a provoqué de plus strictes définitions ; le silence ou l'abstention des écrivains arméniens ne fut donc point de l'hésitation et de l'hostilité. Ils restèrent fort longtemps sans être suffisamment instruits sur l'importance de la difficulté, et ils ne purent l'être pleinement que, quand le Siège de Rome, mis en rapport avec les chrétientés orientales par les Croisades, eut invité leurs chefs à rendre compte de leur croyance sur cet article et sur plusieurs autres.

C'est à cet endroit que les Arméniens unis ont ajouté à leur symbole depuis plusieurs siècles les trois mots qui excluent tout doute sur la Procession : on va juger de quelle nécessité était l'addition faite au texte du *Credo*, tel qu'il était récité dans leur liturgie séculaire pendant la célébration du saint sacrifice (3).

(1) *Dissertazione*. pp. 85-91.

(2) Voir l'*Histoire des dogmes* du Dr Klée sur la Trinité (tome I, p. 285 et suiv.).

(3) Nous empruntons ce passage à la *Liturgia armena*, imprimée en italien et en arménien à Venise par les soins du P. Avédikhian (2e édit., 1832,

« Nous croyons aussi au Saint-Esprit incréé, souverainement parfait, — *qui procède du Père et du Fils*, — qui a parlé dans la Loi, dans les Prophètes et dans les Évangiles ; qui est descendu sur le Jourdain, a annoncé l'Envoyé (le Christ) et a habité dans les Saints. » Et plus loin : — « Ceux qui disent qu'il y a eu un temps où le Fils n'existait pas, ou qu'il y a eu un temps où l'Esprit-Saint n'existait pas, ou bien qu'ils ont été créés de rien ; ou bien que le Fils de Dieu et l'Esprit-Saint sont d'une essence différente ; ou encore qu'ils sont sujets au changement et à l'altération, ceux-là sont excommuniés par l'Eglise catholique et apostolique. »

Nous rapportons cet appendice au symbole de Nicée, qui a été récité ou chanté d'ancienne date dans la liturgie arménienne et qui l'est encore présentement dans les offices des deux communions, parce que pour glorifier l'Esprit comme Dieu, on y affirme l'éternité, la consubstantialité et l'immuabilité de la troisième en même temps que de la seconde des personnes divines.

§ II. De la composition des hymnes, de leur style et de leurs sources.

Le second point que nous tenons à mettre en lumière dans ces pages d'introduction, c'est le caractère des chants liturgiques destinés à solenniser la fête de la Pentecôte et les six journées qui la suivent. Ils sont nourris constamment du suc le plus pur des Saintes Écritures : les rapprochements et les exemples, les images et les symboles sont empruntés constamment à la Bible, à l'Évangile, et cela dans le sens de la tradition apostolique. Chaque auteur a reproduit, avec certaines variantes, mais sans

in-8, pp. 52-55). — Comparer le *Symbole* dans l'*Essai de grammaire arménienne* du Dr Bellaud (Paris, 1811, pp. 40-43), dans la Liturgie traduite par l'éditeur de l'*Histoire*, etc, de l'Église arménienne *orientale* (p. 109-110 et 132-33), dans le *Codex liturgicus ecclesiae orientalis*, du Dr Daniel (Leipzig, 1853, p. 457).

altération ni amplification, les termes sacrés, et jamais il ne s'est servi d'images qui ne fussent pas en harmonie avec le langage figuré des livres hébraïques.

Il va de soi que les auteurs des hymnes de la Pentecôte se sont fondés principalement sur les deux chapitres connus de l'évangéliste St-Jean en ce qui touche la venue et l'action de l'action de l'Esprit-Saint ; mais ils ont remonté, d'autre part, jusqu'aux premiers versets de la Genèse pour comparer les uns aux autres les attributs de l'Esprit sanctificateur. Il leur importait de montrer cette partie du dogme de la Trinité sous tous les aspects auxquels on le découvre déjà dans l'ancienne Loi : c'est pourquoi ils reviennent, en diverses occasions, aux faits de la création rapportés à une intervention éminente et manifeste de l'Esprit de Dieu. Ils ont cherché les harmonies de l'un et l'autre Testament en parlant de la coopération de l'Esprit-Saint à l'œuvre de la Rédemption, à la fondation de l'Eglise, à la régénération baptismale et à la sanctification des croyants. Ils ont puisé beaucoup dans les Psaumes, dans les Prophéties, dans les Livres sapientiaux : c'est bien là le secret de leur éloquence. Nous dirions en un mot que leurs stances sont autant d'élévations sur le même mystère, tirées de la méditation des Livres saints.

Le premier thème de chaque chant, c'est la manifestation de l'Esprit de Dieu, célébrée le cinquantième jour après Pâques, la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres dans le Cénacle. Mais il est amplifié de diverses manières : tantôt une invocation à la sainte Trinité amène la louange de l'Esprit adorable en égalité avec les personnes divines ; tantôt une invocation directe au Christ renferme une sorte de profession de foi sur la part de l'Esprit à la Rédemption, sur le rapport de sa mission avec celle du Verbe. En d'autres chants, l'Esprit est loué principalement avec les attributs de créateur : il a donné la vie aux êtres ; il a créé la lumière dans le monde, et il est l'auteur de l'illumination des Apôtres. Il a créé les anges, qui sont ses adorateurs et ses

serviteurs ; c'est lui aussi qui produit la sanctification des hommes : son action s'étend à toutes les créatures intelligentes. L'Esprit est le rénovateur des êtres, le régénérateur des âmes ; il a répandu les délices de la grâce sur les Apôtres, et par eux incessamment dans le monde. Il a assuré aux hommes l'adoption divine qui les fait enfants de Dieu ; il les pénètre et les enflamme des feux d'un saint amour. L'effusion du divin Esprit serait comparée à un breuvage de vie et d'immortalité.

On ne trouve le nom de Paraclet ni transcrit, *Paraclitus*, comme l'ont fait les Latins, ni traduit isolément comme épithète ; mais il est rendu en plusieurs endroits des hymnes par le mot arménien, *Mekhitaritch*, signifiant « consolateur », et l'Esprit est invoqué comme venant « consoler » les Apôtres. On rencontre donc, même en Orient, l'acception restreinte de Consolateur dans laquelle on a pris d'ordinaire en Occident le grec. Παράκλητος, au lieu de l'interpréter dans le sens le plus élevé d' « auxiliaire » ou d' « assistant » (διὰ τὸ παρακαλεῖσθαι) (1).

§ III. Des auteurs des hymnes de la Pentecote.

Une tradition littéraire acceptée dans toutes les écoles attribue les hymnes de cette fête à des écrivains fameux de la nation arménienne ; les plus anciens ont vécu dans le Ve siècle ; les plus récents dans la seconde moitié du XIIe. Cette question d'âge est importante : car, nos hymnographes sont antérieurs à l'époque où l'esprit de schisme a introduit une recrudescence d'animosité et de violence dans les querelles théologiques, spécialement dans les controverses relatives à la Procession ; en second lieu, plusieurs d'entre eux, quoiqu'ayant pris une attitude très ferme devant les Grecs pour défendre l'enseignement et les pratiques de

(1) Voir la Théologie dogmatique du Dr Klee (T. II, p. 164, 3e édit.), qui le traduit par l'allemand *helfer*, et la version néerlandaise de l'Évangile St-Jean par Mgr J. T. Beelen, qui le rend par le nom de *helper* (ch. XIV, v. 15-16), tome I. Louvain, 1861, p. 624, note.

leur Eglise nationale, sont réputés orthodoxes par les Arméniens unis aussi bien que par les dissidents, parce qu'ils n'ont pas repoussé obstinément et sciemment un point de croyance qui aurait été exposé et discuté en pleine connaissance de cause, et dans une parfaite liberté.

Les deux premiers chants des hymnes du jour même de la Pentecôte sont attribués à Moïse de Khorène, historien de l'Arménie, dit aussi le grammairien ou le savant. Le ton et le style de ces *Charagans* ne s'opposent point à l'âge reculé auquel on les reporte ; il n'y aurait non plus sous ce rapport aucune difficulté à les mettre sous le nom de Jean Mantagouni, disciple de Mesrob, que donne, il est vrai, un seul manuscrit : car le patriarche Jean, premier du nom (1), qui fleurit vers la fin du même siècle (480), est le pieux écrivain qui a non seulement composé lui-même vingt homélies dogmatiques et morales de tout temps admirées pour l'onction du langage et pour la pureté du style, mais encore a mis en ordre les prières qui sont restées en usage jusqu'aujourd'hui comme fondement de la liturgie arménienne pour la célébration de la messe.

Le troisième Charagan du jour principal de la fête, ainsi que les Charagans des quatre jours suivants, sont rapportés unanimement à Nersès *Schnorhali* ou le gracieux, qui fut Catholicos d'Arménie de l'an 1166 à l'an 1173. Les Charagans du 6e et du 7e jour appartiendraient, d'après quelques manuscrits, à un personnage presque contemporain du premier, et célèbre comme lui par son éloquence, Nersès de Lampron, archevêque de Tarse, mort en 1198.

Les circonstances expliquent en partie l'ambiguité des termes dont Nersès IV s'est servi dans la profession de foi qu'il rédigea en 1166 par ordre de l'empereur de Byzance, Manuel, comme exposé de la foi de l'Eglise arménienne : dans cette pièce,

(1) *Quadro della storia letteraria di Armenia*, pp. 30-32.

il avait en vue surtout les Grecs, et on croirait qu'il fit en sorte de ne pas les offenser directement sur un article de leur symbole auquel ils tenaient beaucoup, au moment où se négociait leur réconciliation religieuse avec les Arméniens. Voici la traduction latine de la phrase qui concerne l'Esprit Saint dans l'exposé des dogmes (1) : « Quoad essentiæ caussam ex Patre solo, quoad » verò habitudinem (seu possessionem) distributionemque gratia- » rum ex Patre pariter et ex Filio procedit. » Nersès était profondément imbu de la théologie grecque, et il s'était approprié la doctrine de S. Jean Damascène qui avait tenu sur le même article du symbole un langage analogue (2) : comme lui, il avait en cet endroit reconnu que l'Esprit procède du Père par le Fils. Il est cependant des critiques qui regrettent la concession faite aux Grecs dans ces termes (3).

La conduite de Nersès fut toujours prudente et réservée, et s'il ne réussit pas dans l'union projetée des Arméniens et des Grecs sous l'empereur Manuel Comnène, il est estimé pour l'esprit de sagesse et de conciliation dont il avait fait preuve. Les Grecs le comparèrent pour son éloquence à Jean Chrysostome, et l'appelèrent, en souvenir de Grégoire de Nazianze, « le *théologien* des enfants de Thorgom, » On a pu dire de ses hymnes sacrées, que « le langage y a l'éclat de la perle et que les pensées y respirent la sagesse de Dieu, qu'elles renferment, sous les formes d'un style toujours noble et lucide, d'admirables idées de science théologique et de profondes interprétations des paroles divines. »

Nous ne pouvons passer à la version annotée des chants de

(1) *S. Nersetis Clajensis opera* (version de l'abbé Joseph Cappelletti, Venetiis, 1833, t. I, pp. 207-208. — Voir la traduction française du même passage dans l'ouvrage cité : *Histoire, dogmes*, etc., p. 67.

(2) Lib. *de fide orthodoxa*, c. 12. « Quia Filii quoque Spiritus dicitur, non velut ex ipso, sed per ipsum ex Patre procedens. Solus enim Pater auctor est. » — V. Avédikhian, *Dissert.*, pp. 107-110.

(3) Par ex., le Dr Fréd. Windischmann (*Theolog. Quartalschrift* de Tubingue, 1835, pp. 22-24).

la Pentecôte, sans dire quel sera le caractère de notre version, et quel est le fondement du travail lui-même. La traduction sera littérale, c'est à dire, suivant fidèlement stance par stance le texte original des hymnes ; en quelques endroits on remarquera entre parenthèses des termes destinés à l'éclaircir, et là où elle sera chargée de mots qui la feront ressembler à une paraphrase, nous nous en référons à l'autorité du P. Gabriel Avédikhian.

Il est bon que l'on sache en outre que le texte auquel nous conformons notre version est identiquement le même que celui que le docte Mékhitariste de Venise a pris pour base de son travail dans son commentaire perpétuel de l'hymnaire. Il se trouve sans aucune différence notable dans le livre dit *Charagan* ou *Charagnots* imprimé depuis deux siècles en différentes localités.

Nous n'ignorions point que les Mékhitaristes de Vienne, en insérant les hymnes du Charagan dans leur édition en trois volumes du bréviaire de l'Église arménienne, y avaient introduit d'assez nombreuses corrections ayant pour objet de préciser l'expression là où elle leur avait paru laisser quelque doute au point de vue de la vraie croyance. Nous devions nous tenir à l'intérêt historique et traditionnel de ces chants dont on a respecté si longtemps la lettre ; mais, après tout, les éditeurs de Vienne n'ont fait de changement notable au texte des hymnes de la Pentecôte qu'en fort peu d'endroits (1) ; telle est l'addition des mots *et du Fils (ïev h-ortwoï)* dans les passages où l'auteur arménien avait parlé de l'Esprit comme procédant du Père, ou encore comme sorti du Père, ou comme envoyé par le Père. Nous avons admis dans notre texte un éclaircissement aussi rationnel.

(1) *Breviarium Ecclesiae armenae*, tomus III (Vindobonae, 1839, in-8). — *Pentecoste* (pp. 511-618).

§ IV. HYMNES DU PREMIER JOUR DE LA DESCENTE DU SAINT ESPRIT.

Les premiers chants consacrés dans le Canon de la Pentecôte à la fête proprement dite, célébrée le dimanche de temps immémorial, sont des Charagans remontant jusqu'au Ve siècle qui est l'âge classique de la littérature arménienne : le premier, qui est l'hymne de bénédiction psalmodiée à la fin de la nuit, célèbre la descente de l'Esprit de Dieu sur les Apôtres ; il raconte le miracle qui s'est opéré à Jérusalem, mais en rappelant à la fois la manifestation de l'Esprit sous la figure de la Colombe au baptême de Jésus dans les eaux du Jourdain, et son apparition sous la figure du feu ayant la forme de langues :

« Au moment où la Colombe envoyée descendit des hauteurs (du ciel) avec un bruit retentissant, telle qu'une lumière éclatante, elle embrâsa sans les consumer les disciples qui étaient assis dans le saint Cénacle.

» Colombe spirituelle (1), insondable lui-même, mais sondant la profondeur des secrets de Dieu qu'il a reçus du Père, il annonce le second et terrible avènement du Christ : celui que l'on a proclamé consubstantiel (2) (au Père et au Fils).

» Béni soit au plus haut des cieux l'Esprit saint, procédant du Père *et du Fils* ; par qui les Apôtres ont été abreuvés de la coupe d'immortalité et ont convié la terre au ciel.

» Dieu donnant la vie, Esprit ami des hommes ! tu as éclairé

(1) L'Esprit est appelé Colombe immatérielle, dit Avédikhian (p. 371), « à cause de sa douceur. de sa mansuétude, de sa tendresse envers les enfants de l'Église, que l'on comparerait à ses nourrissons. »

(2) Le mot ici employé (*hamakoïagan*) a presque invariablement le sens de *consubstantialis*, ὁμοούσιος ; comme on peut le voir dans les nombreux exemples du *Trésor de la langue arménienne* (Venise. 1837), tome II, p. 13. Cependant Avédikhian admet qu'on pourrait le prendre pour un adverbe, signifiant *universellement* : « lui qu'ils (les Apôtres) ont proclamé dans l'univers entier. »

par des langues de feu ceux qui étaient assemblés dans un commun amour (1) : c'est pourquoi nous célébrons en ce jour ta sainte venue !

» Les saints Apôtres furent ravis de joie par ta descente, et voilà que. grâce (au don) de parler plusieurs langues, ils appellent à l'union (les peuples) jusqu'alors séparés les uns des autres. C'est pourquoi nous célébrons, etc. »

« En vertu du saint baptême spirituel (que tu leur as conféré), tu as revêtu le monde entier par leurs mains de robes d'un tissu neuf et d'un aspect éblouissant. C'est pourquoi nous célébrons, etc. »

L'ancien hymnologue a compris en quelques stances toutes les données essentielles qu'on lit au chapitre II des *Actes des Apôtres* sur le miracle de la Pentecôte. L'exégèse sacrée les a mises plus d'une fois en lumière par une interprétation que l'on dirait unanime et irréfragable, et l'histoire ne peut mieux faire que les énoncer brièvement comme bases de l'édifice qui s'est élevé à travers les siècles suivant les promesses du Christ. Un célèbre théologien d'Allemagne, Ignace Joseph de Doellinger les a jadis résumées dans un volume qui ouvre la dernière édition de son histoire de l'Église (2).

(1) En appelant le Saint-Esprit vivifiant, et plus haut en le disant « procédant du Père, » l'auteur paraphrase l'addition faite au symbole de Nicée dans le premier concile de Constantinople, en vue de combattre les partisans de Macédonius qu'on nomma « ennemis de l'Esprit ». — La seconde épithète de cette même stance est empruntée au Livre de la *Sagesse* (c. I, v. 6, et c. VII, v. 23) : « Benignus (φιλάνθρωπον) est enim Spiritus sapientiae... »

(2) *Le christianisme et l'Église au temps de leur établissement*. Ratisbonne, 1860, p. 44 (en allemand).

« De même que le feu pénètre jusqu'à l intérieur des choses tandis que » l'eau demeure à la superficie, de même l'Esprit d'en haut, dont le feu est » le symbole, devait pénétrer les Apôtres et les disciples jusqu'au plus pro- » fond de l'âme et les remplir de ses dons : suivant la parole de Jésus, il » devait les revêtir de la force qui vient d'en haut (*Evang. S. Luc.*, c. XXIV, » v. 49). Cette communication fut annoncée par le retentissement d'un vent » impétueux et par l'apparition de flammes sous la forme de langues, sym- » boles de l'esprit et du don nouveau des langues, sur la tête des disciples » rassemblés, ainsi que des femmes qui se trouvaient parmi eux. Le premier

Les chants qui font suite au premier Charagan et que distingue la répétition d'une même finale en rapport avec les différents moments de l'office arménien, depuis le matin jusqu'à midi, reprennent la louange de l'Esprit-Saint tantôt dans des termes tout à fait généraux, tantôt avec des allusions au mystère du jour. Ils sont pleins de traits qui s'accordent avec l'ancienneté présumée de leur rédaction : mais, comme le P. Avédikhian l'a dit des sources de la patrologie arménienne, ils reproduisent l'expression encore incomplète qui avait été usitée dans les premiers siècles sur les rapports de l'Esprit avec le Fils.

« La Trinité indivisible et la Toute-Puissance céleste a fait luire sa divine lumière dans le monde (1) : adressons-lui des bénédictions par nos cantiques.

» L'Esprit de Vérité, l'Esprit Saint qui est descendu des cieux aujourd'hui, et qui a reposé sur les Apôtres : adressons-lui, etc.

» Celui qui, suivant des desseins de rédemption, s'est manifesté (jadis) au (Roi) Prophète au sujet de sa descente d'aujourd'hui au milieu des Apôtres ; adressons-lui, etc.

« effet de cette communication fut un état d'extase dans lequel ceux qui « l'avaient reçue se mirent à parler dans des langues étrangères qui leur « étaient jusque-là tout à fait inconnues, particulièrement en grec, en per- « san, et même en différents dialectes de ces idiomes... Tel fut le commen- « cement, telle fut l'inauguration du grand œuvre qui devait unir de nouveau « en une seule grande société le genre humain divisé et partagé en nations « de sentiments hostiles depuis la confusion des langues : dans cette société, « toutes les langues allaient être transformées en instruments d'une même et « unique vérité, et les peuples jusqu'alors profondément séparés, devaient « être reliés les uns aux autres dans l'unité supérieure de l'Église. Deux fois « encore eut lieu, d'une manière aussi frappante, extérieure et sensible, la « communication de l'Esprit-Saint ou plutôt le renouvellement de sa pre- « mière manifestation à la fête de la Pentecôte (*Act. Apost.*, c. IV, v. 31; » c. X, v. 46)... Dans toutes les autres occasions, les dons de l'Esprit furent « communiqués par les Apôtres, mais sans des signes de cette nature : on le « reconnaissait seulement aux effets qu'il produisait dans l'homme. »

(1) Que l'on donne un sens actif ou un sens passif au participe arménien qui a l'acception de luire ou briller dans cette phrase, il s'agit de la glorification de la sainte Trinité par la descente de l'Esprit : c'est par sa révélation que la triplicité des personnes divines a été manifestée aux hommes (*Explic.*, p. 372).

» Nous célébrons la descente de l'Esprit qui a consolé les Apôtres en reposant sur eux en langues de feu : béni soit-il dans les siècles !

» Nous célébrons la manifestation (sensible) de l'Esprit (1) ; nous l'exaltons. nous le confessons notre Dieu régénérateur et vivifiant etc. !

» Comblés de joie aujourd'hui par l'Esprit, nous reconnaissons comme notre Dieu l'Esprit Saint, qui est procession (2), et qui remplit toutes choses etc. !

» Bénissez le Seigneur et exaltez-le dans l'éternité ; bénissez l'Esprit Saint, procédant du Père, consubstantiel au Fils (3) ! Bénissez et exaltez à jamais Dieu qui est venu aujourd'hui sous (la figure) de langues de feu pour le discernement de l'intelligence (4) !

» Peuples nouveaux, réjouissez-vous aujourd'hui de la descente de l'Esprit Saint, glorifiant en lui l'issu du Père(5) ! Ils se réjouissent aujourd'hui, les Apôtres parés des grâces de l'Esprit Saint, glorifiant etc. ! Les créatures ont été aujourd'hui transportées

(1) L'apparition de l'Esprit a été rendue sensible à la fois par le souffle du vent et par les langues de feu.

(2) Le texte fait suivre par apposition le nom de l'Esprit du substantif *peghkhoumn* qui signifie littéralement « écoulement, émanation », mais qui a dans la langue théologique l'acception connue du grec ἐκπόρευσις, du latin *processio* Peut-être le même mot placé isolément aurait-il en cet endroit une signification active, mais plutôt littérale : l'Esprit *dispensateur* (de la vie) en tant qu'associé à la création de tout ce qui existe. Mais dans des cas analogues, alors qu'on le traduirait par *diffusion* ou *production*, il est suivi le plus souvent d'un génitif. Voir le *Trésor de la langue arménienne*, t. I, p. 493).

(3) On lit dans le Bréviaire de Vienne (p. 516) : « procédant du Père *et du Fils*, consubstantiel à *ceux-ci*. »

(4) Le feu et la lumière indiquent la faculté de discerner profondément : l'Esprit-Saint donne à ses élus avec la connaissance des langues la puissance de discerner la vraie science d'avec la fausse. *Explic.*, p. 373.

(5) Dans ces versets qui suivent dans les heures arméniennes le chant du *Magnificat*, l'auteur substitue au participe *peghkhogh* (procédant) le participe présent *elogh*, pris comme synonyme : *exiens* (sortant, issu de). — La formule est complétée trois fois par les mots *et du Fils* dans le Bréviaire susdit (*ibid.*).

d'allégresse à cause de la venue de l'Esprit Saint en toute vérité (1), glorifiant etc.

» O Divinité qui es présente partout, mais qui es descendue (cette fois) du ciel (sur la terre) au bruit d'un souffle impétueux, Esprit Saint ayez pitié de nous ! — Toi qui remplis tout de ta force, et qui es venu résider dans la troupe des Apôtres, Esprit Saint, aie pitié de nous ! — Toi qui es indivisible dans ta divinité, mais qui, partagé en langues de feu, t'es reposé sur les Apôtres, Esprit Saint, aie pitié de nous ! »

Voici les dernières stances qui sont en usage vers la fin de l'office du matin dans les mêmes hymnes réputées de composition antique :

« Toi qui reposes assis sur le char des Chérubins, tu es descendu du ciel en ce jour sur la troupe des Apôtres, ô Esprit Saint : tu es béni, ô Roi immortel ! — Toi qui t'avances sur les ailes des vents (2), tu as reposé en ce jour sur les Apôtres, divisé en langues de feu, ô Esprit Saint : tu es béni, ô Roi immortel ! — Toi qui veilles avec providence sur tes créatures, tu es descendu aujourd'hui pour fonder et affermir ton Église, ô Esprit Saint : tu es béni, ô Roi immortel !

(1) L'épithète *véritable*, appliquée à l'idée de venue, signifie que cette manifestation de l'Esprit n'est plus partielle comme celles dont parlent la Loi et les Prophètes, mais plus complète que toutes les autres, d'une plénitude entière, et d'une durée sans fin. Jésus-Christ parlait de l'Esprit que recevraient ceux qui croiraient en lui quand il disait en invoquant les Écritures (*Evang. S. Joann*, c. VII, v. 38-39) : « Du sein de celui qui croit en moi, il coulera des fleuves d'eau vive. » L'Évangéliste ajoute : « L'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était point encore dans sa gloire. » — *Explic.*, pp. 373-74.

(2) Ce passage fait allusion à deux textes de l'Écriture, au verset 3 du Psaume CIII : « Qui ambulas super pennas ventorum, » et au 2e verset de la Genèse : « Spiritus Dei ferebatur super aquas. » Si l'Esprit a produit les choses visibles par l'effet de son souffle sur les eaux, de même dans le baptême il fait naître à la vie spirituelle les âmes des fidèles. Il a rendu les apôtres rapides comme le vent, actifs comme le feu, ainsi qu'il a été dit au Psaume CXLVIII, v. 8 : « Ignis... spiritus procellarum, quae faciunt verbum ejus. » — *Explication*, p. 374.

» Les douzes hommes choisis, s'étant rassemblés, demeuraient dans le Cénacle avec foi à la promesse du Père.

» Le Saint Esprit s'est manifesté aux Saints : il a transporté de joie les Apôtres se tenant avec foi dans le Cénacle.

» Ils ont été abreuvés du feu vivifiant, et, s'en étant allés, ils en ont abreuvé l'univers. Ceux qui en ont bu ont possédé la vie ! »

Le Canon du premier jour a pour complément un chant destiné à l'office de midi, dans lequel on reconnaît une composition toute différente de celle des précédents : ce serait une addition faite à l'ancien hymnaire par Nersès le gracieux.

« L'Esprit Saint, qui a procédé incessamment (et) souverainement de la source toujours féconde (sortie) du Père (1), (— c'est à dire, — du Fils) ; l'Esprit qui s'est répandu aujourd'hui avec impétuosité sur les Apôtres, remplissant toutes choses (2) : bénissez le en l'adorant ! L'Esprit Saint, qui (est issu) de l'Être éternel et immuable, consubstantiel par nature, inséparable du Fils par aucune distinction, et coopérateur de la création (3); lui, qui a, sous (la figure) du feu, partagé les langues entre les prédicateurs (de la sainte parole) ; qui a conduit à la lumière les races humaines par la diffusion de grâces multiples : bénissez-le en l'ado-

(1) Avédikhian a consacré une vraie dissertation à cette première stance, afin d'établir le rapport et le sens des mots (pp. 375-379). Il rattache au nom du Fils (*orti*, ablatif : *hortwoï*) en manière d'apposition le substantif *source* (*haghpeghên*, ablatif singulier de *aghpiour*), auquel il donne pour épithète le composé (*harachardj*) qui le précède dans la construction. Sur l'autorité des manuscrits aussi bien que des éditions imprimées de l'hymnaire, il explique ce composé, par analogie avec d'autres composés arméniens, comme renfermant une forme contractée du nom de Père (*har* pour *hair*); en conséquence il l'interprète, non pas à la lettre : « source coulant perpétuellement, » mais d'après un sens traditionnel : « source jaillissant du sein du Père. » Il l'a lui-même traduit en italien de la manière suivante : « Spirito santo, incessabilmente proceduto dal Figliuolo fonte scaturito dal Padre. » (*Dissertazione*, p. 69.)

(2) C'est l'Esprit qui remplit de ses dons les âmes des fidèles, comme il maintient par l'action de sa providence toutes les créatures en possession de leurs attributs naturels. *Explic.*, p. 376.

(3) Dieu le Père est ici nommé l'Être sans commencement, et toujours existant, dont l'Esprit est consubstantiel par sa nature. *Explic.*, p. 379.

rant ! Celui qui, en planant sur les eaux, a donné l'être aux créatures, l'Esprit Saint, inséparable du Père et du Fils, partageant la toute-puissance avec eux, a régénéré, en ce jour, toutes les races d'hommes en faisant couler à Jérusalem l'eau vivifiante (1) : bénissez-le, en l'adorant ! »

§ V. Hymnes des quatre jours qui suivent le dimanche de Pentecote, composées par le patriarche Nersès IV.

Voici d'abord le Canon de la seconde journée de la Descente du Saint-Esprit, qui est peut-être le plus important des cantiques de cette fête, et qui est de tout point digne de la renommée de son auteur :

« Esprit incréé et consubstantiel, entièrement semblable au Père et au Fils, — procession insondable du Père, recevant du Fils d'une manière ineffable, — tu es descendu aujourd'hui dans le Cénacle, tu y as répandu le souffle de tes grâces : abreuve-nous par miséricorde du calice de ta sagesse !

» Auteur des êtres créés, qui planais sur les eaux, de même en planant sur les eaux du baptême pour nous dispenser le Christ ton égal, tu caresses l'homme par amour ainsi qu'une colombe; tu l'engendres (par la grâce) à l'adoption divine : abreuve-nous, etc.

« O Docteur des Anges du ciel et des êtres intelligents sur la terre, c'est toi qui prends des prophètes d'entre les bergers, des apôtres d'entre les pêcheurs, qui transformes des publicains en évangélistes et des persécuteurs en hérauts de la parole ! Abreuve-nous, etc.

« Tel qu'un vent impétueux, par un souffle terrible et fort, ô Esprit (de Dieu), tu t'es manifesté dans le Cénacle à la troupe

(1) Le bain du baptême est cette eau qui rend la vie à l'homme par le don de sagesse et par la purification des péchés ; l'Esprit coopère à la sanctification dans le premier des sacrements. *Explic.*, p. 380.

des Douze qui furent baptisés par toi et purifiés comme l'or par le feu : dissipe loin de nous les ténèbres du péché et revêts (nous) d'une lumière glorieuse ! — Tu es venu sur la terre avec des signes divers (1), pour juger le monde en souverain maître, sur la justice, sur le péché et sur le jugement du mal (2) ; tu as ouvert ton trésor spirituel, tu as dispensé tes dons aux enfants des hommes : dissipe loin de nous, etc. — L'Amour (3), (qui vient) de l'Amour, a envoyé (en toi) l'Amour (même) ; par toi il a uni ses membres à lui-même. L'Église qu'il a fondée, il l'a établie sur les sept colonnes (qui sont tes dons) ; il y a placé ses Apôtres comme gardiens, il leur a donné l'ornement de tes sept grâces : dissipe loin de nous, etc. »

Dans les versets de bénédiction qui servent de conclusion aux premiers cantiques du second jour, l'auteur invite les fidèles et surtout les prêtres de la nouvelle loi à célébrer hautement l'Esprit dont ils ont reçu les grâces par l'onction du Myron ou Saint-Chrême :

« Bénissez le Seigneur, exaltez le dispensateur des grâces !

(1) C'est à dire, comme sur le mont Sinaï, avec le souffle impétueux du vent et sous l'apparence du feu.

(2) Ce sont les termes de saint Jean (*Evang.*, chap. XVI, v. 8-11), dont Avédikhian fait ressortir la portée en peu de mots. La justice, c'est l'innocence de Jésus-Christ, méconnu et condamné par les hommes, mais reconnu juste par son Père auprès de qui il est remonté. Le péché, c'est l'incrédulité qui éloigne les hommes du Christ, leur Sauveur. Le jugement du mal, c'est la condamnation par suite de laquelle Satan fut dépouillé de sa première puissance et les persécuteurs de la foi arrêtés dans leurs excès. Sur tous ces points, le sort de la race juive a confirmé l'enseignement du Christ.

(3) Avédikhian a ainsi paraphrasé les mots du texte, qu'on rendrait à la lettre en latin : *amor ex amore amorem misit*. Le Fils qui est amour, issu du Père qui est amour, t'a envoyé dans le monde, toi, Esprit, qui es amour. » C'est ici à la divinité même que se rapporte le mot *amour*. « Dieu est charité ! » a dit saint Jean (*Epist.*, I, c. 4, v. 8), et saint Grégoire l'Illuminateur, au commencement de ses *Stromates*, appelle Dieu « l'amour vivant, comblé de béatitude ». Dans le même endroit (pp. 383-84), le commentateur rappelle la triple distinction que font les théologiens dans l'amour divin : amour commun, dit essentiel ; amour producteur, dit unissant ; amour produit, dit personnel ; et aussi l'attribution de ce troisième amour au Saint-Esprit qui est comme le lien du Père et du Fils.

Venez, nouvelles créatures, régénérées dans le Christ par le baptême de l'Esprit Saint ! Exaltez, etc. Venez, nouveau sacerdoce, élevé en honneur par le Christ, grâce à l'onction de l'Esprit Saint ! Exaltez, etc. »

Voici enfin les stances de supplication et de glorification, qui terminent l'office spécial de la même journée :

« Toi qui fus envoyé par le Père, grâce à la supplication du (Fils) ton égal, en son incarnation, pour consoler les saints Apôtres (1), nous t'invoquons, Esprit incréé et consubstantiel, aie pitié de nous ! — Toi ô Dieu, qui es descendu des cieux en maître, tel qu'un vent violent, d'une manière sensible, et qui, partagé en langues de feu, t'es reposé sur les rangs des Apôtres : nous t'invoquons, etc. — Toi qui as abreuvé du vin céleste de la Sagesse l'intelligence de tes divins envoyés, qui ont présenté aux fils désolés d'Adam la coupe réjouissante de la vigne d'Eden : nous t'invoquons, etc. »

Immédiatement après, Nersès Schnorhali a glorifié le ministère de l'Esprit de Dieu, par lequel les bienfaits divins ont été dispensés dès le principe et sont dispensés continuellement à toutes les créatures intelligentes. Il s'agit d'abord des anges; puis du premier homme et des justes de l'ancienne loi; enfin, des Apôtres et des hommes de la nouvelle loi. Non seulement le poète a rappelé la création de l'homme fait à l'image de Dieu; mais il a célébré expressément la coopération des trois personnes de la Sainte Trinité à cette œuvre. Il a vu, avec d'anciens docteurs de l'Église, dans les paroles de l'Écriture : « Faisons l'homme à notre ressemblance ! », une sorte d'entretien ou de conversation des personnes divines entre elles. La coopération du

(1) « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Consolateur... » (*Ev.* S Jean, chap. XIV, v. 16.) L'auteur, en cet endroit, a interprété la médiation du Fils comme une supplication (*arhachankh*) qu'il aurait adressée au Saint-Esprit, afin qu'il consentît à descendre sur les Apôtres, quoique le terme de supplication fût impropre en parlant de Dieu (Avédikhian, *Comment.* p. 86).

Saint-Esprit est représentée comme un souffle qui communiqua l'âme raisonnable à l'homme à peine créé, et ensuite comme l'inspiration qu'il donna aux auteurs de la Loi et aux Prophètes d'Israël.

« Esprit de vérité, qui as répandu à l'origine, sur les légions célestes des (êtres) incorporels, ta sagesse divine et supérieure, afin qu'ils rendissent gloire à la sainte Trinité, nous glorifions avec eux l'Unité dans la Trinité! — Esprit vivifiant qui, ayant créé (l'homme) image divine avec la coopération de la sainte Trinité, l'as orné par l'insufflation de tes grâces, et qui as parlé à ses descendants par la Loi et par les Prophètes, nous glorifions avec eux, etc. — Dans la seconde création (de l'homme), lorsqu'après sa résurrection le (Christ) ton égal entra dans le Cénacle, les portes étant fermées, c'est toi-même qu'il dispensa aux douze Apôtres, par une première insufflation, en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit! »; nous glorifions avec eux, etc. »

Dans cette dernière stance, Nersès reporte la première communication des dons de l'Esprit, la grâce sanctifiante et le pouvoir de remettre les péchés, à l'apparition de Jésus dans le Cénacle, telle qu'elle est racontée par l'évangéliste saint Jean (ch. XX, v. 19, et v. 22-25). C'est en vain, soutient Avédikhian (*Comm.* pp. 386-388), qu'on induirait de cette stance du Charagan et d'autres écrits de Nersès Schnorhali, que Jésus ressuscité n'avait accordé aux Apôtres qu'un don de l'esprit, et non l'Esprit lui-même : suivant les docteurs de sa nation, la première communication de l'Esprit de Dieu serait entendue en ce sens que, peu après, lors du miracle de la Pentecôte, les Apôtres reçurent la plénitude des dons et des grâces du Saint-Esprit.

∴

Le Canon du troisième jour montrera dans un autre ordre de comparaisons l'étude que le patriarche Nersès a faite du mystère de la Pentecôte dans les saintes Écritures : il y passe de la ré-

novation des êtres par l'effusion des clartés divines et par le don des langues à la glorification des trois personnes de la Sainte Trinité et à l'achèvement de la rédemption par les grâces éminentes dont l'Esprit est le dispensateur. Les cantiques du jour s'ouvrent par un tableau de ce renouvellement, de cette *palingénésie*, qui sont dans le baptême l'œuvre de l'Esprit Saint, envoyé par la miséricorde de Dieu pour le salut des hommes, suivant les expressions du grand Apôtre (*Epist. ad Titum*, c. III, v. 5).

« Aujourd'hui les habitants du ciel se réjouissent de la régénération des habitants de la terre : car, le rénovateur des êtres, l'Esprit, est descendu dans le saint Cénacle, et c'est par lui qu'ont été régénérées les troupes des Apôtres.

» Aujourd'hui la nature terrestre est ravie de la condescendance du Père (envers la créature) : car, celui qui a retiré l'Esprit Saint des hommes devenus charnels (1), vient de leur en faire don de nouveau.

» Aujourd'hui les enfants de l'Église célèbrent avec joie la descente de l'Esprit Saint, par qui ils ont été ornés de vêtements lumineux et resplendissants : ils chantent avec les Séraphins le *Trisagion* (la bénédiction du Dieu trois fois saint). »

La suite du premier chant roule sur les effets du miracle de la Pentecôte, et principalement sur l'accord des peuples qui jadis étaient partagés entre une infinité de cultes, mais qui sont désormais soumis à la loi unique de la vraie religion. Le don des langues fut le signe et l'instrument de l'union intellectuelle des hommes : Avédikhian a fait à ce sujet une digression qui n'est pas sans intérêt, mais que nous nous bornerons à résumer (1). Il y a, fait-il observer, diverses opinions sur la confusion des lan-

(1) L'auteur a entendu de l'Esprit-Saint la sentence de Dieu rapportée dans la *Genèse* (c. VI, v. 3) : « Non permanebit Spiritus meus in homine in aeternum. » C'est le sentiment de beaucoup d'interprètes, par exemple de saint Augustin, *De Civitate Dei* (L. XV, c. 23, édition des frères Gaume, p. 650). — Avédikhian, *Comm.*, p. 389.

(2) Commentaire arménien sur les hymnes, pp. 389-390.

gues, soit que Dieu ait troublé l'imagination des hommes, à ce point qu'ils confondaient les mots de leur langage primitif, soit qu'il ait imprimé dans leur intelligence des mots tout à fait nouveaux, de sorte qu'ils ne se comprenaient plus les uns les autres. De même, il existe deux opinions sur le don des langues rapporté à l'Esprit de Dieu : ou bien les Apôtres parlaient uniquement leur propre idiôme, et les assistants les comprenaient chacun dans sa langue particulière; ou bien les Apôtres, ainsi que les premiers fidèles, se mirent à parler des langues qui leur étaient entièrement inconnues auparavant. Cette seconde interprétation du miracle des langues l'emporte en autorité sur la première; St Grégoire de Nazianze y souscrit dans son Homélie sur la Pentecôte. Rien, du reste, n'empêcherait de croire que, le jour de la Pentecôte, quand les Apôtres parlèrent aux juifs, sans doute, en hébreu, ou plutôt en syro-chaldaïque, les hommes de toute nation qui les écoutaient au même moment les comprirent dans leur langue respective. En tout cas, le miracle comportait la faculté de parler différentes langues, comme il ressort de plusieurs passages des *Actes des Apôtres* (1).

« Celui qui a dispersé par la confusion des langues les hommes rassemblés à la tour (de Babel), a uni aujourd'hui de nouveau dans le saint Cénacle les langues divisées des peuples : vous toutes, Intelligences, bénissez l'Esprit de Dieu ! — L'Esprit du Seigneur qui descendit autrefois pour guider les douze tribus d'Israël dans le désert, dirige aujourd'hui dans (la voie) de l'Évangile les douze Apôtres : vous toutes, etc. ! — L'Esprit du Seigneur qui remplit jadis Beséliel, architecte du Tabernacle (2), construit aujourd'hui un tabernacle humain à la sainte Trinité : vous toutes, etc.! »

(1) Ch. II, v. 4. X, v. 46, c. XIX, v. 6. — Voir aussi les chapitres XII et XIV de la première Épitre de saint Paul aux Corinthiens.

(2) Beséliel, un des artistes qui travaillèrent à la construction du Tabernacle, par l'ordre de Dieu, sous la direction de Moïse, après la sortie d'Égypte (*Exode*, ch. 31 et 35).

Le cantique qui prend place au milieu de l'office renferme en trois stances la glorification de la sainte Trinité envisagée en rapport tout spécial avec les attributs de l'Esprit de Dieu et avec ses opérations :

« Toi qui es la *cause* (c'est-à-dire le *principe*) des êtres sans cause ainsi que des êtres produits par une cause (1), Père incréé et sans principe, *cause (principe)* du Fils par une génération éternelle et de l'Esprit par une procession insondable : sois béni, Seigneur Dieu de nos pères ! — Toi, Verbe Dieu également incréé, qui, par la volonté du Père et du Saint-Esprit, es descendu du sein paternel, suivant les promesses de Gabriel remplissant de joie l'âme de la Vierge, de laquelle tu es né selon la chair d'une manière ineffable par (l'opération) du Saint-Esprit : sois béni, etc. ! — Toi, Esprit, qui révélas à l'avance par la bouche des Prophètes l'avènement de ton consubstantiel, et qui, descendant au Jourdain sous la forme d'une colombe, rendis témoignage à (la personne) du Verbe fait chair : sois béni, etc. ! »

Cette espèce de doxologie est suivie de versets ordinaires de bénédiction qui se rapportent au thème des autres cantiques de la même semaine :

« Louez le Seigneur, exaltez-le à jamais ! Aujourd'hui l'Esprit consubstantiel au Père et au Fils, étant descendu dans le Cénacle

(1) Le terme de *cause* doit s'entendre ici dans le sens de *principe* ; les Grecs et les Orientaux l'ont pris souvent dans cette acception, ainsi que les théologiens latins en ont fait la remarque. Le mot arménien *badtcharch* ne peut donc être traduit à la lettre par le mot *cause* dans les textes théologiques ; comme s'il entraînait dans l'être issu du premier une idée de commencement et de dépendance. Avédikhian a discuté avec soin l'usage du mot dans son Commentaire arménien (pp. 390-391) et dans sa *Dissertazione* où il a paraphrasé les premiers mots de la stance ci-dessus : « Causa di tutti gli enti, degli incausati (delle divine Persone) et di quelli causati (p. 103). » Il est revenu au même point de philologie dans ses gloses sur les *Homélies* de saint Grégoire de Nareg (Venise, 1827, in.8. Discours 28e, n. 23, pp. 139-140). Les difficultés inhérentes à la lettre de cette même stance ont porté les éditeurs de Vienne à la rédiger en d'autres termes qu'on traduirait comme il suit : Toi qui es la cause de tous les êtres, Père incréé et sans principe, principe du Fils par une génération éternelle, et, avec le Fils, de la procession insondable de l'Esprit, etc., etc. » *Brev. Eccl. arm.*, t. III, p. 568.

en une apparition resplendissante, a baptisé la troupe des Apôtres dans un feu qui ne consume pas : louez le Seigneur, etc. Aujourd'hui l'Esprit qui a coopéré à la création avec le Père et le Fils, s'est répandu à Jérusalem comme une eau spirituelle, vivifiante, de la sagesse et de la purification des péchés (1) : louez le Seigneur, etc. !

« Toi qui t'es reposé sur le rejeton issu (de la racine) de Jessé par l'effusion de grâces au nombre de sept (2), Esprit de Dieu et de conseil, Esprit de douceur et de force, Esprit de sagesse et de science, Esprit de crainte et de piété : nous t'en supplions, par miséricorde, accorde nous aussi de tes dons ! Oint par toi en sa chair, (le Christ) accomplit la parole révélée par toi à Isaïe, quand il a dit (3) : « L'Esprit du Seigneur est sur moi ! » ; parole du Prophète prononcée à son sujet, mais qu'il lut lui-même avec humilité pendant son incarnation. Nous t'en supplions, etc. — Toi qui annonças par le Prophète la mission du Verbe en ce monde par (la volonté) du Père et de toi-même, ô Esprit (4), alors qu'il adressait aux générations humaines ces mots comme sortis de la bouche du (Verbe) incarné (5) : « Le Seigneur Dieu et son Esprit m'a envoyé. » Nous t'en supplions, etc. »

(1) En prenant le participe *peghkheal* comme un participe passé actif, on traduirait : « l'Esprit,... a répandu à Jérusalem l'eau spirituelle, vivifiante, de la sagesse, etc. » Avédikhian, *Comm.*, p. 392.

(2) *Prophétie* d'Isaïe, ch. XI, v. 1. « Egredietur virga de radice Jesse. » Les sept dons, que le même Prophète énumère (ib., v. 2-3), ont reposé sur le Christ en tant qu'homme, sorti de la maison de David (Avédikhian, *ib.*, p. 392).

(3) Isaïe, chap. LXI, v. 1. « Spiritus Domini super me eo quod unxerit Dominus me, etc. » Jésus lut ce passage, comme tout autre l'aurait fait, en ouvrant le livre du Prophète dans la Synagogue de Nazareth, avant de déclarer que ce texte de l'Écriture venait d'avoir son accomplissement. *Evang.* S. Luc, c. IV, v. 17-20 (Avéd., *ib.*, p. 392-393).

(4) Avédikhian disserte en cet endroit (pp. 393-84) sur les termes d'Isaïe (ch. XLI, v. 1 et 2) qui établissent la coopération de l'Esprit à la venue du Christ, envoyé sur la terre pour sauver les hommes, pour évangéliser les pauvres.

(5) Isaïe, ch. XLVIII, v. 16 : «... et nunc Dominus meus misit me, et Spiritus ejus. »

« Avec les légions des Esprits célestes, nous chantons en l'honneur du créateur des Esprits : l'avènement de l'Esprit Saint est glorifié. — Avec la troupe des Apôtres, nous nous écrions aujourd'hui en esprit dans de joyeux transports : l'avènement, etc. — Voici le Cénacle (1), ô enfants de la nouvelle Sion ! Répétez avec les voix des êtres angéliques : l'avènement, etc. — Avec des accents d'allégresse, vous tous, Esprits, rendez hommage à votre régénérateur : l'avènement de l'Esprit Saint est glorifié ! »

∴

Plusieurs cantiques du Canon du quatrième jour méritent, nous paraît-il, de prendre place à la suite du Canon complet de la deuxième et de la troisième journées ; nous allons en donner des extraits étendus, en commençant par le chant dit de bénédiction :

« Le soleil de justice, le Christ, s'étant levé sur le monde, a dissipé au loin les ténèbres de l'ignorance ; après sa mort et sa résurrection, il est monté vers le Père d'où il était sorti ; il est adoré par les créatures dans le ciel et sur la terre avec le Père et le Saint-Esprit. C'est pourquoi nous rendons adoration au Père en esprit et en vérité.— Quand le Verbe engendré remonta au ciel, la Promesse du Père, l'Esprit de vérité fut envoyé d'en haut à sa place pour porter consolation aux affligés de la postérité d'Adam, et pour fortifier la troupe choisie des Apôtres. C'est pourquoi, etc. — Aujourd'hui ont été dissipées les angoisses pleines de douleur et de ténèbres, provenant de la descendance d'(Ève), la première mère : car, ceux qui étaient nés selon la chair dans la mort et la corruption, l'Esprit les engendre de nouveau (par le baptême sanctifiant) en qualité d'enfants de la lumière du Père céleste. C'est pourquoi, etc.

» Toi qui, consubstantiel au Père et au Fils, — procession

(1) C'est à dire, l'Église au sein de laquelle l'Esprit répand incessamment ses dons.

ineffable de l'Éternel, — as fait aujourd'hui couler l'eau vivifiante dans Jérusalem : Esprit de Dieu, aie miséricorde ! — Toi qui t'es associé au Père et au Fils dans la création, par qui les créatures furent appelées à la vie dans (le sein) des eaux,— aujourd'hui tu enfantes les fils de Dieu du milieu des eaux baptismales : Esprit de Dieu, aie miséricorde ! — Toi qui partages la gloire du Père et du Fils, et qui scrutes les profondeurs de Dieu, tu as aujourd'hui fait les ignorants du monde possesseurs des plus intimes secrets de la sagesse : Esprit de Dieu, aie miséricorde ! »

La glorification de la Trinité dans le même cantique atteste le profond travail auquel Nersès Schnorhali s'est livré pour rattacher un exposé complet du dogme à la louange de l'Esprit sanctificateur :

« Toi qui es insondable en ton essence, Trinité consubstantielle, Puissance unique du Trois fois Saint, Divinité unique par nature, nous te glorifions, Dieu de nos pères ! — Toi qui es *cause (principe)* du Fils par génération, ô Père plus ancien que les siècles ! de qui l'Esprit a rayonné indivisible en partage : nous te glorifions, etc.! — Toi, coexistant au Père, Fils, lumière de la lumière, clarté ineffable ; et toi, Esprit Saint coéternel, égal au Père et au Fils : nous te glorifions, etc.! »

La seconde stance a une importance toute particulière parmi les textes hymnologiques concernant les trois personnes divines. Il y aurait quelque difficulté à rapporter le relatif *(de qui, hors qui)* au mot *Fils qui* se trouve dans le premier membre de la phrase, comme le propose Avédikhian en vue du dogme orthodoxe de la Procession. Mais on est en droit de rapprocher avec lui cette stance du Charagan de quatre vers de Nersès lui-même (dans son poème intitulé : *Jésus le Fils*) fondés sur une comparaison avec le soleil (1) : « Comme la lumière se levant sur les eaux rayonne et resplendit, de même le Père, de qui (est) le Fils, et (aussi) l'Esprit

(1) *Comment.*, p. 396. — *Dissertazione*, p. 40-41.

expansion de la clarté. » Or, le Fils étant assimilé au rayon du soleil, l'Esprit l'est au resplendissement du rayon.

Dans les stances finales du même cantique, on remarquera des allusions à d'autres passages des Écritures : « Les esprits des anges célèbrent aujourd'hui avec nous la descente de l'Esprit de Dieu. — Le prophète a représenté à l'avance le fleuve abondant des dons de sagesse répandus en nous par l'Esprit. — La pierre de la foi, en se dilatant, a dispensé aujourd'hui à ceux qui avaient soif la coupe d'immortalité. — Elle se réjouit de ce cours des fleuves, la cité de Dieu, Sion, (notre) mère l'Église ! » Il est plus d'un endroit dans les Prophètes où se rencontrent les mêmes images ; mais la pensée principale a été exprimée dans un verset de Joël (c. II, v. 28) : « Effundam Spiritum meum super omnem carnem, » et répétée par l'apôtre S. Pierre dans son premier discours au peuple de Jérusalem (*Act. Apost.*, c. II, vs. 16-17).

∴

Des extraits du Canon du cinquième jour serviront de complément aux hymnes et cantiques de Nersès. Voici d'abord les stances qui forment la seconde partie du chant dit de Bénédiction :

« Aujourd'hui la troupe des Apôtres s'est réjouie de la descente de l'Esprit Saint ; il les a consolés à la place du Verbe fait chair qui fut au milieu d'eux. Rendez-lui gloire par le chant du *Trisagion !* — Aujourd'hui a coulé dans Jérusalem l'eau vivifiante dont les fleuves divins sont remplis, et, dans leur cours, ils ont abreuvé l'univers entier de la source des quatre rivières de l'Eden. Rendez-lui gloire, etc. — Aujourd'hui les jeunes rejetons de l'Église ont verdi par la rosée spirituelle découlant des nuages de l'Esprit, les champs ont été fécondés par (les œuvres) de la justice, et les déserts ont été embellis par la pureté virginale. Rendez-lui gloire, etc. »

La doxologie qui suit nous paraît également digne d'être rap-

portée à cause de la rigueur dogmatique dont l'auteur s'est toujours préoccupé :

« Dieu incréé, être des êtres, qui envoyas dans le monde l'Esprit incréé comme toi pour la gloire de ton fils unique (1), sois béni, Seigneur Dieu de nos pères ! — Splendeur du Père par une naissance ineffable, qui donnas pour consolateur à tes saints Apôtres ton Esprit partageant ta puissance ; sois béni, etc. — Esprit de Dieu, essence incréée, parfait en ta personne (2), et consommateur de toutes choses, uni par nature au Père et au Fils, sois béni, etc. »

Dans les versets récités à la suite de ces stances de glorification, relevons uniquement l'application d'une parole célèbre du Sauveur à la louange du Saint-Esprit : « Ce feu céleste, spirituel, que le Verbe divin a allumé sur la terre, et qui aujourd'hui a baptisé les Apôtres dans le Cénacle, louez-le, vous tous, Esprits, louez l'Esprit Saint par le chant du *Trisagion !* » Nersès IV a donné cette interprétation aux paroles conservées par saint Luc (c. XII, v. 49) : « Je suis venu apporter le feu sur la terre ; » dans sa profession de foi, c'est aussi l'Esprit qu'il avait en vue en disant : « Allume en moi le feu de ton amour, que tu as apporté sur la terre. »

§ VI. Hymnes du sixième et du septième jour de la Pentecote, composées par Nersès de Lampron.

Plusieurs fragments des chants qui terminent l'office spécial de la descente du Saint-Esprit donneront une juste idée du talent de Nersès dit Lampronatzi ou de Lampron qui brilla presque en

(1) Dans l'Évangile de saint Jean (ch. XVI, v. 14), Jésus a dit de l'Esprit : « Il me glorifiera. » L'Esprit, en effet, a rendu gloire à la sainte Trinité sur la terre, mais d'une manière particulière au Fils, au Christ, dont il a répandu le nom dans le monde entier et divulgué l'apostolat divin devant tous les hommes.

(2) Trois Mss. portent en cet endroit : « Personne parfaite. »

même temps que le patriarche du même nom. Il est l'auteur des hymnes chantées le jour de Pâques, le dimanche *in Albis*, et le jour de l'Ascension. (*Quadro*, p. 98).

La principale pensée développée par le second Nersès dans les premiers cantiques du sixième jour, c'est la rénovation du monde spirituel par les lumières que l'Esprit a dispensées en premier lieu aux Apôtres : après avoir fait briller autrefois la lumière des prophéties, il a répandu sur eux avec plénitude la divine lumière; on la comparerait au foyer de flammes et à la source d'eau vive.

« Coupe d'immortalité, versée du haut du ciel, où s'est abreuvée la troupe des saints Apôtres dans le Cénacle (1); tu es béni, ô Esprit de vérité. — Un feu vivifiant s'est répandu pleinement en nous; car les Apôtres, ayant bu de cette coupe, l'ont présentée à l'univers; tu es béni, Esprit de vérité! — Aujourd'hui les églises des Gentils sont dans la plus haute allégresse, transportées de joie par ton breuvage, ô coupe vivifiante! tu es béni, Esprit de vérité! »

Après les trois stances laudatives, qui célèbrent la venue de l'Esprit de Dieu, descendu sur les Chérubins aux ailes des flammes et se reposant dans le Cénacle sur les Apôtres, Nersès a touché dans les versets qui leur succèdent à deux considérations importantes sur le même mystère : « Celui, dit-il, qui, par un abaissement ineffable, s'est reposé sur les Apôtres, mettant sur leur front une couronne glorieuse et resplendissante : exaltez-le, l'Esprit de vérité! — Celui qui leur a révélé le mystère ineffable de la Trinité, répandant sur eux une source vive de sagesse; exaltez-le, l'Esprit de vérité! » D'abord, Nersès rappelle que le

(1) On voit dans cette image une allusion à la prédication immédiate des Apôtres en plusieurs langues et une réponse à l'outrage que les juifs leur avaient fait en les disant pris de vin et tombés dès le matin dans l'ivresse (*Act. Apost.*, c. II, v. 13). Les interprètes de l'Écriture ont vu dans cette ivresse apparente l'effet instantané d'une transformation intérieure qui rendait les Apôtres éloquents et intrépides, parlant sans crainte à la multitude composée de juifs et d'étrangers sur les places de Jérusalem (*Comment.*, p. 399).

divin Esprit a consenti comme l'éternelle Sagesse à une sorte d'abaissement pour achever l'œuvre de la Rédemption ; il s'est abaissé de l'infinie puissance jusqu'à la faiblesse humaine et, en se communiquant aux Apôtres, il les a couronnés, il les a faits rois. Ensuite l'auteur fait gloire à l'Esprit d'avoir révélé la Trinité aux Apôtres, non pas comme s'il leur en avait donné la première connaissance, mais parce qu'il les a initiés à un sens plus profond de ce grand mystère et de ses fruits ; dès lors ils ont mieux connu la divinité du Fils, et ils ont appris à connaître celle de l'Esprit (1).

Le chant de supplication du même Charagan, ainsi que le chant final, retrace en manière de parallèle l'action de l'Esprit de Dieu, comme d'un commun illuminateur, dans deux ordres de créatures intelligentes et raisonnables, les êtres incorporels ou les anges, les hommes doués d'âme et de corps qui sont ici représentés par les Apôtres et les disciples du Cénacle :

« Toi qui es émané de l'essence du Père, ô Source de lumière, et qui, te manifestant au loin par une clarté resplendissante, as rempli (l'âme) des Apôtres : fais-nous miséricorde à cause de leurs supplications ! — Toi qui révélas ta nature (divine) aux Anges à leur grande stupeur, toi-même tu remplis les Apôtres par la diffusion de la lumière spirituelle de (ta) divine (sagesse) : fais-nous, etc. — Toi qui, à l'origine des choses, changeas en lumière les ténèbres répandues sur le monde, tu as aujourd'hui

(1) Avédikhian (ib., pp. 400-402) détermine par de nombreux exemples la valeur du mot *isgouthioun*, qui serait exactement rendu par le mot *essentia*, d'un emploi si fréquent dans le langage des anciens Pères (par exemple saint Athanase dans le Symbole qui porte son nom), et il cite également à l'appui de cette interprétation le chapitre XVI des actes du Concile de Florence. Mais il démontre d'autre part que le même mot *isgouthioun* a très souvent l'acception de *personne* et *personnalité* dans les écrits arméniens ; il rapporte entr'autres passages à ce sujet un fragment de la cinquième Homélie de saint Grégoire l'Illuminateur, qu'on traduirait ainsi : « Le Père est le Père du Fils unique et la procession de l'Esprit saint, *cause* (*principe*) de leurs personnalités d'une seule et même nature (*Stromata, homiliae et preces*, p. 33, éd. de Venise, 1838, in-8).

rempli les Apôtres par la diffusion de la lumière étincelante de (ta) divine (sagesse) : fais nous, etc. — Toi qui reposes sur les (esprits) embrasés et subtils (1), toi qui t'es répandu aujourd'hui (du haut) du ciel au milieu des (créatures) terrestres par suite d'un amour ineffable, tu es béni, Esprit de Dieu ! — Toi qui es glorifié du nom de Trois fois Saint par la bouche des Anges, tu es descendu aujourd'hui du ciel sur les lèvres des mortels par une diffusion de ta flamme ; tu es béni, etc. — Toi qui te manifestes continuellement par le feu ardent (qui consume) les créatures angéliques, tu t'es communiqué aujourd'hui, du haut du ciel, comme la coupe embrasée, aux habitants de la terre : tu es béni, etc. »

Le Canon du septième jour de la Pentecôte va aussi nous fournir quelques fragments qui montrent le travail approfondi d'un des derniers auteurs de l'hymnaire arménien. Ce sont d'abord trois stances qui rattachent l'Ascension de Jésus à la descente de l'Esprit Saint avant la doxologie :

« Tandis que le Verbe s'élevait dans les cieux et s'asseyait à la droite du Père, les Apôtres, ravis de joie, étaient en adoration (2), bénissant le Père auteur de la mission du Verbe. — La troupe des Apôtres, rassemblée dans le Cénacle du mystère. attendait l'Esprit, les yeux levés (au ciel), en bénissant le Père auteur de la mission du Verbe. — La source vivifiante de lumière, se répandant par un souffle subit, éclaira de la lumière de la vie immortelle les Apôtres qui bénissaient le Père, auteur de la mission de l'Esprit ! »

« Bénissez le Seigneur, exaltez l'Esprit de Vérité qui est Dieu ! — L'Esprit consolateur, qui est venu du sein du Père à la place

(1) Littéralement : « jetant des flammes, » à cause de la pureté de leur nature et de l'ardeur de leur amour, « et « battant des ailes », à cause de leur agilité en tant qu'êtres immatériels.

(2) « Eux-mêmes, adorant (Dieu), revinrent à Jérusalem avec une grande joie. » (*Evang.* S. Luc, c. XXIV, v. 52).

du Fils unique, et qui a illuminé les Apôtres ; exaltez-le ! — Celui qui a fait découler les eaux célestes dans le saint Cénacle, qui a revêtu les saints Apôtres des armes divines, exaltez-le ! »

Les mots du deuxième verset : « à la place du Fils unique, » sont susceptibles de plus d'une interprétation. Voici le résumé des explications que G. Avédikhian a cru devoir donner sur ce point (p. 404-406). Le premier sens est conforme aux paroles de saint Jean (*Evang.* ch. XIV, v. 26 ; ch. XVI, v. 12-13) ; le Saint Esprit est descendu, à la place du Christ, pour assurer l'intelligence des enseignements du Christ lui-même et l'accomplissement de ses promesses. Suivant un autre sens, le Saint Esprit serait venu en récompense et en confirmation des travaux du Christ : car, par sa passion, Jésus a obtenu pour ceux qui croiraient en lui la pleine dispension de l'Esprit divin.

Un troisième sens qui s'accorde avec la lettre repose sur une sorte d'antithèse : l'Esprit serait venu en satisfaction pour le Fils ; celui-ci ayant offert au ciel son humanité, le ciel nous a fait comme en échange le don de l'Esprit Saint. Dans une homélie composée sur la Pentecôte, Nersès de Lampron lui-même a développé cette pensée (1) : « O échange magnifique des choses du ciel » et des choses de la terre ! Celle-ci a donné la chair, et elle a de » celui-là reçu l'Esprit ! — La famille d'Adam a offert (l'huma- » nité) du Christ, et la maison de Dieu lui a donné en échange » l'Esprit consolateur. Les hommes ont donné l'homme à Dieu, » et Dieu a donné Dieu (lui-même) à l'humanité. Tel est cet » échange qui proclame hautement la justice de Dieu. »

Il est en outre un quatrième sens qui s'appuie comme le premier sur plusieurs passages de saint Jean : c'est en remplacement de Jésus que l'Esprit de Dieu est venu sur la terre expressément pour diriger et gouverner l'Église. Pendant son séjour en ce monde, le Christ ordonnait lui-même et gardait tout (*Ev. S. Joan.*

(1) Édit. de Venise, citée ci-après, pp. 285-286.

c. XVII, v. 11); mais quand il fut sur le point de quitter le monde, il déclara aux siens que, s'il ne s'en allait pas, l'Esprit consolateur ne viendrait pas vers eux (Ibid., ch. XVI, v. 7).

Suivant la pensée de plusieurs docteurs dont Avédikhian s'est fait l'interprète, l'ignorance et la faiblesse humaines empêchaient les disciples de rendre à la personne du Sauveur l'hommage d'adoration et de crainte qui lui était dû comme à un Dieu : c'est la disparition du Christ qui a élevé jusqu'au ciel et porté plus haut leur foi, leur espérance et leur charité. Tant que le Christ restait sur la terre, l'œuvre de la Rédemption n'était pas entièrement accomplie, et les fruits de sa passion ne pouvaient être complètement manifestés ; la divinité de l'Esprit n'éclatait point aux yeux des fidèles, et le mystère de la sainte Trinité restait voilé pour eux. Ce sont ces raisons et d'autres incompréhensibles pour nous, qui déterminèrent la sagesse de Dieu toujours admirable à placer la descente de l'Esprit Saint après l'ascension du Fils : alors le monde a su qu'il faut confesser et invoquer la Sainte Trinité toute entière pour la rédemption et le salut.

Dans la suite du Canon du septième jour, on relèverait plusieurs emprunts faits à l'Écriture avec beaucoup de justesse par Nersès Lampronatzi. Tel est par exemple le chant de supplication dit *Oghormeaï* plein d'allusions aux joies spirituelles promises dans l'Ancien Testament :

« Esprit de vérité, aie pitié de nous, toi qui as accompli tes divins arrêts suivant la prophétie de David (1), en enivrant les disciples de ta plénitude dans le saint Cénacle! — Fais miséricorde, toi qui fus envoyé par le Père, comme le fleuve de vie, la lumière de vérité, en abreuvant à leur (source) les enfants de Sion d'un torrent de délices ! — Toi qui as comblé les intimes désirs du

(1) *Psalm.* XXXV, v. 9. « Inebriabuntur ab ubertate domûs tuae, et torrente voluptatis tuae potabis eos. »

cœur chez ceux qui demeuraient dans le saint Cénacle, attendant ta venue souveraine, aie pitié de nous ! »

Voici enfin le dernier cantique du Canon, se rapportant à l'adoration de l'Esprit de Dieu par tous les ordres de créatures :

« Toi qui, reposant sur les ailes toujours agiles des Séraphins au vol rapide et répandant la flamme autour d'eux, étends ta providence à tous les êtres créés, tu es béni par tes créatures, ô Esprit Saint! — Toi qui es glorifié perpétuellement avec le Père et le Fils par des accents d'un merveilleux éclat, et qui abaisses tes regards avec douceur sur les êtres créés, tu es béni, etc. — En vertu de la Providence divine, tu es descendu aujourd'hui dans le Cénacle par le souffle retentissant de la tempête, et, après avoir abreuvé les Apôtres, tu t'es communiqué aux êtres créés, tu es béni, etc. »

L'épilogue des cantiques et des extraits que nous venons de traduire est un chant de Nersès de Lampron, approprié à la Psalmodie des offices du soir, dite *Hampardzi*. Ce n'est pas un charagan d'une composition originale au même degré que les autres, mais une paraphrase, avec des changements de mots qui n'altèrent point le sens, de la célèbre homélie de saint Grégoire de Nazianze pour la fête de Pentecôte (1). Cette homélie avait été traduite en arménien dès le Ve siècle avec les œuvres les plus célèbres du même Père, et elle était comprise dans la collection de ses discours et panégyriques, formant un recueil spécial (2). Depuis longtemps une Église voisine du patriarcat byzantin connaissait ce morceau d'éloquence et de polémique que Grégoire le Théologien avait composé vers l'an 381, avant de quitter Constantinople, en vue de combattre les partisans de Macédonius dits Πνευματόμαχοι ou « adversaires de l'Esprit. » Or, le second

(1) Le quarante-quatrième de ses discours authentiques, souvent publiés en grec (*Opp.*, éd. J. Billeus, Colon., 1690, t. I, p. 705).

(2) Voir le *Quadro delle opere di vari autori tradotti in Armeno*, pp. 16-18, et la préface du grand *Trésor de la langue arménienne*, t. I, p. 9.

Nersès ne crut pouvoir mieux faire que de mettre en œuvre une homélie qui traitait du dogme, bientôt après fixé par un concile œcuménique, avec une grande élévation de pensées et de langage (1).

« L'Esprit Saint fut toujours, il est et il sera ; il n'a ni commencement ni fin (2) ; mais il est placé et compté perpétuellement (en égalité) avec le Père et le Fils, et il est béni à jamais.

» Toujours il fut recevant (3), sanctifiant, remplissant (tout), manifestant Dieu à l'homme (4) ; constamment agissant, agissant par lui-même, souverain, maître en lui-même, tout puissant, parce qu'il souffle où il veut, sur ceux qu'il agrée, quand et dans la mesure où il veut.

» Il reste le même en lui-même, et toujours avec ceux dont il est l'égal ; il est invisible, éternel, exempt de tout changement, immuable, sans limitation, sans étendue, inaccessible aux yeux, intangible...

» C'est le Maître qui envoie et qui se réserve, qui se fait un temple à lui-même, qui dirige, qui fortifie, qui dispense ses grâces comme il veut : vie et auteur de la vie, lumière et créateur de la lumière ; bon lui-même par nature, source de bonté ; Esprit de force et de crainte, par qui le Père est connu et le Fils est glorifié ; à qui (appartient) le même rang, le même honneur, la même adoration, la perfection de la sainteté (5). »

(1) Voir l'étude de Dom Ceillier sur saint Grégoire de Nazianze dans son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (Paris, 1738, in-4. Tome VII, pag. 109-110). — V. ibid. (pp. 26-29) l'analyse du XXXVIIe discours, composé peu auparavant, contre l'hérésie des Macédoniens.

(2) C'est par rapport au temps que l'on dit de l'Esprit, comme du Fils, qu'il n'a point commencé, sans infirmer ni la génération ni la procession (Avédikhian, *Comm.*, p. 407).

(3) Le participe pris dans un sens actif est dit de l'Esprit « recevant toute créature à la participation de ses grâces ».

(4) Littér. « divinisant », c'est à dire, « effectuant l'adoption de Dieu, faisant participer l'homme à la nature divine ». (*Comm* , p. 408.)

(5) Au lieu de ces derniers mots que portent les éditions du Charagan, on lit dans 20 Ms. de la version arménienne comme dans le texte grec : « La perfection (et) la sainteté ». — Avédikhian, *Comm.*, p. 441.

L'auteur de ces cantiques arméniens, Nersès de Lampron, a parlé de l'Esprit Saint avec une véritable éloquence dans tous ses écrits. Dans son discours synodal (1), il exhorte ses frères à l'invoquer pour le succès de la conciliation religieuse à laquelle ils travaillaient : « Ouvrons la bouche, dit-il, pour appeler sur » cette œuvre divine l'Esprit de la suprême sagesse, qui est vrai- » ment libre, sainte, pacifique, pleine de douceur, de mansué- » tude et de miséricorde, riche en fruits excellents, donnant la » paix à qui cherche la paix... Je m'aperçois, ajoute-t-il, non- » seulement que, par l'onction de l'Esprit Saint, vous discernez » parfaitement l'Esprit du ciel et celui de la terre ; mais encore, » je le vois, que vous commencez à produire les fruits de la sou- » veraine sagesse. » Mais on a en outre un discours prononcé par Nersès, sous le titre de *Nerpoghian* ou panégyrique (2), « pour la merveilleuse descente de l'Esprit Saint. » C'est une exposition oratoire du miracle de la Pentecôte et des premiers faits de la prédication apostolique où se manifesta la puissance du divin Esprit communiqué aux Apôtres ; elle se termine par une prière très fervente à l'Esprit régénérateur.

On rapprocherait de cette homélie de Nersès plusieurs productions de S. Grégoire de Nareg qui se rapportent au même objet, en particulier son *Trésor*, composé pour la descente du St Esprit. C'est un cantique en prose rhythmique, imprimé à la suite des panégyriques du même auteur (3), mais dont la langue figurée, pleine d'ellipses, et chargée d'allusions mystiques, a exercé chez les Arméniens eux-mêmes la patience de plus d'un commentateur : c'est encore le P. Avédikhian qui s'en est fait l'interprête dans l'édition de Saint-Lazare, et facilité ainsi la tâche des futurs

(1) *Orazione sinodale di S. Nierses Lampronense*, etc. édit. en arménien et en italien du P. Pascal Aucher (Venise, 1812, in-8), pp. 162-163,

(2) Il a été imprimé à Venise (1838, in-24), avec d'autres œuvres du même Nersès à la suite de deux Épîtres du catholicos Grégoire Degha, pp. 282-317.

(3) Venise, 1827. vol. gr. in-8, pp. 230-233, avec gloses, pp. 233-38. — Voir le *Quadro*, pp. 65-66.

traducteurs européens. Nous nous bornerons à la paraphrase d'une doxologie célèbre qui termine une des *Prières* de Grégoire Naregatzi (1), et qui exprime les attributions et propriétés des trois personnes divines : « A toi, Principe unique et sans principe, avec le Principe (c. d. le Fils par rapport à l'Esprit), et Celui qui a son principe des (deux) principes, la sainte Trinité et une seule Divinité, gloire et puissance dans les siècles ! »

Si la liturgie arménienne s'est enrichie d'une série de cantiques pour la Pentecôte au XIIe siècle de l'ère chrétienne, c'est pendant les siècles du moyen âge que l'Eglise d'Occident a reçu dans ses offices les deux chants latins qui sont demeurés jusqu'aujourd'hui affectés plus spécialement à l'invocation du Saint Esprit : l'hymne *Veni Creator Spiritus*, et la séquence régulière *Veni Sancte Spiritus*. On aurait de la peine à établir que la première est l'œuvre de Charlemagne, et la seconde, celle du roi Robert, comme le veut une tradition souvent répétée, mais appuyée sur d'insuffisants témoignages ; l'un et l'autre en tout cas sont d'un usage ancien dans la liturgie latine.

Les monuments de l'éloquence religieuse chez les peuples du rite latin offriraient également plus d'un parallèle avec les homélies et panégyriques que nous citions comme les œuvres d'écrivains éminents de l'Église arménienne. Qu'il nous soit permis de signaler parmi les œuvres oratoires de l'ancienne littérature française un sermon du célèbre chancelier Gerson pour la Pentecôte (2) : il se termine par une prière pleine d'onction qui servira d'épilogue à notre travail, parce qu'elle présente, dans les formes et les tournures de la vieille prose française, une incontestable affinité avec l'exposition ample et un peu prolixte des orateurs

(1) Prière XLVIII, éd. de Venise, 1827, p. 242 et 249-50. -- *Dissertat.*, pp. 30-34 («... in un col Principio, ed. col. Principiato da Principi, etc.).

(2) Ce sermon a été donné (d'après le Ms: Colbert, n° 7326) par M. Bourret dans son *Essai sur les Sermons de Gerson* (Paris, 1858, pp. 93-96). Il a pour fondement le texte de l'Évangile de saint Jean : « Mansionem apud eum faciemus. »

sacrés des Églises orientales. Nous nous croyons autorisés d'autant mieux à la citation de cette prière qu'elle était composée à l'époque même du concile de Florence, par un savant de l'esprit le plus religieux, par un grand théologien qui travailla lui-même à l'union des peuples chrétiens et en particulier à la réconciliation des Grecs avec le Siège apostolique (1). Voici la péroraison de Jean Gerson :

« Seigneur descendés maintenant en vostre povre hostel de » mon âme, defendés vostre logis. C'est vostre droyt, et quant » vous serés dedens entré, confortes ceste âme désconfortée, en- » seignez la qui est folle, nourrissez la qui meurt de fain ; eschauf- » fez la du feu de vostre amour, elle qui est froide plus que glace » a bien faire ; vestés la de belles robes de vertus, elle qui est nue » honteusement. Reediffiez et establissiés son povre logiz, mes » le vostre, par les sept piliers et columpnes de vos sept dons, et » gardés que point ne soyt ars et bruis cest hostel de Dieu, hos- » pital du Sainct Esperit, par les domaigeuses flammes des faulx » desirs et convoitises, afin que tousiours mon âme vive avecques » vous sans despartie, en joïeuse franchise, et en sobre leesse, en » ce monde par grace et en l'autre par gloire.

» O devot peuple crestien, en ceste manière, ou semblable, » peust et doibt chacune ame appeller le benoist Sainct Esprit » en sa maison spirituelle ou logiz de son cuer, pour y demourer » et habiter. Et cest office fait la première chamberiere et damoi- » selle que je nomme Oroison. »

(1) Le sermon inédit de Gerson sur le retour des Grecs à l'unité, prêché en présence du roi Charles VI en 1409, a été publié pour la première fois par le prince Auguste Galitzin (Paris, B. Duprat, 1849, grand in-4) Voir notre article à ce sujet dans la *Revue catholique*, ann. 1860, pp. 243-252.

III.

CANON

DES FÊTES DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

La renommée de sainteté de Jean le précurseur du Messie a déterminé les plus anciennes chrétientés à lui décerner un culte. Dans la Judée et au dehors une popularité extraordinaire n'avait pas cessé d'entourer le nom de l'ascète du désert, du prédicateur de la pénitence, qui avait annoncé le Christ et qui l'avait baptisé. Quoiqu'il fût sorti de ce monde avant la passion de son Maître, il ne fut pas oublié par les disciples qui annoncèrent aux nations Jésus crucifié; c'est comme messager de la Loi nouvelle qu'il avait subi le martyre avant le diacre Etienne. Ainsi n'est-il pas surprenant que Jean-Baptiste ait été nommé dans les prières de la primitive Église le second, c'est à dire le premier après la Très Sainte Vierge.

Le nom de Jean que Zacharie lui avait donné par une sorte d'inspiration était interprété dans un sens mystique, comme s'il désignait l'homme marqué de la grâce; il n'avait été porté par aucun de ses ascendants; il convenait à celui dont le Maître déclarera qu'il n'y en a pas de plus grand parmi les enfants des femmes.

Il devait être porté, sous la nouvelle Loi, par des saints qui étaient appelés à le glorifier, à commencer par Jean l'Évangéliste.

Mais Jean, Ἰωάννης, *Joannes* (en arménien *Hovhannès*), avait aussi deux titres inséparables de son nom, Précurseur (en arménien *Garabed*) et Baptiseur ou Baptiste (en arménien *Mguerditch*). Ayant précédé Jésus par sa naissance en la chair, il avait aussi la mission de l'annoncer. S'il avait baptisé beaucoup d'hommes dans le désert, avant d'y donner le baptême au Dieu fait homme, il avait annoncé celui qui ne baptiserait plus dans l'eau, mais dans l'Esprit Saint. Ils n'étaient que les échos de l'antiquité chrétienne, ceux des Pères arméniens qui donnèrent à Jean le titre de prophète, de martyr, d'apôtre et d'anachorète. En effet, l'enfant salué par Zacharie comme devant être appelé le prophète du Très-Haut, a confessé Jésus par sa parole, et il est devenu la voix du Fils de Dieu. Comme les futurs apôtres, il a annoncé sa mission de rédempteur, et comme les futurs martyrs, il lui a rendu témoignage par l'effusion du sang. Habitant du désert, il fut le premier modèle des ascètes chrétiens, dont Paul l'Ermite et Antoine l'anachorète furent les chefs dans l'Eglise naissante. C'est à tous ces titres que saint Jean-Baptiste obtint une place d'honneur parmi les saints dont les Arméniens célébrèrent hautement la mémoire dès le temps de leur conversion ; dès lors aussi la translation de ses reliques en Arménie appela des solennités qui eurent leur place dans les offices annuels.

En abordant cet intéressant sujet, notre but est de faire connaître de remarquables cantiques qui servent à glorifier jusqu'aujourd'hui la mémoire du saint Précurseur dans une des branches de l'Église orientale. Sans dépasser la stricte mesure d'un préambule, il nous sera possible de dire jusqu'où pourraient s'étendre de ce côté les recherches d'érudition. Nous n'avons point trouvé, dans les sources arméniennes, la trace de ces traditions étranges qui vulgarisent le nom de Jean chez les nations sémitiques voisines de la Judée demeurées en partie idolâtres, et plus

tard parmi les Musulmans. Nous ne rappellerons que pour mémoire ces prétendus chrétiens, s'appelant disciples de Jean, *Mendaï Yahya* : ils ont formé une secte nombreuse, plutôt payenne, qui avait ses livres et ses rites particuliers, et qui s'est laissé entraîner aux aberrations du gnosticisme. Ramenant tous leurs rites au baptême, préférant le Précurseur au Messie, et croyant avoir conservé la pure doctrine du premier, ils sont animés de la haine la plus violente contre tous les chrétiens. C'est par la connaissance des doctrines pseudo-chrétiennes des premiers siècles que l'on a recherché les vestiges de la secte en Asie, et publié et traduit le *Liber Adami* et d'autres textes dont elle a conservé la possession jalouse. Les travaux de Norberg, mis au jour à Copenhague, ont été suivis des investigations de Chwolsohn qui ont prouvé la persistance de la même erreur en Orient (1).

Nous ne relèverons pas ici tout ce que l'on sait de la vénération accordée au nom de Jean dans des localités redevenues payennes ou soumises à la loi musulmanne : disons uniquement que, parmi tous les emprunts qu'il a fait à l'enseignement chrétien, Mohammed a rappelé un des traits saillants de l'histoire évangélique sur la prédiction faite à Zacharie et la naissance de son fils Jean (2). Il le nomme *Yahy-a* qui est la forme arabe du nom hébreu de Iohan, et le déclare ainsi nommé d'un nom qui n'a été donné à personne ; il lui attribue la sagesse dans son jeune âge, la tendresse, la candeur, la bonté envers ses parents, et il termine par cette formule de bénédiction : « Que la paix soit » sur lui au jour où il naquit, et au jour où il mourra, et au

(1) Renan a résumé les notions acquises sur l'aramaïsme païen dans son *Histoire des langues sémitiques*.

(2) Coran, *Surate* XIX (intitulée *Marie*), versets 7 à 15 — Au verset 13, Dieu lui-même est censé lui adresser la parole : « O Yahya ; prends ce livre avec assurance ; nous lui avons donné la sagesse quand il n'était qu'un enfant. » On lit les premiers mots sur un cachet gravé du Musée Blacas (Reinaud, *Collection des monuments musulmans*, etc., tome II, 1828, pp. 58-59).

» jour où il sera ressuscité(1). » On croit sans peine que les populations payennes de la péninsule arabique avaient accueilli avec avidité la légende du prédicateur du désert, qui avait pénétré chez elles avec sa couleur judaïque et chrétienne, et qui avait dû leur laisser une impression particulière ; du reste, la prédication évangélique n'avait jeté nulle part de profondes racines sur le sol de la véritable Arabie (2).

Dans l'ancienne église d'Arménie, on honora la mémoire de Jean le Précurseur par deux fêtes principales, celle de sa nativité et celle de son martyre ou de sa décollation, qui nous est racontée explicitement par l'évangéliste St. Marc. Mais les cantiques liturgiques qui ont trouvé place dans l'hymnaire ne sont pas tous d'une haute antiquité. Le canon de la décollation de Jean-Baptiste est attribué à un des plus anciens écrivains du pays. Moïse de Khorène ; cependant il existe des doutes sérieux sur ses droits à la composition de plus d'une prière de la littérature liturgique à laquelle son nom est resté attaché dans quelques œuvres. Par contre, les Charagans qui se rapportent à la Nativité du même saint sont d'un temps bien postérieur ; le plus long (la *Bénédiction*) daterait du commencement du XIIIe siècle ; il est l'ouvrage de Grégoire de Sgewhra, auteur fécond, qui fleurit peu après Nersès de Lampron, dont il composa l'oraison funèbre, morceau d'une rare éloquence, dicté par l'admiration et la reconnaissance (3). Les parties suivantes du même office sont rapportées à Nersès Schnorhali, le patriarche bien connu du XIIe siècle. Sous le rapport de la forme, on ne saurait refuser beaucoup de valeur à chacune de ces compositions ; car leurs

(1) Traduction du Coran par Kasimirski dans les *Livres sacrés de l'Orient* (édition Pauthier, 1840, p. 636).

(2) On apprend dans le savant livre de Caussin de Perceval : *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme* (Paris, Didot, 1847-48, 3 vol. in-8) ce qu'il faut penser de l'existence précaire des communautés chrétiennes en Arabie dans les premiers siècles de notre ère. — Voir aussi la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, sous la rubrique *Jahia Ben Zakaria*.

(3) Sukias Somal *Quadro delle storia letteraria*, etc., pp. 104-105.

auteurs ont puisé directement aux sources même de l'Ecriture et de la tradition pour exalter les prérogatives du grand Prophète(1).

L'abbé Guillaume Villefroy, en explorant diligemment les manuscrits arméniens de Paris, fut frappé de la beauté des cantiques de la Nativité de Jean-Baptiste ; ce sont les textes qu'il a traduits d'un bout à l'autre avec un soin scrupuleux, avec une grande précision qu'on ne saurait trop louer. Les Arméniens ont rendu justice à l'intelligence qu'il a portée dans l'interprétation de leurs auteurs. Pour donner aujourd'hui quelque jouissance aux amis de la poésie sacrée, nous croyons bien faire de reproduire la version complète des hymnes arméniennes à saint Jean Baptiste, comme G. de Villefroy l'a publiée au siècle passé, donnant à ses contemporains une vraie nouveauté littéraire (2). Le savant abbé a pu se tromper en les croyant composées dans le cinquième ou le sixième siècle; on sait aujourd'hui à quels auteurs de la fin du moyen âge elles appartiennent. Nous allons reproduire la version de Villefroy avec un fort petit nombre de corrections ayant pour but d'éclaircir quelquefois le style figuré de l'écrivain oriental (3).

On lira volontiers le suffrage que Soukias Somal, premier his-

(1) *Explication des Hymnes de la liturgie arménienne*, ouvrage cité de G. Avédikhian, page 413. — Nersès Schnorhali a aussi composé en l'honneur de Jean le Précurseur un petit poème en vers de huit syllabes, où il a reproduit avec une grande variété d'expression les mêmes données de l'histoire évangélique reprises dans le Charagan (*Nersetis Schnorhali opera metrica*, Venetiis, 1836, 1 vol. in-24, pp. 446 449 — en arménien).

(2) *Mémoires de Trévoux*, août 1735 (seconde partie), pages 1541-1584. — Nous indiquerons par des italiques, comme il l'a fait, les notes qui accompagnent ci-après le texte du premier traducteur; mais nous distinguerons par des chiffres les observations qu'il nous a semblé utile d'y ajouter après lecture du Charagan d'Amsterdam (pp. 413 sq.) et du livre d'Avédikhian.

(3) Dans le premier cantique, qui ne comporte pas moins de trente-six stances, Villefroy a reproduit, pour en marquer la succession, la transcription des trente-six lettres de l'alphabet arménien, comme il les avait vues en usage dans un ancien manuscrit de Paris; ce même usage existe dans les éditions imprimées du Charagan. Nous nous bornerons à les désigner uniquement par des chiffres; du reste, ce sont les caractères alphabétiques qui servent de temps immémorial à la numération chez les Arméniens.

torien des lettres arméniennes, a donné, au nom de ses doctes compatriotes, au talent poétique de Grégoire de Sgewhra (1) : « Il s'est exercé aussi dans la poésie sacrée, et il a mis au jour une hymne en l'honneur de saint Jean-Baptiste qui est chantée dans la solennité de sa naissance : production aussi estimée pour la beauté et l'élégance de son style, que pour l'enthousiasme poétique des plus vifs que l'on y admire. »

Le précurseur du Messie, dont l'invocation revient plusieurs fois dans le calendrier ecclésiastique des Arméniens, méritait des hommages complets dans leur hagiographie. Aussi le principal rédacteur du grand recueil de Venise (2), le P. J. B. Aucher a-t-il pourvu à des notices étendues sur saint Jean le Précurseur, dit aussi Jean-Baptiste, sur sa vie et sa décollation, sur la commémoraison que l'on accorde à son nom en d'autres fêtes de saints, sur la solennité de la translation de ses reliques en Arménie.

CANON DE LA NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE (*).

I. *Cantique contenant l'éloge et la vie de saint Jean-Baptiste.*

1. Brillante étoile de l'aurore qui précède le lever du Soleil de justice ; Précurseur dans la voie de l'Incarnation du fils de Dieu : Jean sois notre intercesseur auprès de Jésus-Christ.

(1) *Quadro*, p. 415 : « ... Produzione molto stimata sì per lo stile culto ed elegante, come anchè pol vivacissimo estro poetico, che vi si ammira. »

(2) *Vies des saints de l'Eglise arménienne*, 1810, tome I, biographie, pp. 11-36 ; tome II, pp. 536-562 ; tome V, pp. 371-388 (vie de Zacharie, etc), et tome III, pages 56-73).

(*) « Les Arméniens appellent CANON un certain nombre de cantiques com-» posés pour être chantez à la solemnité de quelque mystère ou à la fête de » quelque saint. C'est en ce sens que l'on dit le *Canon* de la Résurrection, » c'est à dire. le petit recueil de cantiques qui se chantent le jour de Pâques.

2. Toi que l'Esprit de sagesse a rendu le spectateur des mystères du Très-Haut : Temple de Dieu, séjour de la Trinité Sainte qui as été purifié dès le sein *(a)* [de celle qui t'enfanta]. Sois notre intercesseur, etc.

3. C'est l'archange Gabriel *(b)* qui a été envoyé à Zacharie pour annoncer ta surnaturelle et sainte Naissance des stériles entrailles d'Elizabeth (litt. de la stérile et vieille Elizabeth), lorsqu'elle était avancée en âge. Sois notre intercesseur, etc.

4. Un chef des armées célestes apparut au grand Pontife *(c)* lorsqu'il entrait dans le saint des saints pour offrir l'encens dans le Temple, selon [l'usage prescrit par] la loi. Sois notre intercesseur, etc.

5. Zacharie aperçoit au côté droit de l'autel *(d)* une intelligence céleste ; il *pâlit*, il se met à trembler, il est saisi de la crainte de la mort, mais il est rassuré par la parole de l'Ange. Sois notre intercesseur etc.

6. Le Pontife apprend que ta naissance est dans un ordre au-dessus de la nature, il demeure étonné, interdit ; il devient muet *(e)*, et il est puni, en perdant l'usage de la parole. Sois notre intercesseur, etc.

7. Lorsque le Verbe [qui est] consubstantiel au Père, fut descendu des cieux après la *conception de la Voix* (litt. *ɜgni tsaïnit*— « après toi (qui es la Voix), » (*) Gabriel envoya la Vierge Marie sur les montagnes *(f)* pour rendre visite à la stérile Mère qui t'avait conçu. Sois notre intercesseur, etc.

8. Dans le tems que la voix de la salutation *(g)* de Marie se

» Ainsi par ces termes : *Canon* de la Nativité de saint Jean, on doit entendre » la petite collection de cantiques qui se chantent en Arménie le jour de la » fête de ce saint, selon l'usage prescrit et l'ordre établi par cette grande » Église. Ce mot grec d'origine est pris dans le même sens par l'Église » grecque. » (Note de Villefroy, p. 1563.)

(a) Luc., I, 15. — *(b)* Luc., I, 18, 19. — *(c)* Luc., I. 11. -- *(d)* Luc., I, 11. — *(e)* Luc. I, 20.

(*) C'est à dire de saint Jean, appelé la voix qui crie dans le désert : *Vox clamantis in deserto* (vox clamantis pour vox clamans).

(f) Luc., I, 39. — *(g)* Luc., I, 41.

faisait entendre à Elizabeth, la voix [du précurseur] tressaillait en présence de la parole éternelle et l'adorait du fond des entrailles (qui avaient été stériles) (litt. de la stérile). Sois notre intercesseur, etc.

9. Le Maître de l'Univers était enveloppé dans le sein d'une vierge ; mais toi, fidèle serviteur, tu l'apercevais par le saint Esprit, et tu le bénissais par la bouche d'Elizabeth. Sois notre intercesseur, etc.

10. Héritier de la justice de la Loi ancienne avec les Prophètes, tu as précédé avec les Apôtres ceux qui devaient entrer après toi dans la voie étroite de la Loi nouvelle. Sois notre intercesseur, etc.

11. Semblable au Prophète Élie. tu as mené dans le désert la vie d'un Ange. Là, les sauterelles et le miel sauvage ont fait ta nourriture (*a*), et tu es devenu un modèle dans la Loi ancienne et dans la Loi nouvelle. Sois notre intercesseur, etc.

12. Orné dans l'homme intérieur de la brillante lumière des grâces de l'Esprit-Saint (*b*), tu étais revêtu à l'extérieur d'un vil poil de chameau, symbole du triste vêtement de notre premier Père. Sois notre intercesseur, etc.

13. Plein de la vie que donnent la justice et la sainteté qui formaient tes pensées, tu as paru avec une ceinture de cuir (*c*), symbole de mortalité. Sois notre intercesseur, etc.

14. Dans les eaux du Jourdain, tu donnais le baptême de la pénitence (*d*), comme le modèle et le prélude de la régénération que nous recevons de l'Esprit-Saint, dans l'instant où d'enfants d'Adam, nous devenons enfants de Dieu. Sois notre intercesseur, etc.

15. Précurseur de celui qui règne dans les cieux (litt. « du Roi du ciel) » tu as été envoyé (*e*), selon la parole du Prophète Isaie, pour préparer ses voies dans les cœurs des hommes. Sois notre intercesseur, etc.

(*a*) Matth., III, 4. — (*b*) Matth., III, 4. — (*c*) Marc., I, 6. — (*d*) Marc., I, 8. — (*e*) Matth., III, 3.

16. Feu (*) qui consume les péchés, tu as prédit le premier avènement du Seigneur ; mais en annonçant le van qui doit nettoyer l'aire du monde (*a*), au jour où les hommes seront jugés (litt. « à l'heure du jugement), » tu as révélé le mystère d'un autre avènement. Sois notre intercesseur, etc.

17. Isaïe t'a surnommé (*b*) la voix qui se fait entendre dans le désert ; et Malachie (*c*), inspiré de l'Esprit-Saint, a déclaré que tu étais l'Ange du Seigneur envoyé devant lui. Sois notre intercesseur, etc.

18. C'est en toi que le Sacerdoce Lévitique, selon l'ordre d'Aaron, a pris sa fin, et c'est toi qui as posé les premiers fondements du Sacerdoce éternel de l'Homme-Dieu. Sois notre intercesseur, etc.

19. Flambeau de la Loi de Moïse, tu as répandu la lumière sur la maison d'Israël, et tu as devancé le lever du soleil des intelligences, lorsqu'il a paru sur la terre (*d*) au sortir du sein d'une Vierge. Sois notre intercesseur, etc.

20. Témoin du brillant éclat de la lumière, de la divinité enveloppée du limon de notre nature (*e*), tu te défendais de baptiser le Dieu de l'Univers, qui se présentait devant toi. Sois notre intercesseur, etc.

21. Lorsque le feu de la Divinité descendit dans les eaux du Jourdain pour y être baptisé par ton ministère, les Puissances célestes furent frappées de terreur à l'aspect de ce nouveau prodige. Sois notre intercesseur, etc.

22. Nouvel et second Elie (*f*), qui, dans l'esprit de l'ancien, dont tu étais revêtu, as annoncé le premier avènement ; tu as

(*) « Il paraît que le poëte applique à S. Jean, en qualité de *Précurseur*, » ces mots du Ps. 96, v. 3 : « Ignis ante ipsum praecedet et inflammabit i. e. » igne consumet (comme porte le texte arménien) inimicos ejus. » Le plus » grand ennemi de Dieu, c'est le péché. »

(*a*) Matth., 3, 12. — (*b*) Is., 40, 3. — (*c*) Malach., 3, 1. — (*d*) Jean, 5, 35. « Ille erat lucerna ardens, et lucens. » — (*e*) Matth., 3, 14. — (*f*) Matth., 17,12. L'ancien Élie viendra annoncer le second avènement pour le jugement.

été digne d'entendre ce témoignage du Père au sujet de son Fils unique (*a*) : celui-ci est mon fils bien-aimé. Sois notre intercesseur, etc.

23. Celui qui répand ses grâces sur les êtres créés, l'Esprit de vérité qui procède du Père (*b*) s'est montré à toi par la vision d'une colombe lorsqu'il a manifesté aux hommes la divinité de Celui qui lui est consubstantiel. Sois notre intercesseur, etc.

24. Toi qui te jugeais indigne de délier (*c*) la courroye de la chaussure du Christ dont l'incarnation est ineffable (*d*) ; tu as été digne de voir dans le Jourdain l'une des trois personnes consubstantielles (*). Sois notre intercesseur, etc.

25. Par les eaux du Jourdain, le cruel Prince des ténèbres est banni du monde qui était un Océan de péchés, et par ces mêmes eaux Celui que tu as baptisé, a écrasé la tête du dragon. Sois notre intercesseur, etc.

26. Le chef du corps des Prophètes avait proposé comme figure de l'Agneau la Loi ancienne (*e*) : mais toi, tu donnes au véritable oint du Seigneur, au Christ (*f*), le nom d'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. Sois notre intercesseur, etc.

27. Les eaux pures que tu verses sur ceux que tu baptises, sont le breuvage d'une sainte ivresse pour les sages ; elles font redouter aux orgueilleux la coignée prête à les abattre (*g*), et elles donnent aux humbles une doctrine de sagesse. Sois notre intercesseur, etc.

28. Par la voie étroite dans laquelle tu as marché, tu es devenu un rayon de la vraie lumière : et par l'exemple de ta vie, sem-

(a) Matth., 3, 17. — *(b)* Matth., 3, 16. — *(c)* Matth., 3, 11. — *(d)* Matth., 3, 16, 17.

(*) Litt. « La personnalité de la Trinité consubstantielle, c'est à dire, la distinction des trois personnes consubstantielles, savoir, le Père qui s'est manifesté par la voix du haut des cieux, le Fils en son humanité, et l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe. » Avédikhian, *Explication*, page 420.

(e) Exode, 12, 5. — *(f)* Jean, I, 29. — *(g)* Matth., 3, 10. Jam enim securis ad radicem arborum posita.

blable à celle des Anges, tu as servi de guide aux enfants des hommes, et tu les as fait monter aux cieux. Sois notre intercesseur, etc.

29. Chaste Paranymphe, Héraut qui annonce l'amour céleste et éternel du saint Époux de l'Église, c'est toi que le Roi des cieux a envoyé vers l'Épouse de son fils. Sois notre intercesseur, etc.

30. Tu as soumis tes disciples au Docteur de l'Univers, et la lumière obscure de ta lampe à la toute brillante parole du Soleil de l'Évangile. Sois notre intercesseur, etc.

31. Tu annonças les saintes Lois du Seigneur (*a*) à ceux qui les transgressaient : mais l'atroce folie d'Hérodiade te jette dans les prisons et dans les fers. Sois notre intercesseur, etc.

32. Dans les excès d'un festin où règne l'ivresse, au jour d'une naissance (*b*) : Jour qui devait être homicide ; la fille d'Hérodiade exige ta tête, O Tourterelle du désert, comme le prix d'une danse lascive, Toi qu'une sainte allégresse fit tressaillir dans le sein où tu pris naissance. Sois notre intercesseur, etc.

33. Les âmes détenues dans les enfers, ont été transportées de joie à l'heureuse nouvelle de leur délivrance que tu leur apprenais : Précurseur pour la seconde fois de celui qui par sa descente dans les demeures souterraines a dissipé les terreurs de la mort. Sois notre intercesseur, etc.

34. Ton corps d'une nature corruptible a été enseveli dans la terre par tes Disciples (*c*) ; mais ton âme, substance immortelle, a été enlevée avec le Christ dans le royaume des cieux. Sois notre intercesseur, etc.

35. Jean, hâte-toi de venir d'en haut à notre secours, Apôtre, Prophète et Précurseur de Jésus-Christ, toi qui as baptisé le fils de Dieu. Sois notre intercesseur, etc.

36. Prêtre du Grand Pontife qui s'est immolé sur la croix, vic-

a) Luc, 3, 19 et 20. — *(b)* Marc, 6, 21. Natalis sui coenam fecit principibus, etc. — (*c*) Marc, 6, 21.

time toi-même, offre nos cantiques de supplication afin d'obtenir le pardon des péchés à ceux qui célèbrent ta fête. Sois notre intercesseur, etc.

II. *Cantique adressé à Dieu en forme de prière.*

1. Toi qui as envoyé l'Archange Gabriël, le Héraut de ton avènement, pour annoncer à Zacharie la nouvelle de la naissance de Jean ton Avant-coureur et Précurseur. Sauve-nous par ses prières, Dieu de nos pères !

2. C'est lui qui dès les entrailles de sa mère, rempli de l'Esprit-Saint, t'adora dans le sein de la chaste Vierge : c'est lui qu'Isaïe a proclamé la voix qui se fait entendre dans le désert; c'est lui qui a préparé l'Église pour être la chaste Épouse de l'Époux sans tache : sauve nous par ses prières. etc.

3. Toi que les Chœurs enflammés des Chérubins n'osaient envisager dans la gloire de ta divinité, Jean assujéti de sa nature à un corps terrestre t'a baptisé dans les eaux du Jourdain après que tu as été revêtu de notre chair : sauve nous par ses prières, etc.

III. *Cantique de louange.*

1. Louez le Seigneur, exaltez-le à jamais. Celui par qui l'heureuse nouvelle de l'avènement du Verbe a été apportée, c'est la voix qui a été envoyée du désert. Louez le Seigneur, etc.

2. Le Saint des Saints, celui qui a pris pour mère une vierge, demanda à être purifié dans le Jourdain par le fils d'une femme stérile. Louez le Seigneur, etc.

3. C'est l'Esprit-Saint, qui, descendant en forme de colombe, a fait connaître au Précurseur le mystère de la Trinité sainte, mystère non révélé jusqu'alors : Louez le Seigneur, etc.

IV. *Cantique pour implorer la miséricorde de Dieu.*

1. Céleste Époux, lumière des intelligences, lumière sans ombre, que ton amour pour ton Épouse, l'Église, a fait des-

cendre des cieux, c'est de cet amour que t'a parlé Jean-Baptiste ton ami et ton chaste paranymphe. A sa prière fais nous miséricorde !

2. Inaccessible aux Chérubins et invisible aux Séraphins, [aux yeux de qui rien n'échappe], Saint des Saints, Maître de l'Univers, tu t'es humilié dans le Jourdain en demandant à un serviteur la purification de l'eau pour y laver les péchés d'Adam. A sa prière fais nous miséricorde !

3. Toi à qui le Fils d'une femme stérile a rendu témoignage que tu es l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde : toi, le juste par excellence, qui as fait connaître que Jean le plus grand d'entre les enfants des femmes est le flambeau de la Loi : Toi dont le Précurseur annonce la descente salutaire dans les enfers : A sa prière fais nous miséricorde !

V. *Cantique où l'on glorifie chaque personne de la Trinité*

1. Aujourd'hui dans les cieux les Anges sont transportés de joie en mémoire de cet Ange d'une substance terrestre ; associés à la voix qui s'est fait entendre [dans le désert], ils chantent : Gloire soit au Père dans le plus haut des cieux !

2. Aujourd'hui les esprits des justes, des Patriarches et des Prophètes tressaillent d'allégresse : ils unissent leur voix à celle du plus grand d'entre les enfants des femmes, pour chanter de concert : Gloire soit au Fils unique dans le plus haut des cieux.

3. Aujourd'hui, pendant que le chœur des Apôtres célèbre avec éclat la mémoire du grand Jean-Baptiste, qui fut les prémices des Apôtres et le dernier des Prophètes, nous chantons : Gloire soit dans le plus haut des cieux à celui qui procède du Père [et du Fils] !

VI. *Cantique d'invocation.*

1. Toi qui es au dessus des Prophètes, le plus grand d'entre les enfants des femmes, à qui dès le sein de ta mère l'Esprit-

Saint a révélé l'Incarnation du Fils du Très-Haut : intercède en faveur des enfants de l'Eglise !

2. Toi qui du fonds des entrailles d'Elizabeth as adoré le Christ dans le sein de la Vierge, toi qui as baptisé dans les eaux du Jourdain le feu de la divinité revêtu de notre nature : intercède, etc.

3. Consommation de la Loi, prémices de la grâce, tu as annoncé aux esprits détenus dans les enfers leur délivrance par l'avènement du Christ : intercède, etc.

VII. *Cantique en l'honneur de l'Église.*

1. C'est aujourd'hui que l'Église tressaille d'allégresse aux noces spirituelles que la voix a préparé à l'Épouse de l'Époux sans tache.

2. C'est aujourd'hui que le chaste Paranymphe, et l'ami de l'Époux, a uni l'Église avec l'Époux céleste par l'heureux échange qu'il a fait de la terre contre les cieux (1).

3. C'est aujourd'hui que les reliques des ossements de Jean-Baptiste ont été accordés au saint Illuminateur d'Arménie comme moyen assuré de conserver la vie (*).

SECOND CANON DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Dans les manuscrits et les éditions du Charagan (2), ce canon suit immédiatement celui de la Nativité : c'est le chant attribué

(1) L'abbé de Villefroy se flatte qu'on voudra bien lui passer le terme de « Paranymphe », exprimant le caractère de saint Jean à l'égard de Jésus-Christ, considéré comme époux de l'Église. Il a représenté, dit-il, dans ce sens particulier un ancien mot grec signifiant, suivant Eustathe, celui qui a l'honneur de conduire les époux et de s'asseoir près d'eux au festin de la noce. *Mém. Trévoux*. p. 1561, 4e observ.

(*) Ce fut en l'année 312 de Jésus-Christ, selon l'opinion commune, que saint Grégoire l'Illuminateur, après avoir été sacré premier évêque de la grande Arménie par saint Léonce, reçut de cet archevêque de Césarée des reliques de saint Jean-Baptiste qu'il fit transporter en Arménie, et qu'il déposa dans un monastère que l'on construisit par son ordre dans la province de Daron, près de l'Euphrate. Voyez le Ménologe arménien au onzième du mois d'août.

(2) Édit. d'Amsterdam, pages 426-427.

par la tradition à Moïse de Khorène, mais suivant un autre manuscrit ancien à Jean Mantagouni. Le P. Avédikhian n'en a donné qu'une très courte explication parce que les mêmes idées et les mêmes allusions aux Écritures ont été éclaircies par lui dans son commentaire des Charagans de la Nativité.

Agathangelos qui a laissé dans son histoire de Tiridate une relation détaillée des actes de Grégoire l'Illuminateur (1), a fait une mention expresse de la translation de précieuses reliques de St Jean, qu'il avait obtenues de Léonce de Césarée, dans un couvent d'Arménie qui prit le nom de *Sourp-Garabed* (2) (ou Saint Précurseur). L'importance du fait a été de même signalée par un écrivain contemporain, syrien d'origine, Zénob de Clagh, qui a d'ordinaire, dans son *Histoire de Daron*, confirmé le tableau de la conversion du pays comme Agathangelos l'avait tracé (1); ordonné évêque par Grégoire, il résida dans le même monastère qui fut appelé de son surnom couvent de Clagh, et il mourut vers l'an 323 ou 324. Ces deux auteurs ont consigné à ce propos des particularités de quelque intérêt pour l'antiquité ecclésiastique, que l'on retrouve dans le répertoire hagiographique de J.-B. Aucher (4). On peut juger d'après leurs récits du prix attaché à la possession d'insignes reliques. Mais, s'il est vrai qu'on en célèbre la déposition dans une localité célèbre à une date fixe de chaque année (le 11 août, au commencement du mois Navasart), ce qui nous est transmis du cantique peut-être fort ancien composé pour cet anniversaire, mérite quelque attention (5).

(1) Trad. fr de Langlois, *Coll. des hist. anc. et mod. de l'Arménie*, tome I, page 174.

(2) Le monastère, situé dans la province de Douroupéran, au centre de la grande Arménie, était aussi nommé des neuf sources, *Innagnian*. Voir l'*Arménie ancienne* de Luc. Indjidji, page 98-99, et les *Mémoires* de Saint-Martin, tome I, pp. 101-102.

(3) Nouv. trad. française de Zénob par Raphaël Emine, *Collection* citée de Langlois, tome I, pages 337 et 348, et la notice sur l'auteur. — V. la version d'Evariste Prudhomme. Paris 1864, pp. 34-36.

(4) Tome III, 1812, translation des reliques, etc , p. 56 et suiv.

(5) Nous n'en citerons toutefois que quelques fragments dans notre tra-

Il nous reste à mentionner un renseignement qui ne nous semble pas superflu à propos des honneurs rendus aux reliques du saint Précurseur. C'est la courte histoire de ce saint dans la partie dogmatique de l'histoire d'Agathange, présentée comme formulaire de l' « Enseignement doctrinal de St. Grégoire, homme de Dieu » (1) : elle est comprise dans quatre chapitres (ch. 46-49) qui traitent de la personne de St. Jean, du baptême de J.-C., de la mission de Jean et du témoignage qu'il a rendu au Christ.

Voici quelques stances prises dans l'introduction à cette seconde hymne :

« Faisons honneur, en ces bénédictions spirituelles, au Prophète du Très-Haut et au soldat du Roi suprême, qui a été appelé grand entre les enfants des femmes. Faisons honneur, etc., au Précurseur du Fils unique, et à la Voix du Verbe qui, des entrailles (maternelles) a prophétisé le Christ. Faisons honneur, etc., à l'habitant du désert et au héraut des grâces, qui a annoncé la rédemption jusque dans les enfers (2). »

Nous extrayons uniquement du cantique suivant ces deux invocations : « Elle se réjouit aujourd'hui, ton Église ô Christ ! en faisant la commémoration de ton précurseur Jean : par lui nous te bénissons toujours, Dieu de nos pères ! ... Toi que les

duction : bien des passages, en effet, semblent faire double emploi avec les endroits vraiment remarquables des cantiques traduits ci-dessus d'un bout à l'autre.

(1) Comme elle a le caractère d'une très longue digression étrangère à l'histoire proprement dite, elle a été entièrement omise dans la version italienne d'Agathange, publiée à Venise en 1843, et, pour des raisons semblables, dans la traduction de l'Histoire d'Agathange, que feu Langlois a insérée au tome I de sa *Collection* citée. Mais on a le texte de cet enseignement doctrinal attribué à saint Grégoire dans l'édition arménienne d'Agathangelos (Venise, 1835, 1 vol. in-24, pages 191-536) : il ne comprend pas moins de 76 chapitres, du 23e au 98e de l'ouvrage.

(2) La même pensée se traduit à la fin des invocations directes à Jean-Baptiste, qui suivent les premières stances : « Toi qui as annoncé la venue du Fils de Dieu aux Prophètes descendus aux Limbes, intercède sans cesse pour nos âmes ! »

Séraphins aux six ailes ne peuvent contempler dans ta gloire, ô Christ ! il t'a touché de sa main, suivant la dignité qu'il avait reçue, dans le torrent du Jourdain : par lui nous te bénissons,etc. »

Dans une autre section de la même hymne, Jean-Baptiste est appelé « la Lampe de la vérité, qui brilla sur la terre » ; « la Voix du désert avertissant l'univers » ; une étoile apparue sur la terre, comme messagère du Soleil de Justice ». Enfin dans une dernière antienne, il est dit que « le Précurseur envoyé par Dieu préparait les voies au roi des siècles, » et que, voyant Jésus qui venait à lui, » il cria et dit : Voici l'agneau de Dieu qui est venu pour effacer les péchés du monde ! »

Il y a encore dans le Charagan un Canon spécial pour la Décollation de Jean-Baptiste, lequel ne comprend pas moins de neuf antiennes (1). Il est réputé fort ancien, et même il aurait été composé par Moïse de Chorène Cependant nous n'en donnerons pas la traduction complète, à cause de la similitude des emprunts aux textes évangéliques dans l'office tout entier du saint Précurseur. Ajoutons que la commémoraison de la décollation est placée au 29 août dans le calendrier des Arméniens, comme dans ceux des Grecs et des Latins, comme si on supposait la découverte de sa sainte tête faite en ce jour (2).

Le Charagan conservé, qui manque de l'antienne de la *Bénédiction*, débute par trois stances d'invocation ainsi conçues : — « Tu as été envoyé dans le monde héraut du Verbe éternel ; ô saint Jean-Baptiste, implore le Dieu de nos pères ! — « Celui qui est invisible aux anges, toi, tu l'as vu et adoré dans le ventre de sa

(1) Édit. d'Amsterdam, pp. 309-310. — Voir l'*Explication* d'Avédikhian, pp. 289-243.

(2) Le *Donaʒoiʒ* ou l'Indicateur des fêtes ecclésiastiques reporte, il est vrai, la solennité de la seconde fête au premier samedi du temps dit *Hinantʒ* entre Pâques et Pentecôte, parce que, selon la chronologie des Évangélistes, la décapitation du Bienheureux aurait eu lieu dans les jours de la Pâque. Il est cependant digne de remarque que la date du 29 août a été admise d'un commun accord par plusieurs anciennes églises.

mère (1)... implore, etc.! — « Nous qui célébrons ta commémoraison avec foi et qui te réclamons comme intercesseur d'une voix non interrompue,... implore, etc.! »

L'auteur de ce Charagan a voulu glorifier le saint Précurseur dans ce sens : Celui qui est invisible aux anges en tant que la Divinité est inaccessible, et selon l'économie de l'Incarnation, toi, tu l'as vu par la foi revêtu de la chair, et tu l'as adoré! (2) »

On relèverait également quelques stances remarquables dans les sections suivantes du même office, d'autant plus que les hymnologues du XIIe siècle paraissent s'être inspirés des pensées déjà exprimées sept cents ans auparavant par l'auteur présumé du Charagan de la Décollation.

« Le précurseur du royaume des cieux, saint Jean-Baptiste, qui fut dans le monde le héraut de la rédemption éternelle,... par ses prières, ô Seigneur, écoute-nous et prends pitié de nous! — « Celui qui, au-dessus des Prophètes, fut grand entre les enfants des femmes, celui qui t'as révélé à nous Dieu et homme, apparu sur la terre... par ses prières, ô Seigneur, etc.! »

La prédominance de Jean sur les prophètes de l'ancienne Loi a été souvent affirmée dans les divers Charagans composés en son honneur. Les interprètes arméniens n'ont pas eu de peine à jus-

(1) Ce passage doit s'entendre d'une vision en esprit et par la foi. Lors de la salutation d'Élisabeth par Marie, la lumière de l'intelligence s'épanouit merveilleusement pour Jean petit enfant, et il connut le Verbe de Dieu fait chair dans les entrailles de la Vierge : sur le champ il l'adora, et il y eut alors le tressaillement de joie que sa mère fit connaître aussitôt. Jean fut doué du don de prophétie avant sa naissance; il donna la puissance de prophétiser à sa mère en bénissant par sa bouche le Seigneur et la mère du Seigneur. Grand nombre de docteurs ont parlé en ce sens : S. Jean Chrysostôme, Homélies sur Jean Baptiste; S. Augustin, lettre à Dardanus; S. Ambroise, liv. II sur S. Luc; Tertullien, *De carne Christi*, ch 31, etc. — Avédikhian, l. c., pp. 285-290.

(2) Le génie de Bossuet a considéré ce même mystère de la révélation évangélique avec une douce admiration dans quelques chapitres d'un de ses plus beaux livres : Jésus moteur secret des cœurs; le cri de sainte Élisabeth et son humble étonnement; le tressaillement de saint Jean. (*Élévations à Dieu sur les mystères*, XIVe semaine.)

tifier l'expression. Suivant les desseins de Dieu, Jean fut prophète avant sa naissance. Des prédictions ne furent point faites au sujet d'autres prophètes, tandis que des prophéties d'Isaïe et de Malachie désignèrent à l'avance sa personne. Beaucoup d'entre les prophètes ont entrevu, de loin et obscurément, les mystères de l'avènement du Christ. Jean, au contraire, a vu le Christ directement, l'a annoncé par sa prédication et l'a baptisé.

Enfin, il est encore, dans un dernier chant de la même solennité, quelques stances qui glorifient dignement le Précurseur :

« Citoyen de la cité céleste, Jean, grand parmi les enfants des femmes, prêcha dans le désert d'une voix retentissante le lever de la lumière du Soleil de Justice. — Prophète véritable (1), consécrateur du Fils de Dieu (2), précurseur accouru à l'avance et promulgateur des lois divines, Jean ouvrait la voie au Roi des siècles (3). — « Égarée par une ivresse impie, Hérodiade sollicita en guise de présent la tête du Prophète, afin d'éteindre cette étoile brillante et cette lampe sans déclin. »

(1) On entendrait ici : « Prophète accompli, parfait. » En effet, les paroles d'autres prophètes se sont réalisées longtemps après eux ; mais les prédictions de Jean se sont accomplies de son vivant : non seulement il prophétisait, mais encore il voyait la plénitude de la prophétie.

(2) Jean a touché le Sauveur ; il a mis la main sur lui pour le plonger dans les eaux du Jourdain.

(3) Quelques interprètes entendent par les voies ouvertes et tracées par Jean : la foi, le baptême, la pénitence, la mortification, la virginité, le prosélytisme, le martyre.

IV.

CANON

DES SAINTS APOTRES PIERRE ET PAUL.

Parmi tant de sujets qui se succèdent dans la même collection du Charagan, nous avions discerné de prime abord la série des hymnes consacrées aux apôtres Pierre et Paul. Dans les jours qui suivaient de près de grandes solennités romaines en 1877, il nous a paru opportun de revenir avec plus de détails à la première version que nous avions faite de ces hymnes, il y a de longues années (1); mais, afin de leur donner un relief que n'aurait pas un simple commentaire, nous croyons devoir mentionner ici, au moins brièvement, ce que l'érudition catholique a fait en dernier lieu pour mettre en pleine lumière une question aussi intéressante.

(Louvain, juillet 1877).

(1) Nous pûmes alors constater la conformité des livres imprimés, que nous mentionnons ci-dessus, avec le texte d'un manuscrit du XIVe siècle de l'ancienne Bibliothèque du Roi (n° 32, vol. in-12, parchemin), *Charagnots* ou Livre des Cantiques. — Voir les hymnes traduites pour la première fois dans l'*Univers* du 4 juillet 1841.

I.

Le sujet est d'une haute importance pour l'histoire du christianisme, pour sa défense contre l'esprit de secte et contre les négations hardies de la nouvelle critique. Aussi, plusieurs hommes, versés dans la lecture des sources grecques et latines, ou habiles dans l'interprétation des monuments chrétiens en plus d'une langue, s'y sont-ils sérieusement appliqués depuis un demi siècle.

D'abord, nous signalerons en toute justice le précieux volume où le cardinal J.-B. Pitra a mis à profit le riche butin qu'il avait amassé dans les bibliothèques de l'Europe, avant de vivre au milieu des collections de Rome : c'est le résultat d'une exploration générale des liturgies imprimées et manuscrites de l'Église grecque ; c'est une enquête sur l'âge et la valeur de chants d'église, transmis presque toujours avec une fidélité scrupuleuse, et riches en assertions dogmatiques ou historiques, que la science religieuse ne peut dédaigner (1). Le savant Bénédictin s'est livré aux recherches les plus ardues pour établir à quel genre de composition appartiennent les textes chantés compris dans les volumineuses collections d'œuvres liturgiques en langue grecque, sur lesquelles les nations slaves, plus tard entraînées au schisme, ont calqué les leurs. Il a montré le caractère original de cette poésie ecclésiastique qui a son genre de beautés dans le calcul ordinaire de la valeur syllabique, sans rivaliser toutefois au point de vue de l'art avec la métrique des anciens ; dans une publication plus récente (2), il a même pourvu aux exigences de l'histoire et de la philologie touchant la transmission des procédés anciens de versification et de musique, et il a rendu compte des

(1) *Hymnographie de l'Église grecque*, etc. Rome, 1867, vol. in-4° de 88 et CLVI pages.

(2) *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata* — tome Ier, Paris, Jouby, 1876 (vol. gr. in-8° XCIV-761 pp.).

différents titres des chants ecclésiastiques grecs. Mais, après avoir indiqué sous ce rapport les éminents services rendus à la science par un des fondateurs de la nouvelle Congrégation de Solesmes, nous ne nous arrêtons plus qu'à rappeler la puissante justification qu'il a donnée à une des grandes croyances de l'Église catholique, l'hommage rendu *ab antiquo* aux deux apôtres qui en seraient appelés les fondateurs, bien qu'à différent titre. L'*Hymnographie* présente en abondance les invocations adressées tour à tour aux chefs des apôtres dans les offices du 16 janvier, des 29 et 30 juin, et consignées dans les Menées d'un usage séculaire parmi les Grecs; il n'est aucun texte, établi et corrigé d'après les manuscrits, qui ne soit accompagné d'une version latine et de notes érudites. Dans la même année, le Père C. Tondini a vulgarisé les hymnes par lesquelles l'Eglise russe rend gloire aux deux apôtres de concert avec l'Eglise grecque-schismatique de qui elle a reçu en grande partie son symbole et ses rites. Après l'analyse substantielle que M. le professeur Lamy a donnée de ces deux livres dans l'année même de leur publication (1), on croirait que plusieurs ont éprouvé le désir de lire tant de précieux passages dans la langue originale de la liturgie. Peu auparavant, la même main avait fait connaître une récente glorification du dogme de l'immaculée Conception, tirée d'un des documents anciens de l'hymnologie grecque, un canon de plusieurs hymnes à la gloire de sainte Anne, commenté par des moines basiliens du monastère de Grotta-Ferrata (2); parmi ces hymnes, il en est une fort remarquable, qui est l'œuvre de St-André de Crète, écrivain du VIIe siècle.

Dans la période qui précéda le concile œcuménique du Vatican, beaucoup d'hommes furent préoccupés, en Orient comme en

(1) *La primauté de saint Pierre dans les hymnes liturgiques de l'Eglise grecque et de l'Eglise russe (Rev. cathol*, ancienne série, décembre 1867, pp. 694-706).

(2) *De Immaculata Deiparae Conceptione Hymnologia Graecorum*, etc. Rome 1862 *(Rev. cathol.*, année 1864, pp. 336-350).

Occident, de l'histoire des églises du Levant dans l'espoir de cimenter leur union avec Rome ou de les ramener à l'union : en étudiant leurs vicissitudes, ils ont naturellement recherché les enseignements qu'elles avaient conservés comme remontant à l'âge apostolique et les honneurs qu'elles avaient continué à rendre aux chefs des apôtres (1). Si les événements ont mis obstacle au prosélytisme qui allait s'exercer de ce côté à la voix du chef suprême de l'Eglise, si la diplomatie elle-même a provoqué la défection de nombreux dissidents, la science chrétienne s'est enrichie de travaux solides qui ont clairement établi pour quelles raisons plusieurs églises sont restées si longtemps séparées de l'unité catholique malgré d'antiques témoignages qu'elles n'auraient pu récuser. Que l'on considère seulement toutes les branches des chrétientés de la Syrie qui avaient reçu les premières la foi prêchée à Jérusalem, puis à Antioche, on est en présence de traditions primitives et vénérables plus fortes que le règne séculaire de grandes hérésies. Ce serait une tâche bien longue que de citer ici toutes les monographies qui ont vu le jour au moment où le retour des communions orientales semblait coïncider avec les grandes assises de l'Église universelle; plusieurs conserveront longtemps leur utilité de documents historiques pouvant servir à de futures controverses. Telle est la dissertation d'un évêque du pays de Mossoul, Mgr Joseph David, démontrant que la primauté de l'apôtre Pierre et des pontifes romains ses successeurs est une tradition antique de l'Église syro-chaldéenne (2); tel est le curieux livre où l'archevêque de Mossoul, Mgr Cyrille Behnam Benni, a rassemblé tous les passages attestant la tradition de l'Église syrienne d'Antioche, touchant la primauté et les pré-

(1) Voir les articles publiés dans la *Revue catholique* (nouvelle série), par M. Th J. Lamy : *les Orientaux et le Concile œcuménique* (Louvain, Ch. Peeters, 1869, pp. 85, in-8°).

(2) *Antiqua ecclesiae syro-chaldaicae traditio circa Petri apostoli ejusque successorum romanorum pontificum divinum primatum*. Romae, typis S. C. de propag. fide, 1870, in-8° (pages 140, et pp. 40, textes originanx.)

rogatives de saint Pierre (1), ainsi que de ses successeurs dans le pontificat romain. La critique philologique trouve ici satisfaction dans les textes syriaques et arabes, en partie inédits, qui accompagnent ces écrits de circonstance à titre de pièces justificatives.

Parmi les publications postérieures au Concile, nous en rencontrons peu d'aussi importantes que les dissertations de M. l'abbé Paulin Martin, relatives à l'objet principal de cet article. Consommé dans la lecture des sources en plusieurs langues de l'orient chrétien, il y a cherché des faits et des arguments pour discuter des problèmes d'histoire ecclésiastique qui ont été mis en évidence de nos jours dans la polémique religieuse. On retrouve l'orientaliste habile qui a élucidé naguère, en divers mémoires justement estimés, la formation des dialectes syriaques, de leur alphabet et de leur grammaire, dans un grand travail publié sur *saint Pierre, sa venue et son martyre à Rome* (2) : il est connu que c'est là une des difficultés soulevées à nouveau par des polémistes appartenant au protestantisme ou à l'incrédulité ; on sait aussi que l'érudition catholique a constamment veillé à la défense des opinions qui se sont perpétuées avec l'autorité de vénérables croyances (3). Mais plusieurs ont intérêt à connaître quelles inductions M. l'abbé Martin a tirées des assertions très nombreuses des orientaux sur le fait majeur de la présence de saint Pierre à Rome. Ce n'est pas qu'il veuille le traiter à la lettre comme un fait historique, qu'il s'agisse de démontrer rigoureusement comme tel ; mais il dénonce une tradition ancienne, catholique, qui s'est maintenue sans contradiction pendant quinze siècles, et

(3) La version anglaise du Rév. Joseph Gagliardi a été publiée à Londres en 1871, sous le titre : *The tradicion of the syriac Church of Antioch concerning the primacy and the prerogatives of St-Peter and of his successors the romans pontifs*. (volume in-8°, pp. 198, et pp. 108, textes originaux)

(2) *Revue des questions historiques*, Paris, Palmé, janvier 1873, tome XIII, pp. 1-107 et janvier 1874, tome XV, pp. 1-93

(3) Voir dans la *Revue catholique*, (ann. 1867, p. 161, suiv., et p. 214, suiv.), la traduction que M. l'abbé Materne y a donnée de la réponse de Mgr Bartholini, secrétaire de la Congrégation des Rites, à cette question : « L'an 67 de l'ère vulgaire est-il celui du martyre des saints apôtres Pierre et Paul ? »

que d'innombrables témoignages d'une haute antiquité affirment et appuient. Après avoir interrogé les monuments de l'Asie chrétienne, il a pu dire qu'il n'est pas un volume qui n'apporte une affirmation à la thèse catholique. Les églises d'Orient ont célébré de bonne heure le glorieux martyre de saint Pierre à Rome, et ne l'ont pas séparé de celui de saint Paul : elles n'ont montré sur ce point aucune hésitation, malgré l'incertitude de leurs relations ou même l'absence de tout récit sur la mort de la plupart des apôtres. Bien plus, elles ont célébré le martyre des deux apôtres dans le langage exalté qu'elles affectent volontiers à la glorification des saints. Il y a de continuelles allusions à ce double martyre dans les homélies des Pères syriens et arméniens ; les assertions des historiens arméniens, que M. Martin a pris la peine de consulter dans les manuscrits de Paris quand leurs ouvrages sont encore inédits, ne sont pas moins expresses. Après le grand schisme, les orientaux n'ont pas nié ce que leurs ancêtres avaient admis et ce qu'ils avaient chanté. Dans les offices des Jacobites ou Monophysites, comme M. Martin a pu le reconnaître par un dépouillement complet des manuscrits de Paris et de Londres (1), l'invocation des saints Apôtres a conservé sa place comme partie intégrante d'anciennes liturgies, où l'on trouve « le souffle et les accents d'une véritable poésie. »

Les hagiographes orientaux ne sont pas moins explicites ; Pierre et Paul ont une biographie dans les recueils arméniens qui sont d'ordinaire prolixes sur la Vie des Saints, et rien n'y contredit à leur histoire telle que nous l'avons reçue. Il n'est pas moins curieux de faire appel aux écrivains orientaux qui ont traité des controverses, et en particulier à ceux des polémistes arméniens qui, après les croisades, ont fait opposition à de nouvelles tentatives de conciliation. On voit dans plusieurs pièces, telles que les lettres

(1) *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église syrienne monophysite* (extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, Arras, 1878, pp. 115 in-8°).

du docteur Vartan écrites au XIIIe siècle en réponse à celles des Papes, que si l'on résistait à l'union, on ne contestait aucunement que Rome fût le siège de Pierre.

En somme, on peut produire, en toute assurance, les témoignages des anciennes églises d'Orient comme désintéressés, en présence de traditions favorables aux églises d'Occident, et il reste vrai qu'aucun écrivain oriental n'a prétendu que Pierre fût mort ailleurs qu'à Rome. Telle est la portée des raisons que M. l'abbé Martin croit pouvoir opposer aux inductions et aux argumentations que les publicistes protestants ont présentées dans quelques brochures issues de leur conférence de Rome en 1874. En présence de l'assentiment formel et unanime des nations chrétiennes, comment serait-on arrêté par la difficulté tirée du manque de témoignages écrits de l'âge apostolique ? On dirait encore une fois que la tradition sur saint Pierre à Rome n'est pas un problème d'histoire et de chronologie, mais plutôt une question de dogme.

Deux ans après, M. Paulin Martin donnait un nouvel éclat à sa démonstration en décrivant le culte traditionnel des deux apôtres dans une branche de l'Église Syrienne, séparée de bonne heure des autres et restée pendant des siècles sans contact avec les Grecs et les Latins : les Nestoriens ont, dès le Ve siècle, vécu isolément et ne se sont répandus que dans des pays d'Asie fort éloignés de leur première patrie. Il est d'autant plus remarquable que, dans les offices étendus composés dans leur dialecte et conservés par eux avec un soin scrupuleux, ces sectaires asservis à l'hérésie qui fut condamnée en 431 à Ephèse, aient reproduit scrupuleusement les croyances ainsi que les pratiques du culte qu'ils tenaient d'une tradition tout à fait ancienne. Dans leur existence indépendante, ils ont persisté à glorifier les apôtres Pierre et Paul, par des invocations multipliées qui reviennent à diverses reprises dans leurs offices. Des textes en ont fourni la preuve irréfragable à M. l'abbé Martin qui, n'ayant comme moyen de con-

trôle qu'un psautier imprimé à Mossoul, a appelé à son aide d'anciens *codices* de Paris et de Londres : cela fait, il les a traduits dans une suite d'études qui justifient leur usage presque immémorial dans la liturgie nestorienne (1). Il est évident que les rédacteurs de ces prières ont mis à profit des récits généralement reçus dans de grandes provinces d'Asie qui avaient des écoles florissantes sous le sceptre des successeurs de Constantin. Nous voudrions disposer de plus d'espace pour donner un spécimen de ces nombreuses antiennes qui affirment chacune l'un ou l'autre trait de l'histoire apostolique : elles sont formulées avec un accent qui trahit la foi, souvent dans des termes d'une grande simplicité et sans relief, quelquefois dans un langage chargé d'images éclatantes. « Tout, nous dit notre au-» teur, y respire l'ancien temps, le temps de la foi ardente, zélée, » naïve : on voit à chaque pas, en parcourant les livres d'offices » de l'église nestorienne, qu'on vit dans l'atmosphère embrasée » du christianisme des IVe et Ve siècles (2) » Les invocations font place quelquefois à un récitatif qui reprend les particularités de la légende de chaque apôtre, par exemple, l'histoire du reniement de saint Pierre, ou celle de la chute de saint Paul et de sa guérison à Damas (3).

(1) *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne*. Paris. Maisonneuve et Cie. 1875. — 1 vol. in-8° (pag. XLV-151), avec l'office nestorien autographié (pp. 65) d'après le n° 7178 du Musée britannique. — La dissertation est extraite de la *Revue des sciences ecclésiastiques*, Amiens, 1875 (IVe sér., t. I et II).

(2) Ces livres ont été mis en ordre, sans altération de leur texte primitif, par un célèbre patriarche, Ischou-iab III ou l'Adiabénique, dans la première moitié du VIIIe siècle. Les Jacobites qui comptent des hymnographes fort habiles ont toujours reconnu la supériorité de la liturgie nestorienne (ibid. pp. XXXII-VI).

(3) Pour accorder à cette curieuse enquête toute la valeur qu'elle comporte, il est juste de rappeler tout ce qu'a fait l'abbé Martin pour restaurer l'histoire des populations de l'ancienne Chaldée, qui ont subi pendant des siècles le joug de sectes nestoriennes, et dont une fraction est rentrée en communion avec le Saint-Siège, il y a trois cents ans. L'auteur était chapelain de Saint-Louis des-Français à Rome quand il y publiait une esquisse historique sur

§ II.

Nous pouvons maintenant en venir aux documents de l'hymnologie des Arméniens, qui concourent au but de notre exposé. Ce n'est pas que l'on n'ait abordé le même genre de démonstration dans les écoles de théologie arménienne qui sont restées unies à l'Église romaine ; mais il nous a paru digne d'intérêt de signaler actuellement à l'attention les chants d'une exposition plutôt lyrique qui appartiennent à l'office des Arméniens.

Malgré des relations tout-à-fait difficiles entre l'Arménie et Rome, jusque dans les siècles modernes, plus d'un patriarche a donné une adhésion formelle aux prérogatives du pontificat romain. Quand, le 9 mai 1800, le pape Pie VII visita la maison des Mékhitaristes à Venise, ils lui présentèrent un opuscule où ils avaient réuni les principaux passages de leurs auteurs nationaux touchant la primauté de l'Église romaine (1). Plus récem-

la Chaldée (*a*) avec une carte géographique représentant les localités de la Syrie orientale, les sièges de l'Église dite chaldéenne, occupés par un patriarche archevêque et onze évêques. Il a composé depuis un travail plus étendu, en réponse à la question posée en ces termes par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « Faire l'histoire de l'Église et des populations » nestoriennes depuis le concile général d'Éphèse jusqu'à nos jours. » L'Académie, dans son concours de l'an 1871, lui a décerné un des prix Bordin (3000 fr.), qui est au nombre des belles fondations littéraires mises sous le patronage de l'Institut (*b*) : « La commission chargée de l'examiner y a » reconnu une étude consciencieuse, une connaissance solide de la langue et » de la littérature syriaques, une critique sage et impartiale ; elle n'a pas » hésité à récompenser un essai très estimable qui deviendra bientôt, nous » l'espérons, un livre excellent. » Il est à souhaiter que M. Martin, qui a mis au jour sans cesse une foule de documents originaux, donnera sa dernière forme à ce livre en y comprenant les parties de la question qu'il n'avait pas jugé bon de traiter tout d'abord.

(a) Rome, imp: de la Propagande, 1867, in-8°. — L'archevêque d'Amédéah, Mgr Ebedjesu Khayyath, imprimait à Rome en 1870 sa monographie : *Syri orientales, seu Chaldeo-Nestoriani*, etc., où il s'agit aussi des débris de la vieille secte nestorienne, rejetés dans les gorges du Kourdistan.

(b) Voir le Rapport de M. Léopold Delisle, lu dans la séance publique du vendredi 29 décembre 1871 (Paris, Didot, p. 19, gr. in-4°).

(1) Cette pièce est imprimée de nouveau en 1837 dans les *Annali delle scienze religiose* (tome V) de l'abbé de Luca, et elle a été reproduite en français par l'abbé Sionnet dans l'*Auxiliaire catholique* (tome IV, 1842).

ment, un prélat arménien, Monseigneur Stéphane Azarian, a rassemblé en un volume les passages d'auteurs de tous les siècles qui établissent la primauté du souverain Pontife devant toutes les églises (1). Un tel recueil, qui fut reçu avec joie à Rome dans l'année du Concile du Vatican, et qui a valu à son auteur des titres et des honneurs, établit suffisamment qu'une tradition tout-à-fait ancienne, et qui ne fut jamais sérieusement contestée, faisait considérer par les Arméniens le siège de Rome, fondé par saint Pierre, comme investi d'un droit supérieur d'enseignement et de juridiction.

Après ces préliminaires, nous nous sentons plus autorisé à produire ici notre version des hymnes arméniennes chantées chaque année pour la fête des deux princes des apôtres. Trois des plus belles stances du canon de la fête sont considérées comme composées au XIIe siècle par Nersès IV, de Clagh, Catholicos d'Arménie (1165-1172), écrivain aussi habile que fécond, qui a conservé dans les écoles de sa nation le surnom de *Schnorhali*, ou le «gracieux» ; un historien du siècle suivant, Cyriaque ou Kiracos de Cantzag, l'atteste formellement en énumérant ses compositions hymnologiques (2). Cependant on a d'autres preuves encore de l'attachement du célèbre patriarche à la tradition de son Église sur les prérogatives des deux apôtres et la primauté de leurs successeurs. C'est par exemple, un passage de sa première épitre à Manuel Comnène, où il appelle le pape qui a envoyé ses délégués à l'empereur : « Sanctus omniumque Archiepiscoporum primus, Pontifex Romanus et Petri Apostoli successor (3). » Ce sont aussi des passages de ses

(1) *Ecclesiae armenae traditio de romani pontificis primatu jurisdictionis et inerrabili magisterio.* — Romae, typis S. Congr. de prop. Fide, MDCCCLXX, mense maio (pp. VIII-175, in-8°). — [Depuis la mort du cardinal Hassoun, la dignité de patriarche arménien catholique de Constantinople a passé sur la tête de Mgr Azarian].

(2) Voir la traduction de son *Histoire d'Arménie*, par Brosset, Saint-Pétersbourg, 1870, pages 62-63, volume in-4°.

(3) V. *Sancti Nersetis Clajensis Opera*, traduction latine de Jos. Cappelletti, Venetiis, 1883, tom I, p. 202, et la note sur les leçons des Mss.

poèmes fort connus, l'un, ***Hisous worti*** (« Jésus fils de Dieu »), et l'autre, son élégie sur la ville d'Edesse. On lit dans le premier que Jésus a accordé à son disciple principal le nom propre de Pierre, comme étant « la pierre, le rocher immuable de la sainte foi (1). » Dans la complainte élégiaque sur la prise d'Edesse par les Musulmans (1144), Nersès qui a d'abord salué Jérusalem, s'adresse en ces termes à la ville éternelle (2) :

» Et toi, Rome, mère des cités, auguste et venérable, trône du grand prince des apôtres.

» O Église immuable, construite sur le rocher de Céphas, qui est invincible pour l'enfer et qui ouvre le ciel scellé !

» Vigne d'abondance, aux nombreux rameaux, aux racines profondes, plantation de Paul, croissant, arrosée de son sang, comme le jardin d'Eden...

» Prête de loin attention à ma voix, et prends part à mes gémissements ! »

Nous accompagnons les hymnes de Nersès IV de quelques éclaircissements empruntés au commentaire du P. Avédikhian.

CANON DE PIERRE ET PAUL, PRINCES DES APOTRES.

I.

« Elle se réjouit en ce jour, en célébrant la mémoire des saints apôtres, l'Église de Dieu, solidement établie sur la pierre de la foi, parée de dons précieux à la gloire du Verbe incarné.

» L'un, par la révélation du Père venue d'en haut, a confessé l'essence ineffable de son Fils unique, et a mérité la grâce bien heureuse d'être la pierre contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'enfer.

(1) Livre III, vers 332-333 (édition arménienne des poésies de S. Nersès, Venise, 1830, page 135).

(2) Page 3 et 4 de l'édition arménienne qu'en donnait à Paris le Dr Zohrab, de Constantinople, aux frais de la société asiatique (1828, in 8°). Voir une analyse de ce poème qui est une longue prosopopée d'après une traduction française de Cirbied (Michaud, *Biblioth. des Croisades*, P. III, pp. 499-504).

» L'autre a surpassé dans son existence terrestre les légions des anges qui sont purs esprits (1), et il a été élevé jusqu'aux tabernacles du ciel, dont l'a jugé digne la sagesse infinie.

2.

» Seigneur, qui, au-dessus des autres apôtres de ton choix (2), as nommé le bienheureux Pierre le chef de la foi, le fondement de l'Église ;

» Toi qui, par une vocation supérieure, as élevé à l'apostolat le Vase d'Élection pour appeler les païens aux bénédictions du salut par la connaissance du mystère ineffable de ton Incarnation ;

» Toi qui as affermi ton Église par ces deux élus, illuminateurs du monde, grâce à leurs prières, ô Christ, aie pitié de nous !

3.

» Seigneur, tu as promis de donner les clefs du royaume des cieux au bienheureux Pierre, qui nous a conviés à l'espérance de la vie éternelle ; par son intercession puissante, vivifie-nous, ô Dieu de nos pères !

» Toi qui as choisi d'entre les hommes l'apôtre Paul pour le faire saint, en le destinant à confesser ton Évangile, par son intercession puissante, sauve-nous, ô Dieu de nos pères !

» Le saint apôtre Pierre, portier du royaume céleste, a souffert avec courage, et il a supporté le supplice de la croix ; relève-nous par son intercession, ô Dieu de nos pères !

(1) L'auteur ne revendique pas seulement pour saint Paul la prérogative d'occuper un trône parmi les juges de l'univers (*Matth.* XIX, v. 23) ; et de juger les anges, c'est-à-dire les anges déchus en même temps que les réprouvés (Ep. I. *Corinth.* c. VI, v. 3). Il laisse entendre, ici et dans une autre antienne, que, par la révélation anticipée de beaucoup de mystères, l'Apôtre a été placé au dessus de la plupart des anges.

(2) Ce passage combat l'opinion de ceux des Orientaux qui ont voulu attribuer à tous les apôtres sans distinction l'égalité d'honneur ; il attribue à Jésus lui-même la désignation de Pierre, comme tête et comme fondement de l'Eglise ; il prévient l'hypothèse que les apôtres auraient élu d'eux-mêmes Simon Pierre pour leur chef.

4.

» Bénissez le Seigneur ! exaltez par un chant de triomphe Celui qui fait sa demeure au milieu des saints !

» C'est lui qui a choisi les deux apôtres comme les émules inséparables de la foi, comme les colonnes de l'Église, et qui leur a dispensé le siège de juridiction sur tous les peuples (1). Exaltez par un chant de triomphe Celui qui fait sa demeure au milieu des saints.

» L'Esprit de vérité, semblable à une colombe aux ailes d'argent, et à la couleur de l'or, a rayonné autour d'eux avec de lumineuses clartés (2). Exaltez par un chant de triomphe Celui qui fait sa demeure au milieu des saints.

5.

» Ces deux soutiens de la foi brillent et resplendissent aujourd'hui, ô Père saint ! sur ta sainte Église ; rédempteur des hommes, aie pitié de nous qui célébrons cette solennité !

» Grâce à la salutaire médiation de tes apôtres Pierre et Paul, Rédempteur des hommes, aie pitié de nous qui célébrons cette solennité.

» Éclairés par leur enseignement, nous glorifions la Trinité sainte ; grâce aux prières des deux apôtres, fais-nous miséricorde en ce jour de fête, ô Seigneur !

6.

» Les bienheureux apôtres ! Ils se sont levés, comme le soleil,

(1) Les interprètes arméniens ne s'arrêtent pas à la part des apôtres au jugement universel lors de l'avènement glorieux du Sauveur : plusieurs entendent la souveraineté de l'Église représentée par la domination des Romains dans la plus grande partie du monde à l'époque de la prédication apostolique.

(2) Selon le chantre arménien, le Saint-Esprit de vérité, qui avait apparu semblable à une colombe dans le baptême du Christ, s'est de même manifesté autour des Saints Apôtres avec des ailes couleur d'argent, signe d'une sainteté splendide et pure, et avec l'éclat de l'or, signe des dons les plus précieux.

sur la terre ! Répandant leurs vives clartés, à travers le monde, ils ont illuminé l'univers tout entier !

» C'est avec notre nature terrestre qu'ils ont subi les tourments pour le Christ. Ils ont éclairé le monde ; ils ont appelé la terre aux cieux !

Ils ont souffert pour le Christ ; ils l'ont pris comme leur espérance ! Après avoir versé leur sang sur la terre, ils ont été couronnés par le Roi immortel !

7.

» La lumière ineffable, envoyée par le Père, s'est levée à l'Orient pour resplendir sur l'univers, appelant les hommes à la lumière sans ombre, par la prédication apostolique de saint Pierre.

» Le Verbe divin qui a paru sur la terre a tiré la nature humaine des abîmes profonds de l'iniquité et lui a rendu la vie en la conduisant dans les filets de l'apôtre Pierre jusqu'à la lumière sans ombre.

» L'Agneau, qui a effacé nos péchés, a prédit à Pierre qu'il aurait part à sa passion en mourant sur la croix et en buvant aussi le calice des souffrances (1) ; il lui a promis l'héritage de la vie qui n'a pas de fin !

8.

» La lumière incompréhensible dans sa nature, enveloppée de clartés ardentes, plus éclatante que le soleil (2), a rayonné autour de saint Paul, appelant les hommes à la lumière sans ombre.

Ravi plus haut que les chérubins, au troisième tabernacle du ciel, abreuvé par les flots brûlants de l'amour divin, saint Paul a été digne de la contemplation de la Trinité (3).

(1) L'écrivain fait ici allusion au genre de mort prédit par le Christ à Pierre (Év. de Saint Jean, XXI, v. 18-19. — Épître catholique de S. Pierre, chap. I, v. 14).

(2) C'est la juste désignation du miracle qui s'est fait au milieu du jour, quand la lumière qui enveloppa saint Paul effaça l'éclat du soleil (*Act. apost.*, c. IX, v. 3, c. XXII, v. 6, et ch. XXVI, v. 13).

(3) V. la IIe épitre aux Corinthiens, ch. XII, v. 2, et les interprètes. —

» Choisi comme Vase de l'Esprit-Saint, il a parcouru les voies de l'Apostolat en annonçant le nom du Seigneur aux idolâtres ; il a été couronné par le Christ, pour avoir versé son sang dans le martyre (1), et il a hérité la vie éternelle ! »

—

Un mot suffit pour dénoter l'inconséquence des Arméniens non-unis qui s'appellent volontiers de nos jours Grégoriens pour revendiquer saint Grégoire l'Illuminateur comme fondateur de leur église nationale. Vivent-ils en Turquie, à Constantinople, ou à Jérusalem, ils acceptent dans la polémique, en haine des Latins, des assertions qui contredisent formellement les paroles de leurs plus anciens docteurs ; là ils le font avec certaine liberté, puisque le gouvernement ottoman ne se mêle pas d'ordinaire de leurs affaires intérieures. Mais vivent-ils en Russie, dans la province dite d'Arménie ou dans d'autres parties de l'empire, ils participent, en fait, à l'inconséquence des Grecs orthodoxes qui n'admettent pas de primauté de juridiction dans l'Église universelle, mais qui continuent à glorifier dans leurs chants les prérogatives de Pierre et les droits de ses successeurs.

Comparant le prodige opéré en faveur de saint Paul à la science infuse des Chérubins, l'auteur entend que l'apôtre, quoique non dégagé des liens de la vie présente, a été élevé à une vision encore plus éclatante du mystère de la Trinité : opinion qui a été soutenue chez les Arméniens par saint Grégoire de Nareg, et en Occident par saint Thomas d'Aquin et par plusieurs théologiens à la suite de saint Augustin (*Comm.* d'Avédikhian, pp. 133-134).

(1) On retrouve ici le sens des propres paroles de saint Paul dans son épître à Timothée, chap. IV, v. 7 et 8.

V.

CONSTANTIN ET THÉODOSE
DEVANT LES ÉGLISES ORIENTALES.

—

ÉTUDE
TIRÉE DES SOURCES GRECQUES ET ARMÉNIENNES.

Le IVe siècle a sa part dans les études et les recherches consacrées de nos jours à une connaissance approfondie de l'antiquité chrétienne. Il réclame plus particulièrement l'attention des historiens et des publicistes, puisqu'il leur offre la première union de la société religieuse et de la société civile, de l'Église et de l'Empire. Il arrive même qu'on porte dans l'histoire de ce siècle fameux les préoccupations religieuses et politiques du temps présent, et bien des hommes y cherchent des arguments en faveur de leurs théories et de leurs opinions. D'une part, un esprit nouveau inspire les lois et ies édits qui viennent grossir ou modifier la législation romaine, et les actes de quelques princes donnent à la religion du Christ, longtemps persécutée, l'éclat d'une profession publique et les avantages d'une protection officielle. D'autre part, la sécurité assurée aux chrétiens et la multitude des conversions qui suivent la victoire de Constantin sur ses rivaux et qui continuent sous ses successeurs ne sont pas sans danger pour l'Église,

formée autrefois d'éléments plus purs. La prospérité et le repos amènent le relâchement des mœurs ; la faveur de quelques princes excite l'ambition dans les rangs de la hiérarchie, et elle est même plus d'une fois détournée au profit de l'hérésie. Enfin, les mœurs et la politique des empereurs chrétiens sont trop souvent indignes de la foi qu'ils professent, et le gouvernement despotique des Césars semble se prolonger sous leur règne.

En Orient, comme en Occident, on vit les chefs de l'Église opposer pour la plupart une courageuse résistance aux volontés arbitraires des princes et aux entreprises des hérétiques, de même qu'aux efforts du polythéisme et aux attaques de la philosophie païenne. Mais il est deux empereurs chrétiens, Constantin et Théodose dont les relations avec l'Église ont une importance toute particulière : leur vie et leurs actions ont été appréciées diversement dans les deux grandes fractions du monde chrétien, et leur mémoire a été honorée diversement aussi. Les Églises orientales ont poussé la vénération jusqu'à une invocation publique de leurs noms : on sait par des textes ce que l'Église grecque et l'Église d'Arménie ont fait pour glorifier l'un ou l'autre de ces grands princes qui n'ont jamais joui dans l'Église occidentale d'un culte général et dûment autorisé. On nous permettra de produire à cet effet des documents liturgiques qui n'ont point encore été traduits de leur langue originale dans une des langues de l'Occident.

§ I.

MÉMOIRE DE CONSTANTIN LE GRAND DANS L'ÉGLISE GRECQUE ET DANS L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Jugements des modernes sur l'empereur Constantin. — Vénération extraordinaire de l'Eglise grecque pour ce prince; raisons principales qui l'expliquent. — Observations sur la comparaison de Constantin avec David, les Apôtres et S. Paul. — Célébration de sa fête le 21 mai avec celle de Sainte Hélène : chants ecclésiastiques, traduits du *Ménologe* des Grecs.— Commémoration de Constantin dans l'église arménienne.

L'historien justement estimé du Bas-Empire, Lebeau, a déjà signalé au siècle passé les honneurs extraordinaires que les Grecs ont rendus à Constantin dans les offices de leur Eglise; il a protesté implicitement contre cette glorification d'un prince dans lequel les Pontifes de l'Occident n'ont jamais reconnu des titres à la sainteté (1), et déclaré que les défauts de Constantin l'empêchaient de souscrire à un éloge aussi hyperbolique.

Les plus grands honneurs furent décernés à Constantin, après sa mort, par les païens qui se faisaient illusion sur le maintien des institutions religieuses et politiques de l'empire, malgré les coups que Constantin leur avait portés, et qui voulaient le faire passer pour un des protecteurs de leur culte (2) ; mais il n'y eut point accord dans la chrétienté sur la vénération que méritait

(1) *Histoire du Bas-Empire*, nouv. édit. par M. de Saint-Martin (Paris, Didot, 1824), t. I, pp. 389 et 390. « Tandis que les païens, dit Lebeau, en faisaient un Dieu, les chrétiens en ont fait un saint. On célébrait sa fête en Orient avec celle d'Hélène, et son office, qui est fort ancien chez les Grecs, lui attribue des miracles et des guérisons. On bâtit à Constantinople un monastère sous le nom de Saint-Constantin. On rendait des honneurs extraordinaires à son tombeau et à sa statue placée sur la colonne de porphyre. Les Pères du concile de Chalcédoine crurent honorer Marcien, le plus religieux des princes, en le saluant du nom de nouveau Constantin:... Son culte et celui d'Hélène ont passé jusqu'en Moscovie, et les nouveaux Grecs lui donnent ordinairement le titre d'*égal aux Apôtres.* »

(1) Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, t. I, pp. 111-113.

la mémoire de cet empereur. C'est dans les églises orientales que la commémoration de Constantin, qualifié de saint, prit quelque universalité. Dès le IVe siècle, on rendit à son tombeau des hommages qui furent bientôt transformés en une invocation régulière et solennelle de son nom : elle subsista chez les orthodoxes de l'empire grec après l'extinction de l'Arianisme, qui avait eu peut-être intérêt tout d'abord à exalter un prince plein de condescendance pour les partisans de cette erreur dans les dernières années de sa vie (1).

Le dernier historien de Constantin, le duc Albert de Broglie, a mis dans son vrai jour la carrière et toute la conduite du premier empereur chrétien ; il a séparé l'œuvre providentielle de l'instrument choisi pour sa réalisation, et il a pu dire en concluant que c'est la grandeur de l'œuvre qui fait pâlir la réputation de l'ouvrier : « Entre les résultats de son règne et son mérite personnel, dit-il au sujet de Constantin (2), il n'y a point la proportion ordinaire de la cause et de l'effet. Pour être digne d'attacher son nom à la conversion du monde, il eût fallu joindre au génie des héros la vertu des saints. Constantin ne fut ni assez grand ni assez pur pour sa tâche. » Ailleurs M. de Broglie a fait ressortir en peu de mots la réserve où se sont tenus les Latins à l'égard d'un homme si diversement jugé dans le cours des siècles. « Il s'est trouvé, dit-il (3), plus d'un historien incrédule pour redire les calomnies de Zosime : nul chrétien n'oserait se compromettre jusqu'à se faire l'écho des complaisances d'Eusèbe. Si l'Église d'Orient, préludant au schisme par la servilité, n'a pas craint d'élever le César chrétien sur ses autels, Rome, plus fière avec les puissances de la terre, sans être moins reconnaissante,

(1) Philostorge, défenseur des Ariens, parle dans son *Histoire ecclésiastique* (t. II, c. 18) des hommages presque divins rendus à Constantin dans le siècle qui suivit sa mort. Voir Beugnot, *ibid.*, p. 110-111.

(2) *L'Église et l'empire romain au IVe siècle*, Ire partie (Paris, Didier, 1856), tome II, p. 381.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 377.

n'a jamais hésité, tout en gardant mémoire de ses services, à lui infliger les blâmes qu'il a mérités. »

Les Bollandistes ont suffisamment indiqué dans leur grand travail d'hagiographie l'importance donnée par les Grecs à la commémoration de l'empereur invoqué comme saint (1) ; ils ont fait connaître, d'après un ancien canon, la vénération attachée à son tombeau, et énuméré les lieux où on lui rendait un culte spécial. Ce culte fut d'abord concentré dans trois églises de Constantinople et dans des églises des provinces grecques ; il fut ensuite implanté isolément dans des contrées éloignées où l'on avait transporté des ossements du célèbre empereur : ainsi s'est-il fait que l'invocation de Constantin s'est introduite en Angleterre (2), en Sicile, en Calabre (3), en Bohême, etc.

C'est le 21 mai, comme les Bollandistes l'ont soigneusement noté (4), que les Grecs célébrèrent d'ancienne date la fête de saint Constantin avec celle de sainte Hélène, sa mère : la solennité de ce jour était si grande que, par autorité impériale, les tribunaux restaient fermés. Il est juste d'examiner les raisons qui ont fait assigner à Constantin ce haut rang parmi les saints de l'Église orientale, et il ne sera pas superflu d'interroger tout d'abord la liturgie antique des Grecs pour bien saisir l'intention et l'esprit du culte dont il a été l'objet.

Les bienfaits réels dont les chrétiens de l'empire romain étaient redevables à Constantin, avaient excité partout une juste reconnaissance ; malgré l'inconséquence que ce prince avait portée dans plusieurs de ses actes, les populations chrétiennes étaient habituées à ne prononcer son nom qu'avec respect, et elles pouvaient s'enorgueillir d'un règne qui semblait rendre à l'empire

(1) *Acta Sanctorum*, m. Maii, t. V, pp. 12-14.

(2) Il y avait autrefois en Angleterre un assez grand nombre de sanctuaires dédiés à Constantin que l'on réputait originaire de ce pays par ses ancêtres.

(3) Là était le bourg de Saint-Constantin, dans le diocèse de Mileta.

(4) *Ibid.*, m. Aug., t. III, p. 578 (18 août, fête de Sainte-Hélène).

un prodigieux éclat. Le gouvernement faible des fils de Constantin provoqua un retour de l'opinion sur celui de leur père, et vraisemblablement la vie du premier empereur chrétien fut jugée avec sévérité par les esprits élevés et fermes qui voyaient l'Église faire partout une douloureuse expérience du protectorat des nouveaux Césars.

Cependant la réaction ne fut point aussi marquée dans les églises d'Orient que dans les églises d'Occident ; à Constantinople surtout, les patriarches et le peuple honorèrent le grand empereur d'un culte public fortifié par les guérisons obtenues, disait-on, auprès de son tombeau. Il s'établit une tradition entièrement favorable à Constantin, et dans laquelle les grands traits de sa vie étaient seuls recueillis. On mit en oubli ses actes de superstition, de violence, de cruauté dans sa vie privée ; on ferma les yeux même sur les condescendances de sa vieillesse, qui avaient donné tant d'espoir et d'audace aux Ariens, et on sembla ne plus prendre garde au panégyrique intéressé d'Eusèbe de Césarée. De fait, on ne voulut plus voir dans Constantin que l'idéal du souverain chrétien, du protecteur de l'Église, de son défenseur contre le paganisme et contre l'hérésie ; on considéra les miracles opérés de son temps et en sa faveur ; on en fit un prince croyant et pieux à l'heure venue de l'invoquer comme un saint (1), et on associa sa mémoire vénérée à celle de l'impératrice Hélène.

Une pensée nationale et politique vint donner plus de relief à cette vénération religieuse ; c'est au fondateur d'un nouvel empire grec, au restaurateur de la domination hellénique, que rendaient hommage les habitants de Byzance et ceux des provinces

(1) Non seulement Benoît XIV a constaté que l'Église universelle n'avait pas accordé la qualité de saint à Constantin, invoqué dans les *Ménées* des Grecs ; mais encore il a affirmé que, s'il était question de sa canonisation, une exception serait faite au début de la cause du chef des faiblesses de Constantin envers les Ariens et de sa participation à l'exil de saint Athanase (*De beatificatione sanctorum*, lib. II, c. 36, n. 16, et lib. III, c. 36, n. 4).

orientales du monde romain. Non seulement Constantinople était pour ces peuples « la seconde Rome, la nouvelle Rome (1)», le centre d'un état considérable et fort, rehaussé par le développement d'institutions monarchiques ; mais encore elle devenait le siège d'un patriarcat qui fut de bonne heure en rivalité avec le pontificat romain, et qui éleva bientôt des prétentions à l'indépendance spirituelle, sinon à la suprématie. Ce qui n'était tout d'abord qu'un acte de reconnaissance envers le premier des souverains chrétiens, qu'un pieux élan de l'admiration publique et une espérance de l'esprit national, devint dans le cours des siècles une sorte d'apothéose du pouvoir impérial : l'histoire d'un millier d'années le prouve assez, l'orgueil hellénique fit des successeurs de Constantin des monarques absolus, chefs de l'Église et bientôt ses maîtres. Cette Église d'État, prenant le caractère d'une religion nationale, glissa entre leurs mains de la dépendance et de l'humiliation dans la controverse et dans le schisme ; on voit encore vivante cette tradition de la politique byzantine dans le grand empire qui s'est fait l'héritier des armes et du rôle des Paléologues.

Les titres de Constantin au culte de l'Église grecque sont énoncés plus d'une fois dans l'office que cette Église célèbre jusqu'aujourd'hui en son honneur. Nous citerons ci-après plusieurs passages de cette liturgie composée de textes anciens et placée dans le Ménologe grec au 21 mai (2) : toutes les ombres ont été écartées du portrait fictif de Constantin, et les seuls actes relevés et glorifiés sont ceux qui donnent lieu de croire à sa sainteté personnelle, et non pas seulement à sa mission providentielle.

Plus d'une fois les auteurs de la liturgie célèbrent l'apparition de la croix lumineuse qui promit la victoire à Constantin et qui

(1) Voir A de Broglie, t. II, chap. VI. « Fondation de Constantinople »

(2) Nous nous sommes servi du texte grec des Ménées, réimprimé à Venise en douze parties pour l'Église orientale : « *Ménée de Mai*, mise en ordre suivant le nouveau rituel de la sainte et grande église du Christ, etc. » — Venise, imprimerie du Phénix, 1843, in-fol. pp. 80-87.

détermina sa conversion ; ils exaltent autant que le miracle la prompte obéissance du rival de Maxence et de Licinius aux desseins et aux ordres de Dieu. Ils rappellent en général tout ce qu'a fait Constantin pour glorifier le Christ et la Croix, pour assurer la liberté des chrétiens et l'exercice public de leur religion dans toute l'étendue de son empire. Ils montrent en lui le principal promoteur du Concile de Nicée, qui a confondu l'erreur et l'impiété. Ils vantent sa coopération généreuse aux œuvres saintes de sa mère Hélène, à l'édification de nouveaux et nombreux sanctuaires à Jérusalem. Enfin, ils le glorifient pour la rénovation de la ville impériale, première capitale consacrée au Christ par son second fondateur : c'est pour eux un événement de premier ordre qu'ils rappellent un jour particulier de chaque année dans leur office.

Il n'y a pas lieu d'insister beaucoup sur les guérisons miraculeuses que les hymnologues de l'Église grecque attribuent au tombeau et aux reliques de Constantin : des récits dignes de quelque respect ont pu s'accréditer sur les grâces obtenues dans l'Église des Apôtres où furent déposés, suivant sa recommandation (1), les restes de cet empereur. Mais on ne peut s'empêcher de relever quelques traits qui attestent jusqu'où a été l'aveuglement des Grecs de Byzance touchant la vertu et la sainteté de Constantin. Dans la même stance où on lui a attribué la sagesse de Salomon et l'orthodoxie des Apôtres, on lui attribue la douceur de David (Δαυὶδ τὴν πραότητα), et ailleurs on en fait dans sa jeunesse un autre David par les mœurs (τοῖς τρόποις) : il serait difficile aux plus éloquents des archimandrites de bien définir cette douceur de David (2), donnée, comme elle l'est ici, pour qualité distinc-

(1) Le tombeau de Constantin y fut placé au milieu des douze cénotaphes qu'il avait fait ériger en l'honneur des douze Apôtres. Il fut transporté quelque temps après dans l'église de Saint-Acacius, mais réintégré ensuite dans celle des Apôtres où les tombes des empereurs subsistèrent avec magnificence.

(2) David a été loué par l'Écriture pour sa douceur (IIe livre des *Rois* c. 16).

tive des princes chrétiens. et il ne le serait pas moins d'en faire sans restriction un titre de louange à l'empereur trop crédule qui ordonna le meurtre de son fils Crispus et de sa femme Fausta, au vainqueur qui fit étrangler Licinius contre la foi du serment, et puis égorger son neveu, le jeune Licinius, encore enfant.

L'impartiale histoire peut faire honneur à Constantin d'avoir montré de la clémence envers des ennemis implacables qu'il avait déjoués ou vaincus, de la modération au milieu de ses triomphes, de la magnanimité en retour de graves insultes qui s'adressaient au souverain (1); elle doit aussi louer en lui le sentiment de prudence et de force avec lequel il tempéra ses décrets, et défendit d'user de violences et de proscriptions envers les païens pour les convertir à la vérité autrement que par l'exemple et la persuasion (2).

Concédons aux rhéteurs l'usage de figures et de comparaisons un peu ambitieuses qui semblent mettre Constantin au nombre des plus grands saints du christianisme; mais n'acceptons point sans réserve ni protestation l'assimilation que les Grecs ont faite à satiété, dans leur liturgie, de la personne de Constantin à celles des Apôtres en général et de saint Paul en particulier. C'est bien là la dernière expression de l'admiration et de l'enthousiasme des chrétiens d'Orient pour cet empereur : mais elle est évidemment irréfléchie et hyperbolique.

Dans les chants que nous allons citer, Constantin est appelé plus d'une fois « égal aux Apôtres (3) » : Κωνσταντῖνε ἰσαπόστολε ; « égal aux apôtres en honneur et dignité » : Ἀποστόλων ἰσότιμε ; la même épithète est appliquée à sa mère toutes les fois que le nom d'Hélène est uni au sien dans les textes liturgiques. Puis, c'est

(1) Voir par ex. Lebeau, *ouv. cit.*, t. I, pp. 55-56, 112-113, 245. Cf. A. de Broglie. *L'Eglise et l'Empire*, t I, pp. 303, 232-34, II, 94-94.

(2) V. Lebeau, *Ibid.*, pp. 230-31, 295. Cfr. A. de Broglie, t. I, pp. 308-12, 444-47.

(3) Une fois même il est invoqué sous le nom d'apôtre : Κωνσταντῖνε Ἀποστολε (*Menæon*, loc. cit., p. 82, col. 1).

à saint Paul que Constantin est assimilé dans plusieurs parties du même office: il est loué expressément pour avoir reçu instantanément sa vocation du ciel de même que l'Apôtre des nations, pour avoir été instruit et suscité directement par le Christ lui-même. Qui ne voit à l'instant que la reconnaissance des peuples a confondu le rôle d'un prince qui exécute les desseins de Dieu avec la mission permanente d'autorité et d'enseignement qui appartient aux Apôtres? Le judicieux Le Nain de Tillemont, qui partage sur ce point l'opinion de Lebeau (1), a caractérisé fort bien l'exagération où sont tombés les Grecs en appelant Constantin « égal aux Apôtres (2). »

Maintenant, pour mettre le lecteur à même de juger l'espèce d'illusion sous laquelle les Grecs ont invoqué le premier des Césars chrétiens, nous allons produire tour à tour les chants

(1) *Ouv. cit.*, t. I, pp. 389, 390 : « Se fiant trop à ses propres lumières, et se reposant avec trop de crédulité sur la bonne foi des méchants qui l'environnaient, il livra à la persécution des prélats qui méritaient à plus juste titre d'être comparés aux Apôtres. L'exil et la déposition des défenseurs de la foi de Nicée balancent au moins la gloire d'avoir convoqué ce fameux concile. »

(2) *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné dans les six premiers siècles de l'Eglise*, nouv. édit. in-4, t. IV, Paris, 1720, p. 271-72. « Le titre le plus ordinaire que les nouveaux Grecs lui donnent, dit-il, est celui d'égal aux Apôtres; en quoi il est difficile de ne pas avouer qu'ils font paraître leur génie porté à la flatterie et à l'exagération. Quelque sainteté qu'on veuille attribuer à Constantin, il y a bien de la différence entre les autres Saints et les Apôtres, entre les brebis et les chefs du troupeau, entre les fondements de l'Eglise et ceux qui se sont appuyés sur ces fondements, entre ceux qui ont donné leurs travaux, leur sang et leur vie pour établir la foi, et ceux qui l'ont étendue par des voies qui sont communes à la vérité et à l'erreur. Et c'est avec grand sujet qu'on a blâmé un nouvel auteur (*), qui, pour soutenir ceux qui l'égalent aux Apôtres, n'a pas craint de dire que c'est par lui que nous avons été faits chrétiens. Dieu ne sauve les empereurs que par l'Eglise : mais il a su soutenir l'Église sans les empereurs, et même malgré les empereurs. Les Pères ont même douté si la gloire, où les empereurs chrétiens l'ont établie, lui a été un avantage solide, à cause du relâchement des mœurs que la liberté a produit parmi les chrétiens. Cependant comme Dieu nous juge selon notre volonté, et non selon les effets que sa bonté ou la corruption des hommes tire de nos actions, il ne faut point craindre de relever le mérite et la gloire de Constantin dans tant de choses qu'il a faites pour honorer Jésus-Christ et son Église. »

(*) *Vie de saint Athanase*, par God. Hermant, l. 5, c. 23, c. 390.

principaux qui composent son office, célébré chez eux le 21 mai : il est bien entendu que nous abrégeons plusieurs parties de cette liturgie pour éviter la répétition des mêmes idées et des mêmes figures.

La Ménologie grecque commence par ces mots : ***Mémoire des saints empereurs*** CONSTANTIN ***et*** HÉLÈNE(1), ***illustres, grands, couronnés par Dieu et égaux aux Apôtres.*** — Μνήμη τῶν Ἁγίων ἐνδόξων, μεγάλων, θεοστέπτων καὶ ἰσαποστόλων Βασιλέων, Κωνσταντίνου καὶ Ἑλένης.

Voici d'abord les stances ou antiennes qui ouvrent l'office du soir et qui sont psalmodiées suivant les tons principaux et directs de la musique ecclésiastique des Grecs :

« Tu as donné à notre empereur l'arme la plus puissante, ta Croix vénérable, par laquelle il a régné sur la terre avec justice, dans l'éclat de la piété, et il a été jugé digne du royaume des Cieux, grâce à ta miséricorde : nous glorifions avec lui ta Providence amie des hommes, ô Jésus tout-puissant, Sauveur de nos âmes ! — Comme Roi des Rois et Seigneur de tous les potentats, tu as donné, ô ami des hommes, à ton pieux serviteur la sagesse de Salomon, la douceur de David et l'orthodoxie des Apôtres : c'est pourquoi nous glorifions ta Providence amie des hommes, ô Jésus, etc. — Le premier, ô Roi digne d'éternelle mémoire, tu as soumis volontairement la pourpre au Christ, et tu l'as reconnu pour Dieu, souverain Maître, bienfaiteur de tous, auteur de la victoire, placé au-dessus de toute puissance et de toute autorité : c'est pourquoi, ô ami du Christ, le miséricordieux Jésus, Sauveur de nos âmes, t'a déféré l'empire ! »

« Ayant reçu de Dieu les meilleurs des dons fortunés, prince très puissant (κράτιστε), très grand Constantin (μέγιστε), tu t'es distingué admirablement dans l'usage de ces dons. Car, illuminé par les rayons de l'Esprit très saint, sous le pontife Silvestre,

(1) Constantin avait donné à sa mère le titre d'Auguste ; de là vient le nom d'impératrice par lequel elle est désignée, comme si elle avait régné.

par l'effet du baptême, tu as apparu invincible parmi les rois; tu as donné en présent à ton Créateur, comme offrande volontaire (1), l'univers et la pieuse ville impériale. Ne cesse donc pas de supplier le Christ-Dieu, toi qui as droit d'intercéder avec franchise, afin qu'il nous accorde, à nous tous qui célébrons ta mémoire, la rémission des péchés et la suprême miséricorde ! »

A cette antienne de glorification succèdent des leçons tirées de l'ancien Testament qui s'approprient à la solennité (2).

L'invocation de Constantin recommence de la manière suivante dans les stances de la liturgie dont les premières se récitent pendant une marche en procession (λιτή) (3) :

« Nous acquittons notre dette envers ta mémoire, Constantin égal aux Apôtres, appui et gloire de tous les princes ! Car, éclairé par les clartés de l'Esprit divin, tu as illuminé toute l'Église du Christ, en rassemblant de tous côtés les troupes des fidèles dans la célèbre ville de Nicée. — Là s'est éteinte l'arrogance des impies ; là les langues des hérétiques ont été émoussées et prises de délire ; là les rangs des orthodoxes ont été exaltés, par la manifestation de la foi véritable. — C'est pourquoi tu as été nommé glorieusement par eux très orthodoxe, et tu as été proclamé le père de tous les souverains, comme ayant le premier reçu la pourpre de Dieu même : nous te supplions donc, en célébrant fidèlement ta mémoire, de solliciter pour nos âmes la rémission des péchés.

» Tu n'a pas reçu ta vocation des hommes, mais, comme le divin Paul (θεσπέσιος Παῦλος), tu l'as plutôt obtenue d'en haut, de la part du Christ-Dieu, ô Constantin Apôtre ! — Quand tu as

(1) Littér. « donner en manière de dot » : προικοδοτεῖν, *dotem dare* (Du Cange, *Glossarium mediae Graecitatis*, col. 1240.

(2) C'est d'abord une lecture du IIIe livre des Rois (ch. VIII, v. 22 et suiv.) qui comprend la prière de Salomon dans le sanctuaire de Jérusalem ; puis viennent deux chapitres de la Prophétie d'Isaïe (ch. 61 et 62), qui se rapportent à la gloire de la nouvelle Sion, appelée « la ville du Seigneur, » et donnée comme un sujet de joie à toutes les nations.

(3) *Menæon*, p. 82.

contemplé dans le ciel le signe de la Croix, tu es devenu son captif, et comme la plus belle de ses proies : vainqueur par elle, tu t'es montré supérieur aux ennemis visibles et invisibles. — Nous te supplions donc comme un médiateur dévoué, nous habitants de cette terre, d'implorer pour nous la lumière, la propitiation et la suprême miséricorde.

» La mémoire du pieux Constantin s'est élevée aujourd'hui de même qu'un doux parfum qui s'exhale (dans les airs). Ayant désiré le Christ, il a méprisé les idoles ; il a érigé sur la terre un temple à Celui qui fut crucifié pour nous ; dans le ciel, il a obtenu la couronne espérée !

» Quand tu étais encore à la fleur de l'âge, tu as reçu, comme le divin Paul, du plus haut des Cieux, le don de la grâce divine, et tu as repoussé avec l'armure de la croix les attaques menaçantes du redoutable ennemi, ô gloire des princes ! — Constantin égal aux Apôtres, intercède auprès du Seigneur, afin qu'il sauve nos âmes !

» De nos lèvres terrestres des louanges s'élèvent jusqu'à Dieu, au sujet de ta sainte mémoire, ô Constantin comblé de renommée ! — Car tu as apparu champion inexpugnable de la doctrine de la foi, après avoir précipité dans la boue les figures des idoles. Maintenant tu es soutenu par la lumière de la Trinité, illuminant nos esprits par tes prières !

» L'Église revêtue aujourd'hui de ses habits solennels se réjouit en esprit de ta puissance, ô prince, et elle célèbre par des chants d'allégresse, comme il est juste, ta mémoire partout vénérée ! - Salut, imitateur de Paul, qui as élevé bien haut la Croix du Christ et qui as brisé les pièges de l'ennemi (des âmes) ! Salut, le meilleur des princes, égal en honneur et dignité aux Apôtres ! Salut. appui des fidèles et rempart des rois !.....

» O Constantin, comme roi des chrétiens, tu as le premier reçu le sceptre de la main de Dieu même ! C'est par toi que le symbole sauveur s'est produit du sein de la terre où il était

caché ; c'est par lui que tu a mis toutes les nations aux pieds des Romains, ayant toujours pour arme invincible la Croix vivifiante ; c'est par lui aussi que tu as été agréable à notre Dieu !

» Vraiment bienheureux le sein, et vraiment bienheureuses les entrailles qui t'ont porté ! ô maître aimé du monde, joie des chrétiens, Constantin couronné par Dieu, gloire des Romains, richesse et défense des orphelins et des veuves, refuge des humbles et des malheureux, vrai soulagement des tribulations, et délivrance des captifs !

» Poussée par l'affection et par l'amour du Christ, la mère d'un si noble rejeton s'est rendue avec empressement dans la sainte Sion, dans ce lieu sacré où notre Sauveur fut crucifié volontairement pour notre salut. Là, soulevant la Croix, elle s'écria avec joie : « Gloire à Celui qui m'a donné en présent celle que j'espérais ! »

« Tel qu'une clarté éblouissante, tel qu'une comète de l'extrême occident, tu fus transporté de l'incrédulité à la foi en la divinité, et tu entrepris de sanctifier le peuple et la ville ! — Alors que tu aperçus dans le ciel le signe de la croix, tu entendis de là (ces mots) : « En ce (signe) vaincs tes ennemis(1) ! » — Ayant reçu dès lors la science de l'Esprit, sacré par l'huile (sainte) Pontife et Roi (Ἱερέα τε χρισθεὶς καὶ Βασιλέα ἐλαίῳ), tu as affermi l'Église de Dieu, ô Père des rois orthodoxes, toi dont le tombeau produit des guérisons ! Constantin égal aux Apôtres, prie pour nos âmes ! »

A la suite de ce chant, l'office nocturne se termine par une antienne finale, qui a passé dans la liturgie copte et arabe (2) : « Après avoir vu dans le ciel le signe de la croix, ô Seigneur, ton Apôtre parmi les rois, qui, de même que Paul, n'a pas reçu sa vocation des hommes, a remis entre tes mains la ville impériale (3) ; con-

(1) Eusèbe donne les seuls mots : ἐν τούτῳ νίκα.
(2) Voir le passage d'un martyrologe, traduit de l'arabe par un Maronite, *Acta Sanct.* maii, P. V. p. 12.
(3) Un passage du *Code Théodosien* fait allusion à une sorte de consécra-

serve-la toujours en paix, par les prières de la Mère de Dieu, ô toi seul ami des hommes ! »

Dans la partie suivante de l'office qui est célébré vers l'aurore et qui répond aux Laudes des Latins, l'invocation de Constantin et de sa mère se soutient dans le même langage, et elle affecte même des formes poétiques mieux marquées dans une série d'odes ou de cantiques qui succèdent aux prières d'un rituel particulier, choisies dans les Écritures. Voici d'abord quelques antiennes qui ouvrent cette seconde partie de l'office de Constantin :

« Tu étais jeune encore, semblable à David par les mœurs, en suite d'un privilège d'en haut, quand tu reçus sur ta tête l'huile de la royauté ; car le Verbe et Seigneur au-dessus de toute substance t'a oint de l'Esprit, illustre Souverain : c'est de lui aussi que tu as reçu le sceptre royal, toi qui implores pour nous la suprême miséricorde !

» Attirant (tout) à soi sur la Croix, le Créateur du soleil et de la nature entière t'a fait apparaître, du fond du ciel à travers les astres, comme un astre brillant, à qui il a confié pour la première fois la puissance royale : c'est pourquoi nous te glorifions, Constantin roi très pieux, avec Hélène ta mère dévouée à Dieu !

» Ta mémoire propice, célébrée par nous, illumine les extrémités de la terre, de la lumière de la science divine, ô Constantin inspiré de Dieu. Car tu t'es distingué entre les Rois par ta piété, fidèle observateur des lois du Roi céleste : par tes supplications délivre-nous donc des tentations ! »

A la suite des prières psalmodiées vient le Canon des deux saints,qui se compose de neuf odes comme celles qui entrent dans

tion ou donation de la Nouvelle Rome par son fondateur (XIII, t. 5 l. 7) : « Pro commoditate hujus urbis quam aeterno nomine jubente Deo donavi. mus. » (V. A. de Broglie. t. II, pp. 153, 162). Dans la grande cérémonie de la dédicace, le 21 mai 330, Constantinople fut recommandée, suivant plusieurs auteurs, à la protection divine sous l'invocation de la Vierge, Mère de Dieu, ou, suivant Eusèbe (XIII, 18), consacrée au Dieu des martyrs (V. de Broglie, *ib.*, p. 178—79).

la plupart des offices (1) : nous nous bornerons à des extraits de la plupart de ces cantiques qui se terminent presque tous par un θεοτοκιον ou stance d'invocation à la Vierge Marie :

Voici d'abord les premières stances de l'ode troisième : « Tu t'es empressé de prendre possession des récompenses célestes ; tu as suivi, (Prince) pieux, Celui qui t'appelait... tu as abandonné les ténèbres, l'erreur transmise par tes Pères, et tu es devenu illuminateur dans l'Esprit divin. — Unie au Christ, ô vénérable (Princesse), ayant placé en lui toute ton espérance, tu a pris possession des lieux sacrés dans lesquels la Bonté suprême, en s'incarnant, a enduré des souffrances imméritées. — Tu as mis au grand jour l'arme du salut, le trophée inébranlable, l'espoir des chrétiens, la Croix vénérable, cachée jalousement jusqu'à toi, bienheureuse en Dieu, consumée par l'amour divin (2) ! »

Dans l'ode quatrième, Constantin est invoqué seul dans les termes suivants : « C'est du haut du ciel. comme Paul, que t'a parlé naguère le Christ notre Seigneur, t'enseignant (dès lors) à adorer ce seul Roi ! — Au moyen d'un signe éclatant parmi les astres, le Christ soleil des âmes t'éclaire, ô bienheureux, et te montre comme illuminateur à ceux qui sont plongés dans les ténèbres ! — Cher à Dieu par les mœurs, admirable par de divines actions, tu as obtenu un sort bienheureux ; c'est pourquoi nous te glorifions avec confiance !... »

L'ode sixième exalte Constantin et sa mère comme princes chrétiens et protecteurs de l'Église : « Tu as réuni merveilleuse-

(1) On donne aux textes du canon le nom d'*Odes*, ᾠδαί, parce que ce sont de véritables cantiques dont la voix humaine fait la principale exécution, sans le secours des instruments. Les neuf Odes offrent l'image des neuf chœurs de la hiérarchie céleste. V. Goar, *Euchologion*, p. 434, 435.

(2) A cette ode succède une antienne que le chœur récite assis (καθισμα) et dans laquelle nous relevons les traits suivans : « Élevant ta pensée vers le ciel, et observant la beauté des astres, tu as appris d'eux la science du maître de toutes choses ! Voilà qu'au milieu (des cieux) a brillé l'arme de la Croix, déclarant qu'en elle est la victoire et l'empire ! Ouvrant l'œil de ton âme, tu as lu la lettre et saisi la figure, ô vénérable Constantin !... »

ment le bienheureux chœur des Pères inspirés de Dieu (θεοφόρων), ô Constantin, et par eux tu as affermi les âmes de tous, agitées comme les vagues, dans la confession du Verbe égal en gloire au Père et partageant sa puissance ! — Te confiant dans le Maître vivant et qui donne l'être à toutes les créatures, tu as rejeté, ô Hélène, les cultes mortels de vaines et affreuses idoles, et tu as obtenu dans l'allégresse le royaume du ciel ! — Dirigés par ta main, ô Verbe, ceux qui ont régné sous tes auspices ont quitté les ténèbres profondes de l'ignorance et la mer agitée de l'affreuse impiété ; ils sont entrés avec allégresse dans les ports tranquilles de la religion !... »

La même pensée est encore développée dans une hymne qui interrompt la série des odes ou cantiques, et qui, sous le titre de κοντακίον, a pour objet de résumer succinctement les vertus des saints qu'on invoque : « Aujourd'hui. Constantin et Hélène produisent au jour la Croix, ce bois vénérable, la honte de tous les Juifs et l'arme des princes fidèles contre leurs ennemis. C'est pour nous qu'a été découvert ce grand étendard, redoutable dans les combats ! — Honorons, ô fidèles, Constantin avec sa mère : car, ayant compris les paroles du Prophète ils surent discerner la Croix composée de trois parties, cèdre, pin et cyprès, et par laquelle la passion salutaire s'est accomplie. — Ils mirent tous les Juifs en demeure de montrer aux nations ce grand instrument de justification, caché jusque là par leur jalousie et leur méchanceté, et, l'ayant trouvé, ils le produisirent au grand jour. — C'est pourquoi ils ont paru triomphants devant tous, portant l'arme invincible, le grand étendard, redoutable dans les combats ! »

Nous traduisons encore toute l'ode huitième, qui célèbre les faits du règne de Constantin et l'effet produit sur les peuples de l'Orient chrétien par les souvenirs de ce règne : « Prince illustre, qui a revêtu la clémence comme la pourpre et porté l'excellente charité comme une chlamyde, tu as été orné de la couronne des

vertus, grâce à ton esprit accompli, et, transporté de la terre dans les palais du ciel, tu chantes : « Prêtres, bénissez ; peuple, » exaltez le Christ pendant tous les siècles ! » — En t'apercevant comblée de joie avec ton pieux fils dans les palais de Dieu, ô illustre Hélène, nous glorifions le Christ qui nous a fait voir ta solennité vénérée, surpassant pour nous en clarté les rayons du soleil, tandis que nous chantons fidèlement : « Peuple, etc. ! » — Combien merveilleux est ton amour, et que divine est ta conduite, illustre Hélène, orgueil des femmes ! Tu t'es transportée dans les lieux témoins des souffrances vénérables du Maître de toutes choses, tu les a décorés de temples magnifiques, en t'écriant : « Peuple, etc. ! »

Une dernière antienne en vers nous offre également plusieurs passages dignes d'être rapportés au même point de vue.

« Salut, sage Constantin, source de l'orthodoxie, qui arrose sans cesse la terre entière des eaux les plus douces ! Salut, racine d'où est provenu le fruit nourrissant, l'Église du Christ ! Salut, gloire des extrémités de la terre, premier des rois chrétiens ! Salut, joie des fidèles !... Le Roi de la création, prévoyant l'obéissance de ton cœur, prince très sage, se rendit maître de ta raison qui était occupée par l'erreur ; puis, illuminant ton intelligence des connaissances supérieures de la piété, il t'a montré au monde tel qu'un soleil éblouissant, envoyant au loin les clartés de divines actions !...

« Tu as oint merveilleusement, ô Christ, de l'huile d'allégresse, Constantin et Hélène, tes coopérateurs (τοὺς σοὺς μετόχους), qui ont détesté le mensonge et désiré la beauté qui est en toi ! Tu as jugé dignes du royaume céleste, ô Verbe, ceux qui ont régné pieusement sur la terre par ton agréation ! »

Enfin, nous donnerons place ici à une invocation de Constantin dont l'auteur et la date sont connus ; cette antienne, placée à la fin de l'office, est mise sous le nom de Méthodius, patriarche de Constantinople, qui occupa ce siège de l'an 842 à l'an 846, et

qui se montra défenseur du culte des images : « Le Dieu, Prince des princes, comblant des plus riches dons les âmes qui en sont dignes, t'a désigné du haut du ciel, ô Constantin, comme le glorieux Paul, par le signe de la Croix : « En lui, dit-il, vaincs tes ennemis ! » Aussi, ayant recherché la Croix avec ta pieuse mère, et l'ayant trouvée, tu as dissipé les ennemis avec force et puissance. Intercède avec ta mère, auprès du Dieu seul ami des hommes, pour les princes orthodoxes, pour l'armée chrétienne et pour tous ceux qui célèbrent fidèlement ta mémoire, afin qu'ils soient rachetés de toute punition de la colère céleste. »

Voyons maintenant ce que les sources arméniennes nous apprennent de la vénération dont le nom de l'empereur Constantin a été entouré dans les Églises de l'Orient, voisines du vaste territoire de l'Église grecque, relevant du patriarcat de Constantinople. Probablement à l'imitation des Grecs, l'Église d'Arménie rendit des honneurs religieux à la mémoire de Constantin-le-Grand et lui donna souvent le nom de saint, *sourp* ; elle célébra sa fête avec celle de sa mère, le 21 mai (1), et c'est encore à cette date que les Arméniens des deux communions associent dans une même solennité sainte Hélène et son fils.

Il n'y a point d'hymnes spéciales en l'honneur de Constantin et de sa mère dans le recueil hymnologique de l'Église arménienne ; mais on verra le nom de Constantin glorifié implicitement dans l'hymne du *Charagan* en l'honneur de Théodose, dont nous nous occuperons. La biographie de Constantin, dans le répertoire hagiographique de Venise, a été tirée en grande partie des sources grecques et latines ; seulement on y remarque quelques emprunts à d'anciens écrivains de l'Arménie dont il nous importe de dire un mot. Ces écrivains ont répété de bonne foi des traits de la vie de Constantin qui étaient déjà entrés dans

(1) Voir les *Vies des Saints*, Venise, 1812 (en arménien), t. III (de l'édit. in-8), pp. 239-273, et spéciale- ment la note, p. 260. — « Vie de saint Constantin, empereur, et de sa mère, la sainte princesse Hélène. »

la tradition orale de l'Orient chrétien, mais que la critique occidentale a examinés sévèrement et considérés comme sujets à caution.

Le plus ancien historien de l'Arménie, Agathangelos ou Agathange, auteur du IVe siècle, dans son histoire de la conversion de l'Arménie sous le roi Tiridate, a parlé avec admiration des faits mémorables du règne de Constantin, et surtout de ses actes en faveur du Christianisme (1). Après avoir énuméré les bienfaits de ce prince envers la religion nouvelle, le chroniqueur dit que, « devenu puissant parmi les hommes, il affermit son empire et l'appela un royaume constitué par Dieu. » Il ajoute que Constantin, après son triomphe, fut si persévérant dans le bien « qu'un ange lui apparut tous les jours de sa vie, et le servit chaque matin : prenant le signe du Christ de dessus sa couronne, il le lui posait sur la tête. Ainsi bienheureux et digne d'envie entre tous les rois, Constantin voyait auprès de lui un ange du ciel en qualité de serviteur. Ami et véritable adorateur de Dieu, toujours victorieux, il offrit au Christ sa pourpre royale ; il affermit son royaume dans la foi, et il établit dans toutes les églises la croyance de la vérité. »

Quoique l'apparition quotidienne de l'ange soit une particularité évidemment forgée après coup, on ne peut disconvenir que toute la narration d'Agathange ne rende fort bien l'effet produit au loin par le long gouvernement du premier César chrétien (2) ; ce qu'il dit de l'intervention de Constantin dans la mission du concile de Nicée a aussi la couleur du panégyrique (3) : « Le grand empereur Constantin, y étant entré, confessa la foi ; et, couronné par les bénédictions du concile, il laissa un nom sur la terre et s'acquit le mérite de la justice dans le ciel. »

(1) Chap. 125. Édit. armén. 1835, pp. 645-646. — Version italienne, 1843, pp. 196-191. — Trad. de V. Langlois (*Collection*, t. I, p. 185-186).

(2) Suivant Agathangelos, au chap. 126 de son *Histoire*, Constantin avait témoigné sa vénération à l'Apôtre de l'Arménie, saint Grégoire, et son amour fraternel au roi Tiridate.

(3) Chap. 127. Édit. armén., p. 653. — Version italienne, p. 196.

Moïse de Khorène qui écrivit au Ve siècle son *Histoire d'Arménie*, parle de Constantin en s'appuyant sur la relation d'Agathange ; mais il présente autrement les premiers événements de son règne. Il admet que Constantin remporta la victoire en arborant le signe de la Croix en tête de son armée (1) ; mais qu'entraîné dans la suite par sa femme Maximina, fille de Dioclétien, il suscita de nouvelles persécutions contre l'Église et fit un grand nombre de martyrs. « Mais bientôt, dit Moïse de Khorène (2), Constantin lui-même fut couvert sur tout son corps de la lèpre dite éléphantiasis, en punition de son arrogance ; ni les devins et jongleurs, ni les médecins Marses ne purent le guérir de ce mal. C'est pourquoi il s'adressa à Tiridate, afin qu'il lui envoyât des devins de la Perse et de l'Inde ; mais ceux-ci ne lui furent non plus d'aucun secours. » D'après le même auteur, « des prêtres païens, à l'instigation des démons, ordonnèrent alors à Constantin d'immoler grand nombre de jeunes enfants et de se baigner dans leur sang encore fumant, afin de recouvrer la santé. Quand il entendit les gémissements plaintifs des enfants, ainsi que les cris déchirants de leurs mères, Constantin fut saisi de pitié et de compassion : il préféra leur salut à sa propre conservation. Cependant il obtint de Dieu la récompense de ces sentiments : dans un songe, il reçoit des Apôtres l'ordre de se purifier dans le bain du baptême vivifiant, par l'entremise de Sylvestre, évêque de Rome, qui, pour échapper à ses persécutions, s'était réfugié sur le mont Soracte. Instruit par lui, il embrasse la foi, tandis que Dieu a fait disparaître en sa présence tous ses ennemis, ainsi que l'expose en abrégé Agathange. »

On a lieu de croire que Moïse de Khorène a suivi, dans ce

(1) La croix d'étoiles qui lui apparut était entourée des mots : « En ce (signe) vaincs! » L'arménien, comme le grec de la liturgie, porte l'impératif, et non le futur : « tu vaincras. »

(2) *Histoire d'Arménie*, livre II, chap. 83. Voir l'édit. de M. Levaillant de Florival avec la traduction française en regard du texte (Venise 1841), t. I, pp. 348-351.

chapitre, la légende accréditée, en Orient comme en Occident, sur la cruelle maladie et la guérison de Constantin qui auraient précédé son abjuration et son baptême (1) : ce sont bien les mêmes faits qui ont été consignés dans les actes de saint Sylvestre et qui font placer par quelques-uns le baptême de Constantin à Rome pendant les premières années de son règne. La même légende, puisée dans les mêmes actes dont le Pape Gélase atteste l'ancienneté, a passé aussi chez les Syriens : Saint Jacques, évêque de Saroug, poëte célèbre de cette nation, l'a exposée au VIe siècle dans une de ses homélies en vers *sur l'empereur Constantin et la guérison de sa lèpre* (2), et Denys de Telmahar, dans sa chronique, fait mention dans l'année d'Abraham 2322 de la lèpre de Constantin et de son baptême.

Moïse de Khorène met encore en scène plus d'une fois Constantin, au sujet des relations du nouveau royaume chrétien d'Arménie avec l'empire grec (3); il montre « Tiridate allant à Rome trouver le saint empereur Constantin »; il raconte avec admiration l'établissement du siège de l'empire à Byzance, en suite d'une vision, et l'agrandissement de la ville impériale couverte de constructions magnifiques, et bientôt appelée dans le monde « ville de Constantin »; il rapporte aussi l'invitation faite par Constantin à Tiridate de se rendre au concile de Nicée avec

(1) Cette légende est comprise dans une des leçons du Bréviaire romain, au 31 décembre, jour de la fête de saint Sylvestre. — Les Grecs qui font mémoire le 2 janvier de « notre père parmi les saints Sylvestre, pape de Rome, » le louent, d'avoir « guidé vers la foi du Christ Constantin grand parmi les rois, » et d'avoir « purifié les souffrances de son âme et de son corps par le saint baptême. » *Menologium*, édition de Venise. t. I, p. 15 sq. *Synaxarion*, p. 20.

(2) Assemani, *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* (Rome, 1719), tome I, pp. 328-329.

(3) Livre II, chap. 84-89. Il serait trop long de discuter ici les opinions diverses sur le voyage de Tiridate à Rome, sur son alliance avec Constantin et sur l'authenticité du traité conclu entre ces deux princes, et conservé sous forme de lettres, dont le texte nous est venu fort altéré. Le marquis de Serpos a exposé les éléments de la question dans son *Compendio storico* sur la religion et la morale des Arméniens, t. I, (Venezia, 1786), pp. 200-207).

Saint Grégoire, et la mission donnée à Arisdaguès de représenter dans ce concile l'Église naissante d'Arménie. Enfin, il attribue à Constantin l'honneur d'avoir envoyé sa mère Hélène à Jérusalem pour y rechercher la Croix du Sauveur.

En somme, l'Église arménienne, qui a grandi, dans ses deux premiers siècles, au milieu des guerres et des persécutions, a dû se faire l'écho de l'Église grecque, en célébrant dans ses offices le grand Constantin ; mais, si elle a donné à ce prince le nom de saint, elle n'est pas allée aussi loin dans l'exaltation de ses vertus et des prodiges opérés en sa faveur. Encore une fois, l'orgueil byzantin a prêté à la figure de Constantin de hautes proportions qui ne s'accordent pas bien avec la vérité de l'histoire.

§ II.

MÉMOIRE DE THÉODOSE LE GRAND DANS L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Vénération particulière des Arméniens pour l'empereur Théodose Ier ; deux raisons de leur préférence : les solides vertus de ce prince, et son intervention dans les affaires de l'Arménie. — Témoignage des historiens arméniens ; légendes tirées du Martyrologe de cette nation. — Fête de Théodose célébrée le 18 janvier : hymne du *Charagan* en son honneur, traduite de l'arménien avec commentaire. — Observations sur le titre de fondateur de l'Église et de la foi, donné à Théodose.

Un autre empereur chrétien parmi les successeurs de Constantin, le grand Théodose, a obtenu dans l'Église arménienne des honneurs plus hauts que Constantin lui-même. Son nom a été rappelé avec vénération dans les prières des Églises grecque et latine (1), avec les noms de Constantin et des souverains les plus pieux et les plus dévoués à la foi catholique ; mais sa mémoire

(1) Au IXe siècle, on récitait encore à Rome, à la messe, les noms de Constantin, de Théodose Ier et d'autres princes respectés.

n'a pas été célébrée par une fête particulière dans le cours de l'année eclésiastique (1).

Chez les Arméniens, au contraire, la mémoire du grand Théodose fut en telle vénération, qu'il fut invoqué publiquement en qualité de saint ; il est donné jusqu'aujourd'hui aux Arméniens unis ainsi qu'aux Arméniens dissidents, de placer sa vie dans leur hagiographie, et de chanter ses louanges dans leurs offices.

Théodose, à qui les païens n'avaient pu refuser leur admiration comme soutien de la grandeur romaine, au point de lui décerner l'apothéose, fut souvent proposé pour modèle aux princes chrétiens par les auteurs ecclésiastiques et par les conciles (2). Saint Ambroise avait prononcé son oraison funèbre à Milan, et Saint Paulin de Nole avait composé son panégyrique. Les Grecs ne manquèrent pas non plus dans les premiers temps de rendre des hommages religieux à sa mémoire; ils célébraient avec pompe son anniversaire à Constantinople; Saint Jean Chrysostôme y avait prononcé son panégyrique dans l'église des Apôtres, le 17 janvier 399 (3). Mais en Arménie s'établit l'usage de célébrer annuellement la fête de Théodose le Grand ; on écrivit sa vie en langue arménienne, et on y fit entrer avec des faits d'histoire des renseignements d'une authenticité fort contestable. Afin de donner une raison plausible de la vénération toute particulière que

(1) *Acta Sanctorum*, Janvier, tome II, p. 72. Mention y est faite de la mort de Théodose, au 17 janvier, d'après plusieurs martyrologes. Les Grecs ne l'ont pas mis au nombre des saints loués dans leur Ménologe.

(2) *Histoire du Bas Empire*, par Lebeau (livre XXV, chap. 53), édition de Saint-Martin, t. V, 1826, p. 70. Cfr. Beugnot, *Destr. du paganisme*, t. I, p. 487.

(3) Voici un des passages saillants de cette homélie (Homil. VI, *Opp*., éd. Gaume, tome XII, pp. 499 et 500) : « ... Nous devons au bienheureux Théodose une glorification vraiment haute, non parce qu'il était souverain, mais parce qu'il était pieux, non parce qu'il était revêtu de la pourpre, mais parce qu'il a revêtu le Christ, le vêtement qui ne vieillit pas, et parce qu'il a pris la cuirasse de la justice, le cothurne de l'Évangile de la paix, le glaive de l'esprit, le bouclier de la foi et le casque du salut.» (*Ep. ad Ephes.*, VI, 11). — « C'est pourquoi, dit plus loin l'orateur, nous le disons bienheureux, et non point mort, » suivant le mot du sauveur (Joann. Evang., XI, 25).

les Arméniens ont conservée pour ce prince, il importe, ce nous semble, de mettre en ligne de compte à la fois les vertus extraordinaires de Théodose rehaussées par des faiblesses noblement réparées, les services qu'il rendit à la cause du Christianisme au sortir de luttes périlleuses, ainsi que l'intervention généreuse de cet empereur dans les affaires du royaume d'Arménie, très compliquées à son époque.

L'histoire du Bas-Empire et celle de l'Église mettent en relief les actes du prince chrétien, dévoué à la loi du Christ. Baptisé récemment à Thessalonique, Théodose publie en 380, à Constantinople, une loi célèbre sur la protection ouverte qu'il entend donner à la foi orthodoxe; en 381, il fait de nouvelles lois contre les hérétiques; dans la même année, il assemble à Constantinople le deuxième concile œcuménique qui condamne les erreurs de Macédonius (1). Il éloigne les hérétiques des places qu'ils ont usurpées, et rappelle à leurs sièges les prélats orthodoxes. Plus tard, il triomphe d'usurpateurs qui ont juré la restauration du polythéisme. S'il s'abstient d'une interprétation rigoureuse de ses édits contre les païens en Occident, il en presse l'exécution en Égypte, en Syrie, en général dans les provinces d'Orient, où des temples célèbres, tels que celui de Sérapis, sont détruits par la multitude (2). Il assure par son ascendant personnel comme par ses décrets une union de la société civile avec la société chrétienne plus étroite qu'elle n'avait existé jusque là. Il est pris deux fois de vertige dans l'exercice du pouvoir absolu; mais il expie à la

(1) Les biographes ont-ils justifié la conduite de Théodose au moment de la retraite de saint Grégoire de Naziance se plaignant de ne pouvoir mettre la paix parmi les prélats étrangers? N'était-ce point une obligation pour ce prince de conserver au siège de Constantinople un si éloquent évêque?

(2) Voir l'exposé détaillé des faits tracé d'après les sources antérieurement par Lebeau (livre XXIV) et par Fléchier, ainsi que l'appréciation tirée des mêmes sources plus récemment par M. le comte Beugnot (*Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, tome Ier, p. 480 et suiv., p 489 et suiv.) et par M. Et. Chastel (*Histoire de la destr. du paganisme dans l'empire d'Orient*, 1850, p. 179 et suiv., p. 206).

face de ses peuples ses emportements contre la ville d'Antioche et son consentement aux massacres de Thessalonique. L'Orient n'ignora point les éloges donnés par Saint Ambroise à l'humilité de son royal pénitent. L'Arménie, comme la Grèce, admira les homélies du prêtre Jean au peuple désolé d'Antioche, et les hommages que ce prêtre, devenu pontife, décerna solennellement au puissant souverain. Les œuvres de Saint Jean Chrysostôme, qui mourut en 407 à Comane dans le Pont, furent traduites dès le Ve siècle dans la langue nationale de l'Arménie (1) et beaucoup étudiées en ce pays.

D'un autre côté, il faut faire la part de la reconnaissance des Arméniens envers un prince qui donna un appui désintéressé à des rois jeunes et faibles qui avaient à lutter contre les divisions des grands de la nation et contre la puissance des Sassanides de la Perse (2). Sans entrer ici dans le détail des évènements nous ferons ressortir succinctement le rôle honorable de Théodose. Quand il était encore général de Valentinien, ce prince entra en Arménie à la tête d'une forte armée, vers 377, mais se laissa fléchir par le patriarche Nersès, et se contenta de recouvrer les tributs arriérés. Plus tard, il soutint par les armes Bab, dit Para, fils d'Arschag et son héritier sur le trône d'Arménie. Il éloigna de ce pays un prince indigne, Varaztad, et l'exila à Thulé, au milieu de l'Océan. Il contribua à la restauration des fils de Bab sur le trône de leurs ancêtres. et ne consentit à un partage de l'Arménie, que pour soustraire cette contrée toute entière à une ruine totale (3). Le protectorat de Théodose et de ses fils fut accepté

(1) *Quadro delle opere di vari autori* etc. (Venezia, 1825), pp. 23-25.

(2) M. de Saint-Martin a fait des additions remarquables à l'histoire du règne de Théodose d'après d'anciens historiens, Faustus de Byzance, Moïse de Khorène, Lazare de Pharbe (*Histoire du Bas Empire*, t. IV, p. 268 et suiv., liv. XXII, ch. 16-24, 28, et t. V. p. 20 et s., liv. XXV, ch. 18-25, 39).

(3) Le nom de Théodose survécut en Arménie dans le surnom d'une forteresse *Thédosiopolis* ou *Théodosoupolis*, que Théodose-le-Jeune fit élever, vers 415, par Anatolius, un de ses généraux, « afin que son nom fût immortel, » M. de Khor., ch. 79. — C'est la ville appelée tour à tour *Garin*, puis

sans répugnance par un pays exposé sans cesse aux invasions et aux persécutions des rois Sassanides, adorateurs du feu et soutiens du magisme.

Théodose se montra disposé à faire justice à toutes les classes de la nation arménienne, et empêcha les exactions de ses gouverneurs ou de ses soldats. Il traita avec égards les chefs de la nouvelle Église arménienne, et il appela au concile de Constantinople le patriarche Nersès Ier, qui avait déjà souffert pour la foi. Moïse de Khorène s'exprime ainsi à ce sujet (1) : « Théodose rappela tous les saints Pères exilés dans les mines à cause de l'orthodoxie de leur doctrine. Parmi eux était Nersès-le-Grand que Théodose comble d'honneurs et retient près de lui à Byzance, jusqu'à ce qu'on ait arrêté la doctrine véritable au sujet des blasphèmes de l'impie Macédonius... »

Le respect religieux que Théodose Ier obtint des Arméniens fut encore accru par les actes de son second successeur, Théodose II ou le jeune. Ce prince fit bon accueil au patriarche d'Arménie, Saint Isaac, qui avait réclamé sa protection contre la tyrannie des Perses (2) ; il traita avec honneur le bienheureux Mesrob, le plus célèbre des maîtres chrétiens de sa nation (3).

Il ne saurait être douteux que l'on n'ait placé d'assez bonne heure

Erzeroum (terre des Romains), à cause de son origine grecque : elle est encore aujourd'hui la plus peuplée des villes d'Arménie, et appartient à la Turquie. Son histoire est exposée avec critique par le P. Indjidjean dans sa ***Description de l'Arménie ancienne***, pp. 28-34.

(1) ***Histoire d'Arménie***, livre III, ch. 33 (t. II, p. 77, éd. Le Vaillant). Jean VI catholicos repète le fait dans son ***Histoire*** en des termes semblables (traduction de Saint-Martin, Paris 1841, p. 62. — Édition de J.-B. Emine, (Moscou, 1853, in-8°, p. 30).

(2) Moïse de Khorène, ***Histoire***, livre III, ch. 57 et 58. — On y trouve la lettre d'Isaac et la réponse de l'empereur.

(3) Outre Moïse, citons à ce sujet Jean Catholicos, qui, après avoir montré saint Isaac reçu par l'Empereur comme « s'il eût été un apôtre même de Jésus-Christ, » dit au sujet de l'inventeur de l'alphabet arménien : « il ordonna qu'on apprît promptement les caractères d'écriture que Dieu avait donnés à Mesrob, et qu'on établît sur le trésor royal un bureau (ou plutôt une école) pour cet objet. » (Trad. de Saint-Martin, p. 46-47. — Édit. de Moscou p. 33).

une commémoration de Théodose parmi les fêtes religieuses des Arméniens. De même que les historiens de cette nation l'avaient beaucoup exalté, un répertoire hagiographique formé dès une haute antiquité, l'*Aïsmavourkh*, avait conservé au sein de leur Église l'histoire traditionnelle de la vie de Théodose (1) ; évidemment le nom de cet empereur grec est devenu populaire, et il n'a pas cessé d'être respecté dans une Église qui eut toutefois souvent des querelles avec le siège de Constantinople. C'est d'après des sources indigènes et en même temps d'après les écrivains grecs, Socrate, Sozomène, Théodoret (liv.V. ch. 5—25), etc. et d'après Baronius et les historiens modernes, que les Mékhitaristes ont donné la vie de Théodose parmi celles des saints et bienheureux honorés d'une fête particulière dans leur nation (2) : c'est le 18 janvier que les Arméniens invoquent particulièrement le saint empereur Théodose (3), considéré par eux comme un autre Constantin ; ils lui conservent le nom composé grec Θεοδόσιος transcrit sous la forme de *Théotos*, bien qu'ils aient dans leur langue un équivalent pour le traduire, *Asdwaẓadour* ou Dieudonné.

Les Arméniens ont non seulement admis dans leur recueil d'hagiographie des données fort contestables sur la prédiction qui fut faite à Théodose de son avènement à l'empire, mais encore consigné dans ce même recueil des traits qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Ainsi connaissent-ils le songe dans lequel un vénérable Pontife jetait la pourpre sur les épaules de Théodose et lui posait la couronne impériale sur la tête (4) : plus tard, au concile

(1) En conformité, paraît-il, avec le récit de Théodoret, que Fléchier a beaucoup suivi dans sa biographie classique de Théodose.

(2) *Vies des Saints*, tom. Ier (Venise, 1810), pp. 103-142. On lit en tête des notes (p. 134) : « Nous avons tiré la vie du grand Théodose (qui fut sous beaucoup de rapports un bienfaiteur de notre nation) des auteurs énumérés ci-dessous, avec lesquels s'accorde en grande partie l'*Aïsmavourk* qui porte pour inscription : *Mémoire du (saint) empereur Théodose*, ou dans une autre rédaction : « *C'est la fête de l'empereur Théodose*.

(3) La fête est indiquée en janvier dans l'indicateur des fêtes ou *Donatẓoïtẓ* imprimé à Echmiadzin en 1774 pour l'église nationale (Part. I, p. 48).

(4) Théodoret, *Hist. ecclés.*, livre V, ch. 6.

de Constantinople, le prince reconnut ce vieillard dans le bienheureux Mélèce, patriarche d'Antioche, qu'il n'avait jamais vu auparavant. Cependant l'*Aïsmavourkh* donne des circonstances de la proclamation de Théodose une version toute particulière, inacceptable, mais curieuse, tirée d'histoires inconnues ou de traditions orales. Nous allons la rapporter d'après les hagiographes de St Lazare (tome I, p. 136-137) :

« Après la mort de l'impie Valens, le pieux et grand empereur Théodose prit sa couronne par ordre de Gratien, empereur de Rome, qui était son beau-père : Théodose était son gendre et général de ses armées. Gratien lui donna comme héritage de Valens le siège impérial de Constantinople. Mais les grands de Byzance ne le reçurent point, parce qu'il n'était pas de la race des empereurs. Cependant, tandis que ceux qui ne lui obéissaient pas étaient dans cette disposition d'esprit, il y eut un jour une foule immense de peuple au moment du saint Sacrifice dans l'église de Sainte-Sophie. Là se trouvait l'empereur nouvellement désigné, Théodose, dont le nom signifie *Dieudonné*. La couronne de Valens était déposée sur l'autel jusqu'à ce que l'héritier de la couronne et du trône fût clairement manifesté : les habitants ne voulaient pas mettre la couronne sur la tête de l'espagnol Théodose. Alors un ange du Seigneur, ayant apparu soudain dans Sainte-Sophie sous la figure d'un aigle, prit la couronne impériale de dessus l'autel, fit trois fois le tour de l'église en volant au-dessus du peuple, et porta enfin le diadème sur la tête de Théodose. Aussitôt tous les grands de la ville se soumettant (à ce signe), rendirent hommage à Théodose, et crièrent unanimement : Vive l'empereur! »

Les savants éditeurs déclarent qu'ils n'ont point trouvé cette anecdote ailleurs ; mais ils ne font point de doute qu'elle n'ait passé d'un ouvrage grec dans l'*Aïsmavourkh*. Ils supposent qu'on l'a calquée sur une histoire réputée de date récente, et consignée dans le même livre arménien sous la forme suivante (1) :

« Théodose était venu avec de saints désirs à Jérusalem. Suivant sa coutume, à l'approche de la nuit, à la dernière veille du soir, il se rendit au saint temple de la Résurrection, afin de prier devant le tombeau du Christ. A cette heure, les cierges de tous les sanctuaires étaient éteints. Quand l'empereur pénétra dans l'intérieur avec trois personnes, l'obscurité y régnai Mais, au

(1) *Ibid.*, tome I, p. 139-142.

même instant. tous les cierges s'allumèrent d'eux-mêmes. A cette vue, l'esprit du pieux empereur fut transporté de joie; il reconnut la miséricorde de Dieu envers lui, et apprit par là la rémission de ses péchés.

Cette seconde anecdote est fort semblable à un récit de Cédrenus, jugé fort sévèrement par Baronius (1) : Les anciens historiens, dit-il, ne le connaissent point ; s'ils l'avaient jugé authentique, ils n'auraient pas manqué d'en parler. » Les Mékhitaristes ont eu raison de tenir comme suspect un récit merveilleux de cette nature.

Nous n'avons touché à ces légendes dénuées d'authenticité que pour montrer le désir qu'ont eu les chroniqueurs arméniens de rehausser ainsi dans l'esprit des fidèles la haute idée du rôle et des vertus de Théodose, qu'ils devaient à la véritable histoire. Nous allons fournir la meilleure preuve de la profonde et sincère admiration de ces chrétiens d'Orient pour un grand prince qui avait accordé une généreuse protection à leurs ancêtres : c'est le *Canon de l'empereur Théodose* qui fait partie de l'hymnaire des Arméniens et qui est chanté dans leurs offices du mois de janvier au jour commémoratif de sa mort. Ils récitent le même jour, à la suite de ce Canon, un *Charagan* d'actions de grâces en souvenir de la punition et de la conversion de Tiridate, le premier de leurs rois chrétiens, dont ils font mémoire à une autre époque de l'année (2).

L'hymne ecclésiastique du *Charagan* ou *Charagnots* en l'honneur de Théodose est attribué par la tradition à Moïse de Khorène le célèbre historien du Ve siècle qui fut aussi auteur d'homélies et de chants religieux ; elle l'a été aussi à Jean Mantagouni, écrivain du même siècle, auteur d'homélies et d'hymnes fort vantées (3). Cependant, au jugement du savant commentateur des

(1) *Annales*, ann. 393, N° 38. — Georges Cedrenus est un chroniqueur byzantin du XIe siècle. dont l'histoire est remplie de fables

(2) Dans l'*Aïsmavourkh*, au 20 novembre. Voir *Vies des Saints*, tome III, p. 460-480.

(3) *Quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 30-31.

chants liturgiques de l'Église Arménienne, il faut y voir une composition du célèbre Nersès IV, dit *Schnorhali* ; du moins un historien arménien du moyen âge (XIIIe siècle), Guiragos ou Cyriaque de Kanzag (1), le rapporte expressément à saint Nersès.

Nous donnerons ici une version fidèle du *Canon de l'empereur Théodose*, d'après le texte du *Charagan* plusieurs fois imprimé (2), et nous y joindrons quelques notes tirées du P. Avédikhian (3) :

« O toi, qui as montré sur la terre le modèle de ton royaume » céleste en établissant le trône du royaume de l'empereur Théo- » dose sur l'équité et la justice (4) : en faveur de sa piété, ô » Christ, aie compassion de nous ! — C'est lui qui, en combattant » avec le puissant secours de l'étendard de ta Croix, ô Seigneur, » a anéanti les forces toujours rebelles des païens et affermi la » sainte Église dans la paix : en faveur de sa piété, ô Christ, aie » compassion de nous ! — O toi, qui donnas à ce prince les ju- » gements de ta justice, de sorte qu'il a jugé ton peuple avec » équité selon la règle de tes saints commandements : en faveur » de sa piété, etc. — Toi, qui, ayant paré la Sainte Église d'une » gloire admirable, l'as couronnée par les Apôtres et les Prophètes, » et puis l'as affermie et fortifiée par les saints rois : en faveur de » sa piété, etc. — (Ce sont ces rois) qui, s'étant armés pour la » guerre de la force belliqueuse de l'Esprit-Saint, ont anéanti la » fureur des hérétiques et affermi l'univers entier dans la vraie » foi : en faveur de sa piété, etc. — Toi, qui as accordé au monde » que le grand Théodose régnât, et quand il eût accompli sa vie

(1) *Histoire*, trad. par Brosset, 1870, p. 62.

(2) Edit. d'Amsterdam, pp. 86-88, édit. de Constantinople, 1815, pp. 88-92.

(3) *Interprétation des hymnes* etc. (Venise 1814, vol. in-4°), pp. 115-120.

(4) « Si toute puissance humaine est une participation de la puissance divine, d'autant plus la puissance monarchique et absolue est communiquée par Dieu et manifeste sur la terre sa souveraineté illimitée : d'où elle a été dite semblable à Dieu. Cette puissance est excellemment un modèle de la royauté divine, si elle est fondée, comme dit ensuite ce même Charagan, sur la justice et l'équité. » Avédikhian, p. 116.

» dans la foi orthodoxe (1), l'as fait monter aujourd'hui dans » ton royaume des cieux : en faveur de sa piété, etc.

» Nous te bénissons, ô Christ Roi, qui, triomphant par ta » croix, as entouré tes saints des merveilles de ta gloire, ô Dieu de » nos pères ! — Aujourd'hui (les esprits) des cieux veillant toujours » se réjouissent de l'austère piété de l'empereur : car Théodose le » grand souverain célèbre pieusement par ses chants, avec l'armée » céleste des (Séraphins) aux six ailes, le Dieu de nos pères ! — » Et nous, Églises nouvellement nées des Gentils, nous te chan- » terons, avec saint Théodose le pieux empereur, un cantique » nouveau, ô Dieu de nos pères ! »

« Bénissez le Seigneur ; exaltez avec ce saint, le Dieu Verbe du » Père éternel ! — Exaltez-le avec ce saint qui est couronné sur » la terre par les anges (2), et qui est élevé très haut dans les » cieux par sa propre vertu ! — Exaltez-le avec ce saint qui a » subjugué l'ennemi par la foi et qui a fondé la sainte Eglise par » des prières ! »

« O Dieu notre Sauveur, écoute nous qui t'invoquons, par » l'intercession du saint Roi qui a *fondé* par sa piété la sainte » Église, et qui a gouverné ton peuple avec une parfaite ortho- » doxie. Maintenant prosternés, nous t'en supplions, Dieu ami » des hommes, en mémoire de toi, accorde-nous ta paix céleste ! »

« O bienheureux et pieux Théodose, grand Empereur ! inter- » cède pour nous auprès du monarque céleste, afin qu'il nous » pardonne nos péchés ! — Toi qui est adorateur du Christ (3)

(1) Qu'on adopte l'une ou l'autre de ces deux leçons : « avec la foi de l'orthodoxie, ou bien « avec foi et orthodoxie, » l'expression comporte ce double sens que Théodose non seulement s'est gardé lui-même des fausses doctrines, mais encore a maintenu son peuple dans l'orthodoxie et l'a défendu contre les hérétiques, par son adhésion au concile de Constantinople. Avédikhian, ibid.

(2) On entendrait ainsi cette partie du verset : « couronné et servi sur la terre par le ministère des Anges,» d'après une vision qu'eut saint Jacques de Nisibe au sujet de Constantin (*Comment.* p. 117).

(3) Avédikhian paraphrase ainsi cette expression du texte (p. 119) : « Toi qui recevais l'honneur de l'adoration de tous les peuples et de toutes les

» et *fondateur* de la sainte foi, intercède pour nous, etc. — Toi, » qui es la gloire des Rois sur la terre, et qui es couronné dans » les cieux, intercède pour nous, etc. ! »

« O toi, réputé bienheureux par tous (les hommes), à cause » de ta domination universelle, tu as reçu du Christ le trône de » gloire ! ô Théodose, grand Roi ! intercède pour nous auprès » du Roi céleste ! — Toi, qui par tes saintes prières as mis en fuite » l'ennemi ; comme tu as foulé Satan à tes pieds, tu as été mis » au rang des habitants du ciel : ô Théodose, etc. — C'est pour- » quoi, pleins de confiance, nous célébrons ta mémoire, et nous » adressons des bénédictions à Celui qui te couronne : ô Théo- » dose, grand Roi, intercède, etc. ! »

Il est plusieurs passages de ce *Charagan* de Théodose qui renferment des allusions générales aux traits saillants de son règne et à ses vertus principales. On y retrouve même des allusions plus particulières à des faits traditionnels de la vie de Théodose. Ainsi dans la stance commençant par ces mots : « Toi qui par tes saintes prières as mis en fuite l'ennemi, etc., » le poète a eu en vue les prières que fit Théodose, au rapport de saint Ambroise et d'autres écrivains (1), dans l'église de Saint-Jean l'Évangéliste près de Constantinople, et surtout au moment décisif de l'action dans la bataille qu'il livra à l'usurpateur Eugène.

Comme, dans le *Canon* de Théodose, il y a de nombreux passages qui peuvent s'appliquer aux prodiges opérés en faveur de Constantin ; il est des exemplaires manuscrits de l'Hymnaire qui intitulent cette hymne (2) : ***Charagan des saints empereurs*** ; on

races, ainsi que des autres princes, non-seulement tu n'as pas méconnu l'humilité chrétienne, mais encore tu t'es montré humble et dévoué au service du Christ, dans des sentiments de vénération et de crainte, — respecté aussi par ses serviteurs pour avoir établi la foi du Christ chez tous les peuples ! »

(1) Observations de l'éditeur des *Vies des Saints*, tome Ier, Vie de saint Théodose le Grand, p. 139, etc. — Dans ce panégyrique de saint Ambroise, on lit qu'au plus fort de la lutte, l'empereur, comme s'il voyait le Christ à ses côtés, cria aux siens d'un ton inspiré : « où est le Dieu de Théodose ? »

(2) *Avédikhian*, Commentaire, p. 115:

lit même en tête de la même hymne, dans un manuscrit de Paris (1) : *Canon de Constantin et de Théodose*. Toutefois, il est évident qu'il n'est pas entré dans les intentions de l'auteur de ce Canon de louer et d'invoquer un autre prince que Théodose, qui est seul expressément nommé dans chaque série de versets.

On ne fit point dans l'office arménien mémoire des successeurs de Théodose le grand, Arcadius et Théodose le jeune ; mais dans l'*Aïsmavourkh* il y a un appendice relatif au règne de ces deux descendants du grand et religieux empereur (2). De là est venu peut-être que, dans des copies récentes du calendrier ou indicateur des fetes (*Donatzoïtz*), on ait dit au pluriel : *Mémoire des Théodoses (Theodositz)*, c'est-à-dire, « Commémoration du grand Théodose et de ses successeurs. »

L'invocation de Théodose dans l'hymne traduite n'est pas sortie des limites que la vérité de l'histoire assigne au mérite personnel de Théodose, comme chrétien et comme souverain. Cependant l'écrivain arménien a employé deux fois à son sujet ces mots : « il fonda l'Église, » et ailleurs cette qualification : « fondateur de la sainte foi. » Il nous paraît indispensable de préciser le sens de telles expressions (3).

« Ces termes ne signifient d'aucune manière qu'un prince temporel fonde l'Eglise en la foi, soit directement, soit immédiatement. Il est clair que, dans ce passage, la fondation de l'Église et de la foi est rapportée en première ligne au Christ comme au chef, et en seconde ligne aux Apôtres et aux Prophètes, ministres particulièrement établis pour la prédication de la foi et le gouvernement de l'Église. Dans la 4e stance de ce même Charagan, on voit donner, en effet, la première place aux Apôtres et aux Prophètes, et parler en second lieu des saints Rois par lesquels Dieu a fortifié son Église.

(1) Ms. Armén. de l'ancien fonds, N° 28, f° 40, r., (*Catal. cod. Manusc. Bibl. Regiae*, t. I, p- 79),
(2) Voir *Vies des Saints*, t. I, p. 134-135.
(3) Avédikhian *Interprétation des hymnes*, pp. 117-119.

» Voici, maintenant, quelle est l'interprétation des deux termes de *fonder* et de *fondateur* (1) : les pieux souverains, dans tout ce que la puissance temporelle était capable de réaliser, se sont efforcés d'affermir et de consolider l'Église et la foi. On appelle ici *fondation* un tel affermissement, non pas comme s'il s'était agi de jeter les premiers fondements de l'Église, mais seulement de maintenir et de protéger l'Église déjà fondée. Il convient surtout de dire à propos des plus anciens des saints Rois, qu'ils ont fondé l'Église en la foi, à savoir d'une manière indirecte et médiate ; en effet, en abattant la tyrannie des païens qui tendaient à extirper le Christianisme, et en détruisant l'erreur des hérétiques qui voulaient renverser les vérités fondamentales de la foi, ils ont opéré indirectement la fondation de l'Église, ou, comme on dit aussi, négativement, c'est-à-dire par le fait de réduire à néant les ennemis de l'Église, prêts à la détruire. En outre ils ont fondé médiatement l'Église avec l'aide des saints patriarches, en les rassemblant en concile et en leur prêtant assistance dans toutes les nécessités de l'Église. »

« C'est pour ces causes, ajoute Avédikhian, que les Grecs, dans leurs Ménées et dans leur office, appellent le grand Constantin du nom d'*Apôtre* ; à cela se rapportent les paroles d'Eusèbe dans sa *Vie de Constantin*, (liv. IV., ch. 60) : « Il voulut être enseveli dans l'Église des Apôtres, afin qu'après sa mort, son corps participât à la vocation des Apôtres. »

« Le terme de *fonder*, dans le Charagan, n'a pas besoin d'autre explication ; il énonce la chose par figure ... Ce qui montre assez qu'il ne faut pas entendre *fonder* par sa propre puissance et au moyen de la prédication, mais conserver l'œuvre fondée par une crainte salutaire, par les prières, et par une sollicitude royale. »

Après cette interprétation du texte de l'hymne à Théodose, nous plaçons ici quelques extraits du célèbre discours de Nersès de Lampron au clergé de l'Arménie rassemblé en 1177 à Rom-Klagh ; ils présentent, sous une forme oratoire, une appréciation élevée et juste de la mission de Constantin et des princes qui sont venus après lui (2) :

(1) Nous avons remarqué la même expression dans le texte de l'historien Jean VI cité plus haut (éd. de Moscou, p. 30) : « fonda et affermit la foi sans souillure (*Himnaʒeal hasdadeatʒ*).

(2) *Oraʒione sinodale di S. Nierses Lampronese, recata in lingua italiana dall' armena* dal P. Pasquale Aucher (Venezia, 1812, in-8° — pp. 14-15, 22-23, et 24-25).

« De même que Salomon fixa le temple autrefois mobile du Tabernacle et établit en pierres solides la maison de Dieu, de même aussi le pieux monarque, Constantin, affermit et fortifia d'une force indestructible l'édifice de la foi du Christ, avec le secours du concile œcuménique de Nicée : réparant en quelque sorte cet édifice défiguré par les persécutions et par l'exil dans le désert, il lui donna le plus grand éclat et lui rendit sa première beauté. Alors fut construit notre temple vrai et spirituel, sous le règne de Constantin, par l'œuvre des trois cent dix-huit pères, de même que le temple matériel des Hébreux fut élevé sous Salomon. La lettre disparut enfin, et la vérité se montra parée d'un éclat inaltérable sous la même figure. Le Tabernacle du Testament des grâces du Christ, que les Apôtres avaient planté, et que leurs successeurs avaient porté ça et là, fut fondé, sous le même prince, avec une solidité inébranlable par le saint concile de Nicée. »

« Le Très-Haut tira les chrétiens du désert des persécutions suscitées par des princes idolâtres, et, par l'intermédiaire de pieux souverains, il les conduisit à Jérusalem, ville de paix spirituelle et temporelle... Il ôta de leur col la chaîne de la puissance de l'idolâtrie, et, dans sa parfaite justice, il suscita en leur faveur des rois équitables et adorateurs de Dieu. »

Ainsi serait-il vrai de dire que l'Église arménienne a consacré dans ses livres un souvenir reconnaissant de l'empereur Constantin et de la mission qu'il a accomplie ; mais qu'elle ne lui a pas décerné les suprêmes honneurs qu'elle a rendus à la mémoire de Théodose le grand comme à celle des saints pontifes et docteurs de l'antiquité ecclésiastique. La vertu de Théodose a sans doute frappé les Arméniens comme plus pure et plus parfaite que celle de la plupart des empereurs de Constantinople ; ils ont été autorisés par les traditions de leur Eglise à lui rendre un culte public, ils ont exprimé noblement sans exagération, ce qu'il y eut de réellement grand, au jugement de l'impartiale histoire, dans la carrière d'un prince qui n'avait point ambitionné la pourpre, mais qui la vit venir à lui en suppliante, suivant la belle image d'un poëte païen, et qui fut digne plus que tout autre de la porter, quand il l'eut acceptée (1) :

(1) Claudien, *de quarto consulatu Honorii*, v. 46-48. — V. Lebeau, Hist. du Bas-Empire, 397, t IV, p. 166.

Non generis dono, non ambitione potitus;
Digna legi virtus : ultro se purpura supplex
Obtulit, et solus meruit regnare rogatus.

Il avait bien mérité les louanges des chrétiens d'Orient, celui qui savait, à la manière des vrais héros, ainsi que l'a dit Bossuet, « laisser venir la gloire après la vertu. »

VI.

LA LÉGENDE DE SAINTE RHIPSIMA

ET DE SES COMPAGNES MARTYRES.

La pieuse histoire où plusieurs écrivains arméniens ont puisé de belles inspirations concerne principalement une chrétienne de haute naissance, qui serait venue d'Occident en Orient dans les dernières années du IIIe siècle, et qui aurait subi le martyre en Arménie avec grand nombre de compagnes. Les traits de cette histoire sont d'ailleurs peu précis. et beaucoup de circonstances ne sont guère vraisemblables. Cependant le souvenir du supplice de ces femmes chrétiennes est resté indestructible au sein de la nation où il se serait accompli, et il coïncide avec le grand fait de la conversion de l'Arménie au christianisme, qui suivit de près celle de son roi Tiridate. En voici le résumé, avant la traduction des morceaux de littérature qui s'y rattachent.

A l'époque où des envoyés de Dioclétien recherchaient pour lui une femme accomplie, une jeune princesse remarquable de beauté fut découverte en Italie dans la retraite où elle se livrait avec ses amies à des œuvres de piété : on lui donna le nom de Rhipsimée dont une autre forme est Rhipsimâ. Menacée de persécution

et d'enlèvement, elle se serait réfugiée, en traversant courageusement les provinces orientales de l'Empire jusqu'au centre du royaume d'Arménie. Là elle aurait trouvé un asile pour elle et ses compagnes au pays de l'Ararat, près de Vagarschabad, dans les bâtiments abandonnés d'anciens pressoirs. Cependant elle fut aperçue un jour par les agents du roi Tiridate que Dioclétien avait averti de sa fuite. Tiridate encore payer se la fit amener ; frappé de ses charmes, il usa de flatteries et de menaces pour qu'elle cédât à l'amour passionné qu'il avait ressenti sur le champ pour elle. Rhipsimâ lui opposa la plus noble résistance et, se déclarant chrétienne, invoqua hautement le secours divin. Après d'inutiles tentatives, vaincu par le courage surhumain de la vierge étrangère, Tiridate ordonna à ses satellites de la livrer aux plus cruels supplices : soumise à des tortures inouies pendant lesquelles on lui arracha la langue, elle eut enfin la tête tranchée. Saisies à leur tour, ses compagnes persistèrent comme elle dans la profession de la foi chrétienne, et elles subirent toutes la mort sans faiblesse. Un seul nom propre a été transmis avec le nom de sainte Rhipsimâ : c'est celui de sainte Caïané qui l'avait encouragée et fortifiée à tous les moments de cette longue lutte. La première aurait été immolée avec trente-trois de ses compagnes ; la seconde aurait succombé un des jours suivants avec deux autres.

La nation arménienne a conservé religieusement la mémoire de ces femmes courageuses qui avaient subi le martyre au commencement du règne du roi Tiridate; on recueillit leurs reliques, et les premiers pontifes de la nation convertie instituèrent en leur honneur un culte public qui a persisté à travers les siècles.

La légende de sainte Rhipsimâ a déjà été retracée par Agathangelos ou Agathange, un des plus anciens historiens de l'Arménie, et c'est de son ouvrage qu'est provenue une relation grecque dont les Bollandistes ont fait usage d'après un manuscrit de Florence. La critique du P. Stilting s'est exercée sur quelques

particularités de la légende : cependant ses réserves n'ont pas été toutes accueillies par les savants Mékhitaristes de Venise qui, après avoir publié le texte arménien d'Agathange (1), ont mis au jour une version italienne de son histoire revue par Tommaseo, mais accompagnée d'observations polémiques (2).

En comparant les relations des martyres des premiers siècles, on a pu relever dans celle-ci des données qui ne semblent point participer à l'authenticité des actes les plus vénérés ; mais on est en présence d'une très ancienne tradition qui a été acceptée dès l'époque de l'Illuminateur et à laquelle Moïse de Khorène a rendu témoignage au Ve siècle par une homélie qui reproduit les circonstances principales du martyre de sainte Rhipsimâ et de ses compagnes (3). On les a dès lors désignées sous le nom des saintes Rhipsimiennes, pour ne pas les séparer dans leur culte non plus que dans leur histoire. Leur fête fut célébrée dans la semaine qui suit l'octave de la Pentecôte, la fête particulière de sainte Rhipsimâ le lundi après l'octave, et celle de sainte Caïané le mardi (4). Quand on eut construit au centre de l'Arménie le grand monastère d'Echmiadzin, on éleva à peu de distance deux églises dédiées chacune à l'une des deux saintes qui ont donné leur nom au groupe des vierges martyres du IIIe siècle ; on en trouve encore, dans la plaine voisine de l'Ararat, les bâtiments tombés en ruine, qui ont échappé aux dévastations successives de la contrée. D'amples renseignements sur les honneurs rendus à la mémoire des deux vierges martyres et de leurs compagnes sont compris dans l'exposé de leur histoire que le P. J.-B. Aucher a fait dans son hagiographie arménienne (5).

(1) *Agathangeli historia*, 1835, 1 vol. in-24. — Edition arménienne réimprimée en 1862 (ch. 13-25, pp. 109-207).

(2) *Storia di Agantangelo*, etc. Venezia, 1843, in-8°. — Voir la préface, pp. XII-XXVI et passim, et la légende, ch. 15-22, p. 66 et suiv.

(3) Œuvres complètes (en arménien), 1843, pp. 297-325.

(4) Chez les Grecs on a célébré leur mémoire le 29 septembre, et chez les Latins, le 30 septembre.

(5) *Vies des Saints arméniens*, tome III, pp. 5-55.

Si l'on veut juger du caractère de la légende des saintes Rhipsimiennes, on peut aujourd'hui confronter les deux textes qui nous la transmettent. Dans sa nouvelle version de l'histoire d'Agathange, M. Victor Langlois a pris soin de placer au dessous de la traduction française de l'original arménien le texte grec du Métaphraste sur lequel ont travaillé les hagiographes des temps modernes (1). On retrouve le même fond, et les signes distinctifs d'une relation presque contemporaine de l'événement. Déjà, en 1839, Eugène Boré a résumé en quelques pages la partie la plus intéressante de la légende de sainte Rhipsimâ dans un écrit sur l'Arménie ancienne et moderne (2).

La popularité de la légende fut grande dans l'église et dans la nation arménienne. Déjà, au VIIe siècle, le patriarche Gomidas en a tiré la matière d'une des hymnes remarquables du Charagan, que nous reproduirons ci-après avec quelques éclaircissements. Puis, au XIIe siècle, Nersès IV, dit Schnorhali, l'a mise en relief dans des pièces de poésie, d'une grande élévation et d'une versification élégante.

Le cantique le plus ancien est l'œuvre du catholicos Gomidas ou Komitas dont on place le patriarcat entre les années 617 et 625 de l'ère chrétienne. Suivant les historiens, il remplit la double mission d'élever un temple et de composer un charagan en l'honneur de sainte Rhipsimâ. Voici ce que dit à ce sujet Guiragos ou Kirakos de Gantzac, historien arménien du XIIIe siècle (3) : « C'est le Seigneur Gomidas qui a construit la belle et splendide église de la sainte martyre Rhipsimée (4). Dans l'ancienne qui

(1) *Collection des hist. arm. anc. et mod.*, t. I, 1867, pp. 101-102, p. 137 149. — M. Langlois (note p. 137). incline à voir dans la légende une copie du martyre de Valeria, veuve de Galère, comme il est raconté par Lactance.

(2) Au tome 11e de la *Russie* (*Univers pittoresque* de Didot).

(3) Nous empruntons ce passage à la traduction de Brosset : *Deux historiens arméniens, Kiracos et Oukhthanès*. Saint-Pétersbourg, 1870, in-4°, part. I, § II, pp. 27-28.

(4) Voir le plan de l'église dans l'atlas du *Voyage archéologique* de Brosset, planche XXI. — La construction remonterait à l'an 618.

était sombre, il avait découvert ses saintes reliques. N'ayant pu ouvrir le reliquaire, il y plaça son propre sceau. Il composa également en l'honneur des saintes les hymnes alphabétiques : *Victimes de l'amour du Christ*, etc. » Ce passage que le P. Avédikhian a déjà relevé dans son commentaire, désigne fort bien le premier des Charagans de la fête des saintes Rhipsimiennes, correspondant au chant de bénédiction, et comprenant 36 stances marquées par les lettres de l'alphabet arménien.

On y remarque, il est vrai, le retour des mêmes pensées, et aussi l'usage de comparaisons et de figures fort usitées dans la poétique sacrée. Cependant il y a dans cette pièce une étonnante variété d'expression qui prouve la richesse de la synonymie arménienne. Cette seule composition a fait la renommée littéraire de son auteur (1).

Le Charagan a mérité d'être traduit en vers italiens de huit syllabes par Luigi Carrer : ce sont autant de sixains qui procèdent par séries de deux vers rimant ensemble, et qui correspondent aux antiennes du modèle; l'expression poétique est pleine d'entrain et respire l'enthousiasme. On ne trouvera pas ces belles qualités dans notre version en prose; mais on y reconnaîtra combien l'auteur s'était pénétré de l'Écriture pour faire valoir les héroïnes qui étaient les filles adoptives de l'Église arménienne (2).

HYMNE A SAINTE RHIPSIMA ET A SES COMPAGNES (3).

1. «O belles âmes vouées à l'amour du Christ, témoins célestes et vierges sages, Sion notre mère avec ses filles s'exalte de votre gloire.

(1) Les autres écrits de Gomidas sont réputés apocryphes (*Quadro*, p. 39). Ce patriarche était l'ennemi déclaré du concile de Chalcédoine, et il en avait fait bannir les partisans (Lequien, *Oriens christianus*, I, 1386). Neumann rapporte à ce fait la perte ou le rejet de ses écrits. *Versuch einer Gesch. der Armen. Litter.*, p. 96 note.

(2) *Inno alle Ripsimiane* (version italienne d'Agathangelos, pages 209-222).

(3) Voir dans le *Charagan*, édit. d'Amsterdam, p. 439-450, les autres

2. Des accents célestes ont rempli la terre : parce que vous avez exhalé une agréable odeur suivant le Christ, ô vous holocaustes spirituels, victimes de rédemption, agneaux purs consacrés à Dieu !

3) Les splendeurs de votre beauté ont rempli d'ivresse les rois et d'étonnement les nations infidèles. Ravis d'admiration par la beauté des vierges consacrées à Dieu, les anges l'ont célébrée avec les hommes.

4. De nouveau s'est manifestée la puissance créatrice ; de nouveau s'est épanoui l'Eden planté par Dieu même : car l'arbre de vie a été replacé dans le paradis nous donnant pour fruit la bienheureuse Rhipsimâ.

5. Les maux engendrant la mort, issue des malédictions, ont été dissipés, et Adam s'enorgueillit de nouveau d'être l'image de Dieu : au lieu d'Ève, voici ses filles offertes à Dieu, vierges et martyres !

6. Les troupes des Anges se sont réjouies avec les hommes, et des femmes ont été inscrites dans la milice céleste : ayant combattu contre la mort par (le pouvoir) de la virginité, elles ont triomphé, en participation à la croix du (Dieu) créateur fils de la Vierge.

7. O miracle qui dépasse les merveilles de la pensée et de la parole parmi les anges et les hommes ! car Dieu lui-même, l'être par excellence, le Tout-puissant, s'abaissant (vers la terre), considéra le joyeux combat des Vierges.

8. Compagnes réunies en cette vie terrestre, témoins inébranlables, et unanimes de pensées, accourues d'un commun accord au lieu du combat, elles ont, armées de la foi, fait une intrépide résistance.

9. De puissants soldats ont laissé tomber leurs arcs bien ban-

antiennes qui complètent l'office du jour, mais qui ne soutiennent pas de comparaison avec les premières.

dés, mais de faibles femmes ont manié les armes : le roi enorgueilli de sa puissance et de sa gloire eut la honte d'être vaincu par une faible enfant.

10. La foule des nations rassemblée n'a rien pu contre une seule martyre : car un secours invisible, répandu sur elle, a mis à néant visiblement le violent combat qui se dissimulait.

11. Pour une seule pierre précieuse, tous les gentils conspirèrent à l'envi : l'Occident s'empressa d'accourir à l'Orient, proclamant hautement le charme du spectacle.

12. Les rois l'entendirent et en furent ravis ; ils se promirent de conquérir cette richesse cachée : ils se firent des offres les uns aux autres,et ils se trompèrent réciproquement par de secrets artifices.

13. Voilà que se manifestait le mystère de l'enfantement spirituel, et que s'accomplissait le travail nécessaire au salut du monde (1) ; les desseins d'une puissance supérieure ont fait descendre d'en haut les dons de la rédemption.

14. Des Vierges ont engendré plusieurs races (de chrétiens) (2), et des mères toutes jeunes, des troupes de vieillards : dans la sainteté de la prière et du jeûne, ils se sont multipliés par la foi, croissant dans le Christ.

15. Femmes nobles par leur patrie et par leur race, elles ont trafiqué généreusement du précieux joyau resté caché : elles se sont données elles-mêmes commes des arrhes pour plusieurs, et sont devenues les libératrices d'un monde qui leur était inconnu.

16. O Rhipsimâ, quel grand mystère, et que ton nom est aimable ! élue sur la terre et rangée parmi les anges ! tu fus un

(1) C'est dans le langage figuré de la Bible que l'auteur célèbre, en cet endroit, la vocation des gentils, la conception et la naissance des races jadis païennes qui entreront tour à tour dans l'Église.

(2) Ces nations nouvelles enfantées dans l'Église sont les Arméniens, les Géorgiens et les Albaniens ou Aghovans (convertis dans le même siècle) — Avédikh., p. 439. — Moïse le grammairien s'étend sur ces considérations dans son panégyrique cité de sainte Rhipsimâ.

modèle de sainteté pour les vierges et un enseignement pour les hommes justes.

17. Toutes les âmes aspirent à vous ressembler, unies dans la sainteté et l'amour du Christ : par votre mort, vous nous avez montré le chemin par lequel tout homme va jusqu'à Dieu.

18. Comme d'habiles navigateurs, douées d'une prudence spirituelle, dégagées de toute faiblesse de la chair et de l'esprit, à travers le vaste espace d'une mer orageuse, vous avez conduit votre vaisseau sans dommage, et vous êtes parvenues jusqu'au Christ.

19. Vrais rejetons de la vigne du Seigneur, grappes pressées par le vigneron céleste, vous avez été foulées durement dans le pressoir de votre vendange, afin que vous participiez à la joie du calice d'immortalité.

20. Elles sont subi en effet les tourments de la vie terrestre : elles ont reconnu que ses prestiges sont frivoles et trompeurs ; elles n'ont pas cédé aux attraits de la volupté ; elles ont compris que toute grandeur est trompeuse et passagère.

21. Le jour et le nuit, elles ont travaillé avec le même esprit dans les champs spirituels de la prière et du jeûne : associées aux mêmes tourments, elles ont eu en héritage la couronne qui ne se flétrit pas.

22. Elles ont fait digne d'envie leur lit virginal, rendu plus pur encore par le sang et le feu ; elles ont livré leurs personnes aux glaives et aux flammes ; munies de lampes inextinguibles, elles sont entrées dans la couche royale.

23. Édifices célestes affermis sur la terre, colonnes lumineuses s'élevant jusqu'aux cieux, elles ont parcouru elles-mêmes, et elles ont montré aux autres les voies désirables de la suprême Jérusalem.

24. O prudence de ces Vierges sages qui n'ont cédé ni à la paresse ni au sommeil, mais qui ont veillé, toujours prêtes à prendre part aux noces célestes, afin de partager la couche de l'immortel Époux !

25. Pas une d'elles n'a eu mauvais renom, pas une n'a subi l'opprobre de la folie : parcequ'elles ont combattu ensemble avec la même fermeté et le même courage, elles auront la même part d'allégresse.

26. Unies les unes aux autres par une énergie courageuse, elles sont allées en fuyant ce monde se réfugier directement de la terre au ciel : elles y sont allées elles mêmes, et elles nous ont enseigné à entrer dans ce lieu de repos par plus d'un tourment.

27. Par de ferventes prières et par des sentiments d'amour, elles ont sollicité de Dieu les grâces de la délivrance : en chassant du monde les ténèbres des erreurs idolâtriques, elles ont été illuminées de la lumière qui resplendit du Père (céleste).

28. Elles ont montré aux enfants des hommes les nombreux chemins de la vertu, pour s'éloigner de ce monde, et pour pénétrer par une vie spirituelle et sans reproche dans les tabernacles célestes habités par les anges.

29. Ce sont les pierres saintes qui ont été fixées sur la terre, que le Prophète a vues et predites (1) : sur ce même fondement a été bâtie l'Église catholique, élevée glorieusement pour l'honneur de la Croix.

30. A cause de vous, ô bienheureuses Martyres ! les troupes des anges (purs esprits) veillant toujours se sont répandues du ciel sur la terre, et des créatures humaines ont pris place dans la milice du Christ (notre) Dieu (2).

31. Rendons pieusement hommage aux pressoirs où elles ont succombé, afin que nous soyons abreuvés de la coupe d'immortalité : car elles peuvent départir la guérison des âmes et des corps, ainsi que les biens célestes, à ceux qui les aiment.

32. Par l'ordre du divin maître, elles sont venues d'Occident

(1) Proph. *Zacharie*, ch. 9, v. v. 16. « Lapides sancti elevabuntur super terram ejus ». — La sépulture des vierges martyres a déposé dans le sol de l'Arménie autant de pierres qui seront les fondements de sa chrétienté.

(2) Telle fut la vision du saint Illuminateur (Avédikhian, p. 445).

en Orient en vertu d'un dessein invisible (caché aux hommes) ; car, à la lumière de leur virginité angélique, elles ont dissipé les ténèbres des erreurs idolâtriques.

33. Célébrons donc leur mémoire avec allégresse : afin que nous ayons part à leur rédemption, en sollicitant du Créateur les dons célestes et le partage de leur sort dans les demeures lumineuses.

34. Ceux qui se fiaient à leur grandeur ont été tristement confondus (1), mais des femmes de noble race ont remporté un magnifique triomphe : encensoirs d'or, elles ont brûlé du feu de l'esprit ; elles ont été illuminées dans le Christ et rangées parmi les anges.

35. Au nombre de trente-sept, élevées à tous les degrés de la gloire, elles ont été mises en possession du suprême honneur ; c'est bien le nombre des Vierges bienheureuses, qui ont reçu des couronnes incorruptibles pour des siècles sans fin.

36. O Christ Dieu, qui es la joie et l'allégresse de tous les justes, puissent les prières des saints nous être propices et nous obtenir de toi la rémission de tant d'iniquités ! »

Le catholicos Nersès a glorifié à son tour la mémoire de la plus célèbre des martyres vénérées le même jour par sa nation. On trouve trois pièces de vers à la louange de sainte Rhipsimâ dans le recueil de ses poésies sacrées (2). Nous avons fait choix de l'une d'elles pour qu'on juge par quels nouveaux et nobles accents Nersès dit le gracieux a invoqué ce nom resté cher aux chrétiens de sa race :

« Tu as été choisie douée d'une gracieuse beauté, au sein de familles royales et puissantes ; tu es venue à nous comme un présent des nations de l'Occident : ô bel ange, Rhipsimâ !

(1) Ep. Pauli *ad Corinth.*, I, v. 27 et 28.

(2) Venise, 1830 (en arménien), vol. in-24°, pp. 468-475. — Les Mékhitaristes ont mis, à la suite du cantique de Gomidas, la version italienne en vers de ces trois pièces par Luigi Carrer (*Agathangelo*, p. 322-235).

» Tu as dirigé tes pas sur la route des cieux, l'œil toujours fixé sur les lois divines, te renonçant généreusement à toi-même, renonçant à la gloire de ta patrie : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Vierge pure et sage, digne de vénération, tu as allumé la lampe brillante de la foi à la flamme de ce feu sacré que le Verbe apporta sur la terre : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Grâce à ta virginité pure, tu es devenue la fiancée de l'époux, le Christ incarné ; tu as été appelée au céleste banquet : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Tu es le magnifique oiseau au plumage étoilé (1), nourri amoureusement, charmant les yeux par l'éclat des fils d'or, la tête ointe et ornée d'une triple couronne (2) : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Tu es la colombe prenant son vol à travers les airs ; ton lieu de repos, c'est l'arche du nouveau Noé ; tu es la cigogne fidèle donnant la mort au serpent : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Tu as affronté vaillamment les souffrances et la mort par l'assistance du Verbe éternel du Père ; tu as rempli avec courage le pressoir du sacrifice : ô bel ange, Rhipsimâ !

» Tu as été plongée dans le bain salutaire de ton sang ; tu ressembles au pommier riche de fleurs et de fruits ; ton voile de fiancée, c'est la pourpre glorieuse du martyre. ô bel ange, Rhipsimâ ! »

(1) Le paon, objet de cette métaphore, n'a pas le même honneur chez nos poètes d'Occident.

(2) C'est-à-dire la vie religieuse, la virginité, le martyre.

VII.

CANTIQUES

EN L'HONNEUR DE

VARTAN ET DE SES COMPAGNONS,

GUERRIERS ARMÉNIENS MARTYRS DE LA FOI.

C'est un souvenir digne d'être inscrit dans les fastes de l'Orient chrétien que le martyre d'un groupe de héros arméniens sur lequel plane le nom de Vartan leur général. Le fait acquis à l'histoire s'est passé en plein milieu du Ve siècle, et il projette une vive lumière sur la constitution féodale de l'ancienne Arménie, évoquée par une foule de noms patronymiques.

Après sa conversion au christianisme, la nation arménienne n'avait pas joui longtemps de sécurité et d'indépendance, sous le sceptre de la seconde dynastie des Archagounis ou Arsacides qui s'est éteinte en 428. Elle se trouva menacée par deux puissants voisins, les empereurs de Byzance et les rois persans de la race des Sassanides. Ceux-ci ne furent pas seulement des envahisseurs du territoire qu'ils administrèrent par leurs gouverneurs ; ils prétendirent imposer de force en Arménie le culte du feu qui était resté dominant au centre de l'ancienne monarchie des Perses.

Les habitants s'étant soulevés dans toutes les provinces, ils recoururent pour les soumettre à l'exil ou bien à divers supplices, qui furent exécutés partout avec la dernière cruauté.

Quoique partagées entre différentes principautés, les populations arméniennes opposèrent une vive résistance à la propagande armée du Mazdéisme. Elles subirent d'épouvantables désastres ; mais elles reprirent les armes avec énergie après les plus violentes persécutions. Cette lutte a été retracée par deux historiens qui font honneur aux lettres arméniennes dans leur âge d'or, Élisée et Lazare de Pharbe : nous retrouverons ces deux noms dans une autre partie du présent recueil, où nous nous occuperons du contenu de leur écrits. Les forces rassemblées par les princes indigènes qui s'étaient ligués furent anéanties dans la journée du 2 juin 451 (1) ; le sanglant épisode a été retracé avec ses circonstances tragiques par les prosateurs contemporains.

Mais les chefs de l'Église arménienne ont mis au rang des martyrs les fidèles soldats tombés dans cette bataille décisive. Le patriarche Nersès IV a composé vers la fin du moyen-âge des cantiques célébrant leur mémoire qui ont pris place dans l'hymnaire national : ce sont les deux charagans en l'honneur « des saints Vartaniens, » c'est-à-dire, de Vartan et de ses vaillants compagnons d'armes.

Un des traits qui distinguent le martyre des héros chrétiens, c'est leur indomptable courage devant la mort qu'ils ont subie les armes à la main. La plupart des chefs qui succombèrent dans la même rencontre avaient été appelés l'année précédente à la cour de Perse par le roi Hazguerd ou Hazdiguerd II (2), et ils

(1) Quoique cette date soit généralement acceptée, M. Patkanian, dans son *Essai* sur la dynastie des Sassanides, cite l'*Histoire universelle* de Vartan qui place la bataille dans la seizième année du règne de Yazguerd, c'est à dire en 454, le 30 du mois de Hrosits (traduction d'Évariste Prudhomme, extr. du *Journ. asiat.*, 1866, p. 64).

(1) Ce prince qui régna dix-neuf ans (438-457), fut l'ennemi acharné des chrétiens d'Arménie qui le surnommèrent *Dchakhdchakh*, « l'Exterminateur. »

avaient été comblés d'honneurs pour consentir à l'abjuration de la foi chrétienne. Ils eurent la faiblesse de sacrifier au feu, ou du moins ils simulèrent une sorte d'apostasie. Mais, convaincus de la fausseté des promesses de tolérance faites par le roi pour la masse de la nation, ils s'unirent à leur retour en Arménie pour la défense de leur religion, et ils levèrent des troupes pour chasser les maîtres étrangers. Ils remportèrent d'abord des avantages signalés sur les armées persanes, et ils rétablirent le culte chrétien. Mais ils furent bientôt après trahis par un des plus puissants d'entre eux, Vasag, qui avait été investi de l'autorité de gouverneur général, *Marzban* ou « Commandant de frontière. » C'est alors que les Seigneurs du pays, commandés par Vartan, formèrent rapidement une armée considérable pour repousser des forces immenses accumulées aux confins de l'Arménie. Ils succombèrent sous le nombre dans la fameuse bataille qui fut livrée dans la grande plaine d'Avaraïr, au sud de l'Ararat (1). Vartan fut frappé dans la mêlée : c'était un capitaine fort habile que le roi Hazguerd avait naguère décoré du titre de généralissime ou commandant en chef, *Sbarabied*, et que l'empereur Théodose II avait nommé *Stratélatès* (général d'armée); il était un rejeton de l'ancienne famille des Mamigoniens,et il fut surnommé le « grand » par ses compatriotes. Il avait à son retour en Arménie publiquement abjuré le Mazdéisme, avant de prendre le commandement des troupes chrétiennes menées au combat sous la conduite de chefs nationaux, seigneurs des plus riches contrées de l'Arménie, et formant un corps de soixante mille hommes (2).

Des chefs arméniens se refugièrent en petit nombre dans les gorges de montagnes qui enserrent l'Arménie de toutes parts et

(1) Cette plaine du district d'Ardaz s'étendait le long de la rivière Deghmout, dans la province de Vasbouragan,vers les frontières de l'Aderbadagan.

(2) Ce chiffre est consigné dans l'histoire de la guerre des Arméniens par le Vartabied Elisée (texte, éd. de Venise, 1838, in-8, p. 84). — Voir la trad. anglaise de Neumann. p. 119, la traduction française de Langlois (t. II, p. 216) et celle de Garabed Carabagy (p. 117).

même jusque dans des cantons de l'empire grec. Mais le désastre fut énorme dans le groupe des meilleurs combattants : on compta parmi les morts 287 héros d'entre les princes et les gens de l'ancienne maison royale, et avec eux 749 soldats, en tout 1036 hommes (1). Le récit de cette journée a pu être tracé, d'après des sources authentiques, avec une vérité de couleur locale vraiment frappante (2).

Ce qui mit le comble au deuil de l'Arménie, ce fut la déportation des prêtres de la nation qui avaient exhorté les chefs de l'armée chrétienne à faire leur devoir. Le patriarche Joseph, l'évêque Sahag, le prêtre Léonce et leurs compagnons résistèrent aux souffrances d'une longue captivité, et leur exemple ne fit que fortifier dans la foi les nombreux Arméniens qui restèrent longtemps prisonniers en Perse. Enfin on leur infligea près de Nischapour le dernier supplice, deux ans après l'issue fatale de la guerre (3), la troisième année du règne de Marcien qui reçut des chroniqueurs arméniens du moyen-âge l'épithète de maudit à cause de son indifférence aux malheurs de leur nation, et surtout à cause de son adhésion au concile de Chalcédoine.

L'église arménienne a célébré la fête des saints martyrs de Nischapour, invoqués sous le titre collectif de saints prêtres Léontiens (4). Mais elle a consacré également un jour à la mémoire des soldats martyrs, appelés les saints Vartaniens, généraux et soldats au nombre de 1036 (5). C'est ici l'occasion de signaler l'objec-

(1) Elisée, texte arménien, page 103. — Trad. Neumann, p. 57 ; trad. Langlois (II, 222) et Garabed, p. 141.

(2) Voir Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, pp. 322-27, et ses additions à l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, tome VI, Paris, Didot, 1821, Livre XXXIII, pp. 293-309.

(3) Elisée, chap. VIII, p. 154, éd. 1838. — Lazare de Pharbe, ch. 48. — Dulaurier, *Chronologie arménienne*, page 203-205, le 26 juillet de l'an 453 ou 454, d'après l'histoire d'Açoghig.

(4) Le 31 juillet. — V. l'Hagiographie de J. B. Aucher, t. II, p. 225-277 où leurs actes sont rapportés en détail.

(5) La relation des faits qui ont amené l'élite des capitaines arméniens à une suprême immolation a été tirée *in extenso* des historiens nationaux au tome II de l'Hagiographie arménienne déjà citée (Venise, 1811), pages 278-339 : leur commémoration a lieu le 6 du mois d'août.

tion faite au culte public de ces héros arméniens par des théologiens grecs ou d'autres nations : le P. Avédikhian y a répondu à la fin de son commentaire sur les hymnes ici traduites (*Explication*, pp. 601-615).

On n'a pas déclaré saints, il est vrai, les chrétiens tombés dans des guerres de leur nation contre les infidèles : ainsi on n'a pas fait des martyrs des soldats de l'empire byzantin morts dans des campagnes contre les barbares encore payens. Mais, lors de la résistance de la nation arménienne aux envahisseurs étrangers, c'était une guerre pour la foi, guerre défensive organisée et conduite par quelques chefs croyants au milieu d'une période de persécutions ouvertes. Vartan et les siens ont rendu à la religion chrétienne le témoignage qui constitue le mérite du martyre volontaire. Les circonstances fidèlement apportées par Elisée, témoin oculaire, et ensuite par Lazare de Pharbe qui avait pu interroger les contemporains, ne laissent pas de doute sur leur attitude et sur leur sacrifice. Qu'on y ajoute l'opinion unanime des chefs de l'Église arménienne, depuis des pontifes du rang de Catholicos jusqu'à de simples Vartabieds d'une grande renommée de science et de sainteté, il serait difficile de contester le droit qu'avait cette Église orientale de glorifier des défenseurs du nom chrétien, et en particulier ceux des princes qui avaient réparé la faiblesse d'une apostasie simulée par l'effusion de leur sang. Quant à ces derniers, ils avaient reconnu et confessé publiquement leur faute, et ils en avaient sollicité le pardon de la bouche du patriarche Joseph qui fut peu après témoin de leur mort tout à fait héroïque. Les généraux et les soldats arméniens n'ont ni abjuré leur foi, ni pris la fuite, comme ils l'auraient pu.

Avant de donner la traduction des deux Charagans qui ont pour auteur le célèbre écrivain et poète du XIIe siècle, Nersès IV, disons un mot de leur composition. Placé à grande distance de l'événement qu'il avait entrepris de glorifier, le Catholicos a trouvé des accents d'enthousiasme en exaltant tour à tour des

noms demeurés populaires dans son Église. Il a saisi le véritable ton d'une élégie héroïque comme il convenait à un hommage à la fois religieux et national. Dans la série de petits tableaux qui devaient se ressembler, il a mis en usage une grande variété de mots et de figures, attestant la remarquable richesse des synonymes dans le vocabulaire arménien.

Les deux hymnes sont composées par stances ou couplets (*dounkh*), la première de trois, la seconde de dix. Chaque stance comporte quatre lignes ou vers d'égale longueur sans rime, mais comptés par syllabes. Les plus longs vers, dans lesquels les grammairiens distinguent deux ou trois césures, s'étendent jusqu'à douze et même quinze syllabes (1).

1er *charagan aux saints Vartaniens.*

« O vaillants hommes, aguerris contre les adversaires pour tirer par la bravoure vengeance de la fourberie, assez habiles pour conjurer les artifices des impies par de légitimes représailles ! Vous êtes de puissants vainqueurs, couronnés par le Christ.

» Vous avez échangé la vanité (des choses présentes) contre l'espérance véritable de la vie éternelle : ainsi avez vous obtenu l'accomplissement de vos désirs, tendant à purifier par le sang la souillure du péché(2) : puissants vainqueurs, vous êtes couronnés par le Christ.

» O vous, véritables martyrs de la sainte Trinité, sollicitez (d'elle) la paix pour ceux qui sont opprimés par la tyrannie des impies, afin que nous trouvions l'allégresse dans le combat victorieux : puissants et sûrs témoins, couronnés par le Christ !

(1) Voir la *Grammaire arménienne* de Cirbied (Paris, 1825. p, 792), et la table des poésies de Nersès Schnorhali (en arménien), p. 487.

(2) Les princes chrétiens n'avaient fait que consentir extérieurement aux volontés des Perses, mais aucunement de cœur. Ils savaient bien cependant que c'était un grand péché contraire à la profession de la vraie foi ; c'est pourquoi ils aspiraient en conscience aux moyens de l'expier (Avédikhian, p. 598).

*II*me *charagan aux saints Vartaniens.*

Dans les dix stances de ce poème, la mort de huit héros bien connus par l'histoire est chantée à la gloire de chacun à son tour ; elle est assimilée à une immolation héroïque consentie par leur conscience chrétienne soudain purifiée et illuminée. Viennent à la suite de Vartan le Mamigonien, Khoren, Ardag, Kmaïeag Timaksian, Dadjad, Vahan, Arsène, Garekin : ce sont les principaux des nobles chefs de corps d'armée qui sont énumérés avec les noms de leurs résidences ou de leurs cantons par leur historien, contemporain de la grande guerre (1).

« Admirable triomphateur (2), chef des graves guerriers, tu as revêtu l'armure de l'Esprit saint pour lutter bravement contre la mort : ô VARTAN, brave héros qui as dispersé les forces ennemies, tu as paré l'Église de la pourpre (*litt.* liqueur rosée) de ton sang !

2. Vainqueur dans le combat par les armes du roi céleste, rendu sage à un degré ineffable par la suprême sagesse, KHOREN doué de prudence et possesseur d'une bonne renommée (3), devenu témoin du Crucifié, a mérité la couronne par l'effusion de son sang.

3. Rempli de la divine lumière, le brave ARDAG (Ardacès)

(1) Voir le chap. V° d'Elisée, édit. Venise, p. 84. — Neumann. pp. 50-51, Garabied, pp. 116-117, et Langlois, tome II de la *Collection*, p. 215.

(2) Vartan est appelé « couronné, porte-couronne », selon le Commentateur, parce qu'il n'a pas acquis comme d'autres des couronnes en immolant les ennemis, mais en recevant volontairement et courageusement la mort.

Le poète fait entendre que « le bienheureux Vartan, non seulement comme chef d'une armée terrestre, mais encore de la troupe des martyrs de la foi, a reçu lui-même la couronne et a présidé au couronnement des autres ».

Vartan avait à sa suite 137 hommes des domaines des Mamigoniens. La vénération pour sa personne devint d'autant plus grande qu'il remontait par le patriarche saint Sahag jusqu'à la famille de saint Grégoire. Voir le chap. 35e du livre XXXIII de Lebeau sur les princes arméniens d'après les sources.

(3) Khoren était de la maison des Khorkhorounis.

s'est montré resplendissant (1), baigné dans les flots d'une source rougie : ayant bu la coupe du salut, et baptisé dans son propre sang, il a pris rang parmi les êtres angéliques (litt. *incorporels*) pour chanter la gloire de la Trinité.

4. Paré de vêtements éclatants par le rémunérateur céleste, fortifié par la foi en la Trinité, ayant renversé les citadelles [embûches] du démon, ***Hmaïeag*** (2) s'est confié au Père, a participé à la passion du Fils, et par le secours de l'Esprit, il a dans cette guerre triomphé d'un roi impie.

5. Contre les iniquités il s'était armé de la science du bien par essence ; aussi, étant allé aux cieux par des voies éloignées, il fut associé aux êtres incorporels : DADSCHAD le Kentouni, devenu le temple merveilleux de la Trinité, fut jugé digne d'être le siège du saint mystère de l'Incarnation (3).

6. Muni du bouclier de la foi, couvert de la cuirasse de l'espérance, ayant mis sur la tête comme le casque sauveur le signe de la croix, VAHAN (4), apparaissant comme chef, rendant témoignage dans la fleur de la jeunesse, fut glorifié par son sang en vrai martyr du Christ.

7. Consumé en holocauste d'agréable odeur, il s'offrit lui-même en sacrifice, *consacrant* une victime raisonnable (intelligente) au Père qui est aux cieux : ARSÈNE (5), enrichi de la justice digne d'envie, rayonnant de sagesse par les sept dons de l'Esprit.

8. En compagnie de deux héros distingués, unis par la frater-

(1) Ce héros était de la race des Balounis.

(2) Le nom de Hmaïeag ne s'applique pas à un frère de Vartan qui n'assistait point à la grande bataille, mais qui, ayant rallié quelques forces, a péri dans une seconde rencontre avec les Perses Le guerrier que le poète a ici désigné est un Hmaïeag qualifié de sage, de la famille des Timagsean, venu avec une troupe de 221 hommes.

(3) Avédikhian, p. 599. « Il fut digne du Banquet du saint Mystère, auquel tous (les soldats) participèrent avant la guerre. »

(4) Issu de la race des Kenounis, Vahan se distingua par son intrépidité personnelle. Le nom même de Vahan a la signification de « bouclier ».

(5) De la race des Entzaïnkh, Arsen était surnommé *Entzaïetzi*, mot interprété suivant l'étymologie dans le sens de « victime qui s'offre et s'immole ».

nité, — (la tête et la fin) — le premier et le dernier des martyrs les a dépassés tous (1) : en devenant au premier rang le champion du bien, GAREKIN a reçu la récompense des héros victorieux.

9. C'était une multitude de mille et trente-six hommes, qui furent martyrisés en compagnie de (tant de) héros dans cette bataille vaillamment livrée (2), et qui versèrent leur sang pour régénérer l'Église, en la (faisant) couronner avec eux des mains du dispensateur céleste.

10. Chantons les louanges de la Trinité avec actions de grâces, en considérant rassemblée autour de nous la foule des intrépides guerriers qui ont reçu la couronne (3). Les Églises des fils de Haïg ont été revêtues d'une gloire éclatante, ayant à jamais pour auxiliaire le martyre qu'ils ont enduré dans cette lutte.

(1) Garen ou Garekin le Saharounien est mentionné, en compagnie de ses deux frères, comme celui qui s'est avancé plus que tous les autres au tribunal de Hazguerd, où il reçut la sentence de mort; mais qui, mis ensuite en liberté, s'est trouvé dans les périls de la grande bataille à côté des Vartaniens. Il est appelé « tête » des martyrs, à cause de son premier témoignage (la condamnation à mort); mais parce que son nom est placé en dernier lieu dans l'ordre des chefs, on a pu dire qu'il est le dernier venu des martyrs (Voir l'histoire d'Elisée).

(2) Avédikhian (p. 620) fait observer dans ce cantique l'omission du nom de Nersès dit Katchapérouni, jeune et vaillant lutteur, qui est cité au sixième rang par Elisée ; il suppose que l'auteur avait restreint à dessein la pièce de vers à dix stances.

(3) Les actions de grâces s'adressent à la Très-Sainte Trinité non seulement pour la victoire des Vartaniens, mais encore pour les avantages assurés à l'Eglise et à la nation arménienne par leur héroïque martyre, sauvegarde de la foi.

Le même hommage leur a été rendu par tous les patriarches et par les chefs de la nation ; ils ont donné les martyrs, compagnons de Vartan, comme les promoteurs d'une seconde illumination d'en haut qui a rayonné sur la race arménienne. On a tenu aussi en grand honneur les premiers écrivains qui ont retracé l'histoire de leur merveilleux sacrifice.

VIII.

LES HYMNES FUNÈBRES.

PRIÈRES LITURGIQUES
DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE POUR LES MORTS.

Parmi les croyances traditionnelles étroitement liées aux doctrines fondamentales du christianisme, on a droit de ranger la prière pour les morts, l'efficacité du sacrifice de l'autel et d'œuvres pieuses pour la délivrance et le salut des âmes : appuyée qu'elle est sur des textes authentiques et sur des pratiques séculaires, une telle croyance renferme implicitement le dogme du Purgatoire, c'est à dire, la croyance à un état de souffrances et de purification, intermédiaire entre celui des élus et celui des réprouvés, ou bien encore d'un lieu d'exil et d'expiation pour les âmes non purifiées, destinées à jouir un jour de la vision béatifique.

C'est à juste titre qu'on a placé l'Église arménienne au nombre des églises orientales dont l'histoire et les monuments rendent hommage à cet ordre de croyances (1). D'une part les prières de sa liturgie, et de l'autre les rites usités aux funérailles de ses fidèles, nous répondent assez de la profession explicite qu'elle en a

(1) V. l'*Histoire des dogmes* du Dr Klee, au tome II. chap. VII.

faite dès les temps anciens. Nous avons ici des garants d'autant plus sûrs que les Arméniens dissidents, qui sont restés depuis plusieurs siècles adversaires des Grecs et des Latins, ont conservé ces prières et ces rites avec le même soin que les Arméniens unis. C'est en vain que les premiers se défendent d'admettre le Purgatoire, tel qu'il est défini dans les livres symboliques et dans les actes des conciles de l'Église occidentale (1) : si le terme lui-même n'a pas été employé, la notion d'un lieu ou d'un état d'expiation dans l'autre vie est consacrée en bien des passages d'anciens écrivains de l'Arménie. Ceux des dissidents qui nieraient la chose tomberaient dans la même contradiction que l'Église russe qui rejette le Purgatoire, mais qui prie pour les morts (2).

Entre tous les monuments écrits qui attestent la véritable croyance de l'Église arménienne, nous donnerons la première place aux hymnes du *Charagan*, qui se rapportent à l'invocation de Dieu pour les âmes des défunts; elles datent du milieu du moyen âge, et depuis lors elles partagent l'autorité accordée à ce recueil officiel de chants par tous les Arméniens.

Aux hymnes funèbres, qui se succèdent au nombre de huit dans le *Charagan* avec des modes particuliers d'exécution, se rattache une hymne de S. Nersès le Gracieux, considérée comme partie intégrante de l'office des morts.

En second lieu, nous montrerons brièvement quelle place occupe la prière pour les morts dans les livres d'office, le Diurnal et le Rituel de l'Église arménienne, à quelles époques de l'année elle est faite avec solennité, et de quel usage sont les hymnes du *Charagan*. Enfin, nous chercherons la confirmation des faits mis en lumière par les textes traduits, en jetant un coup d'œil sur les rites arméniens relatifs à la célébration des funérailles.

— Louvain, 1855 —

(1) *Théologie dogmatique* de Mgr Gousset, traité de Dieu, ch. III, art. VI.
(2) *Persécution et souffrances de l'Église catholique en Russie* par un ancien conseiller d'État, 1844 (IIIe P., chap. II), édit. de Louvain, p. 205-218.

§ I.

CHANTS FUNÈBRES DU CHARAGAN; DE LEUR AGE ET DE LEUR AUTEUR; TRADUCTION DES HYMNES.

La série des chants intitulés dans l'hymne arménien : *Canon de tous les trépassés*, tire une valeur particulière de l'âge relativement ancien dans lequel ils ont été composés : en effet une tradition unanime les rapporte à un écrivain du XIe siècle, qui, sans doute, a été l'interprète fidèle des croyances reçues dès le principe dans l'Église arménienne. Leur intérêt augmente encore, quand on sait que leur auteur fut un Catholicos renommé par son savoir orthodoxe et par ses vertus, Bedros ou Pierre Ier, qui a occupé pendant trente-neuf années et demie le siège patriarcal de sa nation. On ne lui attribue pas seulement la composition des hymnes du *Charagan* pour les morts, mais encore la série des hymnes pour les martyrs qui ne sont pas moins remarquables, ainsi que de belles homélies aujourd'hui perdues (1).

Pierre I, qui fut élu catholicos d'Arménie l'an 1019, eut une carrière fort agitée à cause des bouleversements politiques auxquels l'Asie antérieure fut exposée de son temps; mais il montra beaucoup d'intelligence et de fermeté. Il fut contraint de changer souvent de résidence, et passa plusieurs fois en peu d'années d'Ani à Sébaste. Il eut à lutter contre les intrigues de la cour d'un roi Pagratide, Jean dit Sempad, et resta vers 1033 son prisonnier un an et cinq mois pendant le règne de l'intrus Dioscure ou Theosgoros. D'autre part, quoiqu'il ait été chargé de transmettre à l'empereur Basile la pièce par laquelle Jean lui accordait dans l'avenir droit de souveraineté sur ses états, Pierre s'opposa de toutes ses forces aux empiétements des Grecs qui profitaient

(1) V. la grande *Histoire d'Arménie*, par le P. Tchamitch, tome III, 1789, p. 895 (en Arm.), et le *Quadro della storia letteraria di Armenia*, p. 72-73.

sans cesse de l'affaiblissement de l'Arménie. C'est à l'occasion de ses premières relations avec les chefs de l'empire byzantin que Pierre procéda un jour à la bénédiction solennelle des eaux pratiquée à la fête de l'Épiphanie. Dans la Chaldée pontique, au nord de l'Arménie, il bénit les eaux du fleuve Tchorokh en présence de l'empereur Basile et de sa suite, et c'est alors qu'il arrêta le cours de ses eaux par l'effet de sa bénédiction, et qu'il fit jaillir du milieu du fleuve des rayons de lumière par l'effusion de l'huile sainte. Ce fait, dont parlent plusieurs historiens arméniens (1), et que les Mékhitaristes placent en l'année 1022 (471 de l'ère armén.), a fait donner au patriarche Pierre le surnom de *Kedatartz* ou de *Kedarkel*, c'est à dire, « qui arrête le fleuve » (1).

Nous dirons des hymnes funèbres comme des autres compositions du Catholicos Pierre qu'elles sont « écrites d'un style très cultivé et poétique (2). » Cependant il ne faut pas s'attendre à y trouver l'éclat qu'on remarque d'ordinaire dans les productions orientales ; elles se distinguent par une sévère poésie, grave et

(1) V. Tchamitch, *Histoire d'Arménie*, tome II, p. 908, sur l'autorité d'Arisdaguès de Lazdiverd, auteur contemporain, de Mathieu d'Edesse, de Vartan et de Giragos. — Dans le texte de l'histoire d'Arisdagués, publié à Venise en 1844 (p. 12), il n'est question que d'un scintillement de lumière sur les eaux, mais non de la suspension de leur cours. — Tchamitch (ibid. append., p. 1030-31) rapporte les interprétations données à ce fait traditionnel par différents auteurs. — Jusqu'à la fin de sa vie, Pierre Ier fut en butte à de grandes vicissitudes, et même à des persécutions ; après un long séjour à Constantinople, il résida à Sébaste, et ensuite habita près de cette ville le monastère de *Sourp-Neschan* ou de Sainte-Croix, où il mourut en 1058. Il a conservé dans l'histoire chez sa nation la réputation d'un patriarche plein de zèle et de lumières. Versé dans les sciences sacrées et profanes, il fut digne de l'amitié du savant Grégoire Magistros. En 1051, il tint dans le canton de Harkh un concile en vue de détruire la secte hérétique des Thontraciens, qui était issue de celle des Pauliciens, et qui se montrait dans quelques provinces d'Arménie. On peut regarder Pierre Ier comme un des hommes les plus instruits et les plus vigilants qui aient gouverné l'Église arménienne au moyen âge.

(2) *Quadro*, l. cit., p. 72. — Le savant Zohrab, dans sa version de Samuel d'Ani donnée à la suite de sa chronique d'Eusèbe (p. 71, note 2), s'exprime ainsi au sujet de notre écrivain : « Petri Patriarchae reliquiae aliquot operum in codicibus occurrunt; praecipuèque in hymnorum collectione Carmina, quae ingenium ejus satis commendant. »

suppliante, et par l'accent de foi qui se manifeste à tous les endroits. On admirera certainement la manière dont l'écrivain parle des mérites de la passion de Jésus-Christ, ainsi que du sacrifice de son corps et de son sang, applicables à la délivrance des âmes : on ne pourrait guère lui demander une profession plus explicite des deux natures unies en la personne du Sauveur, que celle qui ressort de ces hymnes composées environ six siècles après la diffusion des erreurs d'Eutychès, et chantées jusqu'à ce jour non-seulement par les Arméniens catholiques, mais encore par les dissidents, qui se défendent de toute adhésion au monophysisme.

Les hymnes funèbres du Charagan sont partagées en quatre sections principales d'après les tons divers qui sont consacrés à leur exécution musicale, et chaque section se compose elle-même de deux parties qui ont chacune une intonation particulière. Nous avons traduit le texte des hymnes sans désignation spéciale des antiennes d'après l'usage des Arméniens, et nous avons donné le nom d'hymne à chaque morceau formant un texte suivi. Notre traduction a été faite sur le texte du *Charagan* (1), publié à Constantinople en 1815 ; mais nous avons consulté en même temps le beau travail du P. Avédikhian, et nous avons résumé quelquefois à la marge les observations de ce prudent critique ; plus rarement, nous avons introduit dans le texte de la version des mots qui éclaircissent le sens de l'original ou du moins qui le précisent.

HYMNE I. — *Partie I.*

« Tu es béni, ô Christ ! plein de miséricorde, toi qui es ressuscité d'entre les morts, et qui as dompté la mort, ô Seigneur Dieu de nos pères ! — Toi qui es la vie des hommes condamnés à la mort, reçois les âmes de ceux de nous qui sont morts : ô Seigneur

(1) Un gros vol. petit in-8°, p. 687-733.
(2) *Interpretatio*, etc. 1814, p. 650-970.

Dieu de nos pères! — Ceux que tu as transportés dans le monde des vivants, rends les dignes du repos éternel, ô Seigneur Dieu de nos pères!

Bénissez le Seigneur, exaltez-le éternellement! Chantez Celui qui doit venir avec une grande puissance; d'un avertissement de sa voix, il ressuscite ceux qui sont morts! Bénissez le Seigneur, exaltez-le éternellement! Nous t'en supplions comme auteur de tout bien. Fais entrer les âmes de tes serviteurs dans le repos céleste avec tes saints. Nous bénirons et nous exalterons ton nom pendant l'éternité!

Toi qui, en nous créant à ton image, nous as comblés d'honneur, ô Seigneur, reçois présentement ceux qui se sont endormis en ton sein dans la vraie foi, selon ta grande miséricorde! Toi qui les as éclairés par les grâces de l'Esprit-Saint, reçois leurs âmes en souvenir de ces grâces, ô Dieu ami des hommes, selon ta grande miséricorde! Ceux qui ont participé à ta chair et à ton sang, ô Seigneur, fais les reposer avec tes saints, ô Christ Dieu! Car ils sont le prix de ton sang sacré!

A toi, ô Dieu, convient la bénédiction, à toi qui, par une parole, es la résurrection des morts pour l'éternité : Roi et Seigneur, nous te louons de toutes nos forces! A ton seccond avènement, ô Christ, roi de gloire! les âmes des morts sont régénérées au son de la trompette, et elles ressuscitent d'entre les morts avec une chair incorruptible. C'est pourquoi nous t'invoquons, ô Père céleste! admets ceux de nous qui sont morts en ta Jérusalem suprême dans l'assemblée des premiers nés inscrits dans les cieux.

Élevant la voix dans un langage divin, l'Auteur de la vie dit : « Venez, bénis de mon père! Héritez la vie qui vous a été préparée dans le monde futur : maintenant que vous vous élevez « avec confiance dans des régions supérieures, illuminés d'une « lumière divine au milieu des êtres incorporels ; maintenant que « vous entendez les paroles d'un appel bienheureux. » — Place à ta droite, avec les vierges sages, ces âmes glorifiées dans le séjour de la lumière, au milieu des êtres incorporels, dans l'assemblée des premiers nés inscrits dans les cieux.

Reçois les âmes de tes serviteurs, ô Christ, dans les rangs des premiers nés inscrits dans les cieux. Accepte de nous en leur faveur ce sacrifice raisonnable, et accorde-leur de trouver miséricorde au dernier jour. Sois leur propice par la médiation de ta chair et de ton sang, ô Seigneur, et concède leur d'être placés à ta droite!

Toi qui, par une ineffable condescendance, t'es abaissé pour la délivrance du genre humain, ô Verbe Dieu ! admets aujourd'hui ceux de nous qui sont morts dans la béatitude avec tes saints, ô toi qui seul aimes les hommes ! Toi qui, impassible (comme Dieu), t'es livré volontairement en ta chair aux supplices, qui as été attaché à la croix, et qui as répandu ton sang pour la rédemption, admets aujourd'hui, etc. Toi qui, par une sépulture de trois jours, as brisé l'empire du trépas ; toi qui as vaincu le prince de la mort et arraché à sa puissance les hommes défunts, admets aujourd'hui, etc. Toi qui as appelé à l'immortalité les races humaines, ô Christ dispensateur de la vie immortelle (1) ! grâce aux prières de ta divine mère, admets aujourd'hui, etc. »

HYMNE I. — *Partie II.*

« Nous te glorifions par un chant de triomphe, ô Roi de gloire ! qui es descendu par un abaissement volontaire pour délivrer les hommes trompés par les attraits (du fruit mortel) : nous te bénissons, ô Dieu de nos pères ! Toi qui as vaincu la mort et qui as tiré les morts des abîmes, en expirant sur la croix et en descendant au tombeau, ô Roi immortel ! nous te bénissons, etc. Toi qui t'es assis à la droite du Père et qui as appelé à toi quiconque te confesse, juge dignes ceux de nous qui sont morts d'être associés à tes saints, nous te bénissons, etc.

Bénissez le seigneur, exaltez-le dans l'éternité ! Celui qui doit venir avec la gloire du Père pour juger la terre, — les légions innombrables des esprits célestes sont les précureurs de son avènement, — exaltez-le dans l'éternité. Celui qui fait trembler d'une agitation épouvantable toutes les créatures à son avénement, et qui rassemble par la voix retentissante de la trompette les morts d'entre les enfants d'Adam, exaltez-le dans l'éternité. Supplions l'Auteur de notre vie, qui est le juge des vivants et des morts, afin qu'il rende dignes les nôtres qui sont morts d'entrer dans le Paradis avec les Vierges sages : exaltez-le dans l'éternité !

Dieu créateur et formateur de la race humaine, ne détourne pas tes regards de ceux de nous qui sont morts, mais fais les en-

(1) Avédikhian interprète ainsi le pluriel arménien *Anmahouthiantz*, « des immortalités ». Il dit qu'on l'entend aussi de la double immortalité de l'âme et du corps, et même de l'immortalité différente qui sera dispensée aux justes et aux pécheurs.

trer dans le repos éternel avec tes saints! Fils unique, résurrection du monde, ne détourne pas tes regards, etc. Esprit de vérité, Consolateur de ceux qui pleurent, ne détourne pas tes regards, etc. Tes mains m'ont fait et m'ont formé du limon de la terre, pour te bénir, ô Dieu, dans l'éternité! Par les artifices du démon, je suis déchu de la lumière ineffable, et je suis retourné dans la terre dont j'ai été fait : ô Consolateur, Esprit-Saint, illumine ceux de nous qui ont passé, et place leurs âmes dans la béatitude éternelle avec tes saints!

O Père clément et miséricordieux, nous te demandons avec supplications pour les nôtres qui sont morts de les rendre dignes du repos de la demeure des saints! ô Fils, génération ineffable du Père, qui es la vie des êtres mortels, reçois les âmes de ceux de nous qui ont passé, et rends les dignes du repos de la demeure des saints! Esprit-Saint, réparateur, alors que tu renouvelles les âmes perdues, fais la grâce à ceux de nous qui sont morts d'être dignes du repos de la demeure des saints.

Alors que la trompette retentit dans les cieux pour avertir l'univers de comparaître au tribunal redoutable, souviens-toi, ô Seigneur, de ceux de nous qui sont morts, et fais les reposer avec tes saints! Alors que les rayons de ta divinité resplendissent à l'Orient, et que les livres des miracles sont ouverts (aux yeux de tous), dans ce jour terrible, souviens-toi, etc. Les créatures tremblent épouvantées à la voix de la trompette séraphique. Alors que l'archange sonne la trompette et appelle au jugement toutes les races des hommes; en ce jour terrible. souviens-toi, ô Seigneur, de ceux de nous qui sont morts, et fais les reposer avec tes saints! »

HYMNE II. — *Partie I.*

« Toi qui es le Roi des rois et le dispensateur de la vie à la race humaine, reçois aujourd'hui ceux de nous qui sont morts à cause de ton amour pour les hommes, et place-les dans la béatitude avec tes saints, ô Dieu de nos pères! — Seigneur, qui, dans ta venue redoutable sur les nuées du ciel, ressuscites les morts au son de la trompette, reçois présentement par un bienheureux appel ceux de nous qui sont morts, et place-les, etc. — Au bruit effrayant de cet appel, les tombeaux vides tout-à-coup tremblent de stupeur : illumine à cette heure d'une lumière divine ceux de nous qui sont morts, et place-les, etc.

Bénissez le Seigneur et exaltez-le dans l'éternité. Bénissez l'Envoyé du Père, le Consolateur des âmes des trépassés : exaltez-le dans l'éternité! Il réunit aux légions innombrables des Anges ceux qui ont cru en son nom, et leur donne place dans les rangs du côté droit : exaltez-le dans l'éternité !

Seigneur qui as appelé à toi l'univers tout entier, reçois nos défunts dans le sein du patriarche Abraham : ô Seigneur miséricordieux. Rédempteur et Auteur de tout bien ! — Dieu dispensateur du pardon, remets les péchés à nos défunts, toi qui es fort et puissant en toutes choses, ô Seigneur, etc. — ô Christ, Dieu qui donnes la lumière au monde, éclaire nos défunts de la lumière bienheureuse des Anges : ô Seigneur, etc.

Bénissons d'une voix semblable à celle des Anges la Très-Sainte Trinité : en glorifiant le Père qui a appelé tous les hommes de la mort à l'immortalité ! — Chantez au Seigneur un cantique nouveau, assemblées des sanctifiés, en adorant le Christ, qui a appelé, etc. — Bénissons-la par l'invocation du Trois fois Saint, louons-la par des accents spirituels, en glorifiant l'Esprit-Saint, qui a appelé, etc...

Roi immortel, auteur des siècles, à cause de ton amour pour les hommes, aie pitié de nos âmes ; ô Créateur des vivants et auteur du repos pour les morts ! — Tu as été attaché à la croix ; tu as vaincu la puissance de la mort ; tu as élevé dans la puissance de la mort ; tu as élevé dans l'éternité les morts à une vie sans fin, ô Créateur des vivants ! — Par les prières des âmes dignes de toi, souviens-toi de ceux de nous qui sont morts : alors que tu viendras avec une gloire infinie pour rémunérer les actions des hommes, accorde à nos défunts la grâce d'être rangés parmi tes saints ! »

HYMNE II. — *Partie II.*

« Dieu Créateur et ami des hommes, qui as pour nous éprouvé la mort, Seigneur de nos pères ! Toi qui as promis la vie aux fidèles qui sont morts en ton nom, ô Seigneur ! nous t'en supplions, place les âmes des morts parmi tes Saints, ô Seigneur !

Bénissez le Seigneur, exaltez par des chants spirituels non-interrompus Celui qui est assis sur le trône de gloire ! Celui qui doit venir sur les nuées du ciel pour renouveler la surface de la terre, exaltez-le ! Au son de la trompette divine, il ressuscite les morts avec les vivants : exaltez-le !

Toi qui es le Fils et le Verbe de Dieu égal au Père en essence, nous t'en conjurons, ô ami des hommes, fais entrer les âmes de nos défunts dans la béatitude avec tes Saints ! — Toi qui es descendu des cieux pour nous, tu as pris sur toi le premier péché d'Adam, et, avec notre nature, tu l'as élevé sur la croix de tes mains innocentes (1) : fais entrer, etc. — Toi qui as brisé l'empire de la mort par ta mort volontaire, ô Christ ! nous t'en conjurons, en répandant en ta présence les prières et supplications de (tes serviteurs) doués d'intelligence : fais entrer, etc.

A toi appartient la bénédiction, ô Dieu, qui, sur un trône inaccessible, es glorifié au plus haut des cieux par les (êtres) immortels, reçois dans ta sainte demeure des cieux ceux qui sont morts en ton nom, ô toi qui seul aimes les hommes !...

O Roi de paix, qui veilles sur tes créatures avec douceur, souviens-toi, ô Seigneur, des âmes des trépassés, et range-les parmi les Saints au jour de ta visite.—Toi qui as rappelé des portes de la mort Lazare ton ami, et qui as manifesté ta divinité à l'univers entier, éclaire, Seigneur, les âmes des morts, et range-les, etc. — Dans ton saint temple, nous te présentons des supplications mêlées de larmes ; illumine, Seigneur, etc.

Toi qui es un père bienfaisant, sois propice à nos défunts, et accorde leur la faveur de rendre gloire à ton saint nom. — Toi qui appelles les élus, donne place à nos défunts parmi les hommes rangés à ta droite, et accorde-leur, etc. — Toi qui es le réparateur de la race humaine, rends nos défunts dignes, avec les commensaux d'Abraham, de rendre gloire à ton saint nom.

Le Fils unique fait son (second) avènement au bruit de la trompette, avec la gloire du Père, et il renouvelle par le feu la nature terrestre. — Les voies des justes sont lumineuses ; ils courent sur les nuées (se mêler) aux innombrables légions des Anges. — Dans la Jérusalem céleste, ils volent au devant du Seigneur sur les nuées à travers les airs, et ainsi sont-ils en tout temps avec le Seigneur (I *ad Thessal.*, c. IV, v. 16). »

Après ces dernières stances viennent dans le *Charagan* des psaumes et des chants des morts qui sont chantés aux funérailles des prêtres ; ce sont des versets placés dans la bouche du défunt comme s'il disait un dernier adieu tour à tour à l'Église, aux

(1) Dans le péche d'Adam sont renfermés les péchés des autres hommes, et l'idée du péché élevé sur la croix par le Dieu incarné est explicitement énoncée dans le texte bien connu de saint Pierre : « Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum » (*Epist.*, I, c. 2, v. 24.) — Avéd., p. 652.

prêtres et au peuple, et ils forment avec les psaumes chantés par chœur un dialogue qui ajoute un effet d'émotion à la cérémonie. Nous reproduisons tout d'abord un chant qui complète la seconde partie de l'hymne II par une peinture du dernier Jugement :

« A l'avènement du Seigneur, les portes du ciel sont ouvertes, et la croix sainte apparaît au milieu des rayons d'une lumière ineffable. — Les montagnes se fondent devant la face du Seigneur et, par crainte de sa gloire, les Vertus (du ciel) sont saisies de tremblement. — Suivant la promesse du Seigneur, les morts ressuscitent, et tous les Saints sont comblés d'une gloire indicible.

Le Roi de toute puissance vient pour régénérer les créatures : au bruit redoutable de sa parole, il réveille les morts. Les cieux et la terre tremblent devant la gloire du Christ. Un feu de flammes ardentes court et consume les pécheurs. Les chœurs des vierges saintes sont parés avec un nouvel éclat, et ils entrent avec joie dans le tabernacle de l'époux. En toi nous avons mis notre recours, ô Vierge bénie; intercède sans cesse pour notre salut !

Au milieu des roulements effroyables du tonnerre et avec une puissance redoutable, le Sauveur va apparaître dans le monde pour ressusciter les morts. — D'une voix terrible et forte, l'Archange s'écrie : « Levez-vous, dit-il, ne dormez plus! Voici que votre Rédempteur est arrivé! » — « Dans la consternation du cœur, nous ressuscitons! Nous courons au devant de lui, et nous voyons le Sauveur venu avec gloire dans le monde! »

Les secrets des actions cachées sont révélés au grand tribunal, et les méchants se précipitent en frémissant vers des supplices sans fin. — Le Christ appelle dans les tabernacles de son père les légions des justes pour les mettre en possession des biens infinis qu'il leur a promis. — Tu fus la mère de l'immortel Époux, de l'amour même, ô Marie : sois médiatrice pour nous en ce jour d'épouvante! »

HYMNE III. — *Partie I.*

Nous te bénissons, Père sans commencement, créateur de tous les êtres : fais reposer dans ton royaume les morts qui ont confessé ton saint nom, ô Dieu de nos pères! — Nous te louons, génération ineffable du Père, ô Fils qui es comme lui sans com-

mencement : toi qui as souffert pour nous la mort de la croix, fais jouir de la lumière avec tes Saints ceux qui sont morts en toi dans la foi orthodoxe, ô Dieu de nos pères ! — Esprit Saint très clément, participant à la gloire du Père et du Fils, nous t'implorons pour ceux qui sont morts dans la vraie foi en la Sainte-Trinité : place-les avec tes élus dans la régénération future, ô Dieu de nos pères ! — Bénissez le Seigneur, etc.

Toi qui possèdes la longanimité, la douceur et la clémence, donne le repos aux âmes de tes serviteurs, afin qu'aucun infortuné ne s'en retourne confondu au jour redoutable du jugement. — Puisses-tu agréer la mémoire de ceux qui sont morts en ta grâce. et recevoir nos vœux comme ceux d'Abel, de Noé et d'Abraham, afin qu'aucun, etc. — Tu feras reposer tes serviteurs dans le tabernacle de ceux qui t'aiment, et tu placeras leurs âmes avec tes Saints, afin qu'aucun, etc....

O Dieu créateur, qui as produit de rien le ciel et la terre, nous te louons, toi qui donnes le repos aux morts, Père tout-puissant ! Verbe Dieu, et image consubstantielle de la gloire du Père, nous te louons, toi qui es la résurrection des morts, ô Fils unique ! — Source inépuisable d'où découlent les biens répandus dans tout l'univers, nous te bénissons, toi qui es le régénérateur des morts, ô Esprit de vérité !

A ton redoutable avènement, alors que tu viens, Seigneur, du haut des cieux avec ta force divine, et que le signe de la sainte croix resplendit au milieu de la terre, tous les éléments du monde sont renouvelés à la voix de la trompette qui appelle toute créature vivante (*Ep. II* de St-Pierre, c. 3, v. 13) : « Levez-vous, dit-elle : il est venu le Seigneur des vivants et des morts ! » — Accorde-nous, Seigneur, ta miséricorde à l'apparition brillante de la sainte Croix par qui la rédemption nous a été obtenue, afin que par elle nous nous avancions, ô Dieu, au devant de ton Fils (descendant) des cieux....

Soleil de justice, ô Christ, refuge de ceux qui espèrent, toi qui, étant mort à cause du péché, as rendu la vie à la chair, ô Rédempteur, reçois nos défunts et fais les reposer avec tes Saints ! — Nous te conjurons avec des cœurs brisés et par des supplications mêlées de larmes, toi qui as pleuré sur le tombeau de Lazare, ô Rédempteur, reçois, etc. — Nous t'en supplions, effusion de miséricorde et dispensateur de la vie, toi qui as fait le Larron héritier du Paradis, ô Rédempteur, reçois, etc. »

HYMNE III. — *Partie II.*

« Verbe Dieu qui (résides) dans le sein du Père, tu t'es abaissé du haut des cieux pour notre rédemption, afin que tu nous régénérasses à la vie, ô Dieu de nos pères !... Dispensateur de l'immortalité. et auteur de toute vie, ô Christ, à ton second avènement, et dans le jugement du monde, accorde le pardon à ceux de nous qui sont morts.

Bénissez le Seigneur, exaltez-le dans les siècles. Celui qui est assis à la droite de son Père et qui veille sur les créatures avec un profond amour, exaltez-le ! Celui qui renouvelle par sa divinité la nature humaine retournée en poussière et qui l'anime d'une vie immortelle, exaltez-le !

O Verbe qui t'es abaissé du sein éternel du Père, tu t'es incarné d'une Vierge pour notre rédemption : nous t'en supplions, souviens-toi de ceux de nous qui sont morts en toi avec la vraie foi, lorsque tu viens avec un pouvoir souverain. — Fils de Dieu, avec une clémence exempte de tout ressentiment, tu as consenti à effacer les péchés du monde par ton crucifiement : nous t'en supplions, etc. — Par ta mort volontaire, tu as brisé les douleurs de la mort. et tu nous as rendus dignes de la rémission des péchés par ton sang propitiatoire : nous t'en supplions, etc. -- Toi qui as subi toi-même la mort à la place des pécheurs, en descendant dans les abîmes tu as délivré les captifs de la prison amie de l'iniquité : nous t'en supplions, etc. — Nous louons ta charité infinie envers les hommes, ô toi qui, ressuscité le troisième jour, as rendu la vie au monde : nous t'en supplions, etc....

Toi qui, dans ta charité immense, as eu pitié de la race humaine, et qui es né d'une Vierge, ô Roi éternel, fais reposer avec tes Saints nos défunts régénérés par le saint Baptême. — Toi qui as été immolé sur la croix comme un agneau et qui as offert ta chair et ton sang pour la rédemption du monde, fais reposer avec tes Saints nos défunts qui ont participé à ta chair et à ton sang.— Toi qui t'es assimilé (aux hommes) par la ressemblance de ta mort, et qui leur a permis d'être les héritiers du royaume céleste, fais reposer avec tes Saints, ô Seigneur. ceux de nos défunts qui ont cru en ton avénement.

Gloire à toi, ô Dieu glorifié éternellement, qui donnes la vie aux corps et l'existence aux âmes de nos défunts ! Toi qui as été élevé sur la croix pour la régénération d'Adam, et qui en descen-

dant aux Enfers as emmené captive la captivité, souviens-toi des hommes, prix de ton sang, Auteur de la vie du monde, et juge les dignes du repos dans la céleste Jérusalem !

Louez avec les Anges du ciel Celui qui est assis sur le trône de gloire : car il donnera à ses serviteurs défunts le repos éternel à son second avénement glorieux (1). — Avec le chant des Séraphins louant le Trois fois Saint, louez le Fils unique ! car il donnera, etc. — Avec les bénédictions des Chérubins, bénissez l'Esprit de vérité : car il donnera, etc.

Montagne engendrant la pierre, Fontaine abondante, Rameau fleuri, Vigne fertile, Séraphin terrestre, Demeure du Verbe notre maître en son Incarnation, Domicile de l'Esprit, intercède toujours auprès de ton Fils par une supplication incessante, afin qu'il accorde le pardon à ceux de nous qui sont morts (2) ! — Clef qui ouvres le Paradis, objet de nos désirs, Soutien du Christ semblable aux cieux, Vase d'or rempli de manne, Rejeton sorti de la racine de Jessé, ô Mère, Temple de la Lumière, intercède toujours, etc. — Rosée distillant le miel, Délices des esprits célestes, Séraphin doué de corps, Beauté brillant de l'éclat des pierres précieuses, Fondement de l'Église, Colombe toute pure. Nuage protecteur par ton ombre, Marie, Vierge Sainte, intercède toujours, etc. »

HYMNE IV. — *Partie I.*

Toi qui viendras avec la gloire du Père pour juger la terre, ô Soleil de Justice, afin de relever notre nature terrestre et de nous régénérer à la vie, place-nous à ta droite, ô Dieu de nos pères ! — Toi qui juges avec une colère toute divine les hommes vieillis dans le péché, Illuminateur de l'univers ! éclaire les morts d'une lumière ineffable, et place-les à ta droite, etc. — Toi qui es assis sur les Chérubins veillant toujours, ô Père de paix, fais reposer les morts en ta Jérusalem céleste, etc. — Bénissez le Seigneur, etc....

(1) Ce passage et d'autres semblables ne nient pas la iouissance immédiate du ciel accordée aux justes après leur mort, mais se rapportent à l'état de glorification complète qui suit la Résurrection.

(2) C'est la première antienne d'une invocation à la sainte Vierge chantée par les Arméniens avec la psalmodie de leur *Magnificat*, et formée d'une suite d'images mystiques dont la plupart reviennent dans les autres hymnes du *Charagan* adressées à la Vierge Marie. — Avédikhian, l. c., p. 656.

Parce que les puissances des cieux te bénissent, ô Roi de gloire qui règnes sur toutes choses et qui peux tout, pardonne les péchés de ceux de nous qui sont morts, et fais-les reposer en ton tabernacle, dans le repos de ton royaume ! — Toi qui autrefois as éclairé le prophète Moïse par la vision glorieuse de ta Divinité, illumine aussi ceux de nous qui sont morts, etc. — Par l'intercession de la sainte Mère de Dieu, souviens-toi, Seigneur, des hommes, prix de ton sang, et fais-les passer à la vie bienheureuse, immuable et sans douleur, dans le repos de ton royaume !

Gloire à toi, ô Père qui es l'auteur de la vie des corps et de l'existence des âmes : reçois les âmes qui te bénissent dans le repos de ton immortalité. — Fils du Père, ami des hommes, qui as pris la figure des êtres mortels, et qui as été mis en croix, reçois, etc. — Esprit-Saint tout puissant, qui rends le calme aux affligés et qui es le Consolateur des âmes, reçois, etc.

Roi suprême des siècles, Père éternel, qui as envoyé ton Fils unique pour la rédemption de la race humaine, nous t'en supplions, souviens-toi des âmes des morts, et fais-les reposer en ton royaume. — Verbe Dieu, qui t'es manifesté avec un corps sur la terre, ô Pontife véritable, toi qui t'étant offert en sacrifice sur la croix, as effacé les péchés, ô Agneau sans tache, nous t'en supplions, etc. — Dispensateur des grâces béatifiques, ô Esprit de vérité, qui par la seconde naissance du Baptême, as appelé le monde à l'adoption des enfants (de Dieu), régénère en ta clémence les âmes des morts, etc....

Toi qui viendras avec la puissance et la gloire du Père, ô Seigneur, tu siégeras comme juge suprême avec tes Apôtres (*Matth.* XIX, 28), et tu donneras à tes créatures une juste rémunération. — Toi qui, au milieu des rayons d'une éblouissante lumière, es assis à un tribunal redoutable avec le signe de la sainte Croix, et qui choisis et sépares les brebis d'avec les boucs, nous t'en supplions, ô Christ, fils de Dieu, fais reposer nos défunts dans la Jérusalem suprême : que personne ne s'en retourne confondu au jour terrible du jugement !

Rassemblés dans le temple de sainteté, et profondément humiliés, nous t'en conjurons, ô Juge des vivants et des morts, Fils de Dieu ! en ce jour redoutable, éclaire, illumine les âmes des morts en la céleste Jérusalem... Quand retentit la trompette de ton avénement, au même instant, ô Seigneur, la terre porte à sa surface tous les hommes qui sont morts depuis Adam : en ce jour, etc....

Il est redoutable, le jour du jugement ; elle est grande, la

frayeur en face du tribunal (de Dieu)! Les Anges sont tremblants; les tombeaux sont ouverts; la Géhenne est embrasée de flammes. Les cieux sont scellés comme un parchemin; la trompette de Gabriel retentit plus hautement; les justes sont revêtus de la lumière la plus éclatante...

Je me suis approché des portes du tombeau, et le temps est venu pour moi d'entrer dans le sein de la terre, d'où nous avons été tous tirés. Médecin et Artisan de toute sagesse, guéris la maladie de mon âme : ô Créateur, espoir de notre rédemption! — Que ta main soit gardienne de mon âme, et ta droite protectrice me guidera dans la voie de la justice : Médecin, etc. — Tu feras découler vers moi la bonté de ta miséricorde, et tu laveras mes péchés dans la source de vie, Médecin, etc. — Mon âme vivra : elle te bénira tous les jours de ma vie : je me réfugie vers toi, Pasteur du troupeau spirituel; fais-moi rentrer dans ton bercail, ô Christ; Médecin, etc.

Dieu éternel, cause de la création, tu as tiré le premier homme de la terre, pour faire le bien et pour jouir d'une vie ineffable. Quand il eut transgressé ton commandement, ô Seigneur, tu portas cette sentence de mort : «Tu étais poussière, et tu retourneras en poussière.» Maintenant nous t'implorons, Créateur de toutes choses, reçois et fais reposer les âmes des trépassés dans la demeure lumineuse et resplendissante où résident en paix les assemblées des Saints, en un esprit de parfaite douceur, dans les délices des cieux.

Tout ce qu'il y avait en moi de merveilleux est devenu inutile; il est brisé l'édifice composé avec une harmonieuse beauté! Sage que j'étais naguère, je suis tombé dans la folie, entraîné par les flots de l'iniquité où j'ai été submergé. Maintenant, etc. — Il est venu, le maître de l'appel suprême; le souverain Arbitre est redoutable en son appel; le Juge est rigoureux, et le jugement est juste; les Anges procèdent sans pitié au jugement des pécheurs. Maintenant, etc.

Les troupes innombrables des esprits célestes chantaient de concert à ta naissance : entonnant sans cesse des hymnes, ils t'offrent les accents spirituels et joyeux de leurs cantiques, à toi, ô Emmanuel, qui es né sous la figure d'un enfant et qui as élevé la race des hommes à la qualité de fils adoptifs de ton Père! Nous t'en supplions, fais reposer les morts avec tes Saints. — Les légions des Anges resplendissantes de beauté te louent par une suave mélodie; agitant doucement leurs aîles, elles se voilent la face par crainte de ta gloire, ô Emmanuel, etc. — De même

nous t'adressons des cantiques spirituels d'une voix bien exercée, et nous te présentons comme offrande l'or, l'encens, la myrrhe et l'aloès, à toi, ô Emmanuel, etc.

Grand et terrible est le jour du jugement; grand est le tremblement en face du tribunal, quand on entend le bruit de la trompette et le rugissement du feu effroyable. — La terre est agitée d'un affreux tremblement, et les créatures tressaillent de peur. Gabriel fait retentir la voix de la trompette remplissant l'univers. Les âmes revêtent une chair incorruptible. — La croix resplendit à l'Orient d'un éclat sept fois plus vif que le soleil; les justes sont radieux de clarté; les pécheurs sont éloignés à jamais de la lumière sans ombre. — La splendeur de la sainte Croix jaillit devant toi, ô Seigneur; elle purifie la région des airs où tu fais ta descente : en ce jour redoutable, prends pitié des âmes des morts! »

HYMNE IV. — *Partie II.*

« Dieu éternel et créateur de toutes choses! qui es la vie et l'immortalité des êtres mortels, nous te bénissons, ô Dieu de nos pères. — Toi qui es servi par les Séraphins, tu as revêtu la forme d'un esclave, et tu as promis la vie aux croyants morts en toi : nous te bénissons, etc. — Nous t'implorons donc, ô Christ, associé dans la création au Père et au Saint-Esprit, toi qui es juge des vivants et des morts, fais reposer avec tes Saints les âmes des défunts! Nous te bénissons, etc....

Roi de gloire, dispensateur de l'immortalité, en ton avénement glorieux, rends dignes nos défunts d'être rangés parmi tes Saints, conformément à ton amour pour les hommes, ô toi qui sièges perpétuellement sur le trône de gloire! — Ceux que tu as appelés avec tes Saints à participer à ta chair et à ton sang, ô Seigneur, reçois-les aujourd'hui et fais reposer leurs âmes, en les appelant à la vie éternelle, etc. — Quand tu accordes une juste rémunération et que tes Saints se glorifient en toi, alors aie pitié de ceux qui te confessent, et range-les à ta droite, etc.

O Christ, Roi de gloire, refuge du genre humain, par ta puissance incompréhensible, tu es descendu des cieux pour ramener à la vie tes créatures sorties de tes mains immaculées. Reçois dans la vie sans douleur les âmes des morts qui ont eu recours à Toi, qui es béni en de saints cantiques par les Esprits enflammés

d'amour ! — Au moment où des prodiges se manifestent avec le merveilleux éclat du soleil en présence de la figure carrée de ta croix, ô Seigneur, et alors que les puissances des cieux se répandent sur la terre, reçois, etc. — Quand retentit la trompette du grand Archange, les tombeaux s'ouvrant, les morts ressuscireront avec une chair incorruptible ; ils sont transfigurés en ta présence : Reçois, etc.

Toi qui as été envoyé par le Père et qui as guéri l'homme déchu par le péché, plein d'amour pour les hommes, aie pitié de ce défunt que tu as appelé à Toi ! — Toi qui as été cloué sur la croix, ami des hommes, puissant rédempteur, et qui as répandu sur l'univers la rosée de ton sang incorruptible, aie pitié, etc. — Toi qui as détruit l'enfer et en as délivré les captifs, qui as élevé les condamnés à l'espoir de la vie éternelle, aie pitié, etc.... »

§ II.

HYMNE DE S. NERSÈS LE GRACIEUX POUR LES MORTS ET CANTIQUES COMPLÉMENTAIRES DU CHARAGAN.

Le morceau dont nous faisons suivre la traduction des hymnes de Pierre Ier appartient par sa forme plus spécialement à la poésie ; tandis que ces dernières sont distribuées en antiennes d'une prose harmonieuse et cadencée, partagée en versets d'inégale longueur, l'hymne de St Nersès *Schnorhali* répond par son arrangement et sa mesure à l'idée que se font les Arméniens d'une composition poétique. Elle se compose de trente-six stances dont les huit vers, chacun de huit syllabes, riment deux à deux, suivant les lois rigoureuses de la versification arménienne ; un même distique qui renferme une formule de prière ou de supplication termine chaque stance dans les quatre sections entre lesquelles l'hymne même a été partagée par son auteur. Sacrifiant au goût de son temps et de sa nation, S. Nersès a donné à dessein pour initiales aux stances de cette hymne les trente-six lettres dont se composait alors l'alphabet arménien.

Son hymne pour les trépassés est regardée comme un des morceaux remarquables de la poésie religieuse chez les Arméniens. Destinée aux funérailles de tous les fidèles, elle n'a pas cessé d'être d'un grand usage dans les prières quotidiennes et les offices de ce peuple chrétien.

I.

« Dieu incréé, éternel, Père sans commencement et incompréhensible, Principe du Fils par une génération ineffable, et de l'Esprit en vertu d'une procession insondable, nous t'en supplions, ô (être) clément, patient et miséricordieux, aie pitié de ta créature qui s'est endormie en toi avec espérance.

» O Verbe, Fils unique, qui es dans le sein du Père, et qui es la figure du suprême Archétype, toi par qui les cieux existent et le monde a été établi dans sa plénitude, nous t'implorons, Maître et Sauveur, souverainement miséricordieux et vivifiant, aie pitié de ta créature, etc.

» Souverain dispensateur des grâces célestes et terrestres, Esprit qui es vie et auteur de la vie, associé dans la création au Père et au Fils, nous t'implorons, source des biens, qui désaltères et rafraîchis les êtres altérés, aie pitié de ta créature, etc.

» Nous te confessons avec les Séraphins, auteur de la vie de toutes choses, Puissance unique trois fois sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, en qui le défunt a été baptisé et qu'il a reconnue par la foi : aie pitié de ta créature, etc.

» Nombre triple parfait, partagé en trois personnes, uni par la divinité, mais en égalité par une seule et même nature, — par qui nous sommes formés (d'esprit et de corps) ; ensuite séparés, et puis unis inséparablement de nouveau (1), — aie pitié de ta créature, etc.

(1) Cette phrase un peu énigmatique dans les termes serait, suivant Avédikhian (p. 662), une allusion au triple état de l'homme : par la création, il

» Nous te glorifions sans cesser jamais, ô Fils consubstantiel au Père, qui es descendu dans le sein d'une Vierge, qui as pris la chair d'Adam : en vertu des supplications de la Mère de Dieu, ta Mère immaculée, aie pitié de ta créature, etc.

» Tu t'es manifesté sur la terre (revêtu) d'un corps, toi qui es inséparable du Père ; tu as habité avec les mortels, toi qui es adoré par les êtres d'une nature ignée *(hreghink)!* Par les supplications des habitants du ciel, les Anges qui te glorifient, aie pitié de ta créature, etc.

» Selon la loi de Moïse, tu as été présenté au temple, afin que tu offrisses la nature humaine au Père qui est dans les cieux : grâce aux supplications du Saint vieillard que tu as délivré des liens (du corps), aie pitié, etc.

» Roi des êtres célestes, qui as vécu par ton incarnation avec les hommes habitants de la terre, qui as subi les affections inhérentes à la nature humaine, qui, par anéantissement de toi-même, as consenti à tout cela pour nous, aie pitié de ta créature, etc. »

II.

« Assemblés au moment où votre serviteur vient de sortir de ce monde, nous te le demandons avec larmes, et nous t'en supplions en te disant : « Dans la route que ce défunt fait vers toi, sois son compagnon de voyage! Fais reposer les morts d'entre nous dans les tabernacles lumineux de ton Père! »

» Au principe de notre rédemption, tu as été baptisé dans le Jourdain, et tu as ainsi institué un nouveau baptême pour la

existe composé de corps et d'âme; par la mort, il y a en lui séparation de l'âme d'avec le corps ; et enfin, par la résurrection, ils sont unis de nouveau en sa personne d'une manière indissoluble. Si l'œuvre de la création est rapportée au Père, celle de la rédemption l'est au Fils qui a pris sur lui notre mort, et celle de la régénération l'est à l'Esprit-Saint.

purification des péchés des hommes : par l'intercession de celui qui fut deux fois Précurseur, de Jean-Baptiste, grand par sa naissance, fais reposer, etc.

» Le Père consubstantiel t'a reconnu du haut des cieux de sa voix portant la lumière : l'Esprit est descendu sous la figure d'une colombe et s'est reposé sur toi qui es son égal en substance. Fais entrer dans les tabernacles lumineux de ton Père les morts qui ont été baptisés par ce même Esprit pour obtenir l'adoption du Père.

» Les ténèbres du péché ont été dissipées par toi, et c'est par toi que la lumière de la vraie science a resplendi : la morsure du Serpent a été guérie ; malades, nous sommes revenus à la santé. Toi qui rends la vie aux morts et donnes la lumière à ceux qui sont dans les ténèbres, fais entrer, etc.

» Toi qui es appelé la Splendeur du Père, toi qui as choisi dès le commencement du monde, Illuminateur de l'univers, la troupe de tes disciples préférés, grâce aux supplications des Apôtres qui ont été la trompette de notre résurrection, fais entrer, etc.

» Vie de la vie, Lumière de la lumière ; toi qui nous as créés du limon de la terre, tu nous as régénérés par une seconde naissance, celle du saint baptême : ceux que tu as par ta grâce ressuscités de cette première mort (spirituelle), fais les entrer, etc.

» Tu as comblé des dons de l'esprit le premier homme, et quand il se fut perdu par la séduction du mal, tu as répandu de nouveau en nos âmes ce même esprit par ta parole ! Dirige et éclaire l'âme de ton serviteur par ce même Esprit saint et bon ; fais-le entrer, etc.

» Tu as appelé Lazare (dans le tombeau), et par lui tu as donné l'espérance aux morts ; par sa résurrection après quatre jours, les enfants d'Adam ont recouvré la vie. A la voix vivifiante de la dernière trompette, appelle celui-ci hors de cette terre... fais-le entrer, etc. »

» Le prince de la mort (le démon) trembla d'épouvante en se

cachant, quand il entendit ta voix produisant la vie : sur le champ, aussi promptement que ta parole, il livra suivant ton ordre le cadavre (de Lazare). Que les princes de l'air aient peur de ton commandement (1) ; qu'ils ne retiennent pas l'âme de ton serviteur ! Fais-le entrer, etc. »

III.

« Route des égarés, lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, tu as invité les fils de la lumière à tes noces célestes. Juge celui-ci digne d'être admis dans la troupe des esprits comblés de joie ; introduis-le dans le Paradis avec les lampes bien remplies en la société des Vierges sages !

» Avec notre nature que tu as revêtue, tu as été élevé sur le bois de la croix : alors, tu nous a affranchis du péché, et délivrés des liens de notre premier père. Absous celui-ci de ses offenses, à cause de tes saints tourments ; introduis-le, etc.

» Après la mort volontaire sur la croix, tu as été déposé dans un tombeau neuf ; par ta sépulture de trois jours au (sein de) la terre, tu nous as animés d'une vie nouvelle. Appelle (un jour) à la voix de la trompette celui qui est descendu avec toi dans cette terre de mort ; introduis-le, etc.

» Les femmes portant des parfums étaient assises : avec d'abondantes larmes, et avec les signes du désespoir, elles te pleuraient comme mort, toi qui es vivant dans tous les siècles. A cause de leurs saintes larmes, purifie celui-ci de ses iniquités ; introduis-le, etc.

» Les fondements de l'Enfer furent ébranlés, quand il te vit apparaître en ses profondeurs ; tu fis sortir les âmes qui étaient

(1) Les Arméniens donnent aux mauvais anges le nom de *tevs* ou *devs*, qui est identique au nom des esprits méchants serviteurs d'Ahriman, dans la langue originale des anciens Perses.

captives après avoir enchaîné le tyran auteur de la mort. Avec les âmes des Saints jouissant du repos fais reposer l'âme du défunt, introduis-la, etc.

» Les puissances célestes sont descendues avec allégresse du ciel sur la terre : quand tu es ressuscité d'entre les morts, tu t'es levé comme une vive lumière devant les créatures. Par ta sainte Résurrection, Auteur de la vie, ressuscite celui-ci à la vie éternelle : introduis-le, etc.

» Les gardes ne purent résister à la frayeur devant les esprits célestes qui vinrent annoncer aux saintes femmes : « L'empire de la mort sur les mortels a été brisé ! » Celui qui a été associé à ta mort, ô Seigneur, puisse-t-il avoir part à la vie (qui est en toi) ! Introduis-le, etc.

» Les créatures angéliques rassemblées auprès du saint tombeau du Rédempteur annoncent au genre humain la grande nouvelle touchant la vie éternelle. Place ce défunt dans leurs chœurs au dernier jour ; introduis-le, etc.

« La sainte Croix resplendissante apparaît à l'Orient rayonnante de clarté : alors les fidèles se réjouissent en toi ; mais les renégats se lamenteront éternellement. Illumine de sa lumière l'adorateur de la sainte Croix ; introduis-le. etc. »

IV.

« Prenant leur essor, les esprits célestes te précèdent en hérauts : rassemblant les élus, ils les amènent en ta présence sur les nuées du ciel. Mêle celui-ci aux saintes troupes des colombes traversant les airs ; range-le parmi les Esprits sublimes pour chanter à jamais ta gloire !

» Les éléments de l'univers sont bouleversés, alors que tu viens avec la gloire du Père : la lumière du soleil s'obscurcit,

la lune et les étoiles pâlissent. En ce jour qui n'a plus de soir (1), éclaire celui-ci de ta lumière ; range-le, etc.

» Le chef de l'armée céleste fait retentir cette parole messagère : « Levez-vous, morts issus d'Adam ; voici que l'Époux est venu ! » Place celui-ci au nombre des Saints avec les âmes pures devenues tes épouses ; range-le, etc.

» Tu es assis sur le trône de la souveraine puissance, et tu es adoré par les créatures ; tu juges le monde avec équité ; tu donnes une juste rémunération suivant les œuvres. A cette heure, accorde le pardon à ce défunt d'entre nous par ta grande miséricorde ; range-le, etc.

» Elles sont rassemblées de toutes parts les races humaines qui sont nées d'Adam : les légions célestes des anges descendent au même instant (vers la terre), Souviens-toi de celui-ci en ce jugement redoutable, dans ce jour terrible ; range-le, etc.

» Alors sont révélées aux hommes les actions cachées de chacun : qui en a fait de bonnes est couronné ; qui en a fait de mauvaises est livré à un feu inextinguible. En ce moment, souviens-toi du bien que celui-ci a fait, et que ses œuvres de péché soient effacées ! Range-le, etc.

» De magnifiques couronnes sont tressées,et des vêtements éclatants (sont préparés) ; les (unes) sont posées sur la tête des saints Martyrs, (les autres) sont la parure des justes. Par leur intercession, fais participer celui-ci à l'éclat de leur gloire ; range-le, etc.

» Ils se sont élevés de gloire en gloire ; ils sont transportés à ta droite, quand ils ont entendu la voix béatifique de l'appel béni que tu leur fais. Fais aussi entendre ta voix divine à ce défunt d'entre nous ; range-le, etc.

» Prêtres et peuple, nous t'en supplions, ô Seigneur très clément, reçois-nous avec la même espérance dans la société des fidèles morts en la foi dans la cité suprême, Jérusalem, où les

(1) Après le jour du jugement cesse la succession des jours et des nuits.

justes sont rassemblés, afin de chanter avec eux perpétuellement la gloire de la divine Trinité! »

L'hymne de S. Nersès est suivie d'un second cantique pour les morts, qui ne porte pas de nom d'auteur; il nous a paru digne d'être traduit à la suite du précédent morceau. Ce cantique se compose de douze stances, qui renferment un nombre inégal de six, huit et dix vers, et dans lesquelles les vers de sept et de huit syllabes s'alternent sans rimer : chaque stance est terminée par le même distique d'invocation suppliante.

» Créateur et ami des hommes, indulgent et clément, toi qui es loué par les Séraphins, ô Seigneur, juge infiniment équitable! couronne les morts d'entre nous avec les saints Apôtres! Dieu miséricordieux, etc.

» Les justes sont glorifiés suivant leurs mérites dans la Jérusalem suprême, séjour des Anges, là où résident Énoch et Élie, conservant en signe de leur vieillesse la blancheur de la colombe, dans le jardin de l'Éden (1). Dieu miséricordieux, etc.

» Roi de gloire, ô Christ, qui vas venir du haut des cieux sur les ailes des vents avec la magnificence du Père, et qui procèdes par l'épreuve du feu au jugement des enfants des hommes, Dieu miséricordieux, etc.

» L'Époux est assis à son tribunal, et la cour des cieux est ornée par la présence de légions d'Anges. Quand la trompette de Gabriel les appelle, tous les saints sont rassemblés en ce lieu; les troupes des justes sont ravies de joie, et les pécheurs sont en proie aux plus vives angoisses. Dieu miséricordieux, etc.

(1) Avédikhian fait dans son commentaire une longue digression à propos de l'enlèvement d'Énoch et d'Élie encore vivants dans le ciel (p. 665-68); en voici la substance. L'image ici employée ne signifie pas que ces deux patriarches aient vieilli depuis des milliers d'années dans le ciel même jusqu'à la décrépitude, mais qu'ils y ont gardé l'aspect de l'âge avancé qu'ils avaient atteint lors de leur translation de la terre au ciel. Ils y subsistent par la volonté de Dieu dans un état exempt de souffrances et d'altération, sans avoir besoin de l'alimentation qui soutient et fait croître les corps.

» Quand a lieu le retentissement de la trompette, et quand le livre des enfants de Lévi est mis au grand jour (1), la splendeur de la sainte Croix apparaît glorieusement à l'Orient, les troupes des Anges se répandent (sur la surface des cieux), les archanges se rangent autour du trône divin. Dieu miséricordieux, etc.

» Oh ! qu'il est redoutable le mystère (célébré) par le prêtre qui se tenait les bras étendus dans le sanctuaire, devant le saint autel ! Le feu s'éteint, les ténèbres se dissipent ; les âmes souffrantes sont remplies de joie, parce que la rémission des péchés a eu lieu (2). Dieu miséricordieux, etc.

» Moïse qui conversa avec Dieu et Aaron le Lévite, Prophètes d'Israël et prêtres de l'ancienne Loi (3), nous ont fait connaître le saint avènement du Fils unique ; ils nous l'ont manifesté pour notre rédemption, et c'est par ce mystère qu'ils sustentèrent (le peuple) dans le désert. Dieu miséricordieux, etc.

» Participant à nos souffrances par ta passion, tu as consenti à la mort de la croix, et tu en as porté le bois à cause d'Adam le premier homme. Dieu miséricordieux, etc.

» Les puissances célestes furent saisies d'épouvante quand

(1) Les mots arméniens : « Livre lévitique » ont donné lieu à plusieurs interprétations que rapporte Avédikhian (p. 668-69) : suivant une interprétation plus générale qui nous semble la meilleure, les deux mots désignent les livres de Moïse et tous les livres de l'ancienne Loi qui rendent témoignage à l'incarnation du Verbe, et qui seront produits à la fin des temps pour confondre l'incrédulité des juifs.

(2) L'importance de cette stance ressort du commentaire d'Avédikhian (p. 669-70). Ne confirme-t-elle pas la doctrine des anciennes Églises sur l'existence de peines expiatoires par lesquelles les âmes coupables des défunts sont purifiées dans l'autre vie? Par la vertu du saint sacrifice, le feu purificateur qui a effacé les souillures des âmes cesse de les tourmenter, et l'obscurité pleine d'angoisses qui les avait enveloppées se retire d'elles. — Comment jugerait-on cette stance une addition apocryphe, quand nous la voyons reproduite dans le *Charagan* de Constantinople, parue sous l'autorité du patriarche des dissidents, 1815, p. 742, comme elle est imprimée dans l'édition d'Amsterdam, pp. 697-698 ?

(3) Au lieu de prendre ces mots comme des épithètes données à Moïse et à Aaron, on peut y trouver la désignation de tous les Prophètes et Pontifes de l'Ancien Testament. V. Avédikhian, p. 670-671.

elles virent le Seigneur sur la Croix. L'éclat du soleil se voila, et la lumière de la lune s'effaça. Devant la gloire redoutable du Fils de Dieu, l'obscurité se répandit sur tout l'univers. Dieu miséricordieux, etc.

» Les races humaines furent transportées de joie, quand ta Résurrection leur fut connue : elles furent revêtues d'un nouvel éclat, quand se fit ta Résurrection, ô Saint Fils unique ! Dieu miséricordieux, etc.

» Par l'intercession de ta sainte croix médiatrice ineffable, de la Sainte Mère de Dieu, de Jean le Précurseur, de S. Étienne le premier Martyr, du Saint Illuminateur patriarche d'Arménie, des saints apôtres et de tous les martyrs, ô Dieu miséricordieux, aie pitié de leurs âmes ! »

Enfin une lamentation en prose termine dans le *Charagan* toute la série des chants funèbres ; elle exprime dans le langage des Livres Saints les plaintes de l'âme qui va comparaître devant Dieu au sortir de cette vie.

« J'ai dit au déclin de mes jours : où irai-je aujourd'hui ? Dans une première demeure que je ne connaissais pas... Viens à mon aide aujourd'hui, ô Christ, en cette première route (1), et à ton second avènement viens aussi à mon secours ! — Il est venu le jour de ma fin, et avec lui les pleurs, les gémissements et les lamentations. Mon cœur s'est troublé en moi, et mes os se sont desséchés. Viens à mon aide, etc. — Ceux qui cherchaient mon âme m'ont réveillé sur ma couche, ils m'ont transporté par une route lointaine que je ne connaissais pas ! Viens à mon aide, etc. —J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne qui me secourût. J'ai mis mon refuge dans le Dieu de mon salut. Mon âme sera ravie de joie dans ton royaume. Viens à mon aide, etc. — J'ai été inscrit dans le livre de vie, et je suis parti pour aller auprès du Créateur du ciel et de la terre. Viens, etc. — Je me suis éloigné de la lumière incréée et sans ombre ! Par la séduction des ténèbres, j'ai goûté le fruit mortel : l'image du Créateur de toute bonté retourne en poussière ! Viens, etc.

(1) Dans l'édition du *Rituel* des Arméniens (Venise, 1840), une note (p. 572) explique ainsi ce dernier terme : « Dans le jugement particulier, ou dans le Purgatoire » (*i' Kavarani*).

— Dans cette séparation de l'esprit d'avec la chair, quand ce bel édifice se brise, je frémis d'épouvante devant les menaces du souverain Roi ; car il me redemande le talent du précepte (de l'Évangile) ! Viens, etc. — Toi qui es né d'une Vierge et t'es fait homme, ô mon Dieu, Jésus, ne condamne pas en ce jour redoutable le prix de ton sang ! Viens, etc. — Il est effroyable le jour de la mort ; il est terrible, le jour du jugement ! En ce jour d'épouvante, ne méprise pas le prix de ton sang : car je suis ton image, ô Créateur bienfaisant ! Viens, etc. — J'ai vu le jugement redoutable du souverain Juge, et j'ai tremblé d'effroi : car il m'a surpris non préparé à tes ordres, ô Roi des siècles. Viens, etc. — Mère de Dieu, Mère immaculée du Seigneur et Vierge Sainte, intercède auprès de ton Fils unique, afin qu'il nous délivre des peines menaçantes de la Géhenne, qu'il nous donne le royaume des cieux, et qu'il accorde le repos aux âmes de nos défunts ! »

§ III.

IMPORTANCE DES CHANTS FUNÈBRES DANS LE CULTE ET LA LITURGIE DES ARMÉNIENS.

La succession des hymnes qui forment le Canon des trépassés dans le *Charagan*, n'est pas restée à l'état de ces compositions littéraires dont une église approuve la lecture dans un but d'instruction ou d'édification. Elle a reçu dans la seconde partie du moyen âge une sorte de consécration officielle en ce qu'elle a fourni des textes à toutes les parties du service divin, tel qu'il était pratiqué de longue date.

Chaque journée est partagée en neuf moments ou en neuf heures canoniques, auxquelles répondent des prières particulières constituant ce qu'on pourrait appeler le bréviaire des Arméniens. Ils font remonter en quelque sorte à l'origine de leur Église l'ordonnance de ce livre d'heures dont l'usage s'est conservé parmi eux jusqu'aujourd'hui (1) : les premiers auteurs en se-

(1) Le titre le plus bref donné à ce recueil est celui de *Djamakirkh* du Livre d'heures (*horae diurnae*) : on a publié le texte arménien en dernier lieu

raient S. Isaac le Patriarche, Mesrob le Vartabied et Jean Mantagouni, qui ont fleuri au Ve siècle. Des invocations pour l'âme des morts reviennent plus d'une fois dans les divisions de cet office quotidien. Dans l'office de la première heure, dit du milieu de la nuit, et qui répond à nos Matines, est comprise une fort longue liturgie destinée spécialement à la prière pour les morts : elle renferme d'abord des textes du *Charagan* empruntés aux hymnes du Catholicos Pierre, et notés d'après les huit tons entre lesquels se partage la psalmodie suivant les époques de l'année ; puis, à la suite de ces fragments d'hymnes, une série de Psaumes de supplication, et la récitation de l'un des quatre Évangiles sur le jugement et la résurrection (1), et enfin, le cantique de S. Nersès pour tous les trépassés, que nous avons traduit plus haut en entier. La sixième partie de l'office qui est reportée à la neuvième heure, ou à trois heures de l'après-midi, et dans laquelle on célèbre la mort du Seigneur (2), est aussi terminée par un certain nombre de textes hymnologiques.

Les Arméniens ont ajouté dans leur Diurnal aux extraits du *Charagan* de courtes antiennes conçues dans le même esprit et le même style, et qui varient d'une période à l'autre de leur année ecclésiastique. Celle-ci est en effet partagée en périodes d'inégale longueur par les solennités qu'ils appellent figurément « fêtes des Tabernacles » : ce sont la Nativité et l'Épiphanie qui sont célébrées ensemble, la Résurrection, la Pentecôte, la Transfiguration, l'Assomption et l'Exaltation de la Sainte-Croix (3). Dans

à Venise (1845) et à Vienne (1839), sous le titre de : *Ordo communium precum ecclesiae Armenorum*, etc.

(1) Matth. XIII, 36. Marc. IV, 26. Luc, XII, 32. Jean, V. 19.

(2) Les deux parties précédentes ont trait surtout au crucifiement et à la passion de Jésus-Christ ; elles sont rapportées à la troisième et à la sixième heure, d'après l'habitude conservée en Arménie de calculer les heures du jour à la manière des Hébreux.

(3) Voir l'*Armenia* de l'abbé Cappelletti (en italien). Florence, 1841, t. III, p. 124, p. 143-45. — Dès un temps reculé, les Arméniens ont consacré le lendemain des grandes fêtes à l'intercession pour les trépassés : ce jour est considéré dans leurs écrivains comme étant proprement la fête des morts.

ces prières qui ne sont pas indignes du ton solennel des hymnes, on voit célébrer tour à tour les grands mystères du christianisme, et glorifier le Christ à son second avénement comme juge et arbitre de l'univers; on y remarque aussi de fréquentes allusions aux paraboles de l'Évangile sur la rémunération des œuvres dans la vie future, telles que celles du Mauvais Riche et des Vierges Sages.

Si, dans les hymnes traduites, on a pu observer de fréquentes allusions à la résurrection de Lazare, ce miracle de l'histoire évangélique fait encore le fond de plusieurs des antiennes en question ; en voici la première qui se distingue par l'accent d'une prière fervente : « Ce jour où tu étais à Béthanie, tu as fait entendre à Lazare ton ordre tout-puissant, et la mort a tremblé : l'enfer a été vaincu ; la perdition a été détruite... ô Christ vivifiant, fais nous revivre! — Ce jour où tu étais à Béthanie, tu as manifesté d'avance ta sainte Résurrection rendant la vie à l'univers, par ton appel souverain à celui qui était depuis quatre jours dans le sépulcre : ô Christ, etc. — Ce jour où tu étais à Béthanie, les enfants des Hébreux se disaient dans l'admiration : « Le fils de Marie a ressuscité du tombeau le frère de Marie! » ô Christ, etc. »

Des antiennes à la Vierge Marie, où la piété s'est traduite par des figures grandes et vraies, sont insérées dans cette partie des Matines psalmodiée expressément pour les morts ; une citation nous suffit : « O fleur merveilleuse, exhalant les parfums de l'Eden pour l'immortalité des enfants d'Ève par qui la mort s'est répandue dans le monde, nous te glorifions par un chant de bénédictions ! — Toi qui as brisé les douleurs et rompu les malédictions, Auteur du soleil de la vraie Lumière par qui les anciennes ténèbres ont été dissipées, nous te glorifions, etc. — Nous t'avons pour médiatrice, ô Vierge sans souillure, Mère sans tache d'Emmanuel, Temple du Verbe du Père céleste, nous te glorifions etc. »

Une portion considérable du *Maschdotz* ou Rituel des Arméniens est remplie par les textes dont se sert leur Église pour la célébration des funérailles et toutes les cérémonies qui les suivent à diverses époques (1). Ce recueil officiel, qui a été constitué sous l'autorité des anciens Pères et Docteurs de l'Église arménienne, s'est accru dans le moyen âge de textes liturgiques et hymnologiques qui s'accordaient avec ses premiers éléments.

En premier lieu, le Rituel renferme le canon dit de tous les défunts séculiers, qui se compose de prières étendues, affectées aux divers moments de chaque partie des obsèques. Sans décrire la suite des cérémonies extérieures (2), nous ferons quelques observations sur l'origine et le caractère des chants. Pendant la cérémonie qui s'accomplit dans la maison en présence du corps, une première psalmodie est formée par des stances cadencées du *Charagan* s'alternant avec des versets du cantique d'Ezéchias, et il en résulte un dialogue fort touchant entre le defunt et les assistants. Pendant la marche du cortège est entonnée une hymne du *Charagan* qui est achevée dans l'église, et suivie de la lecture d'une Épître *(ad Thessal,,* I, ch. IV, v. 12) et d'un Évangile *(Joh.* XII, 24). Quand le cortège se remet en marche, on chante tour à tour des fragments d'hymnes empruntés aux hymnes de Pierre Ier ou au cantique de St-Nersès, et on récite au moment où il s'arrête sur la route; avec quelques autres prières, un passage de l'évangile de St-Matthieu (XI, v. 25, 29). Des stances du *Charagan* se font entendre dans la cérémonie de la sépulture, qui se clôt par un dernier dialogue d'adieux et de prières entre le défunt et le chœur. C'est de la même classe de textes que sont

(1) Dans cette analyse, nous suivrons l'ordre des textes établi dans l'édition arménienne du Rituel donnée à Venise par les Mékhitaristes en 1833, en un vol. in-8 (Maschdotz, *Ritus officiorum ecclesiae Armenorum*). revue et publiée en 1840 sous les auspices du cardinal Fransoni, alors préfet de la Propagande.

(2) Voir l'*Arménie* par Eugène Boré, pp. 132-136, et l'*Armenia* de l'abbé Cappelletti. t. III, p. 131-39.

extraites les prières usitées le second jour des obsèques, ainsi que le huitième, le quinzième, le quarantième jour après la sépulture (1), et enfin pour la célébration de l'anniversaire (2).

Les rites particuliers qui sont célébrés par les Arméniens pour la sépulture et les funérailles des religieux, des prêtres, et surtout des évêques et des chefs de monastère, ont entraîné l'usage de prières liturgiques d'une étendue plus considérable encore, et qui servent aussi à des cérémonies funèbres continuées pendant sept jours. Nous ne ferons à cette liturgie remarquable en plusieurs endroits d'autre emprunt que celui qui exprime les pathétiques adieux du prêtre défunt à son église, aux prêtres et aux fidèles. Ce qui augmente l'intérêt du morceau, c'est la tradition qui les rapporte à un des fondateurs de l'église arménienne, saint Nersès Ier, dit le Grand, patriarche dans la seconde moitié du IVe siècle ; au moment de mourir, il se serait fait porter dans l'église, et il aurait alors articulé lui-même ces prières d'adieux (3) :

Les paroles prêtées au défunt et récitées en son nom par un des officiants alternent avec des Psaumes de David que chante le chœur entier (4). Après ce verset du Ps. XXII ; « Tu as ceint ma tête, et ton calice comme un vin généreux m'a enivré ! », le dialogue s'engage par la stance suivante :

« Salut à toi, ô sainte Église ; salut à toi, Autel saint ; salut à vous, ô chœurs des prêtres ! Je m'en suis allé vers mon Créateur ! » — Le chœur entonne le Ps. CXXI. *Lætatus sum in his.*

(1) Pendant quarante jours, les familles fortunées font célébrer la messe et distribuer des aumônes pour l'âme des défunts ; des repas distribués aux pauvres forment une sorte d'*agapes* funèbres. — V. *Inscriptions arméniennes* trad. par Brosset (*Mélanges asiatiques*, du bulletin de Saint-Pétersbourg, tome III, 1859. p 736 et suiv.).

(2) Le même Rituel renferme aussi une série particulière de prières touchantes tirées de l'Écriture pour les funérailles et la sépulture des enfants au-dessous de douze et de quinze ans.

(3) Mesrob Eretz, *Vie de S. Nersès*, et S. Nersès le Gracieux, dans ses *Annales* en vers, en font foi. Voir Avédikhian, *Commentaire*, p. 653.

(4) *Charagan* de Constantinople, p. 700-701. et *Rituel* de Venise, p. 402-403.

« Salut à vous, enfants de l'Église ; salut à vous, Fidèles, mes frères dans le Christ ; salut à vous, hommes du peuple, qui que vous soyez ! Je m'en suis allé vers le Christ, notre espérance à tous ! — Le chœur chante le Ps. LXXXVI. *Fundamenta ejus.*

« Voici que je me sépare de toi, ô sainte Église ; voici que je me sépare de vous, ô frères chéris, à l'appel du souverain Réparateur, le Christ, notre Dieu ! » — Le chœur chante le Ps. CXXXVIII, *Domine, probasti me.*

« Priez pour moi, mes pères, mes frères et mes fils ! Le Christ mon Sauveur vous bénira ; il vous conservera fermes dans sa Foi, jusqu'au terme fixé de ce dernier appel... Que la paix du Seigneur soit avec vous dans les siècles. Amen !. »

§ IV.

LA PRIÈRE POUR LES MORTS ET SES CONSÉQUENCES DANS LA CONFESSION DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE.

Ni les schismes et les controverses qui abondent dans l'histoire ecclésiastique de l'Arménie, ni les assertions négatives des défenseurs de l'église indépendante des Arméniens, ne peuvent mettre en doute la foi persévérante de cette chrétienté orientale dans la nécessité de la prière pour les morts, et dans l'efficacité de cette prière pour le soulagement et le salut des âmes qui, préservées de la damnation, subissent des peines expiatoires dans l'autre vie. Les chefs de l'Église arménienne qui, à diverses reprises, ont exposé le Symbole de sa foi, n'ont pas dû insister sur ce point de croyance qui était attesté par une pratique constante : il est mis en lumière dans l'histoire par les textes liturgiques acceptés de temps immémorial dans toutes les provinces de langue arménienne, et non moins par ses hymnes et cantiques, qui sont conservés religieusement et chantés par les Arméniens dissidents et les Arméniens unis à l'Église catholique.

Au moment où la Papauté fit les plus grands efforts pour rattacher les églises orientales au centre de l'unité religieuse, la foi

de l'Eglise arménienne fut justifiée sur ce point comme sur les autres : c'est ce dont témoigne la lettre justement célèbre du pape Eugène IV aux Arméniens, rappelant les articles que leurs délégués avaient acceptés à Florence (1). Quand au siècle suivant le catholicos Michel envoya une ambassade au pape Pie IV, un des membres de cette ambassade, Abgar, rédigea à Rome, en 1564, une profession de foi, où la croyance orthodoxe est non moins exactement exprimée au sujet des prières et des rites de son église pour les âmes des morts (2).

Jusqu'à ces derniers siècles, les Arméniens avaient admis la doctrine sans faire usage du terme de Purgatoire désignant le séjour ou l'état des âmes non entièrement purifiées. Si le mot a manqué longtemps à leur langue théologique et liturgique (3), la chose n'en était pas moins bien comprise : et d'ailleurs ils ont pu appliquer dans les derniers siècles à la notion d'un séjour temporaire des âmes un ancien mot de leur idiome, *Kavaran*, usité dans les matières religieuses avec le sens d'expiatoire ou d'expiation, et quelquefois celui de *Makraran* signifiant à la lettre « purificatoire » (4). Les missionnaires latins qui ont étudié avec le plus de défiance les annales de l'Église nationale d'Arménie n'ont pas pu incriminer sérieusement cette partie de ses rites. Clément Galanus, dont les accusations trop générales ont été réfutées plus d'une fois par des polémistes arméniens, a été forcé de le recon-

(1) Lettre datée du 22 novembre 1439. — V. Labbe *Concil.*, t. XIII, p. 1580, et Fleury, *Hist. ecclés.* (t. XXII, éd. 1738), liv CVIII, c. 48. 102-104.

(2) Voir les pièces dans les *Annales ecclesiastici* de Raynaldus, t. XXI, part. I, § 51 et 52. — V. Fleury, *Hist. ecclés.*, l. CLXVIII, ch. 92 (tome 34), et la grande *Histoire d'Arménie*, par le P. Tchamitch, où les documents sont soigneusement analysés (t. III, Venise, 1789, p. 519-24).

(3) Chez les Grecs le terme de *Purgatorium* n'a été expressément consacré qu'assez tard, en 1254, après un décret d'Innocent IV. V. l'*Hist. des dogmes* de Klee, ch. VII, l. c.

(4) L'emploi de ces mots est suffisamment élucidé dans le *Trésor de la langue arménienne* (Venise, 1837), tome II, p. 233 et 1001, gr. in-4.

naître (1) : en combattant quelques auteurs, Vanagan, Vartan, Grégoire de Dathev, qui ont nié le purgatoire, il leur oppose la croyance ancienne de l'Église arménienne, exprimée dans son rituel et dans ses hymnes, les opinions des Docteurs de cette Église et celles des anciens Pères adoptées par elle, et il insiste dans cette polémique sur la nécessité de croire à un dogme corrélatif à ceux de l'Enfer et du Paradis.

Les Arméniens séparés de Rome ne peuvent rejeter le dogme du Purgatoire sans contradiction flagrante, puisqu'ils invoquent sans cesse la haute antiquité des croyances, des rites et des pratiques de leur Église nationale, quand même ils repoussent toute proposition de retour à l'unité. On ne peut bien expliquer sur ce point leur opinion et leur conduite que par leur tendance ordinaire à protester contre certaines doctrines ou certains usages des Grecs et surtout des Latins.

∴

Nous donnerons en finissant, une idée des contradictions dans lesquelles tombent les adhérents de l'Église orientale d'Arménie : dans un travail historique sur cette Église qu'un de ses membres les plus distingués a mis au jour sous l'anonyme (2), on lit qu' « elle n'admet pas de Purgatoire », et que, dans sa croyance sur la vie à venir et le jugement dernier après la résurrection des morts, elle « se base sur les paroles des évangélistes saint Jean (V., 28 et 29) et saint Matthieu (XXV, 46) : en effet, l'explication que l'auteur donne de ces deux passages tend à l'idée d'une élection ou d'une réprobation absolue (3).

(1) *Conciliatio ecclesiae armenae cum romana* (arm.-lat.). P. altera, t. II, p. 191-224 (Romae, 1661, in folio).

(2) *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Église arménienne orientale*. Paris, Franck, 1855, 1 vol. in-8.

(3) « Elle admet un lieu de transition où resteront les âmes jusqu'au jour du jugement dernier et définitif. Celles des justes y reposent dans la joie, en souvenir du bien qu'elles ont fait pendant leur vie terrestre, et en prévision de la récompense et du sort glorieux qui les attend un jour : mais les âmes des pécheurs y sont tourmentées par le remords et la perspective du châtiment qui leur est réservé. Les prières que prescrit l'Église arménienne pour les morts ont pour objet de désarmer la colère de Dieu à l'égard de ces âmes coupables (sic). » P. 147, note.

Le même historien dit que l'Église d'Arménie « adresse à Dieu des prières pour les morts et pour le pardon de leurs péchés, » et il ne manque pas de reproduire dans la version qu'il donne de la Liturgie de la messe l'invocation pour les morts qui précède la mémoire des Saints (1) : « Par ce même sacri- » fice donnez le repos à ceux qui se sont déjà endormis dans la paix du Sei- » gneur, évêques, prêtres, diacres, et tout le clergé de votre sainte Église, » ainsi qu'à tous les laïques, hommes et femmes, qui ont quitté cette vie dans » la foi. » Évidemment une telle prière n'a plus d'objet si le sort des âmes est irrévocablement fixé au sortir de cette vie.

D'un autre côté, l'auteur anonyme prête à ses coreligionnaires une erreur que l'Église a condamnée chez les Grecs schismatiques dans les conciles de Lyon et de Florence, celle qui refuse aux justes la vision béatifique avant la résurrection générale. Ici encore un ancien texte liturgique proteste contre les altérations que l'esprit de secte a pu introduire dans le symbole de l'Église arménienne ; il prouve péremptoirement que, suivant sa confession antique, les Saints jouissent présentement de la gloire du ciel, voyant Dieu en toute clarté (2). C'est une prière tirée du *Charagan*, et conservée dans ce recueil par les dissidents eux-mêmes (3), récitée aujourd'hui encore comme texte du Rituel quand on procède à la sépulture (4).

« Ferme en ta foi, ô âme entrée dans le repos, va à ton créateur, en lui disant : « Mon Dieu, fais moi reposer en ta gloire ! » — « Toi qui as rendu l'esprit, Jésus, sauve cette âme, parce qu'elle a cru en ta croix et ta résurrection, ô Roi céleste ! Fais reposer cette âme en te souvenant de sa foi ! » — « Dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité du grand Roi, où les troupes des Saints résident en paix, tu iras avec pleine confiance, et tu reposeras avec les légions des Anges pour y voir la Lumière éternelle ! »

(1) Ibid., p. 124. — Le même texte de rédaction antique se lit dans la *Liturgia armena*, traduite en italien (Venezia, 1832, p. 86-87), et à la fin du volume de Liturgie publié en 1846 par l'abbé Pascal dans la collection Migne (*Encyclop. théolog.*).

(2) Avédikhian, Commentaire, p. 654. — V. le livre cité de Mgr Gousset, ch. III, art. V.

(3) *Charagan*, édit. de Constantinople, p. 702-703.

(4) *Maschdoz*, édit. de Venise, p. 224-25, p. 288 et 451.

PATROLOGIE.

I.

SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR, FONDATEUR DE L'ÉGLISE D'ARMÉNIE, ET UN DE SES PLUS ANCIENS ÉCRIVAINS.

Grégoire, fils d'Anak, issu de la maison royale des Parthes, eut les honneurs de la persécution et du martyre avant d'avoir le labeur et les gloires de l'apostolat. Ses premières années le marquèrent d'une sorte de prédestination dont ses biographes ont relevé plusieurs traits (1). Né à Valarschapad l'an 257, élevé à Césarée et à Sébaste, il revint en Arménie avec le zèle de la foi chrétienne quand le roi Tiridate II (2) inaugurait son règne par des marques d'attachement à l'idolâtrie de son peuple. C'est alors que Grégoire fut détenu plusieurs années dans une fosse profonde, et qu'il subit toute espèce de cruelles tortures. Plus tard, quand l'esprit du roi s'ouvrit à la lumière, ce fut Grégoire qui le prépara au baptême (301) et qui opéra avec peu d'ouvriers la conversion des grands et de la majorité du peuple arménien. Il n'y eut de vive résistance que dans quelques provinces, surtout

(1) Moïse de Khorène, *Histoire*, Livre II, chap. LXXX. — Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, chap. VIII (trad. St Martin, p. 31-34).

(2) Tiridate ou Dertad, des Arsacides d'Arménie, régna de l'an 259 à l'an 304, et fut surnommé le Grand.

dans le pays de Daron, et de la part de quelques princes attachés à d'anciens cultes payens.

Grégoire vécut assez longtemps pour établir lui-même en Arménie la plupart des institutions qui avaient auparavant fondé la vie chrétienne en plusieurs pays. Sacré évêque à Césarée, il fut le premier patriarche de l'Église arménienne par son autorité et par son action, et il institua d'autres évêques. Il associa à son ministère ses deux fils Varthanès et Arisdaguès. Ce fut le second, sacré en 318, qu'il envoya au concile de Nicée (325), sur l'appel de l'empereur Constantin. Quand les canons de ce concile lui furent connus, il rédigea quelques chapitres qui devaient être des canons propres à l'Église d'Arménie (1) : il existe en effet plusieurs documents de ce titre qu'on fait remonter jusqu'à son épiscopat (2) et qui ont été souvent invoqués dans les conciles de la nation. Mais Grégoire passa ses dernières années dans la solitude ; il serait mort dans la grotte autrefois habitée par Mané, une des compagnes de sainte Rhipsimâ, vers l'an 337, après une carrière apostolique de plus de trente ans (3). Si l'on ne peut éclaircir toutes les circonstances mystérieuses de sa vie (4), les hagiographes européens ont été portés depuis longtemps à révoquer en doute le voyage qu'il aurait fait à Rome avec le roi Tiridate sous le règne de Constantin, et le traité qui aurait été conclu entre ces deux princes, d'accord avec Grégoire et le pape Silvestre (5).

Dès la fin du IVe siècle, le surnom d'*Illuminateur (Lousavo-*

(1) M. Khor. *Hist.*, Liv. II, ch. 89 et 90.

(2) Voir les canons traduits dans la *Script. vet. nova collectis* d'Angelo Mai t. X, in-4° (2e partie). — Au XIVe siècle, Thomas de Medzoph mentionne le recueil des canons de Grégoire, et Tchamitch s'en occupe au tome Ier de son *Histoire*, p. 647-49.

(3) M. Khor., II, ch. 91, et l'histoire d'Agathange.

(4) Voir *la Vie des SS. Arméniens*, t. III, pp. 221-370, et les notices de Langlois sur l'ouvrage d'Agathange au t. Ier de sa *Collection* citée.

(5) *Acta Sanctorum*, Sept. t. VIII (1762), pp. 295-463, où le P. J. Stilting a fait précéder d'un commentaire sur la vie et les actes de St Grégoire le texte grec de l'histoire d'Agathange touchant la conversion de l'Arménie.

ritch) fut donné à Grégoire, mis peu après sa mort au nombre des saints : il a pour garant et justification l'œuvre promptement accomplie de la conversion de l'Arménie par celui qui fut martyr de sa foi avant d'en être l'apôtre. On célébra sa mémoire dans la suite des temps à deux époques différentes de l'année ecclésiastique. Il est un premier canon de saint Grégoire l'Illuminateur qui est destiné à la période des jeûnes et qui appartient aux offices du cinquième dimanche de Carême. Il se compose de deux cantiques attribués à un vartabied du XIIIe siècle, Jean d'Erzenga surnommé Blouz, un des meilleurs écrivains de la fin du moyen âge arménien (1). Nous en devons la version française à un arméniste devenu plus tard missionnaire en Orient, Eugène Boré (2). Il y a dans le premier cantique, qui se compose de trente-six stances, grand nombre de particularités empruntées à la biographie du saint patriarche, surtout concernant la longue captivité et les tortures qu'il a endurées. Dans le second, il y a une mention spéciale du mont Sébouh sur lequel Grégoire s'était retiré et où il est mort, et qui est comparé à différentes montagnes célébrées dans les saintes Ecritures : il y est aussi question de l'invention des reliques de Grégoire à Constantinople, du temps de l'empereur grec Basile (3).

En dehors des canons qui ont l'autorité de son nom, Grégoire l'Illuminateur avait laissé quelques écrits que l'Église arménienne se fait gloire de posséder : voici comment on en explique la transmission. Ce sont vingt-trois homélies en langue arménienne. sans parler de quelques prières mises à leur suite. Quoique Grégoire qui avait fait son éducation à Césarée ait pu se servir du grec dans ses discours et même dans ses écrits, il ne semble pas douteux qu'il n'ait enseigné et prêché en arménien, langue de sa

(1) On en trouve le texte dans le *Charagan* d'Amsterdam, pp. 211-224, et dans l'*Explication* de ce recueil par Avédikhian, pp. 191-201.

(2) L'*Arménie* (*Univers* de Didot), pp. 117-121.

(3) Voir tome I de l'*Histoire d'Arménie* du P. Tchamitch, 1785, Appendice, p. 651.

nation et qu'il n'ait rédigé lui-même ses homélies dans cette langue (1). Seulement, l'alphabet complet devenu national n'ayant été adopté qu'au Ve siècle, Grégoire fut forcé de faire usage de caractères grecs ou de caractères syriens pour en laisser le texte. Ce fut cent ans plus tard, à l'époque de Mesrop et des anciens interprètes, qu'on put les recopier dans la nouvelle écriture alphabétique qui sera désormais celle des livres (2). Une rédaction faite dans ces circonstances devait présenter beaucoup de défauts et de passages devenus obscurs, qui font obstacle jusqu'aujourd'hui au zèle des traducteurs.

Cependant, après des éditions des homélies de saint Grégoire imprimées dans le Levant et dont la plus ancienne parut en 1737 à Constantinople, la consultation de deux manuscrits précieux, copies de très anciens exemplaires, a permis aux Mékhitaristes de Venise de mettre au jour une édition arménienne de l'ouvrage, qui a pris place dans leur collection d'anciens classiques. Elle a un titre qui serait traduit par le seul nom de STROMATES ou *Mélanges : — Hadzakhabadoum dcharhkh ïev aghothkh* (3) c'est à dire : « *Homélies variées et prières de notre saint père Grégoire l'Illuminateur* » ; Venise, typographie de Saint-Lazare, 1838 (1 vol. in-8° pp. VIII-222). — La savante congrégation possède de ce recueil une version latine élaborée depuis longtemps, mais qui n'est pas encore imprimée.

Un théologien bavarois, Jean Michel Schmid, du diocèse de

(1) Voir en tête du grand *Trésor de la langue arménienne* l'index des ouvrages faisant autorité, pag: 15 (t. I, 1836, gr. in-4).

(2) On le dirait également de l'*Histoire d'Arménie* par Agathange qui fut d'abord écrite en grec, mais traduite un peu plus tard en arménien à cause de son importance comme source : nul doute qu'on n'ait reproduit tout d'abord l'arménien à l'aide de lettres grecques. Il en serait de même de l'histoire de Faustus de Byzance, continuateur d'Agathangelos ou Agathange.

(3) Le mot arménien qui rappelle le titre donné par Clément d'Alexandrie à ses huit livres de philosophie religieuse et d'apologétique, a une acception parfaitement adaptée aux différents sujets des homélies de Grégoire : adjectif ou substantif, il désigne un recueil qui comprend des récits divers et des discours instructifs (Ciakciak, *Dict. armén.-ital.*, 1838, in-4°, p. 1012).

Passau, en a donné une traduction allemande il y a peu d'années avec une préface et quelques notes (1). Il a ouvert la voie à ceux qui voudraient commenter les enseignements attribués au fondateur de l'Église arménienne, et les mettre à profit pour parfaire l'histoire de la prédication évangélique en Orient.

Les rédacteurs du *Trésor* de la langue arménienne ont défini de la sorte le contenu de l'ouvrage (l. cit. p. 15) : « Livre des » Homélies théologiques de notre saint Père Grégoire l'Illumi- » nateur sur la foi et sur les mœurs, d'une exposition armé- » nienne pure et authentique » *(poun ïev harazad haïgapanouthiamp)*. Quoi qu'on puisse penser de l'altération de documents d'une si haute antiquité et d'une transcription alphabétique bien postérieure à l'auteur, quoique des doutes aient surgi dans l'esprit de quelques vartabieds arméniens eux-mêmes, il y a plus d'une considération tirée de raisons intrinsèques qui milite en faveur des droits de saint Grégoire (2). En effet, les principaux sujets se rapportent aux questions débattues parmi les chrétientés de l'Orient dans les dernières années du grand patriarche. Vers le temps du concile de Nicée, la théologie chrétienne élaborait les points essentiels de son symbole, la discussion s'exerçait sur les attributs de Dieu, sur le mystère de la sainte Trinité et la distinction des personnes divines. En même temps, la discipline des Églises tendait à l'uniformité, la doctrine des sacrements était mieux définie ; les nombreux discours, ayant trait à la direction des âmes, se rattachent en conséquence à la mission remplie par Grégoire dans les années de son apostolat.

On aurait donc peine à regarder avec Saint-Martin les homélies comme supposées *(Biogr. univ.* t. XVIII, p. 414), et la réserve de Neumann au sujet de la 23e homélie qui est une

(1) *Reden und Lehren des heiligen Gregorius des Erleuchters, Patriarch von Armenien. Aus dem Armenischen übersetzt u. s. w.* Regensburg, Manz, 1872, pp. 268, in-8.

(2) Voir la préface de Schmid à sa traduction allemande, pp. 8-11.

instruction aux anachorètes serait un argument trop faible pour ôter foi à l'autorité du recueil pris dans son ensemble (*Versuch u. s. w*; p. 15). Les biographes attribuent à Grégoire la fondation de monastères et d'écoles, entr'autres celle du cloître de Saint-Jean Baptiste dans le pays de Daron, dont Zénob de Clah nous a laissé l'histoire.

Mais voici en quels termes Agathange parlait des écrits de saint Grégoire dans le même siècle où ils avaient acquis la notoriété; l'historien de l'Illuminateur s'est servi à cet égard d'affirmations qui sont d'une grande valeur. Nous traduisons avec intention le passage tout entier (1) :

« Le bienheureux Arisdaguès revint en Arménie avec les splen-
» dides enseignements de la foi, et avec les canons de Nicée,
» dûment confirmés et agréables à Dieu. Il présenta au roi et
» au saint catholicos les dépôts qu'il avait rapportés. Saint Gré-
» goire, ayant fait quelques additions à ces canons pleins de
» lumière, et ayant pris comme sa juridiction la terre d'Arménie,
» continua à l'illuminer de concert avec le roi Tiridate (2), jus-
» qu'aux derniers jours de sa vie. »

» Ensuite le bienheureux Grégoire commença à composer des
» homélies de sujets très variés, sublimes, des paraboles d'un
» sens profond, faciles à comprendre, tirées du sens et du suc
» des livres prophétiques, pleines de toute saveur, mises en rap-
» port avec la vérité de la foi évangélique. On y trouve beaucoup
» d'exemples et de comparaisons touchant les pécheurs, plus en-

(1) *Histoire de l'Arménie*, chap. 127 (édit. arm. de Venise, 1835, pp. 653-656. — *Agatangelo*, trad. ital. de Venise, 1823, pp. 196-197. — Dans sa traduction d'Agathange (*Collect des hist. arm.*, t. I, p. 190-191) V. Langlois a omis complètement les chapitres concernant, soit les canons rédigés sur l'autorité de Grégoire, soit les homélies qu'il composa dans ses dernières années. Dans les deux versions, italienne et française, on a également retranché l'exposé de l'enseignement dogmatique de Grégoire, comprenant les chapitres XXIII-XCVIII de l'historien, qui forment un peu plus du tiers de son ouvrage (pages 191-536 de l'édition citée).

(2) Il faut l'entendre d'un des successeurs de Tiridate II.

» core touchant l'espérance de la résurrection, en vue de la vie » future, afin que les choses soient agréables et faciles à com- » prendre aux hommes peu instruits et absorbés par les occupa- » tions temporelles, pour les réveiller, pour les encourager for- » tement en raison de la promesse garantie (des biens éternels). »

Il nous reste à donner, sous forme de note, une idée de l'œuvre littéraire de saint Grégoire en traduisant les titres des vingt-trois homélies (*) :

(*) I. De la Très-Sainte Trinité.
II. De la distinction des personnes dans la sainte Trinité (1).
III. Des mystères de la foi.
IV. La réfutation des pensées erronées et l'exposition du culte de Dieu.
V. L'affermissement dans la vérité, et la direction des enseignements du salut.
VI. De la manifestation des choses cachées, qui mène à découvrir l'invisible dans le visible.
VII. Sur les lois constitutives des créatures.
VIII. Du blâme des mauvaises mœurs et de l'encouragement aux actes de vertu.
IX. Sur les jeûnes parfaits profitables de tout point.
X. Du grand bienfait d'une bonne et invariable volonté, et exhortation à l'acquisition et à l'accroissement de la véritable vertu.
XI. Sur les mœurs vertueuses de ceux qui possèdent le bonheur, couronnés des splendeurs de la bonté.
XII. Sur les grâces dispensées par le Créateur, — de la réprobation de la désobéissance et de la révolte, et de l'excellence des mœurs d'une bonté accomplie.
XIII. De l'excellence des commémoraisons pieuses pour le soulagement (des âmes).
XIV. Des faveurs qui proviennent de la providence de Dieu pour l'humanité.
XV. De la manifestation (des desseins de Dieu) pour les âmes humaines.
XVI. Doctrine des enseignements sur les martyrs.

(1) Nous avons naguère traduit cette IIe homélie de l'arménien en français. *Revue catholique*, juin 1856, pp. 332-344 (tome XXIVe de la collection).

XVII. Avertissement de prudence touchant la récompense départie aux bons et la punition réservée aux méchants.

XVIII. Louange des bienfaits de Dieu par les mérites des vaillants martyrs.

XIX. Exhortation à la pénitence.

XX. De la direction d'une conduite parfaite, et des qualités propres de la science et de la sagesse.

XXI. Sur les dons de la sagesse qui a été dispensée par le Saint-Esprit.

XXII. Sur la nature immuable de l'essence de Dieu.

XXIII. Avertissement aux anachorètes, et exhortation aux vertus (qu'ils doivent pratiquer) dans le Christ Jésus.

— Prières diverses, destinées aux fidèles qui tombent dans quelque tentation.

II.

SAINT GRÉGOIRE DE NAREG.

NOTICE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Un voyageur français qui parcourait l'Arménie en 1838 se détournait de sa route pour visiter les ruines du couvent de Nareg. « Son nom, dit-il (1), était associé dans mon esprit à celui du » plus profond docteur, du plus parfait écrivain et du saint le » plus tendrement pieux de l'Église arménienne, je veux nommer » saint Grégoire *Narégatsi*. » C'est en effet une des gloires les plus pures de cette ancienne Église ; mais on n'a encore rien fait pour la vulgariser dans notre Occident. Ce serait rendre un insigne service à la littérature sacrée que de traduire les œuvres de ce grand théologien et mystique : Dulaurier l'appelait de ses vœux parce qu'il avait pu en juger la valeur par sa vaste lecture des auteurs orientaux. Nous ne pourrons qu'attirer l'attention sur les écrits de Grégoire de Nareg, en les décrivant à la suite d'une courte biographie du saint qui est à peine mentionné par nos livres d'érudition historique.

(1) Eugène Boré, *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, Paris, 1840, t. II, p. 92.

Grégoire qui fleurit dans la seconde moitié du Xe siècle était issu d'une noble famille. Son père, Khosrou dit le Grand, avait cultivé les lettres dans sa jeunesse et avait prouvé une grande connaissance des Pères Grecs. Il avait épousé une nièce du docteur Anania, supérieur du monastère de Nareg; il en eut deux fils dont il dirigea les premières études, et dont le plus jeune devait devenir illustre par sa sainteté et son éloquence. Khosrou se retira plus tard dans un monastère, et fut ensuite élu évêque d'Andzévatz (1) où il mourut en 972. Il fut lui-même un prosateur fort distingué, comme en font foi deux traités dignes d'être conservés pour leur style élégant et pur, l'un sur l'office des Arméniens, l'autre sur leur liturgie.

La renommée de Grégoire Narégatsi a été honorée de siècle en siècle : elle a reçu de nouveaux hommages dans les travaux des annalistes de sa nation (2), et dans la consciencieuse érudition des Mékhitaristes, éditeurs de ses écrits. Nous profiterons de leurs recherches pour donner à la présente notice la précision désirable et un intérêt de nouveauté pour la plupart de nos lecteurs.

§ I.

Grégoire naquit l'an 400 de l'ère arménienne, l'an 951 de J.-C. Après avoir reçu l'éducation dans la maison paternelle, il fut instruit dans le cloître de Nareg avec son frère aîné appelé Jean qui devait passer sa vie avec lui dans le même monastère : ils jouirent l'un et l'autre de la direction d'Anania qui en était le chef à cette époque. Cet asile de science et de profession religieuse avait été établi peu de temps auparavant (an. 935), suivant les

(1) Dans la province de Vasbouragan. Indjidji, *Arménie ancienne*, 1822, p. 196.

(2) *Histoire d'Arménie* par le P. Michel Tchamitch, Venise, 1789 (en arménien), t. II, l. III, ch. 30, pp. 852-857, et appendice, p. 1022-24. — *Vies des saints arméniens*, public. de J. B. Aucher, t. V, Venise, 1813, pp. 321-329. — Sukias Somal, *Quadro della stor. lett. di Armenia*, Venezia, 1829, pp. 63-66.

statuts de monastères grecs, dans la province de Reschdouni, près du lac de Van : il grandit fort vite en célébrité par le haut mérite de son savant supérieur Anania, auteur de quelques ouvrages (1).

Grégoire, digne élève de son père, devint le disciple consommé du vartabied Anania. « Dans le cours entier de sa vie, — comme » s'exprime l'auteur du *Quadro*, — il se montra vraiment en- » flammé de l'amour divin, admirable par ses mœurs angéliques, » et doué d'une sagesse plutôt céleste qu'humaine. » Au milieu des discussions qui se renouvelaient sans cesse de manière à rendre plus profonde la séparation des Arméniens d'avec les Grecs, Grégoire voulut s'éclairer sur la vérité des faits et sur leurs conséquences fatales à l'union du monde chrétien ; il fit des efforts pour amener la réconciliation de sa race avec les nations les plus attachées à la doctrine de Chalcédoine, et il intervint en divers endroits pour prévenir de plus grandes complications dans les affaires religieuses de son pays. Les intentions droites de Grégoire furent toutefois méconnues par des esprits brouillons qui le traitèrent d'auteur d'hérésies (*Dzaïth*), d'homme déchu de la foi et égaré par des nouveautés.

Le catholicos légitime Vahan avait été déposé par un concile en 910, et il avait dû chercher un asile auprès d'un prince du Vasbouragan, Abousahl l'Ardzérouni ; on avait installé à sa place un certain Stéphannos ; dans cet état de choses, un très grand dissentiment régnait entre les évêques et les docteurs. Après la mort de Vahan exilé, quelques vartabieds et quelques seigneurs se rassemblèrent à Ani, et organisèrent un complot pour s'enquérir des idées et des paroles du moine Grégoire, dans l'intention de lui infliger le bannissement s'il avait renié la foi

(1) On citerait surtout un traité entre les Thontraciens, secte hérétique issue de celle des Pauliciens, et un éloge du siège patriarcal d'Echmiadzin (*Quadro*, pp. 60-61). — Les fondateurs de Nareg furent des moines instruits venus des provinces grecques. Indjidji, *Archéologie arménienne*, t. III, pp. 210 et 223. Tchamitch, t. II, p. 824.

orthodoxe. Ici se place un curieux récit sur l'issue de cette intrigue (1).

Les conjurés d'Ani envoyèrent des délégués à Nareg pour engager Grégoire à venir s'expliquer dans leur réunion. Mais le saint connaissait leurs intentions et, quand les délégués arrivèrent auprès de lui, il les accueillit par des paroles amicales et charitables. Puis, ayant ordonné de dresser une table, il leur fit servir des pigeons rôtis. Or, c'était un vendredi ; quand ils eurent vu les pigeons, ils crièrent au scandale et se répandirent en reproches. Feignant d'ignorer le jour, Grégoire leur dit : « Frères, accordez-moi le pardon ! » et s'adressant aux oiseaux : « Levez-vous, s'écria-t-il, et partez ! car c'est un jour d'abstinence ! » Sur le champ, à la voix du saint, les pigeons rôtis battirent des ailes, s'envolèrent devant tout le monde et disparurent au loin. Alors, saisis de stupeur, les délégués tombèrent aux pieds du saint pour lui demander pardon. Ils s'en allèrent aussitôt raconter à l'assemblée d'Ani ce qui s'était passé. Ils y affirmèrent l'admirable douceur du saint religieux et le pieux enseignement qu'il leur avait donné. Confondus d'admiration, les assistants furent unanimes à infliger des châtiments aux détracteurs de Grégoire qui leur apparaissait comme un second Thaumaturge, et qui fut ensuite nommé par plusieurs un second Illuminateur.

Grégoire croissait en sainteté de jour en jour; adonné à la prière et à la lecture, il y passait les jours et les nuits. Toujours occupé de saintes pensées, absorbé dans de divines méditations, il fut digne, selon une tradition répandue de son vivant, de voir des yeux de la chair le Dieu fait enfant entre les bras de la divine Mère trois fois bénie; il avait aperçu cette vision au dessus de l'île du lac d'Aghthamar, située à peu de distance de Nareg. Il aurait eu là une récompense de sa vive foi à l'incarnation du Verbe et de son tendre amour pour la Vierge Marie.

(1) Tchamitch, l. cit. p. 852-53. — Aucher, t. V, p. 323-326.

C'est dans les sentiments de la plus haute piété que Grégoire composa, à la demande des religieux de son monastère, un recueil de prières au nombre de quatre-vingt-quinze, qui s'est conservé sous le titre de NAREG. Il acheva ce livre en l'an 1002 de notre ère (en l'an 441 des Arméniens). Il eut l'approbation de son frère Jean, devenu supérieur du cloître après la mort d'Anania, et qui avait même, d'après le Mémorial qui termine le recueil, été son collaborateur. Il serait mort l'année suivante, 1003, ayant dépassé quelque peu le jubilé de cinquante années auquel il faisait allusion dans l'appendice du même recueil. Divers historiens de sa nation renferment des passages qui donnent confirmation à ces dernières dates, ainsi qu'à celles qui concernent les principaux faits connus de sa carrière. Dès l'an 1021, des honneurs particuliers furent rendus à sa dépouille mortelle, et l'intercession du saint gagna en célébrité en raison des grâces qu'elle avait obtenues dans les choses temporelles et spirituelles (1).

Un des plus beaux témoignages rendus à Grégoire est contenu dans le célèbre discours de Nersès de Lampron, archevêque de Tarse, prononcé en 1179. Remontant pour prêcher l'union des églises jusqu'aux anciens prélats et docteurs qui l'avaient recommandée, il cite des noms respectés : « Comment ne rapporte-
» rions-nous pas les paroles du patriarche Jean le philosophe (2),
» qui traite la chose avec le témoignage des saints Pères ? et de
» même l'exemple du patriarche Esdras et son accord avec le
» concile convoqué par lui (3), ainsi que du patriarche Vahan
» donnant son assentiment à la grande église des Grecs, avec les
» rois et les docteurs qui le suivirent (4) ? Un de ceux-ci, c'était

(1) Aucher (J.-B.), *Vies citées*, t. V, p. 328-329.

(2) Ce catholicos du VIIIe siècle est l'auteur de livres fort estimés, parmi lesquels un traité contre les *Phantastiques* où il défend le dogme des deux natures dans le Christ En 1816 et en 1834, J. B. Aucher en a donné des éditions dont l'une avec version latine.

(3) Au VIIIe siècle, dans un concile d'Erzeroum, Esdras fit accepter solennellement les décrets de Chalcédoine.

(4) Vahan, dont Grégoire fut le contemporain, avait intéressé Aschod III

» cet homme divin, éminent entre plusieurs, un ange dans une » chair humaine, — *hresdagh'i marmni* — Grégoire Naré- » gatsi (1). » L'expression de Nersès de Lampron : « Ange dans la chair », a été répétée jusqu'à nos jours comme le plus éminent éloge de la piété et de la vertu de Grégoire. Si, d'autre part, on considère son attitude dans les dissensions religieuses de son temps, on ne doute pas qu'il n'ait été opposé à l'esprit de schisme qui avait jeté de si profondes racines dans sa patrie.

§ II.

Le plus ancien écrit de Grégoire est un commentaire du *Cantique des Cantiques* qu'il aurait écrit à l'âge de vingt-six ans, et que l'on continue à considérer comme un chef-d'œuvre (2). On en place la composition dans l'année 977 (l'an 426 de l'ère arménienne). L'auteur avait été ordonné prêtre, et il portait le titre de maître (*vardjabied*) dans sa résidence monastique.

Les compositions littéraires qui, sans conteste, appartiennent à Grégoire Nareg portent des titres consacrés par l'usage suivant la destination de chacune (3) : ce sont des homélies, des panégyriques, des discours dits *Kandzkh*, des méditations, et aussi un commentaire sur un chapitre de Job. On lui attribue également des instructions de religion et de morale qu'il aurait écrites à la demande de son parent, Vartan, secrétaire de Sénékerim, souverain d'Ardzérouni.

La plus remarquable des productions du Narégatsi, c'est la collection de prières qu'on a pu intituler « Élégies sacrées » d'après

et plusieurs princes à l'union avec les Grecs qui entraînait l'obéissance au concile de Chalcédoine.

(1) Voir le passage du discours synodal, traduction du P. Pascal Aucher, pp. 94-97. « Uno de' quali era quel Divino, fra moltissimi esimio, Angelo in carne, Gregorio Naricense. »

(2) Cette pièce estimée a été réimprimée plus d'une fois à Venise.

(3) Tchamitch, l. c., p. 853.

leur titre arménien : il les aurait composées sur les instances réitérées de ses frères en religion (1), et il y avait mis la dernière main peu de temps avant sa mort. Le livre qui a gardé le nom de NAREG en raison de son lieu d'origine et de sa destination se compose de quatre-vingt cinq morceaux qui attestent la haute intelligence de l'auteur et la rare pénétration de son esprit dans les sujets de théologie les plus ardus. « Dans toutes les parties, dirait-on avec son biographe (2), éclatent l'amour le plus ardent envers Dieu, la haine extrême du péché, la crainte souveraine de l'éternelle justice, la confiance filiale dans la divine miséricorde, le respect le plus profond devant la majesté de l'Être suprême, le désir le plus vif de s'unir à lui en esprit, et en somme, tous les sentiments que Dieu lui-même met dans le cœur de ceux qui s'élèvent jusqu'à lui par la contemplation et qui sont consumés d'amour pour lui. Ces élégies ne sont pas écrites en vers, mais en prose poétique. Cependant, en raison des conceptions mystiques dont elles abondent, des innombrables allusions à des passages d'érudition sacrée et profane et aussi à cause de leur style poétique et de l'élégance étudiée des expressions, elles se présentent à plus d'un lecteur et même à des gens instruits comme des textes difficiles et réclamant le secours d'une interprétation pour bien pénétrer le sens. »

Les premières éditions des prières de Grégoire de Nareg furent faites sans aucune glose ni commentaire. Telle fut l'édition imprimée avec grande élégance à Venise en 1784 d'après un exemplaire d'une édition de Constantinople de l'an 1774, sous le patriarcat de Lucas catholicos des Arméniens (3). Alors même que la congrégation des Mékhitaristes eut donné le texte commenté des prières du Narégatsi et de plusieurs de ses ouvrages,

(1) L'abbé Villefroy a très bien dit : « Quibus ad tuendam instituti sui sanctitatem hortatur. » *Catal. Cod. Bibl. Reg.*, p. 86.

(2) Sukias Somal, *Quadro*, pp 64-65.

(3) *S. Patris nostri Gregorii Naregensis liber precum qui vocatur* NAREG Venetiis in aedibus S. Lazari, vol. de 394 pp. petit in-8°.

le recueil des élégies sacrées a été de nouveau imprimé à Venise sans aucune annotation, dans la série des classiques arméniens en petit format : il porte le simple titre de « composition élégiaque ou lamentations (*oghpeṙkouthioun*) de saint Grégoire de Nareg (1).

La savante édition du même livre a paru à Venise en 1827: elle reproduit les commentaires publiés antérieurement, mais beaucoup plus développés, par un des membres les plus savants de l'ordre, le vartabied Gabriel Avédikhian, assesseur au siège pontifical de la congrégation des Mékhitaristes (2). L'éditeur a recueilli les meilleures d'entre les gloses qui s'étaient conservées dans les bibliothèques monastiques, et il y a ajouté grand nombre d'éclaircissements que réclame l'interprétation d'un texte ancien, où se succèdent des prières et des élévations d'un style toujours sublime (3).

Les invocations multipliées qui distinguent les prières de Grégoire sont pleines d'allusions au langage biblique; cependant elles sont nourries de comparaisons et d'exemples qui étaient dans le goût des écrivains de sa nation. Si élevé que soit le vol du mystique, il a compris dans son œuvre des formules de prières pour tous les devoirs et pour toutes les nécessités de la vie chrétienne. On a pu en détacher des prières nouvelles pour obtenir la contrition, des actes de foi, d'espérance et d'amour, des aspi-

(1) *Gregorii Naregae monasterii monachi lamentatio*, Venetiis, 1833, vol. in-24 pp. 637 (avec deux gravures formant titre).

(2) NAREG PRECUM *cum brevibus et solidis elucidationibus editum prima vice et nunc altera vice cum additione*. Venetiis, aedibus S. Lazari, 1827, pp. XII et 586 gr. in-8° (gravure représentant l'apparition de la sainte Vierge au Narégatsi).

(3) Une foule de mots employés dans le *Nareg* sont d'un usage rare en d'autres monuments, et il était besoin de les commenter pour en fixer le sens et pour leur assigner une place dans le lexique d'une langue aussi riche que l'arménien en dérivés et en composés : la table de ces mots expliqués n'occupe pas moins de quarante pages dans la grande édition d'Avédichian. La philologie arménienne exige dans ce genre de recherches autant de rigueur que de sagacité.

rations pour la communion, des méditations sur la Passion du Christ, des invocations à la sainte Mère de Dieu, aux saints et aux anges.

Il existe sous le nom de Grégoire Narégatsi un second recueil d'Homélies (*Dcharhkh*)(1) qui est aussi en grande estime dans sa nation, et qui se compose de plusieurs panégyriques et de quelques discours ou exhortations. Il a été imprimé par le même savant, le P. Gabriel Avédikhian, avec un appareil de gloses semblable à celui dont il a accompagné les Prières du Nareg. Le volume s'ouvre par une histoire de la sainte Croix qui se conservait dans la ville des Abarans (2) : sous l'empereur Basile, l'an 983 (432 des Arméniens), Grégoire avait assisté à la translation de cette croix, et il a parlé de cette solennité avec une éloquence supérieure. Dans les pièces qui suivent, on distingue plusieurs discours laudatifs ou panégyriques (*nerpoghkh*), dont le principal est à la louange de la sainte Mère de Dieu : suivant l'auteur du *Quadro* (p. 65), ce morceau serait supérieur aux autres par « la sublimité des pensées, l'élégance des expressions, le style travaillé et fleuri ». Viennent ensuite le Panégyrique des saints Apôtres, et celui de saint Jacques de Nisibe. Enfin, trois discours d'apparat (*Kandzkh*) sur le saint Esprit, sur la sainte Église et sur la sainte Croix : ce sont des morceaux de prose qui sont d'une facture étudiée, mais qui comportent des mouvements oratoires et des digressions poétiques (3).

(1) *S. Patris nostri Gregorii Naregensis alterum volumen Homiliarum.* Venetiis, 1827, pp. 254 gr. in-8°.

(2) Tchamitch, II, p. 853-857. — *Abaran* ou *Abarankh* qui n'est plus qu'un bourg de la Siounie renfermait des édifices bâtis par Tigrane, ce que rappelle son nom signifiant *palais* (Saint Martin, *Mém. hist. et géogr.* t. I, pp. 145-173).

(3) Il existe en outre un manuscrit antique de la bibliothèque de Saint-Lazare, contenant une explication du 38me chapitre du livre de Job par le Narégatsi : morceau incomplet que distingue la grâce du style. Sous le nom du même père, on possède aussi des cantiques et des chants liturgiques, qui furent quelquefois en usage aux fêtes de la Pentecôte, de la Sainte-Croix, de la Sainte-Vierge et de la consécration des églises. Ces derniers écrits ont été réunis aux ouvrages plus étendus dans une édition des œuvres complètes achevée à Venise vers 1842, et comprenant le commentaire sur le Cantique des Cantiques.

§ III.

Les Arméniens ont honoré avec un soin jaloux la mémoire d'un écrivain qui a été glorifié de génération en génération Les Mékhitaristes n'ont pas manqué de revendiquer pour leur Église nationale un des anciens Pères qui est également préconisé par les Arméniens Grégoriens, échos de la tradition. Ils ont sans peine représenté Grégoire Narégatsi comme un saint docteur qui n'avait jamais cessé d'adhérer à la foi catholique, et qui a droit d'en être considéré comme le défenseur. Ils ont voulu avec raison lui conserver son titre de religieux, *Vanagan*, que les sources lui donnent toujours (1). Ainsi ont-ils relevé la méprise de Clément Galanus qui a fait de Grégoire un évêque de Nareg (2), et l'a qualifié de vartabied et d'évêque. Ils ont aussi relevé l'erreur de Michel Lequien qui, sur la foi de Galanus, a mis le cloître de Nareg au nombre des sièges épiscopaux dans le diocèse de la grande Arménie (3) : « *Narecha*, Armeniae, ut videtur, civitas episcopalis ». Le titre d'évêque est la seule inexactitude dans une courte notice qui définit bien le rôle du grand écrivain.

Dans un ouvrage présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande à la fin du siècle passé, le marquis Jean de Serpos a combattu des préjugés ou des assertions fausses qui avaient trouvé place dans plus d'un livre sérieux contre la nation arménienne : il n'a pas manqué de relever dans toute sa pureté la renommée de Grégoire de Nareg ; il l'a montré dans son rôle de conciliation au milieu des querelles de son temps, et il a certifié

(1) Tchamitch, t. II, appendice, p. 1624.

(2) *Conciliatio Eccles. Arm. cum Romana*, Rome part. I. p. 210-211, et part. II, p. 155.

(3) *Oriens Christianus in quatuor patriarchatus distributus*. Parisiis, 1740, gr. in-folio, part. I, p. 1440 : « Basilii et Constantini fratrum Imperatorum, » Constantinopolitanorum aetate claruit GREGORIUS NARECHENSIS *episco-* » *pus* (sic), magnus Armenorum Doctor, catholicaeque fidei propugnator » acerrimus, cujus Armeni perpetuam memoriam in Liturgia celebrant, vene- » ranturque sacrarum precum opusculum. »

l'incomparable succès de ses *Prières* (1). Il n'a pas eu de peine à prouver que Grégoire n'avait jamais reçu la dénomination d'évêque de quelque auteur arménien; mais, au lieu de le désigner comme simple religieux, il l'a fait à tort supérieur du cloître de Nareg.

§ IV.

Quelques extraits des élégies sacrées de Grégoire, traduits ci-après, donneront une faible idée des qualités éminentes que la voix unanime des Arméniens attribue à cet ouvrage : nous avons fait choix de pièces dont la version européenne ne réclame pas un surcroît d'annotations.

Prière au Fils de Dieu, qualifiée de prière puissante (Discours XLIe du *Nareg*) (2).

« Fils du Dieu vivant, béni en tout, génération insondable du Père suprême, — toi qui n'a de toi-même aucune imperfection! Au lever des clartés sans ombre qui manifestent à la fois ta gloire et ta miséricorde, les iniquités sont consumées ; les démons sont chassés; les crimes sont effacés; les liens sont rompus; les chaînes sont brisées; les morts sont rendus à la vie; les plaies sont guéries; les blessures sont fermées; les ruines sont relevées; les douleurs s'apaisent; les soupirs sont comprimés; l'obscurité se dissipe; la nue se fend; les ténèbres sont rejetées au loin; la profonde nuit est dispersée; les ombres se retirent; les ténèbres s'évaporent; l'infortune est proscrite; les maux s'en vont; les désespérances sont anéanties, — et c'est ta main puissante qui gouverne, ô [Dieu] propice à tout.

Toi qui n'es pas venu sur la terre pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver, pardonne-moi mes innombrables pécnés en raison de ta grande miséricorde. Car, toi seul es ineffable (pour les anges) dans le ciel, et incompréhensible (pour les hommes) sur la terre; dans les rudimens des choses, et jusqu'à

(1) *Compendio storico di memorie cronologiche concernenti la religione e la morale della nazione armena*, t. II, Venezia, 1786, pp. 49-51.
(2) Édition 1827 pp. 212-213.

l'extrémité des confins du monde; toi seul, tu es principe de tous et dans tout, comme parfaite plénitude, béni dans les hauteurs [des cieux]! A toi, avec le Père et l'Esprit-Saint, gloire dans les siècles! Amen. »

Prière à la sainte Mère de Dieu (Discours LXXXe du *Nareg)* (1).

« Au milieu de tant d'angoisses, de terribles afflictions, d'assauts effroyables (qui sont des suites) de la colère divine, tourmenté fort douloureusement comme je le suis sans cesse : je t'implore, ô sainte Mère de Dieu! Ange d'entre les hommes; Chérubin visible en la chair; souveraine du ciel; pure comme l'air; chaste comme la lumière; immaculée à la ressemblance de l'étoile du matin dans les hauteurs du ciel! plus élevée que le tabernacle inaccessible du Saint des saints! Siège bienheureux de la promesse! Eden spirituel; arbre de la vie immortelle défendu par un glaive de feu! Fortifiée et protégée par le Père au plus haut des cieux! revêtue et purifiée par la descente de l'Esprit-Saint! Ornée par l'habitation du Fils et devenue son tabernacle! — Il est en effet le Fils unique du Père et ton seul enfant : ton Fils par la naissance, ton Seigneur par la création! — En raison de ta pureté sans tache et de ta bonté sans souillure, en raison de ta sainteté inaltérable, intercède avec clémence; reçois les prières de celui qui a confiance dans tes requêtes; accepte et agrée avec elles les paroles de mon ancien et grand éloge au sujet de tes puissantes supplications! Tresse, assemble les soupirs amers d'un pécheur tel que je suis avec tes demandes bienheureuses et pleines de parfums, toi qui es la tige (donnant) le fruit béni de la vie! car, toujours secouru et comblé de biens par toi, réfugié dans ton enfantement immaculé, recevant de toi la lumière, je vivrai pour le Christ ton Fils et Seigneur!

Protège-moi sous les ailes puissantes de tes prières, ô toi que je confesse Mère des Vivants! Au sortir de cette vallée terrestre, fais-moi passer sans tourments à la vie de tes tabernacles préparés (aux élus); de sorte que la consommation de mes jours soit allégée du poids de mes iniquités! Tu me feras un accueil de joie à l'heure de ma détresse, toi qui as guéri les douleurs d'Ève... Intercède, demande, supplie : car, à cause de ta pureté

(1) Édition 1827, pp. 421-426.

ineffable, je crois à l'efficacité de ta parole. Secours par les larmes celui qui est exposé à tant de dangers, toi bénie entre les femmes! Fais-moi plier humblement le genou pour ma réconciliation, ô Mère de Dieu ! Veille sur moi qui suis misérable, ô Tabernacle du Très-Haut ! Tends la main à moi qui suis tombé, ô Temple céleste! Donne à ton Fils la gloire de m'accorder une propitiation et une miséricorde divine, ô toi Servante et Mère de Dieu ! Que ton honneur soit élevé par moi, et que mon salut soit hautement manifesté par toi !

(Ainsi en sera-t-il), si tu me reçois en grâce, ô Mère de Dieu ! si tu as pitié de moi, ô sainte ! si tu me regagnes quand je me perds, ô pure ! si tu me prends sous ta protection, moi fuyant de crainte, ô bienheureuse ! si tu me fais approcher de toi, alors que je rougis de honte, ô pleine de grâces ! si tu intercèdes pour moi désespéré, ô Vierge toujours sainte ! si tu me réconcilies, moi qui m'étais éloigné, ô toi exaltée par Dieu ! si tu montres envers moi ta bonté, toi qui délies des malédictions ! si tu m'accueilles battu par les flots, ô port de refuge ! si tu me dégages des troubles et des commotions, toi auteur de la paix ! si tu t'intéresses à moi dans mes égarements, ô Vierge digne de louange ! si tu entres en allégresse pour moi, toi qui repousses la mort ! si tu adoucis mes amertumes, toi (qui es) toute suavité ! si tu détruis les obstacles qui me séparent (de Dieu), toi (qui es) réconciliatrice ! si tu enlèves mes souillures, toi qui foules aux pieds la corruption ! si tu me sauves près d'être la proie de la mort, ô lumière vivante ! si tu arrêtes la voix de mes larmes, ô toi (notre joie) ! si tu me relèves quand je suis abattu, ô remède de la vie ! si tu jettes les yeux sur moi déjà perdu, ô toi pleine de l'esprit divin ! si tu viens à ma rencontre avec miséricorde, ô toi alliance agréée (de Dieu), bénie uniquement sur les lèvres pures des bienheureux ! — Une seule goutte de lait, de ta virginité, distillée en mon âme, fortifie sa vie : ô Mère du Dieu très haut, Jésus, créateur du ciel et de la terre entière ! — C'est Celui que tu as mis au monde d'une manière ineffable, complètement suivant son humanité et en même temps avec sa divinité, lequel est glorifié avec le Père et l'Esprit-Saint par son essence, et en s'unissant par un mystère insondable à notre nature, — tout et dans tout, — Un par la Trinité : à lui gloire dans les siècles des siècles ! »

III.

LE PATRIARCHE NERSÈS IV,

DIT SCHNORHALI OU LE GRACIEUX,

ENVISAGÉ COMME ÉCRIVAIN.

Le nom de Nersès porté dans les premiers siècles de l'Église arménienne par plusieurs de ses chefs fut rehaussé au XIIe siècle par un catholicos de haut mérite qui fut aussi un grand écrivain. Si beau et si pur qu'ait pu être son rôle dans les affaires religieuses, nous ne les reprendrons pas dans leur détail : nous ferons connaître le fécond et habile auteur qui a laissé grand nombre de productions admirées en prose et en vers. Il représente éminemment l'activité littéraire qui s'était ranimée, au second siècle des Croisades, dans une partie de la nation arménienne malgré les vicissitudes politiques lui imposant trop souvent la loi de l'étranger. Ses œuvres justifient la fierté avec laquelle les Arméniens relèvent ses talents, et elles lui font attribuer une grande part à la renaissance de leur littérature.

§ I.

Le prélat qui devait occuper dans sa vieillesse le siège de catholicos était né à la fin du XIe siècle dans une famille illustre

par les dignités de ses membres. Nersès avait pour père Abirad, possesseur d'une forteresse près de Kharpert dans le nord de la Mésopotamie, et il était, par sa mère, petit-fils de Grégoire Magistros, célèbre par ses dignités et par ses qualités d'écrivain. Dans sa jeunesse, il résida auprès d'un patriarche qui était son grand-oncle, Grégoire *Vgaïaser* (« ami des martyrs »), et continua ses études théologiques au cloître de Garmir-Vankh, sous la direction de l'abbé Étienne surnommé *Kidnagan* ou le savant. Un frère plus âgé que lui, Grégoire, avait reçu la même éducation, quand il fut, fort jeune encore, promu à la dignité patriarcale sous le nom de Grégoire III. Pendant le long règne de celui-ci (1113-1166), Nersès fut promu aux honneurs de la hiérarchie ecclésiastique, et accepta un apostolat fort laborieux alors que les populations chrétiennes étaient exposées à tout instant aux vexations des chefs musulmans qui ne cessaient de guerroyer en Syrie et en Arménie.

Dès l'an 1147, Nersès chercha, avec son frère, Grégoire III, un refuge plus sûr qu'en aucune autre localité dans la forteresse réputée imprenable de *Hrom-Clah* (ou château des Romains), situé dans l'ancienne Comagène, au sud de Samosate, sur la rive droite de l'Euphrate (1). Auxiliaire du patriarche, et jouissant d'une grande réputation de sagesse et d'éloquence, Nersès fut élu, en 1166, après la mort de Grégoire, catholicos d'Arménie, par un vote en quelque sorte unanime du clergé. Mais son administration ne dura que peu d'années, remplies par des négociations en vue de l'union de son Église avec l'Église grecque : il mourut à Hrom-Clah le 13 août de l'an 1173. Il eut pour successeur son neveu, du nom de Grégoire IV, surnommé *Déghâ* ou l' « enfant » à cause de sa jeunesse, mais qui conserva jusqu'à sa

(1) Grégoire III avait acheté cette célèbre forteresse de la veuve de Josselin de Cortenay, dernier seigneur français d'Edesse. Dans ce composé, *Hrom* ou *Rom* désignait l'empire de Constantinople (la nouvelle Rome), et le mot arabe *Kalaah* signifiait château fort sous la forme abrégée *Klah* ou *Glah* en arménien (*Mémoires* de Saint-Martin sur l'Arménie, t. I, p. 196).

mort (1193) sa résidence dans la même forteresse qui avait abrité plusieurs assemblées ou synodes. De ce nombre fut le grand concile tenu en 1179 où Nersès de Lampron, promu en dignité par son oncle Nersès IV, et sacré après lui archevêque de Tarse, prononça un discours estimé comme un chef-d'œuvre : comme ils avaient possédé une grande piété, et comme ils avaient eu en vue la réconciliation des deux Églises, la mémoire des deux prélats du même nom fut en vénération dans leur patrie, et elle devint même l'objet d'un culte public (1).

Le patriarche Nersès a échappé à ces soupçons injustes qui ont atteint trop souvent des hommes d'une ferme croyance parmi les chefs des Églises orientales ravagées par les schismes. Clemens Galanus a plus d'une fois invoqué ses doctrines et ses opinions dans son travail de polémique, et il lui a décerné, avec une déclaration d'orthodoxie, l'éloge dû à son talent de poète (2) : « *Nierses Ghelaiensis* ; orthodoxus Patriarcha, quem Armenia universa, ut sanctum illius Ecclesiae Patrem, ac Doctorem agnoscit, ejusque commemorationem in Liturgia, et Maenologio celebrat fuit poeta sacer, et hac quidem facultate adeo insignis, ut celebrioribus, meo judicio, vel Graecis, vel Latinis Poetis in suo coaequandus sit idiomate. »

Le surnom de *Claïetzi* (ou *Glaïetzi*) a subsisté dans les annales arméniennes pour distinguer celui des Nersès qui avait illustré l'asile du patriarcat dans la forteresse de Hrom-Clah aux frontières de la Cilicie. Mais le catholicos Nersès IV avait acquis la sympathie et l'admiration de ses contemporains par la douceur de son caractère ainsi que par les grâces d'intelligence et de parole qui brillèrent en lui : tel est le sens de l'épithète de *Schnorhali* ou de « gracieux » qui suit presque toujours son nom.

(1) Voir les *Vies des SS. Arméniens* (t. V) où la fête du patriarche Nersès est marquée au 5 août et au 13 juin (p. 330 et suiv.), et celle de l'archevêque de Tarse, appelé un second Paul, au 9 août ou au 17 juillet (ibid., p. 344 et suiv.).

(2) *Conciliatio ecclesiae armenae cum romana*, pars I. Romae, 1690, p. 239. in fol.

Il sera facile d'entrevoir, dans la revue de ses nombreux écrits, ce qui justifie à nos yeux cette popularité si bien consacrée : nous aurons l'occasion de montrer quelle fut la piété d'un prélat vénéré jusqu'aujourd'hui par la nation arménienne toute entière (1), et à quelles affaires importantes de son époque il a été mêlé. Comme poète, Nersès Schnorhali a ouvert une voie nouvelle, et il a enrichi la langue de nouveaux procédés de versification : ses œuvres en vers sortent presque toutes d'une inspiration religieuse et patriotique, Mais c'est dans ses ouvrages en prose qu'on apprend à connaître l'action qu'il a exercée comme dignitaire, et puis comme chef de l'Église arménienne. Il nous serait agréable de penser que nos aperçus d'histoire littéraire détermineraient quelques-uns de nos lecteurs à examiner de près dans les sources les questions qui étaient en litige à une époque aussi troublée.

§ II.

La plus grande partie des œuvres en prose de Nersès Schnorhali a été imprimée en arménien, d'abord à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, plus tard à Venise. Elle comprend des documents d'un véritable intérêt historique et d'une rédaction qui permet d'attribuer à Nersès les qualités éminentes d'une éloquence convaincue et persuasive. Plusieurs genres sont représentés dans la collection : épîtres pastorales et encycliques, épîtres de polémique et d'exhortation, panégyriques, discours d'apparat, homélies, prières, etc. La plupart de ces pièces ont été traduites en latin, après collation d'anciens manuscrits de Saint-Lazare, par l'abbé Joseph Cappelletti, prêtre de Venise (2).

(1) Jean Audall, arménien grégorien de Calcutta, a donné la biographie de saint Nersès dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal* (t. V, 1836, pp. 129-157).

(2) *Sancti Nersetis Clajensis Armenorum Catholici opera nunc primum ex Armenio in latinum conversa notisque illustrata*. Venetiis, typis PP. Mekhitaristarum, 1833, volumina duo, pp. 287 et 323, in-8°.

Le document d'une importance majeure dans cette collection, c'est l'*Encyclique* ou lettre pastorale adressée par Nersès, l'an 1166, quand il venait de revêtir la dignité de Catholicos, à la nation arménienne toute entière, qui lui était confiée par Dieu lui-même. Après avoir annoncé son élection, il définit l'excellence de l'épiscopat; puis il fait une remarquable profession de foi où il reconnaît les deux natures en Jésus-Christ, et il établit dans quels sentiments il est juste de le déclarer. Ensuite le nouveau patriarche s'adresse tour à tour aux différentes classes de la nation, et formule d'excellentes considérations sur les devoirs qui incombent à chacune d'elles. Il commence par les instructions qu'il doit aux religieux qui mènent une vie rigoureuse dans leurs cloîtres, et ensuite aux directeurs qui ont la charge de veiller aux statuts des communautés monastiques. Il passe de là aux « chefs de l'Église dans le monde qui sont appelés évêques ». Puis il s'occupe des membres du clergé dans tous les rangs. Il n'est pas moins énergique quand il se tourne vers les autres classes de fidèles, les princes séculiers, les gens de guerre, les citoyens et les marchands, les laboureurs et le menu peuple, et enfin les femmes. « Cette lettre, a dit Villefroy (1), est pleine d'une piété » solide; et l'on y découvre tous les sentiments de respect, dont » Nersès était pénétré pour la religion, l'Église et la discipline » ecclésiastique (2). »

Un autre discours fort éloquent a trait à l'avènement de Nersès au patriarcat. C'est l'allocution qu'il aurait adressée aux évêques, docteurs et autres membres de l'Église assistant à la nouvelle consécration qu'il recevait pour la charge de Catholicos, quand son frère Grégoire, sur le point de mourir, allait lui remettre cette suprême dignité. Il y atteste l'insigne honneur atta-

(1) *Catalogue des livres tant imprimés que manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris*, lettre U, nº 2, p. 57.

(2) Il existe une édition arménienne de cette encyclique de Nersès (Venise, 1829, p. 186, in-8º). Plus tard on a réuni en un volume le texte des Discours et des Lettres (1 in-24, 1848).

ché dans le clergé arménien à la transmission de ce titre dans plusieurs familles, comme il en fut d'abord dans celle de l'Illuminateur, et comme il est advenu dans la série des patriarches qui ont succédé à Grégoire Vgaïaser jusqu'à Nersès lui-même. Il y relève aussi les exemples de courageux martyre que l'Église d'Arménie a reçus de ses chefs quand le pays à peine converti retomba tant de fois sous le joug de persécuteurs étrangers.

Dans le recueil des écrits de Nersès, on lit d'abord une pièce adressée au nom de son frère Grégoire à des prêtres arméniens qui se disputaient sur des points de dogme et de discipline : la passibilité du Christ, les Agapes, la Confirmation, etc., ainsi qu'une réponse à un docteur syrien du nom de Jacques sur l'incarnation du Christ. Mais le plus haut intérêt s'attache à plusieurs épîtres de Nersès qui ont trait aux rapports des églises arménienne et grecque : la première pièce de la correspondance est un traité sur la profession de foi des Arméniens, écrit en 1165 (l'an 614 de leur ère) à la demande du gendre de l'empereur Manuel Alexis (prince hongrois appelé Béla), résidant alors à Mopsueste en Cilicie (1); la science théologique est aussi sûre que la forme est précise et claire. L'empereur Manuel ayant fait bon accueil à cette déclaration, Nersès, devenu patriarche par la mort de son frère, répondit au souverain de Byzance pour lui notifier son avènement et en même temps pour le presser de travailler à l'union des deux Églises. L'épître n'a pas moins d'élégance et d'élévation que la première ; elle sert d'introduction à l'exposé dogmatique que le Catholicos d'Arménie a rédigé suivant le désir de l'autocrate étranger, et qu'il a complété par la justification des rites et de la discipline de son Église. Deux autres épîtres sont destinées à prévenir des objections nouvelles. Enfin,

(1) L'historien Guiragos, du XIIIe siècle, mentionne le fait et analyse la profession de foi avec des développements qu'il a ajoutés de sa main. V. la traduction de Brosset, citée ci-après, pp. 63 73. — La ville est appelée *Msis en Mamistra* par les chroniqueurs latins.

dans une Ve épître à Michel, patriarche grec de Constantinople, Nersès traite des moyens d'effectuer la conciliation désirée par les protecteurs et les membres éminents de leur Église (1). Dans ces conjonctures, le Catholicos n'oublie pas de supplier, par une lettre spéciale, les évêques et les docteurs arméniens de mettre en pratique la charité afin de contribuer à l'union désirée.

Un autre genre de polémique est l'objet de plusieurs autres épîtres de Nersès ; par exemple, sa protestation contre un certain Paul, prêtre arménien de Tarse, qui était entré en rapport avec les Grecs et avait calomnié sa nation au moment même des négociations en vue de la paix religieuse ; de même ses trois lettres en réponse à un écrivain anonyme qui l'avait attaqué lui-même dans les termes les plus injurieux. On citerait aussi une circulaire du patriarche aux habitants de la grande ville de Cars au sujet de l'installation d'un nouvel évêque, du nom de Katchiadour, élu par le peuple, et des avertissements qui importent au succès de son ministère.

Non moins curieuse que les précédentes est la lettre du Catholicos à une ville de sa juridiction (2), Samosate, à propos de la conversion d'une secte païenne ancienne et obstinée, celle des « Fils du Soleil » *(Ariew-Wortikh)*, ou adorateurs du Soleil (3) arméniens de race et de langue. Nersès avait connaissance de leurs erreurs par la renommée et aussi par la lecture de leurs

(1) Ces documents trouvent leur complément dans des controverses rédigées par Theorianus du côté des Grecs, et dont le cardinal A. Maï a publié une suite au tome VI de la *Scriptorum veterum nova collectio* (Romae, 183.) : on douterait difficilement de l'authenticité de ces textes. — D'après Guiracos déjà mentionné (p. 62). Theorianus avait dit à son retour à Constantinople, après un colloque avec Nersès : « C'est un vrai Grégoire-le-Théologue ressuscité.» - - Voir le livre LXXII de l'*Hist. eccl.* de Fleury, chap. XIX et XX : conférence de Théorien avec les Arméniens.

(2) Trad. Cappelletti. t. I, pp. 269-275. Neumann a traduit la lettre en allemand au t. LXVII des *Jahrbücher der Literatur*.

(3) Le patriarche Jean IV, dit le Philosophe, l'avait combattue au VIIIe siècle sous le nom de Pauliciens, dans un discours éloquent et instructif. *Sermo adversus Paulicianos*. Voir l'édition de ces œuvres en arménien et en latin par J. B. Aucher (Venise, 1834, vol. in 8°, pp. 9, 78-107.

livres, et il avait reçu leurs délégués lui témoignant leur désir de se convertir et d'embrasser le christianisme. Ce groupe de population était demeuré sur les bords de l'Euphrate depuis la chute des Sassanides et l'expulsion des Parsis ou adorateurs du feu sous les Khalifes. Voici le sens des instructions que Nersès adressa aux prêtres et aux fidèles de Samosate, quand il s'agit de recevoir l'abjuration des débris de la secte, qui avait persisté dans son erreur après la conversion du pays sous l'Illuminateur (1).

Quand les prêtres seront réunis dans la principale église de Samosate, les « Fils du Soleil », hommes, femmes et enfants. viendront se ranger devant la porte. Il leur sera demandé s'ils veulent abjurer leur erreur et revenir à la vraie connaissance de Dieu. Trois fois il leur sera demandé s'ils renoncent à Satan ; puis, tournés vers l'Occident, ils protesteront trois fois contre l'empire du diable avec des signes de mépris. Seulement alors, commencera l'enseignement de la doctrine véritable.

Tout d'abord il leur sera ordonné de considérer désormais le soleil comme créature de Dieu, de même que la lune et les étoiles, et il leur sera défendu de rendre adoration au peuplier dans lequel leurs ancêtres voyaient une résidence des démons, non plus qu'aux autres arbres. Défense leur sera faite également de conserver des amulettes et d'autres objets de superstition diabolique. Mais, quand ils se seront tournés vers l'Orient, on énoncera devant eux les points principaux des croyances chrétiennes, la création, l'incarnation, le jugement, etc. Une fois qu'ils auront fait la profession de foi orthodoxe, on les fera entrer dans l'église, et on leur donnera la place des catéchumènes ; tandis que les adultes seront baptisés apres confession et pénitence, les enfants recevront le baptême sur le champ.

L'enseignement de la morale chrétienne suivra de près cette

(1) Tchamitch, *Hist. d'Arm.*, t. I, pp. 785-768 et t. II, pp. 356-57, 386-87.

admission des convertis : les grands commandements leur seront expliqués, et les vices définis et flétris ; le précepte de la charité et de l'aumône leur sera recommandé en particulier. Défense formelle sera faite aux femmes de s'attacher aux sortilèges et à toute fascination diabolique, et il leur sera rappelé que de telles pratiques entraînent la privation de la communion et de la sépulture ecclésiastique. Semblable sentence sera prononcée contre le mélange de mets idolâtriques et impurs aux aliments de la vie quotidienne.

Les devoirs religieux leur seront inculqués formellement ; telle est la pratique de la confession aux prêtres, deux ou trois fois par an et même davantage ; telle est aussi l'observance des jeûnes et pénitences, et l'assistance aux prières canoniques.

Nersès insiste beaucoup sur l'enseignement des Saintes Écritures aux familles converties, dans l'espoir que leurs fils soient formés et instruits pour le sacerdoce, selon l'exemple qu'en a donné Grégoire l'Illuminateur à l'égard des païens. Enfin, il recommande aux « Fils du Soleil » reçus dans l'Église de porter avec fierté le nom de *chrétiens* que les apôtres ont imposé jadis à Antioche aux premiers fidèles.

§ III.

Dans le second volume des œuvres en prose ont trouvé place les *Prières* fort célèbres de saint Nersès pour les vingt-quatre heures du jour et de la nuit : elles consistent en formules d'invocation vraiment pieuses et ferventes qui ont trait aux croyances comme aux devoirs des chrétiens, et à la fin desquelles le pécheur implore miséricorde. Il en existe plusieurs éditions polyglottes, imprimées à Venise, et dont on a fait différents tirages(1) : les plus répandues en renferment la version en vingt-quatre langues, anciennes et modernes, orientales et occidentales, à la suite du double texte arménien, littéral et vulgaire.

(1) *Preces S. Niersis* (sic) *Clajensis Armeniorum Patriarchae viginti quatuor linguis editae.* Venetiis, 1823, 1 vol. 422 pp. petit in-8°.

Nous citerons ensuite un morceau d'exégèse sacrée qui comprend quatre chapitres d'un commentaire de Nersès sur l'Évangile de saint Mathieu dans lequel il a suivi de près saint Jean Chrysostôme. Au siècle suivant, Jean d'Erzinga, docteur fort estimé, a complété ce travail, qui a été imprimé en 1825 à Constantinople. Cependant Cappelletti (t. II, p. 33-168) s'est borné à traduire l'interprétation de Nersès qui ne va pas au delà du 18e verset du Ve chapitre de l'Évangéliste (1).

Deux autres productions du genre des Homélies sont comptées au nombre des écrits remarquables de Nersès IV. C'est d'abord un panégyrique pour la fête des « êtres supérieurs », c'est à dire, la Hiérarchie céleste, les saints Archanges Michel et Gabriel, ainsi que toutes les Vertus des cieux (fête qui était célébrée par les Arméniens le 8 novembre). La forme de ce discours est pleine d'art ; si elle pèche par l'obscurité, la raison en serait dans l'imitation du style grec, qui n'a pas toujours une parfaite clarté en ces matières. Nersès n'a pu s'empêcher de calquer l'œuvre sur la hiérarchie attribuée à saint Denis l'Aréopagite, qui avait déjà été traduite au VIIIe siècle en arménien par Étienne ou Stéphanos de Siounie, écrivain très laborieux, renommé par sa version de nombreux traités de la patrologie grecque (2).

On vante également l'homélie de Nersès en l'honneur de la sainte Croix, laquelle est une amplification d'un discours de ce titre, prononcé au Ve siècle par David le Philosophe à Athènes ou à Constantinople. Cette homélie a pour titre : *Exultate* par ce qu'elle comportait le développement d'un verset célèbre du Psaume XCVIII (3). Elle a été composée à la demande d'un docteur Vartan ; mais elle est considérée comme un ouvrage

(1) On conserve à Saint-Lazare le Ms. d'un commentaire de Nersès sur les sept épitres catholiques (*Quadro*, p. 88).

(2) *Quadro delle opere di vari autori anticamente tradotte* (p. 29). — Neumann, *Versuch u. s. w.* 1885, pp. 109-113.

(3) « Exultate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus. » (Ps. 98, v. 5). — Cappelletti, t. II, préface, pp. 8-10, et pp. 251-323.

posthume du patriarche. Le document est remarquable en ce qu'il montre avec quelle prédilection ce même sujet avait été traité au berceau de l'éloquence arménienne; il s'ouvre en effet par un résumé d'histoire littéraire plein de noms illustres.

§ IV.

Ce qui assura le renom de Nersès Schnorhali comme écrivain, ce ne fut pas seulement le nombre de ses compositions poétiques; c'est surtout l'habileté qu'il déploya constamment quand il appliqua un mode particulier de versification à toute espèce de sujets. Au XIe siècle, Grégoire Magistros avait préludé à cette innovation dans certain nombre d'essais, et il avait même répondu au défi d'écrivains arabes enorgueillis des ressources de leur langue pour la poésie (1). Nersès mit en usage des vers de diverse longueur soumis au calcul des syllabes, sans distinction de leur valeur prosodique, mais assujétis d'ordinaire à une même désinence. Ainsi s'est-il fait que la rime est devenue une des lois de la poésie arménienne; en effet, une même syllabe termine tous les vers de poèmes étendus, distribués en plusieurs chants, de même que de pièces détachées, consistant en courtes tirades, ou formant une suite de stances qui sont de vrais quatrains. On a relevé dans les œuvres de Nersès des modèles nombreux de cette nouvelle versification et de cette nouvelle poétique qui restera en faveur chez les Arméniens jusqu'à notre temps. Les vers qui furent maniés de préférence ne dépassent pas le nombre de huit syllabes ou pieds; mais il est aussi des exemples de vers qui se succèdent avec le nombre de six ou de sept, ainsi que de onze et de douze pieds; plus rare est l'usage de vers de quatorze ou de quinze pieds. Les poésies de Nersès ont fourni des spécimens de ces

(1) Notice citée de Langlois sur Grégoire Magistros (1869) — *Quadro*, p. 71.

différentes sortes de vers aux grammairiens anciens et modernes de la langue arménienne (1).

Le génie de l'arménien ne comportait pas la reproduction des raffinements de la prosodie et de la métrique des Arabes (ou des *Ismaëliens* comme on les appelait en Arménie) ; mais une pensée d'émulation soutint cependant ceux des poètes arméniens qui exercèrent leur puissance d'invention dans des œuvres en vers. Nersès IV les suivit à distance dans l'espèce de poème que les Arabes avaient qualifiée de *Lâmiyat*, marquée par l'unique désinence de la lettre *lam* de leur alphabet : il a pu rivaliser quelquefois avec eux par la facilité et l'élégance de la diction, par une souplesse et une variété d'expression que ses compatriotes n'ont pas surpassé dans le même genre d'écrits. Ce qui leur a manqué en éclat et en harmonie n'a pu être racheté que par la vérité des pensées et la justesse des figures.

Dès l'an 1830, toutes les œuvres de Nersès en vers ont été réunies à Venise en un volume dont les textes avaient été revus sur plusieurs manuscrits (2) : « *Écrits en vers* » ou « *discours mesurés* ». Il n'y a d'exception que pour l' « Élégie de la prise d'Edesse » et pour les cantiques et hymnes conservés religieusement dans le recueil du Charagan, dont ils forment le riche complément.

Parmi les annalistes qui ont fait mention explicitement de Nersès et de ses ouvrages, on mettrait en première ligne Guiragos ou Kiracos de Kantzag, qui a fleuri au siècle suivant (1272) et qui a repris dans sa chronique le résumé de toute l'histoire (3). Guiragos a parlé avec admiration des ouvrages de Nersès, en insistant sur les services qu'il a rendus à l'hymnologie (4) :

(1) Voir par ex. au chap. V de la *Grammaire* de Cirbied les principales règles de la versification arménienne (Paris, 1823, 1 vol. in-8°, pp. 788-807).

(2) *Pankh tchapṅav — Tchaphaperagankh*. Venise, vol. in-24, 620 pp. avec les tables.

(3) *Deux historiens arméniens*, etc., traduits par Brosset (Saint-Pétersbourg, 1870, vol. in-4°. — Voir Introduction, ib., 1871, pp. III-V, pour la biographie du premier de ces historiens, Guiragos).

(4) I° partie, v. III, p. 62, trad. citée. — Le chroniqueur l'avait exalté

« Comme ce pontife était un homme intelligent, il a arrangé » pour l'église plusieurs hymnes, non moins harmonieux que » dignes de Khosrou (1), pour le style, des mélodies et des chants » en vers. Il a composé la Bénédiction de Pâques, 3e partie, celle » des deux jours du Passage (l'Assomption) de la Mère de Dieu, » celle de Pierre et Paul ; celle de l'Ascension commençant ainsi : » « *Réjouis-toi, sainte Église* » ; celle des Fils du Tonnerre ; » une hymne d'Antoine, deux de Théodose, une des quarante » martyrs, une des Apôtres ; celle de trois jours de la grande » Semaine, — le lundi, le mardi et le mercredi, — deux pour » l'office matinal de Pâques, celles des Ninivites, des Archanges, » des saints Vartaniens, et une infinité d'autres (2). Il a encore » écrit un discours d'un bon style sur la sainte messe, ainsi que » des versets mystiques, et deux Trésors portant son nom, celui » de la Transfiguration, et celui du Passage de la Mère de Dieu ; » ceux de la Venue de l'Esprit-saint, de l'Église et de la sainte » Croix; le Panégyrique de St Jacques de Nisibe et des Apôtres... » Il a composé des discours sur les Archanges, dans le genre de » Denys l'Aréopagite, et traduit plusieurs discours sur les saints » martyrs. Enfin, après tant de bons travaux, une mort désirable » pour tous, celle des bienheureux, le fit passer vers le Christ, » notre espérance. »

Les œuvres poétiques de Nersès sont à peu près inconnues hors du cercle des hommes lettrés dans les asiles de la culture arménienne. Malgré le zèle industrieux des congrégations savantes pour la vulgarisation des monuments de tout âge, elles n'ont encore obtenu aucune traduction dans une langue euro-

d'abord en termes un peu absolus : « Ce Nersès l'emportait tellement en doctrine sur tous ceux de son temps, non seulement sur les vartabieds d'Ar» bieds d'Arménie, mais encore sur les Grecs et les Syriens, que la renommée de sa capacité s'étendit chez tous les peuples. »

(1) Ecrivain du xe siècle, vanté par la pureté et l'élégance de son style (*Quadro*, p. 61-62). — Voir plus haut *Grégoire de Nareg*.

(2) Voir plusieurs Charagans de Nersès traduits ci-dessus (*Hymnologie arménienne*).

péenne. Cappelletti, en tête de la version latine des œuvres en prose, donne la raison qui l'ont empêché de traduire les œuvres en vers (préface t. I, pp. 22-23). Ces œuvres sont difficiles à comprendre à cause du raffinement de la versification ; elles ont des beautés qui ne plairaient pas aux « Latins » au degré où elles plaisent aux Arméniens. L'élégance des phrases et le charme des mots s'évanouiraient trop souvent quand les vers seraient traduits dans une autre langue.

Les différents sujets exposés en vers par Nersès IV sont dignes d'attention, empruntés tantôt à ses études théologiques, tantôt aux élans de sa piété, tantôt à ses sentiments patriotiques. On en jugera par le contenu des œuvres poétiques imprimées avec un soin infini à Venise.

C'est d'abord un poème religieux sur l'incarnation et la passion de Jésus-Christ (pp. 1-159) ; il est intitulé JÉSUS LE FILS, d'après les deux premiers mots : *Hisous Worti*, et il est défini : « Élégie narrative d'après les saintes Lettres » *(oghperkouthioun Vibasanagan 'i darhitz serpotz)*. Il est partagé en trois livres qui comptent chacun plus de mille vers, et il comprend un total de 3828 vers de huit syllabes, n'ayant qu'une seule et même désinence, la syllabe IN. Ce poème monorime est resté en faveur chez les Arméniens, et il est même regardé par eux comme un chef-d'œuvre ; ils y admirent l'élévation des pensées alliée à la rigueur théologique, et aussi la variété de l'expression dans un poème qui résume toute l'Écriture sainte, mais qui a pour principal objet la vie du Sauveur.

Dans leurs emprunts aux littératures occidentales, les Mékhitaristes n'ont pas dédaigné de traduire un poème latin du XVIe siècle, la *Christiade* de Vida en VI livres (1) : c'est l'œuvre du vartabied Elias Thomadjan qui l'a interprété en vers arméniens de quinze syllabes, procédant par distiques avec rimes

(1) *Vidayi Krisdosagan* — Venise, 1832, 1 vol. in-18, 429 pp.

régulières et riches. Les doctes religieux exerceraient leur talent avec non moins de raison pour reproduire dans leur idiome national la *Messiade* de Klopstock. Mais un des leurs a payé son tribut à la nouvelle poésie latine, si florissante autrefois dans nos provinces, en traduisant habilement en strophes arméniennes les seize élégies sacrées du P. de Hossche, Sidronius Hosschius (mort à Tongres en 1653) (1).

Dans la même collection des poésies de Nersès, nous mentionnerons un poème didactique intitulé *Exposé de la Foi* (en 1630 vers de huit syllabes) ; deux élégies qui exposent en vers le même sujet que l'auteur a traités dans des homélies et panégyriques en prose ci-dessus mentionnés ; une élégie sur la Sainte Croix vivifiante, qui n'a pas moins de 600 vers, et des prières aux saints Anges et Archanges. Sous divers titres on lit ensuite des recueils de petites pièces qui vont de quatre à huit vers, et qui traitent de religion et de morale : « les unes intitulées *Khradkh* ou « maximes », les autres du titre plus vague de *Daghkh* ou « chansons » (2). On y rattacherait les « fables ou paraboles » *Arhagkh*, qui ont le caractère de morceaux d'un ton familier, consistant en quatrains rimés qui avaient pour but de divertir. L'historien Guiragos dit de ces petites compositions (3) : « Comme » le saint souhaitait que, s'il se pouvait, on parlât seulement » d'après l'Écriture, sans propos profanes, même dans les réu- » nions pour boire et autres divertissements, il avait composé » des chants qu'il enseignait aux gardiens de la forteresse (de » Clag), afin qu'au lieu de paroles sauvages on entendît seule-

(1) Élégies sur la passion du Christ *(de Christo patiente)*, traduite par le P. Emmanuel Ciakciak (Venise, 1830, 104 pp. in-4°). — Voir Félix van Hulst, *Notice sur le P. de Hossche* (Liège, 1844, in-8°), et les Mémoires de Peerkamp sur les Belges qui ont composé des poèmes latins (Brux., 1822) pp. 338-344.

(2) Les éditeurs ont ici intercalé plusieurs morceaux de prose poétique, appelés *Kandzkh* ou «Trésors», et qui sont plutôt des élévations, par ex. sur l'Assomption de la sainte Vierge).

(3) Traduction citée de Brosset, pp. 63, 73.

» ment des choses conformes à ce commencement du psaume :
» « Seigneur, je me suis souvenu de ton nom pendant la nuit ».
Le même historien ajoute : « Comme Nersès était doué d'une
» aptitude universelle, il a écrit encore des Paraboles raisonnées,
» tirées des livres, destinées à être chantées à la place des fables,
» aux noces et dans les festins. »

Enfin, dans leur précieux recueil, les Mékhitaristes ont inséré (pp. 498-559) le poème narratif de Nersès, qui est une Histoire ancienne, « exposée à la manière d'Homère, de la race haïcanienne et de la dynastie des Arsacides » : il n'a pas moins de seize cents vers de huit syllabes, ayant la désinence unique *eal* ou *ial*. C'est la composition d'un caractère didactique que le patriarche a consacrée aux antiquités nationales de l'Arménie, quand il venait d'inaugurer une versification syllabique très favorable à la mémoire.

§ V.

Il nous reste à dire quelques mots d'un morceau de poésie, dont le texte compte diverses éditions : l'Élégie sur la prise d'Edesse en 1144, qui est une œuvre patriotique, inspirée à Nersès par un des désastres éclatants de l'Orient chrétien en lutte continuelle avec l'Islam. En effet, la célèbre ville d'Edesse, en Mésopotamie, fut assiégée avec une armée formidable par Emad-eddin Zengui, sultan d'Alep, et après l'assaut ses habitants, prélats et prêtres, princes et soldats, femmes et enfants, furent victimes en fort grand nombre du plus impitoyable massacre.

On avait imprimé le texte arménien de ce poème en divers endroits, quand le vartabied Jean Zohrab, de Constantinople, qui avait résidé à Paris plusieurs années, se chargea d'en donner une édition aux frais de la Société asiatique. Elle parut en 1828 avec le titre français : *Élégie sur la prise d'Edesse par les Musulmans* par Nersès Klajetsi, patriarche d'Arménie (1). L'édi-

(1) Un volume in-8° de x-[illegible] pp. (Paris, Dondey-Dupré). — On lit en tête du texte arménien ce court préambule : « Paroles de lamentation mises en

teur déclare qu'il a établi le texte sur des copies de Venise et de Constantinople comparées avec un manuscrit de Paris assez défectueux, et il en a relevé les principales variantes.

Le poème de 2090 vers qui sont tous de huit syllabes, est partagé en huit livres, qui se composent de tirades monorimes d'inégale longueur. La forme de l'élégie patriotique de Nersès est celle d'une suite de prosopopées, que la ville d'Edesse personnifiée adresse à d'autres villes, puis à des contrées voisines, et qu'elle fait passer ensuite du style des lamentations au langage des prophéties. Le Dr Zohrab n'a accompagné le texte d'aucune traduction : ce qui a forcé Michaud, éditeur de la *Bibliothèque des Croisades*, publiée comme appendice de son Histoire, de demander communication d'une version française à Chahan Cirbied, arménien, qui professait alors près la bibliothèque royale (1).

Dans le premier chant, Edesse s'adresse à Jérusalem, à Rome, à Constantinople, à Antioche ; dans le second, elle fait part de ses angoisses à la grande Arménie ; dans le troisième, elle gémit sur elle-même en revêtant ses habits de deuil ; dans le quatrième, elle se répand en lamentations sur la violence des barbares qui la punissent de ses égarements ; dans le cinquième, elle décrit les progrès de l'impitoyable ennemi livrant l'assaut ; dans le sixième, elle dépeint la chute de la citadelle et le massacre de sa garnison ; dans le septième, elle redouble ses imprécations contre la cruauté des vainqueurs ; dans le huitième, elle annonce aux survivants le retour des Francs qui pénètreront en Asie jusqu'au Chorasan.

Michaud a jugé sévèrement l'élégie étrangère d'après sa version littérale. « Cette production arménienne, dit-il, a peu d'intérêt. » L'idée de faire parler la ville d'Edesse a sans doute quelque » chose de poétique, mais cette fiction se prolonge trop long-

vers à la manière des paroles homériques sur la prise de la grande Edesse, dans l'année 593 de l'ère arménienne, le 23 décembre, à la troisième heure d'un samedi. »

(1) IIIe partie, chroniques grecques et arméniennes (Paris, 1829, in-8°) pp. 499-504. — Cont au t. IV les chroniques arabes extraites par Reinaud.

» temps et la monotonie qu'elle répand sur le poème n'est rache-
» tée ni par l'éclat des images ni par l'originalité du style. »
Certes, la pièce ne vaut pas la plupart des poésies de Nersès où l'inspiration religieuse dissimule les défauts ou les artifices de la composition. Mais c'était un des premiers modèles de cette poésie syllabique qui sera cultivée dorénavant comme la meilleure forme de langage pour conserver le souvenir de grands et de petits événements (1).

(1) Cent vingt ans après la mort de Nersès, l'an 1293, la forteresse de Romclah ayant été prise sous le roi Héthoum II par le sultan d'Egypte, El-Melik-el-Ashraf, on composa une pièce de 124 vers de huit syllabes (tous rimés en *an*) pour retracer la catastrophe, et pour exciter les pieux sentiments des fidèles dans une sorte de complainte : cette élégie a fourni des inscriptions à un reliquaire en forme de triptyque, provenant du couvent de Sgehvra et qui s'est conservé dans un musée moderne. M. A. Carrière en a donné le texte latin avec traduction française dans une curieuse publication de l'Ecole des langues orientales vivantes, et il a pourvu à la reproduction des inscriptions exécutées au repoussé en deux planches qui en font apercevoir clairement tous les mots : *Inscriptions du reliquaire arménien de la collection Basilewski* (2 pl.) pp. 47 gr. in-8°, Paris, Leroux, 1883 (extrait des *Mélanges orientaux*, imprimés à Vienne en 1883 pour l'*Ecole* de Paris).

HISTOIRE

DES PRINCIPAUX MONUMENTS

DE

LA LITTÉRATURE HISTORIQUE

DE L'ARMÉNIE.

Après la théologie considérée dans toutes ses branches, l'histoire est la partie la plus importante de la littérature arménienne : elle mérite d'occuper une place dans le domaine fort agrandi des travaux d'érudition, qui ont éclairé d'une plus vive lumière les rapports de l'Orient et de l'Occident depuis le commencement de l'ère chrétienne.

Que la composition historique ait été cultivée avec un zèle opiniâtre dans tous les siècles de la nation arménienne, et dans toutes ses écoles, il en est plus d'une raison qui ressort à l'évidence de ses destinées. Devenue chrétienne à l'époque de Constantin et de Tiridate, elle a attaché le plus grand prix à conserver le souvenir des événements en suivant une chronologie concordant avec celle de la Bible : il n'est pas étonnant que la grande Chronique d'Eusèbe de Césarée, traduite en arménien peu de temps après sa publication, ait fourni la base d'études chronologiques qui seraient appliquées à la suite des siècles chrétiens. La science des écoles grecques a donné grand secours

à ce travail qui devait réclamer de nouveaux et continuels efforts. Aux intérêts religieux sont venus s'associer étroitement les intérêts politiques du même peuple : il s'agissait de maintenir exactement l'histoire d'une dynastie nationale, et aussi les annales des principautés qui ont subsisté sur le sol arménien malgré les vicissitudes de la royauté et les désastres incalculables causés par les fréquentes invasions de l'étranger. Sous le coup de malheurs qui ôtaient au pays son indépendance et sa sécurité, il y eut, dans plusieurs provinces, une admirable persévérance dans l'art de recueillir les faits et d'en consigner un souvenir fidèle. Maîtres et religieux, dans les grands monastères, croyaient accomplir un devoir patriotique en rédigeant sous la forme la plus brève la succession d'événements particuliers se rattachant aux grands faits qui, sur l'autorité des historiens classiques du Vᵉ siècle, étaient considérés comme les assises d'une nationalité commune.

Le sentiment de l'exactitude et de la vérité dans la transmission des faits est devenu si vif, si impérieux dans la culture de l'histoire entrée parmi les devoirs de la vie monastique, qu'une foule d'écrivains, qui avaient vieilli dans ce genre de travail, n'ont pas hésité à répéter, en les abrégeant, les narrations de leurs plus anciens devanciers. De la sorte, on explique le parti pris de mettre en tête d'une chronique nouvelle, qui exposera l'histoire de l'un ou l'autre siècle du moyen âge, la substance des préliminaires des chroniques antérieures ; c'est d'abord un résumé de l'histoire biblique, et ensuite, des tables réunissant la succession des empereurs romains et grecs à la liste des souverains grands et petits qui ont régné sur l'Arménie. Les historiens les plus estimés ont, sous ce rapport, payé un tribut à ce respect de l'antiquité qui semblait la garantie de leur véracité dans la rédaction des annales contemporaines.

Le soin de fixer la date de chaque événement a grandement préoccupé les chroniqueurs arméniens ; ils ont quelquefois cité

des années de l'ère des Séleucides; mais ils ont abandonné le calcul du temps d'après les années de l'ère chrétienne qui avait été adopté de bonne heure dans le monde grec et latin en concurrence avec les années de la fondation de Rome. Après un concile national, tenu à Tovin, l'an 552 de notre ère, les chefs de l'église arménienne cnt adopté une ère indépendante, qui est devenue d'un invariable usage dans la suite des temps. La plupart des arméniens orthodoxes font mention de l'ère nationale, prenant cours au VIe siècle, tout en donnant plus d'une fois la concordance des années après Jésus-Christ, suivant le calcul reçu chez les autres nations modernes.

Avant de signaler quelques-uns des caractères distinctifs de l'historiographie arménienne, il ne sera pas superflu de jeter un coup d'œil sur les tentatives faites de nos jours pour en vulgariser les œuvres. Bien qu'aucune de ces tentatives n'ait abouti à un complet succès, on rendra justice au prosélytisme de leurs auteurs : quelques travailleurs de notre Occident ont voulu venir en aide au bon vouloir, on dirait même au patriotisme d'Arméniens instruits.

§ I.

Le signal fut donné par un orientaliste français, M. Brosset, dans un rapport à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, à laquelle il venait d'être agrégé : *Projet d'une collection d'historiens arméniens inédits* (1). En même temps, il recommandait à ce corps savant des documents originaux dont plusieurs étaient conservés sur le sol de la Russie, en particulier dans la résidence du patriarche arménien (2) :

« Des trente et quelques historiens qui forment la chaîne des traditions arméniennes, il n'y en a guère que le tiers qui ait été

(1) Lu le 30 octobre 1840. — *Bull. scient.* 1841 (articles de 16 et de 22 pp.).
(2) *Catalogue de la Bibliothèque du couvent d'Echmiadzin*, 1840, 121 pp.

publié à Constantinople, à Amsterdam, à Venise et dans l'Inde : deux ou trois, en outre, ont été traduits par des arménistes en diverses langues ; la plupart se trouvent fondus dans le beau travail du Père Mikhael *Tschamtchian*, mais quelques-uns ne verront sans doute jamais le jour, parce que leurs écrits se sont perdus, ou qu'ils sont entre les mains de personnes qui n'en apprécient pas la valeur. Cette valeur est cependant grande, ajoute M. Brosset, puisque, contemporains de ce qu'ils racontent, et ne traitant que succinctement les événements dont ils n'ont pas été témoins, les écrivains arméniens, prêtres ou moines presque tous, inspirent la plus grande confiance par leur exactitude, par l'aridité même de leur style, preuve certaine qu'ils n'ont pas cherché à les embellir. Deux idées les dominent : le désir d'éclaircir les faits qui concernent leur patrie et de les transmettre à la postérité ; le besoin de présenter les événements au point de vue moral et religieux. »

Se plaçant au point de vue du puissant gouvernement qui l'avait accueilli, M. Brosset a exploré sans désemparer les sources encore inédites pour l'histoire de l'ancien royaume de Géorgie, dont la Russie avait fait une de ses provinces méridionales ; il montrait tout d'abord de quel secours lui seraient à cet égard les chroniqueurs arméniens (1) :

« Sans parler des histoires universelles, comme celle de Samuel d'Ani, de Vardan et de Mikhael Asori, qui parlent de tous les peuples du monde, la Perse, le Bas-Empire grec, les Seldjoucides, les Mongols, les Tartares de Timourlenk, figurent l'un après l'autre dans les récits des auteurs arméniens ; il est même telle époque, celle des Mongols, par exemple, le règne de l'empereur Zimiscès, les croisades et les établissements des Latins en Asie, pour lesquelles ils sont infiniment plus riches en détails que les écrivains nationaux. Quant à ce qui concerne la Géorgie, il n'y a aucun espoir d'en écrire une histoire exacte et complète qu'avec leur secours. Pour ce qui concerne la dynastie Bagratide,

in-8°. — On a fait depuis lors une investigation plus détaillée des richesses littéraires de l'antique monastère.

(1) Il a lui-même traduit et accompagné de dissertations considérables des monuments authentiques où sont consignées les annales d'une grande principauté chrétienne.

son origine, ses conquêtes en Arménie et dans les pays voisins, ils sont plus fidèles, plus exacts, et certainement plus abondants que les annalistes géorgiens... »

Les Mékhitaristes de Venise ont voulu, de leur côté, entrer en communication directe avec l'Europe savante, par la publication d'une série d'historiens traduits en langue italienne. Dès l'an 1840, ils ont annoncé leur entreprise comme un tribut de reconnaissance pour la généreuse hospitalité qu'ils doivent à l'Europe, et pour s'acquitter particulièrement envers l'Italie qui leur a donné asile et protection, ils ont fait choix de sa langue d'une clarté vraiment classique (1). Leur collection devait comprendre en vingt-quatre volumes in-8° les productions historiques les plus remarquables des quatorze siècles de la littérature arménienne : elle n'a pas été cependant au delà des deux historiens de son berceau, Moïse de Khorène et Agathangelos. Toutefois de savants religieux de la congrégation arménienne de Venise ont rendu un service non moins grand à la science en préparant des éditions critiques de plusieurs historiens, revues sur de précieux manuscrits. Mais ils n'ont que rarement inscrit leur nom en tête de ces volumes justement estimés : ils ont fait choix d'écrivains du moyen âge, souvent cités à titre de sources, tels qu'Arisdaguès de Lastiverd, Kirakos de Gandsac et Vartan le grand de Parzerpert.

Dans le même intervalle d'un demi-siècle, deux arméniens ont déployé beaucoup de savoir et d'activité pour donner à leurs compatriotes le texte d'historiens de renom parmi ceux qui ont continué les classiques jusqu'aux temps modernes : le P. Garabed Schahnazarian et M. Jean Baptiste Emine.

Le premier, qui avait poursuivi ses études à Echmiadzin (2),

(1) *Collana degli Storici Armeni tradotti in italiano ed illustrati con note dai Monaci Armeni Mechitaristi.* — Le texte italien devait être revu par N. Tommaseo, un des littérateurs les plus distingués du nord de l'Italie.

(2) Moine de l'Église grégorienne, il s'est piqué d'honneur pour donner en

s'est transporté à Paris avec le dessein de faire servir d'excellentes copies d'anciens manuscrits à l'édition de plusieurs historiens de sa nation, et en effet, s'étant pourvu d'un corps de caractères arméniens, il en fit paraître et corrigea de sa main jusqu'à sept volumes, de format in-12 et d'une belle exécution typographique (1).

De son côté, J. B. Emine, qui a vulgarisé par des traductions russes les historiens les plus célèbres de sa race, tels que Moïse de Khorène et Vartan le grand, a imprimé le texte revu sur les Mss. d'autres historiens fort estimés : Jean Catholicos, Stéphanos l'Orbélien, Vartan le grand, Guiragos, Mékhitar d'Aïrivankh. Cette collection arménienne, du format in-8°, ne le cède pas en beauté aux productions les plus vantées de la typographie orientale.

L'érudition allemande a mis en relief le prix des renseignements dus aux annalistes arméniens à peine publiés. Le professeur Petermann de Berlin les a signalés dans sa belle dissertation sur l'histoire des Croisades d'après les sources arméniennes (2); il s'est référé plus d'une fois à ces chroniqueurs jusque-là inédits, dont le texte sortait à peine des presses de Paris et de Moscou. Dans les mêmes années, M. Édouard Dulaurier n'avait pas cessé de faire appel au public européen par des travaux multipliés. En 1856, il publiait le programme d'une *Bibliothèque historique*

français une *Esquisse de l'histoire d'Arménie* (Paris, 1856, pp. 123, in-8°), et une traduction de l'*Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, par Ghévond (Paris, 1856, pp. 164, in-8°). — Voir notre Tableau sommaire en tête de ce volume, pp. 43-44.

(1) L'entreprise littéraire si rapidement exécutée par le docteur d'Echmiadzin a porté des fruits bien peu d'années après sa mort. Langlois a traduit une portion de la chronique de Sempad (*Mémoires* de St-Pétersbourg, t. IV, n° 6, 1862), et Brosset a tiré parti de l'édition parisienne d'Étienne ou Stéphanos dans sa version très complète de l'*Histoire de la Siounie*, avec une savante introduction (*).

(2) *Abhandlungen der Koenïglichen Akademie der Wissenschaften*, 1860, pp. 81-186, in-4°.

(*) Publication de l'Académie de St-Pétersbourg en dehors de ses Mémoires (2 vol. gr. in-4° pp. 306 et 180, 1864-1866).

arménienne, qui aurait vulgarisé en langue française tous les documents connus de quelque valeur depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours. Il a donné lui-même un important spécimen de cette collection dans la Chronique de Mathieu d'Edesse; mais il a fourni une base plus solide aux travaux d'histoire par un traité spécial et approfondi de chronologie (1) formant les prolégomènes de sa Bibliothèque historique.

Dulaurier avait donné son dernier labeur à une traduction commentée de l'*Histoire universelle d'Açoghig*, œuvre estimée entre toutes les chroniques du même genre pour la rigueur de son exposé chronologique. Heureusement la partie achevée de cette version a été imprimée parmi les dernières publications de l'École des langues orientales par les soins de M. A. Carrière (2), et on attend de la diligence de ce maître l'achèvement de cette même version, entreprise sur le texte de Schahnazarian, mais après consultation de précieux manuscrits.

Un autre arméniste français, Victor Langlois, avait tenté une

(1) Tome Ier *Chronologie technique*. Paris, Impr. impériale, 1859, 1 vol. in-4°, pp. XXIV-427. — Voir plus haut p. 27.

(2) *Histoire universelle* par Etienne Açoghig de Daron, traduite et annotée par E. Dulaurier (1re partie). Paris, E. Leroux, 1883, pp. 204, gr. in-8°.

Étienne était un homme fort instruit, qui avait reçu le surnom d'*Açoghig* ou le chanteur à cause de sa grande connaissance des cantiques spirituels et de leurs annotations. Il rédigea son ouvrage d'histoire à la demande du cathòlicos Sarkis Ier (992-1019). Son *Histoire universelle* en trois livres *(Badmouthion diëzeragan)* s'étend de l'origine de la nation jusqu'à l'an 1000 de J.-C. Le Ier livre comprend outre l'exposé des origines du monde et de l'antiquité orientale, les annales de la dynastie nationale des Arsacides en Arménie. Le second livre déroule en six chapitres les événements marquants qui s'étendent de la conversion des Arméniens au christianisme jusqu'au temps de la domination musulmane exercée en Arménie au nom des Khalifes. On trouvera dans le IIIe livre distribué en 48 chapitres beaucoup de traits précieux pour l'histoire du réveil de l'esprit national chez les Arméniens. dans des luttes incessantes contre l'influence étrangère. L'auteur avait été constamment en rapport avec les dignitaires de son Église qui croyaient défendre l'indépendance de la nation en soutenant le schisme né de la résistance au concile de Chalcédoine : les assertions sont partout assez tranchées, comme on en jugerait d'après un long passage du livre II (chap. II, pp. 121-127). Les mêmes préjugés de race et d'éducation religieuse se perpétueront jusqu'à la fin des Croisades, et se raviveront plus d'une fois encore.

œuvre de longue haleine, semblable à celle que son confrère avait inaugurée dans la même pensée scientifique. Il s'était assuré le concours d'un grand nombre de spécialistes parmi les Arméniens de Venise et de Moscou, et il avait lui-même pris les devants en préparant les traductions revues d'anciens auteurs, avec des annotations dues à ses correspondances et à ses lectures. Mais il n'avait pu présider qu'à la publication des plus anciens monuments en partie connus, quand il est mort à Paris, âgé de 40 ans, le 14 mai 1869. L'intrépide assurance avec laquelle il s'était voué à cette tâche se fait jour dans les discours préliminaires qu'il a mis en tête de deux volumes imprimés sous ses yeux, et dans la version française de deux historiens importants du Ve siècle, Moïse de Khorène et Élisée, qu'il a refaite d'un bout à l'autre. La *Collection des historiens arméniens anciens et modernes* (1), qui portait son nom, reste comme le point de départ de travaux similaires qui aboutiraient à la formation d'un recueil historique, vaste et complet, suivant la pensée de plusieurs savants que nous avons interprétée dans les préliminaires.

§ II.

Le sentiment national s'appuyant sur la profession d'un symbole chrétien bien arrêté a soutenu de siècle en siècle le zèle des Arméniens qui ont résumé l'histoire de leur pays. Mais, on ne saurait le perdre de vue, l'état de la nation fut souvent malheureux, son indépendance précaire, à part de très courts intervalles.

Historiens des malheurs de leur patrie, les annalistes arméniens ont été les échos des cris de détresse qui retentissaient autour d'eux. Leurs écrits ressemblent à une suite d'élégies; or c'est aussi le caractère de la majorité des poèmes, qui furent

(1) Tomes I et II, Paris, Firmin-Didot, 1867 et 1869, 2 vol. petit in-4° de plus de 400 pp. (format de la *Bibliothèque grecque* de la même maison, dont la collection arménienne devait être la continuation).

affectés au souvenir des événements quand la versification syllabique prit faveur. Dès le Ve siècle, Moïse de Khorène terminait son grand ouvrage par une péroraison fort éloquente qui ouvre la série des lamentations sur les calamités de la patrie, infailliblement répétées par une foule d'historiens; Élisée rédigeait peu après un vrai martyrologe; Jean Catholicos reprenait le ton oratoire de Moïse pour gémir à son tour sur la succession des catastrophes. Les écrivains plus voisins de l'ère moderne, subissant des impressions du même genre, laissent échapper les mêmes plaintes, mais en quelques phrases saccadées, impuissants qu'ils sont à se répandre en longues descriptions.

Si la nature des choses a imposé aux chroniqueurs arméniens le retour trop fréquent à des digressions élégiaques, on ne peut mettre en question leur véracité. La rhétorique est empreinte sur bien des pages de leurs modèles; mais eux-mêmes, ils n'ont pas surfait les mêmes calamités qui sont énoncées avec une froide brièveté par les historiens musulmans de la même époque; ils les ont vues de leurs yeux, ou ils ont interrogé des témoins oculaires, échappés aux désastres de la guerre.

La pensée chrétienne apparaît invariablement dans le récit et dans l'appréciation des événements. Les phénomènes de la nature sont pris comme des avertissements du ciel : chaque auteur est attentif à les consigner dans son exposé avec autant d'étendue et de fidélité que les événements politiques; mais il ne songe jamais à chercher dans la physique l'explication de quelque catastrophe matérielle. Faut-il prouver que les convulsions de la nature sont la punition des péchés des hommes, on ne manque pas de mettre en scène quelque vartabied en grande renommée de sainteté. Le sort des batailles est aussi envisagé sous ce côté providentiel. « Une résignation aussi pieuse, a dit Brosset, prouve au moins aux lecteurs que l'historien ne les égarera pas dans les sentiers détournés de la diplomatie, et qu'il est un guide sûr dans les faits connus. » Quand même on n'adhère pas à toutes les vues de

l'écrivain, on doit avouer qu'il a voulu présenter le tableau fidèle de la situation politique et des mœurs de ses contemporains : si l'on ajoute à cela l'intérêt des détails que ne donne aucun autre livre, la curiosité de l'explorateur est suffisamment soutenue dans la lecture de sources d'une rédaction fort inégale.

Quelques savants européens, par exemple Noeldeke dans son histoire des Perses et des Arabes au temps des Sassanides d'après Tabari (Leiden, 1879), ont témoigné un dédain fort injuste pour les historiographes arméniens, qualifiés de barbares, de sectaires et même de menteurs. Il serait peu équitable de les juger uniquement sur des traductions, et de leur opposer dans la plupart des cas le témoignage d'historiens musulmans. Un arménien fort érudit les avait défendus à l'avance (1), comme plus véridiques que la plupart des écrivains orientaux : « L'élément fabuleux, dit-il, n'a point accès chez eux, à l'exception des miracles opérés par la foi ou les saints. Quelque vif que soit leur attachement à leur patrie, à leur nationalité, à leurs usages, les écrivains arméniens n'hésitent pas à accuser leurs nationaux, et à rendre justice aux étrangers, quand ceux-ci, dans leur opinion, le méritent ; ils ne taisent pas les malheurs ni les défauts de leurs compatriotes, et, en même temps, ils n'amoindrissent pas la gloire d'autrui, pourvu toutefois que les sources auxquelles ils ont puisé n'aient pas été altérées avant eux. »

Que les chroniqueurs d'Arménie aient abrégé quelquefois à l'excès l'exposé des faits tel qu'ils le trouvaient dans leurs devanciers, il n'y a pas lieu d'en faire un grief particulier à leur nation ; la propension à résumer des œuvres plus étendues a toujours eu deux causes dans les périodes calamiteuses d'une littérature. D'une part, les écrivains abrègent à l'excès pour s'imposer moins de travail, cédant en cela à un découragement devenu général à

(1) K. Patkanian, *Essai sur la dynastie des Sassanides*, traduit du russe par Evar. Prudhomme (Paris, 1866, extrait du *Journ. asiat.* pp. 6-7).

leur époque ; d'autre part, ils se préoccupent de la lassitude des esprits auxquels la notion sommaire des choses doit suffire.

Une plus grave difficulté s'élève au sujet des historiens arméniens, touchant leur impartialité dans les matières religieuses. Imbus pour la plupart des opinions reçues à leur époque dans la majorité des diocèses et des monastères, ils adhérèrent, sans bien s'en rendre compte, aux anathèmes prononcés plusieurs fois par des conciles ou par des patriarches de leur pays contre les adhérents du concile de Chalcédoine : ils ne niaient pas expressément les deux natures en Jésus-Christ, mais ne se soumettaient pas à la décision du concile contre l'erreur d'Eutychès qu'ils ne partageaient pas en réalité. De là une animosité qui n'est pas moins violente d'un siècle à l'autre, malgré la variété des expressions, contre les défenseurs du concile. Il y eut de ce côté un excès qui a dû frapper tout esprit calme et impartial dans le dépouillement des sources. C'est le sens du blâme que Brosset a fait tomber sur la majorité des chroniqueurs arméniens (1) : « Un grave reproche que l'on peut adresser, en général, à tous ces historiens, c'est une haine franche et irréconciliable, un déchaînement fanatique, j'ose le dire, contre le quatrième concile œcuménique, celui de Chalcédoine et contre ses doctrines : haine qui s'explique à certains égards, qu'on ne saurait toutefois approuver surtout dans la forme où elle se produit à chaque page, par ex. chez Jean Catholicos, chez Mosé Caghatovatsi et chez le patriarche Michel Asori. »

Quand les annalistes ne font que répéter des termes injurieux qui étaient en quelque sorte de style dans le milieu où ils vivaient, on aurait tort d'y prendre toujours attention. Mais il est des passages où les injures sont plus fortement accentuées et appuyées sur de prétendus griefs ou sur des anecdotes d'un carac-

(1) *Introduction* à sa traduction de Kirakos de Gandzac, St-Pétersbourg, 1871, p. II.

tère apocryphe. En ce cas, la critique occidentale est tenue d'examiner les faits de plus près et de peser les termes de la polémique quand ils nous sont conservés. Mais on sort dès lors de l'histoire générale pour rentrer dans le champ de controverses théologiques appartenant à l'histoire du dogme ou de la discipline.

Les livres d'histoire qui se sont conservés en arménien forment une collection vraiment considérable ; ils ont été en partie imprimés, mais en petit nombre traduits et commentés en d'autres langues. Il était indispensable d'en dresser le tableau : c'est ce qu'a fait en langue russe M. Kéropé Patkanian dans son *Esquisse bibliographique de la littérature historique des Arméniens* (Saint-Pétersbourg, 1880, 57 pages gr. in-8). Ce volume nous donne une liste complète de tous les ouvrages historiques écrits en langue arménienne depuis le quatrième siècle, non seulement de toutes les éditions qu'on en a faites et de leur version en divers idiomes, mais encore de toutes les monographies et des plus courtes notices qui leur ont été consacrées dans l'un ou l'autre organe de publicité.

I.

ÉLISÉE,

HISTORIEN DU Ve SIÈCLE.

---

§ I.

Biographie d'Élisée.

Élisée, dont le nom, prononcé en arménien *Elitché* ou *Eghisché*, est sans doute dérivé d'un nom biblique, celui du prophète Élisée, disciple d'Élie, est né vers le commencement du Ve siècle dans une localité de l'Arménie qui nous est inconnue. Il avait entrepris ses premières études sous la direction des deux hommes qui ont éveillé le goût des lettres dans leur patrie, les vénérables prélats Isaac et Mesrob; puis, il a visité tour à tour les écoles grecques à l'exemple d'un grand nombre de ses contemporains. On présume qu'Élisée fut, après ses voyages, revêtu des ordres sacrés; il porta de bonne heure le titre de *vartabied* ou docteur, qui, dans ces temps anciens, n'était accordé qu'à des ecclésiastiques de haut rang ou distingués entre tous par leurs vertus et par leurs lumières (1). Élisée a pris part aux délibérations du

(1) Ce mot signifie littéralement *docteur des mœurs* ou *de l'enseignement moral*. Garabed rapproche VARTABED des mots *rabbin* et *magister*, et nous apprend qu'aujourd'hui ce nom est porté par presque tous les prêtres arméniens célibataires.

concile national tenu à Ardaschad en 449 par les évêques d'Arménie, dans le but de défendre leur patrie commune contre l'invasion du culte zoroastrique, que voulait lui imposer le fanatisme des rois de Perse. Comme on trouve sur la liste des évêques présents à ce concile un Élisée, évêque de la province d'Amadounie (1), on ne doute pas que ce ne soit aussi notre historien qui ait assisté en qualité d'évêque à l'assemblée générale des chefs de l'Église arménienne. Élisée aura joué un rôle important dans les circonstances graves qui ont bientôt déterminé un soulèvement général pour la défense de la foi catholique contre les pratiques du magisme; on le retrouve bientôt, après le concile, auprès du prince Vartan, dont il devait plus tard écrire l'histoire. Il a accompagné ce général pendant les deux années des glorieuses hostilités que celui-ci a soutenues contre les forces plus considérables des Perses; il a ainsi vu de près les incidents des combats acharnés, auxquels a succédé le triste spectacle des persécutions et des apostasies, et quand le grand capitaine eut succombé dans son triomphe, il a recueilli dans les loisirs de la retraite tous les souvenirs de cette époque, bien digne du nom d'héroïque. Élisée, qui ne mourut qu'en 480, dans une caverne de la montagne de Mog, eut le malheur d'être témoin des plus terribles dissensions; il ne put clore ses narrations que par le récit des souffrances physiques et morales auxquelles ne cessa d'être exposée la partie du peuple restée fidèle à ses croyances (2).

(1) Le pays des Amadouniens, *Amadounik*, est une province du nord de l'Arménie aux frontières de l'Ibérie ou de la Géorgie. Voir le *Quadro* pp. 31-32.

(2) Élisée, que nous avons à envisager ici surtout comme historien, est aussi l'auteur de nombreux traités qui rentrent dans la catégorie importante de œuvres théologiques de la littérature arménienne : ils ont vu le jour pour la première fois dans l'édition des œuvres complètes d'Élisée, publiée en 1838. (Venise, 1 vol. in-8°, de 307 pp. en arménien. — Les traités y occupent les pp. 177 à 300.) Ce sont des commentaires sur Josué et les Juges, une exhortation pour les cénobites, une explication de l'oraison dominicale, des homélies sur le baptême, la passion, le crucifiement, la sépulture et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le jugement et le second avénement, sur la commémoration des morts, en l'honneur des saints apôtres, et enfin des canons ecclésiastiques.

§ II.

Histoire de la guerre des Arméniens contre les Perses sous Vartan.

Le livre d'Élisée embrasse un intervalle de peu d'années, rempli par de grands événements, tous précieux dans les annales de l'Église arménienne. Après que le roi Ardachir eut perdu sa couronne en 429, l'influence des Sassanides gagna sans cesse dans le royaume de Tiridate, et la résistance du parti national, composé des grands, du clergé et des chrétiens les plus fervents, attira bientôt une persécution ouverte de la part des Perses, maîtres du plus grand nombre des provinces. Le patriarche d'Arménie, Isaac, était mort, et Mesrob n'avait occupé que six mois le glorieux siège de saint Grégoire (439). Le trouble alla croissant depuis l'avènement du patriarche Joseph, en 441, jusqu'au concile d'Ardaschad, où il réunit les évêques de toutes les parties du pays. L'indépendance politique et religieuse de la nation arménienne exigeait le sacrifice du sang, et l'on vit alors s'assembler les plus illustres seigneurs, vassaux de l'ancienne royauté nationale, qui avaient pris les armes à la voix des évêques. Le commandement des troupes chrétiennes fut confié à l'illustre Vartan le Mamigonien : mais, malgré son habileté et ses prodiges de valeur, la bataille de l'Ararat, où il succomba avec les chefs les plus braves de son armée, ruina les espérances de l'Arménie chrétienne (451). La séduction de l'or et des honneurs entraîna un grand nombre de princes indigènes dans le parti des Perses ; leur politique empêcha le peuple de se lever en masse pour prendre sur le champ la défense de ses libertés. Les seigneurs fidèles à la foi émigrèrent avec un nombre considérable de prélats ; ceux qui voulurent résister plus longtemps furent déportés à la cour de Perse. Le patriarche Joseph et les

autres prêtres ou évèques, qui furent exilés avec les anciens compagnons de Vartan, subirent le dernier supplice après deux ans de captivité (452-54). Telle est la tâche d'Élisée : le récit d'un grand et long combat que couronne l'épreuve du martyre (1).

∴

Le texte de l'histoire de Vartan a été plusieurs fois imprimé, d'abord à Constantinople (1764 et 1823), plus tard à Venise par les Mékhitaristes (1828, in-24; 1838, in-8; 1842, in-24). Des traductions en langues européennes ont suivi de près ces éditions revues sur d'anciens manuscrits. La première en date est la traduction anglaise de Charles Frédéric Neumann, professeur d'histoire à l'université de Munich, et chargé d'un cours de langue arménienne. Elle a paru à Londres en 1830 aux frais du comité des traductions orientales (2). Neumann a en vue de faire connaître la partie principale du livre d'Élisée : le récit des triomphes et de la chute de Vartan : il a donné en abrégé les derniers chapitres de l'auteur qui exposent les malheurs des grands de l'Arménie déportés au cœur de la Perse.

Dix ans plus tard paraissait à Venise la traduction italienne d'Élisée par l'abbé Joseph Cappelletti (3). Ayant recouru à la consultation des manuscrits de Saint-Lazare, il a pu mettre plus de rigueur dans sa tâche de philologue.

Une troisième traduction d'Élisée a vu le jour à Paris en 1844, grâce au labeur persévérant d'un prêtre arménien qui avait joui pendant trente ans de l'hospitalité de la France, et qui avait été agrégé au clergé de Saint-Sulpice : l'abbé Grégoire Kabaragy Garabed, natif de Constantinople, docteur ou *vartabied* de sa nation. De riches compatriotes avaient pourvu à lui assurer des moyens d'existence à Paris; et, d'autre part, plusieurs hommes dévoués à la science avaient soutenu son zèle dans une besogne

(1) Dans une de nos études sur l'hymnologie, nous avons traduit les remarquables cantiques composés en l'honneur de Vartan et de ses compagnons (Voir supra pp. 203-211). Maintenant nous signalons dans un ancien historien la source principale où a puisé l'auteur de ces poésies liturgiques.

(2) *The history of Vartan, and of the battle of the Armenians : containing an account of the religion wars between the Persians and the Armenians ; by* Elisaeus *Bishop of the Amadunians*. London, 1830, pp. xxvi — iii gr. in-4°.

(3) Eliseo *storico Armeno del V secolo*. Venezia, nelle tipografia di Alvisopoli, 1840, 236 pp. in-8°.

aussi ardue que la version d'un document oriental dans une langue entièrement étrangère au génie de sa langue maternelle. Ainsi fut-il à même de s'approprier plusieurs solutions acquises à l'érudition européenne sur divers points d'histoire asiatique.

Le Dr Garabed a substitué au titre de l'original (*Sur Vartan et la guerre des Arméniens*) le titre paraphrasé qui en définit l'intérêt historique : *Soulèvement national de l'Arménie chrétienne au Ve siècle, contre la loi de Zoroastre, sous le commandement du prince Vartan le Mamigonien*, ouvrage écrit par un contemporain, Élisée Vartabied (1).

L'importance de cette première version française d'Élisée nous a déterminé il y a quarante ans à faire connaître l'ouvrage dans un recueil de science religieuse (2), en insistant sur les traits distinctifs d'une composition historique où les événements sont jugés à la fois suivant l'esprit national et au point de vue chrétien. Que l'on ait reproché à l'œuvre de Garabed d'être plutôt une paraphrase qu'une traduction, — la raison en est qu'il avait à cœur d'élucider le texte dont ses auxiliaires officieux n'avaient pas la clef, — nous n'hésitons pas à citer ceux des passages de sa version, sur lesquels s'appuyaient nos anciens jugements.

Plus tard, Victor Langlois a placé, à la suite de Moïse de Khorène, une version française d'Élisée, dans laquelle il a rendu l'accès de son livre plus aisé et l'a mis en rapport avec les monuments du même âge (3). Il existe deux traductions d'Élisée en russe (Tiflis, 1853; Moscou, 1863); M. Émile Dillon a concentré sur Élisée ses études de critique philologique dans une dissertation où il traite des difficultés qu'offre jusqu'aujourd'hui l'interprétation du texte original de cet historien (4).

∴

Parmi les nombreux témoignages rendus au mérite d'Élisée, nous prendrons à huit siècles de distance la mention du vartabied Guiragos de Kantzag (5) : « S. Éghiché, — après Moïse

(1) Paris, comptoir des imprimeurs-unis, 1844, 1 vol. in-8°, pp. 556. — On trouve à la fin du volume une carte dressée par P. Bineteau pour servir à l'histoire d'Élisée, et comprenant avec les provinces de l'Arménie le vaste empire des Sassanides.

(2) *Université catholique*, Paris, t. XX, novembre et décembre 1845.

(3) *Collection des hist. anc. et mod.*, t. II, 1869, pp. 179-252.

(4) Mélanges en langue russe, Kharkhoff, 1884, in-8°, 2me partie.

(5) *Histoire d'Arménie*, trad. par Brosset, (St Pétersbourg, 1870, gr. in-4°) p. 3.

» de Khorène — raconte les exploits de Vartan, petit-fils de » S. Sahac, et de ses compagnons qui ont sacrifié leur vie par » amour pour le Christ, et ont été par lui couronnés ; la mort » glorieuse des SS. Hovséphians ; le dévouement avec lequel les » magnats royaux d'Arménie se sont livrés aux fers pour l'amour » de J.-C. ; le généreux martyre des SS. Khoren et Abraham : » tels sont les faits authentiques attestés par cet homme admi- » rable. »

Malgré les conjectures tirées de quelques manuscrits, altérés peut-être en quelque endroit par l'esprit de parti (1), la plus haute vénération a entouré de bonne heure en Arménie le nom d'Élisée, de même que ceux de Moïse de Khorène et de David le philosophe ses contemporains. Leur mémoire est célébrée dans l'office des Arméniens unis (*Vies des Saints*, Venise, 1813, tome V, p. 309 et suiv.). En tête de leurs éditions, les Mékhitaristes donnent à Élisée la qualité de saint *(notre saint père)*, et ils la lui attribuent également dans leurs ouvrages d'histoire littéraire.

§ III.

Vues d'Élisée; mérites de son style.

Élisée ouvre son livre par une préface adressée à son parent, David le Mamigonien, à la demande duquel il avait mis la première main à la rédaction de son œuvre : « Vous m'avez com- » mandé, dit-il, excellent ami, d'écrire l'histoire de la guerre » d'Arménie ; je l'ai terminée. J'ai raconté, suivant vos désirs, » les batailles des Arméniens, où tant de braves se sont signalés » et où très peu se sont déshonorés. »

(1) Ainsi a-t-on voulu sur ces données problématiques faire d'Elisée tantôt un adhérent du nestorianisme parce qu'il avait été en rapport avec Barsuma, l'hérésiarque de Nisibe, tantôt un adversaire déclaré du concile de Chalcédoine, comme il y en eut dans le même siècle par haine des Grecs.

L'auteur paraît avoir divisé lui-même son histoire en sept chapitres ou sections : le premier sur l'époque des faits rapportés, le second sur les causes des événements advenus par l'intervention du souverain de l'Orient (le roi de Perse), le troisième sur l'union de l'ordre ecclésiastique, le quatrième sur la défection de quelques hommes séparés du clergé, le cinquième sur l'invasion des Orientaux, le sixième sur la résistance des Arméniens les armes à la main, et enfin le septième sur la durée de l'état de troubles. Dans les manuscrits on trouve en outre quatre chapitres qui sont dits *en dehors des sept* chapitres de l'ouvrage même, et les éditeurs de Venise ont eu soin de leur conserver ce titre.

Les vues d'Élisée, conformes à celles des annalistes chrétiens de l'Arménie, sont renfermées ou, pour mieux dire, résumées dans quelques mots de sa dédicace à l'archiprêtre David, à l'ordre duquel il dit avoir promptement obéi. « J'ai consigné dans ces » chapitres, avec une extrême exactitude, le commencement, le » milieu et la fin des événements, afin que vous puissiez les lire » à loisir, et noter les vaillants exploits des braves et la honte de » ceux qui se sont écartés de l'union. Ce n'est pas que vous ayez » besoin de satisfaire votre vaste savoir temporel; mais vous ad- » mirerez la direction de la divine Providence qui distribue, dès » ce monde, aux partis opposés, la récompense que chacun mé- » rite. Enfin, d'après celle qui est visible, nous serons instruits » de celle qui est invisible. »

La forme n'est pas indigne dans Élisée de la grandeur naturelle du sujet. Le style n'est sans doute pas exempt des défauts que la critique européenne attribue à la plupart des narrateurs orientaux; mais, en raison de la sobriété qu'on y remarque dans l'emploi des figures, il n'encourt pas les reproches qui peuvent atteindre celui d'autres prosateurs arméniens. Le style d'Élisée est brillant et harmonieux, sans cesser d'être d'accord, sauf en peu d'exceptions, avec la justesse et la clarté qui sont des lois essentielles du langage métaphorique. Nous ne dirons pas, avec

Sukias Somal (*Quadro*, p. 32), qu'Élisée a rivalisé avec les historiens grecs; mais nous reconnaîtrons avec lui que « dans son » histoire, les narrations sont très claires et simples ; les pensées » justes et pleines d'une saine philosophie ; les peintures vives et » expressives. Ce en quoi il s'est rendu en quelque sorte inimi- » table, c'est l'art extrêmement difficile de dessiner avec vérité le » caractère des personnages qu'il veut décrire, et de le revêtir » toujours des couleurs les plus naturelles. » Les longueurs que l'on remarque çà et là dans l'ouvrage d'Élisée dérivent surtout du caractère ordinaire de son exposition, qui tient de la nature des mémoires. Une autre cause de prolixité, c'est l'insertion de longs discours mis dans la bouche des principaux personnages, avec toute la vraisemblance que comportent des paroles recueillies par tradition. Un caractère qui est propre à la composition d'Élisée, ainsi qu'à un grand nombre d'historiens arméniens, c'est l'emploi de digressions morales faites sur le ton de l'homélie dans plusieurs endroits de son histoire ; cette partie plutôt didactique ou, si l'on veut, parénétique, qui serait déplacée dans d'autres livres, et qui donne lieu à de fréquentes interruptions du récit, n'est pas ici en désaccord avec l'intention constante qu'a l'auteur, de tirer des grandes catastrophes de puissants enseignements.

§ IV.

De l'intérêt des faits dans l'histoire d'Elisée ; l'esprit chrétien de la nation arménienne.

Élisée a voulu rendre hommage en toute circonstance à la vérité chrétienne. Il n'a pas dissimulé les nombreuses apostasies dont l'histoire contemporaine lui offrait le spectacle ; mais il n'a pas oublié de signaler la vengeance éclatante dont Dieu a fait suivre promptement le funeste exemple de quelques princes arméniens. Ce n'est pas sans douleur qu'il rapporte la faiblesse dont

les grands ont fait preuve au commencement du règne de Hazguerd, quand ils furent mandés à la cour de Perse pour témoigner leur obéissance aux ordres du monarque protecteur des Mages. Ils crurent échapper à un danger imminent et satisfaire leur conscience en prenant part extérieurement à un sacrifice solennel offert au soleil. Après s'être engagés à rester intérieurement fidèles à la foi, ils avaient offert leurs adorations au soleil, en suivant ostensiblement tous les rites du magisme : « Hazguerd, » qui s'enorgueillissait de ce faux semblant de conversion, nous » dit Élisée (ch. II, pp. 57-58), ne s'apercevait pas que l'adora- » tion des chrétiens, sans s'arrêter au soleil matériel, montait » jusqu'au soleil de justice, dont les rayons vainqueurs éclip- » saient ses facultés. Ses artifices étaient en pure perte, et il » n'était que le jouet des apparences : la ruse des chrétiens ne » fut point pénétrée par lui, et il s'y laissa si bien prendre, qu'il » leur fit, en présents, de larges concessions de terre, ajouta de » nouveaux honneurs à leurs dignités de famille, et les éleva » aux premiers emplois de l'empire. »

Cependant la nouvelle de ce sacrifice simulé fut portée rapidement dans toute l'étendue des états de Hazguerd ; les mages s'en glorifièrent et se rendirent en foule en Arménie pour exécuter les ordres du roi « en supprimant partout la profession et le nom du christianisme ». Les soldats chrétiens qui étaient dans le camp des Perses, manifestèrent leur indignation par les reproches les plus sanglants aux princes dont ils apprenaient l'apostasie. L'historien leur a prêté le langage simple, mais saisissant, d'une éloquence toute populaire. Les évêques d'Arménie, instruits par un messager de la défection des princes, firent exciter dans tous les lieux de leurs diocèses « les hommes, les femmes, les enfants, les nobles, les paysans, les prêtres et les religieux à se lever tous comme un seul soldat de Jésus-Christ, afin de repousser la force par la force (ch. III, pp. 66-67) ». Tous répondirent à l'appel, ajoute l'historien, tous se soulevèrent jusqu'au dernier ; ils arri-

vèrent armés, le casque en tête, le sabre à la ceinture et le bouclier au bras, non-seulement les hommes vaillants, mais aussi les femmes courageuses comme eux.

Élisée n'a pas cru devoir cacher la division qui se mit bientôt entre les seigneurs les plus puissants de l'Arménie, quand les hommes faibles et ambitieux qui se trouvaient parmi eux furent entraînés à faire adhésion au culte du feu Zoroastre. Il avait intérêt à rendre raison de leur apostasie, en les mettant en présence des séductions de la richesse et des dignités. Quand même les plus illustres descendants des anciennes maisons princières de l'Arménie eurent reconnu le danger de toute feinte au sujet de leur croyance, et se furent ralliés à la cause nationale soutenue par les évêques, il y eut quelques défections d'autant plus funestes, que les coupables prétendaient dissimuler longtemps encore leurs projets. Vassag, prince arménien, marzban ou gouverneur du pays, agit sans cesse de connivence avec les Mages. « Il avait, dit » Élisée (ch. III, pp. 73-74), embrassé de cœur et d'âme la loi de » Zoroastre. Il commença dès lors à ourdir des trames. Il séduisit quelques-uns par des présents, d'autres par des caresses, et » le peuple en l'effrayant par des menaces et par des prédications sinistres. Il fit de grands festins où les coupes de la joie » circulaient bien avant dans la nuit. ...Comme il tenait de la » cour de Perse des trésors immenses, il les prodiguait en secret » aux chefs de la nation pris isolément, sous prétexte d'honorer » ainsi leur mérite, et, par ce moyen, il réussit à s'attacher un » grand nombre de créatures parmi les gens de mœurs simples. »

Élisée nous apprend que les évêques furent avertis de ces ruses et de ces séductions, qui commençaient à désoler le pays, qu'ils parvinrent, à force de patience et d'adresse, à séparer le camp des fidèles de celui des infidèles, et qu'après s'être assurés de la perfidie du marzban Vassag et de la plaie mortelle qu'il avait dans l'âme, ils l'évitèrent et se séparèrent de lui.

La trahison de Vassag éclata dès le commencement des hosti-

lités ; mais après quelques succès obtenus par les siens dans les provinces qu'il surprit sans défense, l'apostat dut s'enfermer dans ses forteresses de la Siounie. Vassag employa bientôt de nouvelles ruses pour affaiblir et diviser les défenseurs de l'indépendance nationale (ch. IV, pp. 109-111) ; il étendit son bras au dehors, il rendit inutile le traité d'alliance conclu par Vartan avec la Géorgie et l'Albanie ; il donna aux Grecs de Constantinople des renseignements faux sur la révolution arménienne, et empêcha qu'ils ne vinssent au secours de Vartan, qu'il leur représenta à la tête d'une poignée de rebelles. Dans l'Arménie même, le perfide Vassag, secondé par quelques prêtres apostats, fit proclamer une fausse amnistie, par laquelle il permettait, au nom du roi, le libre exercice du culte chrétien ; il mit en œuvre les mêmes artifices auprès des peuples des régions montagneuses de la mer Noire, pour les engager à repousser de leur territoire tous les partisans de Vartan. En un mot, par la crainte ou par les promesses, Vassag détachait du parti national ses défenseurs naturels et même ses alliés étrangers. Il suffit de suivre le rôle joué par l'apostat jusqu'à la fin de la guerre, pour avoir une juste idée des moyens alors employés en vue de convertir l'Arménie aux superstitions du magisme.

Elisée s'est attaché à peindre dans les destinées de Vassag les suites fatales de l'apostasie : il a déployé dans ce dessein toute la verve dont il était capable ; il le montre d'abord tombé dans la disgrâce du souverain qu'il avait voulu servir, puis livré aux plus terribles angoisses du remords et du désespoir.

A l'issue de la guerre soutenue par Vartan contre les Perses, un procès fut intenté à la cour de Hazguerd et sous la surveillance du premier ministre, Renchabouk, au traître Vassag, gouverneur de l'Arménie. Ses noires intrigues furent mises au jour ; ses crimes furent révélés par ses propres compagnons ; ses promesses à des ennemis de la Perse furent découvertes par les dépositions des princes arméniens restés fidèles à leur foi ; ses

relations criminelles avec des princes étrangers furent aussi dévoilées, même par ses proches parents. Les prélats arméniens furent eux-mêmes appelés en témoignage. et confirmèrent par de nouveaux faits l'accusation de fourberie dirigée contre lui. Quand Hazguerd eut reçu de son ministre les preuves irréfragables de la duplicité et des excès de Vassag, il voulut donner le plus grand éclat à la punition d'un si puissant coupable ; il lui fit connaître sa condamnation au milieu d'une assemblée des grands de l'Empire. Le chef des bourreaux dépouilla Vassag en leur présence de toutes les marques d'honneur qu'il tenait du roi : « Après l'avoir revêtu du vêtement des condamnés à mort, » on lui enchaîna les pieds et les mains, on le fit asseoir de côté » sur une cavale, suivant la coutume des femmes, on lui fit » traverser ainsi les cours du palais puis on l'enferma avec les » prisonniers d'État et les criminels (c. VII, p. 156 et suiv., » p. 162). » Le caractère et les qualités du style narratif d'Élisée éclatent surtout dans les passages où il peint énergiquement les souffrances physiques et morales de celui qui apparaît, au dénouement de son histoire, comme la victime des vengeances célestes (Ibid., pp. 164-166).

Il y a un intérêt non moins grand à rechercher, dans les récits d'Élisée, l'état religieux des populations de l'Arménie dans le siècle qui a suivi celui de la conversion presque générale du pays au christianisme. On découvre bientôt combien la religion nouvelle avait jeté de profondes racines en Arménie, surtout dans le peuple pris en masse et dispersé dans les bourgades nombreuses de chaque contrée. On voit aussi qu'il s'était formé rapidement un clergé composé de tous les ordres de la hiérarchie, et qu'à ses côtés s'étaient établis plusieurs instituts monastiques. Mais la noblesse arménienne avait opposé une plus longue résistance à l'action de l'Église. Ses membres, possesseurs de fiefs que leurs ancêtres avaient reçus de la couronne d'Arménie, étaient portés par l'ambition à maintenir les traditions superstitieuses dans

leurs domaines, et à accepter le secours de l'étranger pour agrandir leur puissance et leurs richesses. A l'époque qui nous est décrite par Élisée, c'est la division des grands qui livre leur patrie à leurs plus terribles ennemis; c'est, d'un autre côté, le dévouement de quelques chefs de la noblesse arménienne qui opère ces prodiges de valeur dont la relation prend quelquefois, sous la plume de notre historien, le ton du récit épique.

Vartan le Mamigonien, ayant déclaré aux évêques d'Arménie l'intention immuable de rester chrétien, fut celui des princes qui parvint, par son autorité et par l'ascendant de son nom, à rallier tous ceux qui étaient fidèles à la religion chrétienne dans l'armée; il se mit à la tête d'autres seigneurs qui avaient rassemblé de leur côté un grand nombre de soldats (450). Avant de donner le signal d'une insurrection générale, eux tous se prosternèrent devant l'Évangile, et reçurent la bénédiction des évêques (ch. III, pp. 74, 76). L'empire exercé sur la multitude par les princes fut manifeste en cette occasion, où l'on vit courir aux armes une foule considérable d'hommes de toute classe et de tout âge. La spontanéité de ce mouvement a été bien représentée par l'écrivain dans les lignes suivantes (ib., p. 78) :

« Les Arméniens semblaient, en ce moment là, n'avoir plus
» entre eux tous qu'un cœur et qu'une âme. On ne distinguait
» plus le maître de ses domestiques, ni le noble nourri dans les
» délices, du paysan endurci au rude travail. Hommes, femmes,
» vieillards, enfants, tous étaient unis en Jésus-Christ. Ils
» s'étaient revêtus de la même cuirasse de foi, et s'étaient ceints
» de la même ceinture de vérité sans distinction d'âge ni de sexe.
» On ne faisait plus aucun cas de l'or ni de l'argent; personne
» n'amassait plus même pour se mettre à l'abri du besoin. Les
» riches vêtements, les marques d'honneur étaient tenus à mé-
» pris. La fortune personnelle même était considérée comme
» rien. Ils se considéraient déjà comme des cadavres, et chacun
» préparait sa fosse. Leur vie était envisagée comme la mort, et
» la mort comme la vraie vie. »

Élisée, après avoir raconté dans les chapitres IIIe et IVe, les faits d'armes qui ont signalé en une seule année l'insurrection nationale de l'Arménie, se prépare à rapporter les derniers exploits de Vartan, alors que le chef arménien, qui a triomphé malgré les trahisons, est en présence de forces imposantes envoyées pour étouffer toute résistance. Il célèbre d'avance le dévouement absolu des légions de Vartan à la cause sainte qu'elles ont juré de défendre (Ch. V, pp. 113 et suiv.) (1).

Élisée nous représente le généralissime Vartan, passant en revue les troupes des princes fidèles. les haranguant pour les exhorter à combattre jusqu'à la mort, et leur rappelant, avec une éloquence admirable, l'exemple de la famille des Machabées. Élisée décrit l'ordre de bataille des Perses et des Arméniens, avant de raconter les circonstances de l'action décisive qui se passa sur les bords de la rivière de Deghmoud, dans la province d'Ararath. Les intrépides combattants de l'armée chrétienne réussirent à mettre le désordre dans les troupes persanes; mais, plus tard, le corps des *Immortels* enveloppa la division la plus forte commandée par le brave Vartan. Cerné de toutes parts, avec ses héroïques compagnons, le chef arménien succomba sur le champ de bataille, et reçut au milieu d'eux la palme immor-

(1) « Oh ! combien est grand l'amour divin ! combien il l'emporte sur » toutes les grandeurs terrestres ! Il rend les hommes intrépides et sem- » blables aux milices immortelles des anges ! Depuis l'origine du monde, ce » saint amour a produit des miracles de vaillance en tout temps et en diffé- » rents lieux. Les hommes qui sont revêtus de l'amour divin, comme d'une » armure, ne s'effraient pas comme les âmes pusillanimes, ni de leur propre » mort, ni de la mort de leurs plus chers amis, ni de l'exil de leurs familles, » ni du pillage de leurs biens, ni d'un esclavage subi dans des terres lointaines, » et ils comptent pour rien les plus affreux supplices. Leur seul vœu est » d'être unis au Seigneur et de ne pas encourir sa colère par des actions » indignes. Ils préfèrent cette félicité à toutes les jouissances de ce monde; » ils regardent l'apostasie comme une mort réelle, et la mort au nom de » Dieu, comme une vie immortelle. Ils croient que la servitude religieuse » sur la terre est la liberté véritable, et celui qui perdra la vie dans le ban- » nissement lointain, la conservera en Dieu. Nous avons vu de nos yeux le » royaume d'Arménie donner à cette époque des exemples de ces héroïques » vertus. »

telle du martyre (451). La terreur fut générale dans le pays, quand les Perses s'avancèrent en vainqueurs et se répandirent partout, conduits par l'apostat Vassag; les soldats et leurs chefs qui gardaient les forteresses les défendirent jusqu'au dernier moment, et affrontèrent la mort avec autant de courage que leurs frères sur le champ de bataille. La population de l'Arménie, préférant l'exil et les souffrances à l'abandon de sa foi, prit la fuite vers les montagnes. La résignation du peuple a inspiré à notre historien la matière d'un tableau dont les traits nous donnent un exemple du style souvent antithétique de la prose arménienne (1).

La paix ne fut rendue à l'Arménie par Hazguerd, que quand il apprit la consternation et le désespoir qu'avaient répandus partout l'invasion de ses troupes et les exactions de Vassag; il se contenta de retenir prisonniers, d'abord à Suse, puis dans le Khorassan, les princes qui faisaient partie de l'armée de Vartan, ainsi que les prélats qui avaient été arrêtés dans le camp des Arméniens. Pendant une captivité de dix années, les princes donnèrent des preuves d'un courage inébranlable, et ne cessèrent de

(1) « Les jeunes gens. les jeunes filles, et une multitude d'hommes et de » femmes, tournèrent leurs pas vers les déserts, où ils se réfugièrent dans les » lieux forts et dans les gorges des montagnes. Ils aimaient mieux demeurer, » avec la vraie religion, au milieu de rochers horribles, comme les animaux » sauvages, que de vivre dans les délices sous leur propre toit en apostasiant. » Ils supportèrent sans murmurer une nourriture composée d'herbages, et » ne regrettèrent point les mets délicats dont ils avaient coutume de se sus- » tenter. Les cavernes enfoncées dans les entrailles des montagnes, leur » semblaient préférables aux splendides appartements des palais, et la terre » nue qui leur servait de couche valait, à leurs yeux, les riches tapis, et les » superbes décorations de leur chambre à coucher, embellie de précieuses » peintures. Le chant des psaumes était leur unique distraction, et la lecture » des saintes prières les consolait de leurs adversités. Tout homme était en » soi-même une église dont lui-même était le prêtre, son corps était l'autel » et son esprit, le sacrifice. Nul ne pleurait immodérément les morts qui » étaient tombés sous le glaive ; nul ne se lamentait ni ne se désolait sur » ses proches et ses amis. Ils avaient abandonné, avec un cœur content, leurs » biens au pillage, et ils ne se souvenaient plus qu'ils avaient possédé de riches » patrimoines. Ils persévéraient dans la patience et dans la vertu, et célé- » braient le courage de leurs martyrs (ch. VII, pp. 146-47).

confesser hautement leur foi. Élisée a cru devoir consacrer un chapitre entier au récit de leurs souffrances, qu'il exalte dans le langage animé de l'admiration; et c'est dans le même style qu'il loue à son tour la résignation inébranlable des femmes de ces braves, ainsi que des veuves des guerriers morts pendant les années désastreuses qui ont suivi la défaite de Vartan (Chap. X et XI).

Après la mort de Vartan, le patriarche Joseph et le prêtre Léonce, pris dans une forteresse où ils s'étaient réfugiés avec plusieurs de leurs confrères, furent cruellement flagellés par les Perses, et, bientôt après, ils furent conduits, en compagnie de l'évêque Sahag et d'autres vénérables prêtres, jusqu'à Suse, résidence d'hiver du monarque persan (chap. VII, p. 152-53). Les ministres de Hazguerd n'usèrent de violence envers les prélats arméniens qu'après des revers essuyés par ses armées dans une campagne contre les Huns; ils les présentèrent alors à ce prince, avide de vengeance, comme des victimes qu'il fallait abandonner au courroux des dieux, indignés de les voir vivre encore. Le mage, gouverneur du pays d'Abar, chargé de les garder dans la forteresse de Niuschabouh, fut deux fois témoin du spectacle merveilleux d'une auréole lumineuse, ceignant pendant la nuit le front de ses paisibles prisonniers d'une clarté surnaturelle, répandue autour de leurs personnes; une troisième vision détermina la conversion du gouverneur infidèle : c'était celle de plusieurs échelles lumineuses, dressées de la terre jusqu'au ciel et portant des troupes de soldats. Au milieu d'eux apparaissaient les trois vaillants martyrs, Vartan, Ardag et Khoren, tenant dans leurs mains neuf splendides et fraîches couronnes. La neuvième de ces couronnes était destinée au nouveau soldat de J.-C., qui réveilla les saints endormis pour leur raconter cette révélation surprenante (Ch. VIII, p. 179-80). L'heure était proche où les vénérables confesseurs allaient rejoindre la troupe de Vartan; ils furent conduits à dix-huit lieues de la ville de Niuschabouh,

et là, en présence des trois ministres de Hazguerd, livrés au plus cruelles tortures. Après avoir repoussé les instances et les promesses des chefs du Magisme, et confessé hautement leur divin Maître, ils présentèrent la tête au glaive, et moururent tous ensemble d'une même et glorieuse mort (1). Élisée, qui s'étend beaucoup sur les circonstances de leur supplice, dit qu'il tient tous ces détails du brave Kougik, soldat chrétien, qui se glissa à dessein parmi les bourreaux pour connaître le sort des saints, assister à leur dernière heure, et rendre plus tard des honneurs à leurs ossements.

Élisée a mis, en terminant, beaucoup d'art et beaucoup de sentiment à peindre le deuil, la pénitence et les mortifications des femmes arméniennes après la grande catastrophe. Elles ont honoré les victimes de la guerre par une pieuse douleur, et elles ont rendu hommage aux absents, prisonniers ou exilés, par l'attitude la plus digne et par une réclusion volontaire.

∴

Le Dr Garabed a placé à la fin du même volume le récit des événements plus heureux qui se sont passés trente ans après la catastrophe de Vartan, emprunté à un autre historien, contemporain, comme Élisée, des choses qu'il rapporte, à Lazare de Pharbe, dont le texte publié en 1793, à Venise, n'avait pas encore été traduit; il en a tiré la narration authentique de la révolution opérée dans l'Arménie par la sagesse et la bravoure de Vahan, de la race des Mamigoniens, et neveu du grand capitaine que pleuraient encore l'Église et la nation (2).

L'oppression que firent peser sur l'Arménie les chefs militaires, représentants des rois Sassanides, ne put étouffer les fiers sentiments de nationalité qu'y avait nourris l'esprit religieux du peuple resté fidèle; ils se firent jour plus librement quand l'Ar-

(1) Le 30 juillet 454 — Ch. VIII, p. 138 et suiv., 216-17, 221.

(2) Trad fr., p. 251-296. — M. Garabed n'a fait que donner un sommaire de l'*Histoire* de Lazare de Pharbe, qui semble complète pour l'époque du gouvernement de Vahan. Elle est complètement traduite par le P. Samuel Ghésarian au tome II de la *Collection* de Langlois.

ménie eut vu rentrer dans son sein ses princes restés captifs en Perse, quand plusieurs des seigneurs apostats eurent honte de leur lâcheté et résolurent de l'expier même au prix de leur sang. Vahan, qui avait eu le malheur d'apostasier, se mit à la tête d'une conjuration où entrèrent la plupart des Arméniens demeurés ou redevenus chrétiens ; il tenta bientôt, avec ces forces subitement rassemblées, le sort des combats qui lui fut d'abord favorable. Après une première victoire qui chassa du pays une partie des troupes étrangères (482), le nouveau généralissime des Arméniens fut soumis à bien des vicissitudes ; mais, par une suite de succès rapides et imprévus, il força le roi de Perse, Balas ou Vagharche, successeur de Bérose, à proposer un traité de paix et à reconnaître l'indépendance de l'Arménie, dont le héros fut nommé marzban ou gouverneur (484). Sous le règne de Cabad, Vahan fut confirmé dans sa dignité et dans ses privilèges ; et quand la politique de la cour favorisa un instant le prosélytisme des mages, il provoqua une nouvelle révolte des Arméniens, pour repousser par la force une armée entière qui avait envahi le territoire contre la foi des traités. Vahan assura par d'éclatantes victoires la liberté, que Balas avait promise à la province d'Arménie ; et la durée de son gouvernement fut une époque de repos et de prospérité pour l'Église, qui avait été purifiée par d'incessantes persécutions.

« Cet homme illustre, dit Lazare de Pharbe qui l'avait connu » personnellement, le plus grand général, le plus fin politique et » le plus vertueux patriote dont l'Arménie puisse s'enorgueillir, » gouverna près de trente ans sans exciter le plus léger blâme. » Il augmenta la prospérité du pays, releva l'honneur national, » le fit estimer de tous les peuples voisins, et mourut enfin, à » l'âge de soixante-dix ans, l'an 510, regretté de sa nation, » pleuré de ses amis, en laissant à son digne frère Vart l'héri- » tage de son administration et de ses vertus patriotiques. »

II.

JEAN VI CATHOLICOS

ET SON HISTOIRE D'ARMÉNIE.

Dans la première série des historiens arméniens est compris Jean VI, appelé aussi Jean Catholicos, qui a fleuri sur les confins du IXe et du Xe siècle. C'est un des auteurs dont les écoles eurent toujours le savoir en très grande estime; mais l'ouvrage qui avait fait sa renommée était resté manuscrit jusqu'au milieu de notre siècle. La première édition de son *Histoire d'Arménie* fut imprimée en 1843 au couvent arménien de Saint-Jacques à Jérusalem (1); une autre a été publiée à Moscou, dix ans plus tard, par M. J.-B. Emine, de l'Institut Lazareff (2).

Les Mékhitaristes avaient fait amplement usage du livre de Jean VI; Saint-Martin lui avait emprunté de longs passages, d'après un manuscrit de Paris (3), au tome I de ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*. Mais, parmi les tra-

(1) 1 vol. petit in-4°, de 272 pp. (avec index alphabétique).
(2) 1 vol. gr. in-8°. Moscou, 1853, pp. XV-219.
(3) Ms. XCI de la Biblioth. nation., volume petit in-4°, copié au siècle passé sur un manuscrit de Venise.

vaux posthumes de l'académicien français, on a retrouvé la traduction complète de l'Histoire de Jean VI. Son confrère, Félix Lajard fut chargé de la publication d'une œuvre aussi importante (1); il mit en tête du volume une notice sur la vie et l'écrit de l'auteur arménien, et il fit suivre le texte français de notes consacrées surtout à la discussion des faits et des dates.

§ I.

Époque de Jean VI. — Style de son ouvrage.

Nous établirons d'abord dans quel rapport la vie de Jean VI nous apparaît avec les événements politiques et religieux de son temps ; puis nous examinerons d'une manière générale le contenu de son livre, et avec plus d'étendue les vues d'après lesquelles le patriarche arménien a envisagé les destinées de sa patrie. L'Arménie, dont le patriarche Jean poursuit l'histoire jusqu'à son temps, était alors livrée aux plus affreuses calamités ; elle était une proie que se disputaient l'empire grec et le Khalifat ; les dissensions intérieures fomentées par les intrigues du dehors, l'esprit de schisme perpétué par l'égoïsme des pasteurs eux-mêmes, les sanglantes invasions des Arabes ne cessaient de porter de terribles coups à l'existence de la nationalité des Arméniens.

La première partie de la vie de Jean VI est enveloppée d'obscurité; on manque de renseignements précis sur la date de sa

(1) HISTOIRE D'ARMÉNIE *par le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos*, traduite de l'arménien en français par M. J. SAINT-MARTIN. — Paris, Imprimerie royale, 1841, 1 vol. in-8°, pp. XLVIII-469.

Après une lecture attentive de la version française de Jean VI, nous avons cru rendre quelque service en analysant l'ouvrage traduit pour la première fois dans une langue européenne (*L'Université catholique*, tomes XVI et XVII. Paris, 1843-44). Ne pouvant actuellement songer à la révision des pages de Saint-Martin sur le texte des deux éditions citées, nous allons reproduire en substance le fruit de notre premier examen du livre ; seulement nous abrégerons beaucoup les citations.

naissance, sur son éducation et ses études ecclésiastiques. Jean, qui deviendra un jour patriarche et historien de son peuple, naquit au bourg de Trakhasnagerd ou Traskhanagerd, non loin de Tovin, métropole de l'église arménienne depuis quatre siècles. Sa famille n'est citée nulle part ; sa naissance peut être placée entre les années 830 et 835, puisqu'il est constant qu'il est mort l'an 925, dans un âge fort avancé. Jean fut donc témoin des principaux événements de l'Asie ocridentale. qui signalèrent la plus grande partie du IXe siècle et le quart du Xe. On sait que Jean fit ses études théologiques sous la direction de Maschdots, abbé de Sévan, et qu'il entretint aussi une grande amitié avec Georges de Garnhi, élu patriarche d'Arménie en 876. Maschdots, célèbre par ses travaux sur le rituel arménien, succéda à Georges en 897, mais n'occupa le siège que pendant sept mois. C'est dans cette même année que Jean fut choisi pour remplacer son ami et son maître. Il a conservé dans le souvenir de la nation son titre de *Catholicos* (1), qui le distingue d'autres prélats ou écrivains du même nom ; car il était le 6e des patriarches de son pays portant le nom de Jean, et le 57e successeur de saint Grégoire. Il avait vu, avant son élévation au pontificat, Aschod I le Pagratide relevant le royaume d'Arménie, et recevant la couronne royale des mains du délégué du Khalife Motadhed. Il fut à la tête des affaires religieuses de l'Arménie, sous Sempad I, fils d'Aschod, qui mourut martyr à Tovin, et sous le règne plus orageux encore d'Aschod II, le jeune fils de Sempad. Le patriarche Jean a composé l'histoire d'Arménie en accordant la plus large place aux faits dont il était contemporain, et dont il a conduit le récit jusqu'à l'année 925, qui est celle de sa mort. L'intérêt que son ouvrage a présenté aux Arméniens, dans les siècles postérieurs,

(1) *Catholicos*, mot grec littéralement transcrit dans quelques langues de l'Orient, est devenu le titre des patriarches qu'une église tout entière reconnaissait pour ses pontifes suprêmes Ce titre s'est également perpétué avec le patriarcat chez les Nestoriens de la Syrie.

lui a valu le surnom de *Badmapan* ou *l'historien*. Si les premiers chapitres qui concernent l'histoire ancienne de l'Arménie ont pu être écrits avant l'an 897, date de sa nomination au patriarchat, le reste de l'ouvrage aura été rédigé lentement et terminé seulement dans la dernière année de sa vie. Une autre question qui se rattache à celle-ci, c'est de savoir à quel personnage Jean VI a dédié son histoire ; or, sans le nommer, il s'adresse au jeune Aschod, qui succéda à Sempad en 914, et sous le règne duquel il mourut. C'est avec la déférence d'un sujet que Jean dit à Aschod, vers la fin du IIIe chapitre, après avoir parlé de la tradition biblique du déluge : « J'ai dit toutes ces choses uniquement parce qu'elles *vous* paraissaient agréables, car certainement elles sont aussi connues de *vous* que de moi. Je crois qu'il est inutile de parler des souverainetés qui appartiennent à la race de Sem et à celle de Cham ; elles ne sont rien à *notre* histoire. Je parlerai rapidement de *notre* souveraineté qui vient de Japhet. »

Le patriarche Jean n'a pas conservé la simplicité du langage des premiers historiens de l'Arménie ; soit qu'il ait cédé au goût de son siècle, soit qu'il ait obéi aux inspirations de son goût personnel, il a renchéri sur ses devanciers dans le soin constant qu'il a pris de polir et d'embellir la forme de son ouvrage ; son style est concis il est vrai, mais toujours fleuri, souvent chargé d'images, métaphorique au-delà des limites que lui traçait l'imitation des créateurs de la langue littéraire. Tout en reconnaissant que le style de Jean VI est fidèle aux caractères distinctifs et au génie original de leur idiôme, les Mékhitaristes lui reprochent l'abondance des ornements et une affectation dans la recherche des expressions, par laquelle il s'éloigne beaucoup des qualités si précieuses des écrivains de l'âge d'or, le naturel et l'élégance (1).

(1) « In quanto allo stile, di cui si servì il nostro Giovanni, benchè porti questo il vero carattere e l'idiotismo Haicano, pure si scorgono troppi ornamenti, e troppo affettata ricercatezza di vocaboli, per lo che si allontana di

La narration de notre historien ne manque ni de dignité, ni d'enchaînement ; l'art des transitions, dédaigné par la plupart des chroniqueurs orientaux, est presque toujours observé dans son ouvrage, comme s'il avait mis à profit à cet égard la connaissance qu'il avait des historiens grecs. Mais on ne peut manquer de signaler un défaut qui lui est commun avec le plus grand nombre des annalistes de l'Asie ; ce sont de fréquentes inégalités de style dues à la mobilité de la pensée, s'abandonnant rapidement à des impressions diverses : peut-être aussi faut-il en accuser les procédés de l'auteur dans la composition de son livre dont les diverses parties ont été ajoutées successivement d'après le cours des événements eux-mêmes. Tantôt c'est un récit simple et succinct jusqu'à la sécheresse, n'embrassant que la mention du fait, avec citation de quelques noms propres; tantôt la narration s'anime,le style se colore, les idées sont enveloppées de figures et présentées avec un ton oratoire; quelquefois des morceaux d'éloquence sacrée sont insérés dans une relation complète des circonstances d'un seul événement; alors l'écrivain fait place au patriarche, l'historien à l'orateur. Dans l'histoire de Jean VI, on est souvent choqué du contraste de l'extrême concision mise dans l'exposition d'une multitude de faits avec la pompe et l'emphase qui lui succèdent subitement dans le style, dès que la nature du sujet arrache à son esprit des paroles d'admiration ou des accents de regret et de douleur. La profusion des images qui est une des tendances du génie oriental ne doit pas étonner davantage dans les récits d'un auteur arménien, à qui d'ailleurs les métaphores perpétuelles de la langue arabe répandue autour des frontières de sa patrie ne devaient pas rester étrangères.

molto dall' aurea naturalezza ed eleganza degli scrittori del bel secolo dell' Armenia. » *Quadro della storia letteraria*, da Sukias Somal, 1829, p. 57.

§ II.

Sources de Jean VI sur l'histoire ancienne de l'Arménie. — Histoire détaillée de l'élévation des Pagratides et du règne des princes dont il fut contemporain.

L'ouvrage de Jean Catholicos porte, comme celui de Moïse de Khorène et la plupart des productions historiques de sa nation, le titre d'HISTOIRE DES ARMÉNIENS *(Badmuthiun Hayoz)*. Il n'a pas été soumis par l'auteur lui-même à de grandes divisions comme le prouve le texte des éditions citées; il se compose de 187 chapitres d'inégale longueur dans le Ms. de Paris, qui est une copie moderne. Jean fait part au lecteur de son dessein en entreprenant d'écrire l'histoire de l'Arménie ancienne et moderne; le passage manque dans le texte suivi par Saint-Martin, mais il a été restitué d'après d'autres manuscrits. Sa pensée nous est le mieux connue par une déclaration de sa préface, traduite de l'arménien par Eug. Boré *(Journal asiat.*, 3e série, t. I, 1836, pp. 230-233) et que nous reproduisons avec intention ci-dessous (1).

(1) « Bien que le Verbe éternel nous dise qu'à son Père seul appartient le » pouvoir de connaître la fin des temps et des siècles, fin aussi certaine que » possible, et que la connaissance en ait été cachée aux hommes; cependant » les hommes, assistés de l'Esprit divin, mus par un bel et louable penchant » de leur nature, et quelque peu entreprenants pour des choses elles-mêmes » assez importantes, nous ont transmis rationnellement et avec ordre les » récits des divers événements passés, sans les parer des vains ornements de » l'imagination, mais en se tenant toujours scrupuleusement attachés à la » vérité, et en nous exposant les différents faits appartenant à des époques » reculées et obscures, afin qu'il nous soit facile, malgré notre éloignement, » d'interroger à ce sujet nos pères et les autres vieillards chargés de nous les » apprendre et de nous les raconter. C'est ainsi qu'ils se sont efforcés de » remplir un besoin pressant de l'humanité, et de rendre utile la propre fécon- » dité de leur génie, en consignant dans leurs annales d'anciennes histoires, » qui nous semblent être à la fois glorieuses, intéressantes et profitables.
» Tel est aussi mon but dans l'histoire que je me propose d'écrire, ne » cédant aucunement en cela à un caprice de ma volonté, mais agissant

L'histoire d'Arménie de Jean VI embrasse les siècles du christianisme et aussi toute l'antiquité en remontant jusqu'à la création et au déluge selon la méthode des écrivains chrétiens et musulmans de l'Orient. Après ces préliminaires, on peut considérer comme la première partie de l'ouvrage celle qui embrasse l'histoire ancienne de l'Arménie jusqu'aux guerres qui ont enlevé ce pays à ses souverains et l'ont fait passer sous l'administration de gouverneurs étrangers : l'auteur n'a voulu présenter qu'un tableau résumé des événements antérieurs au IXe siècle, dans le but de mieux lier l'histoire des temps passés à celle de son époque ; il n'a fait qu'abréger les ouvrages de ses devanciers qui avaient aussi développé davantage le récit des choses dont ils avaient recueilli la tradition encore vivante. Jean VI adopte les

» d'après une conviction profonde et constante de mon esprit qui m'y sollicite, et c'est comme poussé par quelque pilote que j'ai lancé, à force de » rames, ma fragile nacelle sur cette mer aventureuse et difficile.

» Toutefois, il ne faudra point, à la manière de gens inhabiles et ignorants, » répéter ce qu'avaient dit avant nous des écrivains illustres et fameux par » leur admirable diction dans les histoires qu'ils ont écrites, en remontant à » la plus haute antiquité, sur les gestes éclatants des rois et des dynasties » des princes, sur les particularités des combats, sur les provinces et les » grandes villes, sur les villages et les simples hameaux, sur les différents » traits de bravoure ou de lâcheté, sur les guerres et les traités de paix enfin, » dans la crainte de paraître puérilement copier ce qui avait déjà précédemment été écrit, et de vouloir ainsi détruire les chefs-d'œuvre de nos habiles » devanciers, en sorte que nous devenions pour le lecteur un objet de » ridicule.

» Mais nous ne perdrons pas le temps en ajoutant d'autres considérations » à notre introduction parce qu'à la porte de la vieillesse infirme, la mort » se tient debout, et l'incertitude de l'avenir nous engage à raconter promptement les événements déplorables et les résolutions désastreuses qui ont » accablé la nation arménienne.

» Ainsi, malgré mon insuffisance, je citerai à larges traits le plan de mon » histoire ; et d'abord, quant à ce qui concerne les patriarches, je ferai connaître ce que nous savons sur leurs anciens actes ; je raconterai brièvement » la dispersion primitive de tous les peuples et de toutes les nations issues » des fils de Noé, puis je montrerai comment Japhet, notre père, doit être » distingué de ses deux frères, et comment il est la souche non-seulement de » notre peuple, mais encore de beaucoup d'autres. J'énumèrerai toutes les » générations de sa race, en descendant jusqu'à Thorghom, ayant soin de » laisser de côté tout ce qui ne rentre pas dans notre sujet, et en évitant » toute longueur dans ce tableau généalogique. »

opinions traditionnelles de ses compatriotes sur les origines arméniennes ; il veut les expliquer aussi en prenant pour base le tableau de la dispersion des peuples, tel qu'il est tracé dans la Genèse : « Je crois, dit-il, qu'il suffira pour faire connaître notre première origine, de rassembler ce qu'on a dit sur ce sujet de la manière la plus véridique, c'est à dire, selon moi, de réunir les témoignages qui se trouvent dans les premiers livres sacrés et les faits qu'ont recueillis les chronologistes étrangers qui ont raconté avec le plus de soin l'histoire de notre race. » Du reste l'historien attache la plus grande importance à représenter sa nation comme une des branches de la grande famille japhétique ; après avoir nommé les autres enfants de Japhet, il répète ce que la tradition avait transmis sur ses petits fils, Askhanaz et Thorgom, qui furent les premiers maîtres de l'Arménie : « Il y a quelques personnes, dit-il, qui rapportent notre histoire d'une autre façon. Au reste, comme la première opinion s'accorde avec le récit du divin Moïse, je ne puis pas écrire autrement que lui. » Tout ce qui appartient à la fondation de la monarchie arménienne par le fameux Haïg, aux règnes à moitié fabuleux de ses successeurs, à l'établissement de la dynastie des Arsacides, à la conversion de l'Arménie au christianisme, est emprunté en grande partie à Moïse de Khorène, mais exposé d'une manière moins complète. Quelques passages cependant sont remarquables par la peinture du caractère de plusieurs princes célèbres, de Tigrane, par exemple, contemporain et allié de Cyrus, ainsi que de Valarsace, premier roi arsacide de l'Arménie ; l'écrivain s'étend avec complaisance sur les exploits et les institutions de cet heureux fondateur d'une seconde dynastie nationale succédant à celle des Haïcaniens.

Arrivé à l'époque de la conversion des Arméniens, Jean VI rapporte les événements les plus saillants qui marquent ce passage de la nation à une vie nouvelle ; il les raconte avec un pieux respect, il les juge en évêque chrétien, et ses paroles sont souvent

précieuses à recueillir comme un témoignage de la foi vive qui s'était perpétuée au sein de son peuple jusque dans les jours du schisme et de la persécution. Il s'étend peu du reste sur le règne des princes arméniens du IVe et du Ve siècle, sans doute parce que d'autres ouvrages fort répandus étaient plus complets sur cette matière ; en racontant le meurtre du roi Khosroès par le perfide Anag, il renvoie le lecteur au livre d'Agathangelos qu'il appelle un excellent et habile historien. Le fondement de son ouvrage sur les deux premiers siècles chrétiens de l'Arménie, c'est l'histoire classique de Moïse de Khorène ; il le prend pour guide jusqu'à l'élévation de Joseph Ier au patriarcat, l'an 441, avec lequel finit le troisième livre de Moïse. Il expose moins amplement les destinées de l'Arménie sous les rois de Perse, devenus maîtres absolus du pays après l'extinction de la dynastie des Arsacides ; il ne mentionne que les événements principaux qui ont signalé l'administration des *Marzbans* (1), gouverneurs envoyés par les monarques persans. Arrivé au VIIIe siècle, il met en scène les nouveaux dominateurs de l'Arménie, les Arabes conduits par Abd-Errahim, général du khalife Omar (637), et les Grecs de Bysance, protecteurs intéressés d'un pays chrétien qui touche à leurs frontières. L'Arménie est dès lors partagée le plus souvent entre les deux grandes puissances qui l'entourent ; ceux de ses princes ou *Ischkhans* qui reconnaissent l'empereur grec comme leur souverain sont constitués ses lieutenants défenseurs de leur patrie contre les infidèles, et ils sont revêtus d'une dignité de la cour impériale qui leur confère le commandement des armées, le titre de *Curopalate* ou de *Patrice*. Dans le cours du VIIe siècle les Arabes ayant été plusieurs fois chassés de la Grande Arménie, les khalifes se décidèrent à donner à ce pays des gouverneurs particuliers, afin de mieux assurer leur domination. Le

(1) Commandants militaires, gardiens des frontières (persan *marz*, frontière, et *bân*, gardien), comme les *marquis* et les *margraves* de l'Europe occidentale. — Voir Saint-Martin, *Mémoires*, etc. I, p. 320, note.

premier de ces gouverneurs militaires fut Abd-Allah, envoyé en Arménie l'an 693 par le khalife Abd-Almelik, et qui fixa sa résidence à Tovin, ancienne capitale située au centre du pays. On connaît toute la suite des successeurs d'Abd-Allah d'après les historiens arméniens ; les noms de la plupart d'entre eux sont aussi consignés dans les pages de Jean sur l'époque des invasions musulmanes (1).

La seconde partie de l'ouvrage de Jean VI embrasse l'histoire du siècle dans lequel il était né et dont les faits lui étaient mieux connus, le IXe siècle de l'ère chrétienne : elle complète ce que l'historien avait dit précédemment de la maison des Pagratides, et des progrès de sa puissance. Ces princes arméniens firent de bonne heure la paix avec les khalifes. Devenus plus riches en obtenant les dépouilles des familles nobles détruites par les conquérants musulmans, ils furent bientôt considérés par les Arméniens comme leurs chefs naturels, comme les seuls soutiens de leur nationalité. La maison des Pagratides était, depuis longtemps, partagée en plusieurs branches ; mais la principale occu-

(1) Après Saint Martin, qui avait reconstruit dans ses *Mémoires* l'histoire de ces temps pleins d'incertitude, M. Petermann a consacré une dissertation spéciale à la série chronologique des gouverneurs arabes de l'Arménie, relevant des khalifes ; il a confirmé le témoignage des écrivains orientaux sur le nom de ces gouverneurs par quelques monnaies (Dirhems) frappées en Arménie sous leur administration et portant leur nom, monnaies qui appartiennent au musée de l'académie de Pétersbourg. Les auteurs arméniens donnent aux gouverneurs musulmans le nom d'*Osdigans* ou *Ostigans* ; on le trouve également employé par Jean VI dans la partie de son histoire où il s'occupe des Arabes. L'étymologie du nom d'*Osdigan* n'est rien moins que claire, et Saint-Martin (*Mém.*, I, p. 340), n'a rapporté que sous forme de conjecture l'origine de ce mot à un autre mot arménien *Osdan*, signifiant *cour, résidence royale*. Petermann a trouvé dans la langue turque un mot qui lui semble confirmer l'existence d'une ancienne racine arménienne *Ost*, le mot *Oust*, avec le sens de *partie supérieure* ; d'après cette dérivation, qui s'appliquerait à un grand nombre de mots, *Osdigan* signifierait *supérieur*, commandant en chef (*). Il paraît que le même titre d'*Osdigans* était donné par les Arméniens aux lieutenants des khalifes dans les pays voisins, la Perse, l'Aderbaïdjan, l'Ibérie, la Colchide, l'Albanie, etc.

(*) *De Ostikanis arabicis Armeniae gubernatoribus* scripsit J. H. Petermann, dr. prof. Berolini, 1840, 16 pp. in-4°. — Ibid. p. 5.

pait dans la haute Arménie les plus anciens domaines de cette famille. C'est de cette branche que sortirent les princes qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire politique de l'Arménie au moyen âge. Les Pagratides acquirent une influence sans cesse plus grande en Arménie en se faisant craindre aux Arabes eux-mêmes ; ils reçurent déjà au VIIIe siècle des titres honorifiques des khalifes de Bagdad ; ils se firent aussi respecter par les autres princes ou *Ischkhans* de leur pays, qui étaient jaloux de leur puissance si rapidement accrue, et reprenant les anciens titres tombés dans l'oubli depuis la chute des Arsacides, ils portèrent eux-mêmes celui de *Sbarabied* ou généralissime. Cependant les khalifes n'avaient pas abandonné aux Pagratides l'Arménie en pleine souveraineté : s'ils n'y envoyèrent plus des Osdigans investis d'un pouvoir absolu, ils y maintinrent des *préposés* (Vyerakhatzukh), des *inspecteurs* (Dyesutschkh) ; en outre ils conservèrent la haute main sur les affaires intérieures de cette contrée en entretenant des forces imposantes dans l'Aderbaïdjan, dont les gouverneurs ou osdigans sont intervenus plus d'une fois à main armée dans les querelles des chefs Arméniens avec leur souverain. Jean VI n'a cité que rarement les noms des khalifes ; le plus souvent il ne fait que mentionner les actes ou les ordres du khalife régnant qu'il appelle d'une manière générale *Amirabied* ou chef des émirs.

La troisième partie de l'ouvrage, qui est aussi la plus considérable (Trad. fr., chap. XLIX-CLXXXVII, pp. 200-377), est celle où l'historien se met en action,et en poursuivant le récit des événements jusqu'à l'année de sa mort, montre à quel point il y a été mêlé en sa qualité de patriarche. Jean expose sa conduite dans les jours difficiles dont les dernières années du règne de Sempad ont été remplies. Voulant prévenir les différends qui menaçaient d'éclater entre ce prince et l'osdigan de l'Aderbaïdjan, Youssouf, il va trouver le général arabe avec de riches présents ; mais il est retenu prisonnier et transporté chargé de fers à

la suite de son perfide ennemi, envahissant l'Arménie (908). Jean emploie la promesse des plus fortes sommes pour obtenir sa liberté, il n'échappe à sa dure captivité que par la fuite, et va demander asile aux princes d'Albanie et de Géorgie ; il fixe ensuite sa résidence dans le pays de Gougarg, situé aux frontières septentrionales de l'Arménie. C'est du fond de cette retraite, que Jean Catholicos a suivi la marche des faits qu'il a consignés dans son histoire : la défaite des fils du roi Sempad, la captivité, les tortures, la fin tragique de ce malheureux prince (914), les désastres qui fondirent sur toutes les contrées de l'Arménie. Le fils de Sempad, Aschod II, dut faire de longs efforts pour recouvrer le trône paternel que lui disputaient les princes étrangers et ses ennemis de l'intérieur. Enfin, après avoir livré de nombreux combats non-seulement aux Sarrasins, mais encore aux Ibériens qui s'étaient déclarés contre lui, Aschod parvient, avec le secours de l'empereur grec, à affermir sa domination (920-21). Réfugié dans le fort de Piourakan, Jean devient le prisonnier des Arabes avec ses clercs, et une seconde fois il réussit à tromper leur vigilance. Il se rendit alors auprès d'Aschod, qui avait opposé aux musulmans une vigoureuse résistance, et avait reçu le titre de *Schâhanschâh* (ou *roi des rois)* du khalife Mektader Billah dont il avait accepté l'alliance.

Sans désigner nominativement les chroniques récentes qu'il a pu consulter sur l'histoire de quelques localités de l'Arménie, Jean VI cite plusieurs fois le travail de Schahpour, de l'illustre famille des Pagratides, qui était son contemporain *(Quadro*, pp. 55-56). Schahpour s'était fait l'historien du premier prince de sa maison qui porta la couronne, Aschod Ier, dit le Grand ; il s'attachait à raconter les actions héroïques de ce prince, à faire connaître son gouvernement, à dépeindre les glorieux efforts de la noblesse arménienne qui avaient soustrait la patrie au joug tyrannique des gouverneurs étrangers. Nous ne pouvons juger des emprunts qu'a faits Jean VI à la biographie d'Aschod par

Schahpour, que l'on regarde aujourd'hui comme perdue (1) : il renvoie à l'ouvrage de Schahpour qui avait sans doute traité des invasions musulmanes dans les siècles précédents, ceux qui désireraient trouver le détail des belles actions des *Ischkhans*, ou chefs arméniens, résistant les armes à la main aux ennemis de leur pays (2). Ces paroles de Jean VI attestent qu'il a puisé une grande partie de ses matériaux dans les récits de Schahpour, mais qu'il les a mis en œuvre avec indépendance.

§ III.

Jean VI, historien du christianisme en Arménie.

Jean Catholicos emploie des paroles solennelles pour annoncer la grande révolution opérée par les prédications de Grégoire, qui délivra l'Arménie du paganisme et s'assit sur le trône des saints apôtres Barthélemy et Thaddée : « Par sa sainteté, dit-il, il devint notre premier pontife, notre premier ministre, et, pour ainsi dire, notre père, selon l'Évangile. » Ensuite il passe rapidement en revue les travaux apostoliques des patriarches qui ont

(1) On n'a trouvé jusqu'ici aucun manuscrit, de Schahpour le Pagratide ; on sait seulement qu'Étienne le Chanteur, historien du xe siècle, qui le cite dans son introduction, a dû faire usage du travail de Schahpour (Samuël Ani, *ed. Zohrab*, p. 56, note 2. — *Hist. univers.* d'Étienne Açoghig, trad. Dulaurier, 1883, pp. 54-55).

(2) « Tout ce que je vais raconter actuellement, dit-il, vous paraîtra peut-être bien simple en comparaison des discours des anciens et des superbes écrits qui vous ont été présentés. Mais peut-être ce que je dirai vous plaira encore, même après les paroles de Schahpour Pagratide, l'historien de notre temps qui a raconté d'une manière admirable et dans l'ordre qui leur convient les belles actions du règne d'Aschod, fils du sbarabied Sempad... Au reste, il montre évidemment, par le style et la distribution totale de son ouvrage, qu'il n'avait pas fait des études littéraires assez profondes pour présenter des résumés historiques ; c'est pourquoi il se borne à rapporter tous les événements selon l'ordre du temps où ils sont arrivés. Toutes ces narrations sont écrites en style vulgaire. Je vous ai donné assez de preuves de la connaissance qu'il avait des faits. Je vais maintenant, moi, raconter ce qu'il a négligé et ce qu'il me paraît aujourd'hui nécessaire de mettre dans le récit de l'histoire... »

succédé à saint Grégoire l'Illuminateur, mais il s'étend davantage sur les bienfaits dus au gouvernement spirituel de Nersès Ier, surnommé le Grand (340-74) (1).

Les opinions personnelles du patriarche arménien se font jour avec une acrimonie particulière chaque fois qu'il s'agit du concile de Chalcédoine : il manifeste son horreur pour les Grecs qui admettent les décisions proclamées par ce concile pour combattre l'erreur d'Eutychès. Sans que Jean VI défende expressément les principes des Monophysites qui trouvèrent de trop nombreux partisans en Orient, il repousse l'adoption des arrêts du concile général de l'an 451, parce qu'il redoute des tentatives d'union et de rapprochement avec l'Église grecque et les Églises d'Occident ; fidèle à ce système qu'il croit nécessaire au maintien des prérogatives de son siège, il donne les plus grandes louanges aux empereurs de Constantinople qui se sont déclarés les ennemis du concile de Chalcédoine, et il n'a que des imprécations contre ceux qui en ont admis et soutenu les doctrines. Jean tient ici le langage d'un sectaire, qui laisse à deviner combien opiniâtre devait être sa résistance à toute idée de conciliation : une telle animosité au sein de l'Arménie chrétienne est d'autant plus déplorable qu'elle était le plus souvent entretenue ou par l'ignorance du véritable état de la controverse ou par les défiances mesquines de l'intérêt personnel. Réduite à ses seules forces,

(1) « La racine de la barbarie fut arrachée, dit-il, et l'on sema en sa place la miséricorde pour le soulagement des pauvres, pour la consolation des hommes affligés d'infirmités corporelles, des lépreux, de ceux qui ont des ulcères et de ceux qui sont malheureux ou sans force. Des secours furent préparés pour eux dans les villes et les campagnes, et on ne les laissa pas sortir de leur terre natale. On établit des monastères, des lieux d'hospitalité, des hôpitaux, des asiles pour les pauvres dans les bourgs, dans les villages et même dans les déserts et dans les solitudes. On fit bâtir des ermitages et des cellules isolées dans les environs des monastères, et l'on chargea de veiller à la conservation et à la garde des morts ceux qui étaient voisins des lieux d'inhumation. C'est ainsi que notre pays fut habité par des citoyens doux et non par d'affreux barbares. Cet ordre admirable couvrit de gloire le roi et les *nakharars* d'Arménie. Les mœurs des religieux devinrent plus sévères ; ils s'observèrent les uns les autres, et la gloire du patriarcat fut augmentée. »

isolée des progrès que faisait le christianisme dans l'Occident par le développement normal de ses institutions, son Église devait laisser un peuple sans défense devant les ennemis du nom chrétien : tel fut le sort de la contrée qui tomba une des premières au pouvoir des conquérants arabes. Si l'Arménie n'a pas renié la foi comme tant d'autres nations qui l'avaient reçue même avant elle, il faut l'attribuer à l'empire que l'Évangile y exerça sur les mœurs et le caractère du peuple dès les premiers siècles de sa conversion, et à la perpétuité d'une hiérarchie sacerdotale au milieu des dangers presque continuels du schisme et de l'apostasie ; mais la véritable cause de l'affaiblissement politique de l'Arménie et de la dispersion de ses enfants, celle dont l'histoire montre à chaque page les tristes conséquences, et dont les effets semblables se font sentir jusqu'à nos jours, c'est le faux esprit d'indépendance qui a porté les chefs spirituels et temporels de l'Arménie à s'isoler du grand corps des nations chrétiennes, à refuser le secours de leurs bras et de leurs lumières en repoussant leur influence.

Si Jean Catholicos est quelquefois entraîné fort loin par son attachement obstiné au schisme, il exprime d'autre part assez énergiquement l'horreur que lui inspirent le symbole et les doctrines de l'Islamisme, et il déplore en termes lamentables les cruautés exercées par les envahisseurs arabes, ainsi que les apostasies obtenues par les tourments ou par de perfides promesses. Il est pénétré d'un esprit tout chrétien quand il représente la faible population de sa patrie exposée à des calamités sans cesse plus terribles ; mais, comme la pompe et l'éclat de la puissance musulmane n'ont pu éblouir le peuple arménien pendant trois siècles d'épreuves et de persécutions, il conserve l'espoir d'une future délivrance qui doit être dans les desseins de Dieu. Autant Jean VI dépeint avec effroi les maux affreux dont son pays a été tour à tour accablé, autant il saisit avec joie les occasions de montrer les effets de la protection divine méritée par la patience

ou par de grandes vertus. On jugera quelle idée se faisait le patriarche Jean de l'audacieuse et funeste imposture du prophète de la Mecque par le portrait qu'il trace de Mohammed en annonçant son apparition sur la scène de l'histoire (ch. XI, p. 70) : « Alors parut dans l'héritage de la servante Agar (*Hakar*) (1), Mahomet (*Mahmed*), qui, selon Paul (*Boghos*), naquit dans la servitude, du côté du mont Sinaï, dans le désert. Par la suite, il s'enfla d'orgueil, s'éleva contre la loi chrétienne et la véritable croyance des matières, et se plongea totalement dans l'abîme de sa perdition, en ne donnant pas de repos à la soif de son épée, qu'il abreuvait perpétuellement dans le sang des princes, ses ennemis, qui étaient tués ou pris dans les combats livrés aux fidèles. C'est par la permission de Dieu qu'il fut orgueilleux et superbe contre la vérité de la foi d'Abraham et de la loi de Moïse. Sa connaissance de Dieu était seulement un athéisme qui ne trompait que les esprits des ignorants ; sa croyance est une fausse doctrine ; ses louanges sont l'infamie ; sa foi est une détestable infidélité ; ses sacrifices sont des actions impures ; ses actions généreuses des actes d'atrocité, parce qu'il donna comme venant du Seigneur une loi qui réglait que le fils de la servante serait héritier comme le fils de la femme libre, et parce qu'il ne distingua pas l'impiété de la véritable foi. »

Jean VI décrit souvent avec des traits d'une grande vigueur les catastrophes qui ont désolé l'Arménie et les pays voisins depuis les premières invasions des lieutenants de Mohammed jusqu'à son temps, et la désolation profonde de son âme est empreinte dans la plupart de ses tableaux. Jean nous dépeint les chefs musulmans comme employant tour à tour la ruse ou la force ouverte pour opprimer plus facilement les populations

(1) Les Arabes et en général les Musulmans portent dans les auteurs arméniens le nom de postérité d'Agar (*Hagaratsi*), ou celui d'Ismaëliens, fils d'Ismaël (*Ismaiéliéans*) ; ils sont opposés à ce titre aux chrétiens, héritiers d'Abraham par la transmission de l'ancienne loi, et un souvenir biblique se trouve ainsi perpétué dans l'histoire.

vaincues ; tantôt c'est un Osdigan qui, pour s'emparer des riches ornements d'un monastère, fait étrangler un de ses esclaves, et accuse de ce meurtre les religieux, qui, au nombre de quarante, meurent par l'épée, victimes de sa détestable avidité ; tantôt un perfide Osdigan, Khozaïmah, qui n'avait pu déterminer à prix d'argent le patriarche Joseph à lui céder les grands bourgs où étaient ses palais, s'en empara de vive force après avoir fait jeter l'homme de Dieu dans une prison et avoir fait entrer dans sa maison trois esclaves la tête chargée de sacs remplis d'or, prix apparent de la vente ; tantôt c'est un tyran, par ex. le terrible Bougha, « qui se conduit avec violence par haine pour les saints ». L'historien ne néglige jamais de rapprocher de faits aussi désolants la constance des martyrs, dont chaque persécution avait offert d'illustres exemples ; il ne doute pas du pouvoir qu'ont leurs souffrances de conserver parmi son peuple le dépôt de la foi et de lui communiquer l'énergie de la lutte : « A cause de leur courage, dit-il, il découla toujours sur eux une émanation des eaux de la vie, qui étaient sorties du flanc de Jésus-Christ. »

Le patriarche rend hommage à un prince dont il avait été le sujet, Sempad, fils d'Aschod Ier, et qui, à la fin d'un assez long règne (892-914), ne put échapper aux supplices : aussi Sempad Ier a-t-il conservé le surnom de *Nahadag* (le Martyr). « Les maux des chrétiens étaient sous ses yeux et semblaient être pour lui des bourreaux qui le tourmentaient ; la mort de son corps devint le but vers lequel tendaient ses pensées. Il jugeait son âme avec la plus grande sévérité ; il songeait à sauver les âmes des autres » (ch. 68-72, pp. 227-232).

Plus d'une fois Jean VI a eu occasion dans le cours de son ouvrage de mettre sous les yeux de ses lecteurs le tableau de persécutions cruelles ; mais nulle part il n'a rendu gloire au courage des chrétiens comme il le fait à propos de celles que l'émir Youssouf renouvela au commencement du règne d'Aschod II. Avant de faire périr les captifs, on les exposa à la tentation de

l'apostasie en leur promettant des honneurs et des richesses. « Mais Dieu, dit l'historien, réveilla leurs âmes par une pensée vivifiante, par le doux espoir du repos éternel, espoir que leur inspirait un feu divin, et il les réchauffa par le saint amour de Dieu. Tout fut sans effet contre eux, parce que la foi les enflammait. Ils repoussèrent loin d'eux les perfidies du méchant ; ils lavèrent avec une teinture bleue la jalousie de leurs adversaires, et triomphèrent d'une manière admirable de leurs séductions dans un combat spirituel... » (ch. 76, et ch. 86-89).

Un des derniers traits de la vie de Jean Catholicos, auquel il accorde une place assez étendue dans son livre, c'est la conduite qu'il a tenue dans un moment critique où l'Arménie épuisée devait implorer le secours de Constantinople. Jean avait reçu du patriarche grec, Nicolas, une lettre qui le pressait de travailler à rétablir la paix entre les Arméniens, les Ibériens et les Albaniens dans la vue du salut de ces peuples. Déjà auparavant il avait demandé à Constantin Porphyrogénète de délivrer l'Arménie du fanatisme destructeur des Arabes. Il dut par une seconde lettre presser l'empereur d'envoyer des forces au secours des Arméniens (ch. 107, pp. 270-282). Aschod se rendit à Constantinople sur l'invitation d'un délégué impérial et y fut accueilli en prince allié d'une manière splendide. Que faisait le patriarche pendant ces négociations ? Les instances affectueuses faites au nom de l'empereur ne purent le décider à faire le voyage : dans sa première lettre, il s'excusait sur son grand âge, de ne pouvoir se présenter en personne à la cour ; mais la seule raison qui le retînt, c'était plutôt son aversion pour les Grecs, c'était la crainte de toute relation qui compromettrait les intérêts de son siège. Sa susceptibilité était grande puisqu'il redoutait même une proposition à cet égard. Dans la dernière partie de son histoire écrite sans doute au moment où des rapports politiques s'établissaient entre l'Arménie et l'empire bysantin, Jean s'est abstenu de parler du concile de Chalcédoine avec autant d'aigreur que dans la portion plus ancienne du même ouvrage.

L'histoire de Jean VI, écrite à un point de vue national et chrétien, renferme une longue suite de témoignages qui établissent la persistance du peuple arménien dans la foi au milieu des violences ou des séductions de l'apostasie. Il est digne de remarque que, malgré les bouleversements politiques dont l'Arménie a été la victime dès le second siècle après sa conversion, son Église n'a pas cessé d'avoir un patriarche, tenant son pouvoir par tradition du premier apôtre, saint Grégoire l'Illuminateur : le glorieux fondateur de cette Église est le modèle constant dont ses successeurs invoquent l'exemple, le protecteur qu'ils ne cessent de réclamer ; Jean VI va visiter les lieux qui furent habités par le saint et pur Grégoire et qui ont toujours retenti des accents de la prière ; il s'approche « de cette terre de bénédiction, sur laquelle on tombe prosterné, et qui renferme des trésors spirituels d'un prix inestimable pour le pasteur (ch. 109-111). » Les Arméniens ont toujours manifesté le plus grand attachement au siège patriarcal illustré par saint Grégoire et sa postérité ; ils se sont fait gloire de posséder l'un des sept patriarcats dont l'institution est la plus ancienne dans l'histoire du christianisme. Jean VI rapporte qu'il en existait six parmi lesquels il nomme ceux d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome et d'Éphèse, quand, à la demande du roi Arsace et des grands d'Arménie, le grand Nersès consentit à ériger en patriarcat *la maison de Thorgoma*, « parce que nous avions parmi nous les saints apôtres Barthélemy et Thaddée, que Dieu avait désignés par le sort pour être les prédicateurs et les évangélistes de la race d'Askanaz (chap. 9, pp. 39-43). » L'historien ajoute aussitôt quelle est l'organisation du patriarcat et quelles en sont les dépendances : « Le saint patriarcat de l'Église de notre pays est admirable par l'ordre hiérarchique, qui forme en tout neuf degrés. Il y a d'abord des chefs d'Archevêques, tels que celui des Albaniens qui crée des archevêques à Sébaste et à Mélitène ; dans la ville des martyrs résident des métropolitains, et dans les

différents diocèses, des évêques. Outre cela, des diacres, des sous-diacres, des lecteurs et des chantres sont répandus dans la totalité des églises que les Arméniens ont décorées magnifiquement pour la gloire de Dieu. » Ce passage prouve assez que l'Église arménienne fut administrée par une hiérarchie sacerdotale semblable à celle des Églises voisines ; mais que son affaiblissement dut avoir d'autres causes, entre lesquelles figurera souvent l'esprit du gouvernement patriarcal. C'est le successeur de saint Nersès au IVe siècle,le patriarche Sahag Ier, qui voulut le premier se soustraire à l'usage de recevoir la consécration du siège de Césarée, à l'imitation de saint Grégoire et de ses successeurs : « il se fit ordonner patriarche par les chefs des conciles, comme les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Constantinople, d'Éphèse et de Jérusalem, pour que le patriarcat ne tombât point en d'autres mains. Cette mesure rendit la dignité de patriarche plus importante. » Une telle séparation, tout d'abord légitime, fut suivie d'une séparation complète des autres Églises après le concile de Chalcédoine dont les arrêts furent rejetés par un grand nombre d'évêques arméniens,et dans la suite par plusieurs patriarches. Cet isolement déplorable durait encore du temps de Jean VI, qui se garde bien de parler des relations momentanées entretenues avec l'Occident par quelques-uns de ses prédécesseurs ; la conséquence nécessaire d'une telle situation était de faire tomber le patriarcat sous le pouvoir des souverains temporels de l'Arménie, qui plus d'une fois ont menacé sa liberté religieuse en imposant des hommes de leur choix.

Parmi les causes qui ont le plus contribué à perpétuer en Arménie l'action de la parole évangélique sur la vie tout entière du peuple, il faut ranger aussi les exemples de vertu et de sainteté qu'ont donnés dans chaque siècle beaucoup d'hommes appartenant à tous les rangs de la hiérarchie sacerdotale. Jean VI en rapporte plusieurs, non-seulement pris dans le cours des siècles passés, mais encore empruntés à l'histoire de son temps.

C'est ainsi qu'il s'est fait un devoir de consigner quelques traits de la vie de Maschdots, son maître, qui ne laissent aucun doute sur les fruits salutaires que la charité et l'abnégation, associées à d'austères vertus, ont dû produire sur les âmes. « Maschdots entretenait, dit l'historien, la splendeur de l'inextinguible lumière de la gloire de Dieu, par l'effusion divine et par les secours spirituels ; il ne s'occupait d'autre chose que de la spéculation des choses invisibles. » C'est encore le même Maschdots qui a fourni à la plume de l'historien le portrait d'un parfait ascète, que le roi et les nobles, avec discernement et par la grâce de Dieu, ont choisi pour remplir le patriarcat après George de Garnhi (1). Le saint homme de Dieu « était toujours plein des effusions divines et de la force spirituelle : tel qu'un champ fertile, il produisait d'abondantes fleurs spirituelles. Il refusait tous les mets exquis ; souvent même il rejetait loin de lui toute espèce de nourriture ; il se passait de manger et buvait de l'eau... Il marcha avec la plus belle et la plus grande pompe, et on le fit asseoir sur le trône du saint illuminateur Grégoire. La louange de sa vertu était si abondante, qu'elle semblait être un champ fertile de fleurs spirituelles... » (2).

Quant aux vues de Jean VI sur l'ensemble des faits de l'histoire, on reconnaît facilement qu'elles respirent un esprit aussi chrétien que les idées et les mœurs de la nation elle-même. Il

(1) *Hist. d'Arménie*, chap. XXXI, p. 170. — Maschdots, d'Eghivart, célèbre par sa science et sa piété, élu patriarche en 897, ne régna que sept mois. *Quadro*, pp. 54-55.

(2) « Après la mort de Maschdots, dit l'écrivain, moi, le méprisable et vil Jean *(Jovhannès)*, qui ai écrit cette histoire, et qui suis altéré de la soif spirituelle de la science, je fus, quoique indigne, placé sur le trône de sainteté ; je ne pus m'opposer aux ordres du roi, ni de la multitude des Nakharars. Depuis mon enfance, j'étais disciple du saint homme Maschdots... Mais j'étais aveuglé par la poutre de mes péchés : je n'avais pas l'esprit assez juste pour juger l'esprit de mes frères, ou pour le soumettre au jugement d'Israël ; du reste, j'avais l'obéissance aux ordres supérieurs qui est la mère des vertus. et la docilité, qui vaut quelquefois mieux que le sacrifice choisi ; aussi ne m'opposai-je à rien, et me laissai revêtir de la robe de chef, obéissant ainsi à Dieu et aux hommes » (chap. XXXII, p. 171).

montre en toutes choses la trace du doigt de Dieu ; il trouve dans les biens et les maux des marques certaines de la Providence qui gouverne le monde et dispose des destinées de l'homme d'une manière souveraine et digne d'elle ; il voit les peuples et les individus agissant librement sous la conduite d'une sagesse infaillible et toute-puissante.

Jean Catholicos représente toujours les malheurs qui fondent sur une nation comme l'expiation providentielle d'un mal moral ; les punitions du ciel sont justes : « quand les chrétiens sont assoupis par la fumée de la colère des infidèles, ils sont condamnables. La bienveillance du Seigneur s'éloigne des hommes à cause de leurs péchés, et bientôt les divisions voilent le soleil de la vérité. «C'est à cause de l'impiété, dit l'historien, que nous subissons les affronts des hommes faux et insensés, que nous sommes abreuvés d'injures et que nous devenons la risée des nations qui nous entourent. » La corruption et l'apostasie sont, aux yeux de Jean, les sources principales de tant de désastres, au milieu desquels les enfants de la race de Thorgom ont été moissonnés en un clin d'œil ; mais il aperçoit les desseins de Dieu, qui ramène à lui l'esprit des peuples par de grandes et terribles leçons : « Pendant que la mort répandait ses ravages, la race d'Askanaz fut purifiée en peu de temps. Les foudres des vengeances célestes retentirent auprès de tous les hommes, et l'ombre de la mort des péchés en enveloppa un grand nombre ; comme il ne restait plus aucun objet qui excitât la colère du Seigneur, il nous épargna.» Le patriarche a recours aux images et aux exemples de l'Écriture pour rendre plus frappant le récit des maux dont il voit un même peuple accablé à diverses reprises, en retour de ses prévarications ; il emprunte aux prophètes leur langage énergique pour peindre la félicité des justes et le malheur de l'apostasie (chap. 91 et 92).

Le bonheur terrestre est envisagé par l'historien Jean VI comme une récompense dispensée par Dieu quand il le veut : la

fertilité des champs, l'abondance des récoltes, la jouissance paisible des héritages, le retour de la paix sont pour lui des gages de la faveur céleste ; et c'est dans des termes de reconnaissance qu'il signale les courts moments de sécurité accordés à l'Arménie au milieu des guerres continuelles de l'Islamisme : « La grâce de Dieu, dit-il, était la source unique de tous ces dons ; ils provenaient du zèle avec lequel on servait la maison du Seigneur ; ils coulaient de la source des biens, selon l'expression du Prophète, et ils répandaient la prospérité dans tout le pays. » Si des captifs sont épargnés par la commisération subite d'un brutal vainqueur, leur délivrance est attribuée par Jean Catholicos au sang généreusement versé par tant de martyrs : « Les prières des saints qui avaient reçu la mort rappelèrent au souvenir de Dieu les fidèles qui avaient survécu. Ce fut la miséricorde du Seigneur qui inspira à leurs ennemis le désir de les épargner, et qui fit entrer des sentiments d'humanité dans le cœur de tous ces persécuteurs. » L'historien appelle de tous ses vœux la délivrance de sa patrie, en se souvenant des vengeurs que Dieu a jadis suscités pour sauver le peuple d'Israël (Ch. 93) : « Nous espérons qu'on fera cesser et disparaître l'adversité qui nous accable ; qu'on ne négligera aucun effort pour repousser l'oppression ; et que nous serons aussi étroitement unis par les liens de la fraternité que si nous étions un seul homme qui, nouveau David, pourra tuer d'un coup de fronde ce nouveau Goliath, semblable à une tour de chair ; ou qui, comme Gédéon, pourra renverser l'infidèle, et, avec l'épée du Seigneur, déchirer le manteau des ennemis ; ou bien qui, à l'exemple de Jahel, désaltérera son fer en enfonçant un clou dans le front de Sisara ; ou qui enfin fera comme Machabée, qui, portant la guerre tout autour de lui, sauva et délivra l'Église universelle, fit briller la lumière sur la tête des fidèles, et consola les enfants de ceux qui avaient été tués. »

Comme Jean VI voit dans l'enchaînement des faits de l'histoire la volonté du Père céleste, de même il s'abandonne sans

réserve à cette volonté, maîtresse de tous les temps, en portant ses regards vers l'avenir. L'humble résignation qu'il a puisée dans l'étude du passé, et qu'il prend pour remède dans l'excès de ses maux présents, lui dicte des paroles graves et solennelles qui terminent bien son livre : « Je ne puis prévoir ce qui désormais arrivera. Nous sommes comme une moisson qu'auraient faite de mauvais moissonneurs : elle est environnée de tous côtés par des nuages et des brouillards épais. Nous agirons selon les décrets dn Créateur. Nous sommes toujours disposés à tourner nos regards vers les cieux. Enfin nous choisissons pour modèle ce qui ressemble à Dieu, et nous restons persuadés que, par la puissance du Seigneur, nous serons sauvés et ne tomberons pas au pouvoir de nos ennemis. »

III.

CHRONIQUE DE MATHIEU D'ÉDESSE.

LES CHEFS BELGES

DE LA PREMIÈRE CROISADE (1).

La publication de la Bibliothèque historique arménienne s'est ouverte par un volume curieux et instructif qui a une valeur toute particulière pour la première Croisade (2). Dans le livre de Mathieu d'Édesse, Édouard Dulaurier a relevé, sous forme d'annotations historiques et géographiques, une foule de particularités qu'il est utile de rapprocher des récits les plus accrédités sur cette fameuse expédition ; il a examiné de près, en vue de son commentaire, non seulement les historiens grecs et orientaux, mais encore les historiens musulmans qui ont traité avec détails de la lutte des Francs avec les Turcs et les Arabes ; il a consulté le texte encore inédit de ces derniers, tels que Kemal-Eddin, Ibn-Alathir, Novaïri, Ibn-Djouzi, etc., dans les manus-

(1) Nous traitions ce sujet dans la *Belgique* (tome VII, Bruxelles, 1859) avant la publication du Mémoire du professeur J. H. Petermann, Berlin, 1860 : les Croisades d'après les sources arméniennes.

(2) *Chronique de Mathieu d'Édesse, continuée par Grégoire. le Prêtre.* — Paris, A. Durand, MDCCCLVIII, 1 vol. in-8°, pp. xxviii-546.

crits de la Bibliothèque nationale de Paris (1), Plusieurs années d'études spéciales ont mis à même le savant traducteur d'interpréter des documents inédits de la littérature arménienne avec plus de sûreté que personne en France. La version de l'ouvrage de M. d'Édesse a été faite par Dulaurier sur trois manuscrits qui se complètent l'un l'autre. L'expérience acquise dans ses lectures lui a permis de débrouiller toutes les obscurités du texte, et ses études générales d'histoire orientale lui ont fourni le moyen de commenter avec précision les assertions d'un chroniqueur arménien qui s'occupe des Grecs, des Latins, des Musulmans, en même temps que des affaires de sa nation. C'est aussi à Ed. Dulaurier qu'a échu la tâche de concourir à l'achèvement de la grande collection des historiens des Croisades ; il a publié un volume in-folio de la dite collection, composé des extraits des écrivains arméniens, relatifs aux Croisades et au royaume de la Petite-Arménie (Paris, 1869, pp. CXXIV-850, in-fol.).

§ I.

Mathieu d'Édesse et sa relation de la première croisade.

Dans la série des chroniques qui ont servi à conserver les événements détaillés de l'histoire de l'Arménie et des contrées voisines, vient se placer l'ouvrage de *Matthéos* ou Mathieu d'Édesse, qui comprend deux siècles entiers du moyen âge. L'auteur vivait dans la première moitié du XIIe siècle : il s'appelait lui-même *Ourhaïetzi*, c'est-à-dire, natif d'Édesse (*Ourha* en arménien, au-

(1) Des extraits de ces historiens ont été traduits et réunis sous forme d'un exposé suivi par Reinaud, dans la IVe partie de la *Bibliothèque des Croisades* (Paris, 1829). Plus récemment, Ch. de Frémery a donné une nouvelle version annotée de la relation arabe de Kémal-Eddin, (*Mémoires d'histoire orientale*, Paris, 1854, P. I, p. 35 et suiv.) et M. le Dr Tornberg a imprimé à Upsal le texte original de l'historien Ibn-Alathir.

jourd'hui Orfa), et il a passé une partie de sa vie dans un des couvents de cette ville, dont il était supérieur. Le titre de *Vanerêtz* signifierait aussi économe ou hospitalier : Mathieu avait cette qualité, quand il mettait la dernière main à l'ouvrage (Dissertation citée de J. H. Petermann, pp. 86-87). C'est à Édesse qu'il recueillit les matériaux de sa chronique dont les deux premières parties seulement lui avaient coûté quinze années de recherches : des restes de son ancienne splendeur intellectuelle s'étaient conservés dans la capitale de l'Osrhoène, qui était un des centres de la science chrétienne du temps de saint Éphrem.

La chronique de Mathieu s'étend de l'an 952 à l'an 1136 de J.-C. Remontant à un siècle et demi avant le départ des croisés pour la Terre-Sainte, il y expose l'état dans lequel ils trouvèrent le Levant à leur arrivée; il s'est moins préoccupé des provinces intérieures et orientales de l'Arménie que de ses provinces occidentales et des pays lim trophes que se disputaient les Musulmans et les Grecs. Tout ce qu'il raconte dans sa première partie des révolutions de l'empire grec, de l'expédition de l'empereur Jean Zimiscès en Palestine, de l'établissement des Turcs Seljoucides en Asie-Mineure, de la souveraineté arménienne des princes Roupéniens en Cilicie, forme une introduction au récit de la première Croisade dont il a pu suivre lui-même tous les événements à peu de distance de leur théâtre.

La position et la nationalité de l'écrivain communiquent un intérêt particulier à la relation de faits importants dont il fut en quelque sorte témoin oculaire. Le fragment étendu, publié et traduit en 1813, par Chahan Cirbied, armenien de Tiflis (1), provoqua l'attention des historiens européens; il apassé sous forme de résumé dans l'appendice de la belle Histoire des Croisades de Michaud (2). Quarante ans après, Éd. Dulaurier a mis au jour

(1) Tome IX des *Notices et extraits des Ms. de la Bibliothèque impériale.*
(2) *Bibliothèque des Croisades*, part. III, 1829.

la version complète des chapitres de Mathieu d'Édesse, qui se rapportent à cette grande époque (1); il l'a établie sur le texte comparé de quatre manuscrits de Saint-Lazare à Venise et du manuscrit unique de Paris dont s'était servi Cirbied. Dix ans après, c'est la chronique tout entière de Mathieu qu'il livrait aux études du monde savant, dans une version fidèle, avec le secours d'observations et de renseignements puisés aux meilleures sources. Dulaurier ne s'est pas borné à l'œuvre proprement dite de Mathieu ; il a traduit de même la continuation de sa chronique arménienne, par Grégoire le Prêtre, et fourni de la sorte une relation des annales du royaume de Jérusalem qui s'étend de l'an 1136 à l'an 1162. Il serait difficile de prouver que Mathieu lui-même ait succombé en 1144 dans le massacre des habitants d'Édesse par l'émir Zengui ; mais l'appendice de son ouvrage, en trente-et-un chapitres, est mis sous le nom de Grégoire qui aura vécu dans le même pays, et qui fut probablement son disciple, si l'on en juge par ses opinions.

Après avoir esquissé à grands traits l'état politique de l'Orient, Dulaurier n'a pas craint de dire (*Préface*, p. VIII) : « Dans le » récit de la première croisade, Mathieu est neuf et original, » lorsqu'il nous parle du concours empressé que ses compatriotes » prêtèrent aux Occidentaux, des relations qu'ils formèrent et » qu'ils entretinrent avec eux, et des événements dont furent té- » moins les lieux où les populations arméniennes étaient alors » disséminées en nombre considérable, le nord du territoire » d'Antioche, la Cilicie et le comté d'Édesse. Pour cette partie » de l'histoire des guerres saintes d'Outre-Mer, il nous fournit, » avec son continuateur Grégoire le Prêtre, des détails que l'on » chercherait vainement dans les chroniqueurs contemporains, » arabes, syriens, grecs ou latins. »

On verra sans peine dans les analyses qui vont suivre, sous

(1) *Récit de la première Croisade, extrait*, etc. Paris, Duprat, 1850, pp. VIII-108, in-4°. (Mémoires de la Société archéologique de Toulouse).

l'empire de quelles préoccupations ont écrit les deux chroniqueurs d'Édesse, l'un religieux, l'autre prêtre séculier, appartenant à la majorité dissidente de l'Église arménienne. Mais nous avons hâte de dire quelle est en quelque sorte l'opportunité d'un examen sommaire des passages que nous allons détacher de la chronique de Mathieu d'Édesse. Des principautés de la vieille terre de Belgique sortaient plusieurs des héros qui ont eu la gloire de diriger la première Croisade, et qui ont conservé un nom fameux dans l'histoire, dans la légende, dans la poésie des peuples d'Europe : c'est en leur honneur que nous laisserons parler le chroniqueur arménien, sans craindre que ses antipathies de nation et de secte nuisent à l'effet de ses assertions qui rendent un invincible hommage à la bravoure de nos hommes d'armes.

La part qui revient aux chevaliers de la Flandre et du Hainaut est glorieuse assurément : malgré tant d'écrits remarquables consacrés à leur histoire dans notre littérature populaire (1) de même que dans nos recueils savants (2), on nous pardonnera de répéter ce qu'a dit à leur sujet l'annaliste d'Edesse en racontant les exploits des Francs. La première publication de M. Dulaurier (1850) a été consultée avec fruit par Peyré, auteur d'une *Histoire de la première Croisade* (3). Mais la version complète donne au témoignage du chroniqueur oriental plus de poids et plus d'ampleur à la fois ; elle laisse apparaître ce qu'il y a de mouvement et d'éclat dans quelques unes de ses descriptions.

(1) Par ex., les *Belges aux Croisades* d'André Van Hasselt, *Biblioth. nation.* (1846).

(2) Voir l'édition de l'Histoire du Chevalier au Cygne et de Godefroi de Bouillon, donnée avec une foule d'éclaircissements historiques, par le baron de Reiffenberg (tomes I et II, 1846 et 1848), et achevée par Ad. Borgnet (tome III, 1854), dans les monuments publiés par la Commission royale d'Histoire.

(3) Paris, A. Durand, 1859, 2 volumes in-8° (avec cartes et plans).

§ II.

Faits et gestes de Godefroid de Bouillon et d'autres princes belges.

Tout d'abord le chroniqueur introduit les Franks sur la scène de l'histoire, l'an 545 de l'ère arménienne ou l'an 1097 de l'ère vulgaire (1), en invoquant une prédiction du saint pontife Nersès, l'un des fondateurs de l'église d'Arménie au IVe siècle (2).

« Cette même année s'accomplit la prophétie du patriarche saint Nersès, relative à l'expédition entreprise par les Occidentaux, et qu'il révéla aux satrapes et aux chefs de l'Arménie. Ce qu'avait prédit bien des années auparavant, ce grand saint, ce thaumaturge, cet homme de Dieu, nous l'avons vu de nos propres yeux se réaliser dans notre siècle...

» Au temps précité, eut lieu l'irruption des Franks, et la porte des Latins s'ouvrit. C'est avec leurs bras que Dieu voulait combattre les Perses (3)... Cette année, les populations de l'Italie et de l'Espagne, jusqu'aux confins de l'Afrique, et les nations des Franks les plus reculées se mirent en mouvement, et accoururent par masses immenses et formidables, aussi pressées que les sauterelles que l'on ne peut compter, ou le sable de la mer dont les grains sont au-dessus de tout calcul.

» Dans toute la force et l'éclat de leur puissance, marchaient les plus grands capitaines du pays des Franks, chacun à la tête de ses troupes. Ils venaient briser les fers chrétiens, affranchir du joug des infidèles la sainte cité de Jérusalem, et arracher des mains des Musulmans le tombeau vénéré qui reçut un Dieu. C'étaient des chefs illustres, rejetons de familles souveraines, éminents par leur foi et leur piété, et élevés dans la pratique des bonnes œuvres. Voici leurs noms : la valeureux Godefroi (*Gontoph'ré*), issu de la race des rois des Romains, lequel avait en sa possession la couronne et l'épée de l'Empereur Vespasien,

(1) *Chronique*, 2e partie, chap. CL, pp. 212-213.

(2) On lui attribuait de semblables prophéties sur tous les peuples envahisseurs de l'Arménie, y compris les Mongols de Gengiskhan et de Timour.

(3) Les Turcs Seljoucides, maîtres de la Perse avant leurs conquêtes dans l'Asie antérieure.

cette épée qui détruisit Jérusalem; le frère de Godefroy, Baudouin (*Baghdin-Baldin*); le grand comte Boémond (*Bémount*) et Tancrède (*Dankri*), son neveu ; le comte de Saint-Gilles (*Zendjil*), homme redoutable et d'une haute illustration; Robert (*Rouberth*), comte de Normandie ; ainsi qu'un autre Baudouin ; puis le comte Josselin (*Djoslin*), distingué par sa force et sa bravoure (1). Ces intrépides guerriers s'avançaient avec des armées innombrables comme les étoiles du firmament. A leur suite figuraient une foule d'évêques, de prêtres et de diacres. »

Sous le nom de « nations des Franks les plus reculées, » le chroniqueur a renfermé les seigneurs français qui relevaient de la couronne de France, les princes belges dont quelques-uns relevaient de l'Empire, et même des princes et seigneurs allemands. Il a manqué de renseignements pour distinguer la nationalité des troupes qui marchaient sous la conduite des chefs qu'il nomme plus loin. S'il ne cite point parmi les chefs de la Croisade les comtes de Flandre et de Hainaut, s'il garde un silence complet sur la personne de Pierre l'Hermite, il met avec raison au premier rang, Godefroy de Bouillon, son frère Baudouin de Boulogne, et leur cousin germain, fils du comte de Réthel, qu'il appelle ici « un autre Baudouin, » mais qu'il désigne ailleurs sous son nom historique de Baudouin du Bourg. Ces deux parents de Godefroy reparaîtront plus d'une fois dans ses pages ; mais il faut quelque peu s'arrêter au premier hommage rendu par le chroniqueur à Godefroy lui-même, « l'homme valeureux, » qu'il dit « issu du sang des rois des Romains. » Godefroy, on le sait, descendait de Charlemagne par sa grand'mère Mahaut de Louvain (2). Cette illustre origine est aussi attestée par le pèlerin Richard qui composa au XIIIe siècle la Chanson d'Antioche (3) :

Et le seul ont eslit Godefroy de Buillon,
Qu'il est preus et delivres, del lignage Charlon.

(1) Le lecteur trouvera entre parenthèses la transcription des noms occidentaux, conforme à l'orthographe arménienne.

(2) Note de M. Dulaurier, p. 431. (*Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 599. — *L'Art de vérifier les dates*, t. II, p. 720, et t. III, p. 96.)

(3) Chant VII, édit. de Paulin, Paris (1848, t. II, p. 178).

Dans le même chapitre, il s'agit des faits dans lesquels intervint Godefroy de la manière la plus utile pour le salut des Franks de toute nation ; le chroniqueur arménien les relate, mais sans nommer expressément le prudent général qui sut tenir tête à la cupidité des Hongrois et à l'astuce des Grecs :

« La route des Franks, dit-il, s'effectua péniblement dans les provinces les plus reculées de l'Empire romain. Ce fut avec des fatigues inouïes qu'ils franchirent la contrée des Hongrois (*Ounkr*), à travers les étroits et inaccessibles défilés de ses montagnes. De là, ils arrivèrent chez les Bulgares, qui étaient alors sous la domination de l'Empereur Alexis. Ce fut en cheminant de la sorte qu'ils parvinrent à la grande cité de Constantinople (1).

» Alexis, ayant eu connaissance de leur marche, avait envoyé des troupes contre eux. Un combat fut livré dans lequel il y eut des pertes considérables des deux côtés ; mais les Franks mirent les Grecs en fuite. Cette journée fut des plus sanglantes. De même les populations des pays par où les croisés passaient se montraient partout hostiles et les incommodaient beaucoup. A la nouvelle de cette défaite, Alexis arrêta son glaive, et cessa de s'opposer à eux. Lorsqu'ils furent arrivés aux portes de Constantinople, ils firent halte, et demandèrent à traverser l'Océan. Alexis fit paix et alliance avec leurs chefs, les conduisit dans l'église de Sainte-Sophie et leur donna en présent des sommes considérables d'or et d'argent. Ils convinrent que toutes les provinces qui avaient appartenu aux Grecs, et dont les Franks s'empareraient sur les Perses, seraient rendues à Alexis, et que les conquêtes faites en pays perse ou arabe seraient réservées aux Franks : le pacte fut scellé par un serment prononcé sur la Croix et l'Évangile, et à jamais inviolable. Après avoir obtenu de l'empereur un renfort de troupes et des officiers, ils traversèrent l'Océan sur une flotte et arrivèrent en masse devant Nicée, non loin de la mer. »

Mathieu n'a pas connu le péril que la perfidie grecque fit courir aux Franks campés sur la rive européenne du Bosphore, aux

(1) Le premier de tous les princes latins, le duc de Lorraine vint camper en armes devant les murs de Constantinople, le 23 décembre 1096 (Peyré, t. I, p. 157 et la 1re carte.)

portes de Constantinople, et la démonstration armée qu'ils firent pour la prévenir, aux abords du palais des Blaquernes, grâce à la vigilance et à l'énergie de Godefroy. Il ne s'est pas fait non plus une juste idée du serment d'hommage et de fidélité que l'empereur Alexis exigea de la plupart des princes de la Croisade, au moment où ils acceptèrent son alliance.

Le siège et la prise de Nicée (20 juin 1097), les batailles sanglantes livrées autour de cette place et dans lesquelles Godefroy, son frère Baudouin, et le comte Robert II, de Flandre, se signalèrent par leur intrépidité au milieu des chefs franks, forment le premier tableau de l'entrée des croisés en Asie ; le chroniqueur s'anime pour raconter leur terrible lutte avec le sulthan de Roum, Kilidj-Arslan, qui était à la tête d'une armée immense et bien aguerrie. Seulement Mathieu est en contradiction avec la plupart des historiens, quand il parle du massacre général des infidèles à Nicée, puisque les Grecs y pénétrèrent avant les Latins prêts à l'assaut et y arborèrent l'étendard impérial à la grande indignation de leurs alliés.

Mathieu nous représente ensuite l'armée des croisés se mettant en marche, forte de 500,000 hommes environ (Ch. CLI, an 1097, pp. 216-218) ; mais il la fait traverser rapidement l'Asie-Mineure, sans parler en son lieu de la grande bataille des plaines d'Eski-Scheher ou de Dorylée dans laquelle Godefroy et les siens remportèrent une victoire signalée sur les forces du même Kilidj-Arslan, non loin d'Isnik ou Nicée son ancienne capitale (3 juillet 1097). Le chroniqueur la transporte devant les murailles d'Antioche, et s'occupe des hostilités qui signalèrent les premiers mois d'un siège à jamais célèbre.

« Les Franks traversèrent, dit-il, la Bithynie et la Cappadoce en colonnes serrées, qui s'étendaient au loin, et parvinrent aux pentes abruptes du Taurus ; ils passèrent par les défilés étroits de cette chaîne de montagnes pour gagner la Cilicie, aboutirent à la Nouvelle-Troie, c'est-à-dire à Anazarbe, et de là arrivèrent à

Antioche. Leur vaste camp se déploya sous les murs de cette ville, et leurs bataillons couvrirent l'immense plaine qu'elle domine. Cependant les infidèles se réunirent de tous côtés : ceux de Damas, les Africains, ceux du littoral, de Jérusalem ; tous les peuples limitrophes de l'Égypte, ceux d'Alep, d'Emesse, jusqu'au grand fleuve Euphrate, tous marchèrent contre les Franks. Les croisés, instruits de leur approche, prirent les armes et coururent à leur rencontre. Boémond et Saint-Gilles, ces deux héros, s'élancèrent à la tête de dix mille hommes contre cent mille, dans la province d'Antioche, les battirent complètement, et les ayant mis en fuite, en firent un carnage affreux... Le noble duc Godefroy marcha, avec sept mille hommes, contre les infidèles, sur les confins d'Alep, et leur livra un grand combat. L'émir de Damas, Toghtékin (*Doughdiguin*), s'étant précipité sur Godefroy, le fit voler de son cheval ; mais la cotte de mailles du héros chrétien résista au coup que Toghtékin lui porta et le garantit. Au même instant, les chrétiens mirent les infidèles en déroute, les poursuivirent et les taillèrent en pièces. Après ce succès éclatant, ils rentrèrent au camp. »

L'écrivain arménien vient de mentionner une de ces rencontres où Godefroy montra son intrépidité personnelle : c'est à la même époque que le duc de Bouillon fit des prodiges de valeur qui étonnèrent les deux armées et qui ont passé des anciennes chroniques dans nos livres d'histoire. L'auteur ne manque pas de décrire la détresse dont les croisés eurent à souffrir pendant l'hiver du même siège (1), et de montrer en cette circonstance la générosité des princes et des religieux arméniens envers eux.

« La multitude des Franks était si considérable, qu'un nouveau danger vint les atteindre : la famine leur fit sentir ses rigueurs. Les chefs arméniens qui habitaient le Taurus, Constantin, fils de Roupen, Pazouni, le second de ces princes, et Oschin le troisième, envoyèrent aux généraux franks toutes les provisions dont ceux-ci avaient besoin. Les moines de la Montagne-Noire leur fournirent aussi des vivres ; tous les fidèles, en cette occasion, rivalisèrent de dévouement. A la suite de la disette, la ma-

(1) Ann. 1097-1098. — Guill. de Tyr. IV, 17, 21 et 22. — *Chanson d'Antioche*, ch. V, pp. 5 et 6.

ladie s'introduisit parmi les croisés ; sur sept hommes ils en perdirent un. Les survivants se voyaient dans la plus triste position. Mais la Providence ne les abandonna pas : elle veillait sur eux avec une sollicitude paternelle comme autrefois sur les enfants d'Israël, dans le désert. »

Mathieu interrompt la narration sur les incidents du siège d'Antioche pour faire connaître l'entreprise du comte Baudouin contre Edesse ; mais il a fait tomber sur le comte franc le reproche de complicité dans l'attentat des habitants d'Antioche sur la personne de leur ancien gouverneur qui l'avait adopté. Le chroniqueur a du moins bien retracé les circonstances qui mirent Baudouin en possession du comté d'Edesse, boulevard des États chrétiens à peine conquis sur les Turcs et les Arabes (an. 1098-99) :

« Le comte Baudouin, frère de Godefroy, s'étant mis à la tête de cent cavaliers, vint s'emparer de la ville de Tellbâscher *(Thelbâschar)*. A cette nouvelle, Thoros, gouverneur romain d'Edesse, fut rempli de joie. Il envoya vers le comte frank, à Tellbâscher, pour le prier de venir à son secours contre ses ennemis, les émirs du voisinage, qui l'inquiétaient beaucoup. Baudouin, répondant aussitôt à cet appel, se rendit à Edesse avec soixante cavaliers (1). Les habitants, accourant au devant de lui, l'introduisirent dans la ville avec empressement. Sa présence causa une grande joie à tous les fidèles. Thoros, Curopalate, lui témoigna beaucoup d'amitié, le combla de présents et fit alliance avec lui...

» Lorsque le comte fut de retour, il se trouva des traîtres, conseillers pervers, qui complotèrent avec lui de faire périr Thoros. Certes, celui-ci était loin de mériter un sort pareil, après avoir rendu tant de services à la ville; car c'était par sa prudente habileté, par son ingénieuse industrie et sa bravoure, qu'elle avait été délivrée du vasselage de la féroce et cruelle race des musulmans. Quarante conjurés, associés pour cette œuvre de Judas, se rendirent la nuit près de Baudouin, et après l'avoir initié à leurs criminels desseins, promirent de lui livrer Edesse. Baudouin y donna son adhésion. Ils gagnèrent aussi le chef arménien Constantin.

» La cinquième semaine du carême (20-26 mars), ils soulevèrent contre Thoros la multitude qui, le dimanche suivant,

pilla les maisons des grands attachés au service du Curopalate, et ils s'emparèrent du corps supérieur de la citadelle. Le lendemain ils se réunirent pour cerner le corps inférieur de la place où Thoros s'était renfermé et en firent le siège avec vigueur. Réduit aux abois, il leur dit que, s'ils s'engageaient par serment à l'épargner, il leur abandonnerait la citadelle et la ville, et se retirerait avec sa femme à Mélitène. Alors il leur présenta la croix de Varak et celle de Makénis (1), et Baudouin jura sur ces vénérables reliques, au milieu de l'église des Saints-Apôtres, de ne lui faire aucun mal. Il prit à témoin les Archanges. les Anges, les Prophètes, les Patriarches, les Apôtres, les saints Pontifes et toute la milice des Martyrs, qu'il exécuterait ce que Thoros lui avait demandé dans la lettre qu'il lui avait adressée. Après que le comte eut prêté ce serment, serment sanctionné par l'invocation de tous les saints, Thoros lui remit la citadelle, et Baudouin, ainsi que les principaux de la ville, y firent leur entrée.

» Le mardi, jour de la fête des Saints-Quarante (fête des 40 Martyrs de Sébaste), les habitants se ruèrent en foule sur Thoros, armés d'épées et de gros bâtons, et le précipitèrent du haut du rempart, au milieu des flots tumultueux d'une populace déchaînée. Ces furieux se jetant tous à la fois sur lui, le firent expirer dans des tourments affreux, et en le criblant de coups d'épée. Ce fut un forfait épouvantable aux yeux de Dieu. Lui ayant attaché une corde aux pieds, ils le traînèrent ignominieusement par les places publiques, parjures au serment qu'ils avaient fait (2). Baudouin fut mis aussitôt en possession d'Edesse. »

Faisant retour sur Antioche, la chronique de Mathieu expose ensuite dans un long chapitre l'approche de Kerboga avec des forces imposantes, qu'il porte à près d'un million d'hommes, l'entrée des Franks dans la ville (3 juin 1098), la grande bataille

(1) Il s'agit d'un fragment de la vraie Croix, conservé avec vénération dans un monastère dit Varak, au pied du mont de ce nom, au sud de la ville de Van, dans une des provinces de l'Arménie centrale. le Vasbouragan. — Makénis ou Makénotz est le nom d'un autre couvent célèbre dans la province orientale de Siounie.

(2) Un peu plus loin (ch. CLXIII), Mathieu rattache à cet événement tragique la famine qui désola en 1099-1100 la Mésopotamie et principalement la ville d'Edesse. Il avoue que ses compatriotes ont alors placé la tête du gouverneur au bout d'une perche, et qu'ils ont planté cette perche « devant l'église du Sauveur, jadis construite par le saint apôtre Thaddée. »

qu'ils durent livrer peu après (28 juin 1098) à Kerboga pour conserver leur conquête (1). Godefroy de Bouillon contribua pour une grande part à cette opération militaire qui rendit possible son expédition décisive contre Jérusalem :

« Cette même année (1089-90), Kerboga (*Gourabaghad*) général de la cavalerie de Barkiarok, Sulthan de Perse, arriva avec une armée formidable pour porter la guerre contre les Franks. Il établit son camp aux portes d'Edesse, et y séjourna avec toutes ses forces jusqu'à l'époque de la moisson, ravageant les campagnes et dirigeant des assauts contre la ville. Il avait réuni autour de lui des troupes innombrables. Au bout de quarante jours, le fils d'Aghsian (ou Aghousian), émir d'Antioche (1), vint trouver Kerboga, et s'étant jeté à ses pieds, implora son assistance, et lui raconta que l'armée franke était très réduite et souffrait beaucoup de la famine...

» Tandis que les infidèles étaient encore éloignés, un des principaux de la ville députa un messager vers Boémond et les autres chefs de la croisade, pour leur dire qu'il leur remettrait Antioche, à condition que ses biens paternels lui seraient conservés ; et ayant reçu d'eux cette promesse confirmée par un serment, il livra en secret pendant la nuit la ville à Boémond. Il ouvrit la forteresse par la porte qui donne dans le rempart, et introduisit les Franks dans Antioche. A l'aurore, ceux-ci ayant fait retentir leurs trompettes, à ce bruit, les infidèles s'attroupèrent ; mais ils ne purent se sauver, parce qu'ils étaient paralysés par la crainte. Aussitôt les Franks, fondant sur eux le glaive à la main, en firent un horrible massacre. L'émir Aghsian s'échappa de la ville et fut tué dans sa fuite par des paysans qui lui coupèrent la tête avec une faux. Ce fut de cette manière que fut prise cette cité enlevée jadis aux Arméniens. Les débris de la garnison restée dans ses murs se retranchèrent dans la citadelle et s'y défendirent.

» Trois jours après, l'armée perse approcha. Sept fois plus

(1) Chap. CLV, pp. 221-24 (notes, pp. 434-35). — Kerboga, ou Kerbogh'à que Guillaume de Tyr nomme Corbagath, était au service des sultans Seljoucides, et avait la qualité d'émir de Mossoul ; il mourut dans l'Aderbaïdjan vers l'an 1102. C'est le Corbaran, émir d'Olifierne (ou Alep), du *Chevalier au Cygne*, (éd. de Reiffenberg, t. I, note p. 131) et de la *Chanson d'Antioche* (éd. P. Paris, table, s. v.).

(2) Voir sur l'émir et ses fils le récit annoté de Kémal-Eddin dans les *Mémoires d'histoire orientale* de M. de Frémery, P. I, pp. 36-42.

considérable que celle des Franks, elle les enveloppa de trois côtés ; et les tenant étroitement bloqués, les inquiéta beaucoup... Ils résolurent de demander à Kerboga de leur assurer, sur la foi du serment, la vie sauve, en promettant de lui abandonner Antioche, et de s'en retourner dans leur patrie (1). Dieu ayant contemplé l'excès de leur misère, eut pitié d'eux et leur fit sentir sa compassion.

» Une vision miraculeuse eut lieu pendant la nuit ; l'apôtre saint Pierre apparut à un Frank d'une haute piété et lui dit : « Dans l'église, sur la gauche, est déposée la lance avec laquelle » le Christ eut son côté immaculé percé par la nation athée des » Juifs. Allez l'en retirer, et, armés de ce signe sacré, marchez au » combat. Par lui vous triompherez des infidèles, comme le » Christ de Satan ! » Cette vision se renouvela une seconde et une troisième fois. Elle fut racontée à Godefroy et à Boémond, ainsi qu'à tous les chefs ; après s'être mis en prières, ils pratiquèrent une ouverture dans l'endroit indiqué, et y trouvèrent la lance du Christ. C'était dans l'église de Saint-Pierre.

» Sur ces entrefaites, arriva du camp des infidèles un messager chargé de provoquer les Franks au combat. Ceux-ci étaient dans les transports de la joie... Boémond les ayant disposés en ordre de bataille, ils s'avancèrent précédés de la lance du Christ, comme d'un étendard sacré. Les infidèles étaient déployés sur toute l'étendue de la vaste plaine d'Antioche, sur quinze rangs de profondeur.

« Saint-Gilles, se portant en avant, éleva la lance du Christ en face des étendards de Kerboga. Celui-ci leur opposait des troupes innombrables accumulées comme une montagne. Dans l'armée chrétienne, l'aile gauche était commandée par Tancrède à l'aspect de lion, et l'aile droite par Robert, comte de Normandie. Godefroy et Boémond faisaient face au centre des Turks (2). En ce moment, ayant invoqué à haute voix l'assistance de Dieu, et pareils à la foudre qui éclate du haut des cieux et brûle le sommet des montagnes, les croisés fondirent tous à la fois sur les infidèles et les mirent en fuite. Dans leur fureur, ils les poursuivirent, en les exterminant, une grande partie de la journée... Après quoi, les Franks rentrèrent dans Antioche, chargés de

(1) L'éditeur de la *Bibliothèque des Croisades* (P. III, p. 493) a noté que ce projet d'une retraite n'est rapporté que par Mathieu d'Edesse.

(2) Eustache, frère de Godefroy, et Baudouin du Bourg, Robert de Flandre et le comte de Hainaut, Baudouin II, faisaient partie, à la tête de leur milice, de l'un des douze corps de bataille.

butin, traînant après eux de nombreux captifs, et au comble de la joie... »

Sans s'étendre davantage sur les conséquences de la prise d'Antioche, le chroniqueur se hâte de raconter succinctement la marche des Franks vers Jérusalem ; il est plus bref encore sur les circonstances de l'attaque qu'il ne l'a été à propos d'Antioche. Chez lui rien de précis sur la topographie et les opérations stratégiques de ces deux sièges (ch. CLVII, an. 1099-1100), sur lesquels règne encore beaucoup d'incertitude malgré les investigations des historiens et des voyageurs modernes :

« Les Franks, dit-il, se dirigèrent sur la sainte cité de Jérusalem, afin que s'accomplît la prophétie de saint Nersès, patriarche d'Arménie, qui a dit : « C'est de la race des Franks que viendra » le salut de Jérusalem ; mais cette ville, en punition de ses » péchés, retombera sous le joug des infidèles ». Dès que l'armée chrétienne fut en marche, les Turks, de leur côté, se mirent en mouvement, de même que les Amalécites s'avancèrent contre les chefs des enfants d'Israël. Lorsqu'elle fut parvenue devant Arka ou *Arga*, les infidèles l'attaquèrent vivement ; mais elle remporta la victoire et put continuer sa route tranquillement. Arrivée sous les murs de Jérusalem, elle livra de grands combats... Après des assauts réitérés, les Franks élevèrent des tours en bois et les approchèrent des remparts et par des prodiges de valeur, à la pointe de l'épée et avec une résolution inébranlable, ils se rendirent maîtres de la cité sainte. Godefroy ayant pris en main le glaive de Vespasien, se précipita de toute sa force contre les infidèles. Il en immola 65,000 dans le temple sans compter ceux qui périrent dans les autres parties de la ville. C'est ainsi que fut prise Jérusalem, et le tombeau du Christ, notre Dieu, délivré de la servitude des Musulmans. C'est pour la troisième fois que l'épée de Vespasien sévissait contre Jérusalem, depuis que le Seigneur avait été crucifié. »

Le trait le plus important de ce récit, c'est le chiffre des Musulmans massacrés par les croisés dans l'enceinte du temple de Jérusalem, c'est à dire dans les mosquées et autres bâtiments du mont Moria. Guillaume de Tyr n'en porte le nombre qu'à

10,000 (VIII, 20). Aboulféda (an. Hég. 492) dit qu'il dépassa 70,000. Suivant Aboufaradj (*Chron. syr.*, p. 282), 70,000 Arabes furent massacrés dans le temple. Ibn Giouzi, autre historien arabe, évalue à 100,000 le nombre des Musulmans qui périrent dans les seules dépendances de la mosquée d'Omar. On croirait avec M. Peyré (t. II, pp. 381-92) que les évaluations des écrivains orientaux doivent s'entendre du nombre général des victimes qui succombèrent, soit dans la mosquée, soit dans les autres parties de la ville, et qu'il y eut peu de prisonniers.

Le chroniqueur arménien ne dit rien de la constitution du royaume latin de Jérusalem et de l'élection de Godefroy de Bouillon qui en fut le premier souverain. Il passe au récit de la campagne dans laquelle les croisés, sous le commandement de leur illustre chef, allèrent au-devant du grand-vizir d'Égypte qui s'avançait à la tête de masses de soldats, pour reconquérir la ville sainte (1). Il raconte la victoire remportée par les chrétiens près d'Ascalon, sans citer cependant le nom de cette localité, fameuse dans les fastes de la Croisade :

« Cette même année, il y eut un rassemblement immense de troupes en Égypte, jusqu'au pays de Scythie et de Nubie, et jusqu'aux confins des Indes (1). Trois cent mille hommes s'avancèrent, armés de pied en cap, contre Jérusalem. Cette nouvelle fit trembler les Franks. N'osant pas attendre l'ennemi dans Jérusalem, ils marchèrent à sa rencontre, dans la pensée que s'il était impossible de soutenir le choc de cette masse d'infidèles, ils pourraient se frayer un passage pour regagner leur patrie. Les deux armées se trouvèrent en présence, à une lieue de l'Océan. Dès que le roi d'Égypte aperçut les Franks, il donna l'ordre de les attaquer; aussitôt les Franks s'élancèrent en avant, chargèrent

(1) Chap. CLVIII, année 1099, pp. 226 et 435. — La bataille eut lieu le 10 août 1099; Godefroy, Eustache et le comte de Flandre y eurent le commandement de trois des six légions de l'armée. Le comte Robert, qui revint dans ses états vers la fin de la même année, s'était toujours distingué parmi les plus braves, et les Arabes l'avaient surnommé « Fils de saint Georges ». Voir le livre IV, tome 1er, de l'*Histoire de Flandre* par M. Kervyn de Lettenhove.

les Égyptiens et les mirent en déroute. Ce n'étaient pas eux qui combattaient, mais Dieu qui soutenait leur cause, comme il fit contre Pharaon dans la mer Rouge, en faveur des enfants d'Israël. Ils repoussèrent si vigoureusement l'ennemi, qu'ils culbutèrent cent mille hommes dans la mer, où ils furent engloutis. Les autres furent exterminés et mis en déroute. Après cette insigne victoire, les Franks rentrèrent à Jérusalem, chargés de butin. »

Mathieu consacre un court chapitre à la maladie mortelle du premier roi de Jérusalem au retour d'une expédition contre Damas, et à l'élection de son successeur (ch. CLXV, an. 1100-1101).

« Godefroy, général des Franks, étant venu avec ses troupes à Césarée de Philippe, les chefs musulmans se présentèrent à lui, sous prétexte de faire la paix; ils lui apportèrent des vivres, et les servirent devant lui. Godefroy accepta et mangea sans défiance ces mets qui étaient empoisonnés (2). Quelques jours après, il mourut, et quarante personnes avec lui. Il fut enterré à Jérusalem, devant le saint Golgotha, parce qu'il se trouva dans cette ville au moment où il expira. En même temps, on envoya chercher son frère Baudouin, qui était à Edesse, et on lui donna le trône de Jérusalem, Tancrède étant parti, se rendit à Antioche, auprès du comte Boémond, qui était son oncle maternel. »

C'est ici que l'on voit percer un sentiment invincible de jalousie et de mauvais vouloir à l'égard des Franks, que le religieux arménien avait su contenir dans la première partie de sa narration. Après avoir raconté la défaite des troupes de Boémond, quand elles furent surprises par l'armée de l'émir perse Danismend (*Tanischman*), émir de Sébaste, il dépeint l'effet produit par la captivité de Boémond lui-même et de son neveu Richard :

« Ce désastre jeta la consternation parmi les chrétiens, et répandit l'allégresse parmi la nation des Perses; car les infidèles regardaient Boémond comme le véritable roi des Franks, et ce nom faisait trembler tout le Khoraçan. Baudouin, comte

(1) Au témoignage de l'abbé Guibert, on crut à un empoisonnement, quoique Godefroy n'eût mangé qu'une pomme de cedre.

d'Edesse, ainsi que les Franks d'Antioche, ayant appris ce fatal événement, se mirent à la poursuite de Danischmend. Celui-ci conduisit Boémond et Richard, chargés de chaînes, à Néo-Césarée (*Niguiçar*). Comme ils étaient déjà partis, Baudouin s'en retourna à Edesse, et remit cette ville à un autre Baudouin, surnommé du Bourg (*Deborg*), qui avait été précédemment page de Boémond. Après avoir soumis les habitants d'Edesse à toutes sortes d'exactions et leur avoir extorqué des sommes énormes, il acheta à Jérusalem la couronne de son frère Godefroy, et devint roi...

» Le désastre qui frappa les Franks fut la punition de leurs œuvres d'iniquité. Ils s'étaient écartés de la droite voie pour suivre le sentier de perdition, transgressant les commandements divins, pratiquant le mal, plongés dans la dissipation, et n'ayant aucun souci des préceptes du Seigneur; ce qu'il défend, c'est ce qu'ils convoitaient. Aussi Dieu leur retira son appui et la victoire, comme autrefois aux enfants d'Israël. Ce fut la première défaite que les Franks essuyèrent. »

Est-il besoin de signaler dans le dernier extrait la crédulité intéressée de Mathieu au sujet de la cupidité de Baudouin et des moyens de corruption qu'il mit en œuvre pour s'assurer la couronne? Nos chroniqueurs ont placé le frère de Godefroy bien au-dessous du véritable héros de la Croisade, et ne lui ont pas attribué la réunion des hautes vertus qui, dans la personne de celui-ci, commandaient le respect, même à ses plus vaillants émules. Ils n'ont pas caché les mesures violentes qu'il prit pour remplir son trésor épuisé par d'excessives libéralités.

Mais est-ce à dire qu'il acheta le trône à prix d'argent? Baudouin se rendit avec ses chevaliers à Jérusalem pour répondre à l'appel de ducs et seigneurs qui lui étaient entièrement dévoués comme au frère de leur premier souverain. Le moine d'Edesse, semble-t-il, s'est fait l'écho de bruits injurieux qui ont pu trouver créance dans le pays administré par Baudouin comme un pays conquis.

Citons encore ce que Mathieu nous apprend des campagnes de Baudouin du Bourg dans la même année 1100, alors qu'il vengea la défaite et la mort du comte Foulcher de Chartres, par le sac

de Seroudj, forteresse, au sud-ouest d'Edesse, la *Sororgia* des chroniqueurs latins :

« L'émir perse Soukman, fils d'Artoukh, dont le courage égalait la férocité sanguinaire, ayant rassemblé des forces considérables, se porta contre la ville de Seroudj. et fit desincursions dans toute la contrée voisine. Le comte Baudouin du Bourg et Foulcher (*Phoutchêr*), comte de Seroudj, prévenus de cette invasion, marchèrent à la rencontre des Turks. Mais leur imprévoyante négligence causa leur défaite. Après une lutte acharnée, les infidèles vainquirent les Franks et en firent un grand carnage, ainsi que des arméniens qui s'étaient joints à ces derniers. Le comte de Seroudj, Foulcher, fut tué. C'était un homme d'un courage héroïque et d'une pureté de mœurs parfaite. Le comte Baudouin se réfugia avec trois des siens dans la citadelle d'Edesse, réduit à un état pitoyable. Mais les principaux de la ville l'ayant engagé à rentrer parmi eux, le replacèrent sur son trône. Au bout de trois jours, il partit pour Antioche afin d'aller chercher du renfort. Cependant les infidèles attaquèrent la forteresse de Seroudj, où tous les chrétiens de la ville s'étaient retirés, et avec eux l'Archevêque latin d'Edesse. Alors les habitants de Seroudj traitèrent avec les Turks. Au bout de vingt-cinq jours arriva Baudouin avec 600 cavaliers et 700 fantassins. Il mit en fuite les infidèles; mais les gens de Seroudj refusèrent de reconnaître son autorité. Les Franks aussitôt attaquèrent cette ville, en massacrèrent la population et saccagèrent toutes les maisons; ils emmenèrent à Edesse une multitude immense de jeunes garçons, de jeunes filles et de femmes; Antioche et tous les pays occupés par les Franks regorgèrent de captifs, et Seroudj nagea dans le sang. »

§ III.

Baudouin Ier et ses successeurs sur le trône de Jérusalem.

Des princes dont la juridiction s'étendait par droit de naissance sur nos anciennes provinces eurent l'insigne honneur de s'asseoir les premiers sur le trône chrétien élevé à Jérusalem par l'épée des Croisés. C'est de ces princes que nous cherchons surtout les

traces dans la suite des récits de Mathieu sur les événements de la Syrie et de la Palestine au XIIe siècle.

Le règne de Baudouin Ier fut marqué par une suite de guerres et de batailles, dont quelques-unes seulement sont consignées dans la chronique arménienne. Dans le cours de l'an 550 (1101-1102), Mathieu place la rencontre des Franks à Ramla avec une armée égyptienne qui les battit et qui tua beaucoup de leurs plus braves chevaliers, et il fait allusion à la fuite précipitée de Baudouin dont s'est préoccupé Guillaume de Tyr (ch. 174, p. 244) :

« L'Égypte entière se mit en mouvement, et s'étant réunie en une armée immense, marcha contre Jérusalem. Le roi de la Cité sainte s'avança contre les infidèles avec une poignée de troupes qui furent mises en déroute. Baudouin courut se réfugier à Jérusalem. Ce fut dans cette rencontre que fut tué le comte de Delouk, Guillaume Sandzavel (1). Le roi Baudouin avait d'abord gagné Baalbek, et c'est de là qu'il arriva chez lui ; tandis que les infidèles, fiers de ce triomphe signalé. rentraient à Ascalon qui leur appartenait. »

L'année suivante fournit au chroniqueur de nouveaux exploits du roi Baudouin et du comte d'Edesse (an. 1102-03, ch. 176 et 179-180).

« Le roi d'Égypte et celui de Damas (Scheref-el-Méali et Toghtékin) firent une nouvelle levée de boucliers, et s'avancèrent avec des forces très considérables contre Jérusalem. Le roi Baudouin se porta à leur rencontre. Les Égyptiens avaient déjà mis les chrétiens en déroute, après une lutte acharnée, lorsqu'on vit débarquer des masses de Franks, qui repoussèrent les infidèles, les mirent en fuite et les taillèrent en pièces, sans faire quartier à aucun (2). — Baudouin étant parti pour retourner à Jérusalem,

(1) Delouk ou *Doliché*, forteresse de la Comagène, la *Tulupa* de Guillaume de Tyr, était echue au personnage appelé ici *Sandzavel*, et dont le nom serait peut-être une corruption des deux vieux mots français, *senz avehor* ou *sans avoir*, désignant dans le système féodal ceux qui n'avaient pas de fief, (note de M. Dulaurier, p. 441).

(2) Au combat livré près de Jaffa, la victoire fut décidée par le débarquement de pèlerins et de chevaliers amenés par une flotte de deux cents navires (Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. V).

un musulman d'Acre, éthiopien de nation, qui se tenait en embuscade sous un arbre, l'atteignit d'un coup de pique dans les côtes. Le meurtrier fut tué sur la place même, mais la blessure du roi resta incurable jusqu'à sa mort. Jérusalem, désolée de ce funeste accident, fut plongée dans le deuil et la tristesse. Ce malheur fut la punition de la fausse célébration de la Pâque. Déjà les Grecs avaient osé donner l'exemple d'une pareille subversion sous le règne de l'empereur Basile, lorsque les lampes ne s'allumèrent pas, et que les infidèles massacrèrent les pèlerins dans l'église de la Résurrection, à l'entrée du Saint-Sépulcre (1).

» Cette même année, le comte d'Edesse, Baudouin, rassembla des troupes et entreprit une expédition contre les Turks, sur le territoire des musulmans, dans le district de Mardin. Il les extermina et fit prisonnier leur émir Oulough-Salan (lieutenant du prince Ortokide-Ilgazi). Il s'empara de leurs femmes et de leurs enfants qu'il rendit esclaves ; il prit aussi des troupeaux de brebis par milliers, environ mille chevaux, et autant de gros bestiaux et de chameaux. Il rentra à Edesse avec ce butin.

» Cette même année le catholicos d'Arménie, le seigneur Basile, étant parti de la ville d'Ani, escorté de tous ses serviteurs, de nobles, d'évêques et de prêtres, se rendit à Édesse. Le comte Frank, Baudouin, l'accueillit avec les égards dus à sa haute dignité ecclésiastique, lui donna des villages, le combla de présents et lui témoigna beaucoup d'amitié. »

Un peu plus loin, le chroniqueur rapporte avec quelque détail la défaite et la captivité du comte Baudouin et de Josselin (ch. 182, ann. 1104-1105); seulement il montre une partialité non déguisée en faveur de Tancrède qu'il se plaît à exalter presque partout, et de Boémond sur le retour et la fin duquel il fait cependant, au même endroit, un récit entièrement apocryphe qui ne peut trouver sa place ici :

« Le comte d'Édesse Baudouin et Josselin marchèrent contre Kharran (1104). Ils envoyèrent à Antioche appeler le grand comte des Franks, Boémond, ainsi que Tancrède. Ils s'adjoignirent toutes les troupes arméniennes, et formèrent une armée très

(1) Cette réflexion de Mathieu, que nous avons conservée à dessein, a trait aux querelles des Arméniens avec les Grecs et les Latins au sujet de l'époque des fêtes pascales comme il l'expose longuement au chapitre 175 (pp. 244-251).

nombreuse. Arrivés devant Kharran, ils assiégèrent vigoureusement cette ville; elle eut cruellement à souffrir du manque de vivres... Cependant les Perses marchèrent contre les chrétiens, ayant à leur tête Djekermisch, émir de Mossoul (où il avait succédé à Kerboga),et Soukman, fils d'Artoukh. Les chefs des Franks ayant appris l'approche des infidèles, partirent tout joyeux pour aller à leur rencontre. Ils étaient déjà à deux journées de marche de la ville, à un lieu nommé *Anzoud* (sablonneux). Le comte d'Edesse et Josselin, pleins de présomption, placèrent Boémond et Tancrède dans un lieu éloigné, en se disant : « C'est nous qui attaquerons les premiers, et seuls nous aurons l'honneur de la victoire ! » Mais lorsque la lutte se fut engagée entre Baudouin et Josselin d'un côté, et les Turks de l'autre, l'action devint sanglante et terrible ; un pays étranger, celui des musulmans, en était le théâtre. Les Perses eurent le dessus et firent tomber sur les chrétiens le châtiment d'un Dieu irrité. Le sang coula à torrents, et les cadavres jonchèrent le sol. Plus de 30,000 chrétiens furent immolés, et la contrée resta dépeuplée. Le comte d'Edesse Baudouin et Josselin furent faits prisonniers, et traînés en captivité. Les deux autres chefs franks, ainsi que leurs troupes, n'éprouvèrent aucun mal. Ils prirent avec eux leurs plus vaillants soldats et coururent chercher un asile à Édesse... Toutes les contrées chrétiennes étaient livrées au désespoir. Le comte Baudouin fut conduit à Mossoul, ville des musulmans, et Josselin à Hisn-Keïfa (au sud d'Amid), chez Soukman, fils d'Artoukh. Ce fut Djekermisch qui emmena Baudouin (1). »

Plus tard, un émir turc du nom de Djâwali ou Dchauli, vainquit tour à tour Djekermisch et le sultan Kilidj-Arslan ; ainsi devint-il maître de la personne de Baudouin, toujours captif à Mossoul. C'est en 1108 seulement que Baudouin du Bourg fut délivré ; mais il commença aussitôt des hostilités contre Tancrède, qui lui contestait la possession du comté d'Edesse. Mathieu expose les choses à l'avantage de ce dernier.

Dans la suite du même chapitre, le chroniqueur avoue que les habitants d'Edesse redoutaient la mort de Baudouin et le

(1) Mathieu nous apprend, au chap. CII, que Baudouin fit en 1109 dans Edesse une nouvelle tentative qui n'eut pas plus de succès.

changement de maître ; mais il laisse percer son mauvais vouloir au sujet des Latins, quand il affirme que Baudouin, de retour à Edesse le surlendemain de sa défaite, interpréta dans un sens criminel les propos tenus en son absence : à l'en croire, le comte aurait fait piller les maisons d'un grand nombre d'habitants et crever les yeux à des personnes qui n'étaient nullement coupables. « Les Franks, ajoute-t-il, prêtaient facilement l'oreille aux dénonciations les plus calomnieuses et se plaisaient à répandre le sang innocent. »

Nous avons dans les chapitres suivants le témoignage de Mathieu sur la prise de Tripoli et celle de Bérouth, deux faits d'armes qui signalèrent en 1109 et 1110, le règne de Baudouin Ier, et sur la malheureuse intervention du général turc Maudoud dans les affaires du comte d'Édesse et de ses voisins.

Après le sac de Bérouth, le roi Baudouin, en compagnie de Josselin et de Bertrand, comte de Tripoli, alla trouver Tancrède à Antioche et le détermina à les suivre pour sauver Édesse. Ils dégagèrent la ville ; mais ils ne purent préserver la province des terribles dévastations des Turks : c'est l'objet des plaintes de Mathieu en plusieurs endroits. L'an 1111 seulement, les princes latins ayant uni leurs forces à celles du roi de Jérusalem, réussirent à provoquer la retraite de Maudoud ligué avec d'autres émirs musulmans sur leur propre territoire, et chacun d'eux rentra dans ses États. De nouveau, Maudoud ravagea le pays d'Edesse en 1112 et fut sur le point de se rendre maître de la capitale ; déjà des traîtres lui en avaient livré quelques tours quand il fut chassé honteusement par les troupes de Josselin jointes à celles du comte Baudouin.

Notre chroniqueur raconte ensuite assez longuement l'expédition de l'émir Maudoud contre Jérusalem dans l'année 1112 ; on reconnaîtra sans peine le secret plaisir avec lequel l'écrivain arménien considère l'échec des Occidentaux (ch. CCXIII, an 1113-14) :

« A cette époque, les Turcs qui stationnaient à Kharran, ayant franchi l'Euphrate, se portèrent en nombre contre Jérusalem, pour attaquer le roi de la Cité sainte et de toute la race des Franks... Les fidèles campèrent auprès de la ville de Tibériade (*Dabar*), non loin de la mer de ce nom. Le roi de Jérusalem envoya chercher à Antioche le grand comte des Franks, Roger (successeur de Tancrède), toutes les troupes frankes, ainsi que le comte de Tripoli, fils de Saint-Gilles, qui tous répondirent à cet appel. Cependant, les troupes de Jérusalem, enflées d'orgueil, se hâtèrent de marcher contre les Turks, afin de prévenir l'arrivée de celles d'Antioche et de leur enlever l'honneur de la victoire. Dieu, offensé de cette pensée présomptueuse, la fit tourner à leur confusion. Les deux armées en étant venues aux mains, les Turks culbutèrent les chrétiens, les mirent en fuite et leur tuèrent plusieurs chefs d'un haut rang. Toute l'infanterie franke fut exterminée. Un infidèle qui était des plus braves, fondant sur le roi de Jérusalem, lui asséna sur les épaules un coup de sa massue de fer. Mais Dieu veillait sur le roi et le sauva ; car dans ce moment survinrent ceux d'Antioche et de Tripoli. A la vue des Franks ainsi maltraités, le comte d'Antioche, Roger, rugissant comme un lion, se précipita sur les Turks, les mit en fuite et dégagea le roi de Jérusalem et son armée. De là, les infidèles allèrent camper sur un des flancs de la montagne, et le combat prit fin. Après s'être arrêté quelques jours, Maudoud se retira à Damas... »

C'est Baudouin du Bourg qui va rentrer en scène comme successeur de Baudouin Ier à Jérusalem ; alors le chroniqueur, comme s'il oubliait qu'il avait chargé peu auparavant le comte d'Edesse d'une foule d'iniquités et de violences envers des princes arméniens et leurs sujets chrétiens, rend un hommage formel aux rares vertus réunies en sa personne, mais ternies uniquement par l'esprit de cupidité :

« En l'année 567 (1118-1119), Baudouin du Bourg, comte d'Edesse, se rendit en triomphateur à Jérusalem, un des jours du carême. Le roi de la Cité sainte, Baudouin, frère de Godefroy, s'était dirigé vers l'Égypte afin de ranger ces barbares sous son obéissance ; mais il trouva le pays désert et les populations en fuite. Alors il se remit en route pour retourner directement à

Jérusalem; dans le trajet il tomba malade et mourut. Avant d'expirer, il avait recommandé d'envoyer à Edesse chercher Baudouin et de l'établir lieutenant-général du royaume de Jérusalem, jusqu'à ce que son frère (Eustache) fût arrivé de chez les Franks, et de donner la couronne à ce dernier. Le corps du roi fut placé dans une litière et transporté à Jérusalem, où il fut inhumé devant le saint Golgotha (1). C'était un homme de bien, ami de la sainteté et humble de cœur. Ceux qui l'avaient accompagné dans cette expédition ayant trouvé Baudouin du Bourg à Jérusalem,furent tous étonnés et en même temps ravis de joie,par la pensée que sa présence était un effet de la bonté divine. D'après les dernières dispositions du roi, ils lui conférèrent la régence. Mais Baudouin, qui ambitionnait le rang suprême, n'accepta point ces fonctions. Il promit cependant d'attendre un an, en stipulant que si passé ce délai le frère du roi n'était pas de retour, il serait libre de monter sur le trône. Toute la nation des Franks s'empressa d'adhérer à ces conditions. Le dimanche des Rameaux (1118), le comte d'Edesse fut conduit au temple de Salomon et élevé sur le trône, et à la fin de l'année, on lui posa la couronne sur la tête. Ce prince était un des Franks les plus illustres par son rang et sa valeur, d'une pureté de mœurs exemplaire, ennemi du péché et rempli de douceur et de modestie; mais ces qualités étaient ternies par une avidité ingénieuse à s'emparer des richesses d'autrui et à les accumuler, par un amour insatiable de l'argent et un défaut de générosité; du reste très orthodoxe dans sa foi, très ferme dans sa conduite et par caractère. Voilà donc deux rois qui sortirent d'Edesse et qui se nommaient l'un et l'autre Baudouin. »

Le premier des actes mémorables de Baudouin II fut son expédition dans le pays d'Antioche où il se mit à la tête des Franks pour venger la mort du comte Roger qui avait péri dans une bataille livrée au nord de la Syrie, et pour arrêter dans sa marche l'émir Ilgazi. Le 14 août 1119, s'engagea une action de laquelle Baudouin se tira avec honneur, malgré des pertes considérables. Devenu roi, Baudouin du Bourg donna le comté d'Edesse à son cousin Josselin de Courtenay et l'y renvoya pour

(1) Voir la monographie de M. le baron de Hody, sur les tombeaux des rois latins à Jérusalem, 1859, 1 vol. in-8°.

opposer une barrière aux invasions des Perses : « C'était en effet, dit le chroniqueur, un chef renommé parmi les Franks par sa brillante valeur. Josselin reprit des sentiments de bienveillance et d'humanité pour les habitants d'Edesse et abjura les sentiments de cruauté qu'il avait montrés auparavant. » C'est en cet endroit que Mathieu s'exprime ainsi sur les limites et les dépendances du royaume latin de Palestine vers 1120 : « Baudouin du » Bourg régna sur Antioche, sur la Cilicie entière, sur Jérusalem, » et ses possessions s'étendaient jusqu'aux confins de l'Euphrate. »

Dès l'année suivante (1120-21), Josselin dut joindre ses forces à celles de son suzerain pour repousser une nouvelle invasion de l'émir Ilgazi, et il prit part à une autre campagne l'an 1122 pour prévenir une attaque plus redoutable encore des Perses contre les Franks. C'est à l'issue de cette campagne que le comte Josselin fut fait prisonnier et conduit chargé de chaînes dans la forteresse de Kharpert, la *Kart-birt* des écrivains latins, au S.-O. de l'Arménie. Sous le successeur d'Ilgazi, l'émir Balag, son neveu, eut lieu la défaite de Baudouin II, revenu de sa captivité ; voici quelques traits de la relation de Mathieu d'Edesse (ch. CCXXXV):

« En l'année 572 (1123-1124), le roi de Jérusalem, Baudouin, réunit des troupes pour attaquer Balag et venger les deux comtes Josselin et Waléran que celui-ci retenait dans les fers. Le roi arriva avec toutes les forces frankes à Raban, tandis que Balag était déjà sur les limites de cette province, où il était venu piller et enlever des captifs. Les deux armées ignoraient la présence l'une de l'autre. Baudouin étant venu avec un faible détachement à Schendché-Kanthara (Pont de Schendjé ou Sindja), traversa le fleuve sur ce pont et choisit pour camper un lieu nommé Schendchrig. Balag, avec des forces considérables, était posté non loin de là en embuscade. Lorsqu'on eut planté la tente du roi, il voulut se donner le plaisir de la chasse au faucon. Tout à coup Balag se précipita avec les siens sur les chrétiens, en fit un massacre épouvantable et s'empara du roi ainsi que de son neveu. Cet événement arriva dans le mois de hori, le quatrième jour après Pâques (le mercredi 18 avril 1123). Balag conduisit aux portes de Gargar, Baudouin, qui lui fit cession de

cette ville. De là, le roi fut traîné avec son neveu à Kharpert, où, après avoir été chargé de chaînes, ils furent jetés dans un profond cachot où gémissaient déjà Josselin et Waléran. »

Il n'y a pas moins d'intérêt dans la narration de Mathieu sur l'héroïque tentative que firent cinq mois après quelques arméniens de pénétrer par surprise dans le fort de Kharpert, afin de délivrer les princes franks qui y étaient détenus, et sur le retour de l'émir Balag qui prit de force la place, et en fit périr tous les défenseurs, à l'exception du roi Baudouin, de son neveu et de Waléran. Ce fut Josselin qui, s'étant opposé constamment à Balag les armes à la main, eut l'honneur de rendre enfin la liberté à son roi qu'on avait conduit à Kharran et à Alep.

Mathieu ne s'étend plus que sur un seul fait du règne de Baudouin II. A peine rendu à la liberté, ce prince fit une tentative sans succès contre Alep avec des alliés arabes. Mais, l'année suivante, le 11 juin 1125, il remporta une victoire signalée près d'Azaz sur les généraux turcs qui se vantaient d'enlever cette forteresse aux Franks. Serré de près par l'ennemi, le roi de Jérusalem feignit habilement une retraite pour le combattre avec avantage, et, grâce à la vivacité de l'attaque, il tailla en pièces une armée d'élite qui perdit quinze émirs et plusieurs milliers d'hommes. Cette journée fut assurément une revanche pour l'honneur de Baudouin.

Mathieu ne nous apprend plus rien sur les derniers événements du règne de Baudouin II, dont on s'accorde à placer la mort l'an 1131. Son continuateur, Grégoire le Prêtre ne nomme même pas Foulques, successeur de Baudouin; il se borne à mentionner la mort du « roi de Jérusalem, » qu'il rapporte de même que Guillaume de Tyr à un accident de chasse (an. 1143-1144) : « Le roi frank, dit-il, étant aller chasser, ce fut un lièvre qui devint la cause de sa perte. Il laissa la couronne à son fils Baudouin. »

§ IV.

Des jugements de Mathieu d'Edesse sur les Franks.

Les extraits de la chronique de Mathieu, qu'on vient de lire confirment presque toujours les autres témoignages contemporains; ils ont en outre l'intérêt particulier de nous fournir l'opinion d'une nation chrétienne de l'Orient sur le caractère et les actes des croisés. L'historien a rendu très fidèlement les dispositions dans lesquelles ses compatriotes arméniens ont tout d'abord accueilli et ensuite traité les princes franks et leurs soldats; il a même vanté l'empressement avec lequel ils leur fournirent des vivres et d'autres secours dans des moments critiques, par exemple, à l'époque du siège d'Antioche. Ils les ont considérés comme des libérateurs, et ils se sont réjouis de leurs grands faits d'armes qui avaient pour résultat immédiat la délivrance de Jérusalem et l'abaissement des puissances musulmanes. De leur côté les Franks ont reconnu de si généreux services en donnant le titre de Baron, à Constantin Ier, chef de la dynastie roupénienne de Cilicie et celui de roi à Léon II. Mais il faut tenir compte des idées et des préjugés nationaux qui se reflètent dans la narration du moine d'Edesse. Les Arméniens n'ont pu voir, sans défiance et sans aigreur, les conquêtes de plusieurs seigneurs latins tourner quelquefois à la spoliation de leurs propres princes, et le gouvernement des Franks se soutenir par des mesures de rigueur. Ils n'ont su non plus se défendre d'un profond ressentiment contre des auxiliaires dont ils étaient séparés par quelques croyances et par les rites de leur Église; car le plus grand nombre des Arméniens, sans professer réellement le monophysisme, se posaient en ennemis du Concile de Chalcédoine et de ses adhérents.

Une expérience de deux siècles apprit aux Latins à user de réserve envers la nation arménienne et ses chefs; nous constatons l'opinion qui se forma à leur égard dans les pays d'Occident. On

considéra comme vaines les promesses d'union que les Arméniens avaient faites bien des fois aux Latins, alors qu'ils étaient menacés par les Turcs ou chargés d'écrasants tributs (1). Il y avait donc dans les populations arméniennes, à l'égard des croisés, une animosité politique et religieuse à la fois dont notre chroniqueur n'a fait que se rendre l'écho. Ainsi apercevons-nous la raison de la maligne joie ou bien de l'indignation avec lesquelles Mathieu met à la charge des Franks des actes de cupidité qui ne peuvent être taxés sur tout point d'inventions calomnieuses, parce qu'ils sont d'accord fort souvent avec les relations des Latins eux-mêmes, et qu'ils ont leur explication dans les mœurs féodales, l'ambition personnelle des chefs et les habitudes indisciplinées des soldats. Ainsi comprendrait-on également les récriminations qu'il fait entendre avec complaisance sur l'abandon des pratiques *orthodoxes* (celles du rituel arménien), qui est à ses yeux la cause des malheurs des Latins et de la plupart des peuples chrétiens.

Mathieu d'Edesse a cependant su rendre justice à la bravoure, à l'héroïsme de l'armée chrétienne qui a conquis Jérusalem, ainsi qu'à l'intrépidité et aux qualités éminentes des chevaliers qui la commandaient. Il a pu se méprendre quelquefois sur les intentions des hommes; mais il a le plus souvent représenté au vrai le caractère distinctif des héros qui ont acquis le plus de renommée, et qui ont obtenu des principautés et des seigneuries, comme fiefs du royaume de Jérusalem. Mathieu a peint dignement, dans un récit bref et sans emphase, le rôle de Godefroy de Bouillon, comme chef de la première expédition, aussi admiré par sa sagesse que par sa bravoure. Quand on retrouve dans une chronique les traits qui font le grand capitaine et le héros, on ne peut s'empêcher de croire que la légende et la poésie ont ajouté

(1) Dans un *Avis directif pour faire le passage d'Oultremer*, écrit au commencement du XIVe siècle, par le frère Brochard, il y a un chapitre spécial intitulé : « Que on se doit garder des Arméniens. » (Documents inédits relatifs aux Croisades, au tome Ier de l'*Hist. du chevalier au Cygne*. p. 296).

bien peu à la réalité. Godefroy fut, dans les siècles de la chevalerie, l'idéal du général chrétien que le Tasse n'eut pas besoin d'inventer : l'auteur de la *Jérusalem* l'a pris dans la tradition, comme le seul héros qu'il pût mettre au premier rang dans sa grande épopée.

Mathieu d'Edesse n'a point dissimulé les hautes qualités des deux Baudouins qui furent les premiers rois de Jérusalem après Godefroy ; il n'a rien retranché de leur gloire militaire ; mais il a considéré leur politique et leurs actes au point de vue des intérêts de sa nation. Ces deux princes ont été de fait en contact perpétuel avec les Arméniens d'Edesse et des contrées d'alentour, et il n'est pas étonnant qu'ayant lutté pour conserver leur souveraineté dans des circonstances difficiles, ils aient froissé plus d'une fois la population indigène, soit par l'imposition de nouvelles charges, soit par de rigoureux exemples destinés à prévenir les trahisons.

Du reste, en élevant des plaintes sur la conduite de « la nation enragée des Franks » et sur leurs vexations à l'égard des fidèles de nation arménienne dans les années qui suivirent l'arrivée des croisés, Mathieu semble distinguer et mettre hors de cause les hommes supérieurs qui les dirigèrent : « Alors, dit-il, les chefs et » les guerriers les plus illustres de cette natior n'existaient plus, » et leurs principautés avaient passé à des successeurs indignes. »

L'hommage arraché en cet endroit à l'esprit de secte et d'étroit patriotisme par la force de la vérité tourne à l'honneur des souverains et seigneurs de Belgique qui partagèrent avec Godefroy les périls de la Croisade ; il s'adresse à ces comtes de Flandre et de Hainaut, et à tant d'autres princes et chevaliers que l'écrivain ne nomme point expressément. Il a fallu tout l'ascendant du courage et de la vertu pour vaincre les préjugés nationaux du chroniqueur : un prix d'autant plus grand s'attache à des exploits retracés par sa plume jalouse.

IV.

LES SOURCES ARMÉNIENNES

POUR

L'HISTOIRE DES MONGOLS EN ASIE

JUSQU'A LA CHRONIQUE DE THOMAS DE MEDZOPH (XIIIe-XVe siècle).

Quand les Mongols, envahisseurs de la Perse, ravagèrent et occupèrent après Gengiskhan les plus vastes contrées de l'Arménie, il se trouva dans les cloîtres de ce pays des hommes instruits qui ajoutèrent un récit fidèle de ces calamités aux documents d'histoire nationale se succédant depuis un millier d'années. Exposés à la persécution et à l'exil, ayant subi eux-mêmes de rudes traitements et d'horribles privations, ces auteurs ont rapporté ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient souffert : la véracité est le cachet de leurs chroniques qui se complètent l'une l'autre. Jean ou Hohan, surnommé Vanagan ou le moine, et puis ses disciples Kyrakos de Gantsac, Malakia Abégha, Vartan de Pardzerpert ont retracé les souvenirs de cette époque fatale avec une grande exactitude ; leurs narrations sont pleines de traits d'une couleur locale et d'une sorte de minutie à travers lesquelles on entrevoit de poignantes réalités.

L'écrit de Jean Vanagan, mort en 1251, ne s'est pas conservé : mais il nous est connu par de nombreux fragments copiés par Vartan. Il retraçait une invasion mongole qui s'était étendue de la Géorgie à la grande Arménie vers l'an 1236. Arrêté dans un monastère fortifié du canton de Vahram, il fut racheté des mains des Mongols, et il rentra à Khoranaschad où il mit la main à sa chronique ; il y avait dépeint les tortures inhumaines infligées à ses compagnons de captivité (1). Il fut un chef d'école, fort respecté par ses nombreux disciples, et ayant acquis de l'autorité par des traités de théologie et d'exégèse (2) : ses opinions et ses assertions ont été invoquées en plus d'une matière.

On possède heureusement les livres des continuateurs de Jean Vanagan, qui ont été de nos jours mis en valeur par les travaux simultanés de Brosset et de Dulaurier, riches en renseignements biographiques. Kyracos ou Guiragos († 1271) a laissé un abrégé de l'histoire d'Arménie depuis le roi Tiridate jusqu'au règne de Héthoum en Cilicie (1260) ; il donne le plus d'espace aux événements contemporains, où interviennent les Arabes et les Tartares. Il avait eu connaissance de la langue des Mongols, chez lesquels il fut pendant sa captivité lecteur des correspondances : on a pu refaire un glossaire de quelque intérêt, grâce à la transcription exacte des mots étrangers à l'arménien qui ont été relevés dans le texte de son histoire (3).

Malakia ou Malachie, dit Abégha (ou le religieux), a laissé une histoire des irruptions des Tartares et de leurs ravages en Arménie jusqu'à l'année 1272. Il avait assisté au spectacle de la destruction d'Ani (en 1239), où toute la population mâle fut massacrée par les Mongols. Ce livre qui a pour titre « histoire

(1) *Histoire* de Tchamitch, t. III, pp. 209-211.

(2) *Quadro*, pp. 108-109.

(3) Voir l'extrait de Guiragos sur les Mongols, traduit par Dulaurier (*Journal asiatique*, 1858, 139 pp. in-8°) et la traduction complète de son histoire par M. Brosset (S. Pétersbourg, 1870-1871, 2 parties, gr. in-4°).

de la nation des Archers », a été traduit par M. Brosset sur un manuscrit envoyé de Venise à l'Académie de St-Pétersbourg (1).

Enfin, Vartan dit le Grand, natif de Partzerpert en Cilicie († 1271), a consigné dans son histoire universelle aboutissant à l'an 1267 de fort importants documents sur les invasions mongoles de son siècle. Témoin des événements, il a pu consulter des sources étrangères en diverses langues, et il fut traité avec honneur par Houlagou, le plus célèbre des souverains mongols de la Perse : il assista au Kouriltaï de 1264 avec plusieurs docteurs de sa nation. Il dut faire racheter à Tiflis le manuscrit de sa chronique qui lui avait été dérobé (2). Vartan, qui était également célèbre comme théologien, a représenté l'esprit indépendant de son Église nationale au XIIIe siècle.

Le grand prince dont Vartan fut le contemporain, Houlagou-Khan, occupe la principale place dans l'*Histoire des Mongols de la Perse*, extraite de la *Collection d'annales* de Raschid-eddin, et publiée en persan par Étienne Quatremère avec une traduction française et de précieux éclaircissements (3). Il est à souhaiter que l'on mette au jour la suite du même ouvrage sur les successeurs de Houlagou. Il faut savoir gré à M. le baron d'Ohsson d'avoir naguère dépouillé avec tant de précision les historiens musulmans des dynasties tartares (4) : il a lui-même énuméré ces historiens arabes et persans qui ne sont pas tous traduits, et dont il a exploré les manuscrits à Paris et à Leyde. Malgré le prix de sa savante monographie, il reste vrai que la critique ne peut dé-

(1) Dans les *Additions* à sa grande publication intitulée *Histoire de la Géorgie*, n° XXV, pp. 438-438-467 (1851, gr. in-4°).

(2) L'histoire de Vartan a été imprimée en arménien à Moscou et à Venise. Mais M. Dulaurier avait donné la version des passages les plus instructifs sur les Mongols (*Journal asiatique*, extrait de Vartan, 1860 pp. 50, Paris, 1861).

(3) Ier volume de la Collection orientale, gr. in-folio. Paris 1834 (Imprimerie royale).

(4) *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Tamerlan*, nouv. édit. La Haye, 1834, 4 vol. in-8°. — Préface sur les sources consultées (t. I, pp. LXV).

daigner les traits et les renseignements que nous fournissent les chroniques arméniennes, imprimées et traduites depuis un demi siècle; elles nous font apercevoir les vicissitudes quotidiennes d'immenses pays au cours de ces rapides expéditions qui ont à peu près anéanti dans l'Asie occidentale les dé[illegible] de la civilisation chrétienne un instant restaurée par les C[illegible]sades..

Les crises politiques que les invasions tartares ont produites dans tout le Levant sollicitèrent l'attention d'autres chroniqueurs appartenant par leur naissance ou leurs titres au royaume arménien de Cilicie (1) : il nous importe d'autant plus de citer ces sources secondaires qu'elles ont reçu de nos jours une publicité inattendue. Les auteurs qui vivaient au XIIIe siècle ont eu des continuateurs anonymes qui ont relaté de la même manière des faits du XIVe.

Telle est la chronique de Vahram, prêtre d'Édesse, secrétaire du roi de Cilicie Léon III; laquelle est la continuation de l'histoire d'Arménie de Nersès Schnorhali, composée également en vers tétramètres et monorimes. Ce sont les annales abrégées des Roupéniens depuis l'origine de cette dynastie jusqu'à l'année 1275 ou 1276. Telle est aussi la chronique de Sempad le connétable, comte de Coricosse, issu d'une famille arménienne alliée à la branche régnante de Roupen : il avait retracé l'histoire plus ancienne d'après Mathieu d'Édesse, mais exposé les événements de son siècle en connaissance de cause. Il avait fait des voyages lointains à la cour des princes tartares, et il avait pu suivre les luttes héroïques soutenues sur plusieurs points par des souverains chrétiens contre des princes mongols et musulmans. Il mourut lui-même l'an 1277 sur le champ de bataille. Son rôle personnel donne du prix aux témoignages de sa chronique qui est d'ailleurs d'une rédaction imparfaite et décousue (2). En effet,

(1) Voir la belle étude d'Édouard Dulaurier sur l'organisation politique et administrative du *Royaume de la Petite-Arménie à l'époque des Croisades*. Paris, 1862 (extr. du *Journal asiatique*, V[e] série, t. XXVII et XXVIII, 1861).

(2) Garabed Schahnazarian a réuni le texte des chroniques de Sempad et de

il eut le titre de connétable, et fut souvent à la tête des armées.

Au début de sa carrière d'arméniste, C. F. Neumann donnait d'après l'édition de Madras (1810) une version anglaise de la chronique de Vahram (Londres, 1831, pp. XX-110). Feu Langlois, qui avait traité dans un essai historique et critique de *La constitution sociale et politique de l'Arménie* sous les rois de la dynastie roupénienne (1), a inséré dans le même recueil (2) un *Extrait de la chronique de Sempad, seigneur de Babaron, connétable d'Arménie*, comprenant l'histoire des temps écoulés depuis l'établissement des Roupéniens en Cilicie jusqu'à l'extinction de cette dynastie. Il en a donné la première traduction européenne sur les éditions de Moscou et de Paris. Il l'a fait suivre d'un extrait important de la chronique du continuateur de Sempad. Dans quelques annotations il a relevé certaines dissidences dans le récit de ces chroniqueurs avec les autres sources connues sur la même période : sa traduction permet de glaner bien des particularités sur les excursions des Tartares au milieu des populations chrétiennes.

Les historiens arméniens des invasions mongoles, que nous venons d'énumérer, n'étaient connus, il y a quarante ans, que par les citations de quelques écrivains, principalement par les extraits qu'en a donnés le P. Tchamitch au tome IIIe de sa grande histoire. Depuis lors ils ont eu des éditeurs et aussi des traducteurs, qui leur ont rendu une place méritée parmi les sources orientales de cette même période.

Un dernier historien des Mongols en Asie, Thomas de Medzoph, avait eu le même sort : on lisait dans Tchamitch (3) un résumé de sa chronique sur les guerres désastreuses de Ti-

Vahram dans un seul volume de sa Galerie d'historiens (Paris, 1859, 1 in-12, 258 pp.)

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences*, VIIe série, t. III (S. Pétersb., 1860, pp. 84. gr. in-4°.)

(2) Ibid., VIIe série, t. IV (ib. 1862, pp. 38).

(3) *Hist. d'Arménie*, liv. VI, ch. I-V (t. III, Venise, 1784, p. 417 et suiv.).

mour et de ses enfants en Arménie ainsi que dans les contrées avoisinantes : mais on n'y trouvait que de rares extraits. L'an 1845, sur l'avis de quelques orientalistes et en particulier de mon savant maître M. Étienne Quatremère, je résolus de mettre au jour le texte de Thomas de Medzoph, d'après un manuscrit de l'ancien fond arménien de Paris (nº 98), jugé précieux par plus d'un érudit, et je m'y appliquai à plusieurs reprises en mettant à profit des variantes fournies par une bonne copie de deux manuscrits de Venise (1). Les circonstances n'ayant point été favorables à la publication du texte complet que j'avais élaboré, je pris alors le parti de donner au public les passages les plus curieux de la relation de Thomas de Medzoph sur les expéditions de Thamour ou Timour-leng, ainsi que de son fils Schahrokh et de quelques chefs de sa famille dans les contrées de l'Arménie et dans plus d'un pays voisin (2). Feu Dulaurier a bien voulu reconnaître l'intérêt que ma version commentée a pu rendre à l'œuvre du XVe siècle, « incorrecte, mais dramatique et sombre peinture de la sanglante apparition de Tamerlan en Arménie (3). » Dans l'année 1860 où j'achevais l'impression de cet essai historique, le religieux arménien dont j'ai parlé plus d'une fois, le P. Garabed Schahnazarian, d'Echmiadzin, a fait paraître le texte original de notre chroniqueur dans un des volumes de sa Galerie historique (4). Il déclare dans sa préface avoir entendu parler de notre

(1) C'est alors que je publiai, comme extrait du *Journal asiatique* (année 1855, nº 13), mon *Étude sur Thomas de Medzoph et sur son histoire de l'Arménie au XVe siècle* (Paris, T. I, 1855, pp. 62 in-8º), avec quelques citations du texte arménien encore inédit.

(2) *Exposé des guerres de Tamerlan et de Schahrokh dans l'Asie occidentale d'après la chronique arménienne inédite de Thomas de Medzoph* (Mémoire présenté le 2 août 1858 à la classe des lettres de l'Acad. R. de Belgique). — Extrait du t. XI des *Mémoires couronnés et autres*, collection in-8º. — Bruxelles, M. Hayez, 1860, pp. 158 in-8º.

(3) *Progrès des études arméniennes*, Paris, 1867 (Rapport, p. 168).

(4) Au t II de l'*Histoire des Aghovans*, par Moses Gakangatovatsi (t. VII de la collection), partie 2me pp. 134 gr. in-12 sous le titre : *Histoire de Lang-Thamour et de ses successeurs*, composée par le vartabied Thomas Medzophatzi ; publiée avec notes. — L'avis français de Schahnazarian est daté de Paris, le 1er juin 1860.

tentative sans avoir eu l'occasion de nous voir en personne; de notre côté, nous avons achevé en 1858 la version des chapitres publiés, sans avoir connaissance du projet du savant arménien. Schahnazarian avait en sa possession un seul manuscrit, d'ailleurs fort correct et complet ; ayant trouvé les mêmes qualités dans un autre manuscrit de la Bibliothèque impériale (1), il s'en est servi en concurrence avec le sien pour éclaircir quelques passages et pour signaler quelques variantes dans les notes. Vers la fin de sa préface, il énonce son projet de traduire un jour Thomas en langue française, comme il l'avait fait pour Léon ou Ghévont ; mais la mort l'a surpris au Caire peu après l'an 1860.

Le moine de Medzoph n'a manqué aucune occasion de montrer la constance inébranlable des populations chrétiennes assaillies à tout instant par les étrangers : comme il a rapporté d'insignes exemples de courage et d'héroïsme, nous leur avons donné place parmi les *Épisodes de la persécution du christianisme en Arménie au XVe siècle*, que nous avons groupés en un seul article (2), se rattachant à notre *Exposé* d'histoire politique publié peu auparavant.

Garabed Schahnazarian n'a pas jugé bon de faire suivre le corps de la chronique d'un appendice en trois sections qui le complète dans le Ms. de Paris (fol. 84 à 92), et qui est un document fort curieux d'histoire ecclésiastique : il porte un titre particulier : *de l'union des Arméniens et du sacre du Catholicos, l'an* 890 *de l'ère arménienne* (A. D. 1441). La pièce a d'autant plus de valeur que Thomas de Medzoph, mêlé aux affaires intérieures de l'Église arménienne dont il considérait l'autonomie au point de vue de la partie schismatique de sa nation, a pris part au synode qui a décrété, dans l'année susdite, la translation

(1) Envoi des Mékhitaristes de Venise offrant les leçons de plusieurs manuscrits.

(2) *Rev. cath.* de Louvain, année 1861. -- *Quelques épisodes* etc., *traduits pour la première fois de l'arménien en français*, année 1861 (tirage à part) Louvain, C. J. Fonteyn, 1861, 38 pp. gr. in-8°.

du siège patriarcal de Sis à Echmiadzin, et qui a élu comme successeur de Grégoire IX, avec le titre de catholicos, un évêque du nom de Cyriacos ou Guiragos. Cette élection à laquelle participèrent grand nombre d'évêques, dont Thomas nous a conservé les noms, avait pour but de soustraire la majeure partie du clergé arménien à l'influence de l'Église latine devenue prépondérante dans le royaume de Cilicie. Depuis plus d'un siècle, les désastres successifs avaient diminué, sinon tout à fait interrompu, les relations des Arméniens avec les peuples catholiques : les Mamelouks et d'autres envahisseurs musulmans avaient détruit la plupart des établissements latins dans le Levant ; les Turcs menaçaient Constantinople qui allait tomber entre leurs mains en 1453. Dans la même période, il est vrai, le concile de Florence avait préparé la réconciliation des Arméniens avec l'Église de Rome, et les délégués de leur catholicos avaient adhéré aux statuts de ce concile : il existe en outre une *Epistola ad Armenos*, portant le nom du pape Eugène IV, restée célèbre et souvent citée. Cependant, au retour des envoyés arméniens, le patriarche Constantin V étant mort, son successeur Grégoire IX dit Mousapeg fut élu en 1439 sans le concours des sièges orientaux de l'Arménie, et il refusa ouvertement de se rendre à Echmiadzin. L'opposition devint de plus en plus vive, et des chefs fort puissants des cloîtres arméniens se liguèrent avec plusieurs évêques pour assurer ce qu'ils appelaient l'indépendance du chef suprême de leur Église (1). C'est ce qui donne à l'exposé de faits nombreux dans la chronique de Thomas un très haut intérêt, quand même on voit en lui un adversaire décidé des Occidentaux, par conséquent un témoin partial du mouvement qui se produisit dans toutes les contrées de la grande Arménie.

(1) Voir sur la part des Arméniens au concile de Florence la monographie de Mgr Alexandre Balgy, archevêque de la Congrég. des Mékhitaristes de Vienne : *Historia doctrinae catholicae inter Armenos unionisque eorum cum Ecclesia Romana in concilio Florentino* (Viennae, typ. Mechitaristarum, 1878).

Le P. Tchamitch, sans approuver ce mouvement en apparence national, a rapporté fidèlement les circonstances de la translation du patriarcat à Echmiadzin avec les détails consignés dans la chronique de Thomas (1). Il est vrai de dire que l'appendice qui les renferme mériterait d'être imprimé en arménien et soigneusement traduit. Nous regrettons de ne pouvoir donner la publicité sous cette double forme à une pièce de telle importance, dont nous possédons une copie exacte; mais nous dépasserions les limites que nous avons dû nous tracer dans nos précédentes études; nous empiéterions sur un autre domaine, en dissertant d'une manière un peu approfondie sur un épisode qui appartient essentiellement à l'histoire ecclésiastique et aux controverses ardues qu'ont soulevées les questions de juridiction qui ont troublé à plusieurs époques les Églises orientales.

Le chroniqueur du XVe siècle a pris quelquefois, comme ses devanciers, le ton de l'homélie quand il a déploré les fautes et les divisions des Arméniens aux moments les plus critiques de l'envahissement de leur territoire. Dans la seconde partie de son travail, il a pris le plus souvent le langage officiel, traditionnel de la littérature ecclésiastique. Intervenu en personne dans les affaires qu'il raconte, il a conservé sans peine les termes exprès qui furent en usage dans les écoles monastiques de son pays et en particulier dans les délibérations d'une notable fraction de l'Église arménienne, qui se trouva tout à coup réunie à Echmiadzin. Deux choses furent alors accomplies suivant les vues séparatistes : l'élection d'un nouveau catholicos, et son installation à Echmiadzin, ancienne église patriarcale du territoire de Vagharschabad, résidence de saint Grégoire et de ses successeurs.

On distinguerait dans l'appendice de la chronique de Thomas trois chapitres : le Ier intitulé « de l'union des arméniens et de la consécration du Catholicos » (f. 84); le IIme intitulé « de

(1) *Hist. d'Arménie*, liv. VI, chap. VI-VII (t. III, pp. 473-492).

la bénédiction et de la consécration de l'église d'Echmiadzin » (f. 86) ; le IIIe racontant « l'exil du seigneur Guiragos Catholicos» (f. 89 sq.). Sous plus d'un rapport, on aperçoit l'esprit d'intrigue qui avait entretenu de siècle en siècle de tristes divisions au sein du clergé arménien, et la profonde défiance dont il a été trop souvent animé envers les chefs et les docteurs des Églises étrangères. Il est jusqu'à douze motifs exposés par Thomas pour déclarer urgente la restauration du patriarcat d'Echmiadzin : il y comprend des apparitions, des visions nocturnes, qui seraient selon lui des signes manifestes de la volonté divine. mais qui cependant sont pleines de traits bizarres et puérils.

De même que d'autres historiens plus anciens, Thomas Medzophetzi aime à attribuer l'austérité et les mortifications aux personnages qu'il veut exalter. Il fait pour Guiragos élu catholicos en 1441, ce que le patriarche Jean VI et Étienne d'Açoghig ont fait pour des prélats fort renommés de leur temps, par exemple, pour le catholicos Jean IV, dit le Philosophe (1), auxquels ils voulaient conserver une haute réputation de sainteté.

Or, Thomas était le promoteur de la nomination de Guiragos, qu'il croyait appelé à rallier le plus de suffrages ; il n'a pas manqué de rapporter son élection dans les termes consacrés et d'y joindre le portrait de l'élu (2) :

« Par l'assentiment de toute la contrée habitée par des Arméniens, — grâce aux prières et à l'intercession de tous les saints : nous avons constitué Patriarche et Catholicos du siège apostolique de Thaddée, de Barthélemi et de St-Grégoire notre Illuminateur, le seigneur Guiragos de Virab, homme saint et choisi (de Dieu). A partir de l'an 846 de notre ère (A. D. 1396-1397), alors

(1) Voir l'*Histoire d'Arménie* du premier, trad. de Saint-Martin, chap. IX, pp. 87-92 et l'*Histoire universelle* du second, trad. Dulaurier, liv. II, pp. 132-133.

(2) Ms 96, fol. 84, r°. passage que nous traduisons littéralement. — Le P. Tchamitch a donné en substance la biographie de Guiragos et les traits de son éloge d'après Thomas *(Hist. arm.*, t. III, q. 453 et pp. 487-488).

qu'il fut consacré prêtre par le seigneur Pierre, évêque du monastère de St-Thaddée, et par Zachée, évêque de Kharapasd chez les Kachpérounis jusqu'à l'an 890 (A. D. 1440-41) il ne goûta point de viande, ne but point de vin et ne mangea d'aucune graisse d'animal. C'était un homme estimable et vertueux, saint dans ses paroles, doux et humble. Jamais il n'eut à la bouche ni malédiction, ni imprécation. Il était originaire du pays des Kachpérounis, du bourg de Kharhapasd. Il fut au nombre des disciples des grands maîtres, Serkis et Varṭan. Il n'y eut point dans les derniers temps d'homme semblable à lui parmi les enfants d'Adam. Il prêchait les saints et apostoliques Canons, et il en était l'observateur. Trente-deux ans auparavant, ayant quitté son pays, il était venu habiter dans le saint monastère, Virab, qui fut la sépulture vivante de l'Illuminateur; de là il était allé vivre seul dans le désert de Vanasdan (1). »

Le texte de Thomas relatif aux faits ecclésiastiques des années 1441-1443 a mérité les recherches speciales d'un collaborateur fort érudit d'un savant recueil rédigé par les PP. Jésuites de France aussi longtemps qu'ils en eurent la liberté (2). Des événements analogues à ceux du XVe siècle venaient de se passer en Orient (3) ; c'est à cette occasion que le R. P. Cornély composait l'article que nous signalons, intitulé : *De la succession légitime sur le siège patriarcal arménien à propos de la prochaine élection d'un Catholicos.*

Les trois chapitres qui font suite à la chronique de Thomas lui paraissent comparables à trois mémoires, écrits au nom du parti d'Echmiadzin ; il les analyse à ce point de vue afin de montrer que la translation du patriarcat s'est faite en haine des

(1) *Vanasdan anabad*, solitude au pied du mont Masis.

(2) *Etudes religieuses, historiques et littéraires par des pères de la compagnie de Jésus* (nouvelle série, — tome IX gr. in 8°), Paris, 1866, pp. 211-228.

(3) En peu de jours, fin de l'an 1865, étaient morts Mgr Mathieu, patriarche d'Echmiadzin, et Mgr Cyriacus, patriarche de Sis : deux sièges ayant juridiction sur les Arméniens non unis.

droits de Sis qui était restée la résidence du Catholicos depuis la prise de Rom-Clah (1292-1440). Il examine les principales raisons données par Thomas, qui fut un des principaux meneurs de cette affaire, pour défendre les prétentions d'Echmiadzin, et il combat les assertions des historiens modernes qui, quoique catholiques, ont représenté la suprématie du siège d'Echmiadzin comme dûment reconnue par la majorité des Arméniens. La thèse du R. P. Cornély mérite d'être prise en considération jusqu'aujourd'hui, puisque le protectorat de la Russie sur l'Église arménienne grégorienne s'appuie sur l'autorité d'un siège antique, restaurée au XVe siècle, mais suspendue de fait pendant une grande partie du moyen âge.

APPENDICE.

—

LA COMPOSITION HISTORIQUE CHEZ LES SYRIENS ET LES ARMÉNIENS.

La grande chronique syriaque de Grégoire Bar-Hebreus

Nous avons naguère suivi avec quelque attention la renaissance des études syriaques dans notre Europe, et nous avons même vulgarisé sur le champ la première édition de nombreux *anecdota* qui préludait à leur prochain et remarquable développement dans la seconde moitié du XIXe siècle (1). Nous avons d'autre part compris la littérature chrétienne de la Syrie dans le cours d'Introduction à l'histoire des littératures orientales, que nous fîmes à l'Université de Louvain au début de notre professorat. C'est ce qui nous autorise à faire des rapprochements entre les monuments des deux langues, syriaque et arménienne, dans le genre historique. Ils nous ont fourni l'occasion de faire

(1) Ce fut l'objet de mes diverses communications aux *Annales de Philosophie chrétienne*, depuis l'année 1853 jusqu'à l'année 1860, date d'une dernière notice intitulée : *L'Église d'Orient et son histoire d'après les monuments syriaques* (Paris, Benjamin Duprat, MDCCCLX, pp. 62 in-8°).

apercevoir la similitude des circonstances dans lesquelles s'est accomplie la culture intellectuelle de deux nations voisines parlant des langues d'un génie différent, mais également attachées aux dogmes fondamentaux de la foi chrétienne.

Les ouvrages historiques, composés en syriaque, se distinguent, comme la majorité des œuvres du même genre qui nous sont conservées en arménien, par leur caractère uniforme d'annales, de récits chronologiques, où les faits sont rapportés d'après l'ordre des temps, sans développement, le plus souvent sans appréciation : ajoutez à cela le manque trop fréquent de critique, comme il en est du reste dans la majorité des livres d'histoire chez les peuples orientaux. Les ouvrages syriaques, venus jusqu'à nous, ont, il est vrai, la valeur de sources originales pour quelques parties de l'histoire asiatique ; mais ils sont en général dépourvus du charme de la forme. La narration est le plus souvent sèche, brève et monotone. Quand l'auteur quitte tout à coup le ton du style simplement narratif, c'est pour tomber dans l'expression exagérée, pompeuse, de l'admiration ou de la stupeur ; c'est pour laisser échapper quelque exclamation sonore, pour étaler quelque image magnifique qui fait contraste avec la nudité d'une narration uniforme.

Ce sont là les défauts ordinaires des livres qui n'appartiennent que de loin à la science historique ; l'inspection des chroniques publiées ou analysées par Assémani dans trois volumes de sa *Bibliotheca orientalis* les met en évidence. L'œuvre infiniment supérieure de Grégoire Bar-Hebreus n'y échappe même pas ; avant de le juger comme principal représentant du genre dans la littérature syriaque, disons qu'il n'a pas rompu avec la manière de ses devanciers.

Bien que les auteurs syriens des premiers siècles aient eu connaissance des sources anciennes, et même d'historiens grecs de quelque renommée, bien que leurs successeurs aient possédé dans des traductions certain nombre des meilleurs livres de la Grèce et

d'Alexandrie, ils n'ont pas tiré parti dans leur propre langue des ressources que leur offrait la prose narrative, assouplie, des monuments demeurés classiques ; ils n'ont pas appelé à leur secours certaine imitation des ouvrages étrangers, ou bien encore ils ont mal choisi leurs modèles. Ainsi s'expliquent des défauts venant de la négligence ou de l'inexpérience des écrivains : la sécheresse de l'exposition, le rapprochement des faits fortuit et non justifié, l'absence d'un plan bien conçu et sagement restreint. La plupart des historiens de la Syrie ne sont que des annalistes et des chroniqueurs, qu'on assimilerait aux prosateurs inexpérimentés du premier âge des lettres grecques et latines. Quand la science chronologique eut donné plus de valeur aux livres d'histoire, les Syriens empruntèrent aux Grecs le mot qui servait de titre à des écrits neufs et laborieux : ils ont transcrit tout simplement le mot *Chronographie* (χρονογραφία) ou « description des temps ». Qu'on ne s'attende pas cependant à une savante imitation de la méthode inaugurée puissamment par Eusèbe, et que les Orientaux pouvaient étudier dans le texte ou dans des versions de sa chronique.

L'ordre et la clarté n'ont pas fait défaut aux traités historiques des Syriens ; ils avaient pour garantie l'usage de rattacher tout exposé à l'histoire primitive de l'humanité comme elle est relatée dans les Écritures hébraïques, et ensuite à la prédication et à la propagation du christianisme. Mais, sans cesse préoccupés de la suite chronologique des événements, les auteurs n'ont pas fait arrêt à des époques mémorables pour les mettre en lumière ; ils n'ont pas retracé vivement le rôle de quelques hommes d'élite, tandis que leurs récits étaient à l'excès encombrés de noms propres. Ils n'ont pas non plus décrit les guerres et les batailles selon leur degré d'importance. On l'attribuerait aux informations incomplètes, recueillies par la plupart d'entre eux, qui n'étaient pas hommes de guerre, mais habitants de monastères où ils avaient poursuivi leurs études. Mais, par contre, il est bon

nombre d'incidents curieux dont eux seuls avaient intérêt à faire mention : tels sont les ravages exercés sur le sol de la Syrie et de la Palestine, pendant les fréquentes invasions des Arabes et d'autres peuples musulmans, et plus tard dans les luttes des Francs pour maintenir leur domination sur des pays récemment conquis.

Ce qui nous reste de l'historiographie syriaque est d'une valeur incontestable pour la connaissance des faits de l'ordre religieux appartenant en propre aux débris des églises apostoliques dans l'Asie occidentale : elle nous a conservé des matériaux que la critique européenne doit classer et compléter en vue de restituer une partie de l'histoire de la chrétienté imparfaitement connue.

§ I.

Nous ne pouvons accorder qu'une courte mention aux chroniques écrites en syriaque, avant l'œuvre principale qu'il entre dans nos vues de signaler spécialement (1). C'est d'abord la chronique dite d'Édesse, ouvrage d'un auteur inconnu qui vécut au VIe siècle (vers 550) et qui est rangé parmi les adhérents au concile de Chalcédoine (2). Le *Chronicon Edessenum* basé sur l'ère des Séleucides, s'étend de la fondation d'Édesse et plus tard de son érection en royaume jusqu'à la guerre de Justinien et de Chosroès (541 après J.-C.). Il est tiré des archives de l'Église d'Édesse, et il consiste dans l'énumération des faits principaux de l'histoire religieuse avec leur date précise : peu remarquable comme exposé, il a la valeur d'une table chronologique pour l'histoire ecclésiastique des premiers siècles.

On citerait ensuite, dans la catégorie des Syriens monophysites ou Jacobites, Jean d'Éphèse et Denys de Telmahar. Le premier,

(1) La *Bibliotheca orientalis Vaticana* cite les auteurs avec des extraits de leurs écrits.

(2) *Biblioth. or.*, t. I, pp. 387-416.

appelé aussi Jean d'Asie, était l'auteur d'une histoire ecclésiastique dont les deux premières parties, simplement décrites par Joseph Assémani, résument l'histoire générale de l'Église jusqu'au règne de Justin le Jeune (1). La troisième partie est plus intéressante, en ce qu'elle donne un tableau de la chrétienté orientale pendant une époque agitée, mais peu connue (2) (14 années de l'an 571 à l'an 585). L'auteur s'excuse du désordre de sa rédaction, en invoquant la reprise trop fréquente de ses recherches au milieu des persécutions auxquelles il a été en butte.

Le second de ces anciens chroniqueurs est Dionysios ou Denys de Telmahar qui fut patriarche des Jacobites dans la première moitié du IXe siècle. Sa chronique présente beaucoup d'analogie avec celle d'Eusèbe; on y distingue un double exposé, l'un plutôt historique, l'autre chronologique. L'ouvrage qui finit à l'année 1086 des Grecs (774 de J.-C.) est divisé en quatre parties dont Assémani a fait l'analyse (3) : la première est un résumé fort rapide qui va de la création à Constantin le Grand (4); la seconde s'étend de Constantin à Théodose le Jeune; la troisième, de Théodose à Justinien; la quatrième, de Justinien jusqu'à la fin du VIIIe siècle. L'auteur a usé de recherches personnelles pour les temps rapprochés de lui, tandis qu'il a compilé pour les temps antérieurs des écrits bien connus, la Chronographie et les autres ouvrages d'Eusèbe.

C'est aussi pour la nation syrienne un vrai monument historique que le *Catalogue* d'Ebed Jesu ou Abd Ieschoua (serviteur

(1) *Biblioth. or.* t. II, pp. 84-90.

(2) Le texte syriaque a été publié par Cureton en 1 volume in-4° (Oxford, 1853). M Land a consacré une dissertation en allemand à Jean, évêque d'Éphèse, premier historien de l'Église chez les Syriens (Leyden, 1856). — Le beau caractère *estrangelo*, gravé pour l'imprimerie Clarendon d'après les Mss. de Nitria, a été employé tout d'abord pour la publication de Cureton

(3) *Biblioth. or.*, t. II, pp. 98-116.

(4) On doit au docteur Tullberg le texte du 1er livre : *Dionysii Telmaharensis Chronici liber primus*, etc. (Upsalae, 1850, pp. VIII-198, index, 40 pp. in-8°).

de Jésus), dit aussi Bar Brikha, « Fils du Béni », écrivain nestorien qui a fleuri au XIIIe siècle. Il est l'auteur d'un grand nombre d'écrits en prose et en vers (1), relatifs au dogme et aux Écritures, à la démonstration de la foi chrétienne (2). Chaldéen d'origine et attaché à la secte des Nestoriens, il fut évêque métropolitain de Nisibe, dite aussi Soba, où il résidait et où il mourut en 1318 : son autorité s'étendait sur les Nestoriens d'Arménie.

Le *Catalogue* des auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en syriaque est une histoire littéraire de la Syrie chrétienne, remontant jusqu'aux traducteurs des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; intitulé *Carmen (Mimro) Ebedjesu*, il est rédigé jusqu'au bout en vers de sept syllabes, et, comme il procède par voie d'énumération, il ne fournit en quelque sorte que l'histoire externe, par conséquent des données insuffisantes pour satisfaire à une saine critique. Assémani ne s'est pas borné à reproduire le texte avec traduction (3) ; il a accompagné la plupart des notices d'un commentaire historique et littéraire, et même d'extraits de divers auteurs : puis il a fait suivre l'ouvrage d'un appendice considérable sur les écrivains nestoriens inconnus ou postérieurs à Ebedjesu (pp. 363 à 610).

§ II.

Nous en venons à l'auteur de la grande chronique qui dépasse de beaucoup tous les documents de la même dénomination : encore n'est-elle qu'un des ouvrages de Grégoire Bar-Hebreus

(1) Assémani, *Biblioth. or.* t. III. P. I, (Syri Nestoriani) p. 1 et suiv., pp. 325-361.

(2) Par ex., le poème intitulé : *Liber Margaritae* dont le cardinal Maï a publié le texte et la version latine, en réfutant quelquefois le nestorianisme de l'auteur (*Scriptorum vet. nova collectio*, t. X, in-4°).

(3) La première édition a été donnée à Rome par Abraham Ecchelensis (1653, in-8°).

qui a possédé « la plus vaste érudition chez les chrétiens d'Orient » au temps des Croisades ». Puisque son œuvre d'histoire vient de recevoir des compléments longtemps attendus par le zèle de savants éditeurs appartenant à la Belgique, il y a intérêt pour plusieurs à connaître les autres titres du même écrivain à la célébrité : ils acquerront en même temps une idée exacte de toutes les branches de la science chrétienne qui étaient à son époque restées en honneur dans des églises isolées et persécutées.

Celui que les Syriens ont surnommé *Bar-Hebr ïo* ou « le fils de l'Hébreu », et que les Occidentaux appellent *Bar-Hebreus*, portait le prénom de Grégoire : c'est de son père Aaron, médecin d'extraction juive, mais converti au christianisme, qu'il a tenu son épithète historique. Écrivain arabe, il a été aussi appelé Aboulfaradge : nom qui se trouve échangé avec ses autres noms dans le titre de ses ouvrages. Né en 1227 à Malatia, l'ancienne Mélitène, il passa la plus grande partie de sa jeunesse à Antioche, et il s'adonna fort longtemps sous les yeux de son père à l'étude de la médecine. Malgré les invasions continuelles des Tartares dans l'Asie occidentale, il cultiva plusieurs sciences, la théologie, la philosophie, la grammaire, et il se rendit fort habile dans la connaissance de différentes langues, surtout le grec et l'arabe, avec le syriaque. C'est dans cette dernière langue, qu'on dirait sa langue maternelle, qu'il composa la plupart de ses écrits, offrant dans leur ensemble un caractère encyclopédique, et qu'il fut à la fois grammairien et poète.

Grégoire avait été élevé parmi les Syriens Jacobites (1); il fut tour à tour évêque de Gouba et de Lacabène; il passa plus tard à l'évêché d'Alep ou Berrhoa. Il fut sacré à quarante ans primat de l'Orient, ou *Maphrian*, c'est à dire prélat, « consécrateur »,

(1) L'éditeur de la *Bibliotheca orientalis* a donné la place d'honneur à Grégoire (t. II, Rome, 1721, p. 244 et suiv.) et aux extraits de sa Chroniqne (ib., pp. 321-462). Mais nous consultons constamment l'édition de la *Chronique ecclésiastique*, publiée à Louvain de 1872 à 1877.

relevant du patriarche seul, pour toute l'Église jacobite. Il conservait cette dignité, dans laquelle l'avait confirmé Houlagou Khan des Mongols, lorsqu'il mourut presque sexagénaire le 30 juillet 1286, à Maradje ou Méraghah, ville de l'Aderbaïdjan.

Malgré les labeurs de son pontificat qui l'obligèrent à de fréquents voyages, Grégoire ne fit pas trève aux études auxquelles il s'était appliqué sans relâche comme moine et comme simple évêque. On jugera de l'activité intellectuelle d'un prélat du XIIIe siècle, en parcourant la liste de ses écrits en plus d'un genre que Joseph Simon Assémani a soigneusement énumérés (1), mais qui sont en grande partie inédits :

1° Une *Amphora* ou Elévation sous le titre : « Dieu puissant et terrible ! », qui a passé en latin au tome II des Liturgies orientales de Renaudot.

2° Un symbole ou profession de foi.

3° Le *Grenier ou Magasin des Mystères*, recueil de commentaires sur l'Ecriture sainte où il résume le plus souvent les opinions des principaux docteurs de l'Eglise grecque et des Eglises de Syrie.

4° Les Écritures des deux Testaments avaient occupé une place dans les vastes lectures du prélat jacobite. On a conservé sous son nom certain nombre de ses commentaires sur une foule de livres ; tels sont ses *Scholia* sur les Psaumes, sur Jérémie, sur Job, sur quelques chapitres du Pentateuque, sur les Actes des apôtres et sur les Epîtres catholiques etc., que le zèle de philologues européens a mis au jour de notre temps d'après les manuscrits de diverses bibliothèques. Ils ont fait œuvre utile pour faire connaître l'enseignement de l'exégèse dans les écoles syriennes à la fin du moyen âge. Si l'espace ne nous manquait, nous citerions volontiers ces publications partielles dont le nombre, accru d'année en année, atteste la grande diffusion de la connaissance du syriaque dans les centres d'instruction publique (voir la *praefatio* de la Chronique, t. I, pp. XX-XXI).

5° Aux sciences théologiques appartient le livre qui a pour titre : *Le*

(1) *Biblioth. orient.*, t. II, p. 275 et suiv. — Nous aurons à intercaler quelques notices omises par Assémani qui n'a voulu parler que des livres de l'auteur qu'il avait lui-même vus et examinés ; nous en trouvons le complément dans le catalogue de trente-trois écrits, que Barsumas, frère de Grégoire, a inséré dans l'appendice de la Chronique après le récit de sa mort (édit. de Louvain, t. III, col. 475-480).

Flambeau ou le Candélabre des Saints, et qui présente, en douze sections ou fondements, une démonstration de la religion chrétienne. Les aptitudes philosophiques de l'auteur se montrent dans l'introduction sur la science en général et sur la nature de l'univers, et de même dans les chapitres sur l'âme raisonnable et le libre arbitre (1) Seulement, au témoignage d'Assémani (ib., pp. 289-290), Bar-Hebreus, de même que d'autres monophysites, a quelquefois défiguré la doctrine des anciens Pères dans l'intérêt de ses opinions.

6° Le *Livre des Rayons* qui est un abrégé de la théologie. — Bien des passages attestent que les jacobites n'ont pas toujours rejeté le dogme des deux natures,mais qu'ils diffèrent plutôt des catholiques dans leur explication de la double nature ou d'une seule nature composée, au lieu d'admettre avec eux l'union hypostatique (Assémani, ib. pp. 297-298).

7° Le *Livre des Directions* qui est un recueil abrégé des canons ecclésiastiques et des lois séculières. C'était un manuel pratique de jurisprudence à l'usage des chrétiens orientaux, fondé sur une connaissance approfondie des conciles. — La version latine du *Nomocanon ecclesiae Antiochenae* de Bar-Hebreus a été publiée par Angelo Maï *(Script. vet. nova coll.*, t. X, Romae, 1838).

8° Il reste deux ouvrages de Bar-Hebreus sur la philosophie péripatéticienne. C'est d'abord le « Livre de la pupille de l'œil »; l'Introduction, les Catégories, l'Interprétation et les Sophismes : ce qui répond à l'Organon d'Aristote. C'est en second lieu « le Livre du Beurre de la Sagesse, dans lequel il avait rassemblé et mis en ordre toutes les parties de la sagesse et les sentences de la philosophie d'Aristote (2). »

M. Renan, qui a examiné à la Bibliothèque Laurentienne deux manuscrits de ce deuxième ouvrage qui est encore classique chez les Chaldéens ou Syriens occidentaux, dit qu'il « représente dans la philosophie orientale la méthode d'Albert le Grand », et la manière de fondre dans une paraphrase plus développée le texte aristotélique. Il a trouvé en outre un grand nombre de traités de logique, traductions, extraits, analyses, paraphrases de l'*Organon*. Ce sont les éléments d'une enquête indispensable pour constater et mettre hors de doute que les Syriens ont initié les Arabes à la culture de la science hellénique, que leurs écoles et leurs monastères ont été le point de

(1) Eugène Boré a donné un sommaire du *Candélabre des Saints* d'après un Ms. de Paris *(Journal asiatique*, 2e série, t. XIV, 1834, pp. 481-508).

(2) Suivant les titres que Barsumas donne à ces importants écrits *(Chron.* p. III, col. 277-278).

départ d'un mouvement intellectuel propagé si loin par les Arabes (1). Bar-Hebreus n'a peut-être rien inventé ; mais il a vulgarisé avec l'autorité de son savoir les notions fondamentales de la philosophie qui s'imposaient à cette fraction du monde chrétien.

9° Le « Livre de l'éthique », traité des vices et des vertus, définissant « l'excellence des mœurs d'après l'esprit des Pères solitaires et des docteurs consommés ».

10° Un recueil de narrations facétieuses, de maximes et de bons mots en vingt chapitres, compilé d'après bon nombre d'auteurs orientaux, chrétiens, payens et musulmans, et renfermant aussi les sentences des philosophes anciens.

11° Un calendrier élémentaire, pour servir au calcul du temps d'après les différentes ères d'un usage antique dans le Levant.

12° Le *Livre des Splendeurs*, une grammaire de la langue syriaque (en prose), renfermant des exemples pris dans les anciennes versions syriaques de la Bible, et dans les anciens écrivains nationaux, par exemple, saint Ephrem et saint Jacques de Sarug. L'auteur affirme que la langue était enseignée méthodiquement dans les écoles de la Syrie depuis la fin du VIe siècle.

13° Une autre grammaire syriaque rédigée en vers heptasyllabes dans le mètre dit Ephremien. Ce petit traité de poésie didactique a été publié avec version latine par le professeur Bertheau (Goettingen, 1843, in-8°).

L'abbé Paulin Martin a rassemblé, dans deux volumes autographiés sous le titre d'*Œuvres grammaticales d'Aboulfaradj dit Bar-Hebreus*(Paris, 1872), le « Livre des Splendeurs » cité ci-dessus, et la petite grammaire en vers ainsi qu'un traité *de vocibus aequivocis*. C'est le document capital parmi tous ceux qu'a publiés le savant orientaliste pour l'avancement de la philologie syriaque et des études sémitiques.

14° Le *Livre des Chants*, recueil de poésies en vers de douze syllabes sur des sujets religieux et moraux, traités fort souvent sous le voile de l'allégorie. Assémani en a donné la liste (*Bibl. or.*, t. I. p. 616) ; mais plusieurs pièces ont été imprimées de nos jours. Tout d'abord Lengercke a publié à Kœnigsberg (1836-37), deux morceaux fort curieux ayant pour titre la Rose et

(1) Voir les deux lettres de M. Renan à M. Reinaud, *Journ. asiat.*, IVe série, t. XV, 1850, p 290 et suiv., p. 387-92, et dans le même recueil sa lettre sur des manuscrits syriaques du Musée britannique (t. XIX, 1852, pp. 293-332). Le même savant a repris plusieurs points de sa démonstration dans sa thèse latine *de philosophia peripatetica apud Syros* (Paris, 1852, in-8°, pp. 65-70).

l'Amour divin ; en dernier lieu, un maronite du Liban en a donné une collection inédite avec glossaire (*Carmina*, etc., Rome, imprim. de la Propagande, 1877, 270 pp. in-8°) (1).

15° Le grand travail d'histoire, sous le titre de *Chronique* mérite la plus longue mention à la suite des œuvres si variées du prélat jacobite. Il l'avait rédigé en syriaque ; mais, peu de semaines avant sa mort, il avait terminé de sa main la version arabe de la première partie. Ces deux textes se sont conservés, et la chronique syriaque, rédigée la première et plus complète, est livrée désormais aux études des historiens et des érudits. C'est de sa publication que nous allons parler plus explicitement.

Grégoire Aboulfarage avait, d'autre part, composé de nombreux traités en langue arabe ; ce sont des livres consacrés à la vulgarisation de plus d'une science, médecine, anatomie, botanique, astronomie, dans un idiome qui les rendait accessibles à une partie considérable des populations du Levant (2). Ainsi obtint-il l'admiration des Musulmans aussi bien que des chrétiens par l'universalité de son savoir.

§ III.

L'œuvre de Grégoire qui avait le titre général de *Chronographia* (mot simplement transcrit du grec), en syriaque *Maktbonutho ʒabné* ou « Description des temps », était divisée en trois parties, dont la première est l'histoire politique et civile jusqu'à son temps, et dont les deux autres renferment l'histoire ecclésiastique des Églises d'Orient, considérée surtout dans les deux Églises syriennes des Jacobites Monophysites et des Nestoriens.

La première partie est l'histoire universelle depuis la création jusqu'au XIIIe siècle, époque de l'auteur ; elle a pour titre particulier *Chronique des patriarches et des rois* ; elle comprend, en 332 chapitres, l'histoire de grandes périodes qu'on a aussi qualifiées du nom général de dynasties.

(1) Un autre maronite, Gabriel Gardahi, a aussi compris Bar-Hebreus parmi les poètes syriens de sa Chrestomathie (*Thesaurus de arte poetica Syrorum*, etc. (Rome, 1875, 200 pp in-8°).

(2) On en trouve les titres dans l'appendice cité de la grande chronique, rédigé après la mort du prélat par son frère Barsuma qui devait lui succéder (*Chron. Eccles.* sect. II, t. III).

On les décrirait sommairement de la manière suivante : 1° les patriarches (depuis Adam jusqu'à Josué); 2° les juges d'Israël; 3° les rois d'Israël; 4° les rois des Chaldéens ou Assyriens; 5° les Mèdes et les Perses; 6° les chefs et conquérants grecs (jusqu'à Alexandre et aux Ptolémées); 7° les empereurs romains (jusqu'à Justinien); 8° les empereurs grecs (jusqu'à Héraclius); 9° les souverains et khalifes musulmans depuis Mohammed; 10e la domination des Tartares Mongols depuis 1258 jusqu'en 1297.

Parmi les sources consultées par Grégoire, il suffit de citer la Bible pour l'histoire sainte, Eusèbe et le Syncelle pour l'histoire ancienne, et après cela une quantité d'écrivains syriens et arabes pour la longue période de la domination musulmane (1); c'est aussi à des documents indigènes qu'il recourt pour l'époque des croisades. et pour les guerres des Francs qui sont à ses yeux des étrangers, des conquérants ordinaires.

Cette chronique plutôt politique de Bar-Hebreus a eu la première les honneurs d'une édition de son texte original. Ce fut l'œuvre de deux philologues allemands à la fin du siècle passé, Kirsch et Bruns : *Chronicon syriacum Abulfaragii* (2). Ils firent suivre le texte d'une version latine; malgré le mérite de l'initiative, leur publication a été jugée fautive en plus d'un point quand des orientalistes de notre siècle en ont repris l'examen détaillé en consultant les manuscrits. Leurs travaux partiels n'ont cependant pu aboutir à une révision complète du texte, dont George Bernstein avait rassemblé les éléments.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, Grégoire, réfugié à Méraghah, a exécuté lui-même une rédaction arabe de la partie profane de sa chronique, qu'il a intitulée : « Livre des dynasties » *(Kitâb ed-dauli)*, et il a distingué sous le nom de *dynasties* dix périodes principales d'une histoire universelle remontant à la création du monde selon la Bible. L'Europe a connu ce tra

(1) *Bibl. or.*, t. II, pp. 309-311.
2) Lipsiae, 1789, 2 parties in-4°.

vail du prélat oriental, avant de posséder l'original syriaque. Le voyageur anglais, Édouard Pococke, en a publié le texte arabe avec traduction latine au XVIIe siècle (1).

Comme Reinaud l'a très bien dit des deux rédactions du même livre (2) : « L'une et l'autre chroniques ont l'avantage de renfer-» mer des détails peu connus sur les guerres des Mongols et des » Tartares en Asie-Mineure, en Syrie et en Mésopotamie. Les » chrétiens orientaux avaient en général peu d'éloignement pour » les Tartares, d'abord ennemis mortels de l'islamisme, et ils » firent cause commune avec eux. » C'est l'observation que nous avons faite ci-dessus en signalant l'intérêt des chroniques arméniennes pour les invasions mongoles et pour les deux derniers siècles des Croisades.

§ IV.

Les deuxième et troisième sections de la Chronique de Bar-Hebreus concernant la chrétienté d'Orient depuis la prédication évangélique jusqu'à son temps et formant un corps qualifié justement de *Chronique ecclésiastique* étaient restées inédites, malgré l'impression incessante d'anciens textes syriaques. Nous dirons sommairement l'intérêt de leur contenu, quand nous aurons fait connaître les circonstances de leur publication assez récente dans la vieille ville universitaire des provinces belgiques. Qu'on nous permette de signaler en passant comment cette publication se rattache à des traditions scientifiques qui doivent avoir du prix en ce pays.

(1) *Historia compendiosa dynastiarum historiam universalem complectens.* Oxoniae. 1663. 2 p. in-4°. C'est sur cette édition que G. L. Bauer a fondé sa traduction allemande : *Des Gregorius Abulfaradsch Kurze Geschichte der Dynastien*, faite sur le texte arabe avec notes explicatives (Leipsig, II B^de^, 1783 et 1785).

(2) *Bibliothèque des Croisades* de Michaud, IVe partie (chroniques arabes). Paris, I. R., 1829, pp. xxx-xxxi — Voir par ex. le récit de la prise d'Édesse par Zengui (Chron. syriaque d'Abulfarage), pp. 73-75 V. supra pp. 284-286.

Quand, à l'époque de la Renaissance, l'étude des langues sémitiques fut mise en honneur dans la plupart des écoles de l'Europe, la Belgique y prit part avec zèle, et elle eut même le privilège de l'initiative dans la culture d'un des idiomes araméens de cette famille, le syriaque, qui vint compléter utilement celle de l'hébreu. Un savant brabançon, André Masius ou Maes, de Lennick, la transporta, il y trois cents ans, de Rome aux Pays-Bas ; il la fit servir à l'ornement de la célèbre Polyglotte, imprimée chez Christophe Plantin. Il publia au tome VI de cette Bible royale les linéaments d'un lexique et d'une grammaire syriaques ; il fit également connaître, dans des versions latines, de curieux documents encore inédits composés en cette langue. (Voir Paquot, *Mémoires*, t. II, pp. 274-278). Mais, pendant deux siècles, on ne vit plus personne chez nous se frayer une voie dans cette branche de l'orientalisme, qui fit de rapides progrès en Italie, sous l'impulsion des savants de la famille Maronite des Assémani.

De nos jours a eu lieu une vraie renaissance des études syriaques : on l'attribuerait non uniquement à l'essor qu'a pris l'enseignement de l'arabe et d'autres langues sémitiques. On en trouverait aussi la raison dans l'acquisition d'un nombre considérable d'antiques *codices*, provenant du monastère de Nitria en Égypte, dans le désert de Scété ; cette collection d'ouvrages authentiques, dont plusieurs manquent parmi les monuments syriaques fort précieux du Vatican et de l'ancienne Bibliothèque du Roi, a passé au Musée britannique, où elle a été l'objet des recherches assidues de nombreux savants de tout pays (1).

Le Dr W. Wright, aujourd'hui professeur à Cambridge, en fait la description dans un catalogue splendide et détaillé (3 vol. in-4°, 1870 et ann. suiv.). De son côté, M. H. Zotenberg a donné un excellent Catalogue des manuscrits syriaques et sa-

(1) Voir notre lettre sur la *Renaissance des études syriaques* (*Ann. de Phil. chrét.*, IVe série, t. IX, 1854).

béens de la Bibliothèque nationale (Paris, 1874, in-4°). Il faut aussi tenir compte, pour juger de l'importance qu'a prise la littérature syriaque, de la publication de livres méthodiques de grammaire, faite à la suite de l'ouvrage vanté de Hoffmann, et surtout de la publication si longtemps attendue d'un grand dictionnaire, d'un trésor de la langue syriaque. C'est à l'imprimerie Clarendon d'Oxford qu'ont paru les premiers fascicules in-folio de ce répertoire, sous la surveillance du docteur Payne Smith, doyen de Cantorbéry : on y trouvera quantité de précieux articles lexicographiques rédigés, d'après les livres imprimés et surtout d'après les manuscrits, par plusieurs orientalistes d'une vie longue et laborieuse, Étienne Quatremère en France, et George Bernstein en Allemagne, sans parler de bien d'autres linguistes estimés.

Si cette partie de l'érudition orientale a eu sur le champ de zélés promoteurs en Angleterre, en France, en Hollande, en Allemagne, il est de fait qu'elle a repris sa place dans les travaux de la nouvelle Université de Louvain. Mgr J. Th. Beelen en a fait une large application à son interprétation de l'Écriture sainte, et il a mis au jour, d'après un manuscrit d'Amsterdam, la version syriaque des deux livres de saint Clément romain *de Virginitate*, perdus dans l'original grec (Louvain, 1856, 1 vol. in-4°) (1). Il s'était procuré lui-même, aux fonderies de Leipzig, un double corps complet de caractères syriaques, et il en a concédé l'usage à deux de ses élèves les plus distingués, MM. Lamy et Abbeloos, tous deux docteurs en théologie. Le premier s'en est servi pour l'impression de deux *anecdota*, tirés des manuscrits de Paris, un traité concernant les rites de la sainte Eucharistie chez les Syriens (1859) (2), ainsi que les actes d'un concile

(1) Nous l'avons signalé dans un *Coup d'œil sur les monuments du christianisme primitif* (*Ann. de Phil. chrét.*, IVe série, t. XIII, avril 1855).

(2) Nous avons analysé naguère cette précieuse monographie dans une notice sur l'Église d'Orient (*Ann. de Phil. chrét* , Ve série, t. I,mars-avril 1860)

trop peu connu, tenu en 411, à Séleucie (1868) ; le second a reproduit en caractères originaux les documents copiés au Vatican, pour composer sa monographie sur la vie et les écrits de saint Jacques de Saroug, évêque syrien du VIe siècle (Louvain, 1867, 1 vol. in-8°).

Il était donné à ces deux habiles philologues sortis de la même école d'unir leurs efforts pour donner de la publicité, avec toutes les garanties que requiert aujourd'hui la critique, à la partie encore inédite de la grande chronique de Barhebreus. Après s'être partagé la tâche d'éditeurs et de traducteurs, ils se sont entendus pour la correction typographique de trois volumes renfermant de nombreuses colonnes en caractères exotiques, et pour la confection de plusieurs tables (1).

Joseph Simon Assémani avait fait une description fort étendue de la seconde partie de la Chronique de Bar-Hebreus, au tome II de la *Bibliotheca orientalis*, et il en avait même imprimé des extraits. Messeigneurs Abbeloos et Lamy en ont fait l'objet de longues recherches et d'études persévérantes, poursuivies pendant plusieurs années. Ils n'ont épargné aucune peine pour en établir et en restituer le texte complet d'après des copies faites de leur main dans les Bibliothèques de l'Angleterre. Si la base de leur édition est un précieux codex du Musée britannique, deux autres manuscrits d'Oxford et de Cambridge leur ont fourni bon nombre de leçons et de variantes imprimées à la fin du second volume. Convaincus que le premier commentaire d'un pareil ouvrage est une version latine, les éditeurs ont mis en regard de tous les textes une version littérale, d'un bout à l'autre de leur publication ; mais en même temps ils ont multiplié les notes philologiques pour discuter le sens de certains mots, et, d'autre

(1) *Gregorii Barhebraei Chronicon ecclesiasticum, quod e codice Musei Britannici descriptum conjuncta opera*, etc. edid. J.-B. Abbeloos et Thomas Jos. Lamy. — Lovanii, excudebat Car. Peeters. III tomi in-4° (t. I, 1872, pp. XXXII, col. 456 ; t. II, 1874, col. 457-936 ; t. III, 1877, col. 652). Paris, Maisonneuve (Textes syriaque et latin).

part, élucidé de nombreux passages au point de vue de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie, avec une érudition sobre, mais de bon aloi.

Le fond présente une nouveauté presque entière de renseignements; outre bien des traits relatifs à l'antiquité chrétienne dans les siècles de la prédication apostolique, il donne avec beaucoup d'extension la succession des chefs des Églises orientales, divisées trop souvent, séparées en plusieurs sectes, dont les principales sont celles des Nestoriens et des Monophysites, depuis les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine au Ve siècle.

Il y a une richesse extraordinaire de documents dans la chronique proprement ecclésiastique de Bar-Hebreus Après les noms des pontifes de l'ancienne loi depuis Aaron, viennent ceux des premiers patriarches d'Antioche, en tête desquels est saint Pierre; et, le schisme consommé, les noms des patriarches Jacobites ou Monophysites, chefs spirituels d'une secte fort puissante surtout dans la Syrie occidentale. L'auteur a dressé une seconde liste des prélats de son Église, celle des primats d'Orient, les *Maphrians* ou « consécrateurs », ayant joui d'une grande autorité, quoique subordonnés aux patriarches Jacobites; il a retracé aussi la succession des patriarches des Nestoriens, qui se sont maintenus isolément dans les contrées orientales de la Syrie. Si courte que soit la mention des événements de chaque règne, le chroniqueur donne une juste idée des rivalités survenues entre les chefs des différentes Églises, et des calamités qui ont souvent menacé l'existence de ces Églises sous des envahisseurs et des conquérants de religion musulmane; il exprime en toute occasion son sentiment peu favorable aux chrétiens de sa nation restés unis aux sièges de Rome et de Constantinople, et il témoigne de la défiance et même de l'inimitié pour les Francs, dont la domination aurait pu compromettre l'indépendance et la juridiction du patriarcat national.

Les consciencieux éditeurs de Bar-Hebreus ont compulsé soi-

gneusement tous les documents orientaux des mêmes bibliothèques pour compléter les listes des patriarches et primats de la Syrie depuis le XIIIe siècle jusqu'aux temps modernes; ils ont rétabli la succession des patriarches unis à Rome, parmi ceux qui ont pris la dénomination de Chaldéens en se séparant des derniers débris des communautés nestoriennes. Enfin ils ont placé, à la fin du tome III, un index général de tous les noms propres cités dans ces annales du christianisme oriental, et facilité de la sorte les recherches de ceux qui y chercheraient des notices spéciales ou bien des synchronismes historiques.

Sous le rapport du nombre des faits qui servent à établir de solides jugements sur les vicissitudes d'une portion considérable des Églises orientales pendant plus d'un millier d'années, il serait injuste de refuser à la Chronique syriaque l'importance d'une source de premier ordre. Mais il est impossible d'attribuer à son auteur, avec le mérite de l'exactitude, les qualités du véritable historien. Il résume les événements sous la forme la plus brève, mais il ne prend jamais le temps d'en discuter les détails, d'en déduire les conséquences. Grégoire a été polémiste dans beaucoup de ses écrits; on voudrait trouver dans ses pages d'histoire des raisonnements, sinon des discussions : l'historien doit aller jusque-là, s'il remplit la mission d'instruire.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Pages.

PRÉFACE V

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE ARMÉNIENNE. . . 1

§ I. Langue et alphabet 8
§ II. Trois périodes dans la culture littéraire de l'arménien. . 14
§ III. Les premiers écrivains nationaux et les anciens traducteurs. 19
§ IV. Renaissance littéraire au temps des croisades . . . 30
§ V. Nouveaux centres d'études arméniennes dans les siècles modernes. 33
§ VI. Les arménistes européens 40

HYMNOLOGIE ARMÉNIENNE. — *Le Charagan* . . 46

I. LA TRANSFIGURATION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST DANS L'OFFICE DES ARMÉNIENS 59
II. DE L'INVOCATION DU SAINT-ESPRIT. — Hymnes traduites et commentées pour servir à l'histoire du dogme en Orient. . . 77
§ I. De la doctrine professée dans les hymnes de la Pentecôte . 81
§ II. De la composition des hymnes, de leur style et de leurs sources 87
§ III. Des auteurs des hymnes de la Pentecôte 89
§ IV. Hymnes du premier jour de la descente du Saint-Esprit . 93
§ V. Hymnes des quatre jours suivant le dimanche de la Pentecôte, composées par le patriarche Nersès IV . . . 99
§ VI. Hymnes du sixième et du septième jour de la Pentecôte, composées par Nersès de Lampron. 110

Pages.

III. Canon des fêtes de Saint Jean-Baptiste 121
IV. Canon des saints apôtres Pierre et Paul 140
V. Constantin et Théodose devant les églises orientales. — Etude tirée des sources grecques et arméniennes 155
§ I. Mémoire de Constantin-le-Grand dans l'Église grecque et dans l'Église arménienne. 157
§ II. Mémoire de Théodose-le-Grand dans l'Église arménienne . 177
VI. La légende de sainte Rhipsima et de ses compagnes martyres . 192
VII. Cantiques en l'honneur de Vartan et de ses compagnons, guerriers arméniens martyrs de la foi 203
VIII. Les hymnes funèbres. — Prières liturgiques de l'Église arménienne pour les morts 212
§ I. Chants funèbres du Charagan; de leur âge et de leur auteur; traduction des hymnes. 214
Hymne I 216
Hymne II 220
Hymne III 222
Hymne IV 225
§ II. Hymne de saint Nersès le Gracieux pour les morts, et cantiques complémentaires du Charagan 229
§ III. Importance des chants funèbres dans le culte et la liturgie des Arméniens 239
§ IV. La prière pour les morts et ses conséquences dans la confession de l'Église arménienne 244

Patrologie. 248

I. Saint Grégoire l'Illuminateur, fondateur de l'église d'Arménie, et l'un de ses plus anciens écrivains . . . . . id.
II. Saint Grégoire de Nareg. — Notice littéraire et bibliographique 256
III. Le patriarche Nersès IV, dit Schnorhali ou le Gracieux, envisagé comme écrivain 267

Histoire.

Des principaux monuments de la littérature historique de l'Arménie 287

I. Elisée historien du Ve siècle 290

Pages.

§ I. Biographie d'Elisée 299
§ II. Histoire de la guerre des Arméniens contre les Perses sous Vartan. 301
§ III. Vues d'Elisée; mérites de son style 304
§ IV. De l'intérêt des faits dans l'histoire d'Elisée; l'esprit chrétien de la nation arménienne 306
II. Jean VI catholicos et son histoire d'Arménie. . . . 317
§ I. Epoque de Jean VI. — Style de son ouvrage . . . 318
§ II. Sources de Jean VI sur l'histoire ancienne de l'Arménie. — Histoire détaillée de l'élévation des Pagratides et du règne des princes dont il fut contemporain 322
§ III. Jean VI, historien du christianisme en Arménie . . . 329
III. Chronique de Mathieu d'Edesse. — Les chefs belges de la première croisade 341
§ I. Mathieu d'Edesse et sa relation de la première croisade . 342
§ II. Faits et gestes de Godefroid de Bouillon et d'autres princes belges 346
§ III. Baudouin Ier et ses successeurs sur le trône de Jérusalem . 359
§ IV. Des jugements de Mathieu d'Edesse sur les Franks . . 368
IV. Les sources arméniennes pour l'histoire des Mongols en Asie jusqu'a la chronique de Thomas de Medzoph (XIIIe-XVe siècles) 375
Appendice. — La composition historique chez les Syriens et les Arméniens.
La grande chronique syriaque de Grégoire Bar-Hebreus . 383

Table des matières 401

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

CHÂTEAU
de
SABLÉ

1990

PREFACE
TABLEAU DE LA LITTERATURE ARMENIENNE
§ I. Langue et alphabet
§ II. Trois périodes dans la culture littéraire de l'arménien
§ III. Les premiers écrivains nationaux et les anciens traducteurs
§ IV. Renaissance littéraire au temps des croisades
§ V. Nouveaux centres d'études arméniennes dans les siècles modernes
§ VI. Les arménistes européens
HYMNOLOGIE ARMENIENNE. - *Le Charagan*
I. LA TRANSFIGURATION DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST DANS L'OFFICE DES ARMENIENS
II. DE L'INVOCATION DU SAINT-ESPRIT. - Hymnes traduites et commentées pour servir à l'histoire du dogme en Orient
§ I. De la doctrine professée dans les hymnes de la Pentecôte
§ II. De la composition des hymnes, de leur style et de leurs sources
§ III. Des auteurs des hymnes de la Pentecôte
§ IV. Hymnes du premier jour de la descente du Saint-Esprit
§ V. Hymnes des quatre jours suivant le dimanche de la Pentecôte, composées par le patriarche Nersès IV
§ VI. Hymnes du sixième et du septième jour de la Pentecôte, composées par Nersès de Lampron
§ I. Biographie d'Elisée
§ II. Histoire de la guerre des Arméniens contre les Perses sous Vartan
§ III. Vues d'Elisée; mérites de son style
§ IV. De l'intérêt des faits dans l'histoire d'Elisée; l'esprit chrétien de la nation arménienne
II. JEAN VI CATHOLICOS ET SON HISTOIRE D'ARMENIE
§ I. Epoque de Jean VI. - Style de son ouvrage
§ II. Sources de Jean VI sur l'histoire ancienne de l'Arménie. - Histoire détaillée de l'élévation des Pagratides et du règne des princes dont il fut contemporain
§ III. Jean VI, historien du christianisme en Arménie
III. CHRONIQUE DE MATHIEU D'EDESSE. - LES CHEFS BELGES DE LA PREMIERE CROISADE
§ I. Mathieu d'Edesse et sa relation de la première croisade
§ II. Faits et gestes de Godefroid de Bouillon et d'autres princes belges
§ III. Baudouin Ier et ses successeurs sur le trône de Jérusalem
§ IV. Des jugements de Mathieu d'Edesse sur les Franks
IV. LES SOURCES ARMENIENNES POUR L'HISTOIRE DES MONGOLS EN ASIE JUSQU'A LA CHRONIQUE DE THOMAS DE MEDZOPH (XIIIe-XVe siècles)
APPENDICE. - LA COMPOSITION HISTORIQUE CHEZ LES SYRIENS ET LES ARMENIENS
LA GRANDE CHRONIQUE SYRIAQUE DE GREGOIRE BAR-HEBREUS
Table des matières